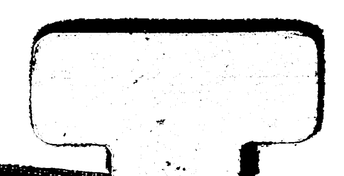


Guide universel et complet de l'étranger dans Paris

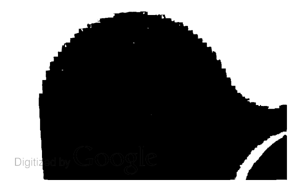
Albert Montémont



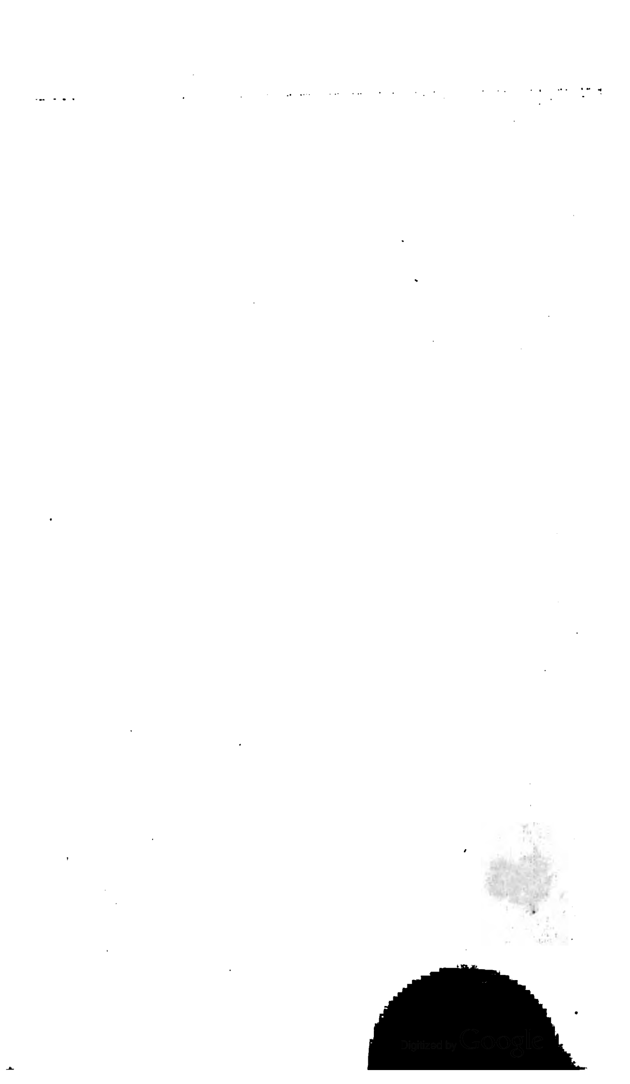
GUIDE UNIVERSEL

DE L'ÉTRANGER

DANS PARIS

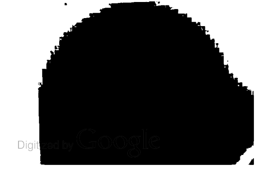


CLICHY. — IMP. PAUL DUPONT, RUE DU BAC-D'ASNIÈRES, 12.





Le nouvel Opéra.



GUIDE UNIVERSEL ET COMPLET

DE L'ÉTRANGER

DANS PARIS

PAR

ALB. MONTÉMONT

TREIZIÈME ÉDITION, COMPLÉTEMENT REFONDUE

Renfermant

LA DESCRIPTION DES MONUMENTS LES PLUS RÉCENTS

ORNÉE DE NOMBREUSES GRAVURES SUR BOIS

ET D'UN BEAU PLAN DE PARIS

PARIS

GARNIER FRÈRES, LIBRAIRES-[illegible]RS

6, RUE DES SAINTS-PÈRES, ET PAL[illegible]

—

1876

Dec. 2, 1930

Mrs. Algernon Coolidge

GUIDE UNIVERSEL

DE

L'ÉTRANGER DANS PARIS.

CHAPITRE PREMIER.

NOTICE HISTORIQUE.

Nous diviserons ce chapitre en cinq parties : la première comprendra le temps de la domination romaine à Paris ; les trois suivantes embrasseront les règnes des trois races des rois de France, et la cinquième partira de la révolution de 1789 pour s'arrêter à notre temps.

I. — Paris sous les Romains.

On n'est pas bien fixé sur l'origine du mot *Paris*. Quelques auteurs prétendent qu'il est celtique et signifie habitants des frontières ; d'autres le font dériver du nom de la petite nation (celle des Parisii) qui vint de la Belgique s'établir sur les bords de la Seine, dans l'île où se trouve aujourd'hui le quartier de la Cité. Le territoire de ce peuple émigré s'étendait, au nord de la Seine, jusqu'entre Louvres et Senlis ; au midi, jusqu'entre Corbeil et Melun.

Au centre de Paris, la Seine formait ci[illegible] principale a porté longtemps le nom de [illegible]tique signifiant habitation au milieu des e[illegible]

a reçu le nom de *Cité*, qui lui est resté. Elle commençait, comme aujourd'hui, derrière l'église Notre-Dame, à l'est, et finissait, à l'ouest, à l'endroit où existe la rue du Harlay. La petite île sur laquelle se trouvent la place Dauphine et la statue de Henri IV, et qui se composait de deux îlots, ne lui fut réunie que lors de la construction du Pont-Neuf et du percement de la rue du Harlay. Au delà de la Cité, est l'île Saint-Louis, laquelle était suivie de l'île Louviers, qui a été rattachée à la terre ferme pour devenir une dépendance du quartier de l'Arsenal.

En l'an 53 avant J.-C., Jules César convoqua à Lutèce l'assemblée de la Gaule. L'année suivante, Labiénus, lieutenant de César, vint attaquer les Parisii avec quatre légions. Camulogène, qui commandait en chef l'armée gauloise, fit couper les ponts et incendier Lutèce. Mais, malgré une défense énergique et courageuse, la ville fut prise et rangée parmi les tributaires (*vectigales*). La victoire se décida par le massacre de Camulogène et de ses principaux officiers, qui tenaient alors la plaine d'Ivry. La poursuite faite en dernier lieu par la cavalerie romaine eut pour théâtre les hauteurs de Villejuif et de Bicêtre.

Trois siècles plus tard, en l'an 245 de notre ère, saint Denis vint prêcher la foi chrétienne aux Parisii et cueillir à Montmartre avec ses compagnons la palme du martyre.

De l'an 355 à l'an 361, l'empereur Julien habita le palais des Thermes dans sa chère Lutèce, comme il l'appelait. D'autres empereurs, après lui, y fixèrent également leur résidence, entre autres Valentinien et Valens.

Ce fut vers les derniers temps du séjour de Julien à Lutèce que cette ville commença à être appelée Paris ; un synode de l'an 361 lui donne positivement ce nom : *Pariseam civitatem*.

II. — Paris sous la première race des rois de France.

Au commencement du cinquième siècle, les barbares fondirent sur la Gaule. Sainte Geneviève, de Nanterre, ar-

rêta par ses prières Attila devant Paris (451) et devint la patronne de cette ville. Clovis, le chef de la tribu franque des Saliens, gagna contre le général romain Syagrius la bataille de Soissons, et contre les Alamans la bataille de Tolbiac. Ces succès lui livrèrent la Gaule jusqu'à la Seine. Maître de Paris, il y fixa sa résidence en l'an 506, et en fit la capitale de son royaume. Il fonda une église dédiée à saint Pierre et à saint Paul, où il fut inhumé, ainsi que la reine Clotilde. Il reste de cette église une vieille tour, la tour Sainte-Clotilde, enclavée dans les bâtiments du lycée Corneille(Napoléon). A la mort de Clovis (511), ses quatre fils, Théodoric, Clodomir, Childebert et Clotaire, se partagèrent ses États, et Childebert devint roi de Paris. Celui-ci eut pour successeur Clotaire, dont les quatre fils eux-mêmes se partagèrent plus tard les possessions, suivant l'usage alors existant, mais en laissant la ville de Paris indivise; néanmoins Chilpéric Ier y résida presque constamment.

Sous la première race de nos rois, Paris éprouva peu de changements, sauf quelques constructions ou restaurations d'églises. Childebert fonda Sainte-Croix, depuis Saint-Germain des Prés. Dagobert remplaça la chapelle de Saint-Denis par une église dans laquelle il voulut être inhumé, et qui, réédifiée depuis, continua de servir à la sépulture des rois. Sous Clovis II, saint Landry fit commencer l'hôpital Saint-Christophe, appelé plus tard Hôtel-Dieu.

III. — Paris sous la seconde race des rois de France.

Les rois de la seconde race ne demeurèrent pas habituellement à Paris, non plus que les derniers Mérovingiens. Cependant Charlemagne y vint quelquefois et y ouvrit deux écoles. Louis le Débonnaire y assembla deux conciles. Après sa mort se développa la puissance des comtes de Paris, et l'un d'eux, Eudes, joignit au titre de comte de Paris celui de duc de France. Au neuvième siècle, la ville fut plusieurs fois ravagée par les Normands qui remontaient la Seine. Les faubourgs furent pillés et

brûlés en 841, 845, 856, 861. Les Parisiens fortifièrent leur ville, élevèrent des tours à l'extrémité du Petit-Pont et du Grand-Pont de la Cité (aujourd'hui pont Saint-Michel et pont au Change), et, dirigés par le comte Eudes et l'évêque Gozlin, soutinrent, en 885 et 886, un siége de treize mois, qui a été chanté dans un poëme latin par un contemporain, Abbon, moine de Saint-Germain des Prés. Le comte Eudes, déjà duc de France, fut proclamé roi en 888, après la déposition de Charles le Gros. Robert, frère du comte Eudes, eut pendant un an le titre de roi (922-923). Le fils de Robert, Hugues le Grand, comte de Paris et duc de France, eut lui-même pour fils et pour successeur, dans son comté et son duché, Hugues Capet, qui fut proclamé roi de France, dans l'assemblée de Noyon, en 987.

IV. — Paris sous la troisième race des rois de France.

Hugues Capet établit son séjour à Paris, dans le palais nommé aujourd'hui le Palais de Justice, et ses successeurs continuèrent d'y résider jusqu'à Charles VII, qui l'abandonna au parlement. La fortune de Paris fut désormais associée à la fortune de la royauté. Dès la fin du onzième siècle, les écoles de Paris sont célèbres; on l'appelle déjà la *ville des lettres ;* l'*école épiscopale* a des maîtres comme Adam du Petit-Pont, Pierre Comestor, Michel de Corbeil, Pierre le Chantre, et surtout Guillaume de Champeaux; elle est éclipsée par l'illustre Abailard, qui plante le *camp de ses écoles* sur la montagne Sainte-Geneviève. Les abbayes, les églises se multiplient (Saint-Victor, Sainte-Geneviève des Ardents, Saint-Pierre aux Bœufs, Saint-Jacques la Boucherie, la léproserie de Saint-Lazare, la commanderie de Saint-Jean-de-Latran, etc.). Déjà un *prévôt du roi* gouverne la ville et y fait la police; sa cour siége au grand Châtelet, et la ville est protégée par une nouvelle enceinte sous Louis VI. Les Croisades développent l'industrie de Paris, la population augmente; les

Templiers y établissent le palais fortifié qui doit devenir le centre de l'Ordre, et autour duquel se forme un quartier tout entier. L'évêque Maurice de Sully jette les fondements de Notre-Dame, sous Louis VII ; et déjà la promenade du Pré-aux-Clercs, à l'ouest de la ville, a quelque célébrité.

Sous Philippe-Auguste, Paris devient une véritable capitale ; le roi fait paver les premières rues, qui forment la *croisée de Paris;* on lui doit des aqueducs, des fontaines, des halles, des églises, des couvents, le vieux Louvre, dont la grosse *Tour* devient le symbole de la suzeraineté royale et la prison des grands vassaux rebelles. Le *Parloir aux Bourgeois* est transféré près du grand Châtelet, sur le quai de la Mégisserie ; les écoles de Paris sont réunies en *Université*, qui prend le titre de fille aînée des rois ; elle a des priviléges, et ses 20,000 écoliers, venus de toutes les parties de l'Europe, forment sur la rive gauche une ville entière, qu'on appellera souvent le *quartier latin.* Une nouvelle enceinte fortifiée montre les progrès de la Cité ; elle va, sur la rive gauche, de la *Tournelle* à la *Tour de Nesle* (près de l'Institut) ; et, sur la rive droite, de la *Tour qui fait le coin* (près du pont des Arts) à la *Tour Babel* ou *Barbeau* (près du port Saint-Paul). Il y a 14 portes et plusieurs poternes ; la muraille est garnie de nombreuses tours rondes.

Sous saint Louis (1226-1270), les églises, les couvents, les colléges se multiplient ; on construit la Sorbonne, la Sainte-Chapelle, les Quinze-Vingts, etc. Le célèbre prévôt, Étienne Boileau, établit à côté du *guet royal*, le *guet des métiers*, pour assurer l'ordre dans la ville ; il fait rédiger le *Livre des métiers*, comprenant les statuts et règlements des nombreuses corporations qui attestent les progrès de l'industrie parisienne ; le chef de la bourgeoisie prend le nom de *prévôt des marchands.* Sous les successeurs de Louis IX, les progrès continuent ; les ordres religieux enseignants font partie de l'Université ; beaucoup de nouveaux colléges sont fondés (Navarre, Bayeux, Laon, Montaigu, du Plessis, Narbonne, Lisieux, etc.) ; le *Parlement*

royal est installé à demeure dans Paris, et la turbulente confrérie des *clercs de la Basoche* s'organise autour de la grande cour judiciaire. Paris, qui s'est soulevé contre les mesures fiscales de Philippe le Bel, voit les premiers états généraux réunis en 1302, et assiste au supplice de Jacques de Molay, le grand maître des Templiers, en 1314, puis à celui d'Enguerrand de Marigny, conduit au gibet de Montfaucon.

Au quatorzième siècle, Paris commence à montrer son génie révolutionnaire ; le Parloir aux bourgeois a été transféré à la *Maison des Piliers*, sur la Grève ; c'est de là qu'Étienne Marcel, le célèbre prévôt des marchands, dirige la bourgeoisie et cherche à s'emparer du pouvoir que la royauté semble incapable d'exercer, soit dans les états généraux, réunis à Paris, de 1355 à 1358, soit en armant les Parisiens, et en leur donnant, comme signe de ralliement, le chaperon rouge et bleu, soit en présidant à la défense de la ville, après la défaite de Poitiers. On reconstruisit la muraille extérieure, on la garnit de 750 guérites et de canons, on agrandit l'enceinte septentrionale, qui partit de la tour *de Billy*, près de l'Arsenal, et alla jusqu'à la tour du Bois, près des Tuileries. Lorsque la paix fut rétablie, Charles V fit élever, à l'est de la ville, la Bastille Saint-Antoine, au moment où il établissait la demeure royale dans l'hôtel Saint-Paul, et abandonnait au Parlement l'ancien palais des rois, qui devint le Palais de Justice. — Sous Charles VI, Paris fut encore le théâtre de nouvelles révoltes ; les Maillotins, en 1382 ; plus tard la faction des bouchers ou Cabochiens ensanglanta la ville ; les massacres des Armagnacs, en 1418, préparèrent la domination des Anglais, qui restèrent maîtres de Paris jusqu'en 1436. Le connétable de Richemont rétablit alors l'autorité de Charles VII, qui rentra dans sa capitale désolée, en 1437. A la fin du quinzième siècle et au seizième, les rois résidèrent rarement à Paris ; mais la ville répara rapidement ses pertes ; Louis XI, qui en comprenait toute l'importance, flatta les bourgeois, augmenta leurs priviléges, or-

ganisa leurs milices en 72 compagnies, fit paver les rues, creusa des égouts, éleva des boucheries, de nouveaux ponts, établit une police plus régulière, et favorisa le développement du commerce et de l'industrie. Malgré l'opposition de l'Université, toujours très-puissante, il protégea les premiers imprimeurs, élèves de Jean Fust. A l'époque de la Renaissance, de nouveaux monuments embellirent Paris; sous François Ier, le Louvre, l'hôtel de Cluny, l'hôtel de la Trémoille, le Collége de France, l'Imprimerie royale, la fontaine des Innocents, l'Hôtel de Ville, les églises Saint-Merri et Saint-Eustache; sous les auspices de Catherine de Médicis, les Tuileries, l'hôtel de Soissons, les colléges de Clermont et des Grassins, etc. La *juridiction des juges et consuls* fut le premier tribunal de commerce créé en 1563; les premières rentes sur l'Hôtel de Ville furent instituées sous François Ier.

Mais Paris fut encore, pendant les guerres de religion, le théâtre de terribles événements : Saint-Barthélemi, en 1572; organisation de la Ligue, journée des Barricades, 12 mai 1588; révolte contre Henri III; siéges de Paris, 1589, 1590, 1592; états de la Ligue, 1593. L'année suivante, la haute bourgeoisie de Paris s'entendit avec le gouverneur Brissac, pour livrer la ville à Henri IV, qui y rentra en 1594. Pendant le règne de ce prince, on acheva les Tuileries, la galerie du Louvre, l'Arsenal, l'Hôtel de Ville, le Pont-Neuf; on construisit la place Dauphine et la place Royale; le quartier du Marais fut commencé, la foire Saint-Germain devint très-populaire, et le quartier Saint-Germain fut relié à la Seine et au pont Neuf. Paris méritait les éloges de Montaigne, qui écrivait alors : « Paris a mon cœur dès mon enfance... Je l'aime tendrement jusques à ses verrues et à ses taches. Je ne suis François que par cette grande cité, grande en peuples, [illegible] en félicité de son assiette, mais surtout gran[illegible] rable en variété et diversité de commod[illegible] la France est l'un des plus nobles ornem[illegible] Sous Louis XIII, l'évêché de Paris fut [illegible]

vêché, 1623 ; une nouvelle enceinte, avec fossés, bastions, courtines, s'étendit, en 1626, de la porte Saint-Denis à la porte de la Conférence sur la Seine (près de la place de la Concorde) ; des quartiers nouveaux furent construits, avec de riches hôtels ; Marie de Médicis fit élever le palais du Luxembourg ; Richelieu, le Palais-Cardinal, plus tard Palais-Royal ; Anne d'Autriche, le Val-de-Grâce. L'aqueduc d'Arcueil amena sur la rive gauche les eaux de Rungis ; le Jardin des Plantes fut créé, 1626 ; le Cours-la-Reine fut planté ; beaucoup d'églises, de couvents furent élevés ; l'Académie française fut fondée à Paris, au moment où les théâtres de Bourgogne, du Marais, etc., commençaient à donner des chefs-d'œuvre.

Avec la Fronde, les troubles recommencèrent à Paris, qui vit la deuxième journée des Barricades, 1648, fut assiégé par l'armée royale commandée par Condé, 1649, et assista à la bataille du faubourg Saint-Antoine, où Condé, devenu rebelle, ne fut sauvé que par le canon de la Bastille, 1652. Paris fut puni, perdit ses priviléges et ses magistrats et cessa d'être la résidence de la cour, qui habita dès lors Saint-Germain, puis Versailles. La capitale n'en garda pas moins son importance les anciennes murailles furent renversées et remplacées par des boulevards, de la porte Saint-Antoine à la porte Saint-Honoré ; les faubourgs Saint-Antoine, du Temple, Saint-Martin, Saint-Denis, Montmartre, Saint-Victor, Saint-Marcel, Saint-Jacques, les quartiers du Luxembourg, Saint-Germain-des-Prés, des Invalides, firent partie de la ville, divisée alors en 20 quartiers jusqu'en 1790. Un lieutenant de police (La Reynie, puis d'Argenson) mit fin au désordre de la capitale, 1666 ; elle fut éclairée par 6,500 lanternes à chandelles. les rues furent assainies ; il y eut des voitures publiques ou *fiacres*, des marchés, des casernes ; on multiplia les ponts, les places, les portes triomphales, les maisons religieuses ; on acheva les Tuileries ; on planta les Champs-Élysées ; on éleva le collége des Quatre-Nations, la Salpêtrière, la colonnade du Louvre, les Invalides, l'Observatoire, la manufacture des Gobelins, la Bibliothèque royale ; on créa de nouvelles aca-

démies. « Les provinciaux et les étrangers affluaient déjà dans *cette grande hôtellerie*, qui comptait plus de 500,000 habitants, le *vrai cœur du royaume*, disait Vauban, la *mère* commune de la France, par qui tous les peuples de ce grand État subsistent, et dont le royaume ne saurait se passer sans déchoir considérablement. »

Sous Louis XV, la prospérité de Paris continue; la rue Quincampoix, la place Vendôme, l'hôtel de Soissons, sont les théâtres des folies du système de Law; l'Opéra est dans tout son éclat; le cimetière Saint-Médard voit les extravagances des convulsionnaires. Paris est de plus en plus la ville des lettres et des idées; ses cafés sont célèbres comme ses salons; ses écrivains font l'éducation de la société polie en Europe. On bâtit de nombreux hôtels pour les financiers comme pour les grands seigneurs, mais peu de monuments religieux; citons l'École militaire, la halle aux Blés, l'hôtel des Monnaies, l'église Sainte-Geneviève, la place Louis XV; mais les lieux de réunion et de plaisir, comme les théâtres, se multiplient. Paris s'enrichit d'institutions utiles et bienfaisantes sous Louis XVI (marchés, halles, ponts, hôpitaux, écoles, etc.). Le mur d'octroi est construit par les fermiers généraux en 1786.

V. — Paris depuis 1789 jusqu'à nos jours.

Depuis le commencement de la Révolution, l'histoire de Paris se confond de plus en plus avec l'histoire de la France. L'agitation du Palais-Royal prépare la prise de la Bastille, qui est démolie, 14 juillet 1789; Paris est gouverné par une municipalité, qui se compose d'un maire, de 16 administrateurs, de 32 conseillers; réunis aux 96 notables, ils forment le conseil général de la Commune, qui a un procureur; la milice parisienne forme la garde nationale, avec la cocarde tricolore; la ville est divisée en 48 sections. Paris, avec ses clubs des Jacobins et des Cordeliers, avec son armée révolutionnaire, domine la Convention et la France. C'est Paris qui voit toutes les

1.

grandes et terribles journées de la Révolution, les supplices de la Terreur, les fêtes du Consulat et de l'Empire, la double chute de Napoléon Ier. Les alliés entrent deux fois à Paris, avril 1814 et juillet 1815, et les deux traités de Paris, 30 mai 1814 et 20 novembre 1815, consacrent deux fois la défaite et la désolation de la France. De nombreux monuments ont été élevés pendant cette période, et l'administration de la ville a été confiée, en l'an VIII, à deux préfets, l'un pour tout le département, l'autre chargé spécialement de la police; elle a été elle-même divisée en 12 arrondissements avec 12 maires. Sous la Restauration (1815-1830), et sous le gouvernement de Louis-Philippe (1830-1848), Paris, de plus en plus la capitale du monde civilisé, n'a cessé d'être agité par le souffle de l'esprit moderne, par les passions et par les excès du libéralisme. Ce n'est pas dans un court résumé qu'il est possible d'indiquer, même sommairement, toutes les transformations, tous les embellissements de la capitale; rappelons seulement l'immense travail des fortifications de 1841 à 1846.

Après les troubles de la seconde République (journée du 15 mai, journées de juin, coup d'État du 2 décembre 1851), les grands travaux ont été poursuivis sous la présidence du prince Louis-Napoléon et sous le second empire avec la plus étonnante activité. En 1860, le mur d'octroi a disparu, et la ville s'est étendue jusqu'à la limite des fortifications, englobant dans sa vaste enceinte les communes environnantes. Un traité célèbre y a été conclu en 1856, après la guerre de Crimée, entre les grandes puissances de l'Europe, et deux expositions universelles, en 1855 et 1867, y ont montré les merveilles accumulées de l'industrie moderne.

Après le désastre de Sedan, la République fut de nouveau proclamée à l'Hôtel de Ville (4 septembre 1870). Pendant cinq mois (août 1870 — janvier 1871), Paris soutint un siége à jamais mémorable, et prouva à l'Europe que la cité des arts et des lettres savait supporter les

fatigues et les privations. A la fin du volume, en décrivant les environs de Paris, nous signalerons les lieux qui ont été le théâtre des divers incidents de la lutte.

Le 18 mars 1871, la Commune fut proclamée à l'Hôtel de Ville. M. Thiers, chef du pouvoir exécutif, dut se retirer avec tous les ministres à Versailles, siége de l'Assemblée nationale. Après une lutte de sept jours (21-28 mai), le gouvernement légal mit fin au règne de la Commune ; mais celle-ci avait eu le temps d'abattre ou d'incendier un certain nombre de monuments qui, du reste, au moment où nous écrivons (1874), sont ou seront bientôt réédifiés ou restaurés (1).

CHAPITRE II.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX : LES CHEMINS DE FER, LES VOITURES, LES HOTELS, LES RESTAURANTS, LES TABLES D'HOTE, LES CAFÉS ET LES MARCHANDS DE COMESTIBLES, LE SERVICE DES POSTES ET DES TÉLÉGRAPHES, LES MAISONS DE BANQUE, LES LÉGATIONS, LES MINISTÈRES ET LES GRANDES ADMINISTRATIONS, LES JOURS ET HEURES D'ENTRÉE AUX MUSÉES ET MONUMENTS.

I. — Les chemins de fer.

Avant l'établissement des chemins de fer, les voyageurs étaient amenés par les diligences jusqu'au centre de Paris, rue Notre-Dame-des-Victoires, et rue Montmartre, par les Messageries impériales; rue Saint-Honoré, près des Halles,

1 La plus grande partie de cette notice historique a été empruntée au *Dictionnaire encyclopédique d'histoire et de géographie*, par L. Grégoire. Paris, Garnier frères.

par l'entreprise Laffitte et Caillard; d'autres voitures, pour les environs de Paris, dans un rayon de 20 à 30 lieues, avaient leur bureau rue du Bouloi.

Ceci est aujourd'hui de l'histoire ancienne : depuis longtemps les diligences ont fait place aux chemins de fer. Paris a huit gares principales, trois sur la rive gauche et cinq sur la rive droite.

1° Gare du Nord, *rive droite*, Xe arrondissement, rue de Dunkerque, 18, place Roubaix.

Administration : à la gare, rue de Dunkerque, 18, place Roubaix.

Bureau central pour expéditions de grande et de petite vitesse :
— — rue du Bouloi, 21;
Bureaux pour messageries seulement :
— — place de la Bourse, 6;
— — rue Saint-Martin, 326;
— — rue Bonaparte, 59;
— — gare du Nord;
— — rue Aubry-le-Boucher, 24;
Bureaux pour voyageurs seulement :
— — rue de Rivoli, 168 (hôtel du Louvre);
— — rue de Rivoli, 170 (hôtel de la Place du Palais-Royal);
— — rue de Rivoli, 202 (hôtel de Rivoli);
— — rue de Rivoli, 226 (hôtel de Windsor);
— — rue Saint-Honoré, 211 (hôtel Saint-James);
— — rue Saint-Honoré, 223 (hôtel de Lille et d'Albion):
— — rue de l'Arcade, 17 (hôtel Bedford);
— — boulevard des Capucines, 12 (Grand-Hôtel).

2° Gare de l'Est, *rive droite*, Xe arrondissement, rue et place de Strasbourg.

Administration : à la gare, rue et place de Strasbourg.
Bureaux pour expéditions :
— — rue du Bouloi, 9;
— — boulevard Sébastopol, 34, et rue Quincampoix, 47 et 49;
— — place de la Bastille (gare du chemin fer de Vincennes);
— — place Saint-Sulpice, 6;

— — rue Basse-du-Rempart, 50 (boulevard des Capucines).

3° Gare de Vincennes, *rive droite*, XIIe arrondissement, place de la Bastille. Cette gare, comme la précédente, appartient à la Compagnie de l'Est.

Administration et bureaux d'expédition, comme ci-dessus, *Gare de l'Est*.
Service d'omnibus : stations, place de la Bastille; place de la Bourse; boulevard des Capucines.

4° Gare de Lyon, *rive droite*, XIIe arrondissement, boulevard Mazas, 20, près de la Bastille. Elle appartient à la Compagnie de Paris-Lyon-Méditerranée.

Direction : rue Saint-Lazare, 88.
Bureaux pour expéditions et voyageurs :
— — rue des Petites-Écuries, 11 ;
— — rue Saint-Lazare, 88;
— — rue Coq-Héron, 6 ;
— — rue de Rambuteau, 6 (bureau central);
— — rue de Rennes, 45.

5° Gare d'Orléans, *rive gauche*, XIIIe arrondissement; quai d'Austerlitz.

Direction : place Walhubert, 1.
Service central, rue de Londres, 8.
Bureaux spéciaux de factage :
— — rue Coq-Héron, 17 ;
— — rue Chabrol, 53 ;
— — boulevard de Sébastopol, 34.
Bureaux pour voyageurs et messageries :
— — rue Saint-Honoré, 130, et Jean-Jacques Roussseau, 18 (bureau central);
— — rue Notre-Dame-des-Victoires, 28 :
— — rue de Londres, 8 ;
— — rue Le Peletier, 5 ;
— — rue Notre-Dame-de-Nazareth, 30 ;
— — rue de Babylone, 7 ;
— — place Saint-Sulpic[illegible]
— — place de la Made[illegible]

6° Gare de Sceaux et Orsay, *rive g*[illegible]

dissement, place d'Enfer. Elle appartient comme la précédente à la Compagnie d'Orléans.

Direction et service central, comme ci-dessus, *Gare d'Orléans*.
Bureaux pour voyageurs et messageries :
— — place Saint-Sulpice, 5;
— — rue Saint-Honoré, et Jean-Jacques Rousseau, 18 ;
— — rue de Londres, 8;
— — rue Notre-Dame-des-Victoires, 28.

7° Gare de l'Ouest (*ligne de Normandie*), *rive droite*, VIIIe arrondissement, rue d'Amsterdam, 9.

Administration : rue d'Amsterdam, 13, et rue Saint-Lazare, 110.
Bureaux succursales pour messageries :
boulevard et impasse Bonne-Nouvelle et rue de l'Echiquier, 27 ;
— — place Saint-André-des-Arts, 9 ;
— — rue du Bouloi, 7 et 9 ;
— — rue Palestro, 7;
— — rue du Perche, 9;
— — place de la Bastille (Chemin de fer de Vincennes.)
Bureau spécial pour l'exportation :
rue de l'Échiquier, 27, et impasse Bonne-Nouvelle, 3.

8° Gare de l'Ouest (*ligne de Bretagne*), *rive gauche*, XVe arrondissement, boulevard Montparnasse, 44. Elle appartient, comme la précédente, à la Compagnie de l'Ouest.

Administration : rue d'Amsterdam, 13, et rue Saint-Lazare, 110.
Bureaux succursales pour messageries, comme ci-dessus, *Gare de l'Ouest* (*ligne de Normandie*), *rive droite*.

Chemin de ceinture. Un chemin de fer de ceinture dessert tous les points de la circonférence de Paris : ce chemin de fer compte les stations qui suivent :

Paris (Saint-Lazare) ; Batignolles; Courcelles-Levallois; Neuilly (Porte-Maillot); avenue du Général-Uhrich (de l'Impératrice); Passy ; Auteuil; Point-du-Jour ; Grenelle ; Vaugirard-Issy ; Ouest-ceinture ; Montrouge ; la Glacière-Gentilly ; la Maison-Blanche ; Orléans-ceinture ; la Rapée-Bercy ; avenue de Vincennes; Charonne; Ménilmon-

tant; Belleville-Villette; pont de Flandre; la Chapelle-Saint-Denis; boulevard Ornano; avenue de Saint-Ouen; avenue de Clichy; Courcelles-ceinture.

Le chemin de fer de ceinture, d'abord destiné uniquement au transport des marchandises entre les diverses gares des voies ferrées qui rayonnent de Paris sur les départements, a été livré au public par sections; la première section, celle qui, allant de la gare de l'Ouest, touchait à celles du Nord, de l'Est, de Lyon et enfin d'Orléans, avait des trains de voyageurs dès le 14 juillet 1862; la seconde section, celle de la rive gauche, partant de la gare d'Auteuil, se dirigeant vers la route de Boulogne, franchissant la Seine sur un pont métallique et opérant sa jonction avec le chemin de fer d'Orléans, par une ligne de raccordement, n'a été ouverte que le 25 février 1867; il restait, pour compléter cette voie circulaire, à relier cette seconde section à la première; il a fallu pour cela construire divers ouvrages d'art, notamment l'énorme viaduc qui permet aux chemins de l'Ouest de franchir la place d'Europe aux Batignolles, et ces travaux ont été terminés l'année suivante.

A leur arrivée en gare, les voyageurs trouvent des omnibus et des voitures particulières. Ceux qui connaissent bien Paris pourront profiter de l'économie qu'offre l'omnibus, s'il y en a pour le quartier où ils se rendent; mais ceux qui sont encombrés de bagages ou qui connaissent peu ou ne connaissent pas du tout la capitale feront mieux de prendre une voiture particulière. Nous donnerons plus loin les tarifs.

II. — Les voitures.

Les voitures publiques de Paris comprennent : 1° les voitures de grande remise; 2° les voitures de place et de remise; 3° les omnibus ordinaires; 4° les omnibus spéciaux des chemins de fer; 5° les omnibus sur rails; 6° les bateaux-omnibus.

Les cochers, sauf pour les omnibus, doivent remettre

aux voyageurs une carte portant le numéro de la voiture, afin de faciliter les réclamations en cas de discussion ou de perte d'objets. Les objets perdus doivent être réclamés à la préfecture de police.

1° VOITURES DE GRANDE REMISE.

On nomme voitures de grande remise celles qu'on loue de gré à gré, à la demi-journée, à la semaine, au mois ou à l'année, et qui n'ont pas le droit de stationner sur la voie publique pour se louer à l'heure ou à la course.

Les voitures de grande remise sont très-diverses de forme, ne portent pas de numéro apparent, et on en débat le prix d'avance chez les loueurs. Ces prix varient de 25 à 40 fr. environ pour une journée; il est ordinairement de 600 à 700 francs par mois, gratification du cocher comprise. Voici l'adresse des principaux établissements, en général situés dans les quartiers riches, ou l'on peut se procurer ces voitures :

Compagnie générale des voitures de Paris, société anonyme; siége social, place du théâtre français, 1. — Service de la grande remise de la Compagnie générale, rue Basse-du-Rempart, 50 bis.

Compagnie Parisienne des équipages de grande remise; siége social : rue de l'Université, 153. — Principaux établissements de la Compagnie : rue Boissy-d'Anglas, 7; — rue de Ponthieu, 55; — rue d'Astorg, 11; — rue de l'Université, 158.

En outre, il y a à peu près 200 loueurs de grande remise, parmi lesquels nous citerons ceux qui demeurent aux adresses suivantes :

Brion, rue Basse-du-Rempart, 48;
Daux-Bryard, rue d'Aguesseau, 8;
Garnier, boulevard Malesherbes, 21;
Matar, rue Saint-Lazare, 92;
Guiot et Brandin, rue Boissy-d'Anglas, 35;
Languet et Cie, rue Saint-Lazare, 83, et Chaussée-d'Antin, 49;
Rivière, avenue Marbeuf, 10 et 12.

2° VOITURES DE PLACE ET DE REMISE.

On nomme voitures de place celles qui stationnent sur la voie publique, et voitures de place et de remise ou voitures mixtes, les voitures qui acquièrent le droit de prendre des voyageurs sur les places moyennant le versement d'une certaine somme dans les caisses de la ville.

Les voitures de place et les voitures de place et de re mise sont assujetties à un tarif, qui fixe le maximum du prix que peuvent réclamer les cochers.

Les cochers sont tenus de se rendre au domicile du voyageur pour y charger. Lorsqu'ils sont loués à l'heure, ils doivent suivre l'itinéraire indiqué par le voyageur, et faire marcher les chevaux de manière à parcourir au moins 8 kilomètres à l'heure.

La première heure est due intégralement, lors même qu'elle ne serait pas écoulée. Le temps excédant se paye par fractions de 5 minutes.

Les cochers pris à la course ou à l'heure avant minuit 30 minutes, qui arrivent à destination après cette heure, n'ont droit qu'au prix fixé pour le jour, pour la course ou pour la première heure.

Les cochers sont tenus d'effectuer le chargement et le déchargement des colis. — L'usage est de donner aux cochers un léger pourboire ; mais dans aucun cas ils ne peuvent l'exiger.

Le tarif actuellement en vigueur a été fixé par une ordonnance préfectorale du 24 mai 1866.



Ce tarif est indiqué par le tableau suivant.

TARIF DANS L'INTÉRIEUR DE PARIS.

	De 6 heures du matin en été (du 31 mars au 1er octobre) et de 7 heures du matin en hiver (du 1er octobre au 31 mars) à minuit 30 minutes.		De minuit 30 minutes à 6 heures du matin en été, et à 7 h. du matin en hiver	
	La course.	L'heure.	La course.	L'heure.
Voitures de place et voitures de remise chargeant sur la voie publique :	—	—	—	—
A 2 et 3 places......	1 50	2 »	2 25	2 50
A 4 et 5 places......	1 70	2 25	2 50	2 75
Voitures de remise prises dans les lieux de remisage :				
A 2 et 3 places......	1 80	2 25	3 »	3 »
A 4 et 5 places......	2 »	2 50	3 »	3 »

TARIF AU DELA DES FORTIFICATIONS.

Bois de Boulogne Bois de Vincennes et communes contiguës à Paris.	De 6 heures du matin à minuit en été, et à 10 heures du soir en hiver	
	quand les voyageurs rentreront avec la voiture dans Paris	quand les voyageurs quitteront la voiture hors des fortifications
Voitures de place et voitures de remise chargeant sur la voie publique :	La course et l'heure —	Indemnité de retour —
A 2 et 3 places............	2 50	1 »
A 4 et 5 places............	2 75	1 »
Voitures de remise prises dans les lieux de remisage.		
A 2, 3, 4 et 5 places.......	3 »	2 »

Indemnité pour le transport des colis confiés au cocher : 1 colis, 25 cent.; 2 colis, 50 cent.; 3 colis et au-dessus, 75 cent.

3° OMNIBUS ORDINAIRES.

La Compagnie générale des omnibus de Paris a son siége rue Saint-Honoré, n° 155; elle a organisé des services sur 32 lignes distinguées par des lettres alphabétiques, par la couleur des lanternes et par celle de la caisse, sur les côtés de laquelle du reste se trouve indiqué le parcours général. Il y a dans chaque omnibus 14 places d'intérieur à 30 centimes, et 10 places d'impériale à 15 centimes. Quand l'omnibus ne peut plus recevoir de monde, le receveur l'indique au moyen du mot *complet* inscrit sur une tablette mobile au-dessus de la porte.

Il est établi, de distance en distance, des bureaux de correspondance où les voyageurs peuvent changer de ligne sans surtaxe, pourvu qu'ils aient réclamé, en payant leur place, un bulletin de correspondance. Les voyageurs de l'impériale doivent payer 30 centimes pour jouir de la correspondance. Ce bulletin doit être remis au conducteur au moment où l'on monte en voiture. Voici l'itinéraire direct des 32 lignes; les lettres en **GRASSES** indiquent les lignes de correspondance.

LIGNE **A**, D'AUTEUIL AU PALAIS-ROYAL.

Lanternes à feu rouge, caisse jaune.

Place de l'Embarcadère (d'Auteuil). — Rue d'Auteuil. — Rue de la Fontaine. — Rue Boulainvilliers. — Rue de Passy; place de la mairie de Passy, correspondance : **AB**. — Rue Benjamin-Delessert. — Rampe du Trocadéro. — Quai de Billy; pont de l'Alma, correspondance : **AD**. — Cours-la-Reine; correspondance : **AC**, **AF**. — Place de la Concorde. — Rue de Rivoli. — Rue de Rohan. — Place du Théâtre-Français; place du Palais-Royal, correspondance : **D**, **G**, **H**, **Q**, **R**, **X**, **Y**.

LIGNE **B**, DU TROCADÉRO A LA GARE DE STRASBOURG.

Lanternes à feu rouge et feu vert, caisse jaune.

Avenue du Roi-de-Rome. — Rue de Lonchamps. — Rue de Chaillot. — Avenue des Champs-Élysées; n° 62, correspondance : **C**. — Rue de Morny; Saint-Philippe du Roule, correspondance : **D**, **R**, **AB**. —

Rue Abattucci ; boulevard Malesherbes, 51. — Rue de la Pépinière, correspondance : **AF**. — Rue Saint-Lazare; place du Havre, 15, correspondance : **F, X**. — Rue de Châteaudun (Cardinal Fesch); correspondance : **H, I, AC**. — Rue Lafayette; n° 79, correspondance : **J, T, AC**. — Rue Papillon. — Rue de Paradis-Poissonnière. — Rue de la Fidélité. — Boulevard de Strasbourg. — Rue de Strasbourg ; n° 1, correspondance : **AG, L, AH**.

LIGNE C, DE NEUILLY AU LOUVRE.

Lanternes à feu rouge, caisse jaune.

Avenue de Neuilly. — Avenue de la Grande-Armée. — Rond-point de l'Étoile. — Avenue des Champs-Élysées; n° 62, correspondance : **B**. — Place de la Concorde. — Rue de Rivoli. — Rue du Louvre correspondance : **G, Q, R, S, V, I**.

NOTA. Les Champs-Élysées sont interdits en semaine, de 3 à 6 heures, et les dimanches et fêtes, de 2 à 7 heures. Les voitures de cette ligne passent alors par le faubourg Saint-Honoré.

LIGNE D, DES TERNES AU BOULEVARD DES FILLES-DU-CALVAIRE.

Lanternes à feu rouge, caisse jaune.

Avenue des Ternes ; place des Ternes, correspondance : **M**. — Rue du Faubourg-Saint-Honoré; Saint-Philippe-du-Roule, correspondance : **B, AB, R**. — Rue Royale-Saint-Honoré. — Place de la Madeleine ; n° 27, correspondance : **E, AB, AF, AC, X**. — Rue Duphot. — Rue Saint-Honoré; n° 155, correspondance : **A, G, H, Q, R, X, Y**; rue du Louvre, correspondance : **I, S, V**. — Rue de la Tonnellerie. — Pointe Saint-Eustache; correspondance : **F, J, U**. — Rue Turbigo. - Rue Réaumur. — Rue de Bretagne. — Rue des Filles-du-Calvaire. — Boulevard du Temple; cirque d'hiver, correspondance : **E, O, A H**.

LIGNE E, DE LA MADELEINE A LA BASTILLE.

Lanternes à feu rouge, caisse jaune.

Boulevard de la Madeleine ; place de la Madeleine, correspondance : **AB, AF, D, AC, X**. — Boulevard des Capucines. — Boulevard des Italiens ; n° 8, correspondance : **H, AB**. — Boulevard Montmartre. — Boulevard Poissonnière. — Boulevard Bonne-Nouvelle. — Porte Saint-Denis; correspondance : **N, K**. — Boulevard Saint-Denis. — Porte Saint-Martin ; correspondance : **L, T, Y**. — Boulevard Saint-Martin. — Boulevard du Temple; n° 78, correspondance : **AD, N, AE, AH**. — Boulevard des Filles-du-Calvaire ; cirque d'hiver, correspondance : **D, O**. — Boulevard Beaumarchais; Bastille, correspondance : **F, P, R, S, Q, Z**.

LIGNE F, DE LA PLACE WAGRAM A LA BASTILLE.

Lanternes à feu rouge, caisse brun foncé.

Boulevard Malesherbes. — Rue Jouffroy. — Rue d'Asnières. — Rue de Lévis. — Rue de Constantinople. — Rue de Rome. — Rue Saint-Lazare. — Place du Havre ; correspondance : **B, X.** — Rue du Havre. — Rue Auber. — Place de l'Opéra. — Rue du Quatre-Septembre. — Place de la Bourse; correspondance : **AB, I, V.** — Rue Notre-Dame-des-Victoires. — Rue Vide-Gousset. — Place des Victoires. — Rue de Catinat; correspondance: **I, N, V.** — Rue de la Vrillière. — Rue Croix-des-Petits-Champs ; même correspondance que rue Catinat. — Rue Coquillère. — Pointe Sainte-Eustache; correspondance : **D, J, U.** — Rue de Rambuteau; correspondance : **T.** — Rue des Francs-Bourgeois. — Rue Neuve-Sainte-Catherine. — Rue des Vosges. — Boulevard de Beaumarchais. — Place de la Bastille ; rue Saint-Antoine, et boulevard Beaumarchais, correspondance : **E, P, Q, R, S, Z, AH.**

LIGNE G, DE BATIGNOLLES-MONCEAUX AU JARDIN DES PLANTES.

Lanternes à feu vert, caisse brun clair.

Rue des Batignolles. — Boulevard des Batignolles ; boulevard de Clichy, correspondance : **H, M.** — Rue de Clichy. — Rue Saint-Lazare. — Rue de la Chaussée-d'Antin. — Rue Louis-le-Grand. — Rue du Port-Mahon. — Rue d'Antin. — Rue du Marché-Saint-Honoré. — Rue Saint-Honoré; n° 155, correspondance : **A, D, H, Q, R, X, Y.** — Rue de Rivoli; rue du Louvre, correspondance : **C, V, S, I.** — Place du Châtelet; rue Saint-Denis, 4, correspondance : **AG, J, S, O, AD, U, R, Q, K.** — Quai de Gesvres. — Pont Notre-Dame. — Rue de la Cité. — Quai Montebello. — Quai de la Tournelle. — Rue de Poissy. — Boulevard Saint-Germain ; n° 14, correspondance : **I, T, Z.** — Rue du Cardinal-Lemoine. — Rue Saint-Victor. — Rue Linné; fontaine Cuvier, correspondance : **U.** — Rue Cuvier.

LIGNE H, DE CLICHY A L'ODÉON.

Lanternes à feu rouge, caisse jaune.

Avenue de Clichy. — Boulevard de Clichy; boulevard des Batignolles, 43, correspondance : **G, M.** — Rue Fontaine. — Rue Notre-Dame-de-Lorette. — Rue Fléchier. — Rue de Châteaudun (Cardinal-Fesch); correspondance : **B, I, AC.** — Rue Le Peletier. — Boulevard des Italiens ; n° 8, correspondance : **AB, E.** — Rue de Richelieu. — Rue Saint-Honoré; n° 155, correspondance : **A, D, R, Q, X, Y, G.** — Place du Palais-Royal. — Rue de Rivoli. — Place du Carrousel. — Pont des Saints-Pères. — Rue des Saints-Pères. — Rue Taranne. — Rue du Dragon. — Croix-Rouge; rue de Grenelle, 4, correspon-

dance : **V.** — Rue du Vieux-Colombier. — Place Saint-Sulpice; correspondance : **L, O, AF, Z.** — Rue Saint-Sulpice. — Rue de Tournon. — Rue de Vaugirard. — Odéon.

LIGNE I, DE LA PLACE PIGALLE A LA HALLE AUX VINS.

Lanternes à feu rouge, caisse verte.

Place Pigalle; correspondance : **M.** — Boulevard Rochechouart. — Rue des Martyrs. — Rue Fléchier. — Rue de Châteaudun (Cardinal-Fesch); correspondance : **B, AC, H.** — Rue du Faubourg-Montmartre. — Rue Drouot. — Rue Richelieu. — Rue de la Bourse. — Place de la Bourse; correspondance : **AB, F, V.** — Rue Vivienne. — Rue Neuve-des-Petits-Champs. — Rue de la Feuillade. — Place des Victoires. — Rue Croix-des-Petits-Champs; correspondance : **N, F, V.** — Rue Saint-Honoré; rue du Louvre; correspondance : **C, D, G, R, S, Q.** — Rue de l'Arbre-Sec. — Rue de Rivoli. — Rue du Pont-Neuf. — Le Pont Neuf. — Quai des Orfévres. — Pont Saint-Michel. — Place Saint-Michel; correspondance : **AG, J, L, K.** — Quai Saint-Michel. — Quai Montébello. — Place Maubert. — Boulevard Saint-Germain; n° 14, correspondance : **Z, U, T, G.**

LIGNE J, DU BOULEVARD ROCHECHOUART A LA GLACIÈRE.

Lanternes à feu rouge, caisse jaune.

Boulevard Rochechouart; correspondance : **M, AH.** — Rue Rochechouart. — Rue Mayran. — Rue de Lafayette; n° 79, correspondance : **B, T, AC.** — Rue de Trévise. — Rue Geoffroy-Marie. — Rue du Faubourg-Montmartre. — Rue Montmartre. — Pointe Sainte-Eustache; correspondance : **D, F, U.** — Rue de la Tonnellerie. — Rue Saint-Honoré. — Rue des Halles. — Rue Saint-Denis; place du Châtelet; correspondance : **AD, AG, G, K, O, Q, R, S. U.** — Pont au Change. — Boulevard du Palais. — Pont Saint-Michel. — Place Saint-Michel; correspondance : **AG, I, L.** — Boulevard Saint-Michel; n° 21, correspondance : **K, Z, AG.** — Rue Soufflot; correspondance : **AF.** — Rue Saint-Jacques. — Rue du Faubourg-Saint-Jacques. — Boulevard Saint-Jacques. — Boulevard d'Italie.

LIGNE K, DE LA CHAPELLE AU COLLÉGE DE FRANCE.

Lanternes à feu vert et feu rouge, caisse jaune.

Grande rue de la Chapelle; correspondance : **M.** — Rue du Faubourg-Saint-Denis. — Rue de Dunkerque. — Boulevard Denain; n° 7, correspondance : **AC, AH, V.** — Boulevard de Magenta. — Rue du Faubourg-Saint-Denis. — Porte Saint-Denis; correspondance : **E, N, T.** — Rue Saint-Denis; n° 4, place du Châtelet, correspondance : **AD, AG, G, J, O, Q, R, S, U.** — Pont au Change. — Bou-

levard du Palais. — Pont Saint-Michel. — Place Saint-Michel; correspondance : **I, L.** — Boulevard Saint-Michel; n° 21, correspondance : **Z, J, AG.** — Rue des Écoles.

LIGNE **L**, DE LA VILLETTE A LA PLACE SAINT-SULPICE.

Lanternes à feu rouge, caisse jaune.

Rue de Flandre. — Boulevard de la Villette; correspondance : **M, AC.** — Rue de Lafayette. — Rue du Faubourg-Saint-Martin. — Rue de Strasbourg; correspondance : **AG, B, AH.** — Porte Saint-Martin; correspondance : **E, AE, N, T, Y.** — Rue Saint-Martin. — Pont Notre-Dame. — Rue de la Cité. — Petit-Pont. — Quai Saint-Michel. — Place Saint-Michel; n° 2, correspondance : **AG, I, J, K.** — Rue Saint-André-des-Arts. — Rue de Buci. — Rue de Seine. — Rue Saint-Sulpice. — Place Saint-Sulpice; correspondance : **O, AF, H, Z.**

LIGNE **M**, DE BELLEVILLE AUX TERNES.

Lanternes à feu vert et feu rouge, caisse jaune.

Boulevard de la Villette; correspondance : **AC, L.** — Boulevard de la Chapelle; correspondance : **K.** — Boulevard de Rochechouart; correspondance : **J, AH.** — Boulevard de Clichy; place Pigalle, correspondance : **I.** — Boulevard des Batignolles; correspondance : **G, H.** — Boulevard de Courcelles; correspondance : **AF.** — Place des Ternes; correspondance : **D.**

LIGNE **N**, DE BELLEVILLE A LA PLACE DES VICTOIRES.

Lanternes à feu rouge, caisse verte.

Rue de Belleville (autrefois rue de Paris); voitures pour l'église de Belleville. — Rue du Faubourg-du-Temple. — Place du Château-d'Eau; correspondance : **AE, AD, E, AH.** — Rue de Bondy. — Porte Saint-Martin; correspondance : **AE, L, T, Y.** — Porte Saint-Denis; correspondance : **E, T, K.** — Rue d'Aboukir. — Place des Victoires. — Rue Croix-des-Petits-Champs; correspondance : **F, I, V.** — Rue de la Vrillière. — Rue Catinat; correspondance : **F, I, V.**

LIGNE **O**, DE MÉNILMONTANT A LA CHAUSSÉE DU MAINE.

Lanternes à feu rouge et feu vert, caisse verte.

Rue Oberkampf; boulevard des Filles-du-Calvaire, corres[illegible] : **E, D, AH.** — Rue Commines. — Rue Froissart. — [illegible]

NOTA. — Au retour sur Belleville, les voitures [illegible] dinet et la place des Victoires.

Temple. — Rue de Rivoli; rue des Deux-Portes, correspondance : **T.** — Place du Châtelet; correspondance : **AG, G, J, K, Q, R, S, U, AD.** — Quai de la Mégisserie. — Pont Neuf. — Rue Dauphine. — Rue de l'Ancienne-Comédie. — Carrefour de l'Odéon. — Rue Saint-Sulpice. — Place Saint-Sulpice; correspondance : **AF, H, L, Z.** — Rue Bonaparte. — Rue de Vaugirard. — Rue de Rennes. — Boulevard et rue Montparnasse. — Rue de la Gaîté. — Chaussée du Maine.

LIGNE **P**, DE CHARONNE A LA BARRIÈRE FONTAINEBLEAU.

Lanternes à feu rouge, caisse jaune.

Rue de Bagnolet. — Boulevard de Charonne. — Boulevard de Ménilmontant. — Rue de la Roquette; boulevard Voltaire (du Prince-Eugène), nº 130, correspondance : **AE.** — Place de la Bastille: correspondance : **E, F, Q, R, S, Z, AH.** — Boulevard Contrescarpe. — Place Mazas. — Pont d'Austerlitz. — Place Walhubert; correspondance : **T.** — Boulevard de l'Hôpital. — Place d'Italie; correspondance : **U.**

LIGNE **Q**, DE LA PLACE DU TRONE AU PALAIS-ROYAL.

Lanternes à feu rouge, caisse jaune.

Place du Trône; correspondance : **AE.** — Faubourg Saint-Antoine. — Place de la Bastille; boulevard Beaumarchais, 2, correspondance : **E, F, P, R, S, Z, AH.** — Rue Saint-Antoine. — Rue du Petit Musc. — Quai des Célestins. — Quai de l'Hôtel-de-Ville. — Quai de Gèvres. — Place du Châtelet; correspondance : **AG, G, AD J, K, O, U.** — Rue de Rivoli. — Rue Saint-Denis. — Quai de la Mégisserie. — Quai du Louvre. — Rue du Louvre; correspondance ; **V, C, I.** — Rue de Rivoli. — Place du Palais-Royal; correspondance : **A, D, H, G, R, X, Y.** — Place du Théâtre-Français.

LIGNE **R**, DE CHARENTON A SAINT-PHILIPPE DU ROULE.

Lanternes à feu violet et feu rouge, caisse verte.

Rue de Charenton. — Place de la Bastille ; correspondance : **E, P, Q, F, S, Z, AH.** — Rue Saint-Antoine. — Rue de Rivoli ; rue des Deux-Portes-Saint-Jean, correspondance : **T.** — Rue de la Coutellerie. — Avenue Victoria. — Place du Châtelet ; correspondance : **AD, AG, G, J, K, O, U.** — Boulevard Sébastopol. — Rue de Rivoli. — Rue du Louvre; correspondance : **C, S, V, I.** — Rue Saint-Honoré. — Place du Palais-Royal. — Rue Saint-Honoré ; nº 155, correspondance : **A, D, G, H, Q, X, Y.** — Rue de Rohan. — Rue de Rivoli. — Rue Royale-Saint-Honoré. — Rue du Faubourg Saint-Honoré. — Place Beauveau. — Rue du Faubourg Saint-Honoré ; Saint-Philippe du Roule, correspondance : **AB, D, B.**

LIGNE S, DE BERCY AU LOUVRE.

Lanternes à feu rouge et feu blanc, caisse jaune.

Quai de Bercy. — Quai de la Râpée. — Boulevard de Mazas. — Rue de Lyon. — Place de la Bastille : correspondance : **E, F, P, Q. R. Z, AH.** — Rue Saint-Antoine. — Rue de Rivoli ; rue des Deux-Portes, correspondance : **T.** — Rue de la Coutellerie. — Avenue Victoria . — Place du Châtelet; correspondance : **G, J, K, O, U, AD, AG.** — Boulevard Sébastopol. — Rue de Rivoli. — Rue du Louvre; correspondance : **C, D, G, I, R, V.**

LIGNE T, DE LA GARE D'IVRY AU SQUARE MONTHOLON.

Lanternes à feu rouge, caisse jaune.

Quai de la Gare d'Ivry. — Quai d'Austerlitz. — Place Walhubert; pont d'Austerlitz, correspondance : **P.** — Quai Saint-Bernard. — Boulevard Saint-Germain; nº 14, correspondance : **G, I, U, Z.** — Rue du Cardinal-Lemoine. — Pont de la Tournelle. — Rue des Deux Ponts. — Pont Marie. — Quai de l'Hôtel-de-Ville. — Rue du Pont Louis-Philippe. — Rue de Rivoli. — Rue des Deux-Portes; correspondance : **O, R, S.** — Rue de la Verrerie. — Rue du Temple. — Rue de Rambuteau ; correspondance : **F.** — Rue Saint-Martin. — Porte Saint-Martin; correspondance : **AE, E, L, N, Y.** — Boulevard Saint-Denis. — Porte Saint-Denis; correspondance : **K, N.** — Rue du Faubourg Saint-Denis. — Rue des Petites-Écuries. — Rue du Faubourg-Poissonnière. — Rue Bleue. — Rue de Trévise. — Rue La Fayette; nº 79, correspondance : **B, J, AC.** — Square Montholon.

LIGNE U, DE BICÊTRE A LA POINTE SAINT-EUSTACHE.

Lanternes à feu vert et feu rouge, caisse jaune.

Rue de la Maison-Blanche. — Place d'Italie; correspondance : **P.** — Avenue des Gobelins. — Rue du Fer-à-Moulin. — Rue Geoffroy-Saint-Hilaire. — Rue Linné; rue Cuvier, correspondance : **G.** — Rue Saint-Victor. — Rue du Cardinal-Lemoine ; boulevard Saint-Germain, nº 14, correspondance : **I, T, Z.** — Quai de la Tournelle. — Pont de l'Archevêché. — Quai Napoléon. — Pont d'Arcole. — Place de l'Hôtel-de-Ville. — Avenue Victoria. — Rue Saint-Denis ; place du Châtelet; correspondance : **G, J, K, O, Q, R, S, AD, AG.** — Rue de Rivoli. — Rue des Halles. — Pointe Saint-Eustache; correspondance : **D, J, F.**

LIGNE V, DU MAINE AU CHEMIN DE FER DU NORD.

Lanternes à feu vert et feu rouge, caisse brun clair.

Avenue du Maine. — Rue du Cherche-Midi. — Rue Saint-Placide. — Rue de Sèvres; correspondance : X. — Carrefour de la Croix-Rouge; rue de Grenelle, 4, correspondance : H, Z, AF. — Rue du Dragon. — Rue Taranne. — Rue Bonaparte. — Quai Conti. — Pont Neuf. — Quai du Louvre. — Rue du Louvre; correspondance : C, G. Q, R, S, D. — Rue Saint-Honoré. — Rue Croix-des Petits-Champs; correspondance : I, F, N. — Place des Victoires. — Rue de la Feuillade. — Rue de la Banque. — Place de la Bourse; correspondance : F, I, AB. — Rue Vivienne. — Boulevard et Faubourg-Montmartre. — Rue Bergère. — Faubourg-Poissonnière. — Rue La Fayette. — Boulevard Denain; n° 7, correspondance : AC, K, AH. — Place Roubaix.

LIGNE X, DE VAUGIRARD A LA PLACE DU HAVRE.

Lanternes à feu vert et feu rouge, caisse jaune.

Rue de Vaugirard. — Rue Beuret. — Rue Cambronne. — Rue Lecourbe. — Rue de Sèvres; correspondance : V. — Rue du Bac. — Rue de Grenelle; n° 69, correspondance : Z, AF. — Rue du Bac. — Pont Royal. — Place du Carrousel. — Place du Palais-Royal; correspondance : A, D, G, H, Q, R, Y. — Rue Saint-Honoré. — Rue de Richelieu. — Rue Neuve-des-Petits-Champs. — Rue Neuve-des-Capucines. — Boulevard des Capucines. — Boulevard de la Madeleine; n° 27, correspondance : D, E, AB, AC, AF. — Rue Tronchet. — Rue du Havre. — Place du Havre; correspondance : B, F.

LIGNE Y, DE GRENELLE A LA PORTE SAINT-MARTIN.

Lanternes à feu rouge et feu blanc, caisse brun clair.

Rue du Théâtre; n° 51, voitures pour l'avenue Saint-Charles. — Rue du Commerce. — Le Champ de Mars. — Avenue de la Motte-Piquet; correspondance : Z. — Rue Clerc. — Rue Saint-Dominique; n° 75, correspondance : AF, AD. — Rue du Bac. — Pont Royal. — Place du Carrousel. — Rue de Rivoli. — Place du Palais-Royal; correspondance : A, D, G, H, Q, R, X. — Rue Saint-Honoré; n° 155, même correspondance. — Rue Jean-Jacques-Rousseau. — Rue Montmartre. — Boulevard Poissonnière. — Boulevard Bonne-Nouvelle. — Boulevard Saint-Denis. — Porte Saint-Martin; correspondance : E, L, N, T, AE.

LIGNE Z, DE GRENELLE A LA BASTILLE.

Lanternes à feu vert, caisse brun clair.

Place Cambronne; voitures pour l'avenue Sainte-Marie. — Avenue de Lowendhal. — Avenue Duquesne. — Avenue de la Motte-Piquet;

correspondance : **Y.** — Esplanade des Invalides. — Rue de Grenelle-Saint-Germain ; nº 69, correspondance : **X, AF** ; nº 4 (Croix-Rouge), correspondance : **V.** — Rue du Four. — Rue de Rennes. — Rue de Madame. — Rue du Vieux-Colombier. — Place Saint-Sulpice ; correspondance : **H, L, O, AF.** — Rue Saint-Sulpice. — Rue de l'École-de-Médecine. — Boulevard Saint-Michel ; nº 21, correspondance : **J, K, AG.** — Boulevard Saint-Germain ; nº 14, correspondance : **G, T, U, I.** — Rue du Cardinal-Lemoine. — Pont de la Tournelle. — Rue des Deux-Ponts. — Pont Marie. — Rue des Nonnains-d'Hyères. — Rue de Fourcy. — Rue de Rivoli. — Rue Saint-Antoine. — Place de la Bastille ; correspondance : **E, F, P, Q, R, S, AH.**

LIGNE AB, DE PASSY A LA PLACE DE LA BOURSE.

Lanternes à feu vert, caisse verte.

Place de Passy ; correspondance : **A.** — Rue de Passy — Rue de la Pompe. — Boulevard de l'Empereur. — Rue Spontini. — Avenue d'Eylau. — Place de l'Étoile. — Avenue Friedland. — Rue du Faubourg Saint-Honoré ; Saint-Philippe du Roule, correspondance : **B, D R.** — Rue Royale-Saint-Honoré. — Boulevard de la Madeleine ; correspondance : **D, E, X, AC, AF.** — Boulevard des Capucines — Boulevard des Italiens ; nº 8, correspondance : **H, E.** — Rue Vivienne. — Place de la Bourse ; correspondance : **F, I, V.**

LIGNE AC, DE LA PETITE-VILLETTE AU COURS-LA-REINE.

Lanternes à feu rouge et feu vert, caisse verte.

Rue d'Allemagne. — Boulevard de la Villette ; correspondance : **L. M.** — Rue du Faubourg-Saint-Martin. — Rue de La Fayette. — Rue de Dunkerque. — Boulevard Denain ; nº 7, correspondance : **K, V, AH.** — Rue de La Fayette ; nº 79, correspondance : **B, J, T.** — Rue de Châteaudun (du Cardinal-Fesch) ; correspondance : **H, I, B.** — Rue Le Peletier. — Rue de la Chaussée-d'Antin. — Boulevard des Capucines. — Boulevard de la Madeleine ; correspondance : **D, E, X, AB, AF.** — Rue Royale-Saint-Honoré. — Place de la Concorde. — Cours-la-Reine ; correspondance : **A, AF** ; voie ferrée de Boulogne et de Sèvres, dimanches et fêtes exceptés.

LIGNE AD, DU CHATEAU D'EAU AU PONT DE L'ALMA.

Lanternes à feu vert, caisse verte.

Place du Château-d'Eau ; correspondance : **E, N, A**[redacted]
du Temple. — Rue de Rivoli. — Rue Saint-Deni[redacted]
correspondance : **G, J, K, O, Q, R, S, U, AG.** —[redacted]
serie. — Pont Neuf. — Rue Dauphine. — Rue de [redacted]
— Rue de l'Université. — Rue de Bellechasse. [redacted]



nique; nº 75, correspondance : Y, AF. — Rue de Bourgogne. — Rue de l'Université. — Esplanade des Invalides. — Avenue de Latour-Maubourg. — Avenue Bosquet. — Pont de l'Alma; correspondance: A; voie ferrée de Boulogne et Sèvres, dimanches et fêtes exceptés.

LIGNE AE, DE L'AVENUE DE VINCENNES AUX ARTS-ET-MÉTIERS.

Lanternes à feu vert, caisse verte.

Avenue de Vincennes. — Place du Trône; correspondance : Q. — Boulevard Voltaire (du Prince-Eugène); nº 130, correspondance : P. — Place du Château-d'Eau; correspondance : N, E, AD, AH. — Boulevard Saint-Martin. — Porte Saint-Martin; correspondance : L, N, T, Y. — Rue Saint-Martin. — Rue Sainte-Apolline. — Boulevard Sébastopol. — Square des Arts-et-Métiers; correspondance : AG.

LIGNE AF, DU PANTHÉON A LA PLACE COURCELLES.

Lanternes à feu rouge, caisse verte.

Place du Panthéon. — Rue Soufflot; correspondance : J. — Rue Monsieur-le-Prince. — Rue Saint-Sulpice. — Place Saint-Sulpice; correspondance : H, L, O, Z. — Rue du Vieux-Colombier. — Rue de Grenelle; nº 4 (Croix-Rouge), correspondance : V; nº 69, correspondance : X, Z. — Rue de Bellechasse. — Rue Saint-Dominique; nº 75, correspondance: Y, AD. — Boulevard Saint-Germain. — Pont de la Concorde. — Place de la Concorde. — Cours-la-Reine; correspondance : AC, A; voie ferrée de Boulogne et Sèvres, dimanches et fêtes exceptés. — Rue Royale-Saint-Honoré. — Place de la Madeleine; nº 27, correspondance : D, E, X, AB, AC. — Place de la Madeleine. — Rue Chauveau-Lagarde. — Boulevard Malesherbes; nº 51, correspondance : B. — Boulevard de Courcelles; nº 29, correspondance : M — Boulevard de Neuilly. — Place Pereire.

LIGNE AG, DE MONTROUGE AU CHEMIN DE FER DE L'EST.

Lanternes à feu rouge, caisse brun foncé.

Route d'Orléans. — Rue d'Enfer. — Boulevard Saint-Michel; nº 21, correspondance : J, K, Z. — Place Saint-Michel; correspondance : I, J, L. — Pont Saint-Michel. — Boulevard du Palais. — Pont au Change, — Place du Châtelet; correspondance: G, J, K, O, Q, R, S, U, AD. — Boulevard de Sébastopol. — Square des Arts-et-Métiers; correspondance AE. — Boulevard de Strasbourg; nº 76, correspondance : , L, AH.

LIGNE **AH**, DE MONTMARTRE A LA BASTILLE.

Lanternes à feu orange, caisse verte.

Rue du Manoir. — Rue Ramey. — Chaussée de Clignancourt. — Boulevard Rochechouart; correspondance : **J, M.** — Boulevard de Magenta. — Rue Dunkerque. — Boulevard de Denain; n° 7, correspondance : **K, V, AC.** — Boulevard de Magenta. — Rue de Strasbourg. — Boulevard de Strasbourg; n° 76, correspondance : **B, L, AG.** — Boulevard de Magenta. — Place du Château-d'Eau; correspondance : **E, N, AD, AE.** — Boulevard du Temple. — Boulevard des Filles-du-Calvaire; cirque d'hiver, correspondance : **D, O.** — Boulevard de Beaumarchais. — Place de la Bastille; correspondance : **F, P, R, S, Q, Z.**

4° OMNIBUS DES CHEMINS DE FER.

Nous avons indiqué, en parlant des chemins de fer, les bureaux de ville où des omnibus spéciaux prennent les voyageurs pour les conduire aux gares, et où peuvent être reçues et enregistrées les marchandises; ces bureaux reçoivent aussi des ordres pour prendre à domicile les colis qui doivent être expédiés par grande ou petite vitesse. Les chemins de fer ont encore des voitures dites *voitures de famille*, à la disposition des voyageurs qui arrivent par les trains; ces voitures prennent sur commande les voyageurs à domicile pour les transporter aux gares, mais, dans ce cas, les voyageurs doivent prévenir au moins quatre heures d'avance, à la gare, le chef du service des omnibus, en indiquant le train qu'ils se proposent de prendre.

5° OMNIBUS SUR RAILS.

La Compagnie générale a établi un service d'omnibus sur rails. Ce sont de grandes voitures vertes ayant 24 places d'intérieur et 26 d'impériale.

Ces omnibus vont de la place du Palais-Royal au rond-point de Boulogne, à Saint-Cloud et à Sèvres, en suivant l'itinéraire que voici :

Rue du Louvre. — Quai du Louvre. — Quai des Tuileries. — Place de la Concorde; correspondance : **AF, AC.** — Quai de la Conférence; pont de l'Alma, correspondance : **AD.** — Quai de Billy. — Quai de Passy. — Route de Versailles. — Route de la Reine.

Les correspondances nécessitent un supplément de prix de 15 centimes; et elles n'existent ni les jours de fêtes ni les dimanches.

Il y a encore un autre service d'omnibus analogue à ce dernier, c'est-à-dire employant la voie ferrée, c'est le service du *Chemin de fer Américain* de Paris à Saint-Cloud, Sèvres et Versailles. — Bureau rue du Louvre, 2. — Station, place de la Concorde. — Omnibus pour Chaville, Viroflay, toutes les heures, à l'heure précise. — Prix des places : 1 franc.

6° BATEAUX OMNIBUS.

Pour terminer ce que nous avons à dire des moyens de locomotion dans Paris, et sans aller jusqu'à passer en revue les loueurs de chevaux, ou les loueurs de vélocipèdes, sans même énumérer les omnibus qui font régulièrement le trajet entre Paris et ses environs, nous croyons utile de signaler, comme étant à la fois agréable et peu couteux, le service des bateaux-omnibus à vapeur qui naviguent sur la Seine. Ces bateaux se nomment *les Mouches*. Voici les traversées qu'ils exécutent et le prix de ces traversées :

1° Du pont Napoléon (pont du chemin de fer de ceinture) au pont viaduc d'Auteuil, et toutes les autres stations entre elles : dimanches et fêtes 0,25; semaine, 0,15.

2° En été, de Saint-Cloud à Suresnes et réciproquement : pendant la semaine 0,25 ; le dimanche, 0,50.

3° Du pont Royal et du pont de la Concorde à Longchamps et Suresnes, et réciproquement : le dimanche, 1 fr.; la semaine, 0,60. Pour toutes les autres stations entre elles : le dimanche, 0,75 ; la semaine, 0,50. Cette traversée, comme la précédente, ne se fait que pendant l'été.

4° Du pont Napoléon à Charenton-le-Pont et toutes les autres stations entre elles : le dimanche, 0,20 ; la semaine, 0,15.

Les stations des bateaux-omnibus pour la traversée de Paris se trouvent aux points suivants :

Pont Napoléon. — Quai de la Gare. — Quai de Bercy. — Quai

d'Austerlitz. — Quai de la Tournelle. — L'Hôtel de Ville. — Le Châtelet. — Pont des Saints-Pères. — Pont-Royal. — Pont de la Concorde. — Pont des Invalides. — Pont d'Iéna. — Quai de Passy. — Pont de Grenelle. — Auteuil (Point-du-Jour).

II. — Les Hôtels, les Restaurants, les Tables d'hôte, les Cafés et les Marchands de comestibles.

HOTELS.

Paris, comme dit le proverbe, *ne s'est pas fait en un jour ;* c'est-à-dire que Paris est grand, et que les courses y sont longues. Il est donc important de choisir son quartier suivant le but qu'on se propose et l'emploi qu'on veut faire de son temps. Voyage-t-on seulement pour son plaisir, et vient-on chercher à Paris l'amusement et la distraction : dans ce cas, il faut se loger, autant que possible, non loin de la belle partie des boulevards, depuis le Gymnase jusqu'à la Madeleine, pour n'être pas éloigné des théâtres et des plus vivantes promenades. Si l'on est négociant ou spéculateur, les environs de la Bourse sont séduisants et attractifs. Si l'on vient à Paris pour y chercher du calme et du silence, ce qui n'est pas ordinaire, le faubourg Saint-Germain et le Marais vous offriront un demi-silence et un calme relatif.

Au reste, le choix d'un hôtel doit être subordonné, d'une part, aux besoins et aux habitudes; de l'autre, au budget de chaque voyageur.

Nous indiquerons, parmi les hôtels de premier ordre :

Le Grand-Hôtel, boulevard des Capucines, 12; table d'hôte et restaurant ;

L'hôtel de Russie, boulevard des Italiens, 2, et rue Drouot, 1 ;

Le grand hôtel de la terrasse Jouffroy, boulevard Montmartre, 10;

L'hôtel Saint-Phar, boulevard Poissonnière, 32, café-restaurant de grande réputation (restaurant Brébant, ancien restaurant Vachette);

L'hôtel *Splendide-Hôtel*, place de l'Opéra;

L'hôtel Mirabeau, rue de la Paix, 8 ; table d'hôte ;

L'hôtel Westminster, rue de la Paix, 11 et 13 ;

L'hôtel de Londres, rue de Castiglione, 5 ;

L'hôtel des États-Unis, rue d'Antin. 16 ;

L'hôtel des Deux-Mondes et d'Angleterre; rue de Richelieu, 72;
L'hôtel du Rhin, place Vendôme, 4 et 6 (l'empereur Napoléon III, alors membre de l'Assemblée constituante, a logé dans cet hôtel en 1848);
L'hôtel de l'Europe, rue Le Peletier, 5;
L'hôtel de Nice, rue Notre-Dame-des-Victoires, 36;
L'hôtel de France et d'Angleterre, rue de Richelieu, 72;
L'hôtel des Princes, rue d'Amboise, 4;
Le grand hôtel du Louvre, rue de Rivoli, 166 et 168 (six cents chambres; table d'hôte);
L'hôtel Wagram, rue de Rivoli, 208;
L'hôtel Windsor, rue de Rivoli, 226;
L'hôtel Meurice, rue de Rivoli, 228;
L'hôtel de la place du Palais-Royal, rue de Rivoli, 170;
L'hôtel de Lille et d'Albion, rue Saint-Honoré, 227.

Les voyageurs plus réservés dans leurs dépenses, mais cependant amateurs d'un honnête confortable, trouveront dans presque tous les quartiers de Paris de bons hôtels de second ordre offrant un séjour commode et agréable. Le nombre en est si considérable, que nous ne pouvons les énumérer. Mais nous répétons aux voyageurs qui viennent à Paris pour leur plaisir, qu'ils doivent préférer à tout le reste les environs des boulevards, des Tuileries et du Palais-Royal.

Les grands hôtels ont des chambres de 6 à 20 et même 25 francs; ceux de second ordre, depuis 3 francs. Au reste, avant de se décider, on fera bien de visiter les chambres vacantes et d'en demander le prix. Dans ce prix n'est pas compris le *service*, du moins dans la plupart des hôtels.

Quant aux personnes qui viennent à Paris, non pour quelques jours, mais pour un ou plusieurs mois, il leur est plus avantageux de louer un appartement garni, pourvu des objets et ustensiles indispensables à un ménage. Le prix de ces appartements varie, comme dans les hôtels, selon l'étage et le quartier. On en trouve depuis 60 jusqu'à 1,500 francs par mois, non compris le service.

RESTAURANTS.

Paris offre au point de vue gastronomique d'innombrables facilités pour toutes les bourses et tous les estomacs, et si sa cuisine se glorifie d'être la première du monde, elle a également l'avantage de la proportionner à toutes les fortunes et à tous les appétits. Commençons notre tournée par les restaurants en renom, situés la plupart au Palais-Royal et sur les boulevards ; nous rencontrerons :

Le restaurant des Frères-Provençaux (restaurant Goyard), Palais-Royal, galerie Beaujolais, 95-98 ;

Le restaurant Véfour (Roussel-Tavernier, successeur), Palais-Royal, galerie Beaujolais, 79-82 ;

Le restaurant Véfour jeune (Duchesne), Palais-Royal, galerie de Valois, 108.

Le restaurant Janodet (au grand Vatel), Palais-Royal, galerie de Valois, 108;

Le café Corazza, Palais-Royal, galerie Montpensier, 9-12;

Le restaurant du Grand-Hôtel (café restaurant de la Paix), boulevard des Capucines, 12 ;

Le café Cardinal, boulevard des Italiens, 1 et 3;

Le café de Paris (café restaurant Grosse-Tête), boulevard des Italiens, 10, et passage de l'Opéra ;

Le café Anglais, boulevard des Italiens, 13 ;

Le café Riche (Bignon aîné), boulevard des Italiens, 16 ;

Le restaurant de la Maison-Dorée (Verdier frères), boulevard des Italiens, 20, et rue Lafitte, 1 ;

Le café du Helder, boulevard des Italiens, 29 ;

Le café-restaurant Bignon (ancien café Foy), boulevard des Italiens, 38 ;

Le café-restaurant Véron, boulevard Montmartre, 13;

Le café-restaurant Brébant (ancien restaurant Vachette), hôtel Saint-Phar, boulevard Poissonnière, 32;

Le restaurant Notta, boulevard Poissonnière, 2, et rue du Faubourg-Poissonnière, 1 ;

Le café Turc ou café-restaurant Bonvalet (Tavernier et Herbomez), boulevard du Temple, 29 et 31 ;

Le restaurant Peters (Noël, successeur), passage des Princes, 26-30;

Le restaurant Meunier-Lemardelay, rue Richelieu, 100;

Le restaurant Champeaux, place de la Bourse, 13;

Le restaurant Philippe, rue Montorgueil, 70;

Le café d'Orsay (Constant Laurain), quai d'Orsay. Bac, 2;



Le restaurant Magny, rue Mazet, 1, ancienne rue Contrescarpe-Dauphine ;

Le restaurant Foyot (Leserteur, successeur), rue de Tournon, 33, et Vaugirard, 22 bis ;

La taverne Anglaise (madame Geffoul), rue Richelieu, 104 ; cuisine anglaise ;

Le restaurant du Moulin-Rouge, avenue d'Antin, aux Champs-Élysées ;

Le restaurant Ledoyen, aux Champs-Elysées, carré des Champs-Élysées, à gauche.

Dans toutes ces maisons, on dîne à la carte, et c'est l'appétit qui, d'accord avec la bourse, doit régler le nombre et le choix des plats, que l'on peut d'ailleurs commander à son gré.

Outre les établissements que nous venons de citer, il existe une foule de restaurants à la carte d'un ordre moins élevé dans la hiérarchie culinaire, et où l'on dîne d'une façon plus ou moins médiocre, moyennant un prix souvent très-modéré. Nous n'essayerons pas d'en dresser la liste, mais nous devons une mention particulière aux *bouillons Duval* et aux *bouillons Porret*. Dans ces maisons, le choix des mets est restreint, la cuisine y est simple et simplement faite, mais les aliments sont de bonne qualité. On peut y dîner très-passablement pour 1 fr. 50 ou 2 fr., suivant son appétit. Dans une catégorie inférieure aux établissements de bouillon se trouvent les crémeries ; on y vend du lait, du café au lait et du café noir, des légumes, des œufs et des côtelettes de mouton ; dans quelques-unes, du bouillon et du bœuf. Il en existe sur tous les points de Paris.

Actuellement, venons aux restaurants à prix fixe. Parmi ces restaurants, tous de prix modérés, nous citerons : — le dîner de Paris, passage Jouffroy, 11, et boulevard Montmartre, 12 : déjeuner 3 fr. ; dîner, 5 fr. ; — le dîner du Rocher, passage Jouffroy, 16 : déjeuner, 2 fr. ; dîner, 3 fr. ; — le dîner du Commerce, passage des Panoramas, 24 : déjeuner, 2 fr. et 2 fr. 25 ; dîner, 3 fr. ; — le dîner Européen, rue Lepeletier, 2 : déjeuner 2 fr. 50 ;

dîner, 4 fr. 50; — enfin d'assez nombreux restaurants dans les galeries du Palais-Royal, dont les prix indiqués à la porte de l'établissement varient entre 1 fr. 75 et 2 fr. pour le déjeuner, entre 2 et 3 fr. pour le dîner.

TABLES D'HOTE.

Outre les ressources offertes par les restaurants, il y a également dans beaucoup d'hôtels des tables d'hôte dont quelques-unes sont estimées. Nous citerons, entre autres, celle du Grand-Hôtel, rue des Capucines, 12; celle du Grand-Hôtel du Louvre; celle de l'hôtel Mirabeau, rue de la paix, 8; celle de l'hôtel Meurice, rue de Rivoli, 228; celle de l'hôtel du Rhin, place Vendôme. Dans les grands hôtels, le prix du dîner est de 5 à 7 fr. Il existe des tables d'hôte d'un prix bien moins élevé; on les rencontre à chaque pas indiquées par des écriteaux. Quelques-unes sont à 2 f. 50, 2 f. et même à 1 fr. 50 et 1 fr. 25. Il n'est pas toujours bon de s'y aventurer si l'on tient à bien dîner.

CAFÉS.

Outre les cafés déjà cités plus haut comme cafés-restaurants (café-restaurant de la Paix au Grand-Hôtel; café Cardinal, café de Paris, café Anglais, café Riche, café du Helder, café Bignon, café Véron, café Brébant, café Turc, café d'Orsay, café Corazza), nous signalerons : — sur les boulevards, le café de Suède, boulevard Montmartre, 8, où se réunissent des hommes de lettres; le café du Grand-Balcon, boulevard des Italiens, 11, derrière l'Opéra-Comique; le café Tortoni (Percheron), boulevard des Italiens, 22, à côté du restaurant de la Maison-Dorée; le café Frontin, boulevard Poissonnière, 6; le café de France, boulevard Bonne-Nouvelle; le grand Café Parisien, boulevard Saint-Martin, 26; le café du Globe, boulevard de Strasbourg; ces trois derniers sont surtout remarquables par leurs grandes dimensions; — au Palais-Royal, le café des Mille Colonnes; le café d'Orléans; le café de la Rotonde [illegible]

dernier a le privilége des tables dans le jardin, et cet avantage, qu'il paye du reste fort cher, lui attire, dans les soirées d'été, une foule de consommateurs qui cherchent à respirer, et qui viennent jouir, en savourant leur café, des agréments d'une belle soirée ; — rue Saint-Honoré, 161, le café de la Régence, qui est depuis longtemps un lieu de rendez-vous pour les joueurs d'échecs ; — sur la rive gauche, le café Voltaire, place de l'Odéon ; le café Tabouret, rue de Vaugirard, 20 ; le café Caron (Contet successeur), au coin de la rue des Saints-Pères et de la rue de l'Université ; le café Procope, rue de l'Ancienne-Comédie : c'est le plus ancien de tous les cafés de Paris ; c'est là que, vis-à-vis de l'ancienne Comédie-Française, les beaux esprits du siècle dernier se réunissaient pour disserter sur les pièces nouvelles. — Citons encore les brasseries de la rue des Martyrs, fréquentées par des hommes de lettres et des artistes ; et, dans un autre genre, une vieille renommée, la maison de la mère Moreaux, place de l'École, près du Pont-Neuf, connue pour les prunes et les chinois.

Les cafés, proprement dits, s'élèvent à près de 5,000 ; ils occupent 8 à 10,000 personnes ; leur chiffre d'affaires atteint jusqu'à cent vingt millions de francs par an, et le montant des pourboires donnés au garçons peut être évalué à une somme annuelle de 5 millions !

MARCHANDS DE COMESTIBLES.

Nous signalerons, parmi les marchands de comestibles : Chevet, au palais-Royal ; Norget, successeur de Corcelet (maison du Gourmand) *id.* ; Bontoux, rue de l'Échelle-Saint-Honoré, 2, en face des Tuileries ; Grenet et Lhermite, successeurs de Potel et Chabot, rue Vivienne, 28, et boulevard des Italiens, 25.

IV. — Le service des Postes.

Hotel des Postes : rue Jean-Jacques-Rousseau.

Affranchissement des lettres. Première cour à droite,

au rez-de-chaussée. Réception des affranchissements, chargements, valeurs déclarées et valeurs cotées; vente de timbres-poste. — Bureau ouvert de 8 h. du m. à 8 h. du soir; dimanches et fêtes, fermé à 5 h. — Clôture des chargements pour les départs du soir à 4 h. 45.

Affranchissement des imprimés. Au rez-de-chaussée, à gauche dans la cour. Réception des journaux, imprimés de toute nature, échantillons, papiers de commerce et d'affaires. — Bureau ouvert de 4 h. du m. à 8 h. du s.; dim. et fêtes, fermé à 6 h.

Caisse. Au rez-de-chaussée, cour d'entrée à droite. Dépôt et payement des articles d'argent. — Bureau ouvert de 9 h. du m. à 6 h. du s.; dim. et fêtes, fermé à 2 h.

Rebuts et réclamations. A l'angle de la rue Pagevin et de la rue Coq-Héron. — Bureau ouvert de 7 h. 30 du matin à 8 h. du soir; dim. et fêtes, fermé à 5 h.

BUREAUX DANS PARIS.

Ces bureaux sont ouverts au public, de 8 heures du matin à 8 heures du soir, et les dimanches et fêtes jusqu'à 5 heures. — Réception des affranchissements de toute nature; chargements, valeurs déclarées et valeurs cotées; vente de timbres-poste; dépôt et payement des articles d'argent pendant toute la durée de l'ouverture au public.

Clôture des chargements pour les départs du soir à 4 h. 30 du soir dans tous les bureaux, excepté dans ceux de la place de la Bourse, de la place du Théâtre-Français, et de la rue de Cléry, où la clôture a lieu à 4 h. 45.

1er arrond.	Rue de la Sainte-Chapelle, 15. Rue du Pont-Neuf, 17. Place du Théâtre Français, 4. Rue de Luxembourg, 9.
2e —	Rue d'Antin, 19. Place de la Bourse, 4. Rue de Cléry, 28. Rue Turbigo, 47.

3e	arrond.	Boulevard Beaumarchais, 83. Rue des Vieilles-Haudriettes, 4 et 6
4e	—	Rue de la Tacherie, 4. Rue Saint-Antoine, 170.
5e	—	Rue du Cardinal-Lemoine, 28. Rue Monge, 106. Rue des Feuillantines, 23.
6e	—	Rue Serpente, 16. Rue de Vaugirard, 36. Rue du Cherche-Midi, 53. Rue Bonaparte, 21.
7e	—	Rue Saint-Dominique-Saint-Germain, 56. Rue de Bourgogne, 2 (Palais-Bourbon). Rue Saint-Dominique, 164 (Gros-Caillou).
8e	—	Avenue Joséphine, 42. Rue Montaigne, 26. Place de la Madeleine, 28. Boulevard Malesherbes, 68. Rue d'Amsterdam, 19.
9e	—	Rue Taitbout, 46. Rue Milton, 1.
10e	—	Gare du Chemin de fer du Nord. Rue de Strasbourg, 10. Rue d'Enghien, 21. Boulevard Magenta, 3. Rue des Écluses-Saint-Martin, 4.
11e	—	Boulevard Voltaire (du Prince-Eugène), 105. Boulevard Richard-Lenoir, 136.
12e	—	Rue d'Aligre, 32. Boulevard Mazas, 19. Bercy. — Grande-Rue, 43. Saint-Mandé. — Rue du Rendez-Vous, 20.
13e	—	Boulevard de l'Hôpital, 26. Gare d'Ivry. — Rue Jeanne-d'Arc, 9. La Maison-Blanche. — Route d'Italie, 101 *bis*.
14e	—	Montrouge. — Rue Mouton-Duvernet, 16.
15e	—	Vaugirard. — Rue de Bausset, 14. — — Rue de l'Ouest, 107. Grenelle. — Rue du Théâtre, 23.
16e	—	Auteuil. — Rue Pierre-Guérin, 9. Passy. — Rue Guichard, 4. — — Place d'Eylau, 7.

17ᵉ arrond.	Les Ternes, — Rue Villiers, 7.
	Les Batignolles. — Rue des Batignolles, 22.
	— Rue Jouffroy, 49.
18ᵉ —	Montmartre. — Rue des Abbesses, 11.
	— Rue Hermel, 34.
	La Chapelle. — Rue Doudeauville, 4.
19ᵉ —	La Villette. — Rue de Flandre, 101.
	— Rue d'Allemagne, 139.
20ᵉ —	Belleville. — Rue de la Mare, 40.
	Charonne. — Rue de Bagnolet, 20 (anc. rue de Paris).

Les chargements sont encore reçus pour les départs du soir, après les heures ci-dessus indiquées, dans les bureaux placés près des gares de chemins de fer. (Voy. ci-dessous *Levées spéciales aux bureaux situés près des gares de chemins de fer.*)

POSTE RESTANTE.

Les lettres ordinaires ou chargées, adressées poste restante à Paris, ne peuvent être retirées qu'au bureau spécial de l'Hôtel des Postes. Ce bureau se trouve à l'angle de la rue Pagevin et de la rue Coq Héron. Ouvert de 7 h. et 1/2 du m. à 8 h. du s. ; dim. et fêtes, fermé à 5 h.

LEVÉES DES BOITES.

Le service de la levée des boîtes comprend : 1° les boîtes de l'Hôtel des Postes ; 2° les boîtes des bureaux ; 3° les boîtes dites de quartier, placées chez les débitants de tabac, aux monuments publics et aux gares de chemins de fer. — Il se fait chaque jour ouvrable sept levées générales, dans toutes les boîtes, aux heures indiquées dans le tableau ci-dessous. — Les dimanches et fêtes, la 7ᵉ levée n'a lieu qu'aux boîtes des bureaux et de l'Hôtel des Postes.

LEVÉE UNIQUE DU MATIN	4 h. 30 à l'Hôtel des Postes.	
1re LEVÉE	6 h. 30 aux boîtes de quart.	des comm. annexées.
	7 h. aux bureaux..........	
	7 h. aux boîtes de quartier.	de l'ancien Paris.
	7 h. 30 aux bureaux.......	
	8 h. 30 à l'Hôtel des Postes.	
2e LEVÉE	9 h. aux boîtes de quartier.	des comm. annexées.
	9 h. 30 aux bureaux.......	
	9 h. 30 aux boîtes de quart.	de l'ancien Paris.
	10 h. aux bureaux..........	
	11 h. à l'Hôtel des Postes.	
3e LEVÉE	11 h. aux boîtes de quartier.	des comm. annexées.
	11 h. 30 aux bureaux.......	
	11 h. 30 aux boîtes de quart.	de l'ancien Paris.
	Midi aux bureaux...........	
	1 h. à l'Hôtel des Postes.	
4e LEVÉE	1 h. aux boîtes de quartier.	des comm. annexées.
	1 h. aux bureaux..........	
	1 h. 30 aux boîtes de quart.	de l'ancien Paris.
	2 h. aux bureaux..........	
	3 h. à l'Hôtel des Postes.	
5e LEVÉE	3 h. aux boîtes de quartier.	des comm. annexées.
	3 h. 30 aux bureaux........	
	3 h. 30 aux boîtes de quart.	de l'ancien Paris.
	4 h. aux bureaux..........	
	5 h. à l'Hôtel des Postes.	
6e LEVÉE	4 h. 30 aux boîtes de quart.	des comm. annexées.
	5 h. aux bureaux..........	
	5 h. aux boîtes de quartier.	de l'ancien Paris.
	5 h. 30 à certains bureaux.	
	5 h. 45 à certains bureaux.	
	6 h. à certains bureaux....	
	6 h. à l'Hôtel des Postes.	
7e LEVÉE	8 h. 30 aux boîtes de quart.	des comm. annexées.
	9 h. aux bureaux..........	
	9 h. aux boîtes de quartier.	de l'ancien Paris.
	9 h. 30 aux bureaux.......	
	9 h. 45 à l'Hôtel des Postes.	

DÉPARTS DU SOIR.

Passé les heures de la sixième levée, les lettres ne peuvent partir par les courriers du soir que si elles profitent des levées exceptionnelles avec taxe supplémentaire ou des levées spéciales aux gares. Toutefois les lettres pour les localités de la ligne du Havre, déposées avant les heures indiquées pour la 7e levée, partent le soir même.

En dehors de ces cas, les lettres ne partent par les courriers du soir qu'autant qu'elles ont été déposées avant les heures de la sixième lévée. Cette levée ce fait :

A 4 heures 30 aux boîtes de quartiers des communes annexées;

A 5 heures aux bureaux des communes annexées; les bureaux annexés sont les suivants :

12e Arrond.	Saint-Mandé, r. du Rendez-Vous, 20. Bercy, Grande-Rue, 43.
13e —	Gare d'Ivry, r. Jeanne-d'Arc, 9. La Maison-Blanche, avenue d'Italie, 104 *bis.*
14e —	Montrouge, r. Mouton-Duvernet, 16.
15e —	Vaugirard, rue Bausset, 14. — rue de l'Ouest, 107. Grenelle, rue du Théâtre, 23.
16e —	Auteuil, r. Pierre-Guérin, 9. Passy, r. Guichard, 4. — Place d'Eylau, 7.
17e —	Les Ternes, r. Villiers, 7. Les Batignolles, r. des Batignolles, 22. — r. Jouffroy, 119.
18e —	Montmartre, r. des Abbesses, 11. — r. Hermel, 34. La Chapelle, r. Doudeauville, 4.
19e —	La Villette, r. de Flandre, 101. — r. d'Allemagne, 139.
20e —	Belleville, r. de la Mare, 10. Charonne, r. Bagnolet (ancienne rue d[illegible]

A 5 heures aux boîtes de quartier de l'anc[illegible]

A 5 heures 30 à certains bureaux de l'ancien Paris; ces bureaux sont les suivants :

1er arr. Rue de la Sainte-Chapelle, 15.
2e arr. Rue Turbigo, 47.
4e arr. Rue Saint-Antoine, 170.
— Rue de la Tacherie, 4.
5e arr. Rue Monge, 106.
— Rue des Feuillantines, 86.
6e arr. Rue du Cherche-Midi, 53.
— Rue de Vaugirard, 36.
— Rue Serpente, 16.
7e arr. Rue Saint-Dominique, 164 (Gros-Caillou).
— Rue de Bourgogne, 2
8e arr. Rue Montaigne, 26.
— Boulevard Malesherbes, 68.
— Avenue Joséphine, 42.
— Rue d'Amsterdam, 19.
10e arr. Gare du Nord.
— Boulevard Magenta, 3.
— Rue des Écluses-Saint-Martin, 4.
— Rue de Strasbourg, 10.
11e arr. Boulevard Richard-Lenoir, 136.
— Boulevard Voltaire, 105.
12e arr. Rue d'Aligre, 32.
— Boulevard Mazas, 19.
13e arr. Boulevard de l'Hôpital, 26.

A 5 h. 45 aux bureaux ci-après de l'ancien Paris

1er arr. Rue du Pont-Neuf, 17.
— Rue de Luxembourg, 9.
2e arr. Rue d'Antin, 19.
3e arr. Boulevard Beaumarchais, 83.
— Rue des Vieilles-Haudriettes, 4.
5e arr. Rue Cardinal-Lemoine, 28.
6e arr. Rue Bonaparte, 21.
7e arr. Rue Saint-Dominique-St-Germain, 56.
8e arr. Place de la Madeleine, 28.
9e arr. Rue Milton, 1.
— Rue Taitbout, 46.
10e arr. Rue d'Enghien, 21.

A 6 h. aux bureaux de la place de la Bourse, 4, de la rue de Cléry, 28, de la place du Théâtre Français, 4, et de l'Hôtel des Postes :



DISTRIBUTION DES LETTRES DANS PARIS.

Il est fait sept distributions de lettres par jour. Les 6e et 7e n'ont pas lieu les dimanches et jours fériés.

La 1re distribution (de 7 à 9 h. du matin) comprend les lettres des départements et de l'étranger arrivées à Paris le matin, et les lettres de Paris recueillies dans les boîtes à la 7e levée de la veille et à la levée unique de 4 h. 30 matin à l'Hôtel des Postes.

La 2e distribution (de 9 h. à 11 h.) comprend les lettres de la 1re levée et les correspondances venant d'Angleterre.

La 3e distribution (de 11 h. 30 du matin à 1 h. du soir) comprend les lettres de la 2e levée.

La 4e distribution (de 1 h. 30 à 3 h. du soir) comprend les lettres de la 3e levée.

La 5e distribution (de 3 h. 30 à 5 h. du soir) comprend les lettres de la 4e levée.

La 6e distribution (de 5 h. 30 à 7 h. du soir) comprend les lettres de la 5e levée.

La 7e distribution (de 7 h. à 9 h. du soir) comprend les lettres de la 6e levée.

Les 3e, 4e, 5e, 6e et 7e distributions comprennent, en outre, les lettres qui, à différentes heures de la journée, parviennent par les courriers de la banlieue ou par la voie des chemins de fer.

Les distributions dans les communes annexées ont lieu une demi-heure plus tard que dans l'ancien Paris.

TAXE DES LETTRES.

Le prix du port des lettres ordinaires, circulant dans l'intérieur de la France, est réglé par les tarifs ci-dessous :

PREMIER TARIF.

		AFF.	N.AFF.
Taxe des lettres d'un bureau de poste à un autre bureau de poste, y compris ceux situés en Corse et en Algérie.	jusqu'à 10 grammes inclus.	» 25	» 40
	de 10 gram. à 20 »	» 40	» 60
	de 20 gram. à 50 »	» 70	1 »»
	de 50 gram. à 100 »	1 20	1 75

Et ainsi de suite, en ajoutant, par chaque 50 gr. ou fraction de 50 gr. excédant, 50 cent. en cas d'affranchissement et 75 cent. en cas de non-affranchissement.

DEUXIÈME TARIF.

		AFF.	N. AFF.
Taxe des lettres d'une commune d'un bureau de poste à une autre commune du même bureau (Paris excepté).	jusqu'à 10 grammes inclus.	» 15	» 25
	de 10 gram. à 20 »	» 25	» 40
	de 20 gram. à 50 »	» 40	» 60
	de 50 gram. à 100 »	» 65	1 »»

Et ainsi de suite, en ajoutant par chaque 50 gr. ou fraction de 50 gr. excédant 25 cent. en cas d'affranchissement, et 40 cent. en cas de non affranchissement.

TROISIÈME TARIF.

		AFF.	N. AFF.
Taxe des lettres de Paris pour Paris (enceinte des fortifications).	jusqu'à 15 grammes exclus.	» 15	» 25
	de 15 gram. à 30 »	» 30	» 50
	de 30 gram. à 60 »	» 45	» 75

Et ainsi de suite en ajoutant par chaque 30 gr. ou fraction de 30 gr. 15 cent. pour les lettres affranchies et 25 c. pour les lettres non affranchies.

CARTES POSTALES.

L'Administration fait fabriquer et mettre en vente des cartes postales au prix de 10 cent. pour celles envoyées dans la circonscription d'un même bureau, ainsi que de Paris pour Paris, et au prix de 15 cent. pour celles qui circulent de bureau à bureau.

LETTRES RECOMMANDÉES ET VALEURS DÉCLARÉES.

Indépendamment de la taxe ci-dessus indiquée, les lettres postales recommandées acquittent un droit fixe de 50 cent. Les lettres contenant des valeurs déclarées, acquittent, outre le port, et le droit fixe de recommandation de 50 c.

un nouveau droit de 20 cent. par 100 fr. ou fraction de 100 fr. déclarés.

LEVÉES EXCEPTIONNELLES AVEC TAXE SUPPLÉMENTAIRE
(Loi du 9 mai 1863.)

Ces levées ont lieu aux heures et dans les bureaux indiqués ci-après :

De 5 h. 45 à 6 h. soir, moyennant une taxe d'affranchissement supplémentaire de 20 cent. par lettre, et de 6 h. à 6 h. 15 du soir, moyennant une taxe supplémentaire de 40 cent. par lettre, aux bureaux situés :

Rue du Pont-Neuf, 17.
Rue du Luxembourg, 9.
Rue d'Antin, 19.
Boulevard Beaumarchais, 83.
Rue des Vieilles-Haudriettes, 4.
Rue du Cardinal-Lemoine, 28.
Rue Bonaparte, 21.
Rue Saint-Dominique-Saint-Germain, 56.
Place de la Madeleine, 28.
Rue Milton, 1.
Rue Taitbout, 46.
Rue Saint-Lazare, 11.
Rue d'Enghien, 21.

De 6 h. à 6 h. 15 du soir, moyennant une taxe d'affranchissement supplémentaire de 20 cent. par lettre, et de 6 h. 15 à 6 h. 30 du soir, moyennant une taxe d'affranchissement supplémentaire de 40 cent. par lettre, aux bureaux situés :

Place du Théâtre-Français, 4; place de la Bourse, 4; rue de Cléry, 28; et hôtel des Postes.

De 6 h. 30 à 7 h. soir, moyennant une taxe supplémentaire d'affranchissement de 60 cent. par lettre, à l'hôtel des Postes seulement.

LEVÉES SPÉCIALES AUX BUREAUX SITUÉS AUPRÈS DES GARES
DES CHEMINS DE FER.

Des levées spéciales ont lieu avant le départ des trains-postes aux bureaux et pour les lignes ci-après désignés, savoir :

DÉSIGNATION des lignes.	SITUATION des bureaux de poste.	Clôture des affranch. pour l'étrang. et des charge-ments.	Dernière levée des boîtes.
Avricourt	R. de Strasbourg, 10	6 30	7 50
Belfort	R. de Strasbourg, 10	6 30	8 20
Le Havre (*)	Pl. de la Madeleine, 28	8 » »	10 »
	R. d'Amsterdam, 19	8 » »	10 35
Cherbourg	Pl. de la Madeleine, 28	6 30	7 »
	R. d'Amsterdam, 19	6 30	7 35
Besançon, Lyon, Marseille	B. Beaumarchais, 83	5 45	7 »
	Boulevard Mazas, 19	6 30	7 45
	R. de Bercy, 43	5 30	5 45
	Gare de Lyon	» »	7 50
Calais, Angleterre	Gare du Nord	6 30	7 35
Erquelines, Givet (Belgique), Lille	Gare du Nord	6 30	7 40
Clermont-Ferrand, Saint-Étienne	B. Beaumarchais, 83	5 45	7 »
	R. de Bercy, 43	5 30	5 45
	Boulev. Mazas, 19	6 30	8 »
	Gare de Lyon	» »	8 10
Nantes, Vierzon, La Rochelle, Quimper	B. Beaumarchais, 83	5 45	7 »
	R. de Bercy, 43	5 30	5 45
	B. de l'Hôpital, 26	6 30	8 20
	Boîte gare d'Orléans	» »	8 30
Bordeaux, les Pyrénées	B. Beaumarchais, 83	5 45	7 »
	R. de Bercy, 43	5 30	5 45
	B. de l'Hôpital, 26	6 30	7 15
	Boîte gare d'Orléans	» »	8 05
Limoges, Périgueux, Toulouse, Cette	B. Beaumarchais, 83	5 45	6 45
	R. de Bercy, 43	5 30	5 45
	B. de l'Hôpital, 26	6 30	7 15
	Boîte gare d'Orléans	» »	7 35
Brest, Rennes	R. du Cherche-Midi, 35	6 30	7 »
	Boîte gare Montparnasse	» »	7 45

SERVICES SUPPLÉMENTAIRES.

Outre l'expédition des grands courriers, qui a lieu chaque jour à 7 h. du s., l'administration des postes a établi des services supplémentaires qui, depuis l'établissement des chemins de fer, se sont étendus jusqu'au Havre, Calais, Lille,

Strasbourg, Lyon, Marseille, Bordeaux, Nantes et Brest.

Au moyen des courriers supplémentaires, certains bureaux jouissent de deux ou plusieurs expéditions chaque jour, selon qu'ils sont plus ou moins rapprochés de la capitale et voisins des chemins de fer.

V. — Le service des télégraphes.

Direction générale : rue de Grenelle-Saint-Germain, 103 (à toute heure du jour et de la nuit).

Bureaux dans Paris, ouverts de 7 à 8 heures du matin, selon la saison, à 9 h. du soir, sauf les exceptions indiquées ci-après :

1er arrond.	Place du Théâtre-Français, jusqu'à minuit. Hôtel des Postes. Place Vendôme, 15. Rue des Halles, 22 (jusqu'à minuit).
2e —	Place de la Bourse, 12 (jour et nuit).
3e —	Rue des Vielles-Haudriettes, 6.
4e —	Rue de Rivoli, 17.
5e —	Boulevard Saint-Germain, 14. Halle-aux-Cuirs.
6e —	Place Saint-Michel, 6. Rue des Saint-Pères, 35. Rue de Rennes 154 (au coin du boulevard Montparnasse.) Rue de Vaugirard, au Luxembourg (jusqu'à minuit). Quai Malaquais, sur la berge.
7e —	Rue de Grenelle-Saint-Germain, 103 (jour et nuit). École Militaire, pavillon de l'artillerie.
8e —	Avenue des Champs-Élysées, 33 (jusqu'à minuit). Boulevard Malesherbes, 4. Rue Saint-Lazare, 126, place du Havre (jour et nuit). Rue Boissy-d'Anglas, 3. Rue Saint-Pétersbourg, 51. Boulevard Haussmann, 121.
9e —	Boulevard des Capucines, Grand-Hôtel (jusqu'à minuit). Rue La Fayette, 35, à l'angle de la rue Laffi Rue Sainte-Cécile, 2.

10e arrond.		Place Roubaix, gare du Nord (jusqu'à minuit). Rue de Strasbourg, 8. Boulevard Saint-Denis, 16.
11e	—	Place du Château-d'Eau, 2 (jusqu'à minuit). Boulevard Voltaire (anc. du Prince-Eugène), 119. — — 283 (place du Trône).
12e	—	Rue de Lyon, 57 et 59 (jusqu'à minuit). Bercy, rue Gallois, 1.
13e	—	Quai d'Austerlitz, 55, gare d'Orléans (jusqu'à minuit). Les Gobelins, avenue d'Italie, 6.
14e	—	Montrouge, avenue d'Orléans, 8.
15e	—	Vaugirard, rue de Vaugirard, 232. Grenelle, rue du Théâtre, 63.
16e	—	Auteuil, rue d'Auteuil, 42. Passy, place de Passy, 2 (anc. place de la Mairie-Passy). Les Ternes, avenue de la Grande-Armée, 33.
17e	—	Rue Brochant, 25. Boulevard de Courcelles, 88.
8e	—	Montmartre, boulevard Rochechouart, 84. La Chapelle, rue de la Chapelle, 104. Clignancourt, rue du Mont-Cenis, 69.
19e	—	La Villette, rue de Flandre, 23. Rue d'Allemagne, 211.
20e	—	Belleville, rue de Puebla, 362.

TARIFS.

Dépêche simple de 1 à 20 mots, adresse et signature comprises :

0f, 60c à l'intérieur de Paris.
0, 60 pour une même ville.
0, 60 pour un même département.
1, 40 pour le reste de la France, Corse comprise.
4, 40 pour l'Algérie et la Tunisie.

Ces taxes sont augmentées de moitié par série ou fraction de série supplémentaire de dix mots. De plus, ces taxes ne s'appliquent que pour les bureaux de l'État. Pour tous les bureaux de gare gérés par les Compagnies de chemins de fer, ces taxes s'augmentent de 50 c. de port à

domicile. Pour quelques-uns, les frais fixes à ajouter à la taxe sont plus élevés en raison de la distance à parcourir, le bureau de gare n'étant pas toujours situé dans la localité dont il porte le nom.

IV. — Banques et Compagnies de Finances.

Banque de France, rue de la Vrillière, 1 et 3.

Caisse des dépôts et consignations, rue de Lille, 56.

Comptoir d'escompte, rue Bergère, 14.

Caisse d'épargne, rue Coq-Héron, 9. Succursales dans toutes les mairies de Paris, excepté aux Ier et IIe arrondissements desservis par la caisse centrale.

Crédit foncier, rue Neuve-des-Capucines, 17 et 19.

Sous-comptoir des entrepreneurs, rue Neuve-des-Capucines, 21.

Crédit agricole, rue Neuve des-Capucines, 17 et 19.

Crédit rural, rue Scribe, 5.

Crédit mobilier, place Vendôme, 15.

Crédit industriel et commercial, rue de la Chaussée-d'Antin, 66; bureaux et caisse, rue de la Victoire, 72; caisses succursales : rue du Temple, 174; rue d'Aboukir, 3; boulevard Sébastopol, 131; rue du Bac, 99; rue du Faubourg-Saint-Honoré, 78.

Société générale pour favoriser le développement du commerce et de l'industrie en France, rue de Provence, 54 et 56.

Société de dépôts et de comptes courants, place de l'Opéra, 2.

Crédit lyonnais. Siége social à Lyon. Succursale de Paris : boulevard des Capucines, 6.

Crédit mobilier espagnol, boulevard Haussmann, 25 bis.

Comptoir de l'agriculture, rue Neuve-des-Capucines, 21 (hôtel du Crédit foncier).

VII. — Assemblée nationale, Ministères, Grandes Administrations, Ambassades et Légations, Consulats.

Palais-Bourbon, siége ordinaire des assemblées législatives, rue de l'Université, 126 et 128. — L'Assemblée nationale siége actuellement à Versailles.

Palais du conseil d'État, rue de Lille, 62. Incendié sous la Commune. Le Conseil d'État siége rue de Grenelle-Saint-Germain, 101.

Légion d'honneur, rue de Lille, 64. La grande chancellerie siége actuellement rue Solférino, 1, mais doit prochainement reprendre possession du palais de la rue de Lille, qui, incendié sous la Commune, est aujourd'hui restauré.

Ministère de la justice, à Versailles, cour du Château, à Paris, place Vendôme, 11 et 13; bureaux, rue de Luxembourg, 36.

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, rue de l'Université, 130. Bureau de la chancellerie, le seul ouvert au public, de 11 h. à 4 h., dimanches et fêtes exceptés.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, à Versailles, au château, bâtiment du Sud, et à Paris, place Beauveau, Faubourg-Saint-Honoré, 96. Administration générale, départementale, communale et hospitalière, rue Cambacérès, 7 ; comptabilité, rue de Varennes, 78 *bis;* télégraphie, rue de Grenelle-Saint-Germain, 130; sûreté publique, imprimerie et librairie, à Versailles.

MINISTÈRE DE LA GUERRE, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, 90 ; bureaux, même rue, 86 et 88. Le public est admis les mardis et samedis, de midi à 2 heures, de deux à 4 heures, à la section de l'enregistrement et des renseignements, rue Saint-Dominique, 86.

MINISTÈRE DE LA MARINE ET DES COLONIES, rue Royale-Saint-Honoré, 2.

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, DES CULTES ET DES BEAUX-ARTS, à Versailles, rue de la Bibliothèque, 1, et à Paris, rue de Grenelle-Saint-Germain, 110. Les chefs de division reçoivent le public le jeudi, de 2 à 4 h. — Administration des cultes, rue de Bellechasse, 66. Le public est admis les mercredis, jeudis et samedis, de midi à 4 heures. — Direction des beaux-arts, rue de Valois, 3, Palais-Royal.

MINISTÈRE DES FINANCES, au Louvre. Le bureau des renseignements est ouvert au public tous les jours, de 2 à 4 heures, excepté les dimanches et fêtes.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DU COMMERCE ET MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, 60, 62 et 64. Bureaux ouverts au public les mardis et vendredis, de 2 à 4 heures

PRÉFECTURE DE LA SEINE, au palais du Luxembourg.

PRÉFECTURE DE POLICE, boulevard du Palais, 7, et rue de la Cité.

ADMINISTRATION DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE, place de l'Hôtel-de-Ville, 3. Bureaux, quai de Gèvres, 4, et avenue Victoria, 3.

DIRECTION GÉNÉRALE DES CONTRIBUTIONS DIRECTES, au Louvre.— Direction des contributions directes du département de la Seine, rue Poulletier, 9. — Recette générale des contributions directes de la Seine, rue Louis-le-Grand, 5.

DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES, au Louvre. — Direction des douanes du département de la Seine, rue de l'Entrepôt, 11. — Direction générale de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre, au Louvre, pavillon Colbert. — Direction des Domaines du département de la Seine et atelier général du Timbre, rue de la Banque, 9 et 11. — Direction de l'Enregistrement et du Timbre du département de la Seine, rue de la Banque, 13.

DIRECTION GÉNÉRALE DES CONTRIBUTIONS INDIRECTES, place du Carrousel. — Direction des contributions indirectes du département de la Seine, rue Duphot, 12.

DIRECTION GÉNÉRALE DES MANUFACTURES DE L'ÉTAT, au Louvre. — Ma-

nufactures des tabacs de Paris, quai d'Orsay, 63. — Manufacture des tabacs de Reuilly, rue de Charenton, 319.

Administration de l'octroi de Paris et direction des droits d'entrée, rue de Tournon, 2.

Administration des forêts, au Louvre.

Ambassades ou légations des puissances étrangères en France.

Allemagne, rue de Lille, 78.

Argentine (République), rue de Berlin, 5, de 1 heure à 3 heures.

Autriche-Hongrie, rue Lascasse, 7 et 9; de 1 heure à 3 heures; *visa*, 10 *francs*; *légalisation*, 10 *francs*.

Bade, rue Blanche, 62, de 1 à 3 heures; *visa pour les Français*, 5 *francs*.

Bavière, rue de Berri, 5, de 1 heure à 3 heures; *visa gratis pour les Bavarois et les Français.*

Belgique, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 153, de midi à 2 heures.

Bolivie, avenue Joséphine, 59.

Brésil, rue de Téhéran, 13 et 17, de midi à 3 heures; *visa gratis.*

Chili, avenue de Messine, 19.

Danemark, rue de l'Université, 37, de 1 heure à 3 heures; *visa gratis.*

Dominicaine (République), Faubourg-Poissonnière, 77.

Équateur, rue Laffite, 7.

Espagne, quai d'Orsay, 25, de 1 heure à 4 heures; *visa des passeports* au vice-consulat d'Espagne, rue de Ponthieu, 70, de 10 heures à 4 heures.

États-Unis d'Amérique. Résidence du ministre : avenue du Général-Uhrich (de l'Impératrice), 75; entrée par la rue Spontini, 2. Bureaux de la chancellerie de la légation : 95, rue de Chaillot (avenue Joséphine), de 10 heures à 3 heures.

États-Unis de Colombie, boulevard Malesherbes, 55.

Grande-Bretagne et Irlande (Royaume-Uni de), rue du Faubourg-Saint-Honoré, 39, de 10 heures à 3 heures; *visa gratis.*

Grèce, rue Vézelay, 9; *visa au consulat général*, rue Taitbout, 20.

Guatemala. rue Labruyère, 54.

Haïti, rue Portalis, 9.

Hawaï, avenue de la Reine-Hortense, 13.

Honduras, rue Decamps, 27, et avenue de l'Empereur, 88.

Italie, avenue des Champs-Élysées, 9, de 1 heure à 3 heures; *visa*, 3 *francs.*

Japon, avenue Joséphine, 75.

Luxembourg (grand duché de), boulevard des Capuci[illegible] 39.

Monaco, rue Billaut, 22.

NICARAGUA (République de), avenue Gabriel, 44.
PARAGUAY, boulevard Haussmann, 82.
PAYS-BAS, rue Montaigne, 9, de midi à 2 heures; *visa gratis.*
PÉROU, rue de Monceau, 56, de 1 heure à 3 heures.
PERSE, avenue Joséphine, 63.
PORTUGAL, avenue d'Iéna, 19.
ROUMANIE (agence diplomatique de), rue d'Argenson 1.
RUSSIE, rue de Grenelle-Saint-Germain, 79.
SAINT-SIÉGE, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, 102, et rue de la Bibliothèque, 10, à Versailles.
SAN-SALVADOR, boulevard Haussmann, 27.
SUÈDE ET NORWÉGE, rue Rovigo, 22, de midi à 2 heures; le *visa* n'est pas nécessaire pour aller en Suède et en Norwége.
SUISSE, rue Blanche, 3, de 10 heures à 3 heures.
TURQUIE, rue Laffitte, 17, de 1 heure à 3 heures.
URUGUAY, avenue Friedland, 19.

CONSULATS.

ARGENTINE (république), rue Richer, 15.
AUTRICHE-HONGRIE, rue Laffitte, 19.
BELGIQUE, Faubourg-Saint-Honoré, 153.
BOLIVIE, rue de l'Echiquier, 27.
BRÉSIL, rue du Colisée, 43.
CHILI, rue de Laval, 26.
COSTA-RICA, rue Auber, 21.
DANEMARK, rue Hauteville, 53.
DOMINICAINE (république), rue d'Enghien, 16.
ÉQUATEUR (république de l'), rue des Petites-Écuries, 54.
ESPAGNE, rue de Ponthieu, 70.
ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE, rue de Châteaudun (Cardinal--Fesch), 55; visa des passe-ports, de 10 h. à 4 heures : 5 fr. 40 c.
ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE, rue de Luxembourg, 3.
GRANDE-BRETAGNE, Faubourg-Saint-Honoré, 39.
GRÈCE, rue Taitbout, 20.
GUATEMALA, rue du Sentier, 12.
HAÏTI, rue du Faubourg-Poissonnière, 9.
HONDURAS, rue des Sablons, 47, et boulevard Sébastopol, 18.
ITALIE, rue de Miroménil, 19.
PARAGUAY, boulevard Haussmann, 82.
PAYS-BAS, avenue Joséphine, 54.
PÉROU, rue de Milan, 4.
PERSE, rue de Londres, 17.
PORTUGAL, rue Malesherbes, 21.
RUSSIE, rue de Grenelle-Saint-Germain, 79, visa, de midi à 4 h.
SAN SALVADOR, rue du Faubourg-Poissonnière, 9.

SIAM, rue d'Amsterdam, 18.
SUÈDE ET NORWÉGE, rue de Chaillot, 96.
TURQUIE, rue Laffitte, 17.
URUGUAY, avenue Friedland, 19.
VENEZUELA, Faubourg-Poissonnière, 32.

VIII. — Jours et heures d'entrée des Monuments, Musées, Bibliothèques, Jardins, etc.

BIBLIOTHÈQUES.

ARCHIVES DE L'ÉTAT. Le public est admis le dimanche, de midi à 3 heures, au musée paléographique.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE, rue Richelieu, 58. Ouverte aux lecteurs tous les jours, excepté le dimanche, de 10 h. à 4 h.; ouverte aux visiteurs le mardi et le vendredi de 10 h. a 4 h. — SAINTE-GENEVIÈVE. place du Panthéon, tous les jours de 10 h. à 3 h., et le soir de 6 à 10 h., excepté le dimanche. — MAZARINE, à l'Institut, tous les jours de 10 à 4 h., excepté le dimanche. Il ne faut par confondre cette bibliothèque avec la bibliothèque de l'*Institut:* celle-ci est ouverte seulement aux membres de l'Institut. — DE L'ARSENAL, rue de Sully, tous les jours de 10 à 3 h., excepté le dimanche. — DE L'UNIVERSITÉ, à la Sorbonne, tous les jours de 10 à 3 h., excepté le dimanche. DU CONSERVATOIRE DES ARTS ET MÉTIERS, tous les jours, excepté le lundi, de 10 à 3 h. — DU MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE, au Jardin des Plantes, tous les jours, de 10 à 3 h., excepté le dimanche. — DE L'ÉCOLE NATIONALE ET SPÉCIALE DES BEAUX-ARTS, rue Bonaparte, 14, tous les jours, excepté le samedi et le dimanche, de midi à 4 ou 5 heures, suivant la saison. — DE LA CHAMBRE DU COMMERCE, place de la Bourse, tous les jours, de 10 à 3 heures, excepté le dimanche.

MUSÉES.

MUSÉE DU LOUVRE, MUSÉE DU LUXEMBOURG, MUSÉE HISTORIQUE DE VERSAILLES, tous les jours, excepté le lundi, de 10 à 4 heures. — MUSÉE DES THERMES ET DE CLUNY, rue des Mathurins-Saint-Jacques, 24. Le dimanche de 11 à 4 h. 1/2; et, avec billet ou passe-port, tous les jours, excepté le lundi, de 11 à 4 h. 1/2. — MUSÉE DU PALAIS DES BEAUX-ARTS, rue Bonaparte, 14. Tous les jours de 10 à 4 h. — MUSÉE D'ARTILLERIE, hôtel des Invalides. Le dimanche de midi à 4 heures. Pour visiter les plans en relief, il faut une autorisation du ministre de la guerre. — MUSÉE DES MONNAIES, à l'Hôtel des monnaies, quai Conti. Les mardi et vendredi, de midi à 3 heures. — MUSÉE ORFILA OU D'ANATOMIE COMPARÉE, à l'École de médecine. Ouvert seulement aux medecins et etudiants en médecine. — MU-

sée Dupuytren (collection de cas pathologiques), rue de l'École de-Médecine, 15, à l'École pratique. Ouvert seulement aux médecins et étudiants en médecine. — Musée de l'École des Mines, près du jardin du Luxembourg (collections géologiques et minéralogiques). Les mardi, jeudi et samedi, de 11 à 3 h. — Collections du Jardin des plantes, *voyez* ci-dessous *Jardins*.

MANUFACTURES DE SÈVRES ET DES GOBELINS; MANUFACTURE DES TABACS.

Manufacture de porcelaine de Sèvres. Le musée ou collection des objets relatifs à l'art céramique est ouvert au public le mardi, le jeudi, le samedi, de 10 h. à 4 h.; les autres jours, excepté le dimanche, il est ouvert sur passe-port. — Manufacture des Gobelins, avenue des Gobelins. Ouverte le mercredi et le samedi de 2 à 4 heures, avec permission du directeur. — Manufacture des tabacs, quai d'Orsay, 63. N'est pas ouverte au public.

PALAIS ET MONUMENTS DIVERS.

Palais du Louvre, des Thermes et de Cluny, des Beaux-Arts. Voyez ci-dessus *Musées*. — Palais des Tuileries. Incendié. — Palais de l'Élysée. Ouvert seulement quand il n'est pas habité, et sur billet. — Palais du Luxembourg. Tous les jours de 10 à 4 h. Le musée est ouvert tous les jours de 10 à 4 h., excepté le lundi. Palais-Bourbon. Tous les jours de 8 h. du matin à 5 h. du soir — Palais du quai d'Orsay (Conseil d'État et Cour des comptes). Incendié. — Palais de justice. Tous les jours, excepté le dimanche. — La Sainte-Chapelle est visible tous les jours de midi à 4 h., excepté le dimanche. — Palais de l'industrie, aux Champs-Élysées. Ouvert seulement sur billet. L'Exposition permanente de l'Algérie et des Colonies, qui se trouve dans ce palais (porte n° 13, du côté de la Seine) est ouverte tous les jours au public, de midi à 5 h., le lundi et le vendredi. — Hôtel de Ville. Incendié. — Hôtel des Monnaies, quai Conti. Le musée est ouvert au public le mardi et le vendredi de midi à 3 h. Les ateliers peuvent être visités les mêmes jours et aux mêmes heures, mais seulement avec l'autorisation écrite du directeur. — Hôtel des Invalides. Tous les jours de 11 à 4 heures, excepté le dimanche. Le tombeau de Napoléon et le dôme des Invalides, sont ouverts au public le lundi, le mardi, le jeudi et le vendredi, de midi à 3 h. Le musée d'artillerie est ouvert le dimanche, de midi à 4 h. — Bourse. Ouverte tous les jours de 1 à 3 heures excepté le dimanche. — Observatoire. N'est pas ouvert au public. — Imprimerie nationale. Le jeudi à 2 heures, avec permssion du directeur.

JARDINS.

Jardins des Tuileries, du Luxembourg, du Palais-Royal. Ouverts tous les jours du matin au soir. — **Jardin des Plantes.** Ouvert tous les jours du matin au soir. La ménagerie est ouverte tous les jours, l'été, de 10 à 6 heures, l'hiver, de 11 à 4 heures. L'intérieur de la ménagerie est ouverte tous les jours aux mêmes heures, mais seulement sur billet. La bibliothèque est ouverte tous les jours de 10 à 3 heures, excepté le dimanche. Les galeries de zoologie, botanique, etc., sont ouvertes au public le dimanche de 2 à 5 h., elles sont ouvertes sur billet le mardi, le jeudi et le samedi, de 11 à 2 h. Pour visiter les serres et l'école botaniqne, il faut une autorisation spéciale de l'un des professeurs-administrateurs; elle se donne sans difficulté aux étrangers sur la présentation de leur passe-port. — **Jardin d'acclimatation**, au bois de Boulogne. Ouvert tous les jours; prix d'entrée : 1 franc par personne; 50 centimes, les dimanches et fêtes; 3 fr. par voiture.

CHAPITRE III.

TOPOGRAPHIE ET STATISTIQUE.

I. — Impression éprouvée par l'étranger qui voit Paris pour la première fois.

L'étranger qui arrive à Paris pour la première fois éprouve une impression indéfinissable, il se sent comme transporté dans un lieu de féerie : tout le frappe, l'attire, le saisit, l'émerveille. Loin de trouver, ainsi qu'au temps de Philippe-Auguste, de Charles IX et encore de Louis XIII, une ville de boue et de fumée, il a devant lui une cité magnifique, où, de même qu'un empereur le répétait de Rome, le granit et le marbre ont succédé aux briques, où des voies larges et à doubles trottoirs ont re[illegible] rues étroites et tortueuses qui effrayaient Boi[illegible] çà et là des palais grandioses, comme le L[illegible]

Luxembourg ; des monuments qui rivalisent avec tout ce que l'antiquité nous a laissé de plus beau, tels que la Bourse, les Invalides, le Panthéon et la Madeleine. Les uns sont affectés aux sciences, comme le palais de l'Institut et celui des Beaux-Arts, les autres au culte, comme Notre-Dame et Saint-Sulpice, ou à l'administration publique, comme la Monnaie. Il aperçoit des jardins qui effacent en renommée tous les jardins les plus célèbres des divers pays ; et s'il pénètre notamment dans celui des Tuileries, en saluant l'obélisque de Louqsor, qui se dresse fièrement sur une superbe place, il a pour perspective le riant tableau des Champs-Élysées, et, au bout d'une avenue délicieuse en même temps qu'imposante, l'arc de triomphe élevé aux gloires militaires de la Révolution et de l'Empire. S'il dirige ses pas vers les boulevards, il découvre cette verdoyante promenade ombragée qu'une femme illustre comparait à la ceinture de la déesse de la beauté ; ceinture ornée d'élégantes façades, de riches bazars, de somptueux établissements, et animée par un océan populaire qui, dans son flux et reflux, va et vient sans cesse.

Ailleurs, il observe de larges quais en pierre de taille, plantés d'arbres et bordant la sinueuse rivière qui partage en deux grandes divisions la métropole actuelle de la civilisation, de la littérature et du goût, divisions que mettent en communication entre elles des ponts d'une construction hardie et solide à la fois. Enfin, il remarque des places, des jardins, des squares, vivifiés par des jets d'eau et des fontaines, ou décorés par des colonnes monumentales, et offrant la nuit un éclat presque pareil à celui du jour. Partout il est sûr de trouver des ressources variées d'amusement ou d'instruction : théâtres, concerts, bibliothèques, salons de lectures, cafés, cercles, hôtels, etc. ; tout se présente à ses regards et ne lui laisse que l'embarras du choix. En outre, la population a une physionomie prévenante et des manières polies ; elle est affable et cordiale ; elle vient au-devant de vos moindres désirs ; elle vous aborde avec gaîté, vous donne avec empresse-

ment l'indication que vous demandez; elle vous met sur l'heure au courant de ce que vous devez rechercher ou éviter, voir et préférer avant tout; et cet empressement bénévole et désintéressé, qu'on ne rencontre pas, du moins au même degré, dans les autres métropoles, se manifeste ici chez des individus de toutes les classes de la société, depuis l'homme opulent jusqu'à l'humble ouvrier. En un mot, l'étranger qui arrive à Paris trouve en y débarquant tout ce qu'il peut souhaiter en plaisirs et en distractions, avec la certitude d'une pleine sécurité pour lui-même et d'une extrême liberté dans ses actions et ses paroles, au sein de ces deux millions d'individus qui l'environnent. Il y réglera ses dépenses au prorata de ses moyens, et, à tout prendre, il y vivra, s'il le veut, à meilleur compte qu'en aucune capitale de l'Europe; aussi, après avoir vu en détail cette Balylone de l'Occident, s'écrie-t-il dans son enthousiasme reconnaissant : Paris est la grande ville du monde; quiconque l'a visitée une fois veut la revoir encore, et lui trouve toujours de nouveaux charmes.

II. — Situation géographique, dimensions, enceinte.

Paris est situé par 48 degrés 50 minutes 14 secondes de latitude Nord, et par 0 degré de longitude, la ligne méridienne passant par l'Observatoire; toutefois, si l'on veut indiquer la position pour l'ensemble, on place la longitude à 35 secondes à l'Est.

La hauteur du sol mesurée à la base du Panthéon est de 60 mètres 60 centimètres au-dessus du niveau de la mer; la lanterne du Panthéon est à 143 mètres 90 centimètres, et le premier étage de l'Observatoire à 65 mètres. Mais le cours de la Seine, dans les eaux moyennes, n'est que d'environ 28 à 30 mètres.

L'ancien mur de l'enceinte de Paris, ou ce qu'on appelait le rayon de l'octroi, donnait à Paris une circonférence de 23,735 mètres ou 24 kilomètres, ou 6 lieues un dixième. Ce contour n'était point un cercle parfait, une sorte

d'ellipse, d'un diamètre moyen de 8 kilomètres. La plus grande longueur de Paris était de 12 kilomètres, et sa plus grande largeur de 10 kilomètres.

Depuis 1860, l'ancien mur d'octroi a disparu ; les barrières ont été reculées jusqu'à l'enceinte continue des fortifications. Paris offre actuellement un circuit de 34 kilomètres. Au delà de cette enceinte bastionnée se trouvent seize forts détachés, savoir : au Nord, la Briche, la Couronne du Nord, le fort de l'Est (à Saint-Denis) et le fort d'Aubervilliers ; à l'Est, les forts de Romainville, de Noisy-le-Sec, de Rosny, de Nogent-sur-Marne et la citadelle de Vincennes ; au Sud, les forts de Charenton, d'Ivry, de Bicêtre, de Montrouge, de Vanves et d'Issy ; à l'Ouest, le fort du mont Valérien.

L'enceinte est percée de 65 portes, poternes ou passages. Les portes, au nombre de 50, sont des ouvertures à ciel ouvert que traverse une route ; les poternes, au nombre de 5, sont voûtées ; les passages, au nombre de 10, ne sont traversés que par des chemins de fer ou des cours d'eau.

SUR LA RIVE GAUCHE, il y a 19 portes ou poternes savoir : — 15e *arrondissement :* Porte du Bas-Meudon, de Sèvres, d'Issy, de Versailles ; poterne de la plaine ; porte de plaisance. — 14e *arrondissement :* Portes de Vanves, de Châtillon, de Montrouge, d'Orléans, d'Arcueil, de Gentilly. — 13e *arrondissement :* Poterne dite des Peupliers, dans le lit de la Bièvre ; portes de Bicêtre, d'Italie, de Choisy, d'Ivry, de Vity, de la Gare.

SUR LA RIVE DROITE, 36, savoir : — 12e *arrondissement :* Portes de Bercy, de Charenton, de Reuilly, de Picpus, de Montempoivre, de Saint-Mandé, de Vincennes. — 20e *arrondissement :* Poterne de Montreuil, de Bagnolet, de Ménilmontant, de Romainville. — 19e *arrondissement :* Poterne des Prés-Saint-Gervais ; portes de Pantin, de la Villette, d'Aubervilliers. — 18e *arrondissement :* Porte de la Chapelle-Saint-Denis, poterne des Poissonniers, porte de Clignancourt ; poterne de Montmartre. — 17e *arrondissement :* Portes de Saint-Ouen, de Clichy, d'Asnières, de Courcelles, de la Révolte, Bineau, de Villiers, de Sablonville, des Ternes. — 16e *arrondissement :* Portes de Neuilly, Dauphine, de la Muette, de Passy, d'Auteuil, de Saint-Cloud, du Point-du-Jour, de Billancourt.

Les passages sont les suivants :

14e *arrondissement :* Passages du chemin de fer de l'Ouest (lignes de Bretagne); du chemin de fer de Sceaux. — 13e *arrondissement :* Passage de la Bièvre; du chemin de fer d'Orléans. — 12e *arrondissement :* du chemin de Lyon. — 19e *arrondissement :* du canal de l'Ourcq; du chemin de fer de l'Est; du canal Saint-Denis. — 18e *arrondissement :* du chemin de fer du Nord; — 17e *arrondissement :* du chemin de fer de l'Ouest (lignes de Normandie).

Une route militaire longe les fortifications à l'intérieur, cette route forme une promenade qui relie utilement entre elle toutes les rues existantes ou projetées, rayonnant du centre vers la circonférence de Paris. La route militaire a une largeur moyenne de 40 mètres. Elle n'offre aucune interruption sur la rive gauche de la Seine, depuis le quai de la Gare, en amont, jusqu'au quai Javel, en aval; sur la rive droite seulement, elle présente quelques lacunes nécessitées, soit par le relief du sol, qui rend impossible, en certains endroits, la circulation des voitures, soit par le chemin de fer de ceinture, qui ne permet pas l'élargissement de l'ancienne voie.

III. — Configuration et aspect d'ensemble.

On peut embrasser du regard l'ensemble de Paris en se plaçant sur le faîte d'un de ses grands édifices, sur l'une des tours de Notre-Dame, par exemple. Quoiqu'on ne se trouve là qu'à 68 mètres au-dessus du sol, on a en revanche une position centrale. Un panorama varié s'y déroule, ayant pour bornes les chaînes de collines qui encaissent une vallée au fond de laquelle serpente la Seine.

L'œil voit la Seine vers le Sud-Est descendre de Charenton, où elle s'est grossie de la Marne; entrer dans la capitale, dont les fortifications forment l'enceinte; passer, bientôt après, sous le pont Napoléon, construit pour le chemin de fer de ceinture; puis, laissant derrière elle les ponts de Bercy et d'Austerlitz, frôler l'ancienne île Louviers, maintenant soudée à la rive droite, et se partager en deux bras pour entourer l'île Saint-Louis.

Cette île, formée elle-même de deux îlots qu'on nommait

l'île aux Vaches et l'île Notre-Dame, est rattachée à la rive gauche du fleuve par le pont de Constantine et le pont de la Tournelle ; à la rive droite, par le pont Marie et le pont Louis-Philippe, et elle communique par le pont Saint-Louis à une seconde île plus grande, l'île de la Cité.

L'île de la Cité, qui fut le berceau de Paris, offre assez vaguement, par ses contours, l'image d'un navire, et c'est là, dit-on, ce qui justifie les armes de la ville qui sont : « De gueules au vaisseau équipé, soutenu d'une mer de même, au chef d'azur surmonté d'une couronne murale de quatre tours. »

Les deux bras de la Seine, avant de se confondre vers l'extrémité occidentale de la Cité, passent l'un et l'autre sous trois ponts qui relient la Cité à la rive gauche et à la rive droite du fleuve. Ce sont, pour la rive gauche, le pont de l'Archevêché, le pont au Double, le pont Saint-Michel ; pour la rive droite, le pont d'Arcole, le pont Notre-Dame et le pont au Change.

Nous n'en avons pas fini avec les ponts, car, à partir de la Cité jusqu'au point où, en face de Passy, la Seine se bifurque de nouveau pour baigner l'île étroite et longue qu'on nomme l'île aux Cygnes, elle est successivement franchie par des ponts majestueux, qui sont : le pont des Arts, le pont Neuf, le pont du Carrousel ou des Saints-Pères, le pont Royal, le pont de Solférino, le pont de la Concorde, qui se trouve au point le plus septentrional de la courbe décrite par le fleuve du Sud-Est au Sud-Ouest, le pont des Invalides, le pont de l'Alma, le pont d'Iéna, puis, supporté par l'extrémité occidentale de l'île aux Cygnes, le pont de Grenelle. Encore un pont à subir, le pont qui sert au chemin de fer de ceinture, et la Seine traversant une seconde et dernière fois l'enceinte des fortifications, s'avance, en dessinant des sinuosités capricieuses, vers de charmants pays : Sèvres, Saint-Cloud, où le Parisien sait bien la retrouver aux beaux jours, et où nous le conduisons dans notre *Guide aux environs de Paris.*

Nous nous bornerons à dire ici qu'après avoir quitté

Paris, la Seine gagne Rouen en se grossissant de l'Oise à droite, près de Conflans-Sainte-Honorine, au-dessus de Poissy, et de l'Eure, à gauche, près du Pont-de-l'Arche. De Rouen, elle continue à couler vers l'Océan, où son embouchure se développe entre les villes du Havre et de Honfleur. Pour compléter cet aperçu, en ce qui regarde le cours de la Seine, ajoutons que ce fleuve prend sa source dans la forêt de Chanceau, près de Saint-Seine (Côte-d'Or), au bas d'un coteau qui fait partie du plateau de Langres. Avant d'arriver à Paris il reçoit : par sa rive gauche, l'Yonne à Montereau, le Loing à Moret, l'Essonne à Corbeil; par sa rive droite, l'Aube près de Nogent, l'Hières à Villeneuve-Saint-Georges, et la Marne près de Charenton.

Un autre cours d'eau naturel arrose la rive gauche de Paris, c'est la Bièvre, qui a sa source dans le département de Seine-et-Oise, entre Baviers et Guyancourt, près de Versailles, et qui maintenant, dérivée dans l'égout collecteur général de la rive gauche, traverse la Seine, près du pont de l'Alma, sans se mêler à ses eaux, et va se jeter ensuite dans ce fleuve, en rejoignant le collecteur général de la rive droite près d'Asnières, c'est-à-dire plus bas que Paris.

Il existait enfin autrefois un ruisseau qui, descendant de Ménilmontant, tombait dans la Seine, au bas de Chaillot, entre les ponts actuels de l'Alma et d'Iéna. Ce ruisseau, tari dès le quatorzième siècle, a été le premier égout de la capitale, et on le nomme aujourd'hui l'égout de ceinture.

Au commencement de notre siècle, afin d'augmenter la quantité d'eaux potables dont Paris avait grand besoin, on construisit uu canal pour dériver à Mareuil, avant l'endroit où il se jette dans la Marne, un cours d'eau nommé l'Ourcq, qui aboutit maintenant au grand bassin de la Villette, point de partage des canaux Saint-Denis et Saint-Martin, que le canal de l'Ourcq alimente. Le canal Saint-Martin, d'un parcours de 4 kilomètres, débouche dans la Seine au bas du pont d'Austerlitz. Du faubourg du Temple à la Bastille, ce canal a été recouvert et transformé en une magnifique

promenade qui porte le nom de *boulevard Richard-Lenoir*. Les dix-huit prises d'air et de jour ménagées à la navigation sont dissimulées par autant de parterres entourés de grilles et ornés de jets d'eau. Le canal Saint-Denis va rejoindre le même fleuve à la ville de Saint-Denis, après 6 kilomètres de parcours. La communication par ces canaux remplace la navigation lente et difficile de la Seine, entre Paris et Saint-Denis.

Des collines environnent Paris; celles du nord abritent la capitale contre les vents froids. Sur la rive droite, les sommets les plus élevés de ces collines sont ceux de Belleville et de Montmartre : ils ont, le premier, 123 mètres, le second 105 mètres de hauteur. Sur la rive gauche, les ondulations du sol sont assez douces au premier plan; elles présentent, de l'Est à l'Ouest, les sommets de la maison Blanche, de la butte aux Cailles, et du Panthéon, puis s'abaissent vers la plaine de Montsouris, se relèvent à Montrouge, pour redescendre avec la plaine de Grenelle qui rejoint la Seine; mais sur un second plan, au delà de Montrouge, elles offrent le mont Valérien, dont la hauteur est de 136 mètres.

Notre-Dame est le point le plus favorable pour jouir de l'ensemble du tableau de Paris. Les tours de Saint-Sulpice offriront un panorama plus restreint, mais toujours grand et varié; l'œil y saisira d'ailleurs une quantité de points de vue nouveaux. Si l'on monte sur le dôme, ou, comme on dit, dans la lanterne du Panthéon, la perspective aura également une étendue considérable, on verra même tout l'ensemble de Paris dans les quatre points cardinaux et dans un imposant lointain. Si l'on se transporte, ou à la butte Montmartre, ou bien sur le coteau du cimetière de l'Est, on pourra suivre les développements de la plupart des quartiers et des grandes rues. Enfin, du haut de l'arc de triomphe de l'Étoile, le spectacle aura encore un horizon très-reculé.

IV. — Climat.

De cette configuration topographique résulte pour Paris une température douce eu égard à sa latitude. En hiver, comme en été, on éprouve une différence très-sensible entre la température de l'intérieur de la capitale et celle des campagnes environnantes : l'air en été est plus chaud dans les rues et plus vif hors des fortifications ; en hiver, souvent il gèle dans la banlieue, quand il dégèle dans Paris même. Le vent d'Ouest règne en moyenne 70 jours par an ; le vent du Sud, 63 ; le vent du Nord, 45 ; le vent d'Est, 23 ; il y a en moyenne 142 jours de pluie, et 12 de neige. La température moyenne est de 10 degrés 7 dixièmes ; dans les plus grandes chaleurs, la température a atteint 38 degrés 4 dixièmes (8 juillet 1793), et dans les froids les plus intenses, elle est descendue à 23 degrés 5 dixièmes (25 janvier 1795). Les hivers les plus rigoureux ont été ceux de 1709, 1716, 1742, 1747, 1776, 1788, 1795, 1830 et 1842. Les plus chauds étés ont été ceux de 1793, 1802, 1842 et 1859.

V. — Population, mortalité.

Voici, depuis cinq siècles, quelle a été la progression de la population :

Paris au XIIIe siècle comptait..	120.000 habitants.
En 1474.	150.000
Sous Henri II.	210 000
En 1590.	200.000
En 1709.	492.600
En 1719.	509.640
En 1776.	658.000
En 1778.	670.000
En 1784.	660.000
En 1798.	640.600
En 1802.	672.000
En 1817, (d'après un recensement régulier).	713.966
En 1827.	890.431
En 1836.	909.126

En 1841. . . . . 912.033
En 1846. . . . . 1.053.987
En 1851. . . . . 1.053.262
En 1856. . . . . 1.174.346
En 1861 (après l'annexion) 1.696.141
En 1866. . . . . 1.825.274
En 1872 (dernier recensement). 1.851.792

La proportion annuelle de la mortalité à Paris était sous Louis XIV, de 1 sur 28; sous Louis XV, de 1 sur 30; de 1836 à 1841, de 1 sur 36; en 1846, de 1 sur 37; en 1851, de 1 sur 38; en 1856, de 1 sur 39; en 1869, de 1 sur 40.

Ce résultat est dû sans doute à l'aération des rues par leur élargissement, à l'assainissement des maisons, à l'abondance des eaux, aux nombreuses plantations d'arbres qui ont été faites depuis quelques années.

VI. — Consommation.

Voici, d'après l'Annuaire du bureau des longitudes de 1874, la consommation de la ville de Paris, en 1869.

OBJETS DE CONSOMMATION.	UNITÉ DE MESURE.	QUANTITÉS.
Boissons.		
Vins en cercles	hectol.	3.694.500
Vins en bouteilles.	*id.*	20.182
Alcools purs et liqueurs.	*id.*	132.407
Cidres, poirés et hydromels.	*id.*	98.358
Cidres à la fabrication.	*id.*	360
Alcools dénaturés.		
De 2 à 3 dixièmes.	hectol.	999
De 3 à 4 dixièmes.	*id.*	83
Liquides.		
Vinaigre, vin gâté, lie, verjus, sureau, etc.	hectol.	40.815
Bière à l'entrée.	*id.*	289.852

OBJETS DE CONSOMMATION.	UNITÉ DE MESURE.	QUANTITÉS.
Bière à la fabrication.	hectol.	45.692
Chasselas, muscat et autres raisins .	kilogr.	10.921.248
Huile d'olive	hectol.	9.663
Huile de toute autre espèce.	*id.*	181.688
Huile animale sortant des abattoirs. .	*id.*	581
Huiles et essences minérales	*id.*	39.439
Vernis gras, blanc de céruse, etc . .	*id.*	11.261
Essences et liquides à l'essence, goudrons liquides.	*id.*	18.151
Goudrons liquides à l'état brut. . . .	*id.*	303.304
Ethers et chloroforme.	*id.*	341
Comestibles.		
1° Sorties des abattoirs.		
Viande de bœuf, vache, veau, mouton, bouc ou chèvre.	kilogr.	105.916.963
Abats et issues de veaux.	*id.*	2.519.184
Viandes de porc, graisses et lards salés.	*id.*	12.358.210
Abats et issues de porcs.	*id.*	1.948.319
2° Provenances de l'extérieur.		
Viande de bœuf, vache, veau, mouton, bouc et chèvre.	kilogr.	21.490.288
Abats et issues de veaux	*id.*	360.625
Viande fraîche de porc et graisse. .	*id.*	4.975.568
Abats et issues de porcs.	*id.*	578.031
Charcuterie de toute espèce, viande fumée.	*id.*	1.719.190
Viandes confites et poissons marinés.	*id.*	38.567
Truffes, pâtés, volailles et gibier truffé.	*id.*	142 728
Volailles autres que dindes et oies gibier, non truffés.	kilogr.	1.408.516
Dindes, oies et lapins domestiques. .	*id.*	503.337
Saumons, turbots, homards	*id.*	17.225
Tous autres poissons de mer ou d'eau douce	*id.*	49.026
Huîtres ordinaires et de Marennes. .	*id.*	130.703
— marinées	*id.*	13.085
— d'Ostende vertes autres que celles ci-dessus	*id.*	95.222
Beurre de toute espèce, frais ou fondu, salé ou non.	*id.*	4.058.423
OEufs	*id.*	5.793.010
Combustibles.		
Bois dur, neuf ou flotté	stère.	429.683

OBJETS DE CONSOMMATION.	UNITÉ DE MESURE.	QUANTITÉS.
Bois blanc, neuf ou flotté	stère.	271.389
Cotrets de bois dur	*id.*	225.293
Menuise, cotrets de menuise et fagots.	*id.*	67.692
Poussier de charbon de bois, tan carbonisé.	hectol.	112.684
Charbon de bois, charbon artificiel. .	*id.*	4.789.631
Charbon de terre, coke, tourbe, etc.	kilogr.	682.011.827
Matériaux.		
Chaux grasse et chaux hydraulique.	hectol.	28.155
Ciment contenant de la chaux. . . .	kilogr.	»
Chaux et ciment.	*id.*	93.563.217
Plâtre.	hectol.	8.785.92.
Moellons de toute espèce.	m. cube.	559.692
Pierre de taille, dalles et carreaux de pierre.	*id.*	334.728
Marbre et granit	*id.*	6.596
Fers employés dans les constructions.	kilogr.	45.982.808
Fontes employées dans les construct.	*id.*	18.728.785
Ardoises de grandes dimensions. . .	unité.	8.526.651
Ardoises de petites dimensions . . .	*id.*	388.581
Briques de dimensions ordinaires . .	*id.*	49.231.564
Tuiles de dimensions ordinaires . . .	*id.*	1.285.704
Carreaux de dimensions ordinaires. .	*id.*	7.528.634
Briques, tuiles, carreaux, poterie, pots.	kilogr.	23.859.596
Argile, terre glaise et sable gras. . .	m. cube.	204.541
Bois à ouvrer, bateaux et bois de déchirage.		
Chêne et autres bois durs.	stère.	235.017
Sapin et autres bois blancs	stère.	288.400
Lattes et treillages	botte.	355.158
Bateaux. . . . . . { en chêne. . . .	bateau.	58
Bateaux. . . . . . { en sapin	*id.*	137
Bois de déchirage. { en chêne. . . .	m. carré.	4.807
Bois de déchirage. { en sapin	*id.*	23.151
Fourrages.		
Foin, sainfoin, luzerne. etc.	botte.	18.271.716
Paille	*id.*	29.469.467
Avoine	kilogr.	16.213.706
Orge.	*id.*	3.400.122

OBJETS DE CONSOMMATION.	UNITÉ DE MESURE.	QUANTITÉS.
Objets divers.		
Fromages secs	kilogr.	3.996.477
Sel gris ou blanc	*id.*	12.775.859
Cire blanche et spermacéti raffiné. .	*id.*	70.625
Cire jaune et spermacéti brut. . . .	*id.*	138.794
Acide et bougie stéarique	*id.*	3.911.324
Suifs et graisses non comestibles. .	*id.*	2.153.571
Suifs bruts ou fondus	*id.*	461.899
Glace à rafraîchir.	*id.*	9.624.684
Asphalte, bitume, brai.	*id.*	15.956.745

VII. — Les eaux.

Une conduite d'eau en poterie, découverte dans les fouilles de l'égout de la rue de Rivoli, et les restes d'un aqueduc d'Arcueil, visibles encore au palais des Thermes, prouvent que, dès la domination romaine, Lutèce était approvisionnée d'eaux de source. Au moyen âge, les sources des Prés-Saint-Gervais furent amenées par un aqueduc au bas de la butte Montmartre, au monastère de Saint-Laurent. Plus tard, les religieux de Saint-Germain-des-Champs amenèrent à Paris les sources de Belleville. Sous Philippe-Auguste, la propriété des eaux de Saint-Gervais et de Belleville passa aux rois de France, et, au quinzième siècle, elle fut dévolue à la municipalité. L'insuffisance des sources fit naître l'idée d'employer l'eau de Seine, et en 1608 on construisit la pompe de la Samaritaine. En 1613 fut posée la première pierre de l'aqueduc d'Arcueil, qui en 1624 amenait sur les hauteurs de la rive gauche les sources de Rungis. En 1670, on revint à l'eau de Seine, pour cause d'insuffisance; et la pompe [illegible] Dame fut construite cette même année. En [illegible] nouvelle machine fut établie sous le pont de la [illegible]

mais sans succès. Les premières pompes à feu datent de 1777, et le filtrage de 1763 à 1782.

Tous ces essais pour l'alimentation d'une grande ville n'avaient abouti à produire, sur la fin du dix-huitième siècle, qu'un volume de 7,986 mètres cubes par 24 heures. La canalisation de l'Ourcq et l'établissement du grand bassin de la Villette, de 1797 à 1809, amenèrent d'un seul coup 170,000 mètres cubes sur les hauteurs de Paris. Depuis ce grand travail, M. Mulot a foré le puits artésien de Grenelle (1833-1841), profond de 548 mètres, débitant 940 mètres cubes par jour. Le puits artésien de Passy, creusé de 1855 à 1861, donne par 24 heures 16 à 17,000 mètres cubes.

Deux nouveaux puits artésiens ont été forés pendant ces dernières années, l'un sur la place Hébert (XVIIIe arrondissement), et l'autre au sommet de la butte aux Cailles (XIIIe arrondissement).

L'insuffisance des eaux de Paris avait depuis longtemps frappé l'édilité parisienne. De là la création des vastes réservoirs de Ménilmontant et de Belleville et la dérivation des eaux de la Dhuys, rivière du département de l'Aisne qui se jette dans le Surmelin, affluent de la Marne.

Le réservoir de Ménilmontant a deux étages : l'étage supérieur, qui est à 108 mètres au-dessus du niveau de la mer, reçoit les eaux de la Dhuys. Il est circulaire et sa capacité est de 100,000 mètres cubes. L'étage inférieur, qui reçoit les eaux de la Marne, a une capacité de 30,000 mètres cubes. — Une machine à vapeur de 15 chevaux puise dans le réservoir de Ménilmontant l'eau destinée à alimenter le réservoir de Belleville, également à 2 étages, et plus élevé que le précédent. — Il dessert les quartiers les plus hauts de la ville.

Le produit de la dérivation des eaux de la Dhuys est évalué à 40,000 mètres cubes par jour. La longueur totale de l'aqueduc est de 134 kilomètres, auxquels il faut ajouter 25 kilomètres pour l'aqueduc affluent de Surmelon.

Enfin, on a établi à Montrouge un vaste récipient, des-

tiné à recevoir les eaux de dérivation de la Vanne, petite rivière qui prend sa source dans le département de l'Aube, à la limite des plaines crayeuses de la Champagne et à 14 kilomètres de Troyes. L'aqueduc de dérivation a une longueur totale de 175 kilomètres. Après avoir franchi la vallée de la Bièvre au moyen d'un pont-aqueduc, élevé au-dessus de l'ancien aqueduc d'Arcueil, il entre dans Paris par le sommet du plateau de Montrouge.

VIII. — L'éclairage.

Lorsqu'on se promène le soir dans les rues de Paris et que la lumière artificielle du gaz remplace celle du soleil, on jette rarement un regard vers le passé, et l'on ne se demande pas comment étaient éclairés nos ancêtres.

Depuis l'antique couvre-feu, qui dura jusqu'au seizième siècle, on fit usage de chandelles fumeuses jusqu'en 1769.

Ce fut alors que le sieur Saingrain, ayant remporté le prix soumis au jugement de l'Académie des sciences, on adopta les lampes à l'huile, qui ne projetaient encore, malgré les réflecteurs dont elles étaient munies, que très-peu de lumière.

L'invention de l'éclairage au gaz est due à Philippe Lebon. La priorité de cette découverte lui fut acquise par un brevet daté de 1798, et par le mémoire plus explicite qu'il présentait l'année suivante à l'Académie des sciences.

Dès l'année 1801, Lebon réalisa son invention en établissant, rue Saint-Dominique, à l'hôtel de Seignelay, des appareils appelés par lui *thermolampes*. Son invention, peu encouragée, ne lui profitait guère. Il se raidissait néanmoins contre les difficultés, quand il tomba, frappé par une main inconnue, aux Champs-Élysées.

Cependant, l'éveil était donné. En 1812, le comte de Chabrol confia à une commission de savants, composée de Cagnard de la Tour, Pinsot, d'Arcet et Paupert, la construction d'une usine d'éclairage pour l'hôpital Saint-Louis

Il leur demanda en outre d'étudier à fond les procédés de fabrication et d'épuration du gaz.

En 1820, Pauwels éclairait au gaz le théâtre de l'Odéon et les rues environnantes. Peu de temps après, six grandes usines s'élevaient successivement dans Paris.

Réunie actuellement sous la direction d'une puissante association, la fabrication du gaz fournit, à Paris, une quantité de lumière équivalente à celle de 500,000 lampes Carcel; et qui dure chaque soir cinq heures en moyenne.

CHAPITRE IV.

LES VINGT ARRONDISSEMENTS ; LIMITES, QUARTIERS, MAIRIES, POPULATION ET PRINCIPAUX MONUMENTS. — LISTE DES MONUMENTS INCENDIÉS PAR LA COMMUNE RÉVOLUTIONNAIRE.

Premier arrondissement. — Le Louvre.

Population, 74,286 habitants.

Mairie, place du Louvre.

Quartiers : Saint-Germain-l'Auxerrois, Halles, Palais-Royal, Place Vendôme.

LIMITES. Le Ier arrondissement est le centre des 20 arrondissements municipaux, qui se développent en spirale à partir du Ier. Le Ier arrondissement a pour limites : 1° la Seine depuis le pont de la Concorde, le petit bras de la Seine (quai des Orfèvres) jusqu'au boulevard du Palais; 2° Ce boulevard, le pont au Change et le boulevard Sébastopol jusqu'à la rue aux Ours ; 3° une rue projetée qui ne répond à aucune rue actuelle et qui va à peu près directement de la rue aux Ours à la place des Victoires, la rue Neuve-des Petits-Champs, la rue Neuve-des-Capucines et le boulevard de la Madeleine; 4° les rues Richepance et Saint-Florentin, la place de la Concorde.

MONUMENTS ET CURIOSITÉS. Palais et Jardin des Tuileries. Place du Carrousel. — Arc de Triomphe du Carrousel. — Palais et Musée du Louvre. — Palais-Royal. — Théâtre-Français et théâtre du Palais-Royal. — Halles centrales. — Halle au blé. — Banque de

France. — Hôtel des Postes. — Fontaine Molière. — Fontaine des Innocents. — Fontaine de l'Arbre-Sec. — Place et colonne Vendôme. — Tour et église Saint-Germain-l'Auxerrois. — Église Saint-Roch. — Église Saint-Eustache. — Église Saint-Leu-Saint-Gilles. — Église de l'Assomption. — Temple de l'Oratoire. — Place et théâtre du Châtelet. — Fontaine du Châtelet (du Palmier ou de la Victoire). — Pont-Neuf et statue de Henri IV. — Place Dauphine et fontaine Desaix. — Palais de Justice et Sainte-Chapelle. — Préfecture de police

Deuxième arrondissement. — La Bourse.

Population, 73,578 habitants.
Mairie, rue de la Banque, 8.
Quartiers : Gaillon, Vivienne, Mail, Bonne-Nouvelle.

Limites. Le IIe arrondissement est : 1° séparé du premier par la rue projetée dont il est question ci-dessus (limites du 1er arrondissement); 2° limité par les boulevards des Capucines, des Italiens, Montmartre, Poissonnière, Bonne-Nouvelle, Saint-Denis, jusqu'au boulevard Sébastopol; 3° par le boulevard Sébastopol, depuis le boulevard Saint-Denis jusqu'à la rue aux Ours.

Monuments et curiosités. Palais de la Bourse. — Bibliothèque Nationale. — Place et fontaine Louvois. — Théâtre-Italien. — Opéra-Comique. — Église des Petits-Pères ou Notre-Dame-des-Victoires. — Place des Victoires et statue de Louis XIV. — Théâtre des Variétés. — Église Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle.

Troisième arrondissement. — Le Temple.

Population, 99, 687 habitants.
Mairie, Square du Temple.
Quartiers : Arts-et-Métiers, Enfants-Rouges, Archives, Sainte-Avoie.

Limites. Le IIIe arrondissement est circonscrit : 1° par le boulevard Sébastopol, de la rue de Rambuteau au boulevard Saint-Denis; 2° par les boulevards Saint-Denis, Saint-Martin, du Temple, des Filles-du-Calvaire, Beaumarchais, jusqu'à la rue des Vosges, des Francs-Bourgeois, de Rambuteau, jusqu'au boulevard Sébastopol.

Monuments et curiosités. Conservatoire des arts et métiers. — Square des Arts-et-Métiers. — Théâtre de la Gaîté. — Archives de l'État. — Marché et square du Temple. — Église Sainte-Élisabeth. — Église Saint-Denis du Saint-Sacrement. — Hôtel Saint-Aignan. — Imprimerie Nationale. — Église Saint-Nicolas-des-Champs. — Église Saint-Jean-Saint-François. — Théâtre Déjazet. — Synagogue.

Quatrième arrondissement. — L'Hôtel-de-Ville.

Population, 95,003 habitants.
Mairie, Place Baudoyer.
Quartiers : Saint-Merri, Saint-Gervais, Arsenal, Notre-Dame.

LIMITES. Le IVe arrondissement, séparé du troisième par la ligne ci-dessus indiquée 3° aux limites du IIIe arrondissement, est encore limité : 1° par le boulevard Beaumarchais, depuis la rue des Vosges, par la place de la Bastille et le boulevard Bourdon ; 2° par la Seine, depuis l'embouchure du canal, et le petit bras de la Seine, embrassant l'île Saint-Louis entière et la Cité, jusqu'au pont Saint-Michel ; 3° par le boulevard du Palais et le boulevard Sébastopol jusqu'à la rue Rambuteau

MONUMENTS ET CURIOSITÉS. Cathédrale de Notre-Dame. — Ancien et nouvel Hôtel-Dieu. — Place et fontaine Notre-Dame. — Hôtel de Ville. — Église Saint-Gervais-et-Saint-Protais. — Caserne Napoléon. — Caserne Lobau. — Casernes de la Cité. — Théâtre-Lyrique. — Tribunal de commerce. — Tour et square Saint-Jacques. — Lycée Charlemagne. — Église Saint-Paul-Saint-Louis. — Église Saint-Merri. — Place des Vosges (Royale). — Bâtiments et bibliothèque de l'Arsenal. — Caserne des Célestins. — Grenier d'abondance. — Église des Blancs-Manteaux. — Théâtre Beaumarchais. — Hôtel Carnavalet, hôtel de Sens, hôtel Lavalette, hôtel de Béthune. — Église luthérienne des Carmes. — Temple Sainte-Marie.

Cinquième arrondissement. — Le Panthéon.

Population, 96,689 habitants.
Mairie, place du Panthéon.
Quartiers : Saint-Victor, Jardin-des-Plantes, Val-de-Grâce, Sorbonne.

LIMITES. Le Ve arrondissement a pour limites : 1° la rive gauche de la Seine, du boulevard Sébastopol au pont d'Austerlitz ; 2° le boulevard Saint-Michel ; 3° le carrefour de l'Observatoire, les boulevards Saint-Marcel et de l'Hôpital.

MONUMENTS ET CURIOSITÉS. — Sorbonne. — Panthéon. — Collége de France. — Église Saint-Étienne-du-Mont. — Bibliothèque Sainte-Geneviève. — École de droit. — École normale. — Lycée Napoléon. — Lycée Louis-le-Grand. — École polytechnique. — Musée de Cluny et palais des Thermes. — Théâtre de Cluny. — Fontaine Saint-Michel. — Val de-Grâce. — Jardin des Plantes. — Fontaine Cuvier. — Halle aux cuirs — Halle aux vins. — Église Saint-Médard. — Église Saint-Nicolas-du-Chardonnet. — Église Saint-Séverin. — Église Saint-Jacques-du-Haut-Pas. — Institution des Sourds-Muets. — Maison d'arrêt de Sainte-Pélagie. — Hôpital de la Pitié. — Gare d'Orléans.

Sixième arrondissement. — Le Luxembourg.

Population, 90,288 habitants.
Mairie, rue Bonaparte, 78, place Saint-Sulpice.
Quartiers : Monnaie, Odéon, Notre-Dame-des-Champs, Saint-Germain-des-Prés.

LIMITES. Le VIe arrondissement, séparé du cinquième par le boulevard Saint-Michel, est encore limité : 1° par le boulevard Montparnasse ; 2° par la rue de Sèvres, le carrefour de la Croix-Rouge, et la rue des Saints-Pères ; 3° par la rive gauche de la Seine, de la rue des Saints-Pères au pont Saint-Michel.

MONUMENTS ET CURIOSITÉS. Palais et jardin du Luxembourg. — Fontaine Médicis. — Statue du maréchal Ney. — École des mines. — École de médecine. — Lycée Saint-Louis. — Théâtre de l'Odéon. — Académie de médecine. — Église Saint-Sulpice. — Place et fontaine Saint-Sulpice. — Église Saint-Germain-des-Prés. — École et palais des beaux-arts. — L'Institut. — La Monnaie. — Église Notre-Dame-des-Champs. — Hôpital de la Charité. — Marché Saint-Germain.

Septième arrondissement. — Le Palais-Bourbon.

Population, 78.553 habitants.
Mairie, rue de Grenelle-Saint-Germain, 116.
Quartiers Saint-Thomas-d'Aquin, Invalides, École-Militaire, Gros-Caillou.

LIMITES : Le VIIe arrondissement a pour limites : 1° la rue des Saints-Pères, le carrefour de la Croix-Rouge, la rue de Sèvres jusqu'à l'avenue de Saxe ; 2° l'avenue de Saxe jusqu'à la rue Pérignon ; 3° l'avenue de Suffren jusqu'à la Seine ; 4° la Seine, du Champ de Mars à la rue des Saints-Pères.

MONUMENTS ET CURIOSITÉS. Hôtel des Invalides et tombeau de l'Empereur. — Colonne d'ascension du puits de Grenelle. — Champ de Mars. — École militaire. — Manufacture de tabacs. — Garde-Meuble. — Ministère des affaires étrangères. — Archevêché. — Jeunes-Aveugles. — Palais-Bourbon. — Église Saint-François-Xavier des Missions étrangères. — Église Sainte-Clotilde. — École d'état-major. — Musée d'artillerie. — Église Saint-Thomas-d'Aquin. — Palais d'Orsay. — Caserne du quai d'Orsay. — Palais de la Légion d'honneur. — Fontaine de la rue de Grenelle.

Huitième arrondissement. — L'Élysée.

Population, 75,796 habitants.
Mairie, rue d'Anjou-Saint-Honoré, 11.
Quartiers : Champs-Élysées, Faubourg du Roule, [illegible], Europe.

LIMITES — Le VIIIe arrondissement a pour limites : 1° la Seine

du pont de la Concorde à celui de l'Alma; 2° l'avenue Joséphine; 3° la place de l'Arc de triomphe; 4° les boulevards de Courcelles et des Batignolles, 5° les rues d'Amsterdam, du Havre, de la Ferme-des-Mathurins, la Madeleine, les rues Richepance; Saint-Florentin et la place de la Concorde.

MONUMENTS ET CURIOSITÉS. La Madeleine. — Église Saint-Augustin. — Ministère de la marine. — Place de la Concorde et Obélisque. — Palais de l'Élysée. — Palais de l'Industrie. — Arc de triomphe de l'Étoile. — Champs-Élysées. — Cirque des Champs-Élysées. — Panorama national. — Hôpital Beaujon. — Parc Monceaux. — Église russe. — Église Saint-Philippe-du-Roule. — Chapelle expiatoire. — Maison de François Ier. — Hôtel Pompéien. — Église épiscopale. — Chapelle Marbeuf. — Marché de la Madeleine. — Marché aux fleurs. — Nouveau collége Chaptal.

Neuvième arrondissement. — L'Opéra.

Population, 107,767.

Mairie, rue Drouot, 6.

Quartiers : Saint-Georges, Chaussée-d'Antin, Faubourg Montmartre, Rochechouart.

LIMITES. Le IXe arrondissement a pour limites : 1° les boulevards de la Madeleine, des Capucines, des Italiens, Montmartre, Poissonnière; 2° tout le Faubourg-Poissonnière; 3° les boulevards de Rochechouart et de Clichy; 4° les rues d'Amsterdam, du Havre et de la Ferme-des-Mathurins.

MONUMENTS ET CURIOSITÉS. Nouvel Opéra. — Vaudeville. — Hôtel des ventes mobilières. — Lycée Bonaparte. — Église Notre-Dame-de-Lorette. — Église de la Trinité. — Place et fontaine Saint-Georges. — Église Saint-Eugène. — Église Saint-Louis-d'Antin. — Conservatoire de musique. — Nouveau collége Rollin.

Dixième arrondissement. — L'Enclos Saint-Laurent.

Population, 135,392 habitants.

Mairie, rue du Faubourg-Saint-Martin, 72.

Quartiers : Saint-Vincent-de-Paul, Porte-Saint-Denis, Porte-Saint-Martin, Hôpital Saint-Louis.

LIMITES. Le Xe arrondissement a pour limites : 1° les boulevards Bonne-Nouvelle, Saint-Denis, Saint-Martin; 2° la rue du Faubourg-du-Temple; 3° les boulevards de la Villette et de la Chapelle; 4° le boulevard Poissonnière.

MONUMENTS Portes Saint-Denis et Saint-Martin. — Hôpital Lariboisière. — Gare du chemin de fer du Nord. — Gare de l'Est. — Église Saint-Vincent-de-Paul. — Église Saint-Laurent. — Prison Saint-Lazare. — Hôpital Saint-Louis. — Château-d'Eau. — Caserne du Prince-Eugène. — Théâtre du Gymnase, de l'Ambigu-Comique, des

Folies-Dramatiques, nouveau théâtre de la porte Saint-Martin, théâtre de la Renaissance.

Onzième arrondissement. — Popincourt.

Population, 167,393 habitants.
Mairie, boulevard et place Voltaire (du Prince-Eugène).
Quartiers : Folie-Méricourt, Saint-Ambroise, la Roquette, Sainte-Marguerite.

Limites. Le XIe arrondissement a pour limites : 1° la rue du Faubourg-du-Temple; 2° les boulevards du Temple, des Filles-du-Calvaire, Beaumarchais; 3° la rue du Faubourg-Saint-Antoine, la place du Trône; 4° les boulevards de Charonne, de Ménilmontant et de Belleville.

Monuments et curiosités. Cirque d'hiver. — Place du Trône. — Prison de la Roquette. — Maison pénitentiaire des jeunes détenus. — Église Saint-Ambroise. – Église Sainte-Marguerite. — Théâtre du Château-d'Eau. — Canal Saint-Martin.

Douzième arrondissement. — Reuilly

Population, 87,678 habitants.
Mairie, rue de Bercy, 45.
Quartiers : Bel-Air, Picpus, Bercy, Quinze-Vingts.

Limites. Le XIIe arrondissement a pour limites : 1° le canal, de la Bastille à la Seine; 2° la Seine, du canal aux fortifications; 3° les fortifications; 4° le Cours de Vincennes et de la rue du Faubourg-Saint-Antoine.

Monuments et curiosités. Colonne de Juillet. — Maison Eugène-Napoléon. — Caserne de Reuilly. — Hospice des Quinze-Vingts. — Église Saint-Antoine. — Hôpital Saint-Antoine. — Hôpital Sainte-Eugénie. — Maison d'arrêt du boulevard Mazas.

Treizième arrondissement. — Gobelins.

Population, 69,431 habitants.
Mairie, place Pinel (anciennement d'Italie).
Quartiers : Salpêtrière, la Gare, Maison-Blanche, Croulebarbe.

Limites. Le XIIIe arrondissement a pour limites : 1° la Seine, du pont d'Austerlitz aux fortifications; 2° les fortifications; 3° la rue de la Santé; 4° les boulevards de Port-Royal, Saint-Marcel et de l'Hôpital.

Monuments et curiosité. Les Gobelins. — Hospice de la Salpêtrière. — Hôpital Cochin. — Hôpital de Lourcine.

Quatorzième arrondissement. — Observatoire.

Population, 69,611 habitants.
Mairie, place Montrouge (ancienne place de la Mairie-Montrouge
Quartiers : Montparnasse, la Santé, Petit-Montrouge, Plaisance.
LIMITES. Le XIVe arrondissement a pour limites : 1° le boulevard de Port-Royal ; 2° la rue de la Santé ; 3° les fortifications, 4° le chemin de fer de l'Ouest.
MONUMENTS ET CURIOSITÉS. L'Observatoire. — Cimetière de Montparnasse. — Hospice des Enfants-Assistés. — Hôpital du Midi — Parc de Montsouris.

Quinzième arrondissement. — Vaugirard.

Population, 75,449 habitants.
Mairie, rue de Vaugirard, 260, place de Vaugirard.
Quartiers : Saint-Lambert, Necker, Grenelle, Javelle.
LIMITES. Le XVe arrondissement a pour limites : 1° la gare et le chemin de fer de l'Ouest ; 2° les fortifications ; 3° la Seine, des fortifications au Champ de Mars ; 4° l'avenue de Suffren, la rue Pérignon, l'avenue de Saxe, une petite partie de la rue de Sèvres et le boulevard Montparnasse jusqu'à la gare de l'Ouest.
MONUMENTS ET CURIOSITÉS. Église Saint-Lambert. — Hôpital Necker. — Hôpital des Enfants-Malades.

Seizième arrondissement. — Passy.

Population, 44,332 habitants.
Mairie, rue de la Pompe-Passy, à l'angle de l'avenue.
Quartiers : Auteuil, la Muette, Porte-Dauphine, Bassins.
LIMITES. Le XVIe arrondissement a pour limites : 1° la Seine, du pont de l'Alma aux fortifications ; 2° les fortifications ; 3° l'avenue de la Grande-Armée, la place de l'Étoile, l'avenue Joséphine.
MONUMENTS ET CURIOSITÉS. Château de la Muette. — Puits artésien de Passy. — Manutention. — Réservoirs de Chaillot. — Église Saint Pierre de Chaillot.

Dix-septième arrondissement. — Batignolles-Monceaux.

Population, 101,804 habitants.
Mairie, rue des Batignolles, 18 (ancienne rue de l'Hôtel-de-Ville).
Quartiers : Ternes, Plaine-Monceaux, Batignolles, Épinette.
LIMITES. Le XVIIe arrondissement est circonscrit : 1° par l'avenue de Wagram, les boulevards de Courcelles et des Batignolles ; 2° par la Grande-Rue-des-Batignolles, actuellement réunie à l'avenue de Clichy, et par l'avenue de Saint-Ouen ; 3° par les fortifications ; 4° par l'avenue de la Grande-Armée et la place de l'Étoile.

Monuments et curiosités. Église Saint-Ferdinand. — Chapelle Saint-Ferdinand.

Dix-huitième arrondissement. — La Butte-Montmartre.

Population, 138,109 habitants.

Mairie, place des Abbesses (ancienne place de l'Abbaye).

Quartiers : Grande-Carrière, Clignancourt, Goutte-d'Or, la Chapelle.

Limites. Le XVIIIe arrondissement, séparé du dix-septième par la ligne indiquée 2° aux limites du XVIIe arrondissement, est encore limité : 1° par les boulevards de Clichy, Rochechouart et de la Chapelle; 2° par le rue d'Aubervilliers; 3° par les fortifications.

Monuments et curiosités. Église Saint-Bernard. — Église Notre-Dame de Clignancourt. – Cimetière du Nord. —Église Saint-Pierre de Montmartre.

Dix-neuvième arrondissement. — Les Buttes-Chaumont.

Population, 93,174.

Mairie, rue de Crimée, 160.

Quartiers : la Villette, Pont-de-Flandre, Amérique, Combat.

Limites. Le XIXe arrondissement, séparé du dix-huitième par la rue d'Aubervilliers, a encore pour limites : 1° les fortifications; 2° la rue de Belleville (ancienne rue de Paris); 3° le boulevard de la Villette.

Monuments et curiosités. Gare du canal. — Église Saint-Jean-Baptiste. — Église Saint-Jacques-et-Saint-Christophe. — Abattoir et marché aux bestiaux de la Villette. — Buttes-Chaumont.

Vingtième arrondissement. — Ménilmontant.

Population, 92,772 habitants.

Mairie, rue de Belleville (ancienne rue de Paris), 128 et 130.

Quartiers : Belleville, Saint-Fargeau, Père-Lachaise, Charonne.

Limites. Le XXe arrondissement, séparé du dix-neuvième par la rue de Belleville (ancienne rue de Paris), est encore circonscrit : 1° par les boulevards de Belleville, de Ménilmontant et de Charonne; 2° par le cours de Vincennes; 3° par les fortifications.

Monuments et curiosités. Cimetière de l'Est ou du Père-Lachaise, — Réservoirs de Belleville et de Ménilmontant.

CHAPITRE V

ÉGLISES.

Les églises de Paris, qui, à différents titres, méritent le plus l'attention du visiteur, sont l'église cathédrale de Notre-Dame, Saint-Sulpice, Saint-Roch, Saint-Eustache, Sainte-Geneviève (Panthéon), la Madeleine, Notre-Dame-de-Lorette, Saint-Germain-l'Auxerrois, Saint-Gervais, Sainte-Clotilde, Saint-Étienne-du-Mont, Saint-Bernard, Saint-Augustin, la Trinité, la Sainte-Chapelle (au Palais de Justice), Saint-Louis des Invalides (hôtel des Invalides), Saint-Pierre de Montrouge, et la Chapelle expiatoire, consacrée à la mémoire de Louis XVI et de Marie-Antoinette.

I. — Cathédrale de Notre-Dame.

A l'extrémité orientale de l'île de la Cité, s'élève la basilique de Notre-Dame, ou église cathédrale de Paris. La date précise de ce vaste monument religieux est incertaine ; on sait seulement qu'il existait, en cet endroit, un autel consacré à Jupiter, qui avait été élevé sous Tibère. Lorsque les Parisiens se convertirent au christianisme, ils renversèrent l'autel et bâtirent à la place, en 365, une église qu'ils dédièrent à saint Étienne. Vers l'an 522, elle fut agrandie ou reconstruite par Childebert, fils de Clovis, d'après l'avis de saint Germain.

En 860, la cathédrale se composait de 2 églises dédiées à saint Étienne et à sainte Marie. Les Normands épargnèrent Saint-Étienne moyennant une somme d'argent.

En 1140, d'importants travaux furent entrepris à l'église de la Vierge sous la direction de Garlande, dont il reste

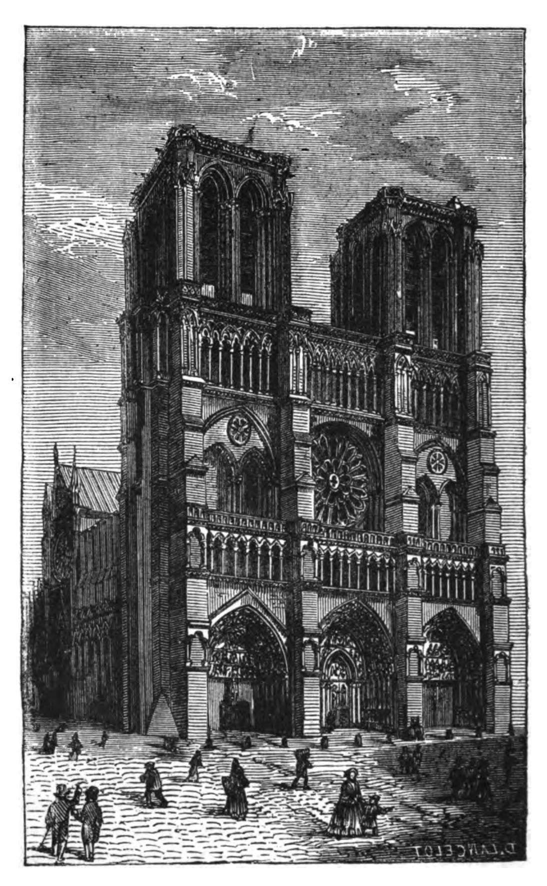
certaines sculptures qui ont été replacées au XIII° siècle lorsqu'on construisit la façade actuelle. Maurice de Sully réunit les deux églises en une seule vers l'an 1160, et fit commencer la cathédrale sous le vocable de Sainte-Marie. A sa mort (1196), le chœur était achevé jusqu'au transept. Le successeur de Maurice de Sully continua les travaux jusqu'en 1208. La grande façade et les trois premières travées de la nef furent commencées en 1218.

A la mort de Philippe-Auguste (1223), le portail était achevé jusqu'à la base de la galerie à jour qui réunit les deux tours. Les tours furent élevées vers 1235. De 1230 à 1240, un incendie détruisit une partie des charpentes et on apporta certaines modifications aux baies de la nef. En 1245 on commença les chapelles latérales et les deux pignons du transept. En 1296, Matiffas de Bucy fit commencer les chapelles du chœur.

A cette époque les cloîtres et les dépendances de l'église s'étendaient assez loin sur le bord de la Seine.

La partie sud, avec le portail, fut achevée en 1257, sous le règne de saint Louis ; et la partie nord, avec le portail, en 1312. Les sculptures du chœur se terminèrent en 1352, et le petit portail nord du chœur, appelé la *porte rouge,* parce qu'il fut peint d'abord en cette couleur, était debout en 1404. Les portes occidentales, en fer sculpté, furent posées de 1570 à 1580.

Cet édifice et du petit nombre de ceux que l'on trouve en Europe ayant cinq nefs ; la cathédrale de Reims n'en a que trois. Notre-Dame a 130 mètres de long sur 48 mètres de large ; sa hauteur, depuis le sol jusqu'à la partie la plus élevée de la voûte, est de 34 mètres, ce qui est environ 9 mètres de moins que la cathédrale de Metz, qui a 43 mètres d'élévation sous voûte. La façade ou le portail a 40 mètres de développement ; sa sommité offre deux *tours* carrées à peu près semblables et de 68 mètres d'élévation. Ces tours devaient se terminer par des flèches dont les amorces sont placées depuis l'an 12 une flèche d'une grande hardiesse a été



Cathédrale de Notre-Dame.

le milieu du transept ; elle dépasse les tours. Trois portes, placées dans de profondes voussures ogivales, donnent entrée à l'église ; celle du milieu fut réparée en 1771, sur les dessins de l'architecte Soufflot. Il y avait autrefois, devant cette façade, un parvis élevé à la même hauteur que les dalles de l'église, et que l'exhaussement successif du sol a fait disparaître. En 1748, on avait encore treize marches à monter du côté de la rivière, pour pénétrer dans l'église. Les contours des trois portes sont ornés de sculptures représentant des sujets du Nouveau Testament et de figures souvent grotesques, mais naïves dans leur forme, qui montrent l'état des arts aux treizième et quatorzième siècles. Les vantaux des portes latérales sont couverts d'enroulements en fer d'une rare élégance, qui fit croire dans le temps que le diable y avait mis la main. Le portique septentrional offre sous sa tour un zodiaque, dont on remarque onze signes sculptés, en petit, et le douzième, celui de la Vierge, dans une grande proportion. Dans la tour du nord est la grande cloche ou le *bourdon*, que l'on ne sonne que dans les solennités. Elle pèse trente-deux milliers ; elle date de 1682, époque où elle fut baptisée, et eut pour parrain Louis XIV ; son battant, qui fait rendre des sons graves et lugubres aux bords inférieurs, pèse 487 kilogrammes. La tour septentrionale a encore quatre cloches, que l'on sonne pour les services ordinaires. C'est près de ces cloches que l'on peut admirer la charpente de la toiture revêtue d'une couverture de plomb. Cette charpente est appelée la *forêt*, à cause du grand nombre de pièces de bois de châtaignier dont elle est composée. On arrive au sommet des tours par un escalier de trois cent quatre-vingt-neuf marches. Sur chaque tour est un paratonnerre dont le fil conducteur descend le long des murailles jusque sur le sol dans une pièce d'eau. Pour monter dans les tours, on paye une rétribution de 20 centimes par personne.

Au-dessus de l'ordonnance inférieure du portail [illegible] tal, on voit, sur toute la ligne de la façade, [illegible]

niches. Elles étaient vides depuis 1793 ; à cette époque, la commune de Paris en avait fait enlever les statues, qui représentaient, non pas les rois de France, comme on le croyait, mais les rois de Juda, ancêtres de la Vierge Marie. Depuis quelques années, on a placé d'autres statues exécutées d'après des moulages pris à Reims. Au-dessus de ce rang de niches est la fenêtre circulaire appelée *rose*, si délicatement travaillée. Chaque face latérale de l'église en présente une semblable. Les trois roses ont chacune 13 mètres et demi de diamètre, et sont garnies de vitraux peints. La façade est couronnée d'une galerie composée de trente-quatre colonnes, à la fois élégantes et hardies ; elles supportent des arcs en ogive, percés à jour, qui produisent le plus grand effet.

Une nouvelle sacristie, œuvre de M. Lassus, parfaitement dans le style de l'édifice, remplace maintenant l'ancienne sacristie que l'architecte Soufflot avait adaptée aux chapelles du chœur. Un pavillon fait pendant à la sacristie. Le pavillon n'a qu'un étage au rez-de-chaussée ; il est surmonté d'un comble aigu.

L'intérieur de l'église est grandiose : il présente une nef, un chœur et un double rang de bas côtés, divisés par cent vingt gros piliers qui supportent les voûtes en ogives. Tout autour de la nef et du chœur, et au-dessus des bas côtés, règne une galerie ornée de cent huit petites colonnes, chacune d'une seule pierre, galerie servant de tribune pour les spectateurs dans les grandes solennités. Les bas côtés offrent une ceinture de quarante-cinq chapelles qui renferment plusieurs tombeaux, et il y a cent treize vitraux pour le passage de la lumière du jour, indépendamment des trois roses dont nous avons parlé. Ces chapelles ont été savamment décorées pendant ces dernières années par M. Viollet-le-Duc. Au-dessus de la porte principale est un superbe buffet d'orgues de 15 mètres de hauteur sur 12 de largeur.

Le *chœur*, avec le reste de l'église, a 38 mètres et demi de long sur 12 de large ; il offre de chaque côté, au-dessus

de la corniche des stalles, quatre grands tableaux. D'un côté est l'*Assomption de la Vierge*, par Laurent de la Hire; la *Présentation de la Vierge au temple*, par Philippe de Champaigne; une *Fuite en Égypte*, par Louis de Boulogne; et la *Présentation de Jésus-Christ au temple*, par le même. De l'autre côté est l'*Adoration des Mages*, par Lafosse; la *Naissance de la Vierge*, par Philippe de Champaigne; la *Visitation*, par Jouvenet, et l'*Annonciation*, par Hallé. Les stalles en bois, ornées de sculptures, qui garnissent les côtés du chœur datent de Louis XIV. Deux estrades séparent le chœur de la nef, et une grille dorée, chef-d'œuvre de serrurerie, ferme l'entrée du chœur. L'aigles ou lutrin, placé au milieu du chœur, est d'une rare élégance; il fut donné en 1813 au chapitre de Notre-Dame par l'impératrice Marie-Louise. Primitivement le chœur était fermé par un jubé qui a été démoli.

Le *sanctuaire*, où l'on monte par quatre degrés de marbre blanc, est bordé de balustrades circulaires, avec appuis en marbre vert d'Égypte, et supports en marbre de Flandre. Le maître-autel, long de 3 mètres et haut de 1 mètre, a été exécuté en 1803, par la munificence du premier consul. Il s'élève sur trois degrés demi-circulaires en marbre de Languedoc; il est décoré de trois bas-reliefs. Le tabernacle est un socle carré de marbre enrichi d'une fermeture de bronze doré. Sur son gradin de marbre sont placés six chandeliers dorés d'or moulu. Les sept arcades du sanctuaire, fermées par des grilles polies comme de l'acier, sont incrustées de marbre. Dans la baie du fond du sanctuaire est un groupe de marbre blanc dont les figures principales ont près de 3 mètres de proportion. Au milieu du chœur est le caveau où sont inhumés les archevêques de Paris.

Dans la grande sacristie se trouve le *trésor*, qui renferme de précieuses reliques, notamment un morceau de la vraie croix et la couronne d'épines rapportée par saint Louis. (S'adresser au sacristain.)

II. — Église Saint-Sulpice.

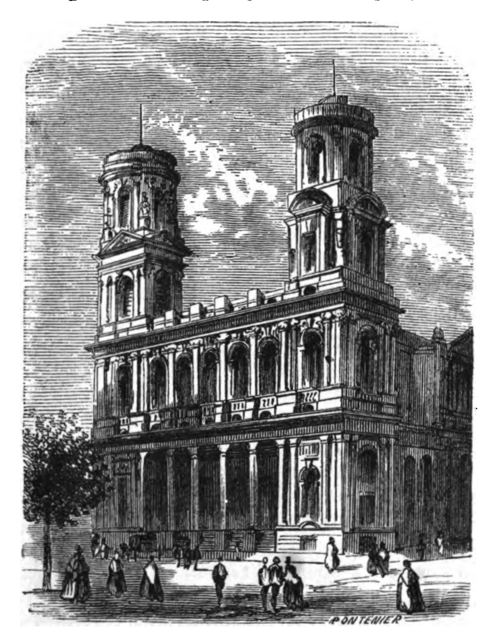
(S'ADRESSER AU PORTIER POUR VISITER LES TOURS.)

L'église Saint-Sulpice (place Saint-Sulpice, VIe arrondissement) ne date que de 1655; c'est un grand et bel édifice, dont la reine Anne d'Autriche posa la première pierre; mais, faute d'argent pour continuer les travaux, la dédicace du temple n'eut lieu qu'en 1743, année où l'architecte Ser vandoni en termina le portail. Les tours furent élevées; celle du sud par Maclaurin, en 1749, et celle du nord par Chalgrin, en 1777. Le chœur et les bas côtés avaient été achevées en 1678; le portail, commencé en 1733 et terminé en 1745; les deux tours, aux deux époques qui viennent d'être indiquées. La tour du nord a une ordonnance quadrangulaire et est plus élevée que celle du midi.

Le *portail* de Saint-Sulpice est cité comme une merveille en son genre; long de 128 mètres, il se compose de deux ordonnances : le dorique et l'ionique. Les extrémités sont flanquées des deux tours dont nous venons de parler, et qui ont 70 mètres d'élévation, 2 mètres de plus que les tours de Notre-Dame. Aux extrémités du portail et à l'aplomb des tours, sont, au rez-de-chaussée, deux cha pelles ornées chacune de deux statues allégoriques: l'une de ces chapelles est un baptistère, l'autre le sanctuaire du viatique.

La totalité de la longueur de l'église, depuis la première marche de la façade principale jusqu'à la chapelle de la Vierge, est de 144 mètres; sa hauteur, depuis le pavé jusqu'à la voûte, est de 35 mètres. Les portes latérales offrent à l'extérieur des niches où sont placées des statues de saints qui ont 3 mètres de proportion. Le *chœur* a 27 mètres et demi de longueur; il est entouré de sept arcades dont les pieds droits sont ornés de pilastres corinthiens; il en est de même de la nef. Il y a aussi douze statues en pierre de Tonnerre, représentant les douze

apôtres. L'autel principal, placé à l'entrée du chœur, est d'un bon effet. La chapelle de la Vierge, située au rond-point de l'église, a sa coupole peinte à fresque par Lemoine,



Saint-Sulpice.

et cette fresque représente l'*Assomption de la Vierge.* Au fond de la chapelle est une niche renfermant un groupe dont la principale figure représente la Vierge tenant l'En fant Jésus. Une disposition ingénieuse a permis d'éclairer vivement ce groupe qui se détache sur le fond relati[illegible] sombre des parois de la chapelle et produit un [illegible] plus remarquables. A droite est la chapelle Sa[illegible]

avec deux tableaux à fresque dignes de l'attention des amateurs. Les bénitiers de l'église sont des coquilles remarquables par leur volume, et dont la république de Venise fit présent à François Ier. La tribune du buffet d'orgues est soutenue par des colonnes d'ordre composite : ces orgues ont été fabriquées par Cliquot, célèbre facteur. La décoration des chapelles latérales, confiée à des artistes en renom, est complétement terminée.

L'église a en outre une ligne *méridienne* établie au milieu d'une croisée et tracée sur le pavé avec les signes du vrai zodiaque au nord et sud, dans la longueur de 58 mètres 60 centimètres. A son extrémité nord, cette ligne se prolonge et s'élève verticalement sur un obélisque de marbre blanc de 8 mètres 33 centimètres de hauteur. La fenêtre méridionale est entièrement fermée, sauf l'ouverture par où pénètre un rayon solaire, qui forme une image sur la ligne verticale de l'obélisque. Cette ligne méridienne et l'obélisque datent de 1743, et ont pour but de fixer l'équinoxe du printemps et le dimanche de Pâques.

A côté de l'église Saint-Sulpice est le *Séminaire* de ce nom, donnant sur la place Saint-Sulpice et construit sous Charles X. On ne peut le visiter qu'avec une permission du supérieur : mais l'étranger, en exhibant son passeport, obtient très-facilement cette permission.

C'est dans l'église Saint-Sulpice que la ville de Paris offrit un banquet à Bonaparte à son retour d'Égypte.

III. - Église Saint-Roch.

L'église Saint-Roch est située rue Saint-Honoré (Ier arrondissement). Louis XIV et Anne d'Autriche sa mère posèrent la première pierre de Saint-Roch en 1653 ; mais les travaux s'exécutèrent avec lenteur et furent même suspendus. On les reprit en 1720, lorsque le fameux Law, converti au catholicisme, donna 100,000 livres à l'église qui venait de recevoir son abjuration. L'édifice fut entièrement achevé en 1740.

L'église Saint-Roch, dont l'intérieur représente, sous de moindres dimensions, celle de Saint-Sulpice, est devenue célèbre par les scènes politiques dont elle fut le théâtre; c'est là que Bonaparte fit tirer le canon contre les insurgés de vendémiaire; c'est cette église dont on forçait les portes pour y introduire le cercueil de la tragédienne Raucourt, et plus tard celui de mademoiselle Duchesnois; c'est devant elle que le peuple élevait une barricade le 27 juillet 1830, pour s'opposer aux ordonnances et aux troupes de Charles X. L'église Saint-Roch, disons-nous, qui renferme les cendres du grand Corneille, fut érigée d'après les dessins de Mercier et de Cotte; elle a son portail élevé au-dessus d'un grand nombre de marches, qui lui donnent plus de majesté et un caractère imposant bien convenable à un temple; il est orné de deux rangs de colonnes doriques et corinthiennes, surmontés par un pédiment et une croix. Le corps de l'église est légèrement cruciforme; son ordonnance intérieure est dorique. La longueur de la nef est de 30 mètres, celle du chœur de 23 mètres; la largeur de 13 mètres. Vingt piliers, ornés de pilastres doriques revêtus de marbre à leur base, soutiennent la voûte de la nef; quarante-huit piliers engagés supportent ses bas côtés; dix-huit chapelles leur servent de ceinture jusqu'au rond-point; trois grandes chapelles sont placées en arrière, deux autres sous la croisée, et deux enfin sont adossées aux piliers de l'entrée du chœur. La chaire de l'église, exécutée sur les dessins de Challes, est d'une grande richesse; les quatre Vertus cardinales la soutiennent, et les panneaux sont ornés des Vertus théologales : un rideau représentant le voile de l'Erreur s'étend au-dessus, et un génie s'efforce de l'arracher : toutes ces figures sont dorées. Devant la chaire est un tableau de Jésus-Christ en croix. Un des piliers qui supportent la galerie de l'orgue offre un bas-relief où paraît la tête de Pierre Corneille, mort près de Saint-Roch, dans la rue d'Argenteuil, en 1684, monument érigé en 1821 par le duc d'Orléans, plus tard Louis-Philippe; et sous le pilier correspondant on lit les noms de

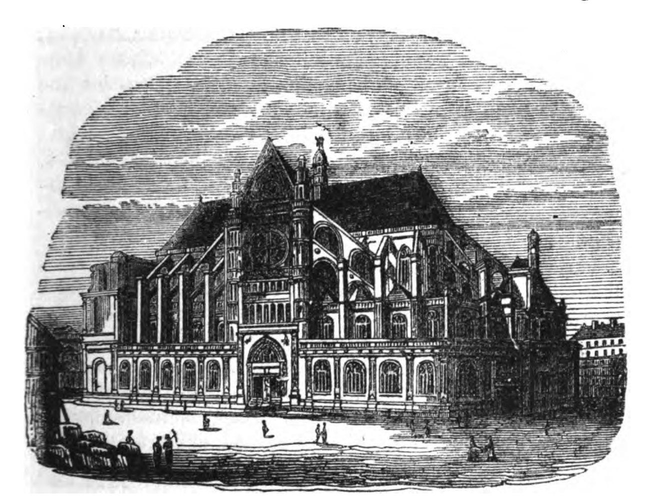
personnages illustres inhumés dans l'église, entre autres celui de l'abbé de l'Épée, fondateur de l'institution des Sourds-Muets. Deux chapelles, dans l'aile droite, renferment les tombeaux du cardinal Dubois, du duc de Créqui, de Mignard et de Lesdiguières; à gauche sont ceux de Maupertuis, du maréchal d'Asfeld, de Le Nôtre, de madame Deshoulières, de madame Lalive de Juilly et du comte d'Harcourt. La chapelle des fonts baptismaux contient un groupe en marbre blanc du Baptême du Christ, par Lemoine. Dans la chapelle de Saint-Louis est un curieux tableau offert par les chevaliers de Saint-Louis. La chapelle de la Vierge, située derrière le chœur et bâtie en 1700, a une forme circulaire; elle est ornée de pilastres corinthiens, et couronnée par une coupole peinte à fresque représentant l'*Assomption*, par Pierre : c'est un de ses meilleurs ouvrages. A l'entrée on remarque la *Résurrection de la fille de Jaïre*, par Delorme; la *Résurrection de Lazare*, par Vien; le *Triomphe de Mardochée*, par Jouvenet; *Jésus bénissant les enfants*, par Vien. Deux portes étroites et basses introduisent dans la chapelle la plus reculée, qui n'offre rien de particulier. Enfin l'église Saint-Roch, quoique peu remarquable en elle-même, est une des plus riches de Paris. Cependant elle a ceci de bizarre que son clocher est presque entièrement isolé du temple.

L'église Saint-Roch a la meilleure musique religieuse de la capitale; vient ensuite, sous ce rapport, celle de l'église Saint-Eustache.

IV. — Église Saint-Eustache.

L'église Saint-Eustache (rue du Jour, près des Halles centrales, Ier arrondissement), la plus grande de Paris après Notre-Dame, a été bâtie en remplacement d'une chapelle qui existait déjà en ce lieu en 1213. Elle fut commencée en 1532, mais ne fut achevée qu'en 1642. Elle a 106 mètres de long, depuis le portail jusqu'au rond-point de la chapelle de la Vierge, et 44 mètres de largeur, prise

à la croisée avec double rang de bas côtés, dont les voûtes sont très-élevées. En commençant le portail vers 1704, l'architecte de ce monument a tenté de résoudre un problème impossible, l'alliance du gothique et du style grec



Église Saint-Eustache.

dans un même édifice ! Le portail est du style grec pur, et contraste avec la totalité du monument. Ce portail est composé de deux ordonnances : l'inférieure a deux colonnes toscanes, et la supérieure le même nombre de colonnes, mais d'ordre ionique, au-dessus desquelles règne un fronton triangulaire, dont le point le plus haut est à 30 mètres du sol. Sur les portes latérales s'élèvent deux tours carrées de 36 mètres de hauteur, dont chaque face présente un fronton semi-circulaire. Ces tours sont couronnées d'une balustrade : l'une d'elles est restée inachevée.

L'intérieur de l'église a cinq nefs d'ordre composite. La chapelle de la Vierge est au fond de l'édifice ; elle a été

ajoutée au commencement du siècle actuel, et on y a transporté de l'église des Invalides la statue de la Mère du Sauveur par Pigalle. Les côtés de cette chapelle sont ornés de bas-reliefs. Les autres chapelles possèdent de beaux tableaux de différents maîtres.

Les orgues célèbres de Saint-Eustache, détruites en 1844, ont été rétablies depuis; l'excellence de ces orgues contribue, avec l'heureuse disposition de l'église, au charme musical qui y attire chaque année les artistes et les amateurs pour la fête de sainte Cécile.

Les travaux de restauration entrepris de 1846 à 1854, ont amené la découverte, sous le badigeon, de belles peintures murales du XVII[e] siècle, qui ont été habilement restituées.

Parmi les œuvres d'art dont abonde Saint-Eustache, citons quatre bas-reliefs en terre cuite émaillée de M. Devers, représentant David, sainte Cécile, saint Grégoire et saint Ambroise, patrons de la musique sacrée ; n'oublions pas le tombeau de Colbert, chef-d'œuvre de Coysevox. C'est dans cette église qu'a été prononcée par Fléchier l'oraison funèbre de Turenne et qu'ont été célébrées les funérailles de Mirabeau avant la translation de sa dépouille mortelle au Panthéon.

V. — Église Sainte-Geneviève (Panthéon).

(S'ADRESSER AU GARDIEN POUR VISITER LE DOME ET LES CAVEAUX : 40 CENTIMES.)

L'église Sainte-Geneviève (place du Panthéon, V[e] arrondissement) fut commencée en 1757, sur les dessins et sous la direction de l'architecte Soufflot. Les travaux préparatoires ne permirent à Louis XV d'en poser la première pierre qu'en 1764. Le plan de l'édifice est une croix grecque formant quatre nefs qui se réunissent à un centre où est placé le dôme. La nef d'entrée et celle du fond sont un peu plus grandes que les deux autres. Ce plan, y compris

le péristyle, a 112 mètres de longueur sur 84 mètres de largeur hors œuvre. La façade principale se compose d'un perron élevé sur onze marches, et d'un porche en péristyle, imité du Panthéon de Rome, dont l'édifice a pris le nom; elle présente six colonnes de face, et en a vingt-deux dans son ensemble, dont dix-huit sont isolées et les autres engagées. Toutes ces colonnes sont cannelées et de l'ordre corinthien. Chacune a environ 20 mètres de hauteur et 2 mètres de circonférence. Elles supportent un fronton qui représentait dans l'origine une croix entourée d'anges. En 1791, l'Assemblée constituante ayant changé la destination de l'édifice pour le consacrer à la sépulture des hommes illustres, le fronton fut modifié, et, en 1837, il fut remplacé par celui qui existe aujourd'hui. L'inscription mise au bas du fronton: *Aux grands hommes la Patrie reconnaissante*, date de 1791; effacée sous le premier empire, en 1806, elle a été rétablie après la révolution de Juillet, et subsiste encore aujourd'hui, bien que, depuis 1851, l'édifice ait été rendu au culte catholique.

Les quatre nefs sont bordées de bas côtés et séparées par des colonnes d'ordre corinthien cannelées, de 18 mètres de hauteur et de 1 mètre 25 centimètres de diamètre. Ces colonnes, au nombre de cent trente, supportent un entablement dont la frise est ornée de festons.

Le dôme intérieur, centre où viennent aboutir les quatre nefs, laisse entre elles un espace carré de 21 mètres de côté, et dont les angles sont occupés par les quatre piliers triangulaires qui supportent le dôme. A l'intérieur du dôme sont les pilastres de même proportion. Ces piliers, réunis entre eux par quatre arcades de 14 mètres de largeur et de 21 mètres de hauteur, le sont aussi par quatre pendentifs élevés au-dessus des faces inférieures et qui rachètent par le haut la forme circulaire de la tour du dôme. Ces arcades sont décorées de peintures à fresque de Gérard. Le diamètre intérieur du dôme, pris à l'endroit de la frise, est de 21 mètres.

Au-dessus de l'entablement s'élève le p

posé de seize colonnes corinthiennes. Aux entre-colonnements s'ouvrent seize croisées à châssis en fer ; celles qui



Le Panthéon ou église Sainte-Geneviève.

correspondent aux quatre piliers du dôme sont peintes et garnies de glaces. Au bas de ces croisées se trouvent des tribunes, auxquelles on arrive par une galerie circulaire.

Le dôme se compose de trois coupoles. Au-dessus de

l'entablement de seize colonnes naît la première coupole, décorée de six rangs de caissons octogones et de rosaces, ayant à son milieu une ouverture circulaire de 7 mètres de diamètre, par laquelle on aperçoit la coupole sur laquelle Gros a peint à fresque l'apothéose de sainte Geneviève. La hauteur de la première coupole, prise depuis le pavé jusqu'au bord inférieur de son ouverture, est de 59 mètres. La hauteur du sommet de la seconde coupole, à partir du pavé, est de 70 mètres. La troisième coupole, depuis le dessus de l'attique, est de 24 mètres.

Le dôme extérieur offre d'abord, au-dessus des combles des quatre nefs un vaste soubassement carré à pans coupés, où aboutissent quatre forts arcs-boutants, sur lesquels sont pratiqués des escaliers découverts qui servent à monter au dôme. Sur ce soubassement, dont la partie supérieure est élevée de 34 mètres au-dessus du grand perron du porche, est un second soubassement circulaire, au-dessus duquel s'élève une colonnade également circulaire, composée de trente-deux colonnes corinthiennes, colonnade qui supporte un entablement couronné par une galerie découverte et pavée en dalles. Ces trente-deux colonnes forment un péristyle divisé en quatre parties par des massifs en avant-corps correspondant aux quatre piliers du dôme, et dans lesquels on a pratiqué un escalier à vis. Ces massifs sont en partie cachés par les colonnes, au-dessus desquelles est un attique formé par l'exhaussement du mur circulaire de la tour en dôme; il est de 6 mètres et percé de seize croisées en arcades, garnies de châssis en fer. Sur le socle de la corniche de cette attique s'appuie la grande voûte, formant la troisième coupole du dôme, qui a un balcon circulaire et une lanterne également circulaire, ornée de huit colonnes percées de six croisées en arcades, et s'élevant au-dessus du dôme d'environ 9 mètres, ce qui donne à l'édifice, depuis le niveau du perron de l'entrée principale jusqu'à la cime de la lanterne, une [illegible] tale de 83 mètres. Au-dessus de cette lant[illegible] croix que la révolution de Juillet avait fait ab[illegible]

Des constructions souterraines occupent toute l'étendue de l'édifice.; elle présentent une chapelle au-dessous de la nef orientale. Les voûtes de ce lieu sont supportées par des murs et des piliers carrés, correspondant aux colonnes de l'édifice supérieur. On y a un effet d'écho très-remarquable. Elles contiennent une quarantaine de tombeaux, entre autres ceux de Voltaire et de Rousseau, qui reçurent les honneurs du Panthéon.

Parmi les autres tombeaux, on distingue ceux de l'architecte Soufflot, du célèvre navigateur Bougainville et du grand géomètre Lagrange; celui du maréchal Lannes, duc de Montebello; ceux de plusieurs sénateurs, tels que le célèbre peintre Vien et le comte Treilhard, un des auteurs du Code civil, et des généraux de l'empire, tels que Lariboisière et Saint-Hilaire.

Le fronton qui, depuis 1837, décore la façade princi pale du Panthéon, est dû au ciseau de David (d'Angers). Au milieu est la figure de la Patrie distribuant des couronnes à tous ceux qui l'ont honorée et servie par leurs talents, leurs vertus, leur courage. A ses pieds sont as sises l'Histoire et la Liberté, l'une inscrivant sur ses tablettes les noms des hommes illustres, l'autre tressant des couronnes que la Patrie décerne. A droite sont les illustrations de l'ordre civil; à gauche, les gloires militaires : là, Malesherbes, Fénelon, Mirabeau, Cuvier, La Place, Monge, Carnot, Manuel, David, peintre ; ici, Bonaparte, un vieux grenadier et le petit tambour d'Arcole; enfin, dans les angles, quelques jeunes gens, entre autres des élèves de l'École polytechnique.

Le Panthéon a été totalement dégagé et isolé; une grille en fer l'entoure de toutes parts. Dans l'intérieur et au centre sont quatre tables en marbre noir où sont gravés, en lettres d'or, les noms des citoyens morts pendant les journées des 27, 28 et 29 juillet 1830. Quatre fresques de Gérard, en pendentifs, représentent la Mort, la Patrie, la Justice et la Gloire, avec leurs attributs; ce sont quatre chefs-d'œuvre. La fresque de la coupole, par Gros, repré-

sente Clovis, Charlemagne, saint Louis et Louis XVIII, devant sainte Geneviève, qui les accueille du haut des cieux.

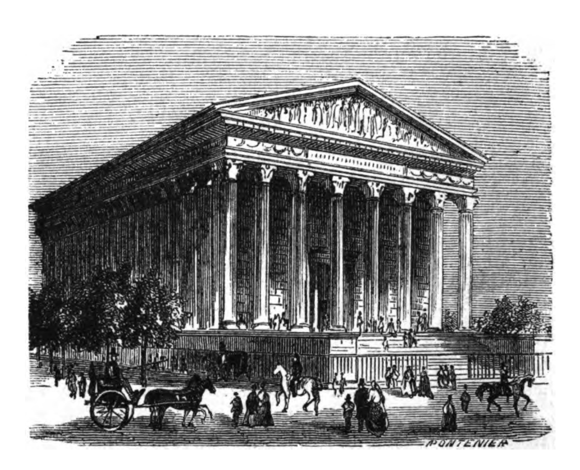
Un récente décision a pour objet de faire exécuter simultanément, par les artistes les plus distingués, tout un ensemble de décoration.

On peut visiter tous les jours le Panthéon, de dix heures à quatre heures. Il ne faut pas négliger de visiter le dôme, du haut duquel on jouit d'une perspective immense.

VI. — Église de la Madeleine.

La *Madeleine* (place de la Madeleine, VIII[e] arrondissement), véritable temple dans le goût ancien, est le quatrième édifice religieux bâti sur l'emplacement où il se trouve. Le premier remonte au commencement du treizième siècle. A cette époque, il existait au même endroit une église qui portait le nom de la Ville-l'Évêque, à cause d'une ferme que l'évêque de Paris possédait alors en ce lieu. Vers la fin du quinzième siècle, la Ville-l'Évêque était devenue un gros village dont la population considérable nécessita la construction d'une église plus spacieuse : le roi Charles VIII en posa la première pierre en 1487. Charles IX y institua une confrérie de pénitents, et s'y fit agréger avec sa femme ; mais l'église ne devint paroisse qu'en 1639. Vingt ans plus tard, elle fut remplacée par une autre, dont Anne-Marie-Louise d'Orléans posa la première pierre : ce nouveau temple reçut le nom d'*église de la Madeleine*. La population du quartier continuant à augmenter, il fallut ériger un temple encore plus vaste, et c'est celui qui nous occupe, et que Louis XV fit commencer en 1764. L'architecte Constant (d'Ivry) en donna les plans. Il mourut en 1777, et l'architecte Couture les continua. Les événements de 1789 suspendirent les travaux, qui ne furent repris qu'en 1808, lorsque Napoléon eut conçu le projet de convertir cet édifice en un *Temple de la Gloire*, dédié à la grande armée. Tout le monument fut m[illegible]

pour recevoir sa structure actuelle, d'après les dessins de Pierre Vignon. A la mort de cet architecte, qui fut inhumé sous le portail de l'église, sa succession échut à son associé, M. Huvé, membre de l'Institut (Académie des beaux-arts). En 1812, les travaux étaient arrêtés ; mais ils furent repris en 1816, par ordre de Louis XVIII, qui destinait la



Église de la Madeleine.

Madeleine à un monument expiatoire en l'honneur de Louis XVI et de Marie-Antoinette. Ces travaux ont depuis lors marché moins lentement, et toutefois ils n'étaient pas finis à la révolution de juillet 1830. C'est à Louis-Philippe qu'il faut rapporter la gloire d'avoir achevé cet édifice.

Ce vaste monument, construit sur le modèle d'un temple grec, forme un parallélogramme de 100 mètres de long sur 42 de large hors œuvre. Il s'élève sur un soubassement de 4 mètres de hauteur. Il est entouré de cinquante-deux colonnes cannelées, d'ordre corinthien, de 15 mètres de

hauteur, de 5 mètres de circonférence et de 2 mètres et demi de diamètre. Ces *colonnes* sont isolées et ont beaucoup d'élégance. Le *péristyle* est formé par un double rang de colonnes. Chaque extrémité de l'édifice présente huit colonnes de front, et chaque côté dix-huit colonnes. Le devant de l'église offre un *perron* de trente marches, divisé en deux parties par un palier. L'intérieur est éclairé par trois *coupoles*, décorées chacune de quatre apôtres sculptés en bosse. Aucun jour n'est pratiqué dans les murs; mais des niches placées dans l'axe de chaque entre-colonnement sont destinées à recevoir des statues. La frise, qui règne tout autour de l'édifice, offre sur tout son développement des anges qui tiennent des guirlandes entremêlées d'attributs religieux. La cymaise supérieure, ou la partie qui est à l'extrémité de la corniche, est ornée de têtes de lion et de palmettes; un bas-relief de neuf figures décore le fronton principal, l'autre fronton est resté lisse; un espace ménagé intérieurement dans cette partie de l'édifice contient la sonnerie, et remplace ainsi le clocher.

Le *fronton*, chef-d'œuvre du sculpteur Lemaire, représente le Jugement dernier. Les figures ont 5 mètres 33 centimètres de proportion. Au milieu du groupe est le Christ; à sa gauche est la Madeleine, dans une attitude suppliante, implorant le pardon des pécheurs, figurés par les sept péchés capitaux, que repousse un ange armé d'un glaive qui montre une inscription latine : *Væ impiis!* dont le sens est : Malheur aux impies! A droite du Christ est un ange qui vient de sonner la trompette du jugement dernier. Derrière lui sont les Vertus théologales personnifiées; auprès d'elles un autre ange aide un juste à sortir de son tombeau, sur lequel l'artiste a gravé ces mots latins : *Ecce dies salutis*, qui signifient : Voici le jour du salut. Au-dessus du fronton se lit cette inscription latine : *D. O. M. Sub invocatione Sanctæ Magdalenæ*, qui veut dire : Au Dieu très-bon et très-grand, sous l'invocation de sainte Madeleine.

La *porte principale*, qui fait face à la rue Royale, à

l'obélisque de Louqsor et au fronton du palais de la Chambre des députés, est un ouvrage unique dans ses immenses proportions, composé et exécuté par Tiqueti, et fondu en bronze sous sa direction, par MM. Richard, Eck et Durand; elle a 10 mètres de hauteur sur 5 de largeur; elle représente les dix Commandements de Dieu. Les deux premiers sont contenus dans l'imposte; les troisième, quatrième, cinquième et sixième dans le battant de gauche, et les septième, huitième, neuvième et dixième dans celui de droite. De chaque côté de la porte est une grande niche, où se trouve, à droite, la statue de saint Philippe, par Nanteuil; à gauche, la statue de saint Louis, par le même.

La galerie de droite, qui regarde les boulevards, a qua torze niches, dans lesquelles sont placées les statues de saint Gabrïel, par Duret; saint Bernard, par Husson; sainte Thérèse, par Feuchère; saint Hilaire, par Huguenin; sainte Cécile, par Dumont; saint Irénée, par Gourdel; sainte Adélaïde, par Bosio neveu; saint François de Sales, par Molchenet; sainte Hélène, par Mercier, saint Martin de Tours, par Grevenich; sainte Agathe, par Dantan jeune; saint Grégoire, par Thérasse; sainte Agnès, par Dusseigneur; saint Raphaël, par Dantan aîné.

Le galerie de gauche a dans ses quatorze niches les sta tues de saint Michel, par Raggi; saint Denis, par Debay fils; sainte Anne, par Desbœufs; saint Charles Borromée, par Jouffroy; sainte Élisabeth, par Cailouette; saint Ferdinand, par Jalay; sainte Christine, par Valcher; saint Jérôme, par Lanno; sainte Jeanne de Valois, par Caillot; saint Grégoire le Grand, par Maindron; sainte Geneviève, par Debay père; saint Jean Chrysostome, par Gechter; sainte Marguerite d'Écosse, par Caunoy; l'Ange gardien par Bra.

Les niches faisant face à la rue Tronchet représentent saint Matthieu, par Desprez; saint Marc, par Lemaire; saint Jean, par Ramey; saint Luc, par le même.

Les pendentifs ont été sculptés par Pradier et Roman; les quatre pendentifs de la coupole, par Foyatier.

L'*intérieur* de l'église est remarquable par sa magnifique

décoration. Du vestibule on entre dans la *nef* par une arcade haute d'environ 25 mètres 91 centimètres, large de 14 à 15 mètres. Cette nef est décorée de deux ordres, l'ionique et le corinthien ; la voûte est divisée en trois coupoles semblables, et éclairées à leur sommet par une ouverture circulaire d'environ 5 mètres de diamètre. Cette même nef a huit chapelles, dont deux sous le vestibule et trois de chaque côté : les deux premières servent, l'une aux fonts baptismaux, l'autre aux célébrations de mariages ; celles de côté communiquent au chœur par une arcade semblable à celle du vestibule intérieur. Les six grands espaces demi-circulaires au-dessus des chapelles latérales sont ornés de peintures représentant la vie de la Madeleine. Autour du mur du rond-point s'étend un grand bas-relief. Le tout est entièrement construit en fer et en cuivre. Une balustrade en marbre blanc règne dans le pourtour intérieur de l'église et encadre toutes les constructions qui s'adossent au grand mur d'enceinte. Les peintures qui concourent à l'ornement des faces latérales de l'intérieur sont de divers artistes. La grande composition de l'abside est de Ziégler ; ce chef-d'œuvre, dont les figures du premier plan ont trois mètres de proportion, se développe avec beaucoup de clarté. N'oublions pas les deux bénitiers en marbre, sculptés par Lemoine ; ce sont deux chefs-d'œuvre de grâce et de délicatesse, non-seulement les vases, mais les anges qui les soutiennent.

On arrive au *chœur* par une estrade en marbre blanc, de huit mètres ; au milieu se trouve le maître-autel, surmonté d'un groupe en marbre représentant la Madeleine ravie élevant son regard vers le ciel, et soutenue par trois anges ; deux archanges sont placés de chaque côté, sur des piédestaux, dans l'attitude de l'adoration : ces sculptures sont de Marochetti.

Les douze apôtres sont sculptés dans les trois coupoles.

Les orgues sont au-dessus de la porte principale ; la chaire est à la hauteur de la troisième grande colonne de la travée, et le banc d'œuvre vis-à-vis. Les escaliers inté-

rieurs, au mombre de six, conduisent aux galeries. L'intérieur de l'édifice est voûté souterrainement, ainsi que le pourtour du péristyle.

L'église de la Madeleine a été livrée au culte catholique en 1842.

VII — Église Notre-Dame-de-Lorette.

La jolie église de Notre-Dame-de-Lorette (rue Notre-Dame-de-Lorette, IXe arrondissement), commencée en 1823 sur les dessins de l'architecte Lebas, n'a été terminée qu'en 1837. Cet édifice, oblong, éxécuté sur le modèle d'un ancien temple païen de Rome, est décoré intérieurement d'une manière à peu près analogue aux édifices présentement existants dans la capitale du-monde chrétien. Ce bâtiment est oblong, ayant un portique à son extrémité sud, et une projection circulaire à sa partie septentrionale, avec un léger campanile ou clocher s'élevant du point de jonction entre le chœur et la nef. La longueur extérieure de l'église est de 68 mètres, et sa largeur de 32 mètres. La façade ou le fronton qui regarde la rue Laffitte est d'un très-bel effet : elle présente un portique orné de quatre colonnes corinthiennes supportant un riche entablement, dans la frise duquel on lit cette inscription latine : *Beatæ Mariæ Virgini Lauretanæ,* qui veut dire : A la bienheureuse Vierge Marie de Lorette. Sur le pédiment sont trois statues : la Foi, par Foyatier ; l'Espérance, par Lemaire, et la Charité. par Laitié. Sur le tympan du fronton se voient la Vierge et l'Enfant Jésus, de Nanteuil. Le portique présente une entrée principale, et sur les arrière-corps, à droite et à gauche, sont les entrées latérales plus petites.

L'intérieur de l'église a une grande nef de 8 mètres de largeur sur 30 de long, deux nefs latérales et des chapelles particulières. La nef principale est formée par deux rangs de colonnes ioniques en stuc jaunâtre et d'un beau poli et séparant les ailes qui n'entourent pas le chœur; elle se termine par un hémicycle où s'élève le maître-autel, com-

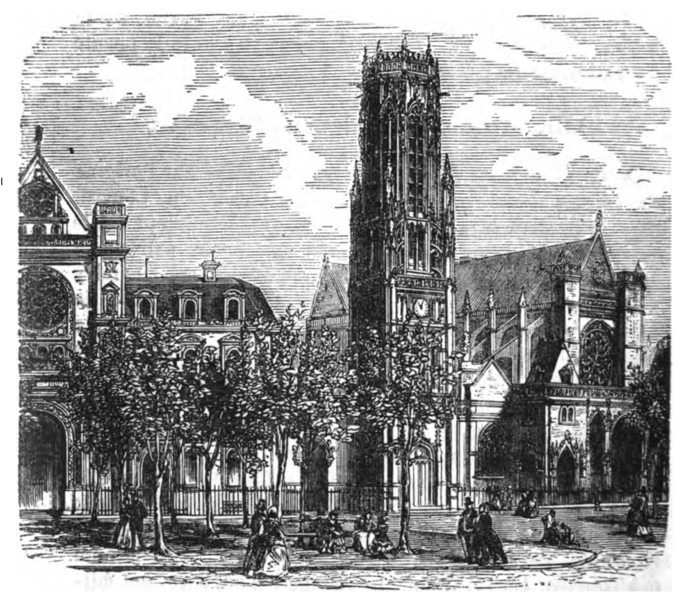
posé d'un baldaquin que supportent quatre colonnes corinthiennes avec bases et chapiteaux en bronze doré. A chaque extrémité des bas côtés est une chapelle, et outre ces quatre chapelles principales, il y en a six autres de moindre dimension. Toutes ces chapelles sont, comme l'église, richement décorées.

Au-dessus du porche, formant l'entrée de l'église, est le buffet d'orgues, d'où l'on peut mieux juger de la beauté du plafond de la grande nef.

VIII. — Église Saint-Germain-l'Auxerrois.

Malgré toutes les incertitudes qui ont plané sur l'origine de l'église Saint-Germain-l'Auxerrois (place du Louvre, Ier arrondissement), il paraît que son vrai fondateur est le roi Chilpéric et que saint Germain en fut le patron. La construction de cette église eut lieu en 606, et saint Landry y fut inhumé en 656. Mais elle ne porta pas d'abord le nom d'Auxerrois : on l'appelait encore, sous la seconde race, Saint-Germain-le-Rond, parce qu'elle avait été élevée sur un plan circulaire et sous le patronage de saint Germain. Au commencement de la troisième race, le roi Robert, fils de Hugues Capet, et couronné en 990, fit rebâtir cette église, qui avait été ruinée par les Normands dans une de leurs excursions à Paris. Ce fut alors qu'elle prit la désignation de Saint-Germain-l'Auxerrois, pour n'être pas confondue avec une autre église ; mais les historiens de Paris n'expliquent pas d'où est venu le nom d'Auxerrois. En 1423, sous la domination anglaise, cet édifice éprouva une nouvelle métamorphose, qui laissa toutefois subsister l'ordonnance sarrasine de son porche, derrière lequel est placé le buffet d'orgues. Dulaure rapporte que de cette église partit le signal donné par une de ses cloches pour le massacre des protestants à la Saint-Barthélemy, en 1572. Déjà, en 1356, ce lieu avait servi de point de réunion et de départ à la fameuse insurrection d'Étienne Marcel, prévôt des marchands, contre les grands d'alors. Le cha-

pitre de Saint-Germain-l'Auxerrois exerça longtemps une redoutable prépondérance sur les églises voisines ; elle ne cessa qu'en 1744, époque où ce chapitre fut réuni à celui de Notre-Dame. En 1831, le clergé ayant eu l'imprudence de tenter de célébrer dans ce temple un service en mé-



Mairie, tour et église Saint-Germain-l'Auxerrois.

moire des princes de la famille déchue et du duc de Bordeaux, la population, qui venait de renverser la branche aînée des Bourbons pour lui substituer la branche cadette, se porta en masse dans l'église afin d'en chasser les officiants, et de là, comme elle soupçonnait l'archevêque

d'avoir autorisé la célébration qui venait d'exciter sa colère, elle courut à l'Archevêché, qui fut en un moment tout à fait démoli. Le maire du quatrième arrondissement, M. Cadet de Gassicourt, sauva du même sort l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, qui a été restaurée et rendue au culte en 1838, et dont en 1842 on a réparé le portail.

La disposition intérieure de l'église Saint-Germain-l'Auxerrois est régulière : c'est une église cruciforme, comme toutes les vieilles églises, avec une extrémité octogone à l'est. Cet intérieur a cinq nefs, dont le bas a été restauré ; la partie postérieure est doublée comme l'église Saint-Nicolas-des-Champs, dans la rue Saint-Martin. L'aile double renferme à la fois la nef et le chœur, et, dans l'extrémité occidentale, le porche s'étend dans toute la largeur de l'église, où l'on entre par trois portes parallèles, indépendamment de deux portes latérales, dans le transept, qui sont occupés par des chapelles. La longueur du vaisseau est de 80 mètres, et sa largeur, dans la croisée, de 40 mètres ; ses croisées sont remarquables par leurs vitraux peints. Le portail de Saint-Germain-l'Auxerrois, nouvellement restauré, est une des merveilles gothiques de Paris.

Sur la même ligne que l'église, on a construit récemment la mairie du Ier arrondissement, en lui donnant une silhouette analogue à celle de l'église, mais les détails d'architecture sont grecs. — Entre la mairie et l'église a été élevée une tour de 10 mètres de hauteur qui relie entre eux les deux monuments. La statue de saint Germain occupe une niche à l'étage supérieur de la tour. A droite et à gauche, sur les faces latérales, sont placées les statues de saint Denis et de saint Landry.

IX. — Église Saint-Gervais.

L'église Saint-Gervais, sise derrière l'Hôtel-de-Ville, [illegible] rondissement, est fort ancienne ; elle a été plusi[illegible] rebâtie : sa dernière construction date de 1420[illegible]

core une église cruciforme. L'architecte Jacques Debrosse, lui appliqua, en 1616, un beau portail, qui jouit d'une grande célébrité, et qui présente trois ordres grecs. Louis XIII en posa la première pierre. Le premier ordre est composé de huit colonnes doriques, cannelées dans leur deux tiers supérieurs et portées sur un socle peu élevé; les quatre collatérales sont engagées d'un sixième dans le mur; les quatre formant l'avant-corps du milieu sont adossées à des pilastres pareils; un front triangulaire est au-dessus. L'ordre ionique s'élève sur le même plan; et le troisième ordre se compose de quatre colonnes corinthiennes supportant un fronton semi-circulaire.

L'intérieur du temple est remarquable par l'élévation de ses voûtes et leurs clefs péndantes. On y remarque aussi de superbes vitraux et plusieurs beaux tableaux.

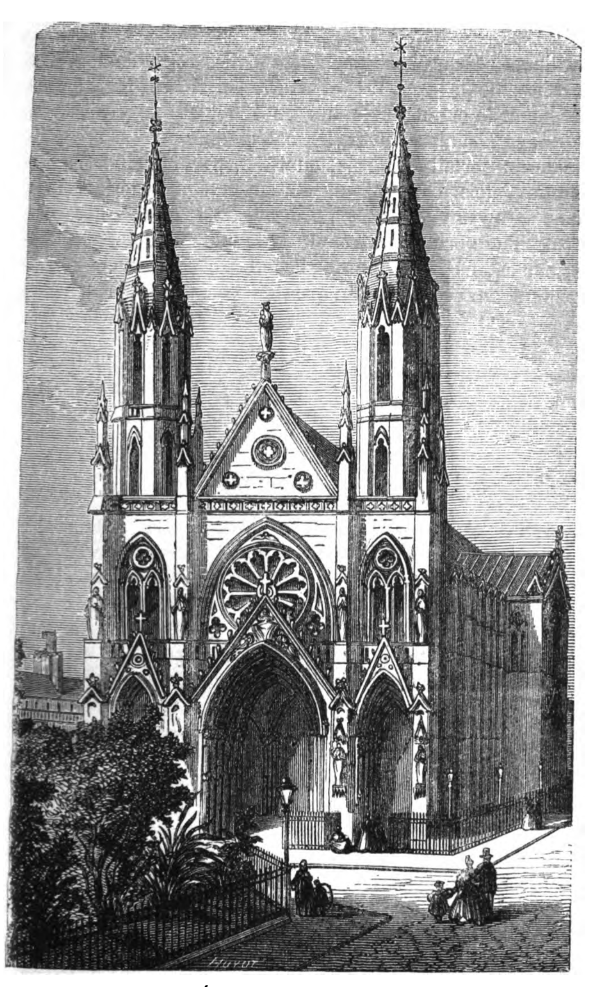
X. — Église Sainte-Clotilde.

L'église Sainte-Clotilde (place Bellechasse, VIIe arrondissement), commencée en 1846 sur les dessins de M. Gau, est une imitation de l'architecture du quatorzième siècle, une sorte de pastiche assez bien réussi; elle mesure 94 mètres 50 sur 32 mètres 50. La façade, formée de trois portails surmontés de frontons aigus, est flanquée de deux tours dont les flèches en pierre s'élèvent à 66 mètres.

L'intérieur se compose d'une nef centrale avec transepts et de deux nefs collatérales. Les vitraux des fenêtres forment un vrai musée de verrières modernes. Ceux du chœur sont de M. Maréchal, de Metz. Les peintures et les sculptures sont dues à des artistes éminents.

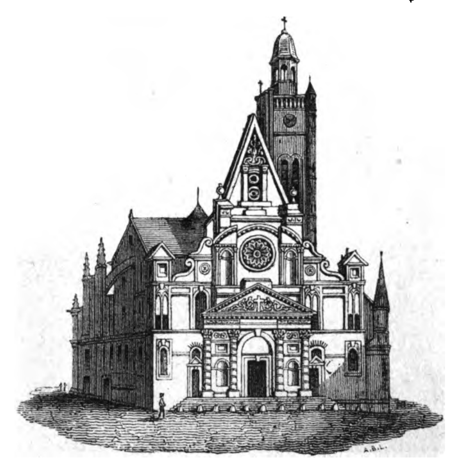
XI. — Église Saint-Étienne-du-Mont.

L'église Saint-Étienne-du-Mont (place du Panthéon, Ve arrondissement), remonte à l'an 1121; elle n'était d'abord qu'une chapelle qui fut agrandie en 1222, époque de l'érection de la petite tour circulaire, si curieuse par sa



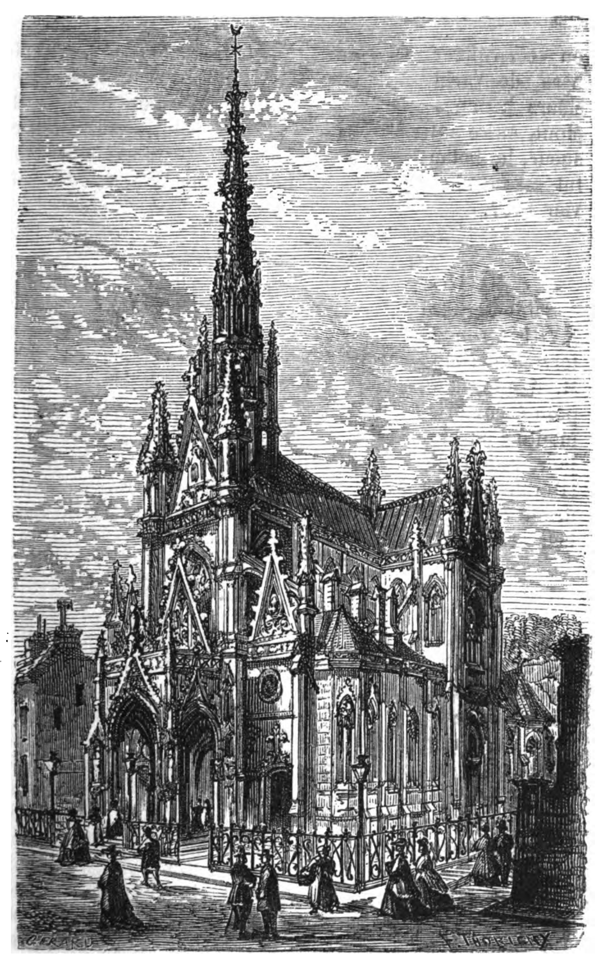
Église Sainte-Clotilde.

hardiesse et son élévation. Cette église reçut de nouveaux accroissements en 1491 et 1517. On rebâtit presque entièrement le chœur et la nef en 1537, et on y ajouta en 1606 des chambres pour les catéchumènes. La première pierre du portail fut posée, en 1610, par la reine Marguerite de Valois. En 1624, on établit l'étage supérieur de la tour, et un nouvel autel fut établi en 1626. L'édifice a la forme d'une croix, l'extrémité orientale est octogone, l'intérieur est entouré d'une aile avec chapelles qui correspondent aux arcades. Le fronton occidental présente un



Église Saint-Étienne-du-Mont.

curieux spécimen du style de la Renaissance. La voûte de l'église est très-élevée et soutenue par des piliers sans chapiteaux, et partagés à la moitié de leur hauteur par une galerie; l'intérieur a de belles peintures, d'admirables pendentifs, un jubé unique en son genre, une chaire et un buffet d'orgues reconnus comme des chefs-d'œuvre. Parmi les nombreuses œuvres d'art qui sont dans cette église,



Eglise Saint-Bernard.

on remarque des tableaux de Jean Jouvenet, de Largillière, de Varin, de Jean Cousin, d'Antoine Coypel. Plusieurs hommes célèbres sont enterrés à Saint-Étienne-du-Mont, entre autres Pascal, Racine, le peintre Eustache Lesueur, le botaniste Tournefort. C'est dans cette église que fut assassiné l'archevêque de Paris, Mgr Sibour, le 3 janvier 1857.

XII. — Église Saint-Bernard.

Saint-Bernard, rue d'Alger (La Chapelle-Saint-Denis, XVIIIe arrondissement), est dans le style ogival du quatorzième siècle. Elle a été construite, de 1858 à 1861, par M. Magne, et consacrée le 29 octobre 1861. Elle se compose à l'extérieur d'un porche formé de trois ogives et surmonté d'un pignon à jour, qu'une balustrade, également à jour, relie à deux autres pignons qui dominent les portes latérales; de deux tourelles octogones qui s'élèvent à droite et à gauche de la façade; enfin, d'une flèche en bois et en fonte, haute de 60 mètres.

XIII. — Église Saint-Augustin.

Cette nouvelle église a été élevée sur le boulevard Malesherbes (VIIIe arrondissement), par M. Baltard, sur un terrain qui a la forme d'un triangle irrégulier et allongé, dont l'angle le plus aigu et le plus saillant correspond à l'axe du boulevard qui vient d'être indiqué. Dans la partie reculée de ce triangle est une vaste circonférence dont le centre est occupé par le maître-autel, que surmonte un ciborium et qui est situé au-dessus d'une crypte. Des escaliers situés au pied du sanctuaire donnent accès à la crypte.

En arrière, dans la prolongation du grand axe, est située la chapelle de la Vierge, d'une assez vaste étendue. De chaque côté, aux deux extrémités de l'axe transversal, on a établi deux autres grandes chapelles.





Église Saint-Augustin.

Le sanctuaire est couronné par un dôme fort gracieux, de 25 mètres de diamètre et de 50 mètres de hauteur. Ce dôme se termine, à son sommet, par une couronne à jour, au-dessus de laquelle se dresse la croix. La hauteur totale du niveau du sol à l'extrémité de cette croix est de 100 mètres. Ce même sanctuaire est précédé d'une vaste nef de 40 mètres de longueur. De larges passages de circulation, ménagés à droite et à gauche de la nef, remplacent les bas côtés. Ainsi on a supprimé, dans cette édifice religieux, les piliers ou les colonnes qui d'habitude supportent les voûtes ou les dômes et qui interceptent la vue et l'audition. L'emploi des matériaux métallurgiques a facilité l'adoption de ce nouveau système. Dans les chapelles situées à droite et à gauche du dôme, on remarque de belles peintures de Bouguereau.

De chaque côté de la nef, des chapelles de différentes grandeurs contiennent les autels secondaires et les confessionaux. Le portail s'élève au-dessus d'un porche qui rappelle la disposition, mais non le style, de celui de Saint-Germain-l'Auxerrois.

Au-dessus des trois grandes arcades encadrées par deux pieds-droits qui montent jusqu'à la corniche du couronnement, court une large frise comprenant les douze apôtres.

Aux angles de cette même façade sont placées les statues de saint Thomas d'Aquin, de saint Augustin, de saint Basile, de saint Ambroise, de saint Christophe et de plusieurs autres Pères ou docteurs de l'Église. Toutes ces statues et les diverses sculptures de cette partie de l'édifice se groupent autour d'une grande rosace découpée à jour en tête de la nef.

Le portail, surmonté d'un pignon en forme de diadème, se détache sur le dôme placé au second plan et se dessinant lui-même sur le ciel avec les quatre clochetons qui l'accompagnent à sa base et la lanterne élégante qui les couronne.



Église de la Trinité.

XIV. — Eglise de la Trinité.

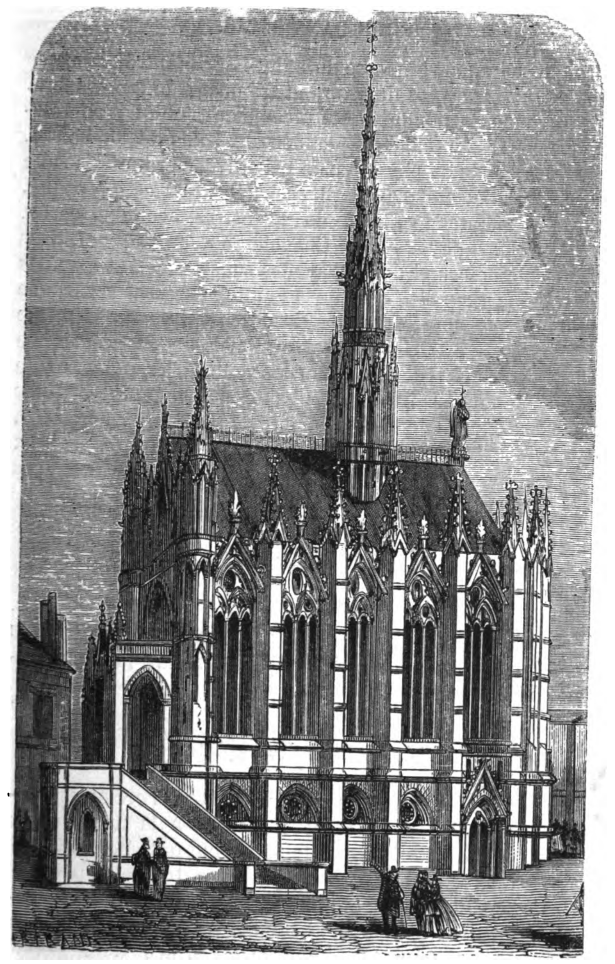
L'église de la Trinité, élevée place de la Trinité, à l'extrémité de la chaussée d'Antin, sur un vaste terrain compris entre les rues Blanche et de Clichy (IXe arrondissement), occupe une surface de près de 3,000 mètres de largeur. Indépendamment des trois grandes portes de sa façade, elle présente sur ses autres faces de nombreuses issues. A l'intérieur, de grandes galeries forment les trois nefs. Le chœur, exhaussé de quelques marches, est en communication, à droite et à gauche, avec deux grandes sacristies. Sous toute cette partie de l'édifice a été établie une crypte spacieuse ou chapelle souterraine, où l'on pénètre par deux escaliers intérieurs, et par deux autres qui débouchent à l'extérieur, du côté de l'abside; elle sert au culte depuis mai 1864.

La façade, de style renaissance, se compose d'un grand porche, surmonté d'un étage percé d'une rosace, et d'un clocher de plus de 60 mètres d'élévation. Il y a sous ce porche, où l'on arrive par deux rampes douces, une descente à couvert pour les voitures. En second plan se montre le grand mur pignon, surmonté d'une balustrade sculptée à jour et de deux tourelles renfermant les escaliers qui conduisent aux tribunes et aux parties supérieures de l'église.

Avec le square, décoré d'une fontaine monumentale qui la précède, la nouvelle église de la Trinité est l'une des plus élégantes et des plus pittoresques du nouveau Paris. Elle est l'œuvre de M. Ballu.

XV. — La Sainte-Chapelle.

La Sainte-Chapelle a été fondée par saint Louis pour recevoir la couronne d'épines rapportée de Palestine par le pieux roi, couronne qui se trouve aujourd'hui dans le *trésor* de Notre-Dame. La Sainte-Chapelle est une dépendance du Palais de Justice (Ier arrondissement). On y célé-



Sainte-Chapelle.

bre chaque année la messe du Saint-Esprit (autrefois messe rouge), à l'ouverture des cours et tribunaux, le 2 novembre. Ce monument gothique a été récemment l'objet d'une restauration très-intelligente confiée aux soins de M. Lassus, qui lui a rendu sa physionomie primitive, perdue à la suite d'un incendie, en 1630. La flèche, détruite à cette époque, s'élance maintenant, haute de 25 mètres, svelte et dorée.

L'intérieur de la Sainte-Chapelle n'a qu'une nef, mais cette nef comprend deux chapelles superposées et à voûtes ogivales, la chapelle basse de la Sainte Vierge, et la chapelle haute de la Sainte Couronne. Un porche, situé sur la même ligne que le vestibule oriental du Palais de Justice, donne accès aux deux chapelles, dont les voûtes s'appuient sur de fines colonnettes. La chapelle haute est ornée de verrières superbes en mosaïques, qui ajoutent, par leurs colorations, des tons extrêmement harmonieux aux peintures et aux dorures des voûtes et des piliers, qui ont été refaites sous la direction de MM. Viollet-Leduc et Duban.

XVI. — Église Saint-Louis des Invalides.

Cette église est une dépendance de l'hôtel des Invalides, (Esplanade des Invalides, VIIe arrondissement. Entrée du dôme de l'église, place Vauban). Voyez plus loin, au chapitre VII, *Hotel des Invalides*.

XVII. — Chapelle expiatoire.

La Chapelle expiatoire, œuvre de MM. Percier et Fontaine, achevée en 1826, et consacrée à la mémoire de Louis XVI et de Marie-Antoinette, qui ont été ensevelis dans le terrain où elle est élevée, se trouve située rue d'Anjou-Saint-Honoré et boulevard Haussman (VIIIe arrondissement). On a essayé de donner à la façade principale l'aspect d'un tombeau. L'entrée est ornée d'un portail d'ordre dorique surmonté d'un fronton avec croix latine.

De beaux marbres, sculptés par Bosio, se trouvent à l'intérieur et représentent, à droite de l'autel, Louis XVI montant au ciel, soutenu par un ange ; à gauche, Marie-Antoinette et la Religion. Des cénotaphes occupent les caveaux.

Cette chapelle ne put subir le sort de la colonne Vendôme, comme l'avait décidé la Commune de Paris. Elle n'était que partiellement entamée, lorsque arrivèrent les troupes de Versailles (21 mai 1871), et elle servit de refuge pendant quarante-huit heures à un noyau de gardes nationaux fédérés.

XVIII. — Chapelle Saint-Ferdinand.

Une mention spéciale doit être donnée à la chapelle Saint-Ferdinand, route de la Révolte, XVIIe arrondissement, à quelque distance de la porte Maillot. Elle a été inaugurée en 1843 sur l'emplacement de la maison où mourut en 1842 le duc d'Orléans. Elle a la forme d'une croix grecque, et appartient au style byzantin. On y voit le cénotaphe du duc d'Orléans, les prie-Dieu brodés par les princesses de sa famille, un coussin brodé par la reine pour l'archevêque de Paris, etc.

XIX. — Autres églises catholiques.

Outre les églises et chapelles dont nous venons de parler, il en existe encore un assez grand nombre d'autres, parmi esquelles nous allons mentionner les plus intéressantes.

Saint-Ambroise, rue Popincourt, boulevard Voltaire (du Prince-Eugène), XIe arrondissement. Vaste église, de style roman, achevée il y a peu de temps et due à M. Ballu.

Saint-Antoine, rue de Charenton, XIIe arrondissement. Bâtie en 1701. Annexe de l'hospice des Quinze-Vingts.

L'Assomption, à l'angle des rues Saint-Honoré et de Luxembourg, Ier arrondissement. Bâtie en 1670. Sert d'annexe, pour les catéchismes, à la paroisse de la Madeleine.

Saint-Denis du Saint-Sacrement, rue de Turenne.

IIIe arrondissement. Bâtie en 1684 et reconstruite en 1828, elle a un fronton dans le style grec, soutenu par quatre colonnes formant un péristyle. L'intérieur est à trois nefs. On y trouve une toile d'Eugène Delacroix.

Sainte-Élisabeth, rue du Temple, IIIe arrondissement. Bâtie de 1618 à 1620, par Marie de Médicis, inaugurée en 1646 et agrandie en 1829. Portail décoré de pilastres doriques et ioniques avec statues.

Saint-Eugène, rue Sainte-Cécile, près du faubourg Poissonnière, IXe arrondissement. Terminée en 1855. Style du treizième siècle. Toute l'ornementation est en fonte de fer. Vitraux peints.

Saint-François-Xavier, boulevard des Invalides, et avenue de Breteuil, VIIe arrondissement. Église spacieuse, qui s'achève en ce moment. Deux tours en pierre surmontent la façade du boulevard des Invalides. L'ensemble de l'église rappelle le style gréco-romain.

Saint-François-Xavier des Missions étrangères, rue du Bac, 120, VIIe arrondissement. Église bâtie en 1683. Renferme une chapelle souterraine.

Saint-Germain-des-Prés, rue Bonaparte et place Saint-Germain-des-Prés, VIe arrondissement. Elle passe pour la plus ancienne, ou du moins une des plus anciennes de Paris. Elle fut fondée par Childebert, fils de Clovis, en l'an 556. Pillée par les Normands à trois reprises, en 846, 853 et 886, elle fut reconstruite quelque temps après, puis encore en 990 ; puis réparée en 1163, 1227, 1359, 1503 et 1644. Dégradée durant la Révolution par une fabrique de salpêtre, elle fut restaurée sous Charles X et Louis-Philippe ; c'est le plus beau spécimen de l'architecture romane que nous possédions à Paris. On y voit de belles fresques d'Hippolyte Flandrin. Elle contient les sépultures de Descartes et de Boileau.

Saint-Jacques du Haut-Pas, rue Saint-Jacques, Ve arrondissement. Date de 1638. Style italien. Elle renferme les tombeaux de Cassini et de l'abbé Cochin.

Saint-Jacques-et-Saint-Cristophe, place de la Mairie,

à la Villette, XIXe arrondissement. Bâtie en 1844. Style mélangé.

SAINT-JEAN-BAPTISTE DE BELLEVILLE, rue de Belleville, (anciennement rue de Paris), XIXe arrondissement. Cette église, située au sommet de la montagne de l'ancien Belleville, où elle domine un magnifique panorama, a été commencée en 1854 et consacrée en 1859. Les travaux, confiés d'abord à M. Lassus, qui mourut en 1857, furent terminés par M. Truchy. C'est à M. Perrey qu'on doit la remarquable ornementation en pierre et en bois qui décore cet édifice, construit dans le style ogival du treizième siècle. La façade, avec ses trois portails et ses deux flèches élancées, est tout à fait charmante.

SAINT-LAMBERT DE VAUGIRARD, place de l'église, à Vaugirard, XVe arrondissement. Construite de 1848 à 1853, dans le style roman. L'église est précédée d'un porche que surmonte une tour flanquée de tourillons. Crypte sous l'édifice.

SAINT-LAURENT, boulevard Magenta et rue du Faubourg-Saint-Martin, Xe arrondissement. Elle était autrefois une abbaye dont il est fait mention dans Grégoire de Tours. L'église fut érigée en paroisse en 1280, sous le règne de Philippe Auguste, rebâtie en 1429, et presque entièrement reconstruite en 1595 ; le portail, élevé en 1622, fut démoli lors de la construction du boulevard Magenta et remplacé par un portail gothique surmonté d'une flèche. L'édifice offre un plan régulier, une nef et deux collatéraux environnés de chapelles. Dans l'angle du chœur et du transept s'élève une tour carrée à fenêtres ogivales. La corniche qui couronne les murs extérieurs est richement travaillée. Le chœur a été décoré par Blondel. L'autel par Lepeintre. On remarque parmi les tableaux le Martyr de Saint-Laurent, par Greuze.

SAIN-LEU-SAINT-GILLES, rue Saint-Denis et boulevard Sébastopol, Ier arrondissement. Bâtie en 1235 et réparée en 1320, elle est devenue paroissiale en 1611, et à été entièrement restaurée en 1727. Elle renferme de belles peintures. Elle a sous le chœur un caveau qui ne manque pas

d'élégance. Elle renferme comme curiosités des autels qu'on a découverts en 1711, sous le chœur de Notre-Dame de Paris, et qui avaient été élevés à Jupiter, par les Parisiens, sous le règne de Tibère. Le boulevard Sébastopol a nécessité par son percement le rétrécissement du chevet de l'église Saint-Leu.

SAINT-LOUIS-D'ANTIN, rue Caumartin, IXe arrondissement. Elle renferme un tableau de Gassier, représentant Louis IX visitant les pestiférés.

SAINT-LOUIS-EN-L'ILE, rue Saint-Louis, dans l'île Saint-Louis, XIe arrondissement, érigée en 1623. Joli petit édifice, heureusement disposé, et contenant un tableau du célèbre Mignard.

SAINTE-MARGUERITE, rue Saint-Bernard, XIe arrondissement, date de 1625; agrandie en 1712. Son principal ornement est la *Descente de croix* de Lorrain.

SAINT-MÉDARD, rue Mouffetard, V^e arrondissement, date de 1561. Le moraliste Nicole et le jurisconsulte Patru y sont inhumés. C'est dans son cimetière, aujourd'hui converti en jardin, que les convulsionnaires se réunissaient et se livraient, sur le tombeau du diacre Pâris, à des scènes auxquelles l'autorité mit un terme en fermant le cimetière. Sous la Révolution, les théophilanthropes firent un moment de Saint-Médard le temple du travail.

SAINT-MERRI, rue Saint-Martin, IVe arrondissement. Elle remonte à l'an 1200 ; elle fut rebâtie, sous Francois Ier, en style gothique. Elle est entourée d'une ceinture de chapelles, et contient de beaux tableaux de célèbres peintres, entre autres la *Sainte-Vierge*, de Vanloo.

SAINT-NICOLAS-DES-CHAMPS, rue Saint-Martin, IIIe arrondissement. Elle date de l'an 1184; elle s'agrandit de siècle en siècle, et est aujourd'hui, avec ses cinq nefs, une des plus vastes de Paris. Son intérieur fut décoré peu de temps avant la révolution de 1789. L'ouverture de la rue de Turbigo a mis en évidence un portail dont les sculptures sont fort belles.

SAINT-NICOLAS-DU-CHARDONNET, rue Saint-Victor et bou-

levard Saint-Germain, Ve arrondissement. Elle remonte à l'an 1230; ce ne fut longtemps qu'une chapelle, qui fit place à une véritable église, en 1656. Elle est riche en tableaux estimés.

Notre-Dame-des-Blancs-Manteaux, rue des Blancs-Manteaux, IVe arrondissement. Construite en 1687. Jusqu'à ces derniers temps, elle manquait de portail; on lui en a fait un, en utilisant celui d'une ancienne église, celles des Barnabites, démolie dans la Cité.

Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle, rue de la Lune, IIe arrondissement. Date de 1624. Son portail est lourd : elle a trois nefs qui sont toutes voûtées. Une très-belle grisaille d'Abel de Pujol décore le chœur derrière le maître-autel.

Notre-Dame-de-Clignancourt, rue du Mont-Cenis anciennement Petite-rue-St-Denis), à Montmartre, XVIIIe arrondissement. Grande église moderne, commencé en 1859, par M. Lequeux : cette église, due à M. Vaudremer, est une des mieux réussies de celles construites dans ces dernières années; longueur 99 mètres, largeur 20 mètres (33 au transept), hauteur 14 mètres 80.

Notre-Dame-de-la-Croix, rue Julien-Lacroix, à Belleville-Ménilmontant, XXe arrondissement. Église spacieuse, non encore terminée. Style roman. Très-heureux assemblage du fer et de la maçonnerie dans la construction des voûtes.

Saint-Paul-Saint-Louis, rue Saint-Antoine, IVe arrondissement. Bâtie en 1627. Offre un beau portail placé au-dessus d'un perron et élevé de 48 mètres. Elle est en forme de croix romaine, avec un dôme sur pendentif au milieu de la croisée.

Les Petits-Pères ou Notre-Dame-des-Victoires, place des Petits-Pères, IIe arrondissement. Elle date de 1629. Elle doit son premier nom aux moines Augustins, dits Petits-Pères, et le nom de Notre-Dame des Victoires au souvenir de la prise de la Rochelle sur les protestants. Son portail, commencé en 1759, est composé des ordres ionique et

corinthien. Elle n'a point de bas-côtés, mais sa nef est accompagnée de six chapelles. Elle renferme des tableaux de Carle Vanloo, une statue de saint Augustin par Pigalle, et le tombeau de Lulli par Cotton.

SAINT-PHILIPPE-DU-ROULE, rue du Faubourg-Saint-Honoré, VIIIe arrondissement. Commencée en 1769, sur les plans de l'architecte Chalgrin, elle a été terminée en 1785. Elle a un beau portique composé de quatre colonnes d'ordre dorique avec fronton triangulaire. A l'intérieur, elle a trois nefs séparées par des colonnes d'ordre ionique. Elle a été décorée de peintures à fresque, dont quelques-unes, celles de la coupole et de l'hémicycle, par exemple, sont dignes d'être visitées.

SAINT-PIERRE DE CHAILLOT, rue de Chaillot, XVIe arrondissement. Église gothique du onzième siècle.

SAINT-PIERRE DU GROS-CAILLOU, rue Saint-Dominique, VIIe arrondissement. Construite en 1822, elle est d'une belle simplicité, et possède un portail de quatre colonnes d'ordre toscan.

SAINT-PIERRE DE MONTROUGE, à l'intersection de la chaussée du Maine et de l'avenue d'Orléans, XIVe arrondissement. Cette église présente une grande simplicité extérieure. Une tour en pierre formant porche se silhouette énergiquement sur la nef et le transept, et, jointe au simple ordonnancement architectural, produit le meilleur effet.

L'intérieur offre 3 nefs, séparées par une colonnade en granit, un ciborium et une application de la charpente à la décoration.

SAINT-SÉVERIN, rue Saint-Séverin, Ve arrondissement. Elle remonte à 1347, et a été restaurée en 1849. Elle a un joli portail gothique, qu'on a embelli en y transportant les sculptures de Saint-Pierre-aux-Bœufs, vieille église de la cité. Coupole élégante.

L'église de la SORBONNE, place Sorbonne, Ve arrondissement, est surmontée d'un dôme remarquable, qui date de 1635. Des pendentifs de la coupole ont été peints par

Philippe de Champaigne ; mais le chef-d'œuvre de l'intérieur, c'est le tombeau de Richelieu, sculpté par Girardon. L'église de la Sorbonne a, sur la cour de la Sorbonne, un portail composé de 10 colonnes corinthiennes et une autre façade sur la place de la Sorbonne.

Saint-Thomas-d'Aquin, place Saint-Thomas-d'Aquin, VIIe arrondissement. Elle a été commencée en 1083 et n'a été terminée qu'en 1779. Son portique est très-maigre. Elle a un beau tableau de Guillemot, un saint Thomas apaisant la tempête, de Ary Scheffer, quelques bonnes sculptures et des peintures murales.

Le Val-de-Grace, rue Saint-Jacques, Ve arrondissement. Cette église, attenante à l'hôpital du même nom, date de 1645. Louis XIV en posa la première pierre. Commencée d'après les dessins de Mansard, par Lemercier, elle fut continuée et achevée par Lemuet, Leduc et Duval. Le dôme est en compartiments circulaires. La voûte est peinte sur pierre par Mignard, et on la considère comme une des plus belles fresques de France. Le Val-de-Grâce possède le dôme le plus gracieux de Paris.

Saint-Vincent-de-Paul, place La Fayette, Xe arrondissement. La première pierre a été posée en 1824. Ce monument est d'une forme assez élégante. Sa façade, style grec, est flanquée de deux tours de 40 mètres de hauteur, à quatre faces, partagées en étages et ornées de pilastres. Des rampes donnent accès au portique de la façade. Remarquables fresques d'Hyppolite Flandrin. Les boiseries des stalles représentent des saints choisis parmi les patrons de la famille d'Orléans.

Outre les églises que nous venons de citer, Paris possède encore de nombreuses chapelles et quelques églises en construction. Parmi les premières, nous citerons : la chapelle des Pères Jésuites, rue de Sèvres ; des Mékitaristes, rue de Cherche-Midi; des Pères de l'Oratoire, rue du Regard ; des Capucins, rue de la Santé ; des Dames Saint-Joseph, rue Saint-Joseph ; des Dames de Sion, rue Notre-Dame-des-Champs, etc. Comme églises en construction : Notre-

Dame-des-Champs, boulevard de Montparnasse, confiée à M. Génain; Saint-François-Xavier, boulevard des Invalides, déjà mentionné; Saint-Maur, rue Saint-Maur.

XX. — Temples protestants.

L'Oratoire, rue Saint-Honoré, Ier arrondissement. Vaste église, bâtie en 1621 pour les prêtres de l'Oratoire. Entrée, d'un style grec assez imposant. Service tous les dimanches à onze heures et demie en français, et à trois heures pour l'église bresbytérienne d'Écosse.

Le Temple Sainte-Marie ou de la Visitation, rue Saint-Antoine, IVe arrondissement. Bâti en 1632, sur les dessins de Mansard. Service en français, le dimanche, à onze heures et demie et en allemand à trois heures.

Le temple de Pentemont, rue de Grenelle-Saint-Germain, VIe arrondissement. Service, le dimanche, à onze heures et demie.

Le temple luthérien ou l'église protestante des Carmes, rue des Billettes, IVe arrondissement. Bâti en 1745. Service, le dimanche, à midi en français, à deux heures en allemand.

Le temple évangélique de la Rédemption, rue Chau chat, IXe arrondissement. Ouvert depuis 1843. Service, en français, le dimanche, à onze heures et demi.

Le temple anglican ou l'église épiscopale, rue d'Aguesseau, faubourg Saint-Honoré, VIIIe arrondissement. Bâti en 1833 et richement décoré. L'orgue est derrière l'autel, où officie l'évêque. Il y a une belle galerie pour l'ambassadeur. Service en anglais.

La chapelle Marbeuf, avenue Marbeuf, aux Champs-Élysées. VIIIe arrondissement. Chapelle ogivale. Culte anglican. Service en anglais.

XXI. — Eglise russe.

L'Église russe, destinée à l'ambassade russe et aux Russes présents à Paris, est située rue Daru, ancienne rue de la Croix-du-Roule, quartier des Champs-Élysées, VIIIe arrondissement. Elle a été achevée en 1861. La profusion des dorures à l'intérieur et au dehors, l'originalité de l'architecture tout orientale, en font un des monuments les plus curieux de Paris. Crypte sous l'église.

XXII. — Synagogue israélite.

La synagogue israélite, rue Notre-Dame-de-Nazareth, IIIe arrondissement, offre un mélange du style oriental et du style byzantin. Elle a été construite en 1852 d'après les plans de M. Thierry et sur les fonds de M. de Rothschild. Le service a lieu le samedi, le matin à sept heures et demie, et le soir une heure avant le coucher du soleil.

CHAPITRE VI

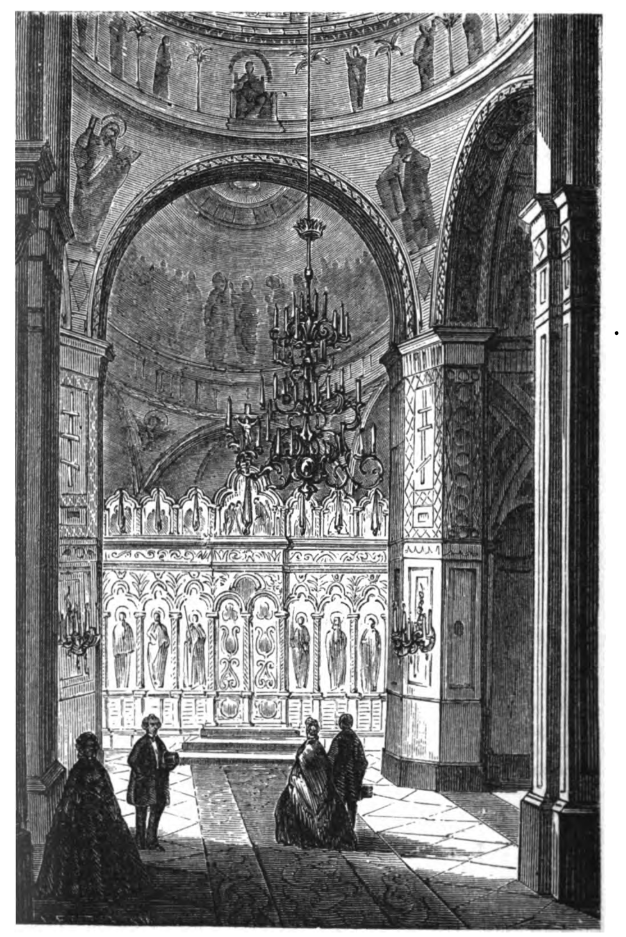
PALAIS.

Nous classons sous ce titre : Les Tuileries ; — Le Louvre ; — L'Élysée ; — Le Luxembourg ; — Le Palais-Bourbon ; — Le palais du quai d'Orsay ; — Le palais de la Légion d'Honneur ; — Le Palais-Royal ; — Le palais de l'Institut ; — Le Palais de Justice ; — Le palais de Commerce ; — Le palais de l'Industrie ; — Le palais des Beaux-Arts.

I. — Palais et jardin des Tuileries.

Ier ARRONDISSEMENT.

L'emplacement occupé par le palais des Tuileries était, il y a quatre cents ans, un lieu où il n'existait qu'une fabrique de tuiles, au delà des fossés du château du Louvre :



Église russe. — Vue intérieure.

de là est venu le nom de *Tuileries* donné au palais même.

En 1518, François Ier acheta une maison qui s'y trouvait, et en fit don à sa mère Louise de Savoie, pour s'y fixer, l'air du palais des Tournelles, au Marais, lui paraissant malsain ou contraire à sa santé. En 1525, la princesse donna l'hôtel des Tuileries à Jean Tiercelin, qui ensuite le revendit à Catherine de Médicis, épouse de Henri II, laquelle en fit sa résidence en 1564. Cette reine l'agrandit encore ; Philibert Delorme et Jean Bullant, ses premiers architectes, le composèrent du pavillon du milieu, des deux ailes contiguës et de deux autres corps de bâtiments ; mais le palais ne devint un peu royal que sous le règne de Henri IV. Son architecte, Ducerceau, le termina par les deux grands pavillons de Flore et de Marsan, le premier, du côté du sud (côté de l'eau) ; le second, du côté du nord (côté de la rue de Rivoli). Henri IV fit aussi commencer la longue galerie du quai qui joint le Louvre au pavillon de Flore ; les travaux, suspendus par sa mort, ne furent achevés que sous Louis XIII. A l'avénement de Louis XIV, le monarque ordonna à Louis Leveau et d'Orbay de corriger et effacer les discordances les plus frappantes des façades, et de mettre le tout en harmonie ; et depuis lors peu d'additions notables y ont eu lieu avant 1808. A cette époque, Napoléon fit commencer sur la rue de Rivoli la galerie de jonction septentrionale qui a été achevée sous le second empire. En 1861, on a démoli le pavillon de Flore et la galerie du bord de l'eau joignant ce pavillon au pavillon Lesdiguières. Le nouveau pavillon de Flore et la nouvelle galerie, jusqu'au pavillon de Lesdiguières, ont été reconstruits de 1865 à 1869.

Le palais des Tuileries, envahi par le peuple insurgé le 10 août 1792, le 24 février 1848 et le 4 septembre 1870, a été incendié par la Commune révolutionnaire dans les tristes journées de mai 1871, avec les deux pavillons de Marsan (rue de Rivoli) et de Flore (sur le quai). Les galeries de jonction de ces pavillons au palais du L[illegible] été, dans les mêmes journées, gravement attei[illegible]

l'incendie soit par les projectiles. Toute la partie du palais donnant d'une part sur le jardin des Tuileries, et de l'autre, sur la cour du Carrousel, a été tellement maltraitée par l'incendie, que la démolition en est devenue nécessaire.

La gravure ci-après représente une vue du palais des Tuileries, prise de la place du Carrousel (avant l'incendie).

Le *jardin des Tuileries*, qui occupe un carré long d'environ 35 hectares, et qui, sous Louis XIII, était encore séparé du château par une rue qui bordait les fenêtres, est



Palais des Tuileries, vu de la place du Carrousel.

dû au dessin et au plan du célèbre le Nôtre, architecte de Louis XIV; il offre deux grandes terrasses parallèles, l'une appelée *terrasse des Feuillants*, qui longe la rue de Rivoli; l'autre nommée *terrasse du bord de l eau*, qui s'étend le long du quai, et sous laquelle est un passage conduisant aux caves du palais. Toutes deux sont garnies d'un double rang d'arbres; ceux de la terrasse des Feuil-

lants taillés en berceau, et ceux du bord de l'eau abandonnés à leur propre croissance. A l'extrémité de la terrasse du bord de l'eau on a construit une orangerie, et sur la terrasse des Feuillants un jeu de paume. Entre les deux terrasses se trouvent deux belles allées : l'une au centre, qui va du pavillon de l'Horloge à la place de la Concorde, et l'autre qui se trouve auprès de la terrasse des Feuillants, et qu'on appelle *allée des Orangers*, à cause des orangers qu'on y laisse dans la belle saison. Entre ces deux allées où le beau monde aime à se promener en hiver dans l'après-midi, et en été dans la soirée, se trouve un carré long planté de sycomores, où chaque jour, en été, une musique militaire se fait entendre de 5 à 6 h. du soir. Entre l'allée centrale et la terrasse du bord de l'eau est un autre carré également occupé par des sycomores ou des marronniers. Du côté du jardin réservé attenant au palais se voient, entre des parterres grillés, deux bassins avec jets d'eau, et vers le côté de la place de la Concorde s'offre une plus grande pièce d'eau, avec jet plus élevé. A côté de cette pièce est ce qu'on appelle la *petite Provence*, portion du jardin qui, à l'abri des vents froids, au moyen d'une autre terrasse dite du *pont tournant*, élevée derrière et donnant sur la place de la Concorde, est plus spécialement recherchée par les vieillards ; enfin, vis-à-vis le pont de Solférino a été pratiqué un passage qui conduit à la rue Castiglione. Une rue doit y être percée.

Le jardin des Tuileries est parsemé de belles statues, dues au ciseau de nos grands artistes. On y remarque un *Phidas Spartacus*, de Foyatier ; un *Périclès*, de Debay ; un *Thémistocle*, de Lemaire ; l'*Enlèvement de Cybèle par Saturne*, de Renaudin ; *Lucrèce et Collatin*, de Lepautre ; le *Soldat de Marathon; Enée emportant son père Anchise, et tenant son fils par la main*. Il y a près du jardinet la *Flore* de Coysevox ; une *Vénus accroupie*, de Keller ; un *Emouleur*, du même. *Vénus à la Colombe*, la *Nymphe au carquois*, un *Chasseur*, sont de G. Coustou ; *Caton et Phi-*

lopœmen sont dus au ciseau de David. Pradier a sculpté un *Prométhée*, et Ramey, *Thésée vainqueur du Minotaure*, Ajoutons des reproductions de l'antique : *Laocoon, Diane*, l'*Apollon du Belvédère*, l'*Antinoüs*, *Vénus*, *Hercule*.

Avant de quitter le jardin des Tuileries, nous devons une mention spéciale au marronnier du 20 mars, remarquable par sa végétation hâtive ; il doit sa réputation à une aventure arrivée au célèbre peintre Joseph Vien qui, le 20 mars 1746, fut injustement accusé d'avoir assassiné, dans l'île Saint-Louis, Antoine Lambert, son concurrent au grand prix de Rome. Heureusement pour l'artiste il fut prouvé qu'au moment du crime il était sous le marronnier des Tuileries avec la belle duchesse de Roncevaux.

La *cour du palais* des Tuileries est clause par une grille en fer qui est assise sur un mur d'appui, et le centre de cette grille offre extérieurement un *arc de triomphe* donnant sur la place du Carrousel, et érigé en 1806 par l'empereur Napoléon, à l'instar de celui de Septime Sévère à Rome, avec des chevaux pareils à ceux de l'église Saint-Marc à Venise. Ce monument, dû aux dessins de Fontaine et Percier, est haut de 15 mètres, large de 20, épais de 6. Il se compose, dans sa largeur, de trois arcades, avec une transversale. Comme il fut élevé à la gloire des armées françaises, il supporte plusieurs statues représentant des militaires de différentes armes : un cuirassier, un dragon, un chasseur à cheval, un carabinier, un grenadier de ligne, un canonnier, un sapeur. Le char à quatre chevaux en bronze, placé au sommet, œuvre de Bosio, est d'un très-bel effet. Six bas-reliefs en marbre ornent les façades de ce monument. En voici les sujets. Du côté de la place du Carrousel, à gauche, c'est la capitulation de l'Ulm, sculptée par Cartelier ; à droite, c'est la victoire d'Austerlitz, sculptée par Espercieux ; sur les côtés de l'édifice, c'est l'entrée à Vienne, par Deseine ; sur la face qui regarde les Tuileries, l'entrée à Munich, de Claudion : sur la même face, l'entrevue des deux empereurs, de Ramey ; sur le côté, à droite, la paix de Presbourg, de Lesueur. Ce mo-

nument ne semble pas assez grand pour l'étendue de la place et des Tuileries, mais en lui-même il est fort élégant.

La *place du Carrousel* doit son nom à un divertissement ou tournoi qu'y donna Louis XIV en 1662; elle était alors très-petite, mais depuis que la galerie du nord est terminée, l'espace entier se trouvant libre entre les Tuileries et le Louvre, la place du Carrousel est devenue d'une étendue considérable. Elle s'arrête sur la ligne des pavillons de Rohan (rue de Rivoli), et de Lesdiguières (sur le quai). A partir de cette ligne s'ouvre la place Napoléon III jusqu'au Louvre; cette place a deux squares superbes, chacun entouré de grilles.

II. — Palais du Louvre.

Ier ARRONDISSEMENT.

(Ouvert tous les jours de 10 à 4 heures, excepté le lundi.)

Dans les premiers temps de la monarchie française, il existait, dit-on, un château servant de résidence royale, sur le lieu même où l'on voit aujourd'hui le palais du Louvre. C'était, sous Dagobert, une maison ou espèce de rendez-vous de chasse, car une forêt l'environnait alors. Philippe-Auguste changea ce lieu en forteresse; il habita la grosse tour du Louvre, qui, avec sa ceinture de murs secondaires, devint le centre de la puissance féodale devant laquelle les hauts barons prêtaient foi et hommage, et dans laquelle aussi on enfermait ceux d'entre eux qui se montraient récalcitrants. A cette période, le Louvre se trouvait en dehors de l'enceinte de Paris. Charles V fit de nombreuses additions aux anciens bâtiments pour y placer la bibliothèque, y installer divers officiers de la cour, et y loger les princes étrangers ou personnages de distin[illegible] qui venaient visiter Paris. Ce monument tom[illegible] ruines lorsqu'en 1528 François Ier le fit abattre, c[illegible]

son architecte, Pierre Lescot, de construire à la place un palais digne d'un roi de France. La partie qu'on voit encore aujourd'hui en façade à l'ouest et au sud-ouest de la cour carrée fut élevée par cet architecte et décorée de sculptures par Jean Goujon sous François Ier et principalement sous Henri II. On regarde cette partie du Louvre comme un des plus beaux travaux de le Renaissance. On montre, du côté qui regarde la Seine, un balcon d'où Charles IX, aurait tiré, suivant une tradition erronée, sur les protestants, lors du massacre de la Saint-Barthélemy en 1572. La partie du Louvre dont dépend ce balcon a été construite par Catherine de Médicis, mais non plus sur les plans de Pierre Lescot ; elle est, croit-on, l'œuvre d'un nommé Chambiche, et se distingue de la première par le mélange de la pierre et de marbres divers. Henri IV fit achever la partie sud-est de l'édifice, et commencer la grande galerie sur les bords de la Seine, galerie si remarquable par l'heureux ensemble des motifs et la perfection des détails. Sous Louis XIII, l'architecte Lemercier, voulant donner un pendant vers le nord à l'œuvre de Pierre Lescot, eut l'idée d'enclore la cour du Louvre, mais il ne parvint à élever que le pavillon de l'Horloge (pavillon central de la façade de l'ouest). Louis XIV, d'après les conseils de Colbert, adopta les dessins de l'habile médecin Perrault, qui, en 1668, construisit à l'est le magnifique péristyle actuel, appelé colonnade du Louvre.

Cette colonnade, sur un développement de 142 mètres, se compose de trois avant-corps et de deux péristyles élevés sur un soubassement. La hauteur totale de la façade est de 28 mètres. Les avants-corps latéraux sont ornés de pilastres et de colonnes corinthiennes. L'avant-corps du milieu est lié, au nord et au sud, par deux péristyles composés chacun de douze colonnes corinthiennes, derrière lesquelles règne une galerie. Cet avant-corps a lui-même huit colonnes analogues et un fronton au-dessus de la porte d'entrée. Celle-ci est enrichie d'un bas-relief de Cartelier, représentant la Renommée montée sur un char conduit

par des génies et distribuant des couronnes. Le timpan du fronton est orné d'un bas-relief de Lemot, exécuté en 1811. Devant la colonnade, en bordure de la rue du Louvre, s'étendent des parterres qui se prolongent du côté du quai et du côté de la rue de Rivoli.

La façade septentrionale du Louvre, du côté de la rue de Marengo, était demeurée depuis un demi-siècle sans toiture. Napoléon Ier la fit achever. La façade méridionale (côté de la rivière) est décorée d'un fronton représentant deux Muses portant les attributs des sciences et des arts. Quant au côté des Tuileries, il est en partie masqué par les galeries de jonction du Louvre aux Tuileries ; la façade du centre est seule libre, et représente des trophées d'armes ; le fronton intérieur, sur la cour, est occupé par l'horloge du Louvre.



Colonnade du Louvre.

La forme de la cour du Louvre est un carré, dont chaque côté a 136 mètres de longueur. Trois des façades in[illegible] offrent chacune six avant-corps. Sur le fronton [illegible] une Minerve encourageant les sciences et le[illegible]

du sud montre le génie de la France, et celui du couchant les armes de France et des figures allégoriques. La façade intérieure du vieux Louvre représente, à gauche du pavillon de l'Horloge, la Pitié, la Victoire, la Renommée, la Force; à droite, la Législation, sous l'emblème d'une femme tenant les tables de la loi. Au-dessous de l'attique sont l'image de la Victoire et celle de l'Abondance, les figures de la Force et de la Sagesse, du Nil et du Danube. Dans le pavillon de l'angle est une femme ailée tenant une trompette et une lyre, comme emblème de la poésie épique, environnée de deux génies et des bustes d'Homère et de Virgile.

Les entrées du vieux Louvre sont fermées par des grilles, à l'exception de l'entrée qui donne sur la rue du Louvre, et qui est fermée par des portes de bronze dues à l'empereur Napoléon Ier. C'est par la porte occidentale, c'est-à-dire du côté des Tuileries, que fut rapporté Henri IV, atteint du poignard de Ravaillac. On cite, à l'occasion de ce régicide, un beau mot de Sully. La reine s'était écriée au bas de l'escalier : « Le roi est mort! — Non, madame, répondit le ministre, il monte les degrés; le roi ne meurt point. »

En sortant de la cour carrée du Louvre par le *pavillon Sully* ou *pavillon de l'Horloge*, qui regarde les Tuileries, on se trouve sur la place Napoléon III. Elle est encadrée : au nord et au sud par les constructions du *nouveau Louvre*, qui relient l'ancien palais aux Tuileries, et à l'est par le pavillon Sully, dont la décoration a été mise en harmonie avec le style général du dernier édifice.

Au-dessus du guichet du pavillon Sully, on lit en lettres d'or sur plaques de marbre noir, à gauche :

1541. FRANÇOIS Ier COMMENCE LE LOUVRE.

1564. CATHERINE DE MÉDICIS COMMENCE LES TUILERIES.

Et à droite :

1852-1857. NAPOLÉON III RÉUNIT LES TUILERIES AU LOUVRE.

C'est en effet sous Napoléon III qu'a été achevée la jonction du Louvre aux Tuileries. Napoléon Ier n'eut pas le



Le Louvre, vu de la place Napoléon III.

temps de l'opérer. Après avoir achevé la cour du vieux Louvre, il fit commencer une aile qui, partant du pavillon de Marsan au côté septentrional des Tuileries, devait être soudée à un pavillon établi presque en face du Palais-Royal, et maintenant détruit. En 1848, le gouvernement provisoire décréta l'achèvement du Louvre. Cette œuvre a été terminée sous l'Empire par la construction des divers pavillons qui entourent la place Napoléon III, construction dirigée d'abord par M. Visconti et ensuite par M. Lefuel. De ces divers pavillons, le plus remarquable est celui qui, percé d'un grand vestibule, met la place Napoléon III en communication avec la place du Palais-Royal ; c'est le pavillon de Richelieu.

La façade du pavillon de Richelieu, sur la rue de Rivoli,

par ses panneaux sculptés, l'ornementation des fenêtres et de la frise, rappelle l'architecture de la fin du seizième siècle.

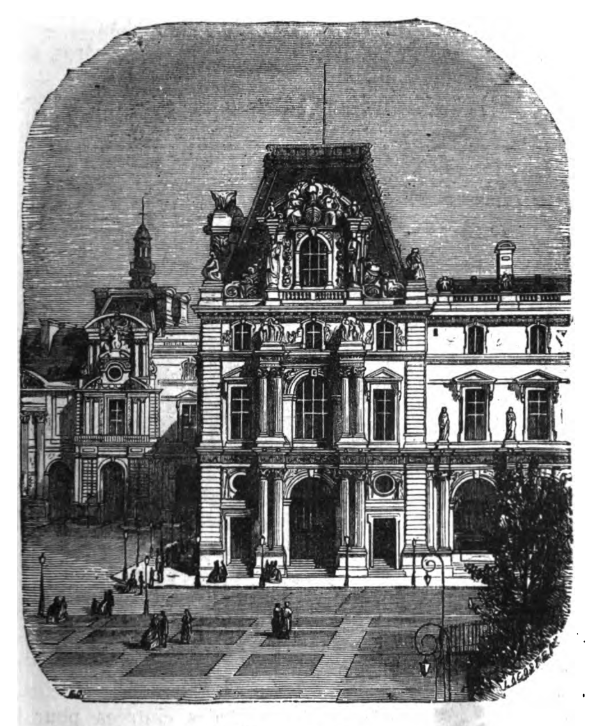
En somme, du côté de la place Napoléon III, l'ordonnan-



Pavillon de Richelieu.

cement consiste en six pavillons, outre celui de Sully qu'on a simplement restauré et qui a une seconde façade sur la cour carrée. Du côté de l'eau, ce sont les pavillons *Daru*,

Denon de *Mollien ;* en face, du côté de la rue de Rivoli, les pavillons *Colbert, Richelieu, Turgot.* Ils sont richement décorés de cariatides, de groupes allégoriques et d'orne-



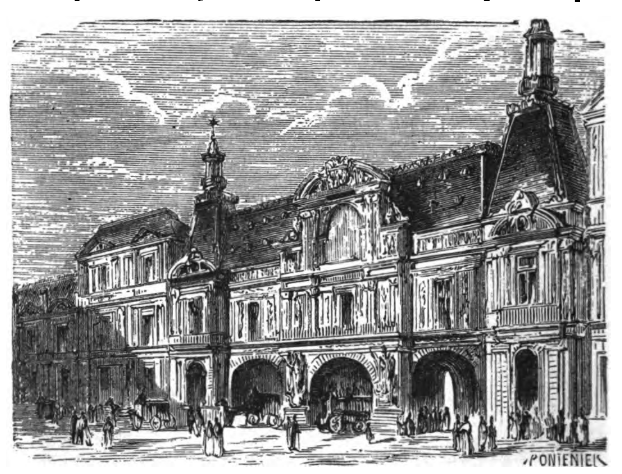
Pavillon de Rohan.

mentations. Ceux du centre sont beaucoup plus vastes que que ceux des angles. Ils sont reliés au rez-de-chaussée par une galerie ouverte à l'intérieur. Le premier étage

est en retrait sur des terrasses qu'on a décorées de statues d'hommes célèbres en tous les genres.

A l'ouest de la place de Napoléon III, et sur la ligne qui la sépare de la place du Carrousel, se trouve, du côté de la rue de Rivoli, le remarquable pavillon de Rohan.

Ce pavillon fait pendant au pavillon de Lesdiguières, qui



Nouveaux guichets du Louvre (entre les pavillons Lesdiguières et la Trémoille).

se trouve, du côté du quai, à peu près en face du pont des Saint-Pères. Entre le pavillon Lesdiguières et le pavillon de la Trémoille, pavillons surmontés de campaniles, ont été récemment pratiqués de nouveaux et magnifiques guichets. Ils consistent en trois spacieuses baies cintrées pour la circulation des voitures, indépendamment de deux passages contigus aux pavillons de Lesdiguières et de la Trémoille, et qui sont réservés aux piétons.

Du côté du quai, deux statues colossales accostent la baie centrale; elles représentent, l'une la marine marchande,

l'autre la marine militaire. Ce sont deux femmes debout sur la proue d'un navire, et dont le corps est enveloppé de larges draperies. La marine militaire tient dans sa main droite un glaive et dans sa main gauche une palme. A ses pieds sont de petits génies. La marine marchande a dans sa main gauche une palme et dans la main droite un flambeau. Ces deux statues sont l'œuvre de M. Jouffroy; elles sont accompagnées de figures d'enfants.

La bibliothèque, qui se trouvait dans les galeries septentrionales du nouveau Louvre (pavillon Richelieu), a été entièrement brûlée dans les événements de mai 1871; il n'en reste ni un volume, ni un seul manuscrit. Heureusement, il a été possible de préserver les divers musées. Il nous reste à les passer en revue. On les distingue sous les noms de: Musée des tableaux des écoles italienne, flamande et française, Musée des gravures, Musée des antiques, Musée grec et égyptien, Musée assyrien, Musée algérien, Musée américain, Musée naval, Musée Standish, Musée de la sculpure moderne. Musée de la Renaissance, Musée des souverains, Musée Campana.

Le musée des tableaux des écoles italienne, flamande et française occupe la partie de l'aile droite du Louvre bâtie sous Henri II et Charles IX, ainsi que toute la longue galerie du bord de l'eau jusqu'aux Tuileries. On y arrive soit par le grand escalier de la grande entrée du musée, soit par la porte d'à côté, où se trouve le concierge. Le grand escalier, construit d'après les dessins de Fontaine, est une des plus riches parties du Louvre. Les degrés s'élèvent entre deux murs surmontés à chaque extrémité par des arches reposant sur des piliers en marbre. La voûte et les murailles sont peintes et ornées avec une rare splendeur. Les colonnes, au nombre de vingt-deux, sont d'ordre dorique, et partie en marbre flamand et partie de Clairfontaine. A son milieu, l'escalier se divise en deux branches: l'une conduisant aux appartements de la cour, et l'autre à la longue galerie. La première salle du musée [illegible] quelques-unes des anciennes peintures; la su[illegible]

pelée *le grand salon*, est une des plus vastes et des mieux éclairées que l'on puisse rencontrer nulle part. Elle contient les tableaux de grandes dimensions, et qui ont le plus besoin de lumière. Vient ensuite la galerie longue de 444 mètres, large de 14, et éclairée tantôt par la voûte, tantôt par des croisées. Les murailles, de chaque côté, sont couvertes de tableaux des trois écoles; on en compte environ 1,400, dont 380 de l'école française, 540 de l'école flamande et 480 de l'école italienne. Cette collection fut principalement formée sous le règne de Napoléon Ier, qui, durant ses conquêtes, l'enrichit des chefs-d'œuvre de l'art, dipersés dans les capitales de l'Europe. Les souverains étrangers lui en reprirent un bon nombre en 1814 et 1815. Néanmoins, telle quelle est restée, cette collection passe encore pour une des plus belles du monde.

Une suite à la galerie des tableaux dont nous venons de parler se présente au delà de la *galerie d'Apollon;* cette suite, qui porte le nom de *galerie française*, se compose exclusivement de tableaux de peintres français. Elle se termine aux appartements de Henri IV, dont la chambre à coucher existe dans son état primitif, et elle est suivie elle-même du salon de Henri II, qui avoisine la galerie espagnole.

Le *Musée des tableaux de l'école espagnole*, établi au premier étage, dans la partie orientale, est un des plus récents; il n'a été ouvert qu'en 1837. La collection faite en Espagne par le baron Taylor, d'après les ordres de Louis-Philippe, a coûté près d'un million de francs. Elle renferme de magnifiques peintures au nombre d'environ 450.

Le *Musée des souverains* est une collection d'objets ayant appartenu aux princes de différentes familles royales et impériales.

Le *Musée des dessins*, déposé dans les pièces du premier étage du vieux Louvre ou de la partie occidentale du palais, contient de nombreux échantillons des œuvres des grands maîtres de toutes les écoles, entre autres environ 370 dessins italiens, 220 dessins flamands et hollandais,

700 dessins français et divers dessins espagnols; en tout environ 1,300 dessins, devant lesquels les jeunes artistes viennent souvent s'inspirer.

Le *Musée des gravures*, dit aussi *chalcographie* du Louvre, renferme une magnifique collection de gravures, qui se vendent au public à des prix assez modestes. Un catalogue indique le prix de vente.

Le *Musée des antiques*, dont l'entrée est par le vestibule au pied du grand escalier, occupe une série d'appartements, au rez-de-chaussée, où se tenait Anne d'Autriche. A l'extrémité, du côté de la rivière, est la salle de Diane, ainsi nommée à cause d'une statue célèbre de cette déesse, aujourd'hui placée au premier étage. Au côté oriental du vestibule, une autre suite d'appartements, qui conduit vers l'est, renferme aussi de belles statues; la salle des Cariatides, qui en dépend, doit son nom aux cariatides colossales de Jean Goujon qui s'y trouvent. Cette vaste collection d'antiques ne date que de 1797 à 1803, et fut ouverte au public sous le titre de *Musée Napoléon*, titre qu'elle perdit à la chute du premier Empire.

Le *Musée grec et égyptien* occupe le premier étage du côté méridional de la cour du Louvre; il date du règne de Charles X. Il contient surtout une magnifique mosaïque, dans le centre de laquelle se trouve un grand vase en marbre sur un piédestal, copié d'après l'antique. Il y a aussi un vase arabe qui fut donné à saint Louis lors des croisades; un grand nombre de camées, de coupes, de médailles; des antiquités étrusques et du midi de l'Italie ou de la Grèce; des vases, des instruments et des tombeaux égyptiens, etc., etc. L'amateur est frappé de la richesse de ces collections diverses.

Le *Musée assyrien* fait face au précédent.

Le *Musée algérien* est placé sous la colonnade du côté du midi.

Le *Musée américain* ou *ethnographique* est du côté de la rue de Rivoli, en face du musée de la Sculpture.

Le *Musée naval*, au second étage, du côté septentrional

de la cour du Louvre, contient des modèles de navires, des armures, des canons, des costumes des îles de la mer du Sud et de l'Amérique; il offre également les débris du naufrage de la Pérouse, rapportés, une partie par le capitaine anglais Dillon, et le reste par le célèbre et infortuné Dumont-d'Urville. A ce musée, qui contient aussi des plans en relief de plusieurs places et arsenaux maritimes de France, doit être réuni le *musée Standish*, composé d'environ 200 tableaux offerts au roi Louis-Philippe, en 1841, par un lord de ce nom.

Le *Musée de la sculpture moderne* est dans la salle du rez-de-chaussée de la portion septentrionale du vieux Louvre, et l'entrée en est par le vestibule du pavillon de Sully. Il consiste en cinq pièces ou places principales, et contient un grand nombre de statues de nos plus habiles sculpteurs.

Le *Musée Sauvageot* ou de la *Renaissance* est situé au premier étage, escalier N.-E. du palais. Il contient la réunion des anciennes collections du Musée, de celles qui lui ont été données en 1856 par M. Ch. Sauvageot, et les faïences italiennes faisant partie du Musée Napoléon III.

Le *Musée Napoléon III* ou *Musée Campana* se compose de l'ancienne collection Campana, acquise en 1861 du gou vernement romain pour la somme de 4,360,000 francs, et de quelques antiquités rapportées dans ces derniers temps de Macédoine et de Syrie. — Ce musée est au premier étage du Louvre et occupe plusieurs salles, parmi lesquelles une des mieux éclairées renferme la collection de tableaux légués au Louvre en 1859 par M. Lacaze.

Outre ces collections, un nouveau petit musée a été récemment ouvert au rez-de-chaussée du Louvre, à droite de l'entrée du Musée des Sculpteurs de la Renaissance, si riche et si inconnu des Parisiens. C'est le Musée des Sculptures du moyen âge. Il contient six sarcophages en pierre ouvragée dans le style du temps; un grand bassin en marbre, cannelé à l'intérieur, et qui était un fonts baptismal; 22 inscriptions sur pierre; 16 vases lampadaires en terre cuite; une colonne en marbre; puis une superbe mosaïque,

mesurant 5 mètres carrés ou 25 mètres environ de superficie. C'est la pièce capitale de cet intéressant petit musée.

III. — Palais de l'Élysée.

RUE DU FAUBOURG-SAINT-HONORÉ, VIIIe ARRONDISSEMENT.

(Visible sur billet, lorsqu'il n'est pas habité.)

Le palais de l'Élysée, autrefois appelé *Élysée-Bourbon*, fut construit en 1718, d'après les dessins de Molet, pour le comte d'Évreux, et acheté plus tard par Louis XV pour la marquise de Pompadour, à la mort de laquelle il devint la résidence des ambassadeurs extraordinaires. En 1773, il devint la propriété du fameux banquier Beaujon, qui y ajouta de nouveaux ornements. La duchesse de Bourbon l'acquit en 1790, d'où il prit le nom d'*Élysée-Bourbon*. En 1792, il fut considéré comme propriété nationale, et, durant la Terreur, l'imprimerie du gouvernement y fut établie. En 1800, on le consacra aux fêtes publiques. En 1804, le roi Murat s'en rendit acquéreur et l'habita jusqu'à son avénement au trône de Naples, époque où il en fit cession à l'Empereur. Napoléon y résida souvent; il y revint en 1815, et, après la bataille de Waterloo, il y signa sa seconde abdication. En 1816, le roi Louis XVIII le donna au duc de Berri, et depuis la révolution de juillet 1830, il était redevenu résidence royale, mais sans être occupé par aucun des membres de la famille royale, qui se tenait de préférence aux Tuileries ou à Neuilly. Le 20 décembre 1848, l'Assemblée nationale avait affecté l'Élysée pour résidence au président de la République. — Aujourd'hui encore ce palais est la résidence du président de la République lorsqu'il vient à Paris.

La cour d'entrée est vaste; d'un côté sont les écuries et de l'autre les offices. La façade, cachée au public par le mur d'avant-cour, est décorée avec magnificence. Les murs des appartements sont ornés de peintures de Dubois

et de Vernet. Le salon de réception a encore une table ronde où travaillait l'empereur Napoléon Ier, et deux beaux vases de porphyre. La chambre de Marie-Louise est conservée. Les petits appartements n'offrent rien de saillant. Le jardin de ce palais donne sur les Champs-Élysées; il est distribué avec goût; il a des allées à l'anglaise et des bosquets délicieux.

IV. — Palais et galerie du Luxembourg.

RUE DE VAUGIRARD, VIe ARRONDISSEMENT.

(Ouvert tous les jours, de 10 h. à 4 h., excepté le lundi.)

Le palais que nous allons décrire a porté, suivant les temps, différents noms: palais d'Orléans, du Luxembourg, du Directoire, du Consulat, de la Chambre des pairs, du Sénat. Dans le langage usuel, il a toujours conservé sa vieille dénomination de palais du Luxembourg.

Il fut construit, en 1615, par Marie de Médicis, régente de France, à l'instar du palais Pitti de Florence, résidence ordinaire du grand-duc de Toscane. Il fut successivement agrandi sous le premier Empire et sous le règne de Louis-Philippe. Il se distingue par la beauté de ses proportions, sa parfaite symétrie et sa solidité. Le principal corps du bâtiment et ses autres parties offrent trois ordonnances: l'une toscane, au rez-de-chaussée; l'autre dorique, au 1er étage; et la troisième ionique, au 2e étage.

La cour d'entrée, longue de 120 mètres et larges de 70, a une principale entrée sur la rue de Tournon, et présente de ce côté, à ses extrémités, deux pavillons, pendant que le milieu, au-dessus de la porte, en offre un autre avec un dôme orné de statues, et montrant, de chacun de ses côtés, deux terrasses pareilles. Sur le jardin, le nouveau pavillon de l'Horloge a sa partie supérieure ornée de six figures allégoriques, l'Éloquence, la Justice, la Patience, a Guerre, l'Armée et la Force, avec d'autres figures de

Génies, couronnées par l'horloge même, et par la Renommée en bas-relief. Le grand escalier, dans l'aile droite de la cour, est orné d'un beau rang de colonnes, entre lesquelles sont des trophées et des statues.

Cet escalier nous conduit à différentes salles: salle des gardes, salle des messagers d'État, salle du trône, etc., salle des séances, bibliothèque. La salle du trône est décorée de tapisseries des Gobelins, et offre un beau portrait en pied de Louis-Philippe. La salle des séances,



Palais du Luxembourg.

restaurée après l'incendie de 1859, est un double hémicycle pouvant contenir environs trois cents membres. Derrière le fauteuil du président, se voient sur la muraille les bustes de Turgot, d'Aguesseau, l'Hospital, Colbert, Matthieu Molé, Malesherbes et Portalis, et vers les tribunes sont ceux des maréchaux Masséna, Lannes, Gouvion Sai[illegible] Mortier. La fresque est d'Abel de Pujol. Les [illegible]

salle sont sculptées sur bois de chêne. Les tribunes sont richement décorées et en harmonie avec le reste de la salle.

Sur la cour du palais et dans le centre, on pénètre par un vaste péristyle à un rez-de-chaussée un peu élevé au-dessus du sol. A droite de ce péristyle sont les appartements conservés ou restaurés de Marie de Médicis; on y remarque plus particulièrement le salon et la chambre à coucher de cette princesse. En 1793, ils étaient occupés par le comte de Provence; lorsqu'il dut les abandonner à l'approche de la Terreur, il en fit démonter toutes les parois et enlever tous les ornements, qui furent soigneusement cachés dans les combles du Louvre, d'où ils ont été retirés en 1814 à l'avénement de ce prince au trône sous le nom de Louis XVIII. Les panneaux de la chambre à coucher ont été peints par le Poussin, le cintre du plafond l'a été par Rubens, et huit compartiments sont dus à la palette de Philippe de Champaigne.

Au premier étage de l'aile orientale du palais se trouve le musée du Luxembourg. On y entre par la porte située dans l'angle Nord du palais du Luxembourg, à côté de la grille qui s'ouvre en face de l'Odéon dans la rue de Vaugirard. Il contenait primitivement vingt-quatre grands tableaux de Rubens, représentant l'histoire allégorique de Marie de Médicis, peintures qui depuis sont allées enrichir la grande galerie du Louvre. Il est aujourd'hui réservé exclusivement aux œuvres des artistes vivants. Le plafond de la grande galerie est orné de treize tableaux, dont l'un, le *Lever de l'Aurore,* est dû au peintre Callet, et les douze autres, représentant les douze signes du zodiaque, à Jordaens.

Le jardin du Luxembourg fut d'abord planté et aligné d'après les plans de l'artichitecte Jacques Debrosse, lors de la construction du palais. Il a été plus tard augmenté par des terrains dépendant de l'ancien couvent des Chartreux, puis rétréci en 1862 et en 1866. Le parterre qui fait face au palais a son centre occupé par un bassin octogone d'un très-bel effet. Une terrasse ombragée mène, à gauche, à

la porte qui fait face au Panthéon, et une vaste promenade également ombragée, à droite, mène à la rue Bonaparte. Une large et longue avenue avec un double rang d'arbres, et qui date de 1795, part du bassin et conduit à l'Observatoire. Les nombreuses statues qui se voient çà et là dans le jardin méritent peu d'attention, sauf la *Velléda*, de Maindron, et une statue du peintre Lesueur.

L'ouverture de la rue de Médicis a fait déplacer la fontaine de Médicis, construite par Jacques Debrosse. Elle éait autrefois adossée à un mur et n'avait par suite qu'une seule face. Aujourd'hui elle présente deux faces : l'une, l'ancienne face, regarde le palais du Luxembourg, et l'autre regarde la rue de Médicis. L'ancienne face renferme trois niches ornées de statues dues à M. Ottin. La statue du milieu représente Polyphème prêt à écraser Galatée et Acis. Les fûts des quatre colonnes et l'intérieur des niches représentent des stalactites. L'autre face de la fontaine (celle qui regarde la rue de Médicis) est décorée d'un bas-relief du sculpteur Valois, exécuté en 1806 pour une fontaine érigée au coin de la rue du Regard, et que le percement de la rue de Rennes a emportée : ce bas-relief représente Léda et Jupiter métamorphosé en cygne.

L'ancienne orangerie se trouve à l'ouest du jardin, vers le Petit-Luxembourg; en 1861, on a construit une nouvelle et vaste orangerie près de l'École des Mines.

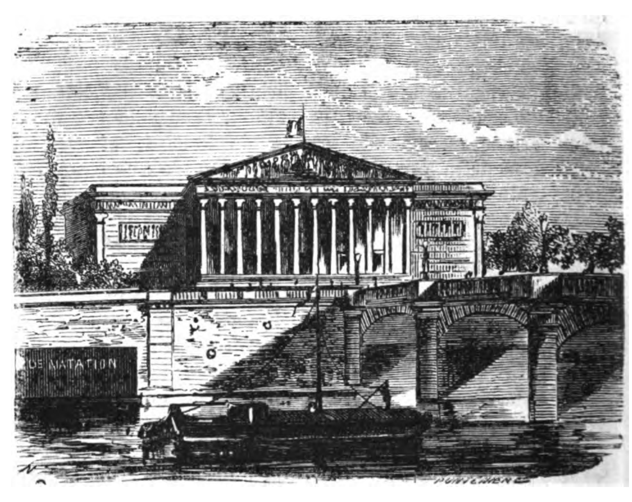
Le *Petit-Luxembourg*, situé sur la rue de Vaugirard et contigu au palais même du Luxembourg, remonte à l'an 1629. Il fut construit par l'ordre du cardinal de Richelieu, qui l'habita quelque temps et ne le quitta que pour aller occuper le Palais-Royal. Cet hôtel, dans la Révolution, de 1796 à 1799, a été le siége du gouvernement directorial. Il est lié au palais même par une cour et des jardins. Du côté du jardin, une simple grille sépare de la partie laissée au public celle qui appartient au Petit-Luxembourg.

V. — Palais-Bourbon.

QUAI D'ORSAY ET RUE DE L'UNIVERSITÉ, VII[e] ARRONDISSEMENT.

(Visible tous les jours, de 8 h. du m. à 5 h.)

Le *Palais-Bourbon* fut érigé en 1722 par la duchesse, douairière de Bourbon, d'après les dessins d'abord de Girardini, ensuite du célèbre Mansard. Le prince de Condé, auquel il passa en toute propriété, le fit agrandir, et il reçut de nouveaux accroissements sous Napoléon I[er]. La Révolution le laissa inoccupé jusqu'en 1795. Depuis lors il est devenu le siége des diverses assemblées législatives qui se sont succédé (Conseil des Cinq-Cents, Corps législatif,



Palais-Bourbon (façade du côté du quai).

Assemblée nationale constituante et législative, Chambre des députés, etc.).

Le Palais-Bourbon a deux façades, l'une du côté du quai, l'autre sur la rue de l'Université. Le frontispice ou fronton du palais qui se trouve du côté du quai, en face le pont de la Concorde, est en ligne directe avec le fronton de la Madeleine dont la perspective est coupée par l'obélisque de Louqsor et les deux fontaines.

Cette façade, de 34 mètres de largeur, se compose de 12 colonnes corinthiennes, hautes d'environ 10 mètres, et au-dessus desquelles repose le bas-relief allégorique sculpté par Cortot. Le fronton entier a 25 mètres de long et 5 mètres 1/2 de hauteur au vertex. Au milieu est la figure de la France, haute de 5 mètres, reposant sur un piédestal et tenant d'une main la Constitution; à ses côtés se trouvent la Force et la Justice; à sa gauche est un groupe de figures personnifiant la Navigation, la Marine, l'Armée, l'Industrie et la Paix; à sa droite sont le Commerce, l'Agriculture, l'Éloquence, les Arts, les rivières personnifiées de la Seine et de la Marne. Sur le perron est placée à gauche la statue colossale de Thémis ou de la Justice, par Houdon, et à droite celle de Minerve ou de la Sagesse, par Roland. Les quatre autres statues qui ornent le bas du perron placées sur des piédestaux d'assises, représentent, à gauche, Sully, par Beauvallet, et Colbert, par Dumont; à droite, le chancelier de l'Hospital, par Deseine, et le chancelier d'Aguesseau, par Foucou.

L'entrée principale est sur la rue de l'Université, laquelle, en cet endroit, offre une belle place avec statue en marbre de la Loi. La cour d'entrée est vaste et grandiose; aux ailes de chaque côté, sont les bureaux du Corps législatif ou les logements des questeurs et des employés. Le péristyle est orné de quatre colonnes corinthiennes, et la pièce d'attente offre les quatre statues de Mirabeau, Casimir Périer, Bailly et du général Foy. Il y a aussi deux bas-reliefs de Triquetty; à droite de cette salle d'attente est la salle des distributions des imprimés, et à gauche le salon orné de peintures à fresques représentant l[illegible] des fleuves ou rivières, savoir : le Rhin, le Rh[illegible]

la Seine, la Garonne, la Loire, plus la Méditerranée.

La salle des séances du Palais-Bourbon est demi-circulaire, ornée de vingt colonnes en marbre blanc d'ordre ionique. Le siége du président forme le centre de l'axe du demi-cercle, d'où s'élèvent en gradins les bancs des députés, pour devenir une sorte d'amphithéâtre jusqu'à la base qui supporte les colonnes. Le tout est décoré de tentures et de dorures. Entre les colonnes se voient les deux statues de l'Ordre public et de la Liberté, par Pradier, et d'autres statues allégoriques, par Allier, Fayatier, Dumont et Desprès. On remarque entre autres celles de la Force, de la Justice, de la Vérité et de l'Éloquence. Un bas-relief par Pomand est placé sous le grand tableau; il représente la France distribuant des couronnes. La tribune a aussi un joli bas-relief de Lemot. Des autres peintures sont d'Horace Vernet et d'Eugène Delacroix. Une double et spacieuse galerie, ornée de médaillons et pouvant contenir 700 personnes, se développe autour du demi-cercle; il y a, de plus, des tribunes réservées pour le corps diplomatique, le conseil d'État, etc. Le plafond est orné d'arabesques avec jour dans le centre par le haut. Plusieurs bancs de devant et en face du bureau sont réservés pour les ministres et les commissaires du gouvernement. De chaque côté, un peu dans le coin, se tiennent les sténographes ou les secrétaires-rédacteurs. Une double entrée, de chaque côté du bureau, facilite la circulation et les allées et venues des députés et des huissiers. On a fait dans cette salle, pour les séances du soir, le premier essai d'éclairage à réflecteurs, sans lustre ni candélabres apparents.

La *salle des Conférences* est ornée d'une belle statue de Henri IV et de plusieurs drapeaux enlevés aux Autrichiens dans les guerres de l'Empire, ainsi que de deux grands tableaux représentant, l'un le siége de Calais, par Scheffer, et l'autre la résistance du président Molé aux ligueurs, par Vincent.

Après la salle des Conférences vient la ***Bibliothèque***,

composée de plus de 60,000 volumes, la plupart d'histoire, de législation et de littérature, et possédant plusieurs manucrits rares, tels que la *Nouvelle Héloïse* et les *Confessions*, de J.-J. Rousseau ; le *Télémaque*, de Fénelon. Les peintures sont d'Eugène Delacroix.

Enfin la *salle d'attente* ou des *pas perdus* est voisine de la salle des Séances ; elle est affectée aux communications qui peuvent être faites à MM. les députés par des personnes étrangères à la Chambre, et c'est aussi par là qu'entre et que sort le bureau de la Chambre, composé du président, des vice-présidents et des secrétaires. Cette salle a deux groupes curieux, le *Laocoon* et le *Virginius immolant sa fille pour la sauver de l'ignominie.*

Il y a une tribune entièrement ouverte au public ; il y a aussi des places réservées à la disposition des membres de l'Assemblée.

L'hôtel de la présidence est contigu au palais. Les salons en sont vastes et bien décorés, mais sans offrir rien de particulier ; il faut cependant citer le jardin sur lequel ils ont vue, et qui présente de belles avenues.

VI. — Palais du quai d'Orsay.

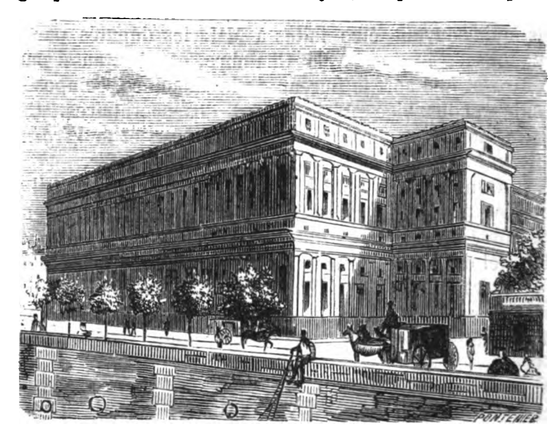
QUAI D'ORSAY ET RUE DE LILLE, VIIe ARRONDISSEMENT.

(Incendié.)

Le palais du quai d'Orsay fut commencé sous l'Empire et sous le ministre de l'intérieur Champagny, duc de Cadore : il devait être occupé par le ministre des relations extérieures. Les travaux, quelque temps suspendus à cause des dernières guerres impériales, furent repris sous la Restauration. Charles X affecta l'édifice à l'exposition des produits de l'industrie française, et les travaux se continuèrent sous la direction de l'architecte Lacornée. Après la révolution de juillet 1830, M. Thiers, devenu ministre des travaux publics, fit ajouter un second étage à l'édifice, dans la vue d'y placer son ministère ou celui

de l'intérieur. L'étage ajouté et le palais complétement terminé, une nouvelle destination lui était réservée. En effet, il fut attribué à la Cour des comptes et au conseil d'État.

L'édifice consiste en une vaste cour entourée par quatre magniques ailes de bâtiment ; il y a, de plus, deux petites



Palais du quais d'Orsay.

cours formant, avec leur corps de logis, les ailes de la masse principale du palais. L'entrée d'honneur est par la rue de Lille, sur laquelle elle offre deux portes grillées, pour les voitures, et deux entrées pour les ailes, où se tiennent, d'un côté, au sud-ouest, le concierge de la cour des comptes, et de l'autre, au sud-est, celui du conseil d'État. Il a, de plus, une entrée par la rue Bellechasse, et une autre par la rue de Poitiers. Le côté de la rivière présente une longue ligne de croisées formée par des arches sous une colonnade toscane, au-dessus de laquelle est une autre colonnade absolument pareille, mais de l'ordre ionique, et sur celle-ci plane un attique corinthien.

Le rez-de-chaussée est flanqué, à ses deux extrémités, d'une balustrade en plate-forme conduisant à un jardin, et sur laquelle règne une grille en fer. La grande cour est entourée d'une double série d'arcades italiennes, au dessus desquelles sont des galeries. Il y a quatre escaliers placés à chacun des coins de cette cour.

Le rez-de-chaussée du palais a été affecté jusqu'ici au conseil d'État, et le premier étage à la Cour des comptes.

Ce palais a été incendié par la Commune dans les journées de mai 1871.

Les archives de la Cour des comptes, placées dans les combles, ont été entièrement anéanties par l'incendie.

VII. — Palais de la Légion d'honneur.

QUAI D'ORSAY ET RUE DE LILLE, VIIe ARRONDISSEMENT.

(N'est jamais ouvert au public.)

Le palais ou l'hôtel de la Légion d'honneur fut construit en 1786, d'après les dessins de l'architecte Rousseau, pour le prince de Salm, dont il porta d'abord le nom. A la création de l'ordre de la Légion d'honneur, en 1804, Napoléon fit acheter cet édifice, l'assigna comme demeure au grand chancelier de l'ordre.

L'entrée présente un arc de triomphe décoré de colonnes ioniques et de deux figures de la Renommée. Sur les côtés de l'arche ou porte d'entrée, sont les galeries conduisant aux deux pavillons de droite et de gauche, où sont les bureaux de la chancellerie. Un péristyle orné de colonnes ioniques et de bustes s'étend le long des côtés de la cour vers le front principal, qui est décoré de colonnes corinthiennes d'une grande proportion, formant un portique suivi d'un vestibule. Le front porte pour inscription la devise de l'ordre : *Honneur et Patrie.* Au centre du bâtiment, sur le quai d'Orsay, est un pavillon circulaire orné de colonnes qui supportent une balustrade surmontée de six statues.

Le grand salon a la forme d'une retonde devant laquelle est situé un jardin formant terrasse sur le quai.

Ce palais, incendié par la Commune, vient d'être reconstruit, avec le produit d'une souscription de légionnaires, et le grand chancelier doit prochainement s'y réinstaller.

VIII. — Palais-Royal.

1er ARRONDISSEMENT.

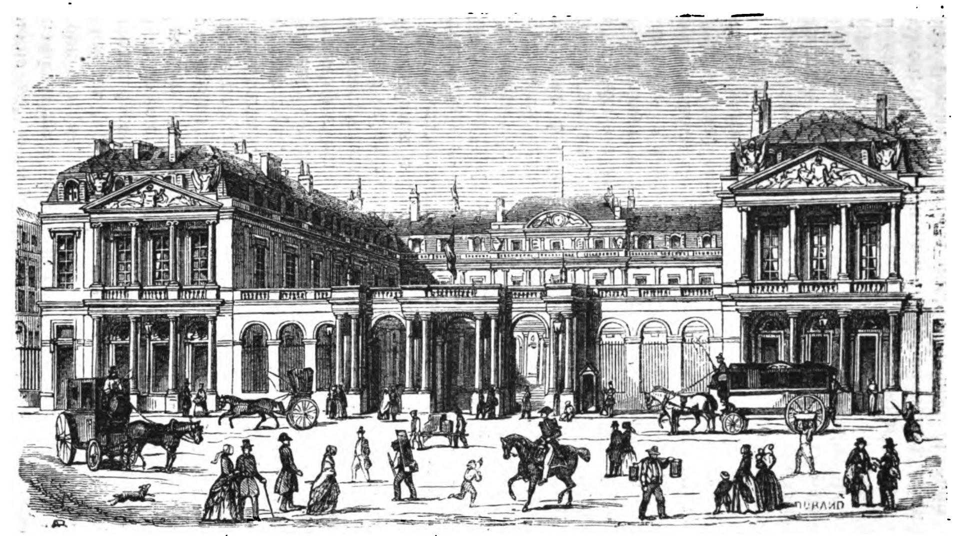
(L'intérieur est fermé au public.)

A l'endroit qu'occupe aujourd'hui le Palais-Royal se trouvait, au xve siècle, une maison située hors les fossés de l'ancien Paris; deux hôtels furent construits à la place. Environ deux cents ans plus tard, en 1624, ils furent achetés par le cardinal de Richelieu, qui bâtit à la place une demeure splendide, à laquelle il donna le nom de *Palais-Cardinal*. Elle fut commencée par l'architecte Lemercier, en 1629, et terminée en 1636. L'inscription de *Palais-Cardinal* resta sur la porte principale jusqu'en 1642, année de la mort de Richelieu; et Louis XIII, à qui le prélat-ministre avait cédé ce palais, lui substitua celle de *Palais-Royal*. La faible santé de ce monarque ne lui permit pas de l'habiter, et il ne survécut que quelques mois à son premier ministre; il mourut au château de Saint-Germain. Richelieu avait orné son palais avec magnificence; rien n'y manquait de ce qui pouvait flatter ses goûts: il y avait des boudoirs, une chapelle, des salles de bal, des galeries et deux théâtres. Anne d'Autriche, devenue régente, quitta le Louvre, le 7 octobre 1643, et vint avec ses deux fils, Louis XIV et le duc d'Anjou, encore enfant, habiter le Palais-Royal. En 1652, Louis XIV abandonna cette résidence pour retourner au Louvre, pendant que son frère le duc d'Anjou se rendait aux Tuileries. Vers le même temps, la reine Henriette d'Angleterre, épouse de Charles Ier, décapité en 1629, arriva à Paris et s'établit au Palais-Royal. Lorsque Charles II, son fils,

remonta sur le trône d'Angleterre, Anne d'Autriche lui demanda la main de sa fille Henriette pour son second fils, le duc d'Anjou, depuis duc d'Orléans. Le mariage fut célébré au Palais-Royal, qui alors devint la résidence des nouveaux époux. La reine d'Angleterre se retira dans une maison de campagne, à Colombes, où elle mourut en 1669.

Jusqu'en 1692, le Palais-Royal n'avait été possédé par le duc d'Orléans qu'à titre d'apanage ; Louis XIV le lui céda, en toute propriété, dans cette même année où son fils, le duc de Chartres, épousa une fille de Louis XIV. A la mort de ce monarque, le duc de Chartres, devenu duc d'Orléans et régent, continua de résider au Palais-Royal, où il fit faire quelques embellissements. Ce qu'on appelle le jardin était anciennement bien plus étendu : il comprenait l'emplacement qu'occupent les rues de Valois, de Montpensier et de Beaujolais, et l'emplacement des trois ailes du jardin. Ces divers emplacements étaient jadis de vastes allées de marronniers, où se promenaient les oisifs et les nouvellistes ; ils disparurent aussi en 1781, pour faire place et à ces rues et aux galeries de pierre. La quatrième façade, qui est du côté du palais, demeura longtemps à construire : elle resta occupée par des baraques ou galeries de bois, qui ont subsisté jusqu'en 1829 ; elles ont fait place alors à la superbe galerie d'Orléans, appelée aussi galerie vitrée. En 1788, un cirque avait été établi dans le centre du jardin ; un incendie le détruisit en 1798 ; il fut remplacé par un bassin circulaire de 20 mètres de diamètre, du milieu duquel s'élève, par plusieurs tuyaux rapprochés, une imposante gerbe d'eau.

Pour compléter l'histoire du Palais-Royal, ajoutons que, en 1793, après la mise à mise à mort du duc d'Orléans, surnommé à cette époque le prince *Égalité*, ce palais fut confisqué au profit de l'État et converti en salles de bal et de fêtes publiques ; le Tribunat s'y établit en 1795, et ce local en reçut le nom de *palais du Tribunat* ; mais, sous Napoléon, il reprit son ancienne dénominati[illegible]
.Lucien Bonaparte l'habita quelque temp[illegible]



Palais-Royal.

1814, il fut rendu à son propriétaire, le duc d'Orléans, devenu en 1830 roi des Français.

La principale entrée du Palais-Royal est par la place que traverse la rue Saint-Honoré, et qui porte aussi le nom de place du Palais-Royal. Cette entrée consiste en une cour qui a au centre, sur la place, une triple porte en arcade dorique. A droite et à gauche de la cour sont deux avant-corps ou ailes de bâtiments s'avançant jusqu'à la rue, où ils sont unis par un mur formant terrasse, grillé en partie, et percé au centre par les trois ouvertures ou portes dont nous venons de parler. Ces deux avants-corps sont terminés par deux pavillons ornés de colonnes doriques et ioniques, et couronnés de frontons armoriés. Entré dans la cour, on a en face de soi un grand bâtiment couvert d'un comble et d'un pavillon, au-dessus duquel est un avant-corps couronné par un fronton circulaire. Ce bâtiment a trois ouvertures parallèles pour conduire dans la seconde cour; sur l'ouverture du milieu, et au-dessus du premier étage, est placé un cadran. C'est du balcon placé au premier étage de ce corps de bâtiment que le duc d'Orléans, qui, le 30 juillet 1830, venait d'être proclamé lieutenant général du royaume, présenta sa famille au peuple assemblé dans la cour et sur la place du Château-d'Eau, laquelle a aujourd'hui totalement disparu.

La façade de la seconde cour, vers le jardin, est beaucoup plus étendue que celle de la première cour donnant sur la rue Saint-Honoré; elle offre deux avant-corps ornés de huit colonnes supportant huit statues. C'est au grand salon du premier étage de la façade donnant sur cette cour que Louis-Pilippe reçut, le 7 août 1830, la députation de la Chambre des députés qui venait lui offrir la couronne. A droite et à gauche de ce corps de bâtiment, deux ailes s'avancent vers le jardin et joignent la façade à la galerie d'Orléans, ou galerie vitrée, pour former ainsi une cour carrée. Ces deux ailes présentent en saillie une terrasse supportée par des colonnes doriques. La terrasse est de niveau avec le premier étage du palais, et elle sert de

promenade aux habitants du palais même ; elle est bordée de vases de fleurs. Sous la terrasse se trouvent à la fois des boutiques et une galerie par où le public arrive à la grande *galerie d'Orléans,* ou galerie vitrée. Enfin les deux ailes se terminent par deux pavillons carrés.

Le Palais-Royal a été incendié par la Commune révolutionnaire dans les journées de mai 1871. La façade principale donnant sur la première cour et les deux avant-corps joignant cette façade à la rue ont été a peu près entièrement détruits par l'incendie. Le corps de bâtiment qui donne sur la seconde cour a été endommagé.

La *galerie d'Orléans* a 100 mètres de longueur, avec trois promenoirs, l'un au centre, et les deux autres extérieurs. Celui du centre est la galerie proprement dite, couverte d'une toiture vitrée, et offrant de chaque côté de riches boutiques de libraires et autres, toutes exactement pareilles et séparées par des pilastres. Chacune d'elles possède une double façade : l'une sur le promenoir du milieu, et l'autre sur l'un des deux autres promenoirs parallèles, décorés de colonnes, qui longent, celui du Sud, la seconde cour du palais, et celui du Nord, le jardin. Ces trois promenoirs sont coupés, à leur milieu, par un passage qui va de la seconde cour au jardin même. Au-dessus de la grande galerie qui nous occupe est une terrasse servant comme de toiture aux boutiques ; de chaque côté du promenoir vitré, est une terrasse garnie de vases de fleurs, et qui communique avec les deux terrasses du premier étage des deux ailes de bâtiment dont nous avons parlé tout à l'heure ; tout cet ensemble forme une délicieuse promenade pour les hôtes du palais.

De chaque extrémité de la galerie d'Orléans partent de son double péristyle, et se dirigent du sud au nord, vers la rue Neuve-des-Petits-Champs, deux longues galeries parallèles, dites vulgairement *galeries de pierre ;* celle de l'est, nommée *galerie de Valois*, et celle de l'ouest, *galerie Montpensier*, lesquelles bordent, à droite et à gauche, le jardin, et vont finir chacune par un autre

péristyle. Ces deux péristyles sont liés par une autre galerie *Beaujolais*, dite de la *Rotonde*, qui présente en effet, à son milieu, un petit corps de bâtisse en rotonde sur le jardin. Les deux longues galeries de Valois et de Montpensier sont garnies d'élégantes boutiques en tout genre, et, de distance, en distance offrent aussi des cafés et des restaurants. Les plus fameux se trouvent dans la galerie de la Rotonde : c'est là que trônent Véfour et les trois *Frères Provençaux;* là se voit le café de la Rotonde, voisin du passage du Perron. Enfin sur ces galeries se développent les deux grands étages des bâtiments du Palais-Royal, loués la plupart à des restaurateurs, à des cabinets de lecture et à des cercles. A l'extrémité nord de la galerie Montpensier se trouve le théâtre du Palais-Royal, comme à l'extrémité sud le Théâtre-Français, derrière lequel est le magasin gastronomique du fameux Chevet, dans la *galerie de Chartres*, qui conduit à la *galerie de Nemours*, et celle-ci à la rue Saint-Honoré. Au bout septentrional de la galerie de Valois se voit le magasin du Gourmand, et en face le *Café des Aveugles*, ainsi nommé à cause de la troupe de musiciens aveugles qui jouent le soir devant les habitués de l'étabissement.

Le *jardin* du Palais-Royal occupe un espace découvert de 234 mètres de long sur 100 mètres de large ; il est planté dans sa plus grande longueur de deux doubles allées de tilleuls, et il offre deux pièces de gazon entourées d'une plate-bande et d'une petit grille en fer ; elles sont séparées l'une de l'autre par un bassin circulaire d'où s'éclancent plusieurs jets d'eau en forme de gerbe. Dans la pièce qui avoisine la galerie d'Orléans est une *Diane à la biche,* en bronze, copiée de l'antique, et près d'elle un méridien à détonation, ou canon solaire, annonçant le midi vrai, qui, on le sait, diffère du midi moyen, sauf quatre fois par an. Il y a aussi un *Ulysse*, de Bra, et une *Eurydice piquée par un serpent,* de Nanteuil. Dans la pièce du nord est une statue en bronze d'Apoll [illegible] statue en marbre d'une jeune homme luttan [illegible]

chèvre, par Lemoine : et celle d'un autre jeune homme sortant du bain, par d'Épercieux. Dans le circuit du jardin, au bout de chacun des deux parterres ou jardinets, se trouvent quatre pavillons, occupés par des personnes qui louent des journaux sur place, moyennant cinq centimes par journal.

Les boutiques des galeries du Palais-Royal forment un immense bazar, où l'on trouve réuni tout ce qui peut tenter et le luxe et la mode, flatter les sens, charmer les yeux et séduire les esprits et les cœurs; c'est là surtout que la mode a fixé son mobile empire : le coup d'œil y est particulièrement magique le soir, à l'éclat des réverbères et des lumières qui font ressortir la splendeur des boutiques et des magasins.

IX. — L'Institut.

QUAI CONTI, VIS-A-VIS DU PONT DES ARTS, VIe ARRONDISSEMENT.

(Visible tous les jours de 11 heures à 1 heure, excepté le dimanche.)

Le palais de l'Institut fut construit en 1662, sous le nom de collége des Quatre-Nations, et affecté définitivement, en 1806, au corps savant qui l'occupe aujourd'hui.

La façade qui regarde le quai présente au centre un pavillon en forme de dôme, avec un péristyle à colonnes, par lequel on entre à la salle des séances publiques des Académies, salle circulaire éclairée par la voûte, avec deux amphitéâtres, et des tribunes. Au sommet du péristyle, sur la façade du quai, est une horloge. Les banquettes des membres occupent l'hémicycle nord, au fond duquel se trouve le bureau. Quatre statues représentent Fénelon, Bossuet, Sully et Pascal. Les deux pavillons des extrémités contiennent des logements pour les secrétaires perpétuels des cinq Académies.

La grande salle des séances ordinaires, se trouve sur le derrière, le long de la rue Mazarine; elle est éclairée par le haut, et contient en fresque les principaux savants

dont s'honorent la France et le monde scientifique. Une nouvelle salle a été établie dans un corps de logis neuf qui fait face à la cour. La bibliothèque de l'Institut occupe une pièce voisine du secrétariat, et sur une cour intérieur est la biliothèque Mazarine, placée dans les dépendances de l'aile orientale de l'éfidice.

L'Institut de France, auquel est affecté le *palais de l'Institut*, est un corps de littérateurs, de savants, d'érudits et



Institut.

d'artistes, qui a pour objet, par ses propres publications, et par les prix qu'il décerne, d'imprimer les progrès aux sciences, aux lettres et aux arts.

Cinq *Académies* composent l'Institut, savoir : 1° l'Académie française, composée de 40 membres, et fondée en 1635 par Richelieu : séance le lundi de 3 à 5 heures ; [illegible] l'Académie des inscriptions et belles-lettres, fo[illegible] bert en 1663, et composée de 40 membres[illegible]

10 académiciens libres ; séance le vendredi de 3 à 5 heures ; — 3° l'Académie des sciences, fondée par le même ministre en 1666, et composée de 63 membres titulaires, répartis en deux classes, celle des sciences mathématiques et celle des sciences physiques. Chacune de ces classes se subdivise en sections. La classe des sciences mathématiques comprend les sections de *géométrie*, *mécanique*, *astronomie*, *géographie* et *navigation*. La classe des sciences physiques comprend les sections de *physique générale*, *chimie*, *minéralogie*, *botanique*, *économie rurale*, *anatomie*, *zoologie*, *médecine et chirurgie*. Il y a en outre 10 académiciens libres. Séance le lundi de 3 à 5 h. ; — 4° l'Académie des beaux-arts, fondée par Louis XIV en 1648, et composée de 40 membres et de 10 académiciens libres ; séance le samedi de 3 à 5 h. ; — 5° l'Académie des sciences morales et politiques, créée pendant la Révolution, supprimée sous le premier Empire et rétablie par Louis-Philippe en 1832. Elle est composée de 40 membres et de 6 académiciens libres. Les 40 membres titulaires sont répartis entre les sections de *philosophie*, *morale*, *législation*, *économie politique et statistique*, *histoire*.

Chacune des Académies a toutes les semaines son jour de séance ordinaire et tous les ans une séance publique. Les séances ordinaires de l'Académie des sciences sont les seules qui soient publiques. Enfin les cinq classes réunies ont chaque année une séance solennelle.

X. — Palais de Justice.

1er ARRONDISSEMENT.

(Ouvert tous les jours, excepté le dimanche.)

Le Palais de Justice, d'abord Palais de la Cité, fut construit ou considérablement réparé sous le roi Robert, fils de Hugues Capet, vers l'an 1000. Quelques-uns des successeurs de Robert l'agrandirent, notamment saint Louis, 1248. On attribue à ce roi les salles basses situées au-dessous de la

grande salle dite des *pas perdus*. Une de ces salles porte encore le nom de Cuisine de saint Louis, comme à l'étage supérieur, la grande chambre, où siége encore aujourd'hui pour quelque temps la Cour de cassation, a été longtemps appelée Chambre de saint Louis. Après ce prince, Philippe le Bel, en 1313, rebâtit presque entièrement ce palais, ou du moins y fit de notables accroisements. Charles V y résida, et ce ne fut qu'en 1431 que Charle VII l'abandonna tout à fait au parlement pour s'établir au Louvre.

Avec les bâtiments récemment ajoutés au Palais de Jus-



Palais de Justice.

tice, le monument s'étend de la rue de la Sainte-Chapelle au quai de l'Horloge. Il borde à l'est le boulevard du Palais. A l'ouest, il s'étend jusqu'à la rue du Harlay, en y comprenant la Préfecture de police et la Conciergerie, qui en sont comme les annexes.

Le Palais de Justice a souffert considérablement des

événements de mai 1871. On a pu arrêter heureusement les progrès de l'incendie allumé par la Commune révolutionnaire, et préserver complétement la Sainte-Chapelle ; mais la salle des *pas perdus*, la Conciergerie, la nouvelle façade de l'ouest, œuvre de M. Duc, et diverses autres parties du palais exigeront de longs travaux de réparation et de reconstruction partielle.

La façade principale du palais, sur le boulevard du Palais, donnant à l'est, a une cour d'honneur précédée d'une grille en fer avec trois grandes portes à double battant ; celle du milieu est surtout remarquable. Au centre de la façade s'avance un escalier de 5 mètres 40 centimètres de hauteur. Cet escalier mène à une première galerie où l'on entre par trois portiques. Des deux côtés de cet escalier et en contre-bas sont deux larges arcades pareilles qui mènent, l'une au tribunal de police, et l'autre à la prison de la Conciergerie. Le milieu de la façade présente un avant-corps décoré de quatre colonnes doriques. Au-dessus de l'entablement règne une balustrade, et sur quatre de ses piédestaux sont posées quatre statues allégoriques représentant la Force, l'Abondance, la Justice et la Prudence. Elles s'élèvent à l'aplomb des quatre colonnes, et se dessinent sur un fond lisse de maçonnerie qui supporte un dôme quadrangulaire. Deux ailes de bâtiment, élevées de deux étages, accompagnent la cour.

Après avoir monté le grand escalier de la façade principale, on se trouve dans un vestibule qui sert de *vestiaire* aux avocats et qui mène, à gauche, vers la Sainte-Chapelle, à droite, vers la salle des *pas perdus*. Au milieu du vestibule est un escalier décoré d'une statue de la Justice et qui conduit aux deux premières chambres de la cour d'appel.

En quittant le vestibule pour entrer dans la salle des *pas perdus*, on laisse à gauche une longue galerie dite la *galerie des merciers* où se tenaient autrefois des commerçants, et qui, parallèle à la salle des *pas perdus*, perpendiculaire au vestibule, va, en longeant les nouvelles

constructions destinées à la Cour de cassation, rejoindre uu vestibule sur lequel donne l'escalier des cours d'assises.

La salle des pas perdus est une des plus vastes de France : elle a 74 mètres de longueur sur 28 de largeur, Son intérieur est, par un rang de piliers et d'arcades, divisé en deux nefs égales. Ces piliers et ces arcades contribuent à supporter les deux voûtes à plein cintre et en pierres de taille qui la couvrent. L'ordre dorique, employé dans cette salle. lui donne plus de solidité et de grandeur majestueuse. Elle sert de promenoir aux plaideurs et aux gens de loi. Elle est éclairée par des ouvertures cintrées et vitrées aux extrémités de chaque nef, et par des œils-de-bœuf pratiqués sur les flancs des deux voûtes. La salle des pas perdus contient un beau monument élevé, en 1822, à la mémoire de Malesherbes, le défenseur de Louis XVI.

Cette salle est aujourd'hui complétement à refaire; la voûte s'est écrasée, et il faudra la reconstruire en entier.

En suivant la *galerie des merciers*, on laisse à gauche l'ancien escalier des assises, à droite la nouvelle Cour de cassation, et l'on arrive à l'entrée de la nouvelle façade de l'ouest, qui est l'œuvre de M. Duc. Cette façade, dit M. Th. Gautier, se développe non sur le quai où les vieilles tours au toit en éteignoirs découpent leur silhouette pittoresque, souvenir du vieux Paris au milieu du Paris moderne, mais parallèlement à l'ancienne Préfecture de police. Les grandes colonnes doriques qui soutiennent le fronton du portique sont du plus beau galbe et donnent à cette façade un caractère de force majestueuse et sereine qui convient bien à la destination de l'édifice.

Un immense vestibule, espèce de salle des pas perdus, se présente d'abord, puis l'on accède par des escaliers d'un développement monumental aux salles d'assises. Ces salles d'assises sont complétement incendiées. Des boiseries de chêne revêtaient ces salles à mi-hauteur, et des tentures d'un ton sonbre tapissaient le reste des murailles [illegible]nds étaient divisés en compartiments et en ca[illegible]

rehaussés d'or qui encadraient des peintures allégoriques. Dans une de ces salles, qui rappelait la salle du grand conseil du palais des doges, à Venise, M. Henri Lehmann avait fait des peintures où il avait trouvé moyen de rajeunir ces symboles un peu usés que les artistes, en pareille occasion, empruntent à la mythologie. Quatre panneaux oblongs et un disque central, tel était le champ offert à ses compositions. La Justice soutenant l'Innocence et arrachant le masque au Crime obscur occupaient le milieu. Le Juge méditant la loi et prolongeant son travail nocturne; le Juge repoussant les tentatives de la corruption; le Crime poursuivi par la Vindicte; l'Orphelin et la Veuve protégés, remplissaient les autres cadres. L'artiste, en faisant détacher ses figures d'un fond de bleu sombre, avait donné de l'unité à sa composition. Ce bleu était comme un ciel qui s'étendait derrière les personnages, à travers les baies de l'architecture. Un *Christ* sur fond de mosaïque d'or, deux statues allégoriques complétaient cette décoration.

Dans une autre pièce étaient des peintures de M. Bonnet, notamment un *Criminel enchaîné se tordant aux pieds d'une Thémis inexorable*, dans une pose contournée et violente, à la Michel-Ange, détruite par l'incendie.

Le Palais de Justice offre aux visiteurs, outre les parties spécialement réservées aux cours et tribunaux, diverses dépendances qui sont dignes d'attirer l'attention.

Nous avons laissé la cour de la Sainte-Chapelle pour y revenir en sortant de la salle des *pas perdus*. Dans cette cour s'élève un vaste bâtiment qui s'étend le long de la rue de la Sainte Chapelle, et qui contient les chambres de police correctionnelle.

Les façades de ce bâtiment sur la cour et sur la rue sont de remarquables compositions d'architecture. Un vestibule donne accès à un escalier remarquable par sa hardiesse. et qui conduit aux chambres que nous venons de citer. Mentionnons encore la façade, le vestibule et l'escalier de la Cour de cassation, et nous aurons indiqué sommairement

la composition des parties neuves du Palais de Justice. Ce vaste monument, si pur de style, a valu à son auteur, M. Duc, le grand prix de 100,000 francs créé par l'Empereur. — Depuis la guerre, les travaux sont confiés à M. Duc, pour la Cour de cassation et la Conciergerie, et à M. Daumet, pour les salles d'assises, etc.

Une des parties les plus curieuses et des moins connues a été restaurée depuis 1868; ce sont les immenses salles situées au rez-de-chaussée, et dont les piliers et les voûtes supportent la salle des *pas perdus*. L'architecture de ces salles appartient au style ogival des règnes de saint Louis et de Philippe le Bel. Là se trouvait autrefois la *cuisine de saint Louis*, dont on a retrouvé et réparé la cheminée. On doit construire sur le boulevard du Palais un escalier de quelques marches pour donner accès à ces dépendances, qui sont en contre-bas par suite de l'exhaussement qu'a subi le sol de la Cité.

Sur le quai des Orfévres, s'élèvent les nouveaux bâtiments de la Préfecture de police.

On demandera et on obtiendra facilement au bureau des prisons l'autorisation de voir la *Conciergerie*, prison du Palais de Justice, employée comme dépôt des prisonniers durant leur procès. — Cette prison, qui fut d'abord le logement du concierge à l'époque où les rois demeuraient au Palais de Justice, a été pendant une grande partie du moyen âge et jusqu'à nos jours illustrée par le séjour d'une foule de criminels ou de victimes célèbres; c'est là que furent massacrés les Armagnacs par les Bourguignons, en 1418; là que furent enfermés Montgomery, qui avait tué Henri II dans un tournoi, puis Ravaillac, l'assassin de Henri IV, et, plus tard Damiens, qui tenta d'assassiner Louis XV; puis, sous la Révolution, Marie-Antoinette et madame Élisabeth, sa belle-sœur, suivies de près, à tour de rôle, par les girondins, le duc d'Orléans, les hébertistes, les amis de Robespierre; puis, sous l'Empire, Georges Cadoudal; sous la Restauration, le comte de Lavalette, les sergents de La Rochelle, Louvel, etc.

Il y a en outre la prison du *Dépôt* de la Préfecture de police et qu'on appelle vulgairement *salle Saint-Martin ;* on y retient les personnes arrêtées jusqu'à ce qu'elles aient été interrogées. Il y a des chambres particulières, dites pistoles, dont il faut payer le loyer.

XI. — Tribunal de Commerce.

Ier ARRONDISSEMENT, VIS-A-VIS DU PALAIS DE JUSTICE.

(Ouvert tous les jours, excepté le dimanche.)

Ce palais a été construit de 1863 à 1866, sous la direction de M. Bailly, architecte. L'édifice appartient au style de la Renaissance.

Au premier étage sont les salles du Tribunal de commerce et les conseils de prud'hommes. — Au deuxième étage se trouvent les services du greffe, de l'enregistrement, de la comptabilité, etc., etc. — Au-dessus sont logés les archives et les services secondaires.

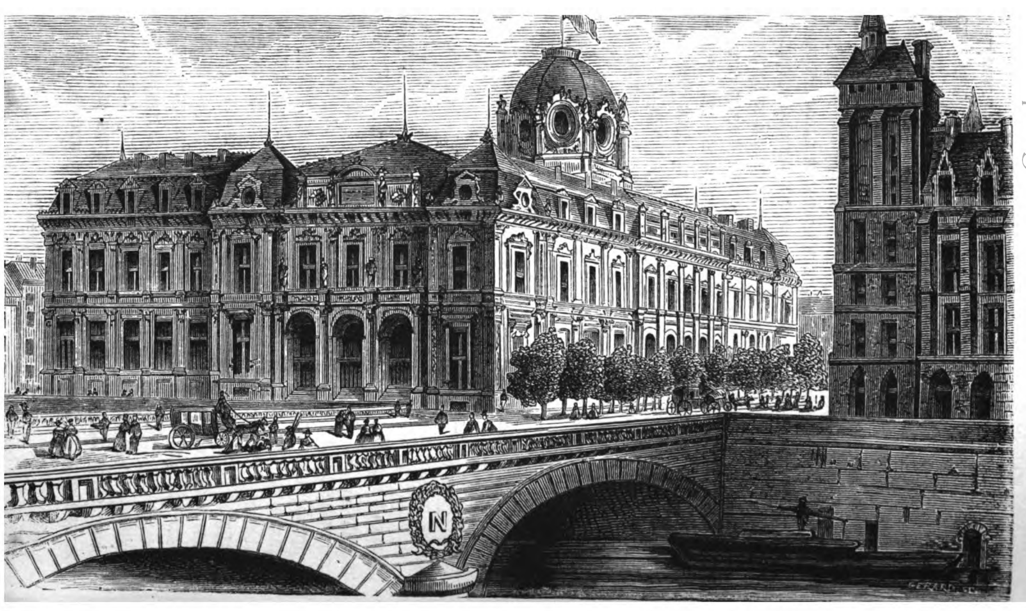
Un escalier monumental mène au premier étage et est surmonté d'un dôme. Salle d'audience richement décorée.

XII. — Palais de l'Industrie.

CHAMPS-ÉLYSÉES, VIIIe ARRONDISSEMENT.

(Ouvert tous les jours, mais seulement sur billet.)

Le *Palais de l'Industrie,* élevé au carré Marigny, dans les Champs-Elysées, est un prodige de l'architecture moderne. Il forme un vaste quadrilatère, long de 250 mètres sur 110 mètres de large. A chacun des angles s'élève un pavillon assez sobre de décorations. On a réservé les richesses de l'ornementation de la sculpture pour l'entrée principale, située au nord, du côté de l'avenue. La porte, large de 15 mètres, haute de 20, affecte la forme d'un arc de triomphe; elle est décorée de deux Renommées, par M. Diébolt, et terminée par un groupe de M. Robert, *la*



Patrie couronnant l'Industrie et les Arts. Sur la façade sont inscrits les noms des hommes célèbres dans les sciences, l'industrie; des écussons portent les noms des principales villes industrielles.

A l'intérieur, la grande travée, longue de 190 mètres sur 48 mètres de large, occupe le centre; c'est un chef-d'œuvre de hardiesse et de légèreté. Les bas-côtés, larges de 24 mètres, forment un rez-de-chaussée et deux étages, auxquels on arrive par des escaliers monumentaux. Ses extrémités, à l'est et à l'ouest, sont décorées de verrières remarquables.

On peut voir dans le Palais de l'Industrie l'exposition permanente de l'Algérie et des colonies, porte nº 13, côté de la Seine; elle est ouverte tous les jours au public, excepté le lundi et le vendredi.

XIII. — Palais des Beaux-Arts.

RUE BONAPARTE, VIe ARRONDISSEMENT.

(Ouvert tous les jours.)

Le terrain sur lequel a été construit le palais des Beaux-Arts, rue Bonaparte, était, avant la révolution de 1789, occupé par un couvent de moines. Les bâtiments servirent, après la Révolution, à former un musée de monuments français, sous la direction de feu Alexandre Lenoir, qui apporta un grand soin à réunir dans ce lieu les tombeaux, statues et bas-reliefs enlevés aux églises et à des châteaux ou édifices particuliers. Ces objets étaient classés par siècles dans les salles, le cloître et le jardin du couvent. Ce musée, encore agrandi sous l'Empire, subsista jusqu'en 1816, où la Restauration fit rendre aux églises les monuments qui en avaient été distraits. En 1820, un nouvel édifice fut commencé dans le jardin; mais il s'élevait lentement, lorsqu'en 1830, après la révolution de Juillet, les travaux furent repris et poussés avec activité; ils ont été achevés en 1839.

L'entrée principale du palais des Beaux-Arts est en face



de la rue de ce nom. Cette entrée présente une superbe grille sur mur d'appui, que l'on franchit pour arriver dans une cour d'honneur. On a devant soi une colonne corinthienne en marbre rouge, sur le sommet de laquelle est la figure d'un ange en bronze, débris du tombeau démoli du cardinal Mazarin. Derrière cette colonne est le beau frontispice du fronton d'un château construit en 1500 à Gaillon, près de Meulan (Seine-et-Oise), sur les dessins de l'architecte protestant Ducerceau, père de celui qui eut aussi quelque célébrité dans son art sous Charles IX, et qui échappa aux boucheries de la Saint-Barthélemy, qu'il avait pressenties, en se retirant d'avance à Turin. A droite et à gauche sont des fragments de vieux édifices, entre autres le portail du château d'Anet, bâti en 1548 par Henri II pour Diane de Poitiers, sous la direction du sculpteur Jean Goujon et de l'architecte Jean Delorme, frère de Philibert Delorme, celui-ci plus célèbre, quoique moins habile.

La seconde cour présente au visiteur la grande façade de l'édifice, c'est-à-dire le nouveau musée des études, façade longue de 80 mètres sur 20 mètres de hauteur. Le bas étage est d'ordre toscan, l'étage supérieur est d'ordre corinthien, et sur celui-ci s'élève un attique. Cette seconde cour, disposée en hémicycle, est entourée de modèles d'architecture. A droite et à gauche, elle est limitée par des arcades renaissance du plus bel effet. Au milieu d'un dallage où se mêlent le marbre et le granit est une vasque antique, et enfin se présente au visiteur la grande façade. Sur le front du deuxième étage de la façade, on lit cette inscription : *École nationale des Beaux-Arts*. On pénètre dans un grand vestibule en arcades et colonnes en marbre, d'où un double escalier conduit, l'un à droite, l'autre à gauche, au premier étage, où une galerie de même dimension que celle du Vatican reproduit les Loges de Raphaël, et conduit à des ateliers de peintres et aux salles du conseil, d'exposition de modèles, etc., et à la bibliothèque, digne d'attirer l'attention. Ces salles entourent une vaste cour vitrée, que M. Coquart, architecte de l'école, vient de décorer et de

transformer en musée. A droite s'élève un moulage, grandeur naturelle, d'une des colonnes du Parthénon, à gauche une autre du temple de Jupiter Stator, etc. Une porte entourée des médaillons de Jean Goujon et de Philibert Delorme donne accès au grand amphithéâtre renfermant la belle composition de Paul Delaroche. A droite, et sur le dehors de la porte d'entrée, est le buste de Philibert Delorme, et à gauche celui de Jean Goujon. Une pièce à part contient la célèbre fresque due à la palette de Paul Delaroche, et renferme divers groupes représentant les principales écoles de peinture. Cette fresque, détruite en partie par un incendie, depuis la mort de l'auteur, a été rétablie avec un soin tout particulier dans le style du maître.

Le principal escalier du palais est entièrement incrusté de marbre, et une grande profusion d'ornements a été répandue sur tout l'édifice. La galerie d'architecture contient des bâtiments de l'Egypte, de l'Inde, de la Grèce et de l'Italie, outre des fragments de l'architecture classique.

Ne terminons pas cet article sans mentionner la chapelle du couvent des Augustins, contenant les copies des chefs-d'œuvre de Michel-Ange, les portes du baptistère de Florence, et les deux grandes salles du musée des chefs-d'œuvre antiques, à droite et à gauche de l'amphithéâtre peint par Paul Delaroche.

La chapelle du couvent des Augustins renferme une copie du jugement dernier, de la chapelle sixtine, de Michel-Ange. Une rotonde contient le tombeau des Médicis, la statue de Moïse, d'après Michel-Ange, de Giotto, de l'église Sainte-Marie de Padoue. En sortant de la chapelle, on trouve un grand vestibule où l'on remarque le monument élevé à Suger par Dubau et Guillaume, puis l'ancien cloître du couvent transformé en galerie pompéïenne, habilement décorée. Enfin un deuxième vestibule mène à la salle de Melpomène ou galerie d'exposition des travaux des élèves. Un troisième vestibule, sur le quai Malaquais, donne aussi accès à cette salle, enrichie des plus belles copies des maîtres, entre autres, la Dispute du Saint-Sacrement et l'École

d'Athènes, de Raphaël. Dernièrement on y a déposé les copies des fresques.

Au palais des Beaux-Arts siége l'*École des beaux-arts*, fondée en 1648. Elle a pour objet l'enseignement de la peinture, de la sculpture, de la gravure et de l'architecture. Les élèves qui y obtiennent les grands prix sont envoyés à Rome et pensionnés par l'Etat. Tous les ans une salle d'exposition du palais des Beaux-Arts renferme les œuvres envoyées de Rome par les élèves pensionnaires de l'Etat, et les tableaux auxquels l'Ecole des Beaux-Arts a décerné l'un de ses prix annuels. Cette salle d'exposition est dans la galerie construite de 1860 à 1862, sur le quai Malaquais, et dont la porte en bronze est remarquable.

CHAPITRE VII

HOTELS ET GRANDS ÉDIFICES D'UTILITÉ PUBLIQUE

Nous classons sous ce titre : Les Ministères; — l'Archevêché; — l'Hôtel de Ville; — les Mairies; — l'Hôtel des Invalides; — la Banque de France; — la Bourse; — l'Hôtel des Monnaies; — l'Hôtel des Postes; — la Manufacture des Tabacs; — le Garde-Meuble; — les Gares; — les Casernes et la Manutention.

I. — Les Ministères.

Les hôtels des ministères n'ont en général rien de bien remarquable au point de vue architectural : il n'y a rien de particulier à dire sur les hôtels de la Justice, de la Guerre, des Travaux publics, de l'Intérieur, du Commerce et de l'Instruction publique. Les seuls ministères qui, comme monuments, puissent attirer les regards, sont ceux de la Marine et des Affaires étrangères.

Le *ministère des Affaires étrangères* (VIIe arr.) est construit dans les mêmes proportions à peu près que l'hôtel du quai d'Orsay, affecté au conseil d'État et à la Cour des comptes. Il offre deux principaux étages, et est contigu à l'hôtel de la présidence du Corps législatif.

Le *ministère de la Marine* (VIIIe arr.) a sur la place de la Concorde une très-belle colonnade ou galerie au premier étage, dans la longeur de sa façade, depuis la rue Saint-Florentin jusqu'à la rue Royale. L'entrée des bureaux est par la rue Royale.

II. — Archevêché.

RUE DE GRENELLE-SAINT-GERMAIN, VIIe ARRONDISSEMENT.

(Bureaux ouverts tous les jours de midi à 3 h., le dimanche excepté.)

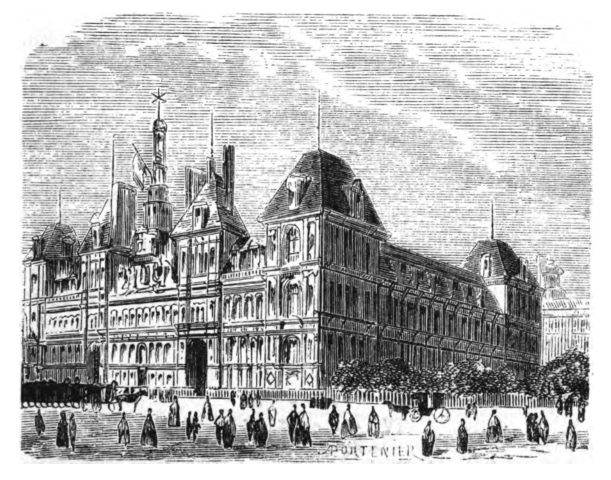
Depuis le sac de l'Archevêché, en 1831, le palais archiépiscopal a été installé rue de Grenelle-Saint-Germain, 127. C'est un hôtel qui, comme architecture, ne se distingue pas des hôtels environnants.

III. — Hôtel-de-Ville.

IVe ARRONDISSEMENT.

L'endroit de Paris où se réunissait, sous la première et la deuxième race des rois de France, le corps de ville, autrement dit la municipalité, n'est pas connu ; on sait seulement que déjà, du temps des Romains, la cité de Lutèce avait des magistrats appelés alors les *défenseurs de la cité*. A la chute de l'empire et à l'avénement des rois francs, ces magistrats cessèrent d'être une institution entièrement populaire ; ils furent remplacés par des *échevins ;* et, comme leurs soins se dirigeaient principalement sur les affaires de commerce, ils prirent aussi le nom de *marchands de l'eau* de Paris, de confrères de la marchandise. Cette confrérie survécut aux calamités de toute

espèce qui désolèrent la France sous la première et la seconde race des rois ; mais ce n'est qu'au XIIe siècle qu'on retrouve des traces de son existence, dans une ordonnance de Louis le Gros, datée de 1131. Louis VII, en 1131, lui cède la place du Vieux-Marché, appelée la Grève, pour demeurer vide d'édifices à perpétuité. Des ordonnances postérieures confèrent de nouveaux priviléges aux marchands de l'eau, qui tiennent leurs séances dans une maison appelée *Maison de la marchandise*, située sur la Vallée de Misère, aujourd'hui le quai de la Mégisserie, près de la place du Châtelet. Ils se réunissent ensuite au lieu dit le *Parloir des Bourgeois*, dans le voisinage. En



Hôtel-de-Ville.

1274, ces magistrats sont désignés sous le titre de *prévôts des marchands, échevins* et *conseillers de ville*. Jean Augier, qui vivait en 1258, passe pour avoir été le premier magistrat revêtu de la dignité de prévôt. En [illegible]

vôté avait acheté, près du Grand-Châtelet, la *Maison aux Piliers*, qui avait servi de résidence royale à Philippe-Auguste, et qui devait son nom à de gros piliers qui la soutenaient. Cet édifice remplaça le dernier Parloir des Bourgeois. En 1423, Charles VII, pour punir Paris de la révolte des Maillotins, retira à la prévôté et à l'échevinage des marchands sa juridiction et ses priviléges; mais il les rendit en 1431, et l'ancien ordre de choses reprit son cours; les magistrats continuèrent de siéger dans la Maison aux Piliers, qui, en 1533, disparut pour faire place aux premières fondations de l'Hôtel-de-Ville. Pierre de Viole, alors prévôt des marchands, posa la première pierre de cet hôtel, qui fut élevé d'après les plans de l'architecte italien Boccadoro, de Cortone. Les travaux ne furent terminés qu'en 1605. sous le règne de Henri IV. Dans les guerres de la Fronde, et plus encore durant la Révolution, cet édifice éprouva des dégradations que l'on fit réparer en 1801, en l'affectant pour siége à la préfecture de la Seine. De 1817 à 1840, il a été pour ainsi dire quadruplé. Dans les journées de mai 1871, il a été incendié et complétement détruit. On ne peut plus aujourd'hui en voir que les ruines. Cet incendie a consumé entièrement la bibliothèque municipale, qui, entre autres livres précieux, renfermait une collection d'ouvrages historiques sur la ville de Paris, très-curieuse et très-complète, et dont la perte est irréparable. La gravure de la page 173 représente une vue de l'Hôtel-de-Ville avant l'incendie de 1871.

IV. — Les Mairies.

Les mairies de Paris offrent, en général, peu d'intérêt comme monuments. Nous avons déjà appelé l'attention sur la mairie du Ier arrondissement, bâtie comme pendant à l'église Saint-Germain-l'Auxerrois. Mentionnons encore la mairie du XIe arrondissement, qui vient d'être installée boulevard Voltaire (du Prince-Eugène); celle de Passy, en cours d'exécution.

Mairie du XIe arrondissement.

V. — Hôtel des Invalides.

ESPLANADE DES INVALIDES, VIIe ARRONDISSEMENT.

(Ouvert tous les jours, excepté le dimanche, de 11 heures à 4 heures. Dôme et tombeau de Napoléon ouverts au public, le lundi, le mardi, le jeudi et le vendredi, de midi à 3 heures.)

L'Hôtel des Invalides est destiné à recevoir les militaires blessés ou estropiés, ou qui ont trente années de services : c'est là qu'ils passent leurs derniers jours. Avant le règne de Henri IV, les vétérans de nos armées n'avaient aucun asile dans leur misère, et ils vivaient d'aumônes ou se retiraient dans des couvents. C'est en 1596 que ce prince mit fin à une telle injustice en plaçant dans un hôpital fondé au faubourg Saint-Marcel, par Nicolas Houel, les officiers et soldats blessés à son service ; ils y furent logés, nourris et médicamentés, en vertu de ses édits de 1597 et 1605. En 1634, Louis XIII plaça les invalides à Bicêtre, qu'il érigea en commanderie de Saint-Louis ; mais le manque de fonds ne permit pas de donner le moindre développement ultérieur à cet établissement. Louis XIV résolut de construire au faubourg Saint-Germain, dans la partie occidentale et près de la Seine, un hôtel où les invalides pussent être réunis. Voilà l'origine de l'*Hôtel des Invalides*, titre que lui donna le grand roi lui-même.

Vers la fin de 1670, on commença les fondations, et, au bout de quatre ans, l'édifice put déjà recevoir des pensionnaires. Il fut mis sous l'autorité du ministre de la guerre, et gratifié de plusieurs prérogatives et exemptions. En 1701, trois receveurs généraux furent attachés à l'hôtel même. On avait, en 1675, commencé la construction de l'église, d'après les dessins de l'architecte Bruant ; le dôme fut ensuite entrepris d'après ceux de Mansard, et ne fut achevé qu'au bout de trente ans, c'est-à-dire en 1706. Sous les règnes de Louis XV et de Louis XVI, les choses restèrent dans leur état, et il y eut peu d'invalides admis. En 1790,

l'Hôtel reçut le nom de *Temple de l'Humanité*, qui sous Napoléon, se changea en celui de *Temple de Mars ;* en 1814, il reprit son nom primitif, que lui ont maintenu le gouvernement de juillet 1830 et le second Empire. Un gouverneur est à la tête de ce vaste hôtel, sous l'autorité du ministre de la guerre. Le nombre des invalides aujourd'hui logés dans l'hôtel est d'environ 3,000. On arrive à l'Hôtel des Invalides par une magnifique *esplanade* d'une longueur de 480 mètres sur une largeur de 260. La cour extérieure de l'édifice est entourée d'une grille et de fossés revêtus d'une maçonnerie sur laquelle sont placés des canons, que l'on tire dans les réjouissances publiques ou lors de l'ouverture des sessions législatives. Au centre de l'esplanade est un bassin avec un buste du général La Fayette.

La grille ou porte-grille franchie, on a devant soi la *façade* de l'hôtel, qui a 200 mètres d'étendue. Elle est divisée en quatre étages et percée de 133 fenêtres, sans compter celles des mansardes. Au centre est une porte principale, surmontée d'un bas-relief représentant Louis XIV à cheval. Aux extrémités sont deux pavillons couronnés de trophées, et terminés par des terrasses couronnées de balcons.

La porte centrale conduit à la *cour principale*, longue de 130 mètres et large de 64 mètres ; elle est entourée de bâtiments dont les quatre faces ont deux étages d'arcades qui éclairent les galeries couvertes et superposées. Au centre de la façade méridionale est le portail de l'église, sur lequel est placée une statue en pied de l'empereur Napoléon. Des trophés militaires décorent le haut de chacune des arcades, et une horloge est au milieu de la même façade méridionale de cette cour, qui offre à l'est, au rez-de-chaussée, les cuisines et les réfectoires. L'aile droite ou l'est du front de l'hôtel est occupée par le gouverneur, et l'aile gauche ou l'ouest par le commandant, le colonel-major, l'intendant et les autres officiers attachés à l'Hôtel, au nombre d'environ 130.

L'*église* des Invalides a son autel placé sous [illegible] qui communique à une seconde église, dite [illegible]



Saint-Louis des Invalides.

autel est orné de six colonnes torses, groupées trois à trois, dorées, garnies d'épis de blé, de pampres, de feuillages portant des faisceaux de palmes qui, se réunissant, soutiennent un baldaquin surmonté d'un globe et d'une croix. Les figures d'amortissement et les autres ornements sont l'ouvrage de Vanclève et de Coustou. Cette première église consiste en une longue nef, et en basses ailes supportant les galeries formant tribunes, et qui apparaissent derrière les arches de la partie centrale de l'église. Les piles des arches sont ornées de pilastres corinthiens, qui supportent une corniche ; au-dessus une ligne de croisées répandant leur clarté sur les étendards pris à l'ennemi, et suspendus à la voûte le long de la nef. Ces étendards sont des trophées des guerres de la Révolution et de l'Empire. La nef contient les monuments funéraires d'un certain nombre de maréchaux de France ou de gouverneurs de l'Hôtel.

La seconde église, appelée le *Dôme*, à l'extrémité sud de la première, se trouve en quelque sorte détachée du reste de l'édifice. Elle consiste en une tour circulaire, surmontée d'un dôme, et placée sur une masse carrée de bâtiments, qui forment le corps de l'église. Cette dernière partie est divisée en deux étages, et dans le centre de chaque front règne un pédiment.

La façade du midi s'élève sur un perron de quinze marches. Au-dessus du perron s'élèvent deux ordonnances de colonnes doriques et ioniques superposées, supportant un fronton triangulaire, orné des armes de France. Deux niches aux côtés de la porte renferment les deux statues en marbre de saint Louis et de Charlemagne. Dans l'attique sont les quatre statues de la Tempérance, de la Justice, de la Prudence et de la Force. Les groupes de balustrades représentent les quatre Pères de l'Église grecque et les quatre Pères de l'Église latine. La partie supérieure du dôme offre une ceinture de quarante colonnes corinthiennes, disposées par nombre pair ; la coupole est terminé par un lanternon doré, où l'on peut mo[illegible] dessus duquel s'élève une aiguille surmont[illegible]



Tombeau de Napoléon Ier aux Invalides.

également dorée, dont la pointe est à 108 mètres au-dessus du sol. Cette coupole, en plomb, et son intérieur, qui a 17 mètres de diamètre, montre dans un tableau le Ciel ouvert et Jésus-Christ environné d'anges et de saints. Entre les croisées se voient les douze apôtres entourés aussi de groupes d'anges. La voûte du sanctuaire représente la Trinité dans sa gloire et l'Assomption de la Vierge. Aux pendentifs sont les quatre Évangélistes. L'aspect intérieur et extérieur du dôme, chef-d'œuvre d'architecture, est d'un superbe effet ; des colonnes et des pilastres d'ordre corinthien contribuent encore à la beauté intérieure de ce dôme, autour duquel sont placées six chapelles dédiées à des saints ou saintes, et où l'on remarque de curieux bas-reliefs. Dans deux enfoncements, et vis-à-vis l'un de l'autre, se distinguent les tombeaux de Turenne et de Vauban ; à côté de celui de Turenne est la chapelle Saint-Jérôme, où ont été déposés pendant douze ans les restes de Napoléon Ier, avec son épée et le chapeau qu'il portait à la bataille d'Eylau. Cette chapelle renferme actuellement le tombeau du prince Jérôme. Tout l'intérieur du grand sanctuaire est peint ou doré. Enfin la tour du dôme se compose de trois coupoles proprement dites, deux en pierre et une en bois ; l'une des deux premières s'ouvre à l'intérieur et la troisième à l'extérieur ; tout le dôme a été doré dans les dernières années du règne de Napoléon Ier, et il a été depuis redoré.

Au centre du dôme, et au milieu d'une crypte ouverte et profonde de 8 mètres, se trouve le tombeau de l'empereur Napoléon. Tout autour règne un portique en marbre blanc, soutenu par douze piliers massifs, dans lesquels Pradier a taillé douze Victoires. En face de la porte d'entrée de la crypte, on voit la statue de l'Empereur, et un peu en avant, sur un autel, les insignes de la Légion d'honneur et l'épée d'Austerlitz.

Au premier étage de l'Hôtel, on peut visiter la cuisine avec son énorme marmite et les quatre réfectoires ; de ces réfectoires, l'un est affecté aux officiers, et les trois autres aux soldats.



également dorée, dont la pointe est [illegible] de statues. Le
du sol. Cette coupole, en plomb, [illegible] et les censeurs
17 mètres de diamètre, montre [illegible] appartements de
ouvert et Jésus-Christ environné d'anges [illegible] Neuve-des-Petits-
les croisées se voient les douze [illegible] la galerie droite »
groupes d'anges. La voûte du [illegible] ent, se reconstruit,
nité dans sa gloire et l'Assomption [illegible]
dentifs sont les quatre Évangélistes [illegible]
extérieur du dôme, chef-d'œuvre [illegible]
superbe effet ; des colonnes [illegible]
thien contribuent encore à la [illegible] RRONDISSEMENT.
autour duquel sont placées [illegible]
ou saintes, et où l'on [illegible] banquiers et négociants de
Dans deux enfoncements [illegible] el Mazarin, au coin de la rue
tinguent les tombeaux [illegible] ant le règne du fameux Law ;
de celui de Turenne [illegible] u'à la révolution de 1789, où
été déposés pendant [illegible] s l'église des Petits-Pères, puis
avec son épée et le [illegible] du 16 mars 1803 ordonna la
Cette chapelle [illegible] t actuel sur l'emplacement de
Jérôme. Tout [illegible] Saint-Thomas. Ce monument,
ou doré. Enfin [illegible] même année, par Brongniart,
poles propre [illegible] rminé seulement en 1827 et
l'une des [illegible] 1829.
à l'extérieur [illegible] élogramme long de 60 mètres
années [illegible] ice est environné de soixante-
Au [illegible] élevées sur un soubassement
et [illegible] s colonnes ont 1 mètre de dia-
pereur [illegible] eur. Ce péristyle supporte son
blanc [illegible] et forme autour de l'édifice une
[illegible] on arrive par deux perrons de
[illegible] oute la largeur des deux faces
[illegible] es deux perrons sont ornés de
[illegible] statues qui ornent le perron de
[illegible] *merce*, par Dumont, de la *Justice*,
[illegible] ent le perron de l'est sont l'*Agri-*
[illegible] *Industrie*, par Pradier. Du perron
[illegible] rincipal, on arrive à un grand ves

Quant aux dortoirs, ils sont établis au premier et au second étage de l'aile droite, et contiennent chacun cinquante lits, tenus avec une extrême propreté ; chaque homme a son lit. Bien qu'il n'y ait présentement à l'hôtel qu'environ 3,000 invalides, il peut en recevoir bien davantage, puisqu'il en avait eu jusqu'à 7,000 sous le premier Empire.

La *bibliothèque* a été fondée par l'empereur Napoléon ; elle occupe une salle du premier étage du pavillon central de la face septentrionale de l'Hôtel ; elle compte environ 30,000 volumes, et possède deux portraits en pied, représentant : l'un Napoléon au grand Saint-Bernard, et l'autre Louis-Philippe. Elle est ouverte de neuf heures à quatre heures, excepté le dimanche et les jours fériés.

Dans une pièce voisine de la bibliothèque est la *salle du Conseil* ou *des Maréchaux*, renfermant les portraits des gouverneurs de l'hôtel et des maréchaux de France décédés. Nous y avons compté de 25 à 30 portraits, y compris ceux que l'on restaure.

Enfin, dans les combles de l'hôtel sont placés les *plans en relief* de toutes les places fortes de la France. Le public n'est admis à les visiter qu'une seule fois l'an, vers le mois de juin, avec une permission délivrée par le président du comité des fortifications.

VI. — Banque de France.

RUE DE LA VRILLIÈRE, 1er ARRONDISSEMENT.

L'hôtel de la Banque de France, récemment rectifié et considérablement agrandi du côté de la rue Baillif, était dans l'origine celui du comte de Toulouse ; il fut érigé par Mansard en 1720 pour le duc de la Vrillière ; de là le nom de la rue de la Vrillière qui passe devant cet édifice, dont la façade regarde la places des Victoires et les nouvelles annexes de la rue Croix-des-Petits-Camps. La cour d'honneur est entourée de bâtiments pour les caisses et les échanges de billets de banque et d'effets publics. La grande porte

est en pilastres d'ordre ionique, surmontés de statues. Le premier étage est occupé par le directeur et les censeurs de la Banque. Le gouverneur habite les appartements de l'aile droite, plus rapprochés de la rue Neuve-des-Petits-Champs. Une grande galerie dite « la galerie droite » en assez mauvais état jusqu'à présent, se reconstruit, sous la direction de M. Questel.

VII. — Bourse.

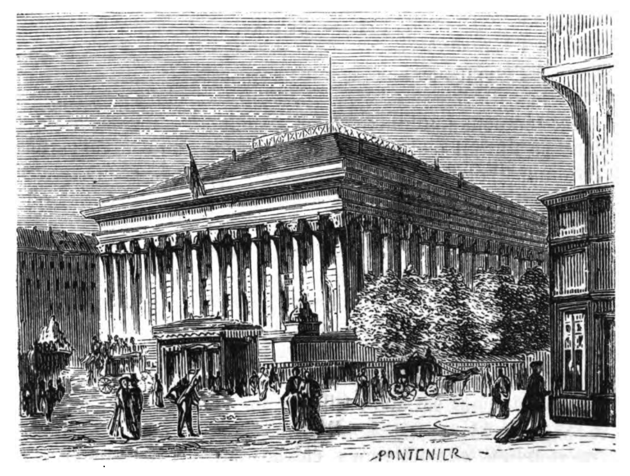
PLACE DU MÊME NOM, IIe ARRONDISSEMENT.

Les réunions quotidiennes des banquiers et négociants de Paris se tinrent d'abord à l'hôtel Mazarin, au coin de la rue Vivienne. C'était en 1724, durant le règne du fameux Law ; elles continuèrent ainsi jusqu'à la révolution de 1789, où elles eurent lieu d'abord dans l'église des Petits-Pères, puis au Palais-Royal. Un décret du 16 mars 1803 ordonna la construction du monument actuel sur l'emplacement de l'ancien couvent des Filles-Saint-Thomas. Ce monument, commencé le 24 mars de la même année, par Brongniart, continué par Labarre, fut terminé seulement en 1827 et acheté à la ville par l'État en 1829.

Ce monument est un parallélogramme long de 60 mètres et large de 41 mètres. L'édifice est environné de soixante-six colonnes corinthiennes élevées sur un soubassement haut d'environ 3 mètres. Ces colonnes ont 1 mètre de diamètre et 14 mètres de hauteur. Ce péristyle supporte son entablement et un attique, et forme autour de l'édifice une galerie couverte, à laquelle on arrive par deux perrons de seize marches occupant toute la largeur des deux faces orientale et occidentale. Ces deux perrons sont ornés de statues allégoriques. Les statues qui ornent le perron de l'ouest sont celles du *Commerce*, par Dumont, de la *Justice*, par Bosio ; celles qui ornent le perron de l'est sont l'*Agriculture*, par Seurre, et l'*Industrie*, par Pradi[illegible]ron occidental, qui est le principal, on arrive à [illegible]

tibule communiquant aux salles particulières des agents de change et des courtiers. Sur le front occidental qui regarde la place de la Bourse est une horloge éclairée la nuit.

La grande salle de la Bourse est au rez-de-chaussée et au centre de l'édifice ; elle a 38 mètres de long sur 25 de large : elle peut contenir 2,000 personnes, et elle est éclairée par le comble. Cette salle, pavée en marbre, est



La Bourse.

ornée de bas-reliefs représentant les opérations commerciales de la capitale. A son extrémité est le parquet des agents de change et des courtiers du commerce. On admire les grisailles qui ornent surtout les voussures de la salle de la Bourse ; elles sont la pluplart d'Abel de Pujol et de Meynier. Les sujets de ces diverses grisailles ou peintures sont des personnifications allégoriques fort ingénieuses. Au nord, c'est la France commerciale agréant les tributs de l'Europe et de l'Asie : ce sont les villes de Nantes et de

Rouen. Au front de l'entrée principale, c'est la ville de Paris offrant les clefs de la cité au dieu du commerce, et invitant la justice commerciale à entrer dans les murs qui lui sont ouverts ; ce sont les villes de Bordeaux et de Lille. A droite, c'est l'union du Commerce et des Arts qui amènent la prospérité dans l'État ; ce sont l'Afrique et l'Amérique, les villes de Lyon et de Bayonne. Au-dessus de l'entrée, la ville de Paris reçoit de la nymphe de la Seine les produits de l'Abondance ; et à côté sont les villes de Strasbourg et de Marseille.

Les heures où se traitent las affaires de la Bourse sont de midi à trois heures ; mais la galerie est ouverte au public de neuf heures à cinq heures. Les dames n'entrent pas dans la galerie du rez-de-chaussée pendant que s'y traitent les affaires de Bourse; mais le matin, jusqu'à midi, elles peuvent monter à la galerie. Un commissaire, placé sous les ordres du ministre des finances, est spécialement attaché à la Bourse.

VIII. — Hôtel des Monnaies.

QUAI CONTI, VIe ARRONDISSEMENT.

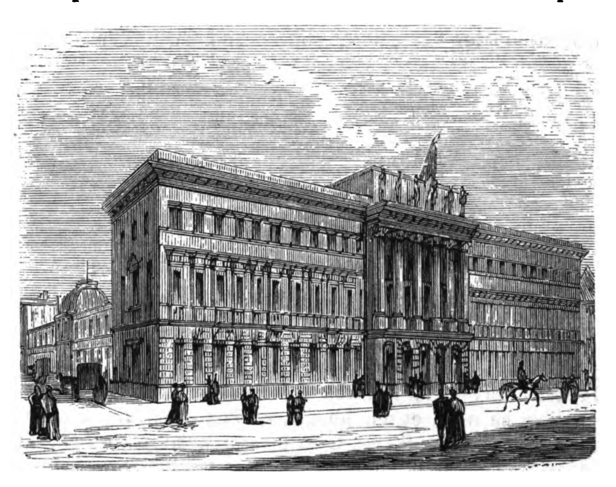
(Ateliers ouverts sur billet, les mardi et vendredi, de midi à 3 h. — Musée monétaire, public aux mêmes jours et au mêmes heures.)

Sous la seconde race des rois de France, Paris avait déjà un Hôtel des Monnaies, ou du moins un local affecté aux monnaies, dans le Palais de la Cité ou Palais de Justice. On transféra plus tard la Monnaie dans la rue qui porte aujourd'hui ce nom, et qui aboutit au Pont-Neuf, du côté de la rive droite de la Seine. L'édifice qui avait été affecté à cet établissement royal ayant fini par tomber en ruines, faute de réparations suffisantes, on résolut de construire un Hôtel des Monnaies, toujours dans le voisinage du Pont-Neuf, mais sur la rive gauche de la Seine, à l'emplacement de l'hôtel Conti et près de l'ancienne tour de Nesle. La pre-

mière pierre du nouveau bâtiment fut posée, le 30 août 1771, par l'abbé Terray, contrôleur général des finances. L'édifice fut terminé en 1775.

La façade sur le quai à 120 mètres de longueur sur 26 mètres d'élévation ; elle est à trois étages, et chaque étage a vingt-sept ouvertures, croisées ou portes. Dans le centre se projettent cinq arcades avec six colonnes d'ordre ionique. Ces colonnes supportent un entablement et un attique, ornés de festons et de six statues. La façade sur la rue Guénégaud à 116 mètres de longueur. Deux pavillons s'élèvent aux extrémités de la façade principale, et un troisième au centre. Les bâtiments intermédiaires n'ont que deux étages, non compris l'entresol.

Le plan de l'édifice consiste en huit cours, dont la plus



Hôtel des Monnaies.

grande communique avec la rue Guénégaud. Il est entouré d'une grande galerie ouverte, sur le fronton de laquelle

sont des bustes de Henri II, de Louis XIII, de Louis XIV et de Louis XV. Le péristyle de front, composé de quatre colonnes doriques, mène à la salle des balanciers, près de laquelle est la fonderie. Viennent ensuite la salle des laminoirs, la salle de recuit, la salle des ajusteurs, la salle du blanchiment et les salles du monnayage.

L'arcade centrale du front principal conduit à un vestibule orné de vingt-quatre colonnes doriques. A droite et à gauche est un escalier décoré de soixante colonnes du même ordre, et dont le sommet présente un magnifique salon orné de vingt colonnes en stuc supportant une galerie. Cette pièce contient une immense collection des coins des médailles de France et des autres pays classés par ordre chronologique, indépendamment des médailles frappées pour les diverses solennités publiques. La collection monétaire de France commence à Childebert Ier, par deux coins de 511 à 568, et finit à nos jours : elle est presque complète. Les pièces d'or de dix louis, du temps de Louis XIII, sont d'une grandeur et d'une beauté remarquables. Les séries du règne de Louis XIV offrent des coins magnifiques ; il en est de même de celles du temps de l'Empire. Dans les médailles s'en trouvent de fort curieuses de Charlemagne, une superbe du cardinal de Richelieu, plusieurs de Napoléon. Le tout forme un musée monétaire sans rival dans le monde.

Les permissions pour visiter les ateliers et laboratoires doivent être demandées par écrit au président de la commission des monnaies.

IX. — Hôtel des Postes.

RUE JEAN-JACQUES-ROUSSEAU, Ier ARRONDISSEMENT.

L'hôtel des postes est l'ancien hôtel d'Armenonville. Il avait été construit par le duc d'Epernon sur l'emplacement de l'ancien palais des comtes de Flandre. Cet hôtel, plusieurs

fois agrandi, est encore insuffisant pour les besoins du service.

X. — Manufacture des Tabacs.

QUAI D'ORSAY, VIIe ARRONDISSEMENT.

(N'est pas ouverte au public.)

La manufacture de tabac du quai d'Orsay, entre le pont des Invalides et le pont de l'Alma, pourvoit à elle seule au tiers de la consommation de la France. Elle emploie près de 2,000 ouvriers (hommes, femmes et enfants, femmes surtout). Elle renferme une école d'application des tabacs, accessible seulement aux élèves sortant de l'Ecole polytechnique.

XI. — Le Garde-Meuble.

QUAI D'ORSAY ET RUE DE L'UNIVERSITÉ, VIIe ARRONDISSEMENT

(N'est pas ouvert au public.)

Le nouveau Garde-Meuble est un vaste édifice, assez peu remarquable d'ailleurs. C'est là que sont déposés les meubles, tentures, tapisseries, diamants, perles, pierreries, qui appartiennent à la couronne, notamment les diamants nommés le sancy et le régent. — L'ancien Garde-Meuble est actuellement le ministère de la marine, place de la Concorde.

XII. — Les Gares.

Les plus remarquables sont la gare de l'Est ou de Strasbourg, la gare du Nord et la gare d'Orléans.

La *gare de l'Est*, rue de Strasbourg, à l'extrémité du boulevard de Strasbourg (X^e arr.), a été bâtie par l'architecte Duquesnoy. La façade se compose principalement d'un péristyle qui relie deux pavillons en avant-corps. La statue

de la ville de Strasbourg est assise au sommet du triangle qui encadre le cintre de la grande galerie. Deux autres statues, le Rhin et la Seine, à demi-couchées, s'appuient de chaque côté de l'horloge. Au-dessus de chaque colonne est gravé un écusson représentant les armes d'une des grandes

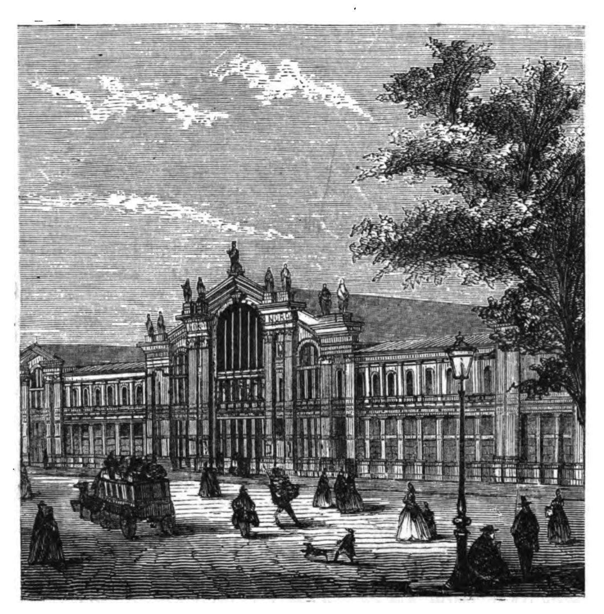


Gare de l'Est ou de Strasbourg.

villes de la ligne. La charpente en fer, à l'intérieur, est un chef-d'œuvre de hardiesse et de légèreté.

La *gare du Nord*, place Roubaix (X^{e} arr.), a été reconstruite en 1863-64, par M. Hittorff, dans des proportions beaucoup plus vastes que l'ancienne. Son plan présente un quadrilatère d'environ 165 mètres sur 100 mètres, donnant une superficie de près de 32,000 mètres. Il comporte cinq parties principales, qui sont nettement accusées dans la façade : au milieu, la grande halle ; à sa gauche, les salles de départ, puis la salle des pas perdus ; à sa droite, les salles d'arrivée et les vastes remises couvertes. La halle a une lar-

geur de 70 mètres, presque quadruple de celle de la rue de la Paix; elle est subdivisée, par des colonnes en fonte portant un comble en fer à double pente, en une nef de 35 mètres,



Gare du Nord.

et deux bas-côtés, de 17^{m}, 50 chacun. Neuf voies de wagons entre lesquelles sont distribués quatre quais très-larges et six de moyenne étendue sillonnent le sol.

L'aspect général de l'édifice est rehaussé par des statues placées au sommet de la façade et par d'autres statues qui terminent les colonnes intermédiaires de cinq grands arcs. Les premières représentent la ville de Paris et huit villes principales étrangères; les autres sont celles des villes de

France les plus importantes auxquelles conduit le chemin de fer du Nord.

La *gare d'Orléans*, boulevard de l'Hôtel (Ve arr.), a été agrandie et transformée, depuis que le quai d'Austerlitz a été rectifié et nivelé. Les constructions nouvelles occupent un emplacement que sillonnaient autrefois les deux bras de la Bièvre. Elles se composent d'un pavillon central en avant-corps et de deux grandes ailes. Le pavillon du milieu a un rez-de-chaussée et un étage, percés chacun de cinq grandes baies de faces et de baies latérales. Il est flanqué de pieds droits en forte saillie, que surmontent les statues de l'Architecture et de l'Industrie, au-dessus desquelles sont sculptées en bas-reliefs les armes de Paris et d'Orléans; à l'extrémité de chacune des ailes sont deux bâtiments annexes en retour.

XIII. — Les Casernes et la Manutention.

La plus importante des casernes de Paris est l'Ecole militaire. Louis XV fonda par un édit, en 1751, l'hôtel connu sous le nom d'*Ecole militaire*, et qu'il destina spécialement à l'éducation de 500 jeunes gentilshommes pauvres, dont les parents, morts au service, ne leur avaient laissé aucune fortune. Un certain nombre de pensionnaires étaient reçus également à l'école en payant une pension de 2,000 livres. Cet établissement, transporté ailleurs comme école, a conservé sa dénomination d'Ecole militaire, quoiqu'il serve de caserne depuis la première République.

Cet édifice, situé avenue de Lowendalh et place de Fontenoy (VIIe arr.), occupe un parallélogramme de 440 mètres de longueur sur 260 de largeur, comprenant six bâtiments, quinze cours et les jardins. La façade est précédée de deux cours carrées : la première, de 140 mètres de côté, et la cour principale ou d'honneur, de 90 mètres. Elle est environnée d'une galerie décorée de colonnes doriques au rez-de-chaussée, et ioniques au-dessus, sorte de réminiscence de la colonnade du Louvre. Au milieu de la façade principale s'élève un avant-corps d'ordre corinthien, don

les huit colonnes supportent un fronton. La façade du côté du Champs de Mars, percée de trente et une fenêtres, est décorée de dix colonnes corinthiennes, qui embrassent les deux étages et supportent un pédiment orné de bas-reliefs, derrière lesquels s'élève un *dôme* quadrangulaire couronnant l'édifice ; à la naissance de ce dôme est un cadran supporté par des figures représentant le Temps et l'Astronomie. Il existe dans ce dôme un observatoire garni de bons instruments, qui sert d'annexe à l'observatoire du Luxembourg, et dans lequel, sous la première République, le célèbre Lalande fit ses observations astronomiques. La *chapelle* est bâtie sur le modèle de celle du château de Versailles ; la voûte en est supportée par vingt colonnes flûtées de l'ordre corinthien. Au premier étage est la *Salle du Conseil*, ornée d'emblèmes et de peintures militaires. Des additions considérables ont été faites à l'Ecole militaire depuis le règne de Napoléon III. Le public n'est admis à visiter cet édifice que sur une permission du général commandant la 1re division militaire, dont l'hôtel est place Vendôme.

Un immense parallélogramme, appelé *Champ de Mars*, s'étend de l'Ecole militaire au pont d'Iéna ; il était réservé aux manœuvres des élèves de l'Ecole et aux exercices des gardes françaises ; il a 900 mètres de longueur sur 446 mètres de largeur ; il est planté de quatre rangs d'arbres de chaque côté. Son étendue le fit choisir pour la fête de la fédération de 1789 ; il fut, en 1793, le théâtre du supplice de l'infortuné Bailly, premier maire de Paris ; il servait aux grandes manœuvres des troupes impériales ; Napoléon y tint, en 1815, le fameux champ de mai, à son retour de l'île d'Elbe, et y passa en revue les députations des fédérés des départements ; c'est là aussi qu'en 1830 Louis-Philippe a distribué les trapeaux tricolores aux dix-sept légions de la garde nationale de Paris et de la banlieue ; sous la seconde République, du 25 février au 15 mai 1848, le Champ de Mars fut le lieu de réunion des ateliers nationaux. Il servit, le 10 mai de la même année, à la grande

revue des députations des départements, passée par l'Assemblée nationale, réunie à l'Ecole militaire. Le 10 mai 1852, l'empereur Napoléon III y distribua les drapeaux à la garde nationale et à l'armée.

Outre l'Ecole militaire, les casernes de Paris qui méritent le plus l'attention sont la caserne de *Reuilly*, rue de Rueilly (XIIe arr.), la caserne du *quai d'Orsay* (VIIe arr.), la caserne de *la Nouvelle-France*, faubourg Poissonnière (X^e arr.), la caserne *Napoléon*, construite en 1853, derrière l'Hôtel-de-Ville, en forme de pentagone irrégulier (IVe arr.), la caserne *Lobau*, séparée de la précédente par l'église Saint-Gervais et construite sur le même plan; la caserne du *Prince-Eugène*, derrière le Château-d'Eau (X^e arr.), les casernes de la *Cité*, entre le boulevard du Palais et Notre-Dame (IVe arr.).

La *Manutention des vivres militaires*, quai de Billy (XVIe arr.), incendiée en 1855, a été reconstruite depuis en pierre et en fer; elle comprend des magasins à blé et un à farine, un moulin, etc. Elle est ouverte au public.

CHAPITRE VIII

MONUMENTS ANCIENS ET SOUVENIRS HISTORIQUES

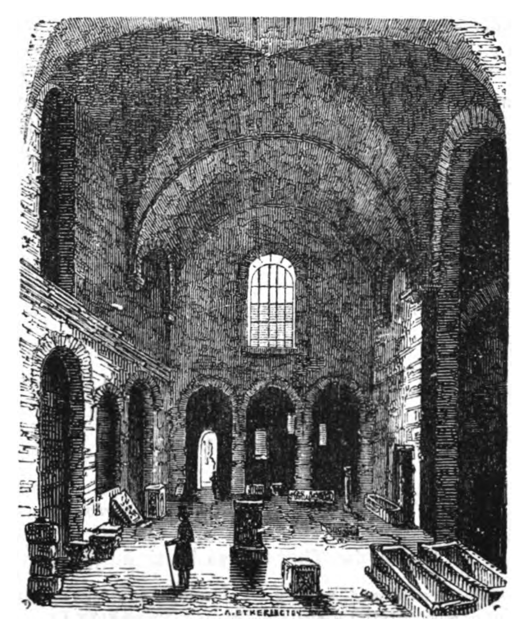
I. — Palais des Thermes et hôtel de Cluny.

BOULEVARD SAINT-MICHEL ET RUE DU SOMMERARD, ANCIENNE RUE DES MATHURINS-SAINT-JACQUES, Ve ARRONDISSEMENT.

(Ouverts au public, le dimanche de 11 h. à 4 h. 1/2, et tous les jours, sur billet ou passe-port, de 11 h. à 4 h. 1/2, le lundi excepté. Jardin ouvert tous les jours, de 11 h. a 4 h. 1/2.)

Le palais des Thermes, où résida l'empereur [illegible] de 355 à 361 de notre ère, ne montre plus aux [illegible]

salle majestueuse et quelques souterrains qui descendent jusqu'aux bords de la Seine. Il avait pour limite, à l'est, une voie romaine qu'à remplacée la rue Saint-Jacques, et il offrait, au nord, près de la rivière, sur le quai Saint-Michel, une grosse tour qui le mettait de ce côté à l'abri d'un coup de main. Les jardins du palais s'étendaient, à



Palais des Thermes.

l'ouest, jusqu'à l'emplacement de l'abbaye Saint-Germain-des-Prés, qui fut bâtie à l'extrémité sud-ouest des murailles, lesquelles étaient également protégées par une tour. Un aqueduc, dont il subsiste encore deux arches, amenait de

Rungis, village situé à 8 kilomètres au delà d'Arcueil, les eaux de source au palais même.

La salle encore debout, près du boulevard Saint-Michel, a ses murs formés de trois rangs alternatifs de moellons régulièrement taillés, et de briques recouvertes par une couche de stuc. En fouillant dans la partie nord, on a trouvé une plaque de fonte qui offre quelque rapport avec nos anciennes plaques de cheminées; et, dans la partie occidentale, un escalier pour descendre aux souterrains, qui sont à deux étages l'un sur l'autre : le premier, à 3 mètres au-dessus du sol, et le second, à 2 mètres au-dessus du premier. Chaque étage est divisé en trois berceaux parallèles, soutenus par des murs de 1 mètre d'épaisseur, et communiquant entre eux par des portes. L'empereur Julien y fut proclamé Auguste; ensuite les rois de la première et de la seconde race y ont demeuré. Mais son emplacement en dehors de la cité et son peu de sûreté à l'époque des incursions des Normands et autres peuples du Nord le firent abandonner pour le Palais de Justice, et sur une partie du terrain du palais des Thermes s'éleva l'hôtel de Cluny, dont il va être question.

Ce qui reste du palais des Thermes a été en partie restauré en 1819 et 1820, sous le ministère Decazes. Un tonnelier occupait avant 1819 les ruines de ce palais. La principale entrée est rue du Sommerard.

L'*Hotel de Cluny*, situé rue du Sommerard (anciennement rue des Mathurins-Saint-Jacques), est l'un des monuments particuliers les plus complets qui nous restent du Moyen Age. L'emplacement qu'il occupe appartenait au palais des Thermes, qui avait été partagé au XIIIe siècle entre plusieurs seigneurs. Ce même emplacement fut acheté, en 1243, par Raoul de Meulan, qui le céda ensuite à Robert de Courtenay. Au commencement du XIVe siècle, Jean de Courtenay vendit ce terrain à l'évêque de Bayeux, qui le transmit à son tour à Pierre de Chalus, évêque de Cluny. L'hôtel fut rebâti entièrement en 1490, par les soins de Jacques d'Amboise, abbé de Cluny, évêque de Clermont,

et neveu du cardinal d'Amboise, ministre de Louis XII. La maison prit alors le nom d'*Hôtel de Cluny*, et devint la résidence des abbés de Cluny, lorsque leurs affaires les appelaient à Paris. En 1505, Jacques d'Amboise, un des neuf frères du cardinal-ministre, fit encore restaurer l'édifice, qui avait été implanté sur des murs de maçonnerie romaine du Palais des Thermes.

La plupart des ornements extérieurs de l'Hôtel de Cluny se font remarquer par la légèreté des sculptures ; les fenêtres des mansardes, décorées chacune d'après des dessins différents, sont surtout d'un travail de la plus rare délicatesse. La tourelle qui se détache en avant du principal corps de logis est d'un aspect élégant et pittoresque ; elle renferme un très-bel escalier à vis, qui conduit aux appartements. La chapelle, située au premier étage sur le jardin, est un chef-d'œuvre du genre gothique. La voûte, richement ornée, est soutenue par un pilier de forme octogone, élevé dans le centre, et auquel viennent aboutir toutes les arêtes. Contre les murs étaient placés par groupes, en forme de mausolées, les figures de toute la famille de Jacques d'Amboise : c'était donc une sépulture de cette famille, dont les portraits n'existent plus. Les armes de Jacques d'Amboise, ainsi que les attributs de son patron, représentés par des coquilles et des bourdons de pèlerins, se remarquent en plusieurs endroits de l'hôtel, et notamment sur l'extérieur de la tourelle, située dans la cour d'entrée.

On a restauré en 1869, en arrière de la muraille crénelée qui ferme la cour de l'Hôtel de Cluny, l'élégante balustrade à jour qui, avec une frise finement ouvragée, termine les murailles de l'hôtel. Les deux gorges de cette frise, toutes découpées en feuillages, sont occupées par une foule de petits animaux de l'exécution la plus ingénieuse. Les hautes fenêtres de pierre, qui coupent le comble, sont parées d'arcatures, de gargouilles, de clochetons et de culs-de-lampe.

Peu de temps après sa réédification, cet hôtel devint la

demeure de la veuve de Louis XII, sœur de Henri VIII roi d'Angleterre. Cinquante ans plus tard, il servit de refuge au célèbre cardinal Charles de Lorraine, à la suite de son échauffourée, c'est-à-dire de son entrée triomphale manquée, dans la rue Saint-Denis, en 1565. Sous le règne de Henri III, des comédiens récemment arrivés d'Italie s'établirent dans l'hôtel de Cluny; mais ils durent, par un arrêt du Parlement, y suspendre leurs représentations en 1584. Des nonces du pape habitèrent souvent, et surtout depuis 1601, l'hôtel de Cluny, où l'abbesse de Port-Royal, Marie-Angélique Arnaud, vint se fixer à son tour, en 1625, avec ses religieuses. Elles y restèrent jusqu'à ce qu'on leur eût construit un monastère rue de la Bourbe. Jusqu'à la révolution de 1789, les abbés de l'Ordre de Cluny n'avaient pas cessé d'être propriétaires de cette maison.

L'Hôtel de Cluny devint sous la Révolution une propriété nationale. Les administrateurs du département de la Seine l'aliénèrent. Il fut longtemps et successivement habité par les astronomes Delisle, Lalande et Messier. Le premier y avait fait construire, en 1747, un observatoire qui a subsisté jusqu'à la mort de Messier, en 1817. Le dernier propriétaire était encore un savant, M. du Sommerard, qui en avait fait un musée, et en permettait la visite aux amateurs. Sa collection et l'hôtel même ont été achetés par l'Etat, en vertu d'une loi promulguée le 29 juillet 1843, pour former un musée d'antiquités nationales; afin de donner plus d'espace à l'entrée principale, on a élargi la rue des Mathurins-Saint-Jacques. Le percement des boulevards Saint-Germain et Saint-Michel ont, avec la rectification de la rue des Mathurins, dégagé les Thermes et le Musée de Cluny, qui se trouvent actuellement entourés d'un square.

A la collection de meubles antiques de du Sommerard, œuvre de près de cinquante ans d'étude et d'investigations, sont réunis les fragments de monuments épars que l'on a trouvés sur le sol de Paris. Une p[illegible] été rassemblée sous les voûtes romaines du pa[illegible]

et l'édifice du xve siècle sert de dépôt aux objets d'art du Moyen Age et de la Renaissance.

II. — L'Amphitéâtre romain de Paris.

RUE MONGE, Ve ARRONDISSEMENT.

Une tranchée pratiquée en 1870, dans la montagne Sainte-Geneviève, pour le percement de la rue Monge, a mis à découvert les ruines de l'amphithéâtre romain, dont les chroniqueurs avaient fait mention, mais dont l'emplacement était inconnu; c'est sous l'ancien sol, entre la rue du Cardinal-Lemoine et la rue des Fossés-Saint-Victor, qu'on a trouvé enfouies, à 8 mètres de profondeur, ces ruines, les plus anciennes de Paris antique.

Il ne reste de l'amphithéâtre que le mur de l'enceinte intérieure, sur lequel s'étageaient les premiers rangs de gradins. Les travaux de déblaiement ont mis au jour la moitié de l'ovale formé par le contour du mur de soubassement.

L'arène, suivant l'usage romain, présente une ellipse légèrement déprimée, dont le grand arc a 56 mètres et le petit arc 4 mètres. On voit à une certaine distance de l'enceinte un massif de maçonnerie dont la position indique un reste de gradin. Le corridor d'entrée qui s'ouvre sur l'arène dans le petit arc est encore apparent.

A en juger par l'aspect de la construction, le monument remonte à la belle époque de l'art romain, au temps des premiers empereurs. Le mur a été construit en moellonnage entre deux revêtements de moyen appareil; les pierres sont taillées symétriquement et disposées avec art, sans ces assises intermédiaires de briques plates qui appartiennent à la décadence. L'amphithéâtre, suivant un usage assez ordinaire, a été bâti sur le penchant de la colline. L'exposition est au levant, sur le versant du mont qui regarde la Seine.

L'emplacement où se trouvent ces ruines curieuses étant devenu une propriété particulière, il est à craindre qu'il n'en reste bientôt plus aucun vestige. Nous avons cru que c'était une raison de plus pour en fixer le souvenir.

III. — Quelques Hôtels anciens.

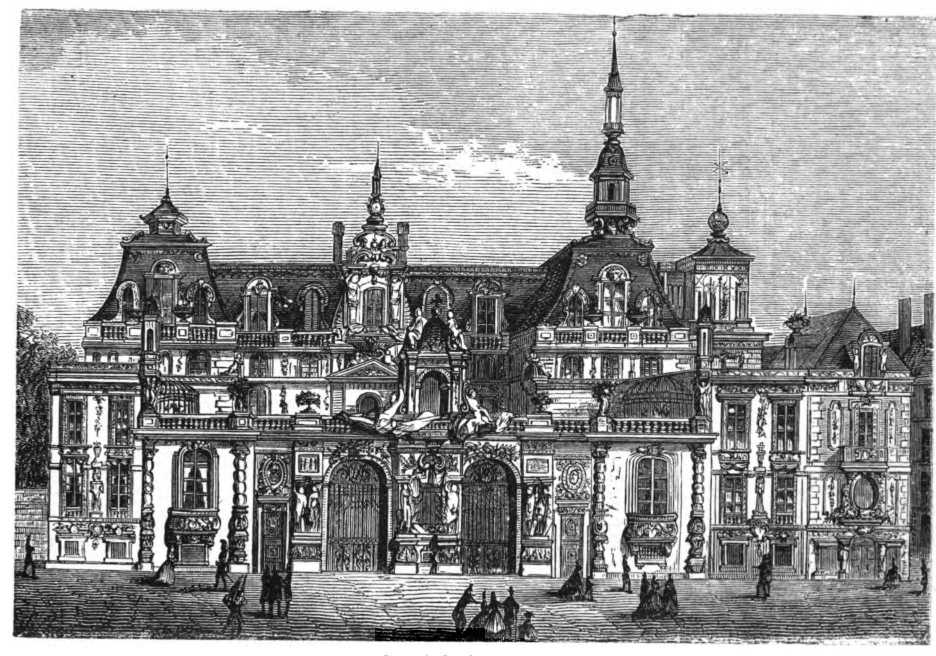
Parmi les hôtels anciens qui ont de la célébrité, on peut mentionner les suivants :

HOTEL SAINT-AIGNAN, rue du Temple, IIIe arrondissement. — Bâti par Pierre Lemuet, au XVIIe siècle. Il appartint au duc de Saint-Aignan, chef du conseil royal des finances sous Louis XIV.

HOTEL DE SENS, près du quai des Célestins, IVe arrondissement. — Ancienne demeure des archevêques de Sens. Charles V l'acheta de l'archevêque de Melun, pour agrandir son hôtel Saint-Paul, et le manoir archiépiscopal fut rebâti à l'endroit qu'il occupe. Marguerite de Valois, première femme de Henri IV, y logea, dit-on, à son retour d'Auvergne. Les portes et les frontons de cet édifice étaient chargés de sculptures gothiques d'un travail délicat ; la révolution de 1789 en a enlevé quelques-unes. La révolution de 1830 a scellé un boulet dans ses murailles. Cet hôtel, qui logeait autrefois des reines et des prélats, ne loge plus aujourd'hui que des rouliers.

HOTEL CARNAVALET, rue Sévigné (ancienne rue Culture-Sainte-Catherine), IVe arrondissement. — A été la demeure de madame de Sévigné. Il fut commencé par Jean Bullant, et fini au bout de cent ans par Mansard, puis vendu en 1578 à Françoise de Baume, dame de Carnavalet, dont il a gardé le nom. Il offre des sculptures de Jean Goujon. Il a été acheté par la ville de Paris pour l'installation de collections variées qui doivent former le musée municipal de la ville.

HOTEL LAVALETTE, quai des Célestins, IVe arrondissement. — Cet hôtel, dont la magnifique façade a été restaurée par M. Gros, architecte, appartient [illegible] à M. le comte de Lavalette.



Hôtel de Lavalette.

HOTEL DE BÉTHUNE, rue Saint-Antoine, IVe arrondissement. — Bâti pour Sully, par Ducerceau.

MAISON DE FRANÇOIS Ier, aux Champs-Elysées, rue du Cours-la-Reine, VIIIe arrondissement. — Elle existait déjà, en 1572, dans la forêt de Fontainebleau, et, en 1826, un riche amateur l'a fait transporter pièce à pièce à Paris pour la rétablir dans sa première forme, avec les précieuses sculptures de Jean Goujon.

HOTEL POMPÉIEN, avenue Montaigne, 15, VIIIe arrondissement. — Cet hôtel, construit pour le prince Napoléon, a été achevé seulement en 1860. Nous le citons ici, parce qu'il est une imitation de l'antiquité. Il a été construit, en effet, sur le modèle des maisons romaines découvertes à Pompéi.

CHATEAU DE LA MUETTE, en face la station de Passy, XVIe arrondissement. — Autrefois simple rendez-vous de chasse, que Louis XV fit rebâtir et agrandir. Il se composait d'un principal corps de bâtiment flanqué de deux pavillons. Il ne reste aujourd'hui que l'un de ces deux pavillons, auxquels ont été ajoutées des constructions modernes.

IV. — Maisons historiques.

MAISON DE P. CORNEILLE, rue d'Argenteuil, 18, Ier arrondissement. Corneille est mort dans cette maison. Son buste est au fond de la cour.

MAISON DE RACINE, rue Visconti, 19, VIe arrondissement. Racine est mort dans cette maison.

MAISON DE MOLIÈRE, rue Rambuteau, 33, Ier arrondissement. Molière est né dans cette maison. Il est mort rue Richelieu, non loin de l'endroit où lui a été élevée une statue.

MAISON DE VOLTAIRE, quai Voltaire, au coin de la rue de Beaune, VIIe arrondissement. Voltaire est mort dans cette maison.

Le cinquième étage de la maison située quai Conti, à l'angle de la rue de Nevers, VIe arrondissement, a été habité par Bonaparte en 1785.

La maison située quai Napoléon, 9, IVe arrondissement, a été bâtie sur l'emplacement de l'ancienne maison du chanoine Fulbert, dans laquelle il traita si cruellement Abélard.

CHAPITRE IX

ÉTABLISSEMENTS DES INSTITUTIONS SCIENTIFIQUES, LITTÉRAIRES ET ARTISTIQUES.

Nous classons sous ce titre : les Sociétés savantes ; — l'Observatoire et le bureau des Longitudes ; — le Collége de France ; — les Facultés et l'École supérieure de pharmacie ; — les Écoles spéciales ; — le Conservatoire de musique ; — le Conservatoire des arts et métiers ; — les Lycées, Colléges, Écoles primaires, Institutions libres et Séminaires, — les Bibliothèques, — les Musées ; — le Muséum d'histoire naturelle ou Jardin des Plantes ; — les Manufactures de Sèvres et des Gobelins ; — les Archives de l'État ; — l'Imprimerie nationale.

I. — Sociétés Savantes.

INSTITUT DE FRANCE. La première de toutes est l'Institut de France ; nous en avons fait connaître l'organisation. *Voyez*, ch. VI, pages 151 et 152.

ACADÉMIE DE MÉDECINE. L'Académie de médecine, fondée en 1820, par Louis XVIII, a pour objet de travailler à l'avancement des sciences médicales par les encouragements qu'elle décerne et par ses propres travaux. Elle est consultée par le gouvernement sur tout ce qui intéresse la santé publique, et principalement sur les épidémies, les épizooties, les différents cas de médecine légale, la propagation de la vaccine, l'examen des remèdes nouveaux et remèdes secrets, etc. Elle est installée rue des Saints-Pères, 49, VIe arrondissement. Séances ordinaires, le mercredi, de 3 à 5 heures. Séance publique annuelle, le premier mardi de mai.

SOCIÉTÉS DIVERSES. Outre l'Institut et l'Académie de médecine, Paris compte un très-grand nombre de Sociétés savantes, parmi lesquelles nous nous bornerons à mentionner : le *Comité des travaux historiques et des Sociétés savantes*, réorganisé en 1858 et destiné principalement à établir un lien entre les diverses Sociétés savantes des départements ; — la *Société asiatique*, fondée en 1822, et la *Société orientale*, fondée en 1840 pour les progrès des études orientales ; — la *Société des antiquaires de France*, fondée en 1803, sous le titre d'*Académie celtique*, et s'occupant des langues, de l'histoire de la géographie et des antiquités de la France jusqu'au XVIe siècle ; — la *Société de l'histoire de France*, fondée en 1833 pour l'étude des questions historiques et particulièrement de l'histoire de France ; — la *Société de géographie*, fondée en 1821 pour l'étude des sciences géographiques ; — la *Société de l'école des chartes*, fondée en 1838, composée d'anciens élèves de *l'Ecole des chartes*, et publiant dans la *Bibliothèque de l'Ecole des chartes* d'importants documents et de précieux mémoires sur l'archéologie et la linguistique ; — la *Société nationale et centrale d'agriculture*, fondée en 1761 pour l'amélioration des diverses branches de l'agriculture ; — enfin, un assez grand nombre de Sociétés ayant pour objet l'étude des sciences médicales ou des sciences qui s'y rattachent, notamment la *Société anthropologique*, la *Société biologique*, la *Société anatomique*, la *Société de chirurgie*, la *Société de médecine pratique*, la *Société médicale d'émulation*, la *Société de médecine de Paris*, la *Société médico-pratique*, la *Société de pharmacie*, etc.

II. — Observatoire et Bureau des longitudes.

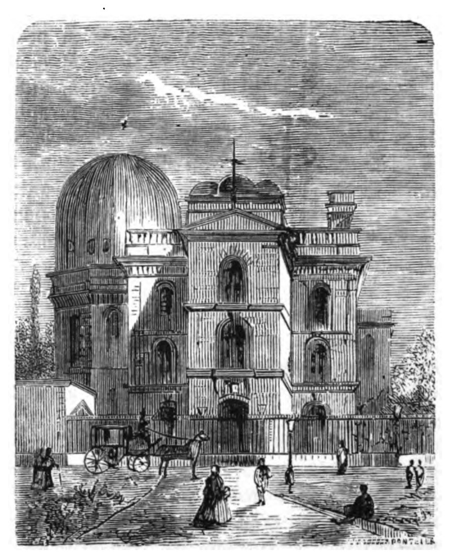
AVENUE DE L'OBSERVATOIRE, DERRIÈRE LE LUXEMBOURG, VIe ARRONDISSEMENT.

(Fermés au public.)

Après la fondation de l'Académie des sciences, sous Colbert, on sentit la nécessité de construire un observatoire

pour l'étude des astres. Claude Perrault fut chargé par le même ministre Colbert de fournir le plan de cet édifice, qui, commencé en 1667, fut entièrement achevé en 1672. Il est situé derrière le jardin du Luxembourg.

L'édifice présente un rectangle de 30 mètres dans la plus grande dimension de l'est à l'ouest, et de 27 mètres dans



Observatoire.

la dimension du sud au nord. La façade méridionale est prise pour la latitude de Paris, et la méridienne la coupe en deux parties égales. Aux deux angles de cette façade sont deux pavillons octogones engagés, qui lui donnent plus de développement, et dans l'un desquels se trouve un amphithéâtre de 800 places. Du côté du nord est un avant corps de 8 mètres de saillie, où se trouve la porte d'en-

trée; un bâtiment contigu sert aux observations astronomiques. Au sol du rez-de-chaussée est une ouverture de 1 mètre de diamètre, entourée d'une margelle en boiserie : elle communique aux souterrains ou caves, où l'on descend par un escalier de trois cent soixante marches. Une pareille ouverture, faite à la voûte de ce rez-de-chaussée, correspond à celle-ci.

Au premier étage est une vaste charpente qui sert de pied à un long télescope, lequel n'est plus qu'un objet d'art depuis l'invention de la lunette achromatique. Au second étage est un bâtiment carré en pierre de taille flanqué de deux tourelles, dans l'une desquelles est une lunette destinée à observer la marche des comètes. Les deux coupoles. construites en cuivre, sur la plate-forme, tournent sur leur base au moyen d'un mécanisme très-ingénieux qu'une manivelle à main suffit à mettre en jeu. La plate-forme est élevée au-dessus du pavé de 27 mètres.

Dans l'une des salles de l'Observatoire se trouve un écho assez curieux, qui répète distinctement plusieurs syllabes.

Le *Bureau des longitudes*, fondé en 1794, tient ses séances à l'Observatoire de Paris. Il indique les observations à conserver, à améliorer ou à établir; il correspond avec les autres observatoires, tant de la France que de l'étranger. Il est chargé de rédiger la *Connaissance des temps*, à l'usage des astronomes et des navigateurs, et de la publier plusieurs années à l'avance; il perfectionne les tables astronomiques. Le Bureau publie chaque année un *Annuaire*.

III. — Collége de France.

RUE DES ÉCOLES ET RUE SAINT-JACQUES, Ve ARRONDISSEMENT.

Le Collége de France, fondé par François Ier en 1530, a été rebâti et réorganisé en 1774. Il se compose de trois corps de bâtiment, renfermant les divers amphithéâtres et

les services. Une double cour y donne accès par la rue Saint-Jacques et par la place Cambrai.

Les cours publics gratuits ont pour objet les langues savantes, les sciences, les lettres, l'histoire, la législation, etc. Le collége est administré par les professeurs, au nombre de trente, sous l'autorité directe du ministre de l'instruction publique.

L'École nationale et spéciale des langues orientales vivantes a été transférée, en 1869, de la Bibliothèque nationale au Collége de France.

IV. — Les Facultés de l'École supérieure de pharmacie.

L'Académie de Paris compte cinq Facultés, savoir : théologie, sciences, lettres, droit et médecine. Trois de ces Facultés (théologie, sciences, lettres) occupent le local de la Sorbonne (rue de la Sorbonne, Ve arrondissement), qui est en même temps le siége des bureaux de l'Académie. La Sorbonne a été fondée par Robert de Sorbon en 1553, et reconstruite, en 1629, par l'architecte Jacques Lemonier. Elle renferme une église dont nous avons déjà parlé (*Voyez*, p. 115), et une bibliothèque de l'Université, ouverte tous les jours de 10 à 3 heures, excepté le dimanche.

La Faculté ou École de droit, commencée sur les dessins de Soufflot, en 1771, est située place du Panthéon (Ve arrondissement).

La Faculté ou École de médecine est située rue de l'École de-Médecine (VIe arrondissement). Commencée en 1779, sur les dessins de Gondoin, achevée en 1786, elle se compose de quatre corps de bâtiments distribués autour d'une cour décorée d'une statue de Bichat. Sur la rue s'ouvre un péristyle formé de quatre rangs de colonnes ioniques. L'entrée du grand amphithéâtre s'annonce par un péristyle de six colonnes corinthiennes surmontées d'un fronton triangulaire; cet amphithéâtre, décoré de peintures à fresque, peut contenir douze cents auditeurs. — L'École

de médecine renferme aussi le musée d'*anatomie comparée* ou *musée Orfila;* ainsi qu'une bibliothèque; ce musée et cette bibliothèque ne sont ouverts qu'aux médecins et aux étudiants en médecine. — Près de l'École de médecine, rue de l'École-de-Médecine, 15, se trouve l'*Ecole pratique*, renfermant des pavillons de dissection. Dans l'école pratique se trouve le *musée Dupuytren*, ouvert seulement aux médecins et aux étudiants en médecine, et offrant une curieuse collection de cas pathologiques. Enfin, vis-à-vis de l'École de médecine, se trouve l'*Hôpital des Cliniques*, où les élèves suivent les cours de clinique d'accouchement et de clinique de chirurgie.

L'*Ecole supérieure de pharmacie*, située rue de l'Arbalète (Ve arrondissement), a pour objet l'enseignement des connaissances pharmaceutiques et la délivrance des diplômes de pharmacien.

V. — Écoles spéciales.

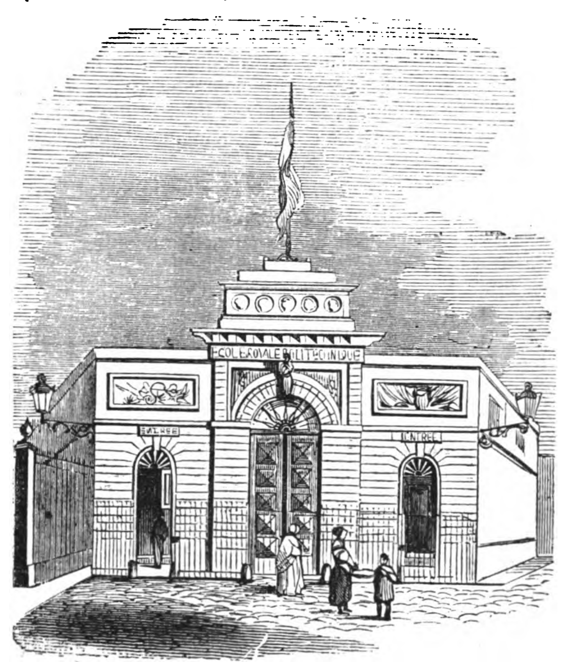
École polytechnique, rue Descartes (Ve arrondissement) Cette école, fondée par Monge en 1794, sous le nom d'École centrale des travaux publics, reçut, en 1795, le nom d'École polytechnique et fut réorganisée en 1805, après avoir été tranférée dans le local qu'elle occupe aujourd'hui, rue Descartes. L'entrée est décorée de deux grands bas-reliefs allégoriques représentant : l'une les sciences enseignées à l'école, l'autre le génie, la marine et l'artillerie.

La durée du cours d'instruction est de deux ans. Elle prépare aux services suivants : artillerie de terre et de mer, génie militaire, marine et génie maritime, corps des ingénieurs hydrographes, ponts et chaussées et mines, poudres et salpêtres, corps d'état-major, administration des tabacs; lignes télégraphiques.

École d'application d'état-major, rue de Grenelle-Saint-Germain, 138 (VIIe arrondissement). Elle forme des élèves pour le service de l'état-major. Les élèves sont

choisis parmi ceux de l'École polytechnique et de l'École de Saint-Cyr, ainsi que parmi les sous-lieutenants de l'armée. La durée des études est de deux ans.

Ecole des ponts-et-chaussées, rue des Saints-Pères, 28 (VIIe arrondissement). Fondée en 1747, elle est destinée



École polytechnique.

à compléter les études spéciales des élèves de l'Ecole polytechnique admis dans le corps des ingénieurs des ponts et chaussées. La durée des études est de trois ans.

Ecoles des mines, boulevard Saint-Michel (VIe arrondis-

sement). Créée en 1778, elle est destinée à compléter les études spéciales des élèves de l'Ecole polytechnique admis dans le corps des mines. L'enseignement est de trois années. Elle reçoit en outre des élèves externes, admis par voie de concours, et qui reçoivent à leur sortie le titre d'élèves brevetés de l'Ecole des mines. Les cours oraux de minéralogie, de géologie et de paléontologie sont publics.

Les bâtiments de l'Ecole ont été reconstruits il y a peu d'années, et par la richesse de leur ornementation sont dignes de leur destination. Ils renferment une bibliothèque pour les élèves et un musée minéralogique ouvert au public le mardi, le jeudi et le samedi.

Ecole normale supérieure, rue d'Ulm (V^e^ arrondissement). Crée en 1792, elle avait son local rue Saint-Jacques, à l'ancien collége Duplessis; elle se trouve aujourd'hui rue d'Ulm, dans les environs du Panthéon. Elle est destinée à former des professeurs pour les lycées. Le cours des études est de trois ans. Elle comprend deux sections distinctes : l'une pour les lettres. l'autre pour les sciences. Elle a une belle bibliothèque, dont le noyau est la bibliothèque de G. Cuvier, qui lui a été donnée par l'Etat en 1833.

Ecole des chartes, aux archives de l'État, rue des Francs-Bourgeois, 58, au Marais (IIIe arrondissement). Cette Ecole a été instituée à Paris, en 1821, dans le but de ranimer l'étude des monuments de l'histoire nationale; elle a été organisée en 1846. Les cours sont publics et gratuits. Les élèves reçoivent, après avoir suivi trois ans les cours et subi des examens, un diplôme d'archiviste-paléographe.

Ecole centrale des arts et manufactures, rue des Coutures-Saint-Gervais, 1, et rue de Thorigny, 5, au Marais, (IIIe arrondissement). Fondée en 1829, par M. Dumas, elle est devenue, depuis 1855, établissement de l'Etat; elle est destinée à former des directeurs et des chefs d'usines et de manufactures. Les cours durent trois ans. Le régime de l'Ecole est l'externat. Des diplômes d'ingénieurs civils sont délivrés aux élèves qui ont satisfait à toutes les

École des mines.

épreuves de sortie, et des certificats de capacité à ceux qui n'ont satisfait qu'en partie.

ECOLE DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE MILITAIRES, au Val-de-Grâce, rue Saint-Jacques (V^e arrondissement). Elle forme des élèves pour le corps de santé de l'armée.

ECOLE DES BEAUX-ARTS. *Voyez*, chap. VI, page 161.

ECOLE DE DESSIN ET DE MATHÉMATIQUES pour les hommes, rue de l'Ecole-de-Médecine, 5 (VIe arrondissement). On y enseigne tous les genres de dessin ainsi que les éléments de mathématiques applicables au dessin.

ÉCOLE SPÉCIALE DE DESSIN pour les jeunes personnes, rue Dupuytren, 7 (V^e arrondissement). On y enseigne également tous les genres de dessin.

VI. — Conservatoire de musique et de déclamation

RUE DU FAUBOURG-POISSONNIÈRE, 15, IXe ARRONDISSEMENT.

Le Conservatoire de musique et de déclamation, fondé en 1784, rue du Faubourg-Poissonnière, est destiné à conserver et à propager l'art musical et la déclamation, et à former des compositeurs et des professeurs de musique et des artistes pour les théâtres. Il y a dans cet établissement une bibliothèque de musique qui peut être consultée par le public, tous les jours, de 10 heures à 3 heures, les dimanches exceptés.

VII. — Conservatoire des arts et métiers.

RUE SAINT-MARTIN, 292, IIIe ARRONDISSEMENT.

(Collection de machines, ouverte gratuitement au public le dimanche et le jeudi, de 10 à 4 heures; les autres jours, aux mêmes heures, en payant 1 franc d'entrée. Bibliothèque et galerie des brevets, ouvertes au public tous les jours, de 10 à 3 heures, excepté le lundi.)

Le Conservatoire des arts et métiers fut [illegible]
par la Convention nationale, et installé où [illegible]

core aujourd'hui dans les bâtiments de l'ancien prieuré de Saint-Martin-des-Champs. Les cours supérieurs publics et gratuits, organisés par une ordonnance royale de 1819, ne comprenaient que la géométrie, la chimie et l'économie



Square et entrée du Conservatoire des arts et métiers.

industrielle; par l'effet d'augmentations successives, il y a maintenant des cours qui ont pour objet : la géométrie appliquée aux arts, l'agriculture, la mécanique, la législation industrielle, la chimie appliquée à l'industrie, la chimie appliquée aux arts, la chimie agricole, la filature et le tissage, la teinture, l'impression et l'apprêt des tissus, la zoologie appliquée à l'agriculture et à l'industrie, la phy-

sique appliquée aux arts, l'administration et la statistique industrielles, les constructions civiles, les arts céramiques. A cet enseignement supérieur est annexée une école élémentaire où l'on enseigne la géométrie élémentaire, la géométrie de superficie, le dessin appliqué aux machines et à l'architecture, le moulage d'ornements et des figures. Pour y être admis, il faut avoir quatorze ans et savoir l'arithmétique.

Le Conservatoire a été récemment dégagé des maisons voisines en bordure sur la rue Saint-Martin ; à la place de ces maisons s'est élevée, par les soins de M. Vaudoyer, une aile composée d'un rez-de-chaussée et d'un premier étage. A droite de l'entrée principale, ces constructions s'étendent jusqu'à la rue Réaumur, sur laquelle elles font retour. A gauche de l'entrée, les bâtiments existants sont continués dans la rue Saint-Martin jusqu'à la tour ronde, située près de la rue du Vert-Bois.

Devant le Conservatoire a été construit un square, sur un terrain compris entre la rue Saint-Martin et le boulevard Sébastopol. Il est planté de marronniers et d'arbustes, orné d'un bassin, de kiosques et d'une colonnette qui supporte la statue de la Victoire. Il est fermé par une élégante balustrade en pierre.

Les pièces, galeries, vestibules ou salles du Conservatoire contiennent depuis les outils du vannier jusqu'au métier où sont tissées les étoffes les plus somptueuses ; depuis le simple levier jusqu'aux machines les plus compliquées. C'est la collection la plus complète qui existe en Europe sur les arts et l'industrie.

Le vestibule offre un escalier magnifique, construit sur le modèle de celui des grands appartements du Palais-Royal. Au pied de cet escalier est un écho assez curieux, qui répète distinctement plusieurs sons ou syllabes. La galerie d'entrée, au rez-de-chaussée, offre les machines en grand : jougs, charrues, semoirs, moulins à battre le blé, scies, machines à élever l'eau, pompes, voitures, treuils, crics, etc. La salle d'agriculture contient principalement

des modèles de bêches, pioches, pelles, charrues, semoirs, cribles, moulins, machines à vapeur, etc. La salle de filature a des machines en grand, telles que tours à tirer la soie, moulins, dévidoirs, métiers, cardes, etc. La grande galerie renferme plus de 500 modèles relatifs à la taille des pierres et instruments propres à l'architecture. La galerie des échantillons renferme près de 400 pièces, tant de modèles que de métiers de grandeur naturelle. La salle de Vaucanson a des outils, des laminoirs, des presses, etc. La salle de l'éventail a des modèles de roues pour engrenage et divers autres concernant les poids et mesures, les instruments de mathématiques, les télégraphes, etc.

La salle des tours a des modèles de tours de diverses formes. La face latérale, sur le jardin, contient des pièces d'optique. La salle des outils a des outils tranchants et autres. La salle de l'horlogerie contient 2 à 300 articles propres à l'horlogerie. Enfin le cabinet de physique, un des plus riches de l'Europe, comprend neuf parties, savoir : la mécanique, l'hydrostatique, la pneumatique, l'acoustique, la pneumatochimie, l'électricité, le galvanisme, l'optique, avec tous les instruments y relatifs. Il y a de plus la salle des dessins, qui en contient une série très-nombreuse placée dans les tiroirs.

Le Conservatoire possède une bibliothèque formée d'ouvrages technologiques et scientifiques français et étrangers, la collection des originaux des brevets d'invention ou de perfectionnement, et un *portefeuille industriel,* composé de dessins de machines cotés à l'échelle. Le *portefeuille* et la *collection des brevets* forment ce qu'on appelle la *galerie du portefeuille et des brevets.*

VIII. — Lycées, Colléges, Écoles primaires, Institutions libres, Séminaires.

Les lycées de la capitale sont au nombre de cinq, savoir : lycée Descartes (Louis-le-Grand), rue Saint-Jacques, Ve arrondissement ; c'est l'ancien collége de Clermont, fondé en

1560 par les jésuites ; — lycée Corneille (Napoléon), place du Panthéon, Ve arrondissement : on y voit la vieille tour de Sainte-Clotilde, débri de la basilique de Saint-Pierre et Saint-Paul, commencée par Clovis et terminée par sainte Clotilde ; — lycée Saint-Louis, boulevard Saint-Michel, VIe arrondissement ; — lycée Charlemagne, rue Saint-Antoine, IVe arrondissement ; — lycée Monge (Bonaparte), rue Caumartin, IXe arrondissement.

Ces cinq lycées sont, comme tous les lycées de France, des établissements de l'Etat.

Les colléges sont : 1° le collége municipal Rolin, rue Lhomond, ancienne rue des Postes, Ve arrondissement. Il va être transféré dans de nouvelles constructions, avenue Trudaine, IXe arrondissement, au pied de la butte Montmartre. Isolé sur les quatre faces, il couvrira une surface d'environ 1,600 mètres carrés ; — 2° le collége Stanislas, rue Notre-Dame-des-Champs, VIe arrondissement ; c'est un collége particulier dirigé par des ecclésiastiques, et où l'enseignement est donné par des professeurs appartenant à l'Université, et choisis par la direction du collége avec l'agrément du ministre de l'instruction publique ; — 3° le collége municipal Chaptal, rue Blanche, IXe arrondissement. Il est spécialement consacré aux études commerciales et industrielles. Il va être transféré à l'angle du boulevard des Batignolles et de la rue de Rome, dans le VIIIe arrondissement. Le nouveau collége est construit sur de très-vastes proportions. Sur le boulevart des Batignolles se développe la façade principale de l'édifice, flanquée de pavillons à ses extrémités, et présentant à son point milieu un troisième pavillon.

L'*Ecole municipale Turgot*, rue du Vert-Bois, IIIe arrondissement, embrasse les études industrielles et commerciales. — L'*Ecole supérieure du commerce*, rue Saint-Pierre-Popincourt, est placée sous le patronage direct du gouvernement. L'enseignement embrasse les connaissances utiles aux négociants et aux administrateurs. — L'[illegible] *commerce*, avenue Trudaine, IXe arrondiss[illegible]

fondée, il y a peu de temps, par la Chambre de commerce de Paris. L'enseignement embrasse également les connaissances utiles aux négociants.

Outre les établissements que nous venons d'énumérer, Paris possède de nombreuses écoles primaires communales, et une centaine de salles d'asile.

Il renferme aussi de nombreuses institutions particulières d'enseignement secondaire ou primaire. Parmi les premières, nous nous bornerons à citer : 1° le collége ou institution Sainte-Barbe, rue Saint-Etienne-des-Grès, près du Panthéon, Ve arrondissement, très-ancien et très-bon établissement; 2° l'Ecole de la rue Lhomond (ancienne rue des Postes), tenue par les jésuites, et préparant avec beaucoup de succès aux écoles du gouvernement.

Enfin il existe à Paris plusieurs séminaires, à savoir : le séminaire Saint-Sulpice, place Saint-Sulpice, VIe arrondissement; le séminaire des Missions Etrangères, rue du Bac, VIIe arrondissement; le séminaire du Saint-Esprit, rue Lhomond, Ve arrondissement; et le petit séminaire de Notre-Dame-des-Champs, rue du même nom, VIe arrondissement; le petit séminaire de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, rue de Pontoise, Ve arrondissement. — A côté de ces établissements, mentionnons l'*Ecole des hautes études ecclésiastiques* ou *Ecole normale des Carmes*, rue de Vaugirard, VIe arrondissement, destinée principalement à former des professeurs ecclésiastiques.

IX. — Bibliothèques.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE, rue Richelieu, IIe arrondissement, ouverte tous les jours aux lecteurs, de 10 heures à 4 heures, et aux curieux le mardi et le vendredi, aux mêmes heures.

La Bibliothèque nationale est comprise entre la rue Ri chelieu à l'ouest, la rue Vivienne à l'est, la rue Neuve-des-Petits-Champs, au midi, et la rue Colbert au nord. Elle fut fondée en 1373 par Charles V, et après plusieurs déplace ments, installée en 1724 dans le local qu'elle occupe au-

jourd'hui. D'importants travaux ont démasqué et remis à neuf depuis des années la façade de la rue Vivienne; on a achevé récemment de nouvelles constructions, à l'angle de la rue Richelieu et de la rue Neuve-des-Petits-Champs.

Sous Charles V, elle ne se composait que de 960 volumes; aujourd'hui elle comprend environ 3 millions de volumes et pièces imprimées, environ 110,000 manuscrits, 20,000 médailles, 2 millions 500,000 estampes, gravures et cartes.

La bibliothèque est divisée en quatre départements : le département des imprimés, cartes et collections géographiques; le département des manuscrits; le département des médailles et antiques; le département des estampes.

Il y a dans chaque département une salle de travail pour les personnes munies de cartes : ces cartes se demandent par lettres adressées à l'administrateur général

La salle de travail du département des imprimés, cartes et collections géographiques a été terminée en 1868. Elle est située au rez-de-chaussée et prend jour par une voûte supportée par de légères colonnes en fer. Elle renferme 350 fauteuils numérotés. Comme les salles de travail des autres départements, elle n'est ouverte qu'aux personnes munies de cartes délivrées par l'administrateur général.

Le département des imprimés, cartes et collections géographiques comprend deux sections : section des imprimés et section des cartes et collections géographiques.

La *section des imprimés* a, outre la salle de travail du département des imprimés, cartes et collections géographiques, une salle publique de lecture, ouverte tous les jours à toute personne âgée d'au moins seize ans accomplis. Cette salle de lecture est située au 1er étage, et peut contenir environ 400 personnes. De cette salle, et par deux portes placées en face du bureau des conservateurs, on entre dans la salle des globes, ainsi nommée parce qu'elle contient deux beaux globes ornés de leurs cercles et dont les pieds en bronze reposent au rez-de-chaussée, tandis

que le haut des globes apparaît au 1er étage dans la *salle des globes*. L'un d'eux représente la figure de la terre, et l'autre les constellations célestes. Ces deux globes, de dimension colossale, furent construits par le Vénitien Caronelli, d'après les ordres du cardinal d'Estrées, qui les offrit à Louis XIV en 1653.

La *section des cartes et collections géographiques* forme actuellement la plus rare collection de cartes et de plans en relief. Les cartes y sont conservées dans des portefeuilles sans pli et à plat sur des tablettes mobiles. L'usage de l'encre y est interdit.

Le *département des manuscrits* occupe plusieurs salles du 1er étage, entre autres la galerie Mazarine (ancien salon de Mazarin), qui donne sur la rue Vivienne et dont le plafond, peint à fresque par Romanelli, vient d'être restauré.

Le *département des médailles et antiques* a une entrée spéciale sur la rue Richelieu. La formation des collections qu'il renferme ne date que du règne de François Ier. Parmi ces collections, nous signalerons les monnaies grecques et romaines et musulmanes données par le vice-roi d'Egypte Saïd-Pacha, lors de son voyage en France, et la collection généreusement offerte par le duc de Luynes (médailles, camées, pierres gravées, bijoux en or, statuettes de bronze, armures antiques, vases étrusques et grecs, etc.). Les médailles, pierres gravées, etc., ne sont communiquées qu'en présence d'un employé de la bibliothèque.

Le *département des estampes*, situé au rez-de-chaussée, ne date que du règne de Louis XIV. Dans une première salle richement décorée est placé ce que l'on nomme le *Parnasse Français*, monument de bronze élevé en 1718, à la gloire de Louis XIV et du dix-septième siècle, et exécuté par Louis Garnier, sur les dessins de Titon du Tillet. Vient ensuite une galerie, œuvre de Mansard, placée sous la galerie Mazarine, et où se trouvent les collections d'estampes.

Il se fait à la Bibliothèque nationale un cours public d'ar-

chéologie, le mardi à 4 heures. Entrée : rue Neuve-des-Petits-Champs.

L'École nationale et spéciale des langues orientales vivantes, dont les cours se faisaient à la Bibliothèque nationale, a été transférée en 1869 au Collége de France.

BIBLIOTHÈQUE SAINTE-GENEVIÈVE, place du Panthéon, Ve arrondissement. Ouverte tous les jours de 10 heures à 3 heures, et de 6 heures du soir à 10 heures, excepté le dimanche.

La bibliothèque Sainte-Geneviève doit son origine à la célèbre abbaye de Génovéfains, dont les bâtiments sont présentement occupés par le lycée Napoléon. On ne commença d'y réunir des imprimés qu'en 1624. Une salle spéciale fut construite en 1675; elle a été réunie au lycée en 1840. La riche collection des moines, devenue propriété nationale en 1790, fut transformée en bibliothèque publique. En 1843, les livres furent transférés dans l'ancien collége Montaigu, démoli depuis. Enfin le nouveau bâtiment, élevé sur les dessins de l'architecte Labrousse, fut inauguré en 1850. Il forme un rectangle, percé de dix-neuf fenêtres en plein cintre sur chacun des grands côtés, et de quatre sur les petits. La décoration extérieure a été mise en harmonie avec la sévère ordonnance du Panthéon; l'ornementation consiste en une simple guirlande au-dessus du rez-de-chaussée, et un entablement. Les noms des écrivains les plus célèbres sont gravés sur les façades. La salle de lecture, la plus belle de Paris, contient 420 places; elle est éclairée au gaz pour les séances du soir, et ornée d'un magnifique médaillon en tapisserie des Gobelins, représentant l'Étude. On y arrive par un large escalier, où l'on admire la belle fresque de Raphaël au Vatican, l'*École d'Athènes*, copiée par Balze. Les quatre médaillons d'angle représentent la Poésie, la Théologie, la Philosophie et la Justice. La salle forme deux travées en plein cintre, avec charpente en fonte. Le dépôt et les doubles à gauche, les manuscrits et les estampes à droite, occupent le rez-de-chaussée.

La bibliothèque Sainte-Geneviève renferme environ 120,000 volumes, 7,000 manuscrits, et 6,000 estampes.

Bibliothèque de l'Arsenal, à l'Arsenal, rue de Sully, IVe arrondissement, ouverte tous les jours de 10 heures à 3 heures, excepté le dimanche.

Les bâtiments qui portent le nom d'*Arsenal* et qui se trouvent place de l'Arsenal, rue de l'Arsenal et rue de Sully, furent construits par Henri II en 1567, sur l'emplacement des granges de l'Artillerie. Charles IX, Henri III et leurs successeurs augmentèrent les dépendances de ce bâtiment, qui reçut encore de nouvelles constructions en 1718. C'est dans ces dernières constructions que se trouve actuellement la bibliothèque de l'Arsenal. D'autres parties de l'Arsenal renferment la direction d'artillerie de Paris et la capsulerie de guerre. Henri IV se rendait à l'Arsenal chez Sully, son ministre, qui l'habitait, quand il tomba dans la rue de la Ferronnerie sous le poignard de Ravaillac.

Les bâtiments de l'Arsenal ont été incendiés par la Commune dans les événements de mai 1871; heureusement la bibliothèque a été préservée.

Cette bibliothèque compte 200,000 volumes et 6,000 manuscrits; c'est la plus considérable après la Bibliothèque nationale. Elle contient une quantité considérable d'anciens romans, d'anciennes pièces de théâtre, moralités et mystères, et recueils de poésies françaises.

X. — Musées.

Musée du louvre. Voyez plus haut, *Palais du Louvre*, p. 129 et suiv.

Musée du luxembourg. Voyez plus haut, *Palais du Luxembourg*, p. 142.

Musée de cluny. Voyez plus haut, *Palais des Thermes et Hôtel de Cluny*, p. 184 et suiv.

Musée d'artillerie à l'hôtel des Invalides. — Ouvert au public, le dimanche, de midi à 4 heures. Il offre une riche

collection d'armes de guerre antiques et modernes, offensives et défensives.

MUSÉE MONÉTAIRE. Voyez *Hôtel des Monnaies*, p. 183 et 204.

MUSÉE MINÉRALOGIQUE ET GÉOLOGIQUE. Voyez *École des mines*, p. 202.

MUSÉES DUPUYTREN ET ORFILA. Voyez *École de médecine*, p. 196.

XI. — Muséum d'histoire naturelle ou Jardin des Plantes.

ENTRÉE PRINCIPALE, PLACE WALHUBERT, VIS-A-VIS DU PONT D'AUSTERLITZ, Ve ARRONDISSEMENT.

Le Jardin des Plantes porta d'abord le nom de Jardin royal des herbes médicinales, quand il fut créé par Louis XIII, sur les instances d'Hérouard, son premier médecin, et de Guy de la Brosse, son médecin ordinaire. Cette création eut lieu en 1625; mais l'édit la concernant ne parut que dix années plus tard et chargea Vespasien Robin d'enseigner en qualité de sous-démonstrateur les sciences relatives aux plantes. Cette institution eut contre elle à ses débuts la Faculté de médecine; mais elle triompha de toute hostilité. Fagon, médecin principal de Louis XIV, nommé surintendant de ce jardin, le prit sous sa protection. Bon nombre de savants, parmi lesquels il faut ranger en première ligne Guy de la Brosse, Duverney, Tournefort, Vaillant, Bernard de Jussieu et Dufay, concoururent à l'envi à la prospérité de l'établissement, avant que Buffon en fût devenu, en 1739, le directeur ou surintendant. Ce célèbre historien de la nature voua toutes ses facultés aux progrès du musée, et jusqu'à sa mort, qui arriva en 1788, il fut dignement secondé dans cette docte entreprise par Daubenton, Antoine de Jussieu, Winslow, Petit, Faujas de Saint-Fond, van Spaendonck, Desfontaines, Fourcroy et

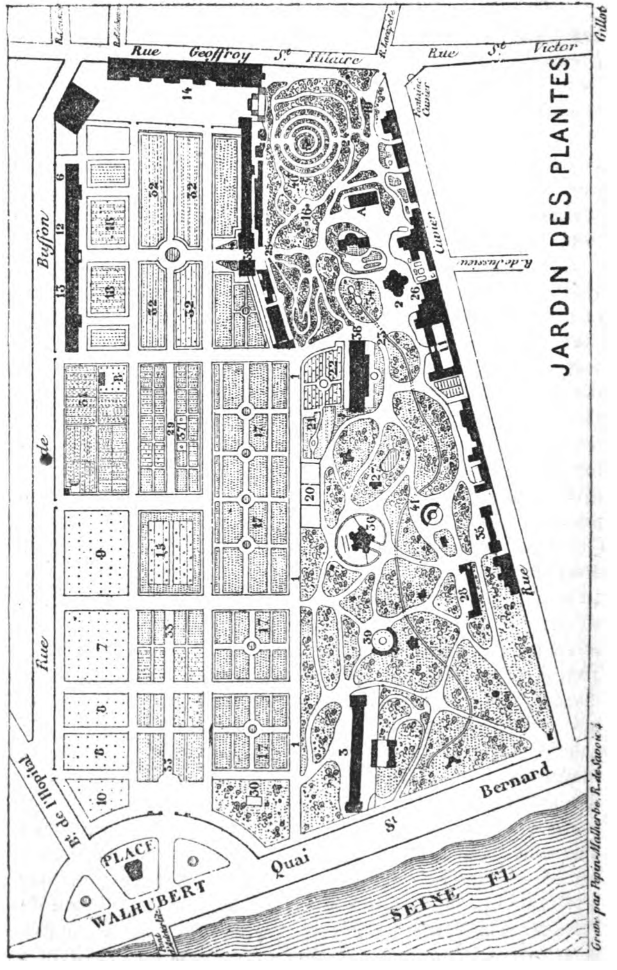
Portal. La révolution de 1789 respecta le laboratoire de chimie, pour fabriquer du salpêtre destiné à la guerre, et le jardin, comme dépôt de plantes médicinales. Elle fit transporter au Jardin des Plantes la ménagerie qui se trouvait à Versailles, et changea le titre de *Jardin du Roi*, qu'avait pris le Jardin royal des plantes médicinales, en celui de Muséum d'histoire naturelle. Napoléon, premier consul et empereur, en favorisa les développements. Bernardin de Saint-Pierre, Linnée, dignes successeurs de Buffon, ajoutèrent par leur enseignement à la réputation déjà européenne de cet établissement. Les cabinets et les galeries perdirent, en 1814 et 1815, quelques objets qui leur furent enlevés par les souverains coalisés; mais bientôt les ressources de la science et le dévouement des professeurs attachés au musée réparèrent les vides. La Restauration encouragea les travaux des Cuvier, des Geoffroy Saint-Hilaire, des Jussieu et des Duméril ; et, après la révolution de juillet 1830, une nouvelle galerie, une école de botanique agrandie, et de nouveaux terrains ont pu faire du Jardin des Plantes le plus vaste et le plus magnifique monument de ce genre en Europe.

Le Jardin des Plantes consiste d'abord en un jardin botanique, avec de grandes serres chaudes et autres, puis, en plusieurs galeries pour classer les diverses collections (galerie d'anatomie comparée, galerie zoologique, galerie minéralogique, et géologique, galerie botanique), en une ménagerie d'animaux vivants, une bibliothèque, un amphithéâtre et des laboratoires pour les cours publics sur les diverses branches des sciences naturelles. Ces cours commencent en avril et finissent en août. Les bâtiments n'ont rien de monumental; mais ils sont bien appropriés à leur destination.

Le Jardin des Plantes est ouvert tous les jours du matin au soir. La ménagerie est ouverte tous les jours, l'été de 10 à 6 heures, l'hiver de 11 à 4 heures. L'intérieur de la ménagerie est ouvert tous les jours aux mêmes heures, mais seulement sur billet. La bibliothèque est ouverte tous

les jours de 10 à 3 heures, excepté le dimanche. Les galeries de zoologie, botanique, etc., sont ouvertes au public le mardi et le jeudi de 2 à 5 heures, et le dimanche de 1 à 5 heures; elles sont ouvertes sur billet le mardi, le jeudi et le samedi, de 11 à 2 heures. Pour visiter les serres et l'école de botanique, il faut une autorisation spéciale de l'un des professeurs-administrateurs; elle se donne sans difficulté aux étrangers, sur la présentation de leur passeport.

Le cabinet d'anatomie comparée, placé entre la rue Cuvier et la Vallée suisse, est un des plus riches de l'Europe, et il doit sa distribution actuelle aux soins persévérants du savant Cuvier, qui, en réunissant les squelettes de toutes sortes d'animaux, ne s'est pas contenté de leur charpente osseuse, mais les a comparés entre eux dans la structure et la disposition de leurs organes, qu'il a su conserver en les injectant avec un art infini pour toutes les parties molles. Après avoir comparé l'organisation humaine à celle des divers animaux, il l'a comparée dans les races européennes, asiatiques, africaines, américaines et océaniques. Quinze salles composent ce cabinet, qui renferme près de douze mille préparations anatomiques. La première pièce, au rez-de-chaussée, contient des squelettes de cheval, de zèbre, d'âne, de tapir, de rhinocéros et autres; la salle suivante, des squelettes d'éléphant, de léopard, d'ours, de lion, d'hyène, de loup et de chien, ainsi que d'animaux marins, entre autres le veau marin rapporté des régions polaires par le capitaine Parry; à gauche de cette vaste galerie sont trois pièces remplies de squelettes d'animaux ruminants : bœufs, moutons, chèvres, antilopes, cerfs, dromadaires, chameaux, etc. En revenant sur ses pas, et traversant la galerie contenant les baleines, on entre dans une salle renfermant des squelettes humains de différents âges et de diverses nations, ceux d'individus célèbres par leur taille ou leurs difformités, tels que le nain du roi de Pologne et la Vénus hottentote. Une série de fœtus montre la grossesse d'une mère depuis le premier mois jusqu'à la



Voir la Légende ci-contre.

1. Allée des marronniers.
2. Amphithéâtre.
3. Animaux féroces.
4. Bassin.
5. Belvédère.
6. Bibliothèque.
7. Bosquet d'automne.
8. — d'été.
9. — d'hiver.
10. — du printemps.
11. Cabinet d'anatomie
12. — de botanique.
13. — de minéral.
14. Cabinet de zoologie
15. Carré de fleurs.
16. Cèdre du Liban.
17. Ecole de botanique.
18. Fleurs.
19. Fontaine.
20. Fosse aux ours.
21. Jardin de naturalis.
22. — des semis.
23. — zoologique.
24. Grand Labyrinthe.
25. Petit Labyrinthe.
26. Maison de Cuvier.
27. Oiseaux aquatiques
28. — de proie.
29. Pépinières.
30. Plantes aquatiques
31. Plantes céréales.
32. — étrangères
33. — officinales.
34. — tropicales.
35. Reptiles.
36. Rotondes.
37. Ruches.
38. Serres.
39. Singes.
40. Tombeau de Daubenton.

A. Administration.
B. Café.
C. Latrines.

naissance de l'enfant qu'elle porte. On remarque le squelette d'un centenaire, des têtes d'éléphants de l'Asie, et le corps empaillé du séide bédouin qui poignarda au Caire, en lui présentant une demande, le brave général Kléber, durant l'occupation française en Égypte. Sur les murs de l'escalier qui conduit au premier étage sont suspendues des têtes de cerfs, de dauphins, d'hippopotames et autres. La première pièce au premier étage offre une série de têtes entières d'animaux célèbres et de têtes humaines de tous les pays, ainsi que des singes empaillés et des têtes d'animaux carnivores; près d'eux est la peau d'une momie égyptienne. La pièce suivante du même étage contient à droite des têtes d'oiseaux, de poissons et de reptiles, et dans des cases vitrées sont placés tous les os dont ces têtes se composent; on remarque avec admiration le nombre prodigieux d'os qui composent la tête d'un poisson. Dans quelques-unes des salles voisines et adjacentes sont des séries de tous les grands os des animaux vertébrés. La troisième pièce contient les squelettes des petits quadrupèdes; au-dessus des cases sont fixées à la muraille des cornes de ruminants, et sur des tables sont rangées méthodiquement des séries de dents, depuis l'homme jusqu'au cheval. Dans la quatrième salle sont des squelettes d'oiseaux et de tor-

tues. Dans la cinquième salle, des squelettes de reptiles, tels que lézards, serpents. Dans la sixième sont les muscles; au centre est un corps humain dépouillé de sa peau, offrant ses muscles peints au naturel. La septième pièce contient les organes des sensations; la huitième, les viscères; la neuvième, les organes de la circulation et de la sécrétion; la dixième, les monstruosités et les fœtus de divers âges. Enfin l'on compte pour l'ensemble des différentes salles plus de 15,000 préparations anatomiques. On marche de surprise en surprise dans les quinze salles de ce cabinet.

Le bâtiment qui portait autrefois le nom de cabinet d'histoire naturelle, et qui contient la collection *zoologique*, fait face au Nord sur le jardin. Il a 130 pieds de longueur, et se compose de deux étages d'une architecture régulière. Au Nord-Ouest, on a pratiqué, pour les visiteurs, une nouvelle entrée qui donne sur la rue Cuvier. Le rez-de-chaussée est occupée par une salle contenant les instruments employés dans les cultures ou leurs modèles. On y fait le cours de culture. L'intérieur est divisé en six salles au premier et cinq au second étage. Le nombre des mammifères dépasse 15,000 individus appartenant à 5,000 espèces. La collection des oiseaux comprend plus de 6,000 individus appartenant à plus de 2,300 espèces : cette collection est la plus complète. Celle des reptiles est aussi très-riche : elle contient plus de 1,800 indiyidus appartenant à plus de 500 espèces. La collection des poissons se compose de 5,000 individus et de 500 espèces, conservés avec un art qui a laissé subsister toutes leurs formes extérieures. Au milieu de ces merveilles est la statue de Buffon qui les a décrites avec tant de vérité. La collection des articulés sans vertèbres contient environ 25,000 espèces, et celle des inarticulés est également très-nombreuse. Le total des spécimens dépasse 150,000, et toutes les espèces sont classées avec un art tel, que, depuis le plus bas degré de l'échelle des animaux, comme l'éponge, jusqu'au plus élevé, comme l'éléphant, on peut suivre les diverses gra-

dations de la nature animale pour arriver à l'homme.

La galerie *minéralogique* et *géologique* a été disposée dans un nouveau cabinet construit à cet effet vers la partie orientale du jardin. Bâtiment de 180 pieds de long et 13 de large, et 10 de haut. La partie centrale de l'édifice contient la collection minéralogique et de géologie; la partie méridionale, la bibliothèque du musée, un amphithéâtre et d'autres pièces. La partie septentrionale est appropriée aux collections botaniques. La collection de minéralogie et de géologie est divisée en une allée centrale avec deux galeries de chaque côté, galerie dont le dessous est occupé par des laboratoires, des corridors et des pièces destinées aux professeurs et au service du musée. Au centre est une statue en marbre de l'illustre Cuvier par David d'Angers, une statue d'Haüy par Brion, et un monument élevé à Dolomieu, le célèbre géologue, au moyen de prismes de basalte. La collection des minéraux est divisée en quatre grandes classes, savoir : les substances terrestres acides, les substances pierreuses, les substances inflammables et les métaux. La collection géologique a de même sa classification très-méthodique pour les différentes sortes de couches terrestres et fossiles. Les deux collections réunies comptent plus de 60,000 échantillons.

A l'étage supérieur est la galerie *botanique*, renfermant plus de 50,000 espèces. Le nombre des plantes sèches conservées excède 350,000, et celui des bois, fruits et grains, 4,500 articles.

La *bibliothèque* du musée se compose d'ouvrages sur l'histoire naturelle et les voyages, au nombre d'environ 35,000 volumes. Elle contient, en outre, une magnifique collection de dessins de plantes et d'animaux, renfermée dans plus de 100 volumes in-folio, collection commencée en 1635, et connue sous le nom de Vélins du Muséum. Les plantes et les animaux y sont rangés par familles naturelles.

Le *jardin*, dont la contenance est de 33 hectares, se divise en trois parties distinctes pour la v[illegible] jardin bas, s'étendant des bords de la Se[illegible]

et consacré à l'étude des végétaux et à leur culture ; le jardin haut, servant uniquement de promenoir, planté d'arbres verts, d'une manière irrégulière, appropriée aux accidents du terrain. La Vallée suisse, contiguë au jardin bas, est distribuée dans le genre pittoresque, suivant la diversité des besoins des animaux paisibles ou non apprivoisés qui l'habitent.

Le jardin bas est fermé, du côté du pont d'Austerlitz, par une grille accompagnée de deux pavillons, et paraît longitudinalement divisé en trois parties. Un large intervalle découvert, laissant apercevoir les galeries du musée, est de chaque côté accompagné d'une longue allée de tilleuls, puis de marronniers, et bordé d'espaces couverts, à l'endroit des plantations, d'arbres élevés, dont les masses sont partagées en carrés par des allées transversales. Au delà commence la culture des plantes potagères, puis vient ce qu'on appelle l'école des plantes potagères d'usage dans l'économie domestique, employées pour la nourriture de l'homme, pour celle des animaux, ou servant aux arts. Dans le bocage des arbres forestiers croissent, non loin les uns des autres, le marronnier venu de l'Inde pour orner nos jardins, l'acacia de l'Amérique du Nord pour border nos allées, le genévrier du Levant qui, planté par le célèbre Tournefort, a maintenant 13 mètres et demi de hauteur. Dans les premiers parterres placés dans l'intervalle des grandes allées s'étendant vis-à-vis des galeries, sont d'abord des fleurs et des plantes vivaces, puis un enclos fermé de grilles dans lequel on acclimate des arbres exotiques, et surtout des arbres résineux. Au milieu est une maisonnette à six pans, destinée à l'observation des abeilles. Au delà, dans un espace enfoncé, se trouvent encore des plantes vivaces ; puis vient ce que l'on nomme l'école de culture des fleurs. Les carrés les plus voisins de la grille d'entrée sont employés à la culture des plantes médicinales. Tout l'intervalle s'étendant à droite de l'allée de tilleuls jusqu'à la Vallée suisse est consacré à l'étude de 600 espèces ou variétés d'arbres fruitiers croissant sur le sol français.

Dans un premier enclos sont rassemblées toutes les espèces d'engrais, puis les matières propres à servir de support aux arbres fruitiers. Au-dessous sont des modèles de haies, de fossés, de clôtures naturelles, de murs artificiels pour former les espaliers, des greffes de toutes natures, présentant les phénomènes les plus singuliers par leur configuration ou par la réunion, soit de divers fruits sur une même tige, soit de plantations, de semis, de marcottes. Au delà est l'école des arbres fruitiers, classés d'après leurs fruits, à coques, à capsules, à noyaux, à pépins, à osselets, à baies. Au-dessus s'étend l'école botanique, où 6,500 espèces de plantes sont rangées suivant la méthode naturelle de Jussieu. Chacune a une étiquette indicative de son nom, de sa famille, de sa classe.

Auprès de ces plantes sont les serres de différents degrés suivant la température du climat sous lequel végètent sur le globe les plantes qu'elles renferment. Il y a donc des serres chaudes et des serres tempérées.

Les *serres chaudes*, construites à mesure que le musée s'est enrichi, sont situées à l'extrémité de la rampe qui conduit du jardin bas dans le jardin haut : l'une est placée à droite et l'autre à gauche de cette rampe. Elles sont destinées aux végétaux des tropiques. On y remarque le cacaotier, le cactus, sur lequel se nourrit la cochenille, le bananier, le mahagoni, ou bois d'acajou, le *ficus elasticus*, dont le lait produit la gomme élastique. Parmi les plantes herbacées, on distingue la xylophylla, dont les fleurs naissent sur le bord de ses feuilles ; le sainfoin oscillant ; des grenadilles et des bignones qui étendent sur le toit leurs flexibles rameaux.

Dans une autre partie des serres, on voit l'arbre à pain sauvage, le bétel, l'arec, le muscadier, le cacao et le caféier, dont le premier pied, envoyé du jardin de Leyde à Louis XIV, donna des graines qui, expédiées aux Antilles, ont formé l'un des premiers éléments de la ri[illegible] de nos colonies. On y voit une espèce de sagou, [illegible] des dattiers et d'autres arbres exotiques, [illegible]

cierge de Pérou, s'élevant dans une lanterne vitrée de 13 à 14 mètres de hauteur, le cycas de l'Inde et celui du Japon, le palmier éventail qui arracha des larmes de joie au petit nègre que le navigateur Bougainville avait ramené de son voyage autour du monde ; on aperçoit le latanier, le *passiflora elata*, dont les rameaux, s'étendant sur le toit, de 16 mètres de longueur, sont pendant huit mois chargés de fleurs.

Les *serres tempérées* s'élèvent, parallèlement aux allées du jardin, à l'entrée de la Vallée suisse. La principale a 67 mètres de long sur 8 de large et 9 de haut. Elle se trouve dans un lieu bas situé en avant de la première butte. Elle est chauffée seulement quand le thermomètre descend, au dehors, au-dessus de zéro. Elle sert d'abri aux arbres croissant dans l'hémisphère boréal, sur la terre de Van Diemen ou Tasmanie et la Nouvelle-Zélande. Devant elle, dans un terrain enfoncé de 3 mètres au-dessous du sol de l'ancien terrain, est le jardin de naturalisation, orné, durant l'été, des arbres de l'Australie. Près du puits est un mûrier à papier. Sur le même niveau est le jardin des semis, par lequel s'accroissent et se renouvellent sans cesse les richesses botaniques de ce magnifique établissement.

Entre les deux nouvelles serres on arrive au jardin haut. A droite est une petite butte formant une promenade agréable d'où l'on jouit d'une perspective assez étendue. A gauche est une colline fort rapide, couverte de sapins et d'arbres verts. En gravissant le plateau par des allées formant labyrinthe, on voit un cèdre du Liban, planté en 1735 par le célèbre Bernard de Jussieu. Lorsqu'on est arrivé au kiosque ou pavillon couronnant le monticule, on a de cette espèce de *belvédère* un point de vue encore plus riche et plus étendu, on plane sur une grande partie de Paris, on domine sur Vincennes, on observe le cours de la Seine et de la Marne ; enfin, l'on a devant soi toute la plaine d'Ivry à l'Est, les buttes Montmartre au Nord, et Sceaux vers le Sud. Au sommet de ce kiosque élégant est une sphère ar-

millaire est une méridienne à détonation, où se lit cette inscription latine : *Horas non numero, nisi serenas*, qui veut dire : « Je ne compte que les heures sereines. » On remarque, en descendant, une colonne de granit, entourée vers sa base d'échantillons de minéraux, et qui sert de monument funèbre au savant Daubenton, lequel donna cinquante années d'une vie paisible et laborieuse à étudier la nature dans ce musée, où il fut inhumé.

Au pied de la colline se trouve, à l'Ouest, *l'amphithéâtre* pour les cours, et dans le voisinage sont les logements des professeurs du musée. C'est dans un de ces logements que le célèbre Cuvier rendit le dernier soupir. L'amphitéâtre peut contenir 1,200 personnes. A la porte du monument sont placés en été deux palmiers siciliens de 8 mètres de hauteur, qui furent envoyés à Louis XIV.

Au nord de l'amphithéâtre est la *ménagerie* d'animaux qui y fut amenée de Versailles en 1794. Elle est variée dans son intérieur par des enfoncements et des élévations ; elle se termine en plaine vers le quai, et communique avec le jardin par trois entrées. Les animaux paisibles y sont répartis dans quatorze enceintes, six à l'ouest du bâtiment appelé la rotonde, et huit à l'est, vers la Seine. Chacune est subdivisée en autant de compartiments que l'établissement possède d'espèces diverses. Ce lieu est très-pittoresque ; on y marche dans des avenues sinueuses. Entre les loges et les compartiments, on aperçoit ici l'alpaga au long poil, avec le mouton d'Afrique à large queue ; là, le mouton du Morvan à longue laine, avec le bouc et une chèvre de Tartarie ; plus loin sont les oiseaux et les tortues, les gallinacés et les autruches, les daims et les bouquetins. Une rotonde environnée de piliers sert à loger un mulet de la race du zèbre ; une autre sert d'abri à l'éléphant, une autre à la girafe. Entre la ménagerie des animaux paisibles et le jardin sont, dans les fossés, plusieurs ours, sujets de fréquents et malins quolibets populaires. Derrière les bœufs et les vaches d'Inde est une magnifique faisanderie contenant des faisans de tous les pays.

Près d'eux sont les oiseaux de proie et les perroquets.

Une superbe rotonde ou galerie circulaire en fer, fermée par un treillage, et construite sous le roi Louis-Philippe, est affectée aux ébats des singes. Le fond de cette rotonde présente un hémicycle en maçonnerie contenant un rang de loges où l'on renferme les singes pendant la nuit et durant les jours froids et pluvieux. Cet hémicycle est chauffé durant l'hiver par des calorifères. Il y a sous la voûte, couverte en cuivre laminé, des cordes pendantes et des balançoires, où l'on peut suivre les jeux, les tours d'adresse de ces mimes agiles autant qu'infatigables et légers.

Enfin, plus près de la Seine, est la ménagerie des animaux féroces, composée de vingt et une loges; on y voit des lions, des tigres, des léopards, des ours, des hyènes et autres.

XII. — Manufactures de Sèvres et des Gobelins.

Manufacture de Sèvres (Seine-et-Oise). Le musée céramique est ouvert au public le jeudi de midi à 4 heures, et tous les jours aux mêmes heures sur billet. Les *magasins* de la manufacture sont ouverts au public les mardis, jeudis et samedis, aux mêmes heures.

Cet établissement a pour objet de maintenir la bonne fabrication de la porcelaine, et d'en étendre les progrès en exécutant les ouvrages les plus dignes de servir de modèle. Elle possède un musée (*musée céramique*) d'une grande richesse, renfermant une collection des objets relatifs à l'histoire ou au perfectionnement des arts céramiques. On y a réuni tout ce qui peut intéresser les amateurs ou diriger la fabrication.

Manufacture des Gobelins, avenue des Gobelins, XIII[e] arrondissement. Ouverte sur billet le mercredi et le samedi, de 2 à 4 heures ou de 1 à 3 heures, suivant la saison.

Cette manufacture, qui remonte à 1540, fut fondée par Jean Gobelin, dont elle a reçu le nom. Elle est consacrée à la fabrication des tapisseries et à celle des tapis dits de la Savonnerie. Cours public de chimie appliquée à la teinture.

XIII. — Archives de l'État.

RUE DES FRANCS-BOURGEOIS, 58, AU MARAIS, III[e] ARRONDISSEMENT.

Le dépôt central des archives renferme les documents d'intérêt public appartenant à l'Etat. Il contient plus de quatre-vingt-dix millions d'actes ou de titres, répartis dans environ 300,000 cartons, liasses ou registres.

Les archives nationales, placées successivement dans le couvent des Capucines de la rue Saint-Honoré, puis aux Tuileries, puis au Louvre, puis au palais Bourbon, sont, depuis 1810, installées dans l'hôtel que le prince de Soubise fit construire en 1706, et qui est devenu propriété nationale en 1789 ; il a été récemment restauré.

Les demandes de renseignements, de communications et d'expéditions doivent être faites par lettres adressées au directeur général, ou en personne au secrétariat des Archives, de 10 à 3 heures. Une salle, dite *salle du public,* est ouverte chaque jour, sauf le dimanche, de 10 à 4 heures, pour les communications sans déplacement. Le public est admis à visiter les autographes des rois de France le jeudi, de 11 à 4 heures.

Aux Archives a été réunie, en 1846, l'École des Chartes, installée dans ce qui reste de l'ancien hôtel de Guise et de Clisson.

XIV. — Imprimerie Nationale

RUE VIEILLE-DU-TEMPLE, 87, III[e] ARRONDISSEMENT.

(Ouverte au public, le jeudi, à 2 heures, sur billet.)

On imprime dans cet établissement les lois, règlements et actes du gouvernement, les valeurs et effets émis par le Trésor public, les ouvrages de sciences et arts publiés aux frais de l'Etat, en vertu d'une autorisation spéciale du gouvernement; on y imprime aussi, aux frais des auteurs ou des imprimeurs de Paris, sur autorisation spéciale du gouvernement, les ouvrages composés en tout ou partie de caractères orientaux ou étrangers qui manquent dans les imprimeries ordinaires.

CHAPITRE X

THÉATRES, CIRQUES, CONCERTS, BALS PUBLICS.

I. — Grands Théâtres.

Les grands théâtres reçoivent une allocation de l'Etat, et les autres n'en reçoivent point. Les grands théâtres sont le Théâtre-Français ou Comédie-Française, l'Odéon ou second Théâtre-Français, l'Opéra, l'Opéra-Comique, le Théâtre-Italien et le Théâtre-Lyrique. Le Théâtre-Français et l'Odéon sont des théâtres scéniques, c'est-à-dire des théâtres où se

jouent la tragédie, le drame et la comédie; les quatre autres grands théâtres sont des théâtres lyriques où se jouent l'opéra, l'opéra-comique ou le drame lyrique.

THÉATRE-FRANÇAIS.

rue Richelieu, Ier arrondissement.

Le Théâtre-Français ou Comédie-Française se trouve aujourd'hui entre la rue Richelieu et l'extrémité sud du Palais-Royal; mais ce n'a pas été son unique place : on sait que la Comédie-Française avait longtemps erré en bien des quartiers de Paris, avant de se fixer où elle est maintenant. Quelques mots historiques à cet égard ne seront peut-être pas sans intérêt pour le lecteur.

La Comédie-Française date d'environ quatre siècles. Elle commença par les Mystères de la Passion. Ce fut sous Charles VI, vers l'an 1420, qu'elle eut un règlement et put représenter publiquement des pièces de théâtre, appelées *Mystères;* mais elle ne fut un peu constituée qu'un siècle plus tard. En 1545, les *Frères de la Passion*, forcés de déguerpir de l'hôpital de la Trinité, s'établirent à l'hôtel de Flandre, dont ils prirent une partie en location, près de la rue Coquillière et la rue Coq-Héron. Ils y donnèrent leur spectacle jusqu'en 1547. François Ier ayant prescrit la démolition de cet édifice, ils louèrent l'hôtel de Bourgogne, rue Mauconseil. Sous Henri IV, ils cédèrent leur théâtre à une nouvelle troupe nommée les *Enfants sans souci*, laquelle fit bientôt oublier les Frères de la Passion. Les acteurs avaient alors des masques, et les spectateurs apportaient leurs siéges au théâtre. Sous Louis XIII, en 1613, les comédiens firent confirmer leurs priviléges pour jouer à l'hôtel de Bourgogne, où l'acteur Turlupin rendit son nom proverbial. La scène française continuant à se dégager des farces qui la déshonoraient, un nouveau théâtre s'éleva, en 1634, au Palais-Royal, par les ordres du cardinal de Richelieu, qui y fit

jouer sa tragédie de *Mirame*. Le prélat, ensuite, chargea Rotrou et Pierre Corneille de composer un répertoire : et de ce moment commença de poindre l'ère théâtrale du classique et du beau. En 1636 parut la tragédie du *Cid*, qui, en 1640, fut suivie des *Horaces* et de *Cinna*.

Un autre théâtre, sous le titre de *Théâtre du Petit-Bourbon*, s'était élevé à la place de l'hôtel démoli du connétable de Bourbon, près du Louvre : il fut accordé par Louis XIV, en 1658, à la troupe de Molière. Celle-ci passa ensuite au théâtre du Palais-Royal, où elle débuta le 5 novembre 1660 ; de sorte que ce théâtre du Palais-Royal, qu'un incendie détruisit plus tard, vit briller les chefs-d'œuvre de Corneille, de Racine et de Molière à la fois.

A la mort de Molière, en 1673, le théâtre du Palais-Royal fut destiné au spectacle appelé Opéra, et la Comédie-Française alla se réfugier au théâtre alors existant de la rue Guénégaud, où furent données des pièces de Montfleury et de Thomas Corneille, et la *Phèdre* de Racine. En 1688, les comédiens français s'établirent dans une nouvelle salle, rue des Fossés-Saint-Germain, aujourd'hui rue de l'Ancienne-Comédie, en face du café Procope, et dè là ils vinrent au Palais des Tuileries; ils y étaient encore en 1770. Douze ans plus tard, on élevait l'*Odéon* et la troupe en fit l'ouverture sous le titre de *Théâtre-Français*, qu'il devait quitter en 1790, pour celui de *Théâtre de la Nation*. Enfin, le théâtre de la rue Richelieu, qui avait été bâti en 1787 pour d'autres comédiens, fut cédé, en 1799, à la Comédie-Française, et s'appela *Comédie-Française* ou *Théâtre-Français*.

La façade principale de ce théâtre, construit d'après les dessins de l'architecte Louis, est sur la rue Richelieu ; elle est décorée de douze colonnes doriques : au-dessus de cette ordonnance en est une autre composée d'autant de pilastres corinthiens. On a refait une façade sur la rue Saint-Honoré, d'après la même ordonnance que celle de la rue Richelieu, et on a dégagé les abords par une place assez spacieuse. Tout autour de cet édifice est, au rez-de-chaussée, une galerie non interrompue.

Le plan du vestibule intérieur est de forme elliptique, entouré de trois rangs de colonnes doriques, accouplées au premier rang et isolées au dernier; quatre escaliers, agréablement disposés, aboutissent à ce vestibule, dont le plafond est orné de sculptures. Le bâtiment, long de 55 mètres et large de 35 mètres, en a 33 de hauteur au sommet de la terrasse. Au centre du vestibule est une statue en marbre de Voltaire, par Houdon. La forme de la salle est elliptique; il y tient environ quinze cents spectateurs. Le salon et la galerie ont des bustes en marbre des auteurs dramatiques depuis Rotrou, qui vivait en 1634, jusqu'à Andrieux, mort en 1830.

Le Théâtre-Français joue la comédie et le drame. C'est à ce théâtre que le grand Talma et l'immortelle comédienne Mars ont élevé si haut leur art; c'est là que la grande tragédienne Rachel a ramené le goût des bons modèles classiques.

L'intérieur de la salle, embellie en 1822, d'après les dessins de Fontaine, et restaurée encore depuis 1830, a été habilement disposée pour contenir le plus de monde possible, et pourtant le chiffre ne dépasse guère celui de 1,500 spectateurs. L'avant-scène a 12 mètres 60 centimètres d'ouverture; le théâtre, 23 mètres de profondeur et de largeur. Il y a un orchestre, un parterre, des balcons, des premières et des secondes galeries, des premières, des secondes et des troisièmes loges et un amphithéâtre. La même distribution se remarque généralement dans les autres théâtres, depuis les plus grands jusqu'aux plus petits. Aux grands théâtres, le parterre est réservé aux hommes exclusivement, mais, dans la plupart des théâtres, il est souvent occupé par les femmes et les hommes réunis ensemble. Les places d'orchestre sont numérotées, et la plupart divisées en stalles; ce sont les meilleures places de la salle pour jouir du spectacle, bien qu'elles se trouvent tout à fait derrière les musiciens, dont le voisinage est d'ordinaire assez assourdissant Le coup d'œil est plus agréable au balcon et aux premières loges ou galeries, mais on y est nécessairement moins rapproché des acteurs qu'à l'orchestre.

Le jugement porté sur les pièces jouées, les applaudissements ou les sifflets viennent en majorité du parterre : c'est l'aréopage des auteurs et des acteurs tout à la fois.

Prix des places au Théâtre-Français :

	AU BUREAU	EN LOCATION
Loges du rez-de-chaussée, nº 1, 2, 3, 4.	8 fr.	10 fr.
Avant-scènes des premières loges. . . .	10	12 50
Premières loges.	8	10
Baignoires.	7	9
Secondes de face fermées.	6	8
— — découvertes.	5	7
— — de côté	4	6
Troisièmes loges de face fermées	3 50	5
— — — découvertes . .	3	4 50
Quatrièmes loges de face	2	3
de côté	1 50	2 50
Fauteuils.		
Balcon	7	9
Galerie des loges du troisième rang. . .	3	4
Orchestre.	6	8
— avancé	5	7
Places non stallées.		
Parterre.	2 50	
Troisième galerie	1 50	
Amphithéâtre.	1	

ODÉON OU SECOND THÉATRE-FRANÇAIS.

(Place de l'Odéon, près du Luxembourg, VIᵉ arrondissement.)

Le *Second Théâtre-Français* ou l'*Odéon* fut construit en 1779, brûlé par accident en 1799, rebâti en 1807, brûlé de nouveau en 1818, et enfin reconstruit en 1818 avec toutes les précautions propres à le préserver d'un nouvel incendie. C'est le premier théâtre de la capitale, qui, dans ses formes mâles et nobles, ait été entièrement isolé de tous les autres édifices. L'extérieur a 56 mètres de longueur, 36 de largeur et 21 de hauteur. Huit colonnes d'ordre dorique formant péristyle décorent sa façade principale, trois

galeries publiques, percées de 46 arcades, se lient avec le porche et forment promenade ; le côté le plus rapproché du Luxembourg, dont l'édifice n'est séparé que par la rue de Vaugirard, est garni de boutiques et de cabinets de lecture. Le vestibule est petit, mais deux beaux escaliers mènent à l'intérieur dans la salle, qui contient environ 1,600 personnes. Elle est décorée avec goût, et le salon ou foyer est vaste et remarquable par son élégance.

C'est une des plus belles salles de spectacle de Paris ; mais son éloignement du centre de la capitale fait qu'elle est peu fréquentée : aussi le gouvernement lui fait-il une subvention qui l'aide à se soutenir. C'est là qu'ont été jouées toutes les comédies de Picard et les premières tragédies de Casimir Delavigne, entre autres celle des *Vêpres Siciliennes*, qui longtemps y attirèrent la foule ; c'est là que la belle pièce de M. Ponsard, l'*Honneur et l'Argent*, a eu un succès si bien mérité. Sous le premier Empire, c'était un opéra bouffe, où l'on jouait les pièces italiennes, et quelquefois de petits opéras français ; c'est aujourd'hui une espèce de succursale du théâtre de la rue Richelieu. L'Odéon a sa troupe et son répertoire ; il donne souvent des tragédies et des comédies nouvelles, ce qui ne l'empêche pas d'en représenter d'anciennes.

Prix des places du théâtre de l'Odéon :

	AU BUREAU	EN LOCATION
Avant-scènes des premières.	10 fr.	12 fr.
Avant-scènes du rez-de-chaussée	10	12
Premières loges de face.	6	8
Premières loges de balcon	4	5
Première galerie	5	6
Fauteuils d'orchestre	5	7
Avant-scènes des deuxièmes	3	4
Premier balcon.	4	5
Baignoires.	4	5
Deuxièmes loges de face	3	[illegible]
Deuxièmes loges de côté	2	[illegible]
Deuxième galerie.	2 50	[illegible]

Deuxième balcon	1 fr. 50	2 fr.
Parterre.	2	3
Avant-scènes de la troisième galerie. . .	1	
Troisième galerie	1	
Troisième amphithéâtre	» 75	
Quatrième amphithéâtre.	» 50	

OPÉRA OU ACADÉMIE NATIONALE DE MUSIQUE.

(*Ancien Opéra*, rue Lepeletier et rue Drouot, près du boulevard des Italiens (IXe arrondiss.). — *Nouvel Opéra*, boulevard des Capucines, et entre les rues Auber, Scribe, Neuve-des-Mathurins et Halévy (IXe arrondiss.)

L'Opéra date de 1645. Le cardinal Mazarin voulant flatter les goûts de la reine Anne d'Autriche, qui aimait passionnément les spectacles, fit venir d'Italie une troupe de musiciens de cette nation, puis une autre troupe d'acteurs et de chanteurs, qui représentèrent la tragédie d'*Andromède*, et, aux noces de Louis XIV, l'*Ercole amante* (Hercule amant) Les troubles de la Fronde suspendirent les opéras, et éloignèrent les chanteurs italiens. Mais bientôt les maîtres de musique de la reine, Lambert et Cambert, conçurent le projet de donner des opéras français; ils hasardèrent la représentation d'une pastorale, qui, en 1659, fut jouée à Issy, ensuite à Vincennes. La cour y assista, et la pièce réussit. En 1669, l'abbé Perrin obtint le privilége d'établir des opéras à Paris et dans les autres villes du royaume. Il composa avec ses associés la pièce de *Pomone*, qui fut jouée en 1617 dans le jeu de paume de Bel-Air, rue Mazarine, vis-à-vis de la rue Guénégaud. En 1672, une querelle survenue entre l'abbé Perrin et ses associés lui fit retirer son privilége, que Louis XIV accorda au célèbre musicien florentin Lulli, et alors fut réellement fondée l'Académie royale de musique, pour les opéras français. A la mort de Molière, en 1673, le théâtre du Palais-Royal fut cédé à cette Académie, qui y resta longtemps. Les premières femmes qui jouèrent et chantèrent n'y parurent qu'en 1681. Le premier bal de l'Opéra y fut donné en 1716.

Mais, en 1763, le feu ayant pris à la salle, l'Opéra dut

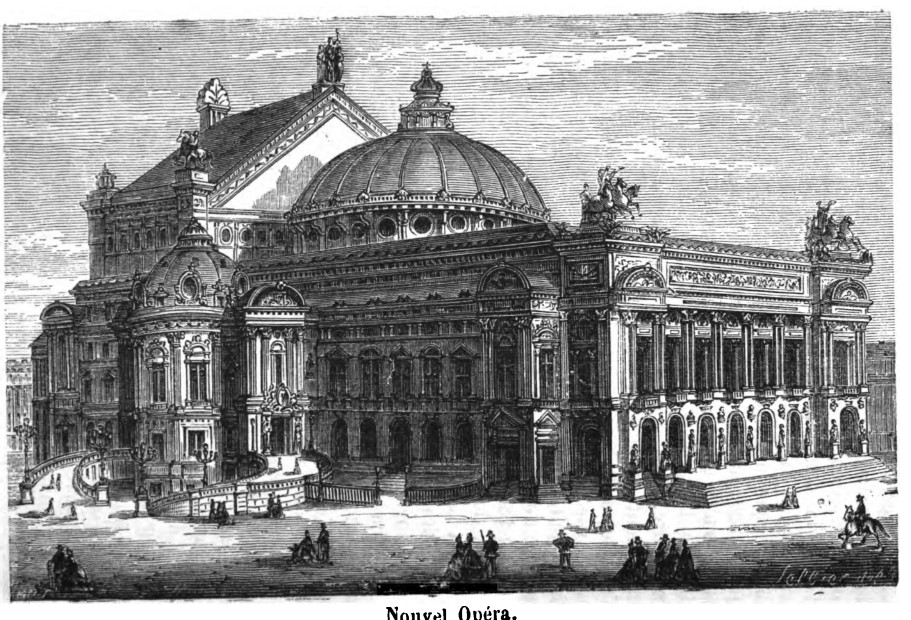
se réfugier au Théâtre des Tuileries. Un incendie l'ayant aussi dévoré en 1781, l'opéra reprit sa vie errante, et s'établit provisoirement à la Porte-Saint-Martin jusqu'en 1794, d'où il vint dans une nouvelle salle que le gouvernement lui avait fait construire sur la rue Richelieu, en face de la Bibliothèque nationale. L'Opéra s'y était maintenu jusqu'en 1820; mais, à cette même année, le duc de Berry étant tombé sous le poignard de Louvel, on résolut de démolir la salle et d'élever à sa place un monument expiatoire. La révolution de 1830 empêcha l'érection du monument, et mit à sa place une fontaine. Dès l'année 1820, l'architecte Debret construisit une nouvelle salle d'Opéra sur la rue Lepeletier, près du boulevard des Italiens. C'est là qu'était, jusqu'à ces derniers temps, l'Académie nationale de musique, détruite en 1873 par un incendie. Un décret de 1860 décida l'érection d'un nouveau théâtre monumental, dont M. Garnier a été chargé, et qui touche à son complet achèvement. La façade principale est sur le boulevard des Capucines. Il est isolé de toutes parts par les rues Auber, Scribe, Neuve-des-Mathurins et Halévy.

La façade du nouvel Opéra se compose d'un soubassement avec deux avant-corps, percé de deux arcades, dont les intervalles sont ornés de groupes, de statues et de médaillons. Au-dessus s'élève un ordre corinthien à colonnes accouplées, séparant sept vastes baies et formant ce qu'on appelle en Italie une loggia. Deux frontons s'arrondissant sur l'entablement des avant-corps coupent heureusement l'horizontalité de la ligne. Cet ordre supporte un attique décoré de groupes, de bas-reliefs et de cartouches, et terminé sur la ligne de ciel par un cordon de masques tragiques et comiques en bronze.

Voilà l'ossature de la façade indiquée. Toutes ces parties sont en pierre blanche.

Les grandes colonnes des travées sont monolithes et n'ont pas moins de 10 mètres 20 centimètres de hauteur.

Entre les colonnes accouplées dont la blancheur se détache d'un fond jaspé, s'encadre un petit ordre formé de



Nouvel Opéra.

deux colonnes en marbre jaspé, aux chapiteaux dorés, supportant une frise au-dessus de laquelle s'ouvre, entre deux consoles, richement ornées et terminées par des masques de théâtre dans un champ de marbre de couleur, un grand œil-de-bœuf, où s'ajuste sur un piédouche le buste en bronze doré d'un compositeur illustre. La base du piédouche est blasonnée des armes d'une ville ; sur une plaque en marbre vert de Corse, incrustée dans la plaque du petit ordre, des lettres gravées et dorées nomment le musicien célèbre représenté par le buste. Un balcon dont les balustres sont en marbre vert de Suède, achève de remplir la travée. (Théoph. Gautier, *Journ. off.*, 5 août 1867.)

Les groupes qui décorent la façade de l'Opéra sont au nombre de quatre. Ils représentent, en commençant par la gauche, la Musique, la Poésie lyrique, la Tragédie lyrique et la Danse. La Musique est de M. Guillaume ; la Poésie lyrique de M. Jouffroy, la Tragédie lyrique de M. Perraud ; la Danse de M. Carpeaux. L'Idylle, la Cantate, la Fable, l'Elégie, tels sont les sujets des statues qui ont pour auteurs MM. Ancelin, Chapus, Dubois et Vatrinelles, Falguières. Les avant-corps sont surmontés de la Poésie lyrique et les Muses d'une part, et de l'autre, de la Poésie lyrique, qu'accompagnent des Renommées. Ces morceaux sont dus à M. Gumery et sont en bronze doré.

Sur le pignon du grand mur de la scène, on a monté un Apollon de M. Aimé Millet. Deux Pégases, de M. Lequesne, occupent les angles de ce mur. Toutes ces figures, de proportions colossales, sont exécutées en bronze galvanoplastique.

La balustrade qui isole l'édifice est en pierre du Jura, avec balustres en marbre jaspé d'Italie, surmontée de statues et de lampadaires.

Voilà pour l'extérieur ; quant aux travaux intérieurs, ils sont activement poussés. Le vestibule, qui s'étend le long de la façade principale, donne accès à une vaste salle, ornée de colonnes accouplées en marbre, et contenant l'escalier d'honneur.

Les décorations du foyer avancent rapidement. M. Amboise Baudry a consacré plusieurs années à des compositions qui feront de ce foyer l'une des plus belles salles du monde.

L'Opéra était avant 1866 administré par le ministre d'Etat de la maison de l'Empereur. Depuis cette époque, le directeur de l'Opéra administre son théâtre à ses risques et périls, mais en recevant une subvention. Les artistes dont les appointements sont au-dessous de 40,000 fr. sont astreints à une retenue pour la constitution d'une caisse de retraite. La plupart des chanteurs sont formés par le Conservatoire de musique. Les ballets se composent des premiers danseurs et des premières danseuses. Le nouveau théâtre de l'Opéra, boulevard des Capucines, sera ouvert seulement en 1875; nous ne pouvons encore donner le prix des places. Voici quel était le prix à l'ancien Opéra (rue Lepelletier).

Prix des places à l'ancien théâtre de l'Opéra (*rue Lepelletier*) :

	AU BUREAU	EN LOCATION
Orchestre.	10 fr.	12 fr.
Amphithéâtre.	12	15
Avant-scènes du rez-de-chaussée	10	12
Avant-scènes, premières loges.	12	14
Premières loges de face.	12	14
Premières loges de côté.	8	10
Avant-scènes des deuxièmes loges . . .	8	10
Baignoires	8	10
Deuxièmes loges de côté	7	10
Troisièmes — face.	6	9
— — côté	4	6
Quatrièmes — face.	4	6
— — côté.	2 50	3
Cinquièmes — —	2 50	3
Parterre	5	7
Amphithéâtre des quatrièmes	2 50	3

OPÉRA-COMIQUE.

(Salle Favart, place Boïeldieu, IIe arrondissement.)

Le grand Opéra représente les poëmes lyriques, où tout

est chanté, jusques et y compris les récitatifs ; l'Opéra-Comique offre, au contraire, des pièces mêlées de couplets et de morceaux d'ensemble, qui sont seuls chantés ; le reste est débité, comme dans la comédie ordinaire; le tout est en français. La musique des couplets ou dialogues chantés a moins de pompe que celle de l'Opéra, mais plus de grâce et de légèreté.

La salle de l'Opéra-Comique est située sur l'emplacement de l'ancienne salle Favart, près du boulevard des Italiens. Le front de cette salle, lequel donne sur la place Boïeldieu, est orné d'un beau portique de dix colonnes ioniques, et l'édifice, construit presque en entier de pierre et de fer, est, pour ainsi dire, à l'épreuve du feu. La salle a une forme semi-circulaire, et trois rangs de loges ; un cercle de baignoires entoure le parterre. Au-dessus est une première, puis une seconde galerie, la première ayant deux rangs de stalles avec des siéges à bras. Les places du parterre sont disposées de telle sorte que les spectateurs qui les occupent voient sur l'orchestre et sur la scène, avec laquelle ils paraissent de niveau. A chaque seconde loge est annexé un petit salon décoré d'un tapis, d'une glace et d'un sofa, et formant une délicieuse retraite pendant les entr'actes, à l'abri de la chaleur et de l'illumination de la salle. Une sonnette avertit de la reprise de la pièce, et l'on peut avoir tous les rafraîchissements désirables, sans sortir de la loge.

Prix des places à l'Opéra-Comique

	AU BUREAU	EN LOCATION
Avant-scènes des premières loges et du rez-de-chaussée.	8 fr.	9 fr.
Premières loges avec salon.	8	9
Fauteuils de première galerie et de balcon.	7	8
Premières loges sans salon	7	8
Deuxièmes loges à salon	6	8
Fauteuils d'orchestre	7	8
Baignoires	6	[illegible]
Deuxièmes loges de face sans salon . .	7	[illegible]

Avant-scènes des deuxièmes loges . . .	5 fr.	6 fr. 50
Deuxièmes loges de côté avec salon. . .	5	6
Deuxièmes loges de côté sans salon . .	4	5
Stalles d'orchestre	4	5
Avant-scènes de la deuxième galerie. . .	3	4
Deuxième galerie	3	5
Parterre.	2 50	3 50
Troisièmes loges de face	2 50	3
Troisièmes loges de côté	1 50	2 50
Quatrièmes loges	1 50	2
Amphithéâtre.	1	

THÉATRE-ITALIEN

(Salle Ventadour, place Ventadour, près du passage Choiseul, IIe arrondissement).

Le *Théâtre-Italien* ou *Opéra-Italien*, donna longtemps ses représentations dans la salle Favart, où se trouve à présent l'Opéra-Comique; le feu ayant détruit cette salle en 1838, la troupe italienne se réfugia provisoirement à la salle Ventadour, puis à l'Odéon, d'où elle est revenue depuis à la salle Ventadour.

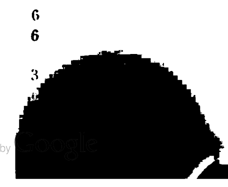
La salle *Ventadour*, qui a servi quelque temps aux représentations de drames et pièces nouvelles, et qui alors avait le titre de *Théâtre de la Renaissance*, a été construite sur l'emplacement de l'hôtel des Finances d'après les dessins de Huvée et de Cherchy; elle a 51 mètres de long sur 36 mètres de large. Le front principal est divisé en deux étages couronnés par un attique. Le bas étage présente un rang de neuf arcades ouvertes, avec colonnes; et l'étage supérieur offre les croisées du foyer, avec un dessus analogue aux arcades du dessous, séparé par des colonnes. Par-dessus l'entablement, et au fond de l'attique, sont placées les statues d'Apollon et des Muses. Des arcades, continuées le long des côtés et du derrière de l'édifice, sont surmontées de deux rangs de croisées, un second ayant été ouvert dans l'attique. Un portique formé par les arcades du front mène à un vestibule, derrière lequel s'étend un passage, où les épuipages, à couvert sous la salle, déposent les personnes qu'ils conduisent. L'intérieur de la

salle est semi-circulaire et à quatre étages, dont les trois premiers sont doubles en profondeur, ayant des loges ouvertes de front et des loges grillées derrière. A quelques unes des loges du premier étage sont adjoints de petits salons. Les décors sont riches et les siéges en étoffe de velours. Le foyer est surtout magniquement orné. La salle contient 1,200 personnes. On joue trois fois par semaine : le mardi, le jeudi et le samedi, pendant la saison théâtrale de cet opéra, qui dure du 1er octobre à la fin d'avril. Ce théâtre est suivi par les dilettanti, très-nombreux dans la capitale.

Les prix des places au Théâtre-Italien, sont les mêmes, soit au bureau, soit en location, pour une seule représentation. Mais il y a réduction sur le prix, en prenant un abonnement.

Prix des places pour une seule représentation :

Orchestre et balcon.	
Fauteuils de balcon.	15 fr.
Fauteuils d'orchestre	15
Rez-de-chaussée.	
Avant-scènes du rez-de-chaussée et baignoires	15
Premières loges.	
Avant-scènes des premières, et premières loges fermées ou découvertes	15
Deuxièmes loges.	
Avant-scène des deuxièmes loges, des deuxièmes de face fermées, et toutes loges des deuxièmes découvertes	8
Deuxièmes loges de côté fermées.	7
Troisièmes loges.	
Troisièmes loges fermées.	6
Galeries des troisièmes.	6
Quatrièmes loges de côté et galeries des quatrièmes.	3
Amphithéâtres des cinquièmes. . .	



THÉATRE-LYRIQUE.

(Place du Châtelet, IVe arrondissement, vis-à-vis du théâtre du Châtelet, qui se trouve dans le Ier arrondissement.)

Le Théâtre-Lyrique, situé jadis au boulevard du Temple, et démoli pour la percée du boulevard du Prince-Eugène (actuellement boulevard Voltaire), a été rétabli sur la place du Châtelet et ouvert en 1862. La façade donne sur la place; elle est ornée de statues, de sculptures et de plombs ouvragés. — Ce théâtre a été partiellement incendié dans les événements de mai 1871.

Il joue les opéras, les drames lyriques et les ballets.

Prix des places au Théâtre-Lyrique :

	AU BUREAU	EN LOCATION
Rez-de-chaussée.		
Avant-scènes	8 fr.	10 fr.
Baignoires d'avant-scène	8	10
Baignoires	5	7
Fauteuils d'orchestre	5	7
Pourtour	4	5
Premier étage.		
Avant-scènes du premier balcon	8	10
Loges à salon	6	8
Fauteuils de balcon	6	8
Deuxième étage.		
Avant-scènes du deuxième balcon	4	5
Loges à salon, de face	5	6
Stalles de parquet	3	4
Troisième étage.		
Avant-scènes du deuxième balcon	3	4
Fauteuils	3	5
Stalles de face	2	2 50
— de côté	1 50	1 50
Quatrième étage.		
Amphithéâtre	1	1

II. — Théâtres secondaires placés dans l'intérieur des anciennes barrières.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

(Au coin de la rue de la Chaussée-d'Antin et du boulevard des Capucines, ixe arrondissement.)

Les petites pièces mêlées de couplets forment l'essence du *vaudeville*, poëme assaisonné d'esprit et de saillies.



Théâtre du Vaudeville.

Ce fut en 1792 que Piis et Barré, poëtes chansonniers, fondèrent le théâtre qui porte le nom de Vaudeville. Etabli successivement rue de Chartres, puis place de la Bourse, il a été transféré en 1869 dans la belle salle construite par M. Magne au coin de la rue de la Chaussé [illegible]

du boulevard des Capucines. Le *Vaudeville* joue des vaudevilles, des comédies mêlées de chants.

Prix des places au théâtre du Vaudeville :

Avant-scènes du rez-de-chaussée et du foyer.	8 fr.
Loges du foyer.	8
Baignoires à salon.	6
Fauteuils d'orchestre et de galerie.	6
Baignoires de face.	6
Baignoires de côté	5
Avant-scènes des deuxièmes. . . .	3
Deuxièmes loges de face.	5
Deuxièmes loges de côté.	3
Avant-scènes des troisièmes	2
Parterre	2
Troisièmes loges de face.	3
Troisième balcon.	2
Quatrième galerie	1

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

(Boulevard Montmartre, IIe arrondissement.)

Le joli théâtre des *Variétés*, bâti en 1807 par l'architecte Cellerier, sur le boulevard Montmartre, près du passage des Panoramas, a fait la gloire et la fortune du célèbre acteur à calembours Brunet. Sa façade présente deux étages tétrastyles; son entrée est par un vestibule spacieux et commode. La salle contient 1,245 places, et est décorée avec discernement. Le foyer donne sur le boulevard. Ce théâtre est le séjour des farces, des jeux de mots et du gros rire, qui n'exclut pas, cependant, les aperçus fins et les traits spirituels; on y joue quelquefois des vaudevilles fort piquants.

Prix des places au théâtre des Variétés :

Avant-scènes des premières et du rez-de-chaussée, baignoires. . . .	8 fr.
Loges du premier rang, fauteuils de balcon et d'orchestre	6
Première galerie.	6
Baignoires de côté.	6
Loges de deuxième rang de face . .	4

Loges intermédiaires.	3 fr.
Stalles d'orchestre.	4
Loges de deuxième rang de côté. .	2 50
Deuxième galerie	2
Loges du troisième rang.	2
Deuxième balcon	1 50
Premier amphithéâtre	1 50
Deuxième amphithéâtre	1

GYMNASE DRAMATIQUE.

(Boulevard Bonne-Nouvelle, x^{e} arrondissement.)

Le théâtre appelé le *Gymnase Dramatique*, et situé sur le boulevard Bonne-Nouvelle, ne date que de 1820. Son frontispice est orné de deux rangées de six colonnes ioniques et corinthiennes, engagées des trois quarts, avec pilastres dans les angles. Un fronton règne dans sa partie supérieure; deux Muses y apparaissent, installées dans des niches. Le vestibule est petit, le foyer vaste et bien orné Ce théâtre joue la comédie et la comédie-vaudeville.

Prix des places au théâtre du Gymnase :

Rez-de-chaussée.

Loges d'avant-scène	8 fr.
Fauteuils d'orchestre.	7
Baignoires	5
Stalles d'orchestre	5

Premier étage.

Loges d'avant-scène	8
Premières loges de face	8
Fauteuils de balcon	7
Deuxièmes loges de face du foyer .	4
— de côté.	3

Troisième étage.

Loges d'avant-scène	2 50
Stalles d'amphithéâtre.	2 50
Troisièmes loges de côté.	2 [illegible]



Quatrième étage.

Quatrièmes loges.	1 fr. 25
Galerie des quatrièmes.	1

THÉATRE DU PALAIS-ROYAL.

(Au Palais-Royal, 1er arrondissement.)

Ce théâtre, établi au Palais-Royal, péristyle Joinville, contient environ 950 spectateurs et joue de petits vaudevilles.

Prix des places au théâtre du Palais-Royal :

Avant-scènes.	6 fr.
Fauteuils de balcon, loges de balcon, et loges de galeries, d'orchestre.	6
Première galerie.	6
Loges de face, et avant-scènes des deuxièmes.	4
Deuxièmes loges de côté, et pourtour	3
Stalles des troisièmes loges	2
Parterre	2

THÉATRE DE LA PORTE-SAINT-MARTIN.

(Boulevard Saint-Martin, xe arrondissement.)

Le théâtre de la *Porte-Saint-Martin*, près de la porte et sur le boulevard de ce nom, fut construit en 1791, dans l'espace de soixante-quinze jours, afin de recevoir la troupe de l'Opéra, dont un incendie venait de dévorer le théâtre au Palais-Royal. Elle y resta jusqu'en 1794.

Ce théâtre complétement détruit par l'incendie dans les événements de mai 1871, est maintenant reconstruit.

Prix des places au nouveau théâtre de la Porte-Saint-Martin :

Avant-scènes des premières et du rez-de-chaussée	
Premières loges de face	7 fr.
Baignoires	6
Premières loges	6
Fauteuils d'orchestre.	6
Fauteuils première galerie	6

Avant-scènes des deuxièmes . . .	5	
Stalles d'orchestre	4	
Fauteuils de deuxième galerie. . .	4	
Stalles de côté (2me).	3	
Avant-scènes de troisième galerie.	3	
Fauteuils de troisième galerie. . .	3	
Stalles de face (3e)	2	
Stalles de côté (3e).	1	25
4e galerie	1	25
Amphithéâtre	»	75

THÉATRE DE LA RENAISSANCE

(Boulevard Saint-Martin, VIIIe arrondissement.)

A côté du nouveau théâtre Saint-Martin s'élève le nouveau théâtre de la Renaissance, qui a été construit en même temps par M. de Lalande.

Prix des places au théâtre de la Renaissance.

Avant-scènes rez-de-chaussée, balcon.	40	
Baignoires, 3 places.	18	
— 4 places.	24	
— 5 places.	30	
Fauteuils d'orchestre	6	
— de balcon.	6	
Avant-scènes des secondes	2	50
Loges découvertes des deuxièmes. . .	2	50
Stalles d'orchestre	3	
Fauteuils des secondes	3	

THÉATRE DE L'AMBIGU-COMIQUE

(Boulevard Saint-Martin, xe arrondissement.)

Le théâtre de l'*Ambigu-Comique*, situé sur le boulevard Saint-Martin, ne date que de 1828 ; l'ancienne salle de la troupe existait sur le boulevard du Temple, près de la Gaîté, et fut réduite en cendres. La façade est décorée d'un porche formant avant-corps, soutenu par des colonnes, supportant une terrasse de niveau avec le foyer. L'intérieur de la salle, d'une forme circulaire allongée, [illegible] cinq rangs de loges et 1,000 personnes. La dé[illegible]

rien d'extraordinaire. Ce théâtre donne des mélodrames et des féeries.

Prix des places au théâtre de l'Ambigu-Comique :

	AU BUREAU	EN LOCATION
Avant-scènes des premières.	7	8
Avant-scènes du rez-de-chaussée . . .	7	8
Premières, loges de face	6	7
Fauteuils d'orchestre	5	6
Baignoires grillées	4	5
Premières loges.	4	5
Fauteuils des premières.	4	4 50
Stalles d'orchestre	3	3 50
Pourtour.	3	3 50
Fauteuils des deuxièmes	3	3 50
Loges grillées du deuxième étage. . .	2 50	3
Avant-scènes du deuxième étage . . .	2 50	3
Stalles des deuxièmes.	2	2 50
Stalles de la troisième galerie.	1 50	2
Parterre.	1 50	

THÉATRE DE LA GAITÉ

(Square des Arts-et-Métiers, IIIe arrondissement.)

Ce théâtre date de 1760, où il fut fondé à la foire sous le nom de Nicolet, alors grand faiseur de tours de force, d'où le dicton. « De plus fort en plus fort, comme chez Nicolet. » Il est actuellement installé sur un des côtés du square des Arts-et-Métiers, dans une salle construite en 1872 par M. Cazin, architecte. Sa spécialité est le genre mélodramatique.

Prix des places au théâtre de la Gaîté :

	AU BUREAU	EN LOCATION
Avant-scènes du rez-de-chaussée.	8	10
— des premières	8	10
Loges de la première galerie.	6	8
Fauteuils d'orchestre.	6	8
— de la première galerie.	6	8
Baignoires..	5	6

Avant-scènes de la deuxième galerie . .	4	5
Fauteuils de la deuxième galerie.	4	5
Stalles d'orchestre.	4	5
Avant-scènes de la troisième galerie. . .	2 50	3
Stalles de la troisième galerie	2	2 50
Parterre.	2	
Amphithéâtre de la troisième galerie. . .	1 25	
Stalles du quatrième amphithéâtre. . . .	1	
Quatrième amphithéâtre.	» 75	

THÉATRE DU CHATELET

(Place du Châtelet, 1er arrondissement.)

Le *Théâtre du Chatelet*, qui a la spécialité des pièces militaires à grands spectacle et des féeries, a été construit de 1860 à 1862 sur la place du Châtelet, où il fait pendant au Théâtre Lyrique. Il est bâti sur le même plan que ce dernier, mais il est beaucoup plus grand et contient 3,000 spectateurs.

Prix des places au théâtre du Châtelet :

Loges de balcon.	7 fr.
Fauteuils de balcon.	5
Fauteuils d'orchestre	5
Baignoires.	5
Stalles d'orchestre.	3
Stalles des premières galeries. . .	3
Pourtour	2
Parterre.	1 50
1er amphithéâtre	1 50
2e —	75
3e —	50

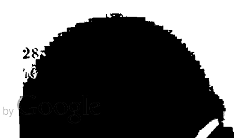
THÉATRE DES FOLIES-DRAMATIQUES

(Rue de Bondy et boulevard Saint-Martin, xe arrondissement.)

Ce petit théâtre représente de petits drames et des pièces mêlées d'ariettes. Façade simple, ornée de quelques statues de M. Valadon.

Prix des places :

Avant-scènes du théâtre (4 places).	28
— du r.-de-ch. (5 places).	[illegible]



Avant-scènes des premières (5 plac.)	30
— des deuxièmes (4 pl.)	8
— des troisièmes. . . .	1
— des quatrièmes . . .	» 75
Fauteuils d'orchestre	6
— de galerie.	5
Stalles de balcon	1 50
— de galerie	1
— d'orchestre.	2 50
Parterre.	1
Deuxième galerie.	» 75

THÉATRE DES DÉLASSEMENTS-COMIQUES

(Boulevard Voltaire, ancien boulevard du Prince-Eugène, xe arrondiss.)

Ce théâtre a été complètement détruit par l'incendie dans les journées de mai 1871.

THÉATRE BEAUMARCHAIS

(Boulevard Beaumarchais, près de la colonne de Juillet, ive arrondiss.)

Ce petit théâtre représente des drames, des vaudevilles, des opérettes.

Prix des places :

Avant-scènes des premières et du rez-de-chaussée.	3 50
Loges des premières.	2 50
Fauteuils de première galerie. . .	2
Fauteuils d'orchestre	1 50
Stalles de première galerie	1 50
— des secondes.	1 25
Orchestre.	1
Amphithéâtre de face	1
Stalles des troisièmes	1
Amphithéâtre de côté et parterre .	75
Troisièmes.	50

THÉATRE DÉJAZET

(Boulevard du Temple, près du passage Vendôme, iiie arrondissement.)

Ce théâtre joue des vaudevilles et des opérettes.

Prix des places :

Avant-scènes du rez-de-chaussée. .	6
Avant-scènes des premières. . . .	5

Avant-scènes des secondes.	2 50
Loges du rez-de-chaussée.	5
Loges des premières	3
Fauteuils d'orchestre.	5
Fauteuils des premières	4
Stalles d'orchestre.	2 50
Stalles des secondes de face. . . .	1 25
Secondes de face	75
Secondes de côté.	50
Parterre.	1

THÉATRE DES BOUFFES-PARISIENS

(Passage Choiseul et rue Monsigny, IIe arrondissement.)

Le théâtre du passage Choiseul, fondé par l'habile escamoteur Comte, n'a aucune apparence ; il est caché derrière la salle Ventadour et occupé par les Bouffes-Parisiens. On y joue des opérettes-bouffes et des parodies.

Prix des places :

	AU BUREAU	EN LOCATION
Avant-scènes du rez-de-chaussée	8	10
Avant-scènes des premières.	8	10
Premières loges.	6	8
Fauteuils d'orchestre et des premières .	6	8
Baignoires.	6	8
Avant-scènes des deuxièmes.	4	6
Loges des deuxièmes.	4	6
Fauteuils des deuxièmes	4	5
Avant-scènes des troisièmes.	2	3
Stalles des troisièmes.	2	3
Amphithéâtre.	1 50	

THÉATRE DU CHATEAU-D'EAU

(Rue de Malte, 50, derrière les Magasins-Réunis, XIe arrondissement.)

Ce théâtre peut contenir plus de 4,000 places. On y joue les drames et les féeries. Prix des places : de 5 fr. à 50 centimes.

THÉATRE DES MENUS-PLAISIRS

(Boulevard de Strasbourg, 14, Xe arrondissement.)

Ce théâtre joue des vaudevilles, des opérettes, et de petites pièces de fantaisie. Prix des places : de 5 fr. à 1 fr.

THÉATRE DE CLUNY

(Boulevard Saint-Germain, près du musée de Cluny, v^e arrondiss.)

Ce théâtre joue les drames et les comédies-vaudevilles. Prix des places : de 5 fr. à 1 fr.

THÉATRE DE L'ATHÉNÉE

(Rue Scribe, 17, XIXe arrondissement.)

Ce théâtre joue l'opéra-comique, les opéras-bouffes, les opérettes et les pantomimes. Prix des places : de 6 fr. à 3 francs. Location, 1 fr. en plus.

THÉATRE DES FOLIES-MARIGNY

(Carré des Champs-Élysées, côté droit, VIIIe arrondissement.)

Ce théâtre joue les comédies-vaudevilles, les opérettes et les parodies.

THÉATRE DES GOBELINS

(Avenue des Gobelins, 369, v^e arrondissement.)

Ce théâtre joue les drames, les comédies et les vaudevilles. Prix des places : de 3 fr. à 50 c.

THÉATRE-ÉCOLE DES JEUNES ARTISTES

(Rue de la Tour-d'Auvergne, 16, IXe arrondissement.)

Ce théâtre est affecté aux essais de jeunes amateurs et d'élèves qui s'exercent au jeu de la scène. Prix des places : de 2 fr. à 50 cen.

ÉCOLE DRAMATIQUE MOLIÈRE

(Salle Molière, passage du Saumon, galerie du Salon, 11, IIe arrondiss.)

Ce théâtre est affecté, comme le précédent, à des essais d'élèves qui s'exercent avant de débuter sur de plus grandes scènes. Prix des places : de 2 fr. à 50 centimes.

III. — Théâtres de l'ancienne banlieue.

Parmi les petits théâtre établis en dehors des anciennes barrières, nous citerons le théâtre de Batignolles, boule-

vard des Batignolles, 78, XVII[e] arrondissement ; le théâtre de Montmartre, rue des Acacias-Montmartre, 43, XVIII[e] arrondissement ; le théâtre de la Villette, rue de Flandre, 29, XIX[e] arrondissement ; le théâtre de Belleville, rue Lesage, place du Théâtre, XX[e] arrondissement ; le théâtre de Montparnasse, rue de la Gaîté-Montrouge, 31, XIV[e] arrondissement ; le théâtre de Grenelle ou de Vaugirard, rue Croix-Nivert, 55, place du Théâtre, XV[e] arrondissement.

Ces théâtres n'offrent rien qui appelle particulièrement l'attention, et ils sont fréquentés seulement par les habitants de leur quartier. On y joue toutes les pièces en vogue sur les théâtres de l'intérieur : drames, vaudevilles, comédies, etc.

IV. — Cirques et Hippodromes.

Cirque du boulevard des Filles-du-Calvaire, XI[e] arrondissement. Il est ouvert pendant la saison d'hiver. Exercices équestres et gymnastiques. Prix des places : premières, 2 fr. ; deuxièmes, 1 fr. ; troisièmes, 50 c.

Cirque des Champs-Elysées, petit carré Marigny, V[e] arrondissement. Il est ouvert pendant l'été. Il est exploité par la même Société que le précédent (Société des deux cirques), et est affecté aux mêmes exercices. Prix des places : premières, 2 fr. ; deuxièmes, 1 fr.

Hippodrome, place d'Eylau, près de l'Arc de triomphe et le bois de Boulogne, XVI[e] arrondissement. Exercices équestres, ascensions de ballons. Il a été incendié en 1869 et n'a pas été reconstruit depuis.

V. — Spectacles divers.

Théatre de Robert-Houdin, boulevard des Italiens, 8, IX[e] arrondissement. Séances de physique, de magie, le soir, à 8 h., par M. Cleverman, successeur du cél[illegible] Robert-Houdin. Prix des places : 5 fr., 4 fr., 3 [illegible] 1 fr. 50 c. ; location, 50 c. en plus.

Salle Robin, avenue Daumesnil, 36, XIIe arrondissement. Optique et magie. — Prix 4 fr., 3 fr., 2 fr. 50, 2 fr., 1 fr. 25, 75 c.

Théâtre de Séraphin, boulevard Montmartre. 12, IIe arrondissement. Tous les soirs, spectacle varié à 7 h. 1/2; de plus, les jours de fête, le dimanche et le jeudi, représentations à 2 heures. Ombres chinoises, marionnettes, etc.

Marionnettes Lyriques, boulevard de Strasbourg, 17, X^e arrondissement. Représentations tous les soirs; dimanches, jeudis et jours de fêtes, à 2 h.

Panorama, Champs-Élysées, près du palais de l'Industrie. VIIe arrondissement. Panoramas militaires, tous les jours de 10 à 5 h.

Pré-Catelan, au bois de Boulogne, Concerts, marionnettes, jeux divers, toute la journée.

Géorama universel, rue Nansouty et boulevard Jourdan, XIVe arrondissement. Jardin représentant en relief les cinq parties du monde. et en grand la France et l'Angleterre : 25 c.

VI. — Concerts.

Les meilleurs concerts se donnent en hiver. Il faut citer en première ligne les concerts du Conservatoire, qui ont lieu 6 à 8 fois par an. Prix : de 9 à 2 fr. — En 1861, M. Pasdeloup a pris l'initiative de *concerts populaires* qui se donnent au cirque du boulevard des Filles-du-Calvaire, le dimanche à 2 h. Prix : de 5 fr. à 75 c. D'autres concerts d'hiver se donnent à la salle Pleyel, rue Rochechouart, 22, IXe arrondissement; à la salle Érard, rue du Mail, 13, IIe arrondissement; à la salle Herz, rue de la Victoire, 48, IXe arrondissement; ces concerts sont donnés le plus souvent par des artistes qui veulent se faire connaître. Enfin, pendant l'été, il se donne des concerts aux Champs-Élysées (entre le palais de l'Industrie et le cours la Reine), et au bois de Boulogne (au Pré-Catelan et au chalet des Iles).

VII. — Spectacles-concerts et Cafés-concerts.

Dans ces établissements, qui se sont fort multipliés depuis quelque temps, il n'y a pas de prix d'entrée ; on ne paye que les consommations. Nous indiquerons seulement le *Théâtre de Bataclan*, boulevard Voltaire (du Prince-Eugène), 50 ; l'*Alcazar d'Eté*, avenue Gabriel, pavillon Morel, aux Champs-Élysées ; l'*Alcazar d'Hiver*, rue du Faubourg-Poissonnière, 10 ; les divers cafés-concerts *des Champs-Elysées ;* le café-concert de l'*Eldorado*, boulevard de Strasbourg, 4, le café-concert *des Folies-Dauphine*, rue Mazet (ancienne rue Contrescarpe-Dauphine), 5 ; enfin le *café des Aveugles*, au Palais-Royal, péristyle Beaujolais ; des aveugles y jouent de petites pièces et s'y livrent à des exercices amusants et variés, notamment à des scènes de ventriloquie.

VIII. — Bals.

Bals d'hiver. L'*Opéra* et le *Théâtre-Italien* donnent des bals masqués pendant le carnaval, le premier, le samedi, le second, le vendredi : Prix d'entrée : 10 fr. — Le *Casino*, rue Cadet, 16, faubourg Montmartre, est ouvert tous les soirs : *bal*, les lundis, mercredis et vendredis ; *concert-promenade* les mardis, jeudis, samedis et dimanches. — *Bal Valentino*, rue Saint-Honoré, 251, tous les soirs. *Tivoli-Wauxhall*, place du Château-d'Eau : bals, fêtes et concerts tous les soirs ; fêtes de nuit les mercredis et samedis ; bals masqués tous les dimanches pendant le carnaval.

Bals d'été. Le plus célèbre est le *Jardin-Mabile-Château-des-Fleurs*, avenue Montaigne, 87. Ouvert tous les soirs ; mercredi et samedi, fêtes de nuit.

Bals permanents. *Closeries-des-Lilas* (jardin Bullier) et *Prado*. Bals, lundis, jeudis, dimanches et fêtes : 1 franc par cavalier. Pendant le carnaval, bals masqu[illegible]li 2 fr. par cavalier. — Il faut mentionner aus[illegible]

bals des anciennes barrières, parmi lesquels nous citerons : — Sur la rive gauche le *bal Constant,* à l'ancienne barrière Montparnasse; le *bal Tonnelier*, barrière du Maine; le *Grand Salon*, barrière Fontainebleau; la *Belle-Moissonneuse*, rue Croix-Nivert; le *Salon de Mars* (bal militaire), barrière de l'École. — Sur la rive droite, le *bal Favier*, à Belleville; l'*Élysée-Montmartre*, à Montmartre; le *Château-Rouge*, chaussée Clignancourt; les bals *de la Villette* et ceux de la *barrière du Trône.* — Citons encore le *Pré-aux-Clercs*, rue du Bac; le *Vieux-Chêne* (bal des chiffonniers), rue Mouffetard.

CHAPITRE XI

ÉTABLISSEMENTS DE BIENFAISANCE

I. — Institutions des Jeune-Aveugles et des Sourds-Muets.

Ces deux établissements appartiennent à l'État et dépendent directement du ministère de l'intérieur.

Jeunes-Aveugles, boulevard des Invalides, 56. Cet établissement, fondé en 1784, est consacré à l'instruction d'enfants aveugles de l'un et de l'autre sexes. Le gouvernement y entretient 120 bourses. Le prix de la pension est de 1,000 francs pour les élèves aux frais des familles. On est admis à visiter l'établissement le mercredi de 1 h. 1/2 à 5 h., sur billet délivré par le directeur.

Sourds-Muets, rue Saint-Jacques, 254, Ve arr. Cet établissement a été fondé en 1778, par l'abbé de l'Épée. Il ne reçoit, depuis 1859, que des élèves du sexe masculin. D'un autre côté, les jeunes sourdes-muettes ont à Bordeaux un établissement qui leur est exclusivement consacré. Le gou-

vernement entretient 140 bourses à Paris et 75 à Bordeaux. A Paris, le prix de la pension est de 1,000 francs pour les élèves aux frais des familles. On est admis à visiter la maison sur billet du directeur, le samedi, de 2 à 5 h.

II. — Assistance publique et bureaux de bienfaisance.

L'administration de l'Assistance publique a son siége place de l'Hôtel-de-Ville, 3, et ses bureaux quai de Gèvres, 4, et avenue Victoria, 3 (IVe arrondissement). Elle est confiée à un directeur placé sous l'autorité du préfet de la Seine. Cette administration est chargée de secourir la population indigente de Paris dans tous ses besoins, soit dans les hôpitaux et hospices civils et les maisons de retraite qui appartiennent à la ville, soit en distribuant des secours à domicile par l'intermédiaire des bureaux de bienfaisance. Elle a fondé, dans le but de diminuer ses dépenses et de compléter ses services, divers établissements qui dépendent d'elle, à savoir : la *Pharmacie centrale*, quai de la Tournelle, 47; la *Boulangerie centrale*, rue Scipion, 13 ; la *Boucherie centrale* à l'abattoir Villejuif, boulevard de l'Hôpital, 151 ; la *Cave centrale*, à l'Entrepôt des vins ; l'*Approvisionnement central*, aux Halles centrales ; le *Magasin central*, boulevard de l'Hôpital, 89, appelé à fournir aux hôpitaux et hospices le meuble, le linge, le vêtement, la literie ; la *Direction municipale des nourrices*, rue des Tournelles, 35, chargée de procurer des nourrices dignes de confiance.

Vingt bureaux de bienfaisance sont chargés de la distribution des secours à domicile, sous l'autorité du préfet de la Seine et la direction de l'Assistance publique. Chaque bureau est composé du maire et des adjoints, de douze administrateurs nommés par le ministre de l'intérieur, de commissaires des pauvres et de dames de charité, en nombre illimité.

III. — Hôpitaux civils et militaires.

Les hôpitaux civils sont consacrés au traitement des malades indigents. Sauf le cas d'urgence, aucun individu n'y est admis que sur l'autorisation des médecins du bureau central (parvis Notre-Dame, ouvert tous les jours, de 9 à 4 h.).

L'admission gratuite n'est accordée qu'aux individus qui habitent Paris depuis un an au moins.

HOTEL DIEU, parvis Notre-Dame. — C'est le plus ancien hôpital de l'Europe. Fondé par l'évêque saint Landri, au VIIe siècle, il a été successivement agrandi. Il contient 834 lits : 400 d'hommes, 372 de femmes et 62 d'enfants.—On reçoit à l'Hôtel Dieu les blessés et les malades en général (maladies aiguës). —Consultations gratuites de 8 à 9 h. du matin. — Entrée publique de 1 à 3 h. le jeudi et le dimanche. — L'Hôtel-Dieu actuel sera prochainement démoli. Le nouvel Hôtel-Dieu, qui s'élève sur un vaste terrain situé entre le parvis Notre-Dame, la rue de la Cité, le quai Napoléon et la rue d'Arcole, ne tardera pas à être terminé.

HOPITAL DE LA CHARITÉ, rue Jacob, 47. — Reçoit, comme l'Hôtel-Dieu, les blessés et les malades. — 467 lits. — Entrée publique le dimanche et le jeudi, de 1 à 3 h.

HOPITAL DE LA PITIÉ, rue Lacépède, 1. — Reçoit, comme l'Hôtel-Dieu, les blessés et les malades. — 727 lits. — Entrée publique le dimanche et le jeudi, de 1 à 3 h.

HOPITAL SAINT-ANTOINE, faubourg Saint-Antoine, 184. — Reçoit, comme l'Hôtel-Dieu, les blessés et les malades. — 606 lits. Entrée publique le dimanche et le jeudi, de 1 à 3 h.

HOPITAL BEAUJON, faubourg Saint-Honoré, 208. — Reçoit, comme l'Hôtel-Dieu, les blessés et les malades. — 417 lits. — Entrée publique le dimanche et le jeudi, de 1 à 3 h.

HOPITAL NECKER, rue de Sèvres, 151. — Reçoit, comme l'Hôtel-Dieu, les blessés et les malades. — 440 lits. Entrée publique le dimanche et le jeudi, de 1 à 3 h.

HOPITAL LARIBOISIÈRE, rue Ambroise-Paré, près le chemin de fer du Nord. — Reçoit, comme l'Hôtel-Dieu, les

blessés et les malades. — Porte le nom de madame de Lariboisière, qui a laissé à sa mort trois millions aux pauvres de Paris.

Hopital Cochin, rue du Faubourg-Saint-Jacques, 47. — 193 lits, savoir : 109 pour les malades et les blessés, et 44 pour les accouchements, plus 40 berceaux pour les enfants. — Fondé par l'abbé Cochin, curé de Saint-Jacques-du-Haut-Pas.

Hopital Saint-Louis, rue Bichat, 40. — 822 lits. — Affecté au traitement des maladies cutanées, dartres, teigne, gale, etc. — Entrée publique le dimanche et le jeudi, de midi à 2 h.

Hopital du Midi, rue des Capucins-Saint Jacques, 15. — 336 lits. — Affecté au traitement des maladies secrètes (hommes), soit en admettant les malades dans l'hôpital, soit en leur donnant les conseils et les remèdes dont ils font usage chez eux.

Hopital de Lourcine, rue de Lourcine, 111. — 276 lits. — Affecté au traitement des maladies secrètes (femmes). — Consultations gratuites, pour les femmes enceintes et les filles, les mardis, jeudis et samedis, de 9 à 10 h.

Hopital des Enfants-Malades, rue de Sèvres, 149. — 698 lits. — On reçoit les enfants de 2 à 15 ans. — Consultations gratuites tous les jours, de 7 à 9 h. du matin, excepté les dimanches. — Entrée publique le dimanche et le jeudi, de 1 à 3 h.

Hopital Sainte-Eugénie, rue de Charenton, 89. — 405 lits. — Hôpital d'enfant malades.

Hopital des Cliniques, place de l'Ecole-de-Médecine, 21. — 115 lits pour adultes et 37 pour enfants. — Comprend une clinique de chirurgie et une clinique d'accouchements.

Maison et école d'accouchement (Maternité), rue Port-Royal, 5. — 300 lits. — Elle est destinée à la réception des femmes enceintes et des femmes en couche. — Il existe dans cette maison un pensionnat et une école d'accouchement pour l'instruction des élèves sages-femmes.

MAISON MUNICIPALE DE SANTÉ, rue du Faubourg-Saint-Denis, 200. — 300 lits. — Destinée aux personnes malades ou blessées qui sont à même de payer un prix de journée qui varie de 12 à 4 fr. par jour, suivant l'installation. La qunzaine se paye d'avance et le prix des huit premières journées reste toujours acquis à l'établissement.

Les hôpitaux que nous venons de passer en revue (hôpitaux civils) dépendent de l'administration de l'assistance publique : les suivants (hôpitaux militaires) dépendent du ministre de la guerre.

HOPITAL MILITAIRE DU VAL-DE-GRACE, rue Saint-Jacques, 277. — 970 lits. — Une école d'application de médecine et de pharmacie militaire est attachée à cet hôpital. Nous avons déjà mentionné, au reste, cette école, en parlant des établissements d'instruction publique. *Voir* plus haut, chap. IX, p. 200.

HOPITAL MILITAIRE DU GROS-CAILLOU, rue Saint-Dominique 188. — 700 lits.

HOPITAL MILITAIRE SAINT-MARTIN, rue des Récollets, 8. — 600 lits.

HOPITAL MILITAIRE DE VINCENNES. — 642 lits.

IV. — Asiles de Vincennes et du Vésinet.

Deux asiles de convalescents ont été fondés par le gouvernement en 1855, l'un à Vincennes, pour les hommes, et l'autre au Vésinet (commune de Croissy, près Saint-Germain-en-Laye), pour les femmes. Ils sont administrés sous l'autorité directe du ministre de l'intérieur. Tous deux ont été construits sur les plans de M. Laval, architecte. Le premier a été ouvert en 1857, et le second en 1859.

L'asile de Vincennes reçoit temporairement pendant leur convalescence : 1° les ouvriers atteints de blessures ou de maladies, en travaillant sur les chantiers des travaux publics, dans le département de la Seine; 2° les ouvriers faisant partie d'une société de secours mutuels qui a passé un abonnement avec l'asile ; 3° ceux travaillant chez des

fabricants, industriels ou patrons qui ont également passé des abonnements avec l'asile; 4° les individus qui, pendant leur maladie, ont été traités dans les hôpitaux de Paris ou de la banlieue par les soins des bureaux de bienfaisance; 5° enfin, moyennant un prix de journée, les convalescents ne rentrant dans aucune de ces catégories.

L'asile du Vésinet reçoit temporairement pendant leur convalescence : les ouvrières faisant partie d'une société de secours mutuels qui a passé un abonnement avec l'asile; 2° celles travaillant chez des fabricants, industriels ou patrons qui ont également passé des abonnements avec l'asile; 3° les convalescentes envoyées par les hôpitaux de Paris et de la banlieue; 4° les convalescentes envoyées par les bureaux de bienfaisance de Paris; 5° enfin, moyennant un prix de journée, les convalescentes qui ne rentrent dans aucune de ces catégories.

V. — Hospices et maisons de retraite et de secours.

De ces établissements, les uns appartiennent à l'État et sont administrés sous l'autorité directe du ministre de l'intérieur; d'autres dépendent de l'administration de l'assistance publique; enfin, quelques-uns sont des fondations particulières.

Appartiennent à l'État l'hospice des Quinze-Vingts et la maison de Charenton.

Hospice des Quinze-Vingts, rue de Charenton, 38. — Fondé par Saint-Louis, en 1260 pour 300 ou 15-20 pauvres aveugles, reçoit les pensionnaires dont la cécité absolue et l'indigence ont été constatées et qui ont au moins 40 ans d'âge; les choix se font parmi les aveugles de tous les départements. En outre, l'hospice secourt 1,550 aveugles externes qui doivent être âgés d'au moins 21 ans. L'entrée de cet établissement n'est accordée qu'aux personnes qui y ont des parents.

Maison de Charenton, à Saint-Maurice, près Charenton. — Cet établissement est affecté aux aliénés des deux

sexes. Il y a trois classes de pensions : 1,500 francs, 1,200 francs et 900 francs. Il y a en outre un nombre limité de bourses et de demi-bourses payées sur les fonds de l'État, et qui sont à la disposition du ministre de l'intérieur. — Les malades sont reçus tous les jours à toute heure. Les parents sont admis à les voir le dimanche et le jeudi, de midi à 4 heures.

Venons actuellement aux établissements qui dépendent de l'administration de l'assistance publique.

Hospice de la vieillesse (hommes), à Bicêtre. — Affecté au traitement des aliénés et aux infirmes ou septuagénaires. — 1871 infirmes ou septuagénaires et 856 aliénés. — On y est admis tous les jours; mais pour voir les aliénés, il faut une permission spéciale du directeur. — Puits immense, enfermé dans le bâtiment.

Hospice de la vieillesse (femmes), à la Salpêtrière, boulevard de l'Hôpital, 47. — 3,081 indigentes, 1,341 aliénées. — Entrée le dimanche et le jeudi, de une à trois heures pour les aliénées et de midi et demi à quatre heures pour les indigentes.

Hospice des incurables (hommes et femmes), rue du Clos-de-l'Hospice, à Ivry. — 2,000 lits. — Affecté aux indigents sexagénaires ou infirmes. — On y est admis tous les jours. — Cet hospice est tout récemment construit. Il se compose de six grands corps de bâtiments, élevés de deux étages au-dessus du rez-de-chaussée et séparés par de spacieuses cours qu'on a transformées en jardins. Tous les perfectionnements de la science hospitalière ont été réalisés dans cet édifice.

Hospice des enfants assistés, rue d'Enfer, 78. — 609 lits.

— Destiné à la réception, à l'allaitement et au placement à la campagne des enfants abandonnés. — Fermé au public.

Maison de retraite de La Rochefoucauld, au Petit-Montrouge, avenue d'Orléans, 15. — 246 lits. — Affectée aux anciens employés des hospices et aux personnes des

deux sexes qui peuvent payer une pension ou une somme déterminée.

MAISON DE RETRAITE DES MÉNAGES, à Issy. — 1,383 lits. — Epoux en ménage pouvant payer la somme fixée pour l'admission, ayant au moins 60 ans, et dont les âges réunis s'élèvent au moins à 130 ans. — Veufs et veuves ayant au moins 60 ans.

HOSPICE DEVILLAS, à Issy. — 80 lits. — Vieillards infirmes des deux sexes, âgés de 70 ans au moins, et pris pour quatre cinquièmes parmi les indigents secourus par les bureaux de bienfaisance de Paris, et un cinquième parmi ceux du culte protestant.

HOSPICE SAINT-MICHEL, à Saint-Mandé. — Fondé par Boulard. — 12 lits pour septuagénaires.

HOSPICE DE LA RECONNAISSANCE, à Garches — Fondé par Brezin, fondeur mécanicien. — 316 lits pour sexagénaires ayant été ouvriers fondeurs-mécaniciens ou ouvriers en fer de professions spécialement désignées par le fondateur.

INSTITUTION SAINTE-PERINE, rue de la Municipalité prolongée (Auteuil). — 296 lits. — Personnes des deux sexes âgées de 60 ans au moins et payant une pension annuelle ou une somme fixe à leur admission.

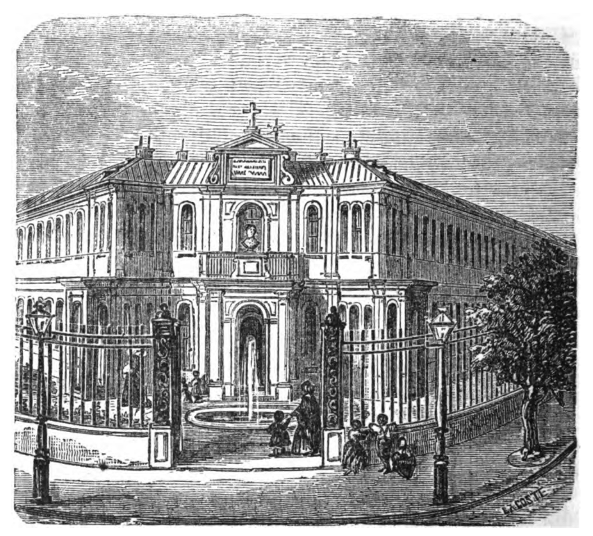
MAISON CHARDON-LAGACHE, rue de la Municipalité (Auteuil). — 120 lits. — Personnes des deux sexes âgées de 60 ans au moins et pouvant payer une pension de 300 francs.

Tels sont les hospices et maisons de retraite qui dépendent de l'administration de l'assistance publique ; il nous reste à dire un mot de quelques fondations particulières.

ASILE DE LA PROVIDENCE, rue des Martyrs, 77. — Maison de retraite pour les vieillards, reconnue en 1817, par ordonnance royale, comme établissement d'utilité publique. Soixante vieillards des deux sexes y sont logés, nourris, blanchis et soignés en cas de maladie. Seize des places sont gratuites, deux sont à la nomination des fondateurs et de leurs familles, et quatorze sont à la nomination du ministre de l'intérieur ; les autres sont à pension au prix

de 600 francs. Une société dite de la Providence, en nommant à ces places, contribue au payement des pensions pour 100, 200, 300, 400 et même 500 francs. L'asile est administré gratuitement par un administrateur en chef nommé par le ministre.

Maison Eugène-Napoléon, faubourg Saint-Antoine, 254. — En 1858, la commission municipale ayant voté une



Maison Eugène-Napoléon.

somme de 600,000 francs pour achats de diamants à l'impératrice Eugénie, Sa Majesté exprima le désir que les fonds fussent affectés à une œuvre de bienfaisance. Telle est l'origine de la Maison Eugène-Napoléon, destinée à l'éducation de trois cents jeunes filles pauvres, sous la direction des sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, à qui l'établissement fut remis le 1er janvier 1857. Les enfants y

sont admises dès l'âge de huit ans et y restent jusqu'à vingt et un ans. Les bâtiments, construits sur les plans de M. Hittorff, se composent d'un vaste corps de logis et de pavillons séparés par des jardins. La chapelle, surmontée d'un dôme, est décorée d'une fresque de Darrivas : l'impératrice y est représentée en parure de noces, offrant à la Sainte Vierge son collier de diamants.

Etablissements des Petites-Sœurs des pauvres, rue Notre-Dame-des-Champs, 45 ; rue de Philippe-de-Girard, 13; rue Saint-Jacques, 277 ; rue Beccaria, 10 ; avenue de Breteuil, 62. — Ce sont des maisons de secours pour les vieillards pauvres. — Les sœurs des pauvres, quoique n'ayant d'autres ressources que la charité privée, n'en rendent pas moins, grâce à leur dévouement, des services considérables.

Institution Saint-Nicolas, rue de Vaugirard, 92, avec succursale à Issy, Grande-Rue, 70. — Pour les orphelins du sexe masculin. — Dirrigée par les frères des écoles chrétiennes.

VI. — Crèches.

Il y a à Paris 20 crèches, inégalement réparties. Il n'y en a aucune dans les IIIe, IVe, X^e^, XIIIe, XIVe XVe et XVIIIe arrondissements. Il y en a trois dans le VIIe deux dans le VIIIe et trois dans le XIIe. Chacun des autres arrondissements en a une. Il s'en trouve aussi dans la banlieue.

VII. — Sociétés charitables.

Société philanthropique. Bureau, rue Saint-Honoré, 115. — Elle est formée par la cotisation volontaire de souscripteurs qui mettent des fonds en commun pour le soulagement de l'humanité souffrante. Ces fonds sont employés à distribuer des aliments aux indigents, à donner des consultations gratuites et des médicaments aux malades, à aider divers établissements particuliers de charité, de travail et d'éducation élémentaire.

Société de charité maternelle. — Secours en argent et en vêtements pendant l'allaitement aux pauvres mères qui ont déjà trois enfants à leur charge. Quatre dames administrantes dans chacun des vingt arrondissements.

Société de la Providence. — Elle a pour objet : 1° de secourir la vieillesse, en payant des portions de pension pour les vieillards des deux sexes, qu'elle place à l'Asile de la Providence ; 2° de faire donner une éducation chrétienne ou apprendre un métier aux enfants indigents ; 3° de distribuer des secours à domicile aux familles malheureuses.

Société charitable de Saint-Francois-Régis de Paris, rue du Gindre, 3. — Facilite le mariage civil et religieux des pauvres et la légitimation des enfants.

VIII. — Caisse d'épargne.

La *Caisse d'épargne*, rue Coq-Héron, 9, est une institution de bienfaisance qui a pour objet de recevoir en dépôt les plus petites sommes que les particuliers veulent y placer, et d'offrir à toutes les personnes laborieuses les moyens de se créer des économies. Les bureaux de la caisse centrale sont ouverts tous les jours de dix heures à une heure, et ceux des succursales, établies dans les mairies (excepté au Ier et au IIe arrondissement), sont ouverts tous les dimanches et lundis. On ne peut verser ni moins de 1 franc ni plus de 300 francs à la fois. Aucun déposant ne peut avoir à son compte une somme supérieure à 1,000 francs en capital. Les dépôts peuvent être retirés, en tout ou en partie et à volonté, dans les quinze jours de la demande.

IX. — Mont-de-Piété.

Le Mont-de-Piété a le privilége exclusif de prêter sur nantissement les quatre cinquièmes de la valeur des articles d'or et d'argent, et les deux tiers de la valeur des autres

objets. L'intérêt payé sur ces prêts est de 9 et demi pour 100 dans les bureaux et de 12 pour 100 chez les commissionnaires. Si, au bout de quatorze mois, les renouvellements ou les retraits n'ont pas eu lieu, les effets déposés sont vendus, et les bénéfices résultant de la vente sont versés à l'administration de l'Assistance publique.

Direction générale, rue des Francs-Bourgeois, 55, au Marais. — Bureau général ou chef-lieu, rue des Blancs-Manteaux, 18. — Bureaux succursales, rue Bonaparte, 16, et rue Servant, 2. — 24 bureaux auxiliaires dans les différents quartiers. — 14 commissionnaires.

CHAPITRE XII

PRISONS

Les prisons se trouvent sous la juridiction du préfet de police. — On ne peut visiter ces établisements qu'avec sa permission.

SAINTE-PÉLAGIE, rue du Puits-de-l'Ermite, 14. — C'est à la fois une prison pour les détenus condamnés à un emprisonnement qui n'excède pas un an, et pour les détenus accusés de délits politiques. Il en résulte deux classes de prisonniers, qui sont logés séparément. Le local est vaste et bien aéré ; il peut contenir 500 individus.

SAINT-LAZARE, rue du Faubourg-Saint-Denis, 107. — Elle reçoit les femmes qui doivent être jugées, ou qui sont condamnées à un emprisonnement dont la durée n'excède pas un an. La maison centrale de Clermont (Oise) reçoit les condamnées à plus d'un an. A Saint-Lazare se trouvent les filles publiques condamnées à un ou plusieurs mois de détention pour délits sanitaires ou infractions aux règlements de police. On tient séparément les filles au-dessous de

seize ans et les femmes condamnées par la police correctionnelle. Celles qu'on n'a pas encore jugées sont également logées à part. Chaque classe a son infirmerie et des ateliers distincts, où les prisonnières font divers ouvrages d'aiguille. Il existe au milieu de l'établissement une chapelle où les femmes vont le dimanche accomplir leurs devoirs religieux. Le nombre des détenues est de 900 à 1,100 : le mouvement de la population de la prison est de 10,000. Le service intérieur est fait par les sœurs de la Charité.

La Roquette, rue de la Roquette, 168, près du cimetière de l'Est. — Cette prison reçoit les condamnés à des peines afflictives et infamantes, en attendant qu'on les dirige sur les prisons centrales ou sur les bagnes, et les condamnés à mort ; c'est une des prisons les plus fortes de la capitale. Elle consiste en un bâtiment totalement isolé : chaque prisonnier a sa chambre séparée. Il y a des cachots pour les rebelles et trois cellules pour les condamnés à mort. Le local peut contenir 440 détenus, outre la force armée et les logements du directeur et des agents et surveillants.

Maison pénitentiaire des jeunes détenus, rue de la Roquette, 143. — Cette maison se trouve vis-à-vis de la prison de la Roquette, qui n'en est séparée que par la voie publique. Elle ressemble plutôt à un ancien château féodal ou à un immense collége qu'à une maison de détention. Les détenus sont parqués suivant leur âge et leur moralité ou culpabilité, et ne communiquent ensemble qu'aux ateliers, où règne le plus entier silence. Le local, qui a de vastes cours affectées aux diverses divisions et au milieu une belle fontaine entourée d'arbres, peut contenir 500 détenus âgés de moins de seize ans.

Maison d'arrêt cellulaire, boulevard Mazas, 23, près de la gare du chemin de fer de Lyon. — Elle reçoit les individus arrêtés préventivement et quelques condamnés à une peine de courte durée. — Elle se compose de six galeries rayonnantes contenant chacune 200 cellules, en tout 1,200.

Prison de la Santé. La prison de la Santé n'a été livrée à l'administration que dans les derniers mois de 1869. Son

nom lui vient de ce qu'elle a été bâtie en bordure de la rue de la Santé.

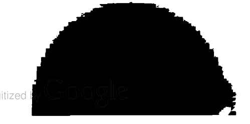
Cette prison, qui a remplacé les Madelonnettes, occupe une surface de 25,000 mètres carrés ; elle est entourée par les rues Byron et de la Santé et deux autres voies de dégagement. La Santé renferme deux prisons : celle des prévenus et celle des condamnés. Cette dernière contient deux cours bordées de bâtiments, et ces bâtiments sont divisés en ateliers et en réfectoires communs, car le régime cellulaire n'y est pas appliqué. La prison affectée aux prévenus est, au contraire, divisée en cellules comme celle de Mazas. Chaque couloir en contient quatre rangées, deux au rez-de-chaussée, deux au premier étage. La prison de la Santé peut contenir 1,500 détenus des deux catégories. Cette prison, remarquable par ses aménagements intérieurs, est due à M. Vaudremer.

CONCIERGERIE, au Palais de justice. — Elle est employée comme dépôt des prisonniers durant leur procès ; elle sert aussi quelquefois à retenir les condamnés avant leur exécution.

DÉPÔT DE LA PRÉFECTURE DE POLICE, vulgairement salle Saint-Martin. On y retient les personnes arrêtées jusqu'à ce qu'elles aient été interrogées.

MAISON D'ARRÊT DE LA GARDE NATIONALE, rue Boulainvilliers, 5 (Passy). — C'est dans cette maison, appelée trivialement l'*hôtel des Haricots*, qu'on retient les gardes nationaux condamnés à des peines disciplinaires.

PRISONS MILITAIRES. Outre les différentes prisons que nous venons d'énumérer, et qui sont sous l'autorité du préfet de police, il y a à Paris deux prisons militaires qui dépendent du ministère de la guerre, l'une au siége des deux conseils de guerre et du conseil permanent de révision, ancien hôtel de Toulouse, rue du Cherche-Midi, 37, l'autre vis-à-vis de cet hôtel, rue du Cherche-Midi, 38.



CHAPITRE XIII

HALLES ET MARCHÉS

I. — Halles centrales.

Les Halles centrales sont situées entre la pointe Saint-Eustache et la rue de Rambuteau, au nord; la rue Pierre-Lescot, à l'est; la rue Berger, au sud; et actuellement la rue Vauvilliers à l'ouest; mais de ce côté elles doivent se relier à la Halle au blé. Elles occupent l'emplacement de l'ancien marché des Innocents. L'origine de ce marché remonte jusqu'au xe siècle; il fut agrandi par Louis le Gros, puis par Philippe-Auguste et ses successeurs.

Pendant bien longtemps, les Halles furent un lieu de réunions populaires où se fomentaient les séditions et où les orateurs de la foule allaient essayer leur éloquence, sans parler des poëtes ou des viveurs qui y allaient aiguiser leur verve ou chercher « l'engueulade. » Les « dames » de la Halle jouaient de temps à autre un petit bout de rôle politique, complimentaient le roi et figuraient le pauvre peuple. Aujourd'hui les Halles sont uniquement le point central où vont aboutir les denrées alimentaires nécessaires à la consommation de la grande ville; il s'y traite pour plusieurs millions d'affaires par semaine.

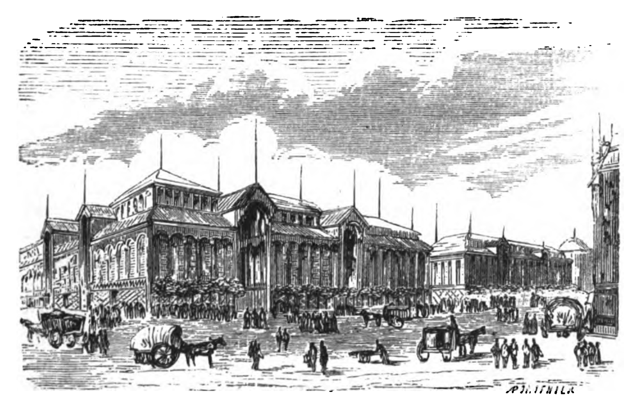
Reconstruites sous François Ier, mais dépourvues de voies de communication, les Halles étaient à peu près inarbordables. Elles furent dotées de plusieurs rues sous le règne de Henri II. Alors aussi furent construits les *piliers des Halles*, dont il ne reste plus rien aujourd'hui.

Les gouvernements du premier Empire, de la Restauration et de la monarchie de 1830 s'occupèrent tour à tour d'agrandir les Halles. En 1845, on arrêta même un projet général de régularisation, qui ne reçut un commencement d'exécution qu'en 1847, époque à laquelle on éleva un

nouveau pavillon; mais il était si défectueux et si peu en harmonie avec les besoins du marché, qu'on ne jugea pas à propos de pousser plus loin les constructions.

C'est sous le règne de Napoléon III, en 1854, qu'a été reprise, sur les plans de M. Baltard, la reconstruction entière des Halles centrales.

Quand elles seront achevées et reliées à la Halle au blé, les Halles centrales occuperont une superficie de près de 90,000 mètres, dont la moitié à peu près sera abritée. Elles comprendront douze pavillons divisés en deux corps prin-



Halles centrales.

cipaux (corps de l'Est et corps de l'Ouest), par la grande voie qui va de la pointe Sainte-Eustache à la rue du Pont-Neuf. Sur ces douze pavillons, il en existe aujourd'hui dix, isolés les uns des autres par des rues couvertes.

Le corps de l'Est, commencé en 1854, a été terminé en 1857; il a six pavillons. Le corps de l'Ouest, dont quatre pavillons sont maintenant livrés au commerce, [illegible] construction de deux autres pavillons à form[illegible] encadreront la Halle au blé. La forme concav[illegible]

lons est commandée par la forme circulaire de cette halle. On verra donc disparaître un jour toutes les maisons qui existent encore entre la rue Vauvilliers et la rue de Viarmes. Cette nouvelle prise de terrain complétera les 80,000 mètres superficiels que couvriront les Halles, une fois achevées, en comprenant dans ce chiffre la surface réservée aux rues de service et le pourtour spécialement affecté au commerce et à la circulation. Dans ce calcul ne figurent ni la Halle au blé, ni les constructions qui seront élevées en avant du monument pour loger l'administration.

Les Halles centrales se composent de deux parties distinctes : l'une au-dessus du sol, qui vit à la lumière et qu'anime le mouvement de la foule; l'autre qui vit aussi, et qui n'est pas la moins curieuse, mais qui est sous terre et dont l'existence n'est révélée que par les escaliers qui y conduisent, par les dalles en verre dépoli qu'on rencontre de loin en loin et par des grillages qui servent à l'aération. Chaque pavillon, en effet, a son sous-sol correspondant, creusé sous la même étendue, et qui renferme une série de loges en treillage de fer, portant chacune un numéro correspondant aux chiffres des loges supérieures. Ces cabines, largement aérées, sont au nombre de douze cents pour les pavillons actuellement construits, et servent de resserre pour conserver fraîches les denrées et les provisions. Sous quelques-uns des pavillons, elles sont remplacées par diverses installations : abattoir pour les marchandes de volaille, atelier pour le lavage et la malaxation du beurre, dépôt d'ustensiles, réservoir d'eau courante pour le poisson d'eau douce, magasins de salines. Ailleurs, une cave obscure est consacrée au mirage des œufs, qui se fait chaque matin à la clarté de la chandelle. Il ne se vend pas par jour, à Paris, moins de six cent mille œufs, qui tous sont préalablement soumis à l'épreuve décisive du mirage.

Quelques détails intéressants empruntés au *Figaro :*

Dans ces caves, qu'éclairent 1,200 becs de gaz, une multitude de travailleurs se réunissent chaque jour. Ce sont :

Les *compteurs d'œufs*, qui tiennent la comptabilité de l'entrée et de la sortie ;

Les *mireurs*, qui passent à la chandelle une délicate révision des sujets :

Les *préparateurs de fromages*, qui font *jaunir* le chester, *pleurer* le gruyère, *couler* le brie ou *piquer* le roquefort ;

Les *rongeurs d'os*, qui élèvent en espaliers, le long des murs, leurs marchandises et dont on fait un très-grand commerce : les os communs se vendent 10 fr. les 100 kilos et 30 fr. les os de choix ;

Les *manipulateurs de beurre*, dont les opérations sont indispensables à la conservation de l'article ;

Les *plumeurs*, les *tueurs* et les *videurs* de volailles, qui égorgent soixante poules à l'heure, et plument à nu un *sujet* en moins de cinq minutes ;

Les *gaveurs* de pigeons, qui ont 25 centimes par douzaine de pigeons *gavés*, c'est-à-dire bourrés du grain insufflé de la bouche du *gaveur* dans le bec de l'animal.

Autour des caves règne un mur plein, interrompu seulement par des arcades qui doivent laisser passage à des voies souterraines de communications projetées entre les halles et les gares de chemins de fer.

II. — Halle au blé.

L'édifice occupé par la Halle au blé (rue de Viarmes) est un vaste bâtiment circulaire, construit en 1662, détruit par un incendie en 1802, relevé, d'après l'ordre de Napoléon, par Brunet, en 1811, offrant une salle de 42 mètres de diamètre, avec une toiture en fonte de fer, couverte en lames de cuivre. Le beau travail d'exécution de cette coupole est dû aux architectes Legrand et Molinos. Une arcade de vingt-cinq arches traverse le centre de la salle. Derrière cette arcade, et sous une double voûte supportant de spacieuses galeries sont entassés des sacs de blé ; on y en peut renfermer plus de 30,000. La voûte est soutenue inté-

rieurement par quarante-cinq colonnes toscanes. Deux escaliers, d'abord à quatre, puis à doubles révolutions, conduisent à un étage supérieur, c'est-à-dire aux greniers établis sur les voûtes, où existe un écho. Dans la partie méridionale, mais en dehors, est une colonnes dorique de 32 mètres de haut, érigée, en 1572, par le célèbre architecte Jean Bullant, d'après l'ordre de Catherine de Médicis, qui voulait s'en servir dans ses observations sur l'astrologie. Du pied de cette colonne, seul débris de l'hôtel de Soissons, jaillit une fontaine engagée dans le mur extérieur de face de la Halle au blé. Un cadran solaire de forme ingénieuse se remarque sur le fût.

III. — Halle aux vins.

La Halle aux vins est située entre le quai Saint-Bernard et les rues Cuvier, Jussieu, Saint-Victor et des Fossés-Saint-Bernard, qui l'isolent. Elle date de 1811. Elle est divisée en cinq grandes masses de constructions par diverses voies auxquelles on a donné le nom des principaux vignobles de France. Deux de ces masses sont au centre, sous les noms de magasins de l'Yonne et de la Marne. Les trois autres divisions comportent 89 celliers, plus deux passages en galerie conduisant à une plus grande galerie qui donne entrée à 49 caves.

Au-dessus des celliers, ces masses de constructions sont moins étendues et laissent autour d'elles une terrasse.

Quarante magasins, séparés par une galerie, constituent les bâtiments destinés aux eaux-de-vie.

On estime que l'Entrepôt actuel des vins, dont la superficie n'est pas moindre de 134,000 mètres carrés, peut recevoir dans ses caves plus de 200,000 pièces de vins, indépendamment de plus de 17,000 pièces d'eau-de-vie que peuvent contenir les magasins. Plus de soixante fontaines fournissent l'eau en abondance à ce vaste établissement.

L'établissement jouit du privilége d'*Entrepôt réel*, c'est-à-dire que les vins et eaux-de-vie n'acquittent les droits

d'octroi qu'au sortir de la Halle aux vins. L'Entrepôt a un vaste port qui lui est annexé.

IV. — Halle aux cuirs.

La Halle aux cuirs est située rue Santeuil, près du Jardin des Plantes. — Tous les jours, achat, vente, dépôts, consignations de cuirs, peaux, laines, etc.

V. — Marchés aux bestiaux.

Les grands centres d'approvisionnement de bestiaux sont à Poissy (bœufs, vaches, veaux et moutons, le jeudi); à la Chapelle (veaux, le vendredi); à la Maison-Blanche (vaches laitières, le samedi); à Saint-Germain (porcs, le lundi).

Un marché central aux bestiaux a été construit récemment à la Villette, non loin des abattoirs généraux (*Voy.* plus bas *Abattoirs.*) On y a reconstruit l'ancienne fontaine du Château-d'Eau. Un spacieux abreuvoir entouré de rigoles suffit à tous les besoins. Les hangars, parfaitement aérés, sont pourvus de voies de dégagement larges et commodes. Les autres installations du marché ne laissent rien à désirer.

VI. — Marché aux chevaux et aux chiens et Tattersall français.

Le marché aux chevaux se tient les mercredis et les samedis, de 2 à 5 h., rue du Marché-aux-Chevaux et boulevard d'Enfer, 6. — Sur le même emplacement, marché aux fourrages tous les jours, excepté le dimanche, et marché aux chiens tous les dimanches, à midi.

Le Tattersall français est une Société de marchands de chevaux. Des ventes aux enchères publiques ont lieu tous les jeudis et exceptionnellement le samedi, de chevaux, voitures, harnais, etc., et à l'amiable tous les jours, rue de Beaujon, 24.

VII. — Marchés aux fleurs.

Les marchés aux fleurs se tiennent : 1° quai Napoléon, dans la Cité (mercredi et samedi) ; 2° place Lobau, près de l'Hôtel-de-Ville (mercredi et samedi); 3° à la Madeleine (mardi et vendredi; 4° au Château-d'Eau (lundi et jeudi); 5° place Saint-Sulpice (lundi et jeudi).

VIII. — Marché aux oiseaux (marché Saint-Martin).

Derrière le Conservatoire des arts et métiers se trouve le marché Saint-Martin, construit de 1811 à 1816, où se tient tous les dimanches le marché aux oiseaux. Au centre de ce marché, qui occupe une superficie de 6,324 mètres carrés, on remarque une fontaine qui date de 1807. Elle consiste en un bassin supporté par trois personnages allégoriques en bronze, représentant les génies de la Chasse, de la Pêche et de l'Agriculture. Auprès sont deux petites bornes-fontaines avec une promenade plantée d'arbres.

IX. — Marché du Temple.

Le nouveau marché du Temple (rue du Temple) rappelle par sa construction les Halles centrales. Il couvre 14,000 mètres carrés de terrain. Il est affecté à la vente des habillements d'occasion. La vieille friperie est installée au *marché des Patriarches*, rue des Patriarches.

X. — Autres marchés.

Citons encore parmi les autres marchés de Paris : le *marché Saint-Germain*, marché couvert près de Saint-Sulpice, l'un des plus beaux établissements de ce genre; — le *marché des Carmes*, ou *marché Maubert*, boulevard Saint-Germain, construit au centre d'un quartier populeux, sur l'emplacement de l'ancien couvent des Carmes : il ren-

ferme quatre galeries entourant une cour munie d'une fontaine, possède un sous-sol, et ne manque pas d'une certaine élégance ; — le *marché Saint-Honoré*, rue du Marché-Saint-Honoré ; — le *marché Saint-Joseph*, rue Montmartre ; — le *marché Popincourt*, rue Ternaux, à droite de la rue Oberkampf, en montant cette rue.

X. — Abattoirs.

L'annexion des banlieues a obligé la ville à reporter les abattoirs en dehors du centre. Des abattoirs immenses viennent d'être créés à la Villette, rue d'Allemagne et rue de Flandre. Un marché aux bestiaux est, comme nous l'avons dit ci-dessus, contigu à ces abattoirs. Les abattoirs généraux de la Villette et le marché aux bestiaux, séparés par le canal de l'Ourcq, occupent ensemble 45 hectares ; ils ont été reliés en 1869 par un pont destiné à servir de passage aux trains de bestiaux qu'un embranchement spécial du chemin de fer de ceinture permet d'introduire jusqu'au milieu des immenses salles du marché et des abattoirs. Ce pont est un ouvrage curieux ; il se compose d'un tablier métallique pesant plus de 30,000 kilogrammes, et qu'on peut soulever presque instantanément, lorsque le service de la navigation l'exige, à l'aide d'un ingénieux appareil hydraulique faisant contre-poids. Le pont reprend par le même moyen, et non moins rapidement, sa position normale, lorsque des trains se présentent pour traverser le canal.

Outre les abattoirs généraux de la Villette, les abattoirs qui existent encore aujourd'hui sont : l'abattoir de Grenelle ou des Invalides, place de Breteuil, 4 ; l'abattoir de Villejuif ou de Saint-Marcel, boulevard de l'Hôpital, 151 ; l'abattoir des Batignolles, avenue de Clichy, 113.

XI. — Entrepôts et magasins généraux.

Les principaux entrepôts et magasins géné

droit de douane n'est payé pendant le séjour des marchandises sont : les entrepôts et magasins généraux de Paris (entrepôt réel des douanes, d'octroi, des sucres indigènes, des sels, entrepôt libre), boulevard de la Villette, 204, et rue de Flandre, 181 ; — l'*entrepôt des vins* (Halle aux vins) dont nous avons parlé plus haut ; — les *magasins généraux de Bercy*, Parc de Bercy ; — les *entrepôts de la Seine* (île Saint-Germain-Billancourt) ; — les *magasins généraux de la Villette*, rue de Tanger, 15 ; — les *magasins généraux de Saint-Denis*, avenue de Paris, 42, à Saint-Denis.

XII. — Hôtel des ventes.

Les ventes mobilières à l'encan se font par l'entremise des commissaires-priseurs, privilégiés à cet effet. Une construction spéciale, d'assez belle apparence, a été élevée pour cet objet, rue Rossini, 6, près de l'Opéra.

CHAPITRE XIV

MONUMENTS COMMÉMORATIFS : ARCS DE TRIOMPHE, TOURS, COLONNES, STATUES

I. — Arcs de triomphe.

Les arcs de triomphe que l'on remarque dans la capitale sont : l'arc de triomphe du Carrousel, celui de la barrière de l'Étoile, celui de la porte Saint-Denis et celui de la porte Saint-Martin. — Nous avons décrit l'arc de triomphe du Carrousel, en parlant du palais des Tuileries. (*Voy.* pages 121 et 122.)

ARC DE TRIOMPHE DE L'ÉTOILE.

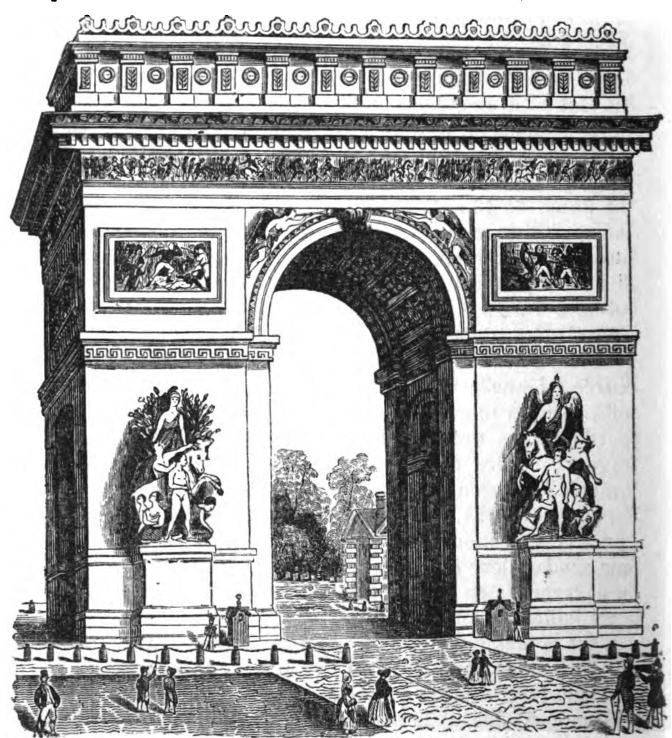
(On y monte tous les jours, en s'adressant au gardien.)

L'*arc de triomphe de l'Etoile*, érigé près de l'ancienne barrière de ce nom, sur les dessins primitifs de Chalgrin, est tout à fait grandiose et imposant. La première pierre de ce monument, destiné à perpétuer le souvenir des victoires des armées françaises qui, dans l'espace de quatre mois, avaient détruit les forces de l'Autriche et de la Russie, fut posée de 15 août 1806, jour anniversaire de la naissance de l'empereur Napoléon : cette pierre contient une inscription qui rappelle cette circonstance. Quelques-unes des parties du monument s'élevaient à peine au-dessus du sol le 1er avril 1810, quand l'archiduchesse d'Autriche Marie-Louise, dont le mariage avec l'empereur Napoléon avait été conclu le 7 février de la même année, fit son entrée solennelle à Paris. Une charpente provisoire et des toiles peintes représentèrent le monument tel qu'il est aujourd'hui. Les événements de 1814 firent suspendre les travaux; on les croyait même entièrement abandonnés, lorsqu'à l'occasion de l'expédition du duc d'Angoulême en Espagne, en 1823, on les reprit pour lui en faire hommage. Après la révolution de 1830, on les modifia de nouveau, en leur rendant leur caractère primitif; ils ont été complétement terminés en 1836, et le monument a été inauguré le 29 juillet de la même année.

C'est le plus grand arc de triomphe connu; il a 49 mètres de hauteur, 45 mètres de largeur, et 22 mètres d'épaisseur. Le grand arc qui s'élève sur l'axe de l'avenue de la Grande-Armée a 29 mètres de hauteur, sur 14 mètres de largeur. Les petits arcs latéraux ont 18 mètres sur 8 mètres. Les fondations ont 8 mètres de profondeur au-dessous du sol, sur 54 mètres de longueur et 27 mètres de largeur.

L'architecte Chalgrin étant mort en 1811, [illegible] élève et son adjoint, continua les travaux et le[illegible]

qu'à la hauteur de l'imposte du grand arc. La chute de l'Empire, en 1814, laissa les choses en cet état jusqu'en 1823,



Arc de triomphe de l'Étoile.

ainsi que nous l'avons dit tout à l'heure. Alors le monument, qui allait être consacré à un autre souvenir, fut continué par le même architecte Goust, sous la surveillance de MM. Fontaine, Debret, Gisors et Labarre ; il poussa les

constructions jusqu'à la première assise de l'architrave de l'entablement. En 1828, M. Huyot devint l'architecte principal, et fit exécuter le grand entablement, la voûte ogive destinée à supporter le dallage supérieur et la sculpture d'ornement de la grande voûte. Après la révolution de juillet 1830, un des premiers actes de Louis-Philippe, roi des Français, fut de rendre le monument à sa destination première, et d'en accélérer l'achèvement. L'architecte Blouet, en 1832, fut appelé à remplir cette tâche nationale, et l'on vit rapidement s'élever l'attique, la grande salle voûtée, le dallage de la plate-forme, la balustrade supérieure et l'acrotère qui surmonte le monument. On termina le pavage sous l'arc principal et les arcs latéraux; on disposa le système d'éclairage et d'illumination par le gaz; enfin, on exécuta les travaux de sculpture, et, comme nous l'avons dit, le monument, dont l'édification venait de coûter 9,651,000 fr., fut inauguré, le 29 juillet 1836, à l'occasion de l'anniversaire des trois journées de juillet 1830.

Les deux grandes faces traversées par la route regardent, l'une les Tuileries, et l'autre le pont de Neuilly; les deux petite faces regardent, l'une, à droite en venant de Paris, la campagne de Clichy, et l'autre, à gauche, le village de Passy. Chacune des grandes faces présente, dans sa partie inférieure, deux groupes de sculpture de grandes proportions, l'une à droite, l'autre à gauche de la grande voûte. Chaque groupe a 11 mètres 70 centimètres de haut, et les figures 5 mètres 85 centimètres. Sur la face du côté des Tuileries, le groupe de droite, composé et exécuté par Rude, représente le Départ, en 1792. Le génie de la guerre, le glaive en main, pousse le cri d'alarme; un chef agite son casque pour appeler à lui les guerriers citoyens; un jeune enthousiaste se serre contre lui; à droite, un autre personnage se dispose à marcher contre l'ennemi, en se débarrassant de son manteau et en tirant déjà l'épée. Derrière est un vieillard qui adresse des conseils à ceux qui l'entourent. A gauche, un guerrier assis tend son arc, pendant que derrière lui un guerrier, revêtu d'une cotte

de mailles, sonne de la trompette. Derrière encore est un cavalier domptant un cheval fougueux. Enfin, au-dessus de ces personnages flotte le drapeau national. Le groupe de gauche, sur la même face, composé et exécuté par Cortot, représente le triomphe, en 1810. L'empereur Napoléon est couronné par la Victoire; la Renommée publie ses hauts faits, tandis que l'Histoire les burine. Les cités vaincues se soumettent au vainqueur, et les trophées sont suspendus à un palmier ; plus loin est un prisonnier chargé de fers.

Sur la face qui regarde Neuilly, le groupe de droite, par Etex, représente la Résistance en 1814. Un jeune guerrier défend son pays envahi par l'ennemi : son père blessé embrasse ses genoux ; sa femme, tenant un enfant dans ses bras, cherche à le retenir. Derrière est un cavalier blessé, tombant de cheval; au-dessus, le génie de l'Avenir, planant sur ce groupe, encourage le jeune homme à combattre. Le groupe de gauche, exécuté aussi par Etex, représente la Paix, en 1815. Un soldat remet son épée dans le fourreau ; à gauche, une femme caresse son enfant couché sur ses genoux; un autre enfant, qui lit, s'appuie sur elle. A droite, on voit un homme occupé à un soc de charrue, et un guerrier qui, rentré dans ses foyers, dompte un taureau qu'il destine au labourage; au-dessus est une figure de Minerve, couronnée de lauriers.

Entre l'imposte du grand arc et l'entablement sont deux bas-reliefs sur chacune des grandes faces, et un seul bas-relief sur chacune des faces latérales. Le bas-relief de droite, qui est de Lemaire, sur la face tournée vers les Tuileries, représente les funérailles du brave général Marceau, tué à Hoschsteinball, le 19 septembre 1796 ; le bas-relief de gauche, par Seurre aîné, représente la bataille d'Aboukir, livrée le 24 juillet 1799. Le bas-relief de droite, qui est de Feuchère, sur la face tournée vers le pont de Neuilly, représente le passage du pont d'Arcole, le 5 novembre 1796. Celui de gauche, sur la même face, par Chapponière, représente la prise d'Alexandrie, le 2 juillet 1798. Le bas-relief de la façade latérale de droite, par

Gechter représente la bataille d'Austerlitz, gagnée le 4 décembre 1805; celui de la façade latérale de gauche, par Marochetti, représente la bataille de Jemmapes, gagnée le 6 novembre 1792. Les Renommées des quatre tympans des deux grands arcs sont de Pradier.

Dans la frise du grand entablement, et tout autour du monument, règne un bas-relief représentant sur la face du côté de Paris, et en retour sur la moitié des deux faces latérales, le départ des armées, et sur la face du côté de Neuilly, et en retour sur l'autre moitié des deux faces, le retour des armées; cette frise est des artistes Brun, Laitié, Jacquot, Caillouette, Seurre aîné et Rude.

Trente boucliers placés autour de l'attique offrent trente noms de batailles, savoir : Valmy, Jemmapes, Fleurus, Montenotte, Lodi, Castiglione, Arcole, Rivoli, Pyramides, Aboukir, Alkmaer, Zurich, Héliopolis, Marengo, Hohenlinden, Ulm, Austerlitz, Iéna, Friedland, Somo-Sierra, Wagram, la Moskowa, Lutzen, Bautzen, Dresde, Hanau, Montmirail, Montereau, Ligny.

Voilà quelle est à peu près la décoration extérieure du monument; voici la décoration intérieure:

Les tympans des petits arcs, sous la grande voûte, représentent l'artillerie et la marine; le premier par Bay, le second par Seurre jeune. Des inscriptions, destinées à perpétuer le souvenir des exploits de nos armées, sont gravées, par ordre chronologique, sur les emplacements que la sculpture avait laissés libres sous la grande voûte. La nomenclature est divisée en quatre parties : le Nord, l'Est, le Sud et l'Ouest. Ces quatre divisions offrent les noms des villes et des lieux où nos armes se sont illustrées. A côté des tableaux sont quatre listes de guerriers, de six colonnes chacune, gravées sur les parois des petits arcs, et contenant trois cent quatre-vingt-quatre noms; ceux qui sont suivis d'un astérisque sont ceux des officiers morts sur le champ de bataille, et ils sont soulignés.

L'arc de triomphe de l'Étoile, par son impor[illegible] torique, par sa simplicité et sa grandeur maj[illegible]

un des plus beaux monuments modernes de la capitale.

PORTE SAINT-DENIS.

L'*arc de triomphe de la porte Saint-Denis*, qui avait précédé de deux années son voisin de la porte Saint-Martin,



Porte Saint-Denis.

fut érigé par la ville de Paris, en 1672, d'après les dessins de Blondel, en souvenir des premières victoires de Louis XIV;

prince qui, dans le court espace de deux mois, avait pris trente villes et trois provinces, qu'il réunit à la couronne de France. Ce monument a 24 mètres de hauteur; l'arche principale a 8 mètres de largeur, 14 mètres de hauteur, et de chaque côté sont deux arches de 2 mètres de large sur 3 d'élévation; sur les arches latérales sont des pyramides en relief, surmontées de globes ornés de fleurs de lis et de couronnes. Leurs faces sculptées représentent des trophées militaires : la Hollande, le Rhin, etc. Au-dessus de l'arche est un bas-relief montrant Louis XIV à cheval et traversant le fleuve. Sur la frise est gravée l'inscription : *Ludovico Magno :* A Louis le Grand. Un autre bas-relief représente la prise de Maëstricht et plusieurs Renommées. Ce monument, qui tombait en ruine, fut réparé en 1807, par Cellerier, d'après les ordres de Napoléon. Des combattants, en juillet 1830, étaient montés sur le sommet de la porte Saint-Denis et de la porte Saint-Martin, d'où ils tiraient des coups de fusil aux troupes royales, et leur lançaient de gros pavés. Ces deux points ont été aussi plusieurs fois depuis lors des lieux de rassemblements populaires.

PORTE SAINT-MARTIN.

L'*arc de triomphe de la porte Saint-Martin*, érigé en 1674, d'après les dessins de Bullet, élève de Blondel, architecte de la porte Saint-Denis, a 18 mètres de largeur et 18 mètres d'élévation, avec un attique de 4 mètres de hauteur. Il est percé de trois arches, dont la principale a 5 mètres de largeur et 5 de haut. Dans les espaces, entre les impostes et l'entablement sont des bas-reliefs qui représentent plusieurs des victoires de Louis XIV : la Prise de Besançon, la Triple Alliance, la Prise de Limbourg et la Défaite des Allemands. Louis XIV apparaît sous la figure d'Hercule, avec une énorme perruque et appuyé sur une massue. Entre les colonnes et l'entablement sont divers attributs militaires, et au centre est le soleil, que ce prince avait adopté pour emblème. Sur l'attique est une inscrip-

tion rappelant quelques-unes des victoires du monarque.

II. — Tour Saint-Jacques la Boucherie.

Cette tour, commencée en 1508, terminée seulement sous François Ier, est le seul reste d'une église démolie en 1789, et qui devait son nom à la *grand'boucherie du Châtelet*, située dans le voisinage du Châtelet.

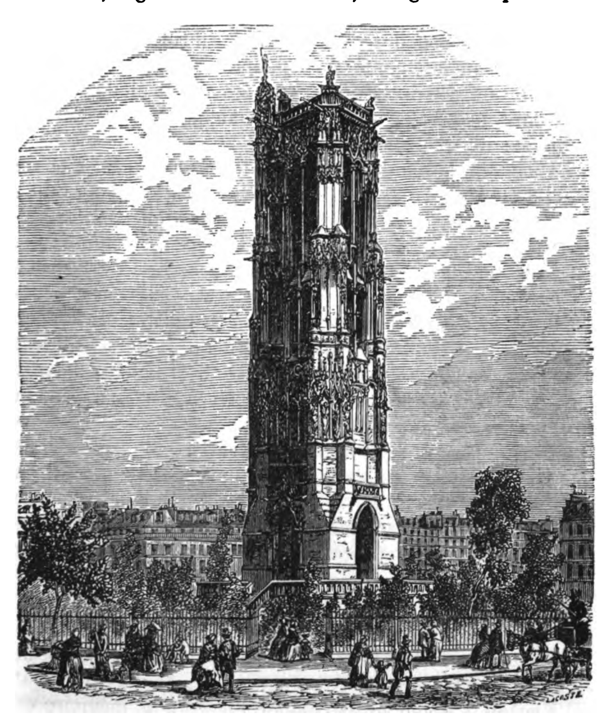
Elle a 52 mètres de hauteur, et offre un beau spécimen du style gothique. Des travaux de restauration entrepris par MM. Ballu et Roguet, vers 1853, lui ont rendu tout le caractère artistique qu'elle avait perdu. Sur la fin du siècle dernier, elle avait été achetée par un industriel et convertie en fabrique de plomb de chasse jusqu'au 27 avril 1836, époque où la ville de Paris la racheta pour 250,000 fr.

On n'a pas pu conserver, tant elles étaient décrépites, les statues d'animaux évangéliques qui la surmontaient, et qui sont maintenant au musée de Cluny, mais on les a copiées avec soin; on a refait la statue de Saint-Jacques le Majeur, abattue en 93, on a restitué les gargouilles et dix-neuf statues de saints et de saintes; sous la voûte du rez-de-chaussée, on a érigé une statue à Pascal, œuvre de M. Cavelier, pour rappeler les souvenirs des expériences relatives à la pesanteur de l'air qui eurent pour théâtre la tour Saint-Jacques. Enfin on a orné cette tour de vitraux, et, après l'avoir isolée, on l'a entourée d'un square planté d'arbres.

III. — Obélisque de Louqsor.

En 1829, une commission de six membres fut nommée par le ministre de l'intérieur pour régler les moyens de faire arriver à Paris un des deux monolithes dont le pacha d'Égypte avait fait présent au roi de France, monolithes qui s'élevaient devant le grand temple de l'ancienne Thèbes depuis plus de trois mille ans. Un bâtiment construit tout exprès à Toulon, et composé de cent vingt hommes d'équi-

page, fut mis sous le commandement de M. Verninhac Saint-Maur, lieutenant de vaisseau, qui eut pour adjoint M. Lebas, ingénieur de la marine, chargé des opérations



Tour Saint-Jacques la Boucherie.

d'abattage et d'embarquement de l'obélisque. Le bâtiment, parti de Toulon en avril 1831, arrive à Alexandrie le 5 mai suivant. On remonte le Nil, on descend l'ob[illegible] l'embarque, et il touche le rivage de Franc[illegible]

10 mai 1833. Le bâtiment passe par le détroit de Gibraltar, franchit la Manche, et cingle vers le Havre, pour remonter la Seine jusqu'à Paris, où il parvient le 23 décembre, au bout de trois ans. M. Lebas dressa l'obélisque au milieu de la place de la Concorde, en présence du roi Louis-Philippe et aux applaudissements d'un peuple immense, comme le rappelle une des inscriptions gravées sur le piédestal. Les frais de transport et d'érection se sont élevés au delà de 2 millions de francs.

La hauteur totale du monolithe, formé d'un seul bloc de granit, est de 22 mètres 50 centimètres : sa plus grande largeur à sa base est de 2 mètres 30 centimètres; sa largeur au sommet de l'aiguille est de 1 mètre 70 centimètres. Le poids total de cette masse prodigieuse est de 250,000 kilogrammes. La colonne est carrée et couverte d'hiéroglyphes et de caractères, au nombre de seize cents.

Aux deux tiers existe une petite fente imperceptible et sans danger. L'aiguille est également un peu endommagée, mais dans l'état où on l'a trouvée en Égyte avant de la transporter en France.

On a représenté en lettres d'or et au moyen de filets d'or, sur le socle de l'obélisque, les principales opérations de l'érection à Paris et de l'abattage en Égypte; sous ce monument, on a placé une boîte de cèdre contenant des médailles pour en commémorer l'inauguration.

IV. — Colonnes.

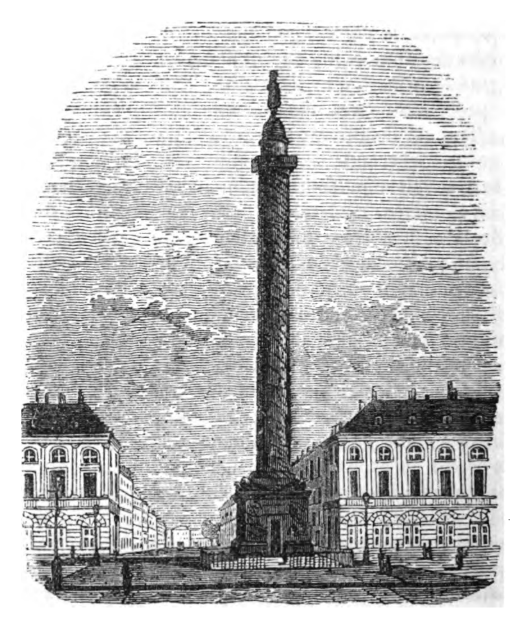
Les principales sont la colonne Vendôme, la colonne de Juillet, les colonnes de l'ancienne barrière du Trône, la colonne du Palmier et la colonne élevée à la mémoire du général Desaix. Ces deux dernières colonnes servant d'ornement à la *fontaine du Palmier* et à la *fontoine Desaix*, nous en parlerons au chapitre suivant en décrivant ces fontaines.

COLONNE VENDOME.

Cette colonne, abattue par la Commune (mai 1871), est aujourd'hui à moitié réédifiée. Nous en donnons la description, comme si elle était entièrement restaurée, ce qui d'ici à peu de temps sera exact. Seulement la statue de Napoléon Ier, qui surmontait la colonne, sera remplacée par une statue de la France.

La *colonne de la place Vendôme*, érigée de 1806 à 1810, par l'ordre de Napoléon, en commémoration des victoires de la grande armée en Allemagne, dans la campagne de l'année précédente, est une colonne toscane, imitée de la colonne Trajane de Rome; elle fut établie, sur les dessins de Bergeret, par trente et un sculpteurs, au nombre desquels se trouvait une femme nommée Charpentier. Cette colonne a 45 mètres de hauteur et un diamètre de 4 mètres. Le piédestal a 7 mètres de hauteur et de 5 à 6 mètres de largeur. Ce piédestal et le fût sont en pierre de taille; ils ont un revêtement orné de bas-reliefs en bronze représentant les victoires de notre armée; tout le bronze employé à ce monument pèse 180,000 kil.; il provient de 1,200 pièces de canon prises aux Russes et aux Autrichiens. Les bas-reliefs du piédestal montrent les uniformes et les dépouilles des troupes vaincues. Au-dessus du piédestal sont des guirlandes de chêne, supportées aux quatre angles par des aigles en bronze, pesant chacun 250 kilogrammes. La double porte de bronze massif est ornée de couronnes de chêne, surmontées d'un aigle; au-dessus est un bas-relief représentant deux figures de la Renommée et soutenant une table sur laquelle est gravée une inscription latine qui rappelle l'auteur, la date et le motif du monument. Les bas-reliefs du fût de la colonne suivent une direction en spirale de la base au sommet, et retracent, dans un ordre chronologique, les principaux faits de la campagne de 1805, depuis la levée du camp de Boulogne jusqu'à la bataille d'Austerlitz. Les figures, au nombre de deux mille, ont 1 mètre de haut, et la spirale est longue

de 280 mètres. Un cordon ascendant et suivant la même direction que les bas-reliefs les sépare ; ce cordon porte les noms des actions qu'ils représentent. Au-dessus du chapiteau est une galerie où l'on arrive par un escalier de 176 marches ; sur ce chapiteau est gravée une inscription : « Monument élevé à la gloire de la grande armée, par Napoléon le Grand, commencé le 25 août 1806, terminé



Colonne de la place Vendôme.

le 15 août 1810 sous la direction de Denon, Lepère et Góndoin, architectes. »

Le chapiteau est surmonté d'un acrotère sur lequel on avait rétabli, en 1833, sous le ministère de Casimir Périer

la statue de Napoléon dans son costume habituel, avec son petit chapeau et sa redingote grise, en place de la statue à la romaine que les souverains coalisés avaient abattue et détruite en 1814. Cette statue, modelée par Seurre, avait 4 mètres de hauteur. Elle a été transportée à Courbevoie en 1865 et remplacée par une autre statue qui représente le grand capitaine tête nue et vêtu en empereur romain; il tient de la main droite une statuette de la Victoire. La galerie qui l'entoure a un grillage en fer; elle offre des points de vue aussi variés qu'étendus.

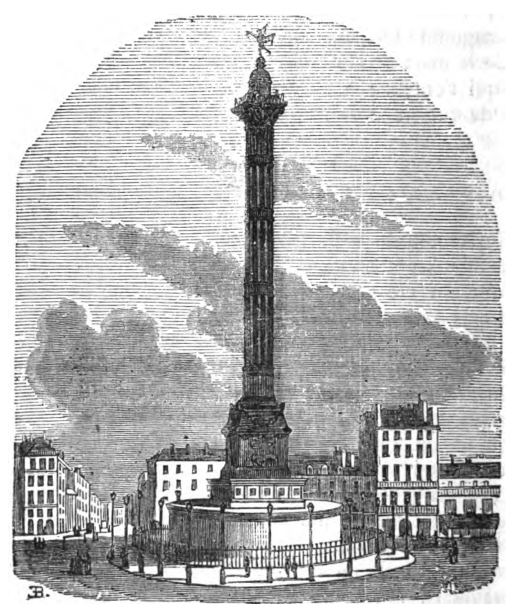
COLONNE DE JUILLET.

(On y monte tous les jours, en s'adressant au gardien.)

La forteresse de la Bastille, qui avait si longtemps servi de prison aux personnages détenus en vertu des lettres de cachet, ayant été prise par le peuple le 14 juillet 1789, un décret de l'Assemblée nationale de 1790 ordonna qu'elle serait immédiatement démolie et que les matériaux provenant de cette démolition seraient employés à la construction du pont Louis XVI, aujourd'hui pont de la Concorde. Le terrain, vide alors, devint une des places de la capitale, et, quand Napoléon, huit ou neuf ans plus tard, se fut emparé du pouvoir, il décréta l'établissement d'une fontaine au centre de cette place. L'eau devait y jaillir du corps d'un éléphant, dont le modèle en plâtre exista longtemps. Sous la Restauration, il fut question d'élever une figure colossale de la ville de Paris, au lieu de l'éléphant de Napoléon; mais, après les événements de juillet 1830, le gouvernement et les Chambres déclarèrent par une loi qu'on érigerait une colonne commémorative de la révolution, et que cette colonne se nommerait *colonne de Juillet*. La loi reçut sa pleine exécution, et le monument fut inauguré le 28 juillet 1840, par le roi en personne, entouré des grands corps de l'Etat et d'une foule immense.

Un piédestal carré en marbre, élevé sur une voûte en ogive, sous laquelle passe de canal Saint-Martin, qui va

près du pont d'Austerlitz, se mêler à la Seine, supporte la colonne de Juillet. Sur le côté occidental de ce piédestal carré est un lion en bronze sculpté en bas-relief, lequel est à la fois l'emblème et le signe zodiacal du mois de juillet. Sur le côté opposé sont les armes de la ville de



Colonne de Juillet.

Paris, et les deux autres côtés sont entourés de palmes et de guirlandes. Les angles du piédestal supportent quatre coqs gaulois, soutenant une guirlande qui retombe en feston. L'embasement de la colonne embrasse une circonférence de 16 mètres 60 centimètres. Le fût se compose de vingt tambours unis ou couchés, ou chargés d'orne-

ments; ces tambours, qui ont une circonférence d'environ 1/2 mètre et offrent 2 mètres d'élévation, sauf deux qui n'ont que 1 mètre de hauteur, servent de caveaux et contiennent les victimes de Juillet 1830 et de Février 1848. Le chapiteau couronnant le fût est couvert d'ornements dans lesquels figurent des têtes de lions et quatre enfants supportant des guirlandes. Au-dessus est une lanterne à coupole ornée, sur laquelle est placée une boule d'un mètre de diamètre ; le génie de la Liberté surmonte le tout, tenant d'une main des chaînes brisées et de l'autre un flambeau. La coupole, élevée de 43 mètres au-dessus du sol, a 4 mètres de haut et 11 de circonférence; la statue a 4 mètres. Enfin, dans le fût de la colonne est pratiqué un escalier à colimaçon en bronze, découpé à jour, avec des rampes du même métal; il y a 210 marches, et deux personnes peuvent y passer de front. Les travaux, confiés d'abord à l'architecte Alavoine, ont été, après sa mort, continués par l'architecte Duc. MM. Soyé et Ingé ont fondu toutes les pièces de métal, exécutées d'après les dessins de Barye et Dumont. Du haut de la colonne on jouit d'une magnifique perspective sur Paris et les environs. Fortement endommagée dans les tristes événements de mai 1871, cette colonne est maintenant complétement réparée.

N'oublions pas de citer l'inscription sur le piédestal de cette colonne ; la voici : « A la gloire des citoyens français qui s'armèrent et combattirent pour la défense des libertés publiques, dans les mémorables journées des 27, 28 et 29 juillet 1830. » Sur le fût de la colonne sont inscrits les noms des victimes de la Révolution de 1830.

COLONNES DE L'ANCIENNE BARRIÈRE DU TRONE.

Ce monument se compose de deux colonnes érigées en 1688 et qui étaient destinées à recevoir des trophées sur la partie inférieure de leurs fûts. Lorsque Louis XIV fit son entrée triomphale dans Paris, le 26 aoû[illegible] un trône lui avait été élevé en ce lieu même. [illegible]

hommages des magistrats de la capitale : de là est venu le nom du Trône donné à cette barrière, qui terminait le faubourg Saint-Antoine et regarde le château de Vincennes, dont elle n'est éloignée que d'un kilomètre. Sous la Terreur, la place qui se trouve en deçà de cette barrière devint un lieu supplémentaire d'exécution. Les jacobins, en 1793, y firent guillotiner en un seul jour cinquante-neuf victimes politiques. Cette place a maintenant une destination plus humaine et plus pacifique : c'est un point de réunion et de fête pour les habitants du faubourg Saint-Antoine, qui vont de là jusqu'au village de Saint-Mandé et au bois de Vincennes, par une double avenue plantée d'arbres. Les deux colonnes sont surmontées des statues colossales en bronze de saint Louis et de Philippe-Auguste.

V. — Statues.

Les principales statues sont celles de Henri IV, de Louis XIII, de Louis XIV, de Voltaire, du maréchal Ney, du maréchal Moncey et de Jeanne d'Arc.

STATUE DE HENRI IV.

Au milieu du môle qui se trouve à l'ouest et au milieu du Pont-Neuf, se trouve la *statue en bronze de Henri IV*. En 1614, sur l'emplacement occupé par la statue actuelle, Marie de Médicis avait élevé à la mémoire de son époux une première statue que les besoins de la guerre firent détruire avec d'autres statues, en 1792, pour en fabriquer des canons.

Louis XVIII posa la première pierre du piédestal de la statue actuelle. Ce piédestal est orné de deux bas-reliefs : le sujet de l'un est l'Entrée de Henri IV à Paris ; l'autre représente le monarque au moment où il donne l'ordre à ses soldats de laisser entrer des vivres dans la capitale assiégée et réduite à la famine. Le modèle de la statue est de Lemot, et le métal, qui provient de plusieurs statues, entre autres

de Napoléon et de Desaix, fut fondu par Piggiani. Sa hauteur totale est de 3 mètres, et son poids de 30 milliers. La plate-forme et le piédestal sont en marbre blanc. Une inscription latine, gravée sur le piédestal, indique les circonstances et la date de l'érection de ce monument, dont les frais avaient été remplis par des souscriptions volontaires.

STATUE DE LOUIS XIII.

La *statue de Louis XIII*, érigée à ce prince, en 1639, par le cardinal de Richelieu, sur la place Royale, et abattue en 1792, comme celle de Henri IV, fut rétablie en 1829, non plus en bronze, mais en marbre blanc, par Dupaty et Cortot, au milieu de la même place, où elle est cachée par un bouquet d'arbres touffus, entre quatre bassins.

STATUE DE LOUIS XIV.

Au milieu de la place des Victoires se trouve la *statue de Louis XIV*, œuvre de Bosio; elle date de 1822; elle remplaça celle du général Desaix, que Napoléon lui avait consacrée en 1806, et que les Bourbons firent enlever en 1814. Une première statue de ce roi avait été érigée en ce lieu en 1686 et enlevée pour être fondue en 1792, comme celles de Henri IV et de Louis XIII. Cette première statue, qui avait été élevée par les soins du duc de la Feuillade, était éclairée par quatre torches ardentes; un arrêt du conseil, du 20 avril 1699, ordonna qu'elles ne seraient plus allumées, et après la mort du roi, un autre arrêt de 1717 ordonna la démolition de ces fanaux. Louis XIV est représenté à cheval, en costume d'empereur romain, à la perruque près. Deux bas-reliefs représentent, l'un le passage du Rhin; l'autre, Louis XIV distribuant des récompenses militaires.

STATUE DE VOLTAIRE.

Sur le boulevard Voltaire (ancien boulevard du Prince-Eugène), en face de la nouvelle mairie du XI[e] arrondisse-

ment, et au centre d'un beau square, on voit la statue de Voltaire, élevée avec les fonds d'une souscription recueillie par le journal *le Siècle*. Elle a remplacé, après la révolution du 4 septembre 1870, la statue du Prince-Eugène. La statue de Voltaire est la reproduction de l'œuvre de Houdon.

STATUE DU MARÉCHAL NEY.

La *statue du maréchal Ney*, en bronze, a été élevée en 1853, à la même place où le maréchal a été fusillé le 7 décembre 1815, c'est-à-dire à l'ouest de la grille du Luxembourg, au carrefour de l'Observatoire. Elle a été modelée par Rude et fondue par MM. Eck et Durand. Le piédestal est en marbre blanc.

STATUE DU MARÉCHAL MONCEY.

Un monument a été élevé, en 1869, place de Clichy, entre le boulevard Clichy et le boulevard des Batignolles, pour perpétuer le souvenir de la défense de Paris en 1814 par le maréchal Moncey, qui, à cette époque, commandant en second de la garde nationale parisienne, combattit un des derniers dans la plaine de Clichy.

En y comprenant le piédestal de forme circulaire sur lequel il est placé, le groupe colossal en bronze destiné à former le principal motif du monument mesure environ dix mètres de hauteur.

Au premier plan, le maréchal Moncey est représenté protégeant de son épée la ville de Paris. Au second plan, un élève de l'École polytechnique tombe blessé sur un canon démonté qui forme, avec le sommet d'une barricade, la base du groupe.

Divers bas-reliefs décorent le piédestal; l'un des bas-reliefs est la reproduction exacte du tableau d'Horace Vernet, *la Défense de Clichy*.

Dans un cartouche est gravée cette légende :

POUR PERPÉTUER LA MÉMOIRE
DE LA DÉFENSE DE PARIS.

PAR LE MARÉCHAL MONCEY
LE XXX MARS MDCCCXIV
CE MONUMENT A ÉTÉ ÉRIGÉ
PAR LA VILLE DE PARIS
MDCCCLXIX

STATUE DE JEANNE D'ARC.

Place des Pyramides, à peu près à l'endroit où Jeanne d'Arc fut blessée au siége de Paris, on lui a élevé une statue équestre.

Jeanne est représentée avec son armure, tenant de la main droite l'étendard fleurdelisé. — Cette statue est du sculpteur Frémiet.

AUTRES STATUES

Dans la cour de l'École de médecine, le congrès médical tenu en 1845 a fait ériger une statue en bronze à *Bichat*. Dans la cour du Val-de-Grâce, une autre statue a été élevée à *Larrey ;* elles sont dues l'une et l'autre au ciseau de David (d'Angers).

A la pointe formée par les rues Molière (ancienne rue de la Fontaine-Molière) et Richelieu, se trouve une statue de Molière qui orne la *fontaine Molière*. Nous décrirons cette fontaine au chapitre suivant : *Fontaines monumentales*.

Enfin, des statues décoratives de jardins ou d'édifices ont été mentionnnées ailleurs.

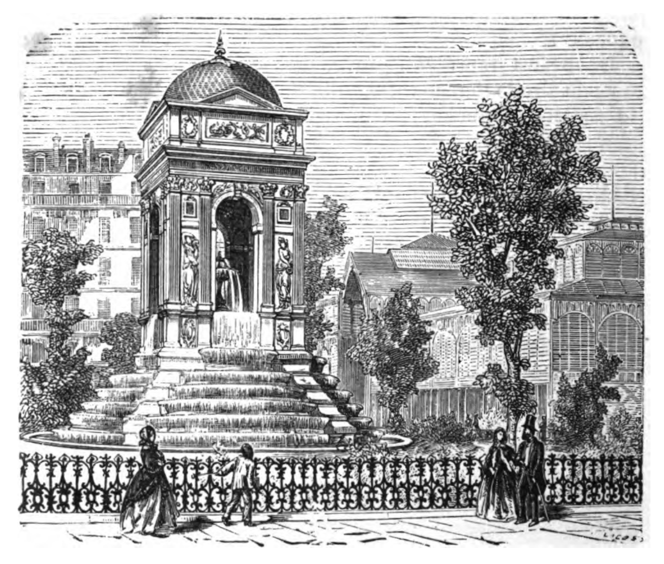
CHAPITRE XV

FONTAINES MONUMENTALES

Elles sont nombreuses à Paris. Nous allons passer en revue les plus remarquables.

FONTAINE DES INNOCENTS.

La belle *fontaine des Innocents*, une des premières établies dans l'enceinte de Paris, fut construite en 1550, par l'ordre de Henri II, qui chargea de l'architecture Pierre Lescot, et de la sculpture des bas-reliefs le célèbre Jean Goujon. Une notice de M. Callet père, architecte, publiée



Fontaine des Innocents.

en 1842, établit que tout l'ensemble des travaux de cette fontaine appartient à Jean Goujon ; que, malgré son titre de protestant, le roi Henri II l'avait ici préféré à l'architecte courtisan Lescot. Les travaux, qui avaient été suspendus après la mort de ce prince, pendant le très-court règne de François II, furent repris et achevés sous le

règne de Charles IX, c'est-à-dire peu de mois avant le massacre de la Saint-Barthélemy.

Lors de la démolition des charniers et de l'église des Innocents pour établir le marché, cette fontaine, étant adossée aux façades de l'église, dut être portée ailleurs. On enleva les bas-reliefs, et le monument fut reconstruit en 1788 au milieu du marché, par les soins de l'architecte Poyet, auquel furent adjoints les archictectes Legrand et Molinos. Il a été rapproché en 1860 de la rue Saint-Denis, où il occupe le centre du square des Innocents, qui communique avec les Halles centrales par la rue Berger.

Le monument est quadrangulaire, percé sur chaque face par une arcade dont les côtés sont ornés de pilastres corinthiens cannelés, Entres ces pilastres est une figure de Naïade. L'entablement, richement décoré, est surmonté par un attique orné de bas-reliefs, par un fronton et par une coupole couverte de dalles de cuivre en forme d'écailles de poisson. L'eau descend par chutes abondantes d'une coupe qui se trouve à la partie supérieure du monument jusqu'aux vasques inférieures, où elle retombe en nappes transparentes.

FONTAINE DE LA RUE DE GRENELLE.

La *fontaine de la rue de Grenelle-Saint-Germain*, ou simplement *fontaine Grenelle*, située entre les nos 57 et 59 de la rue de ce nom, présente une belle façade qui s'élève sur un plan circulaire ; elle a cinq mètres d'étendue et 2 de hauteur. Elle se compose d'un soubassement à refend, qui, au centre, forme un avant-corps sur lequel est une figure en marbre, assise et couverte d'une draperie : c'est la représeutation de la Ville de Paris. A ses deux côtés sont, à demi couchées, deux figures de rivières : l'une représente la Seine et l'autre la Marne. Derrière le groupe, l'avant-corps est décoré de quatre colonnes ioniques couronnées par un fronton; au centre de ces colonnes est une table de marbre chargée d'une inscription. Aux deux côtés de cet avant-corps se présente une ordonnance de pilastres

ioniques, et quatre niches où sont placées les statues allégoriques des Saisons, au-dessous desquelles on voit des bas-reliefs sur des tables renfoncées.

Ce monument, dressé d'après les dessins de Bouchardon,



Fontaine Saint-Sulpice.

fut achevé en 1739. Longtemps on appela *trompeuse* cette fontaine, parce qu'elle promettait de l'eau et n'en fournissait pas ; elle tient aujourd'hui sa promesse.

On lit sur l'imposte une assez longue inscription rappelant les circonstances politiques au milieu desquelles la fontaine a été élevée sous Louis XV, « pour la commodité des habitants et l'ornement de la ville. »

FONTAINE DE LA PLACE SAINT-SULPICE.

Cette fontaine, œuvre de Visconti, consiste en une con-

struction quadrangulaire, terminée par une calotte sphérique. Dans les quatre niches sont placées les statues de Bossuet, Fénelon, Massillon et Fléchier. Quatre lions décorent les angles du premier bassin. L'eau s'échappe de quatre urnes et tombe dans une première vasque, d'où elle descend en nappes un peu maigres dans deux autres bassins.

FONTAINE DU CHATEAU-D'EAU.

(Fontaine du marché aux bestiaux et nouvelle fontaine de la place du Château-d'Eau.)

Sur le boulevard Saint-Martin, entre la porte Saint-Martin et la rue du Temple, a été érigée en 1810 une fontaine appelée le Château d'Eau. Lors de la formation de la place actuelle du Château-d'Eau et des grandes voies qui s'y rencontrent, cette fontaine a été transportée au marché des bestiaux à la Villette. Les constructions et le jeu des eaux de cette fontaine présentent une forme pyramidale dont la base, qui est celle du bassin inférieur, a 4 mètres de rayon, et dont le sommet s'élève au-dessus du sol à la hauteur de 5 mètres. Une gerbe volumineuse jaillit d'une cuvette supérieure, y retombe, puis ses eaux se versent dans une second cuvette, d'où elles arrivent dans une troisième, et enfin dans le bassin. Ainsi le jet supérieur se produit par trois cascades circulaires, et ses eaux se déploient plus largement à mesure qu'elles se rapprochent du bassin qui les reçoit. D'autres ornements distinguent cette fontaine : quatre socles divisent le bassin circulaire, et sur chacun de ces socles sont posés deux lions en fer fondu, qui, de leur gueule, lancent huit jets dans ce bassin.

Sur la place du Château-d'Eau doit s'élever une nouvelle fontaine dont le gros œuvre est achevé. La vasque inférieure et les trois bassins supérieurs d'où l'eau retombera en cascade sont mis en place. Le plus grand bassin n'a pas moins de 30 mètres de diamètre. Les bassins et la vasque

sont disposés circulairement, et sont interrompus de distance en distance par des espaces qui seront convertis en corbeilles de fleurs Sur les huit socles élevés au pourtour de la galerie seront placés huit lions accroupis, lançant l'eau par la gueule. Du centre de la composition s'élèvera un candélabre monumental à vingt branches.

FONTAINE LOUVOIS.

Cette fontaine est au centre du square Louvois, qui occupe l'emplacement de l'ancien hôtel Louvois, auquel on a joint celui de l'ancien Opéra, démoli en 1820; après l'assassinat du duc de Berri, on avait eu l'intention d'y fonder une chapelle expiatoire, mais en 1830 on abandonna ce projet, et, en 1835, la municipalité, d'accord avec le gouvernement, planta d'arbres cette place, voisine de la Bibliothèque nationale, et au milieu de laquelle une fontaine s'éleva en remplacement de la chapelle projetée. Cette fontaine en bronze, appelée *fontaine Louvois*, consiste en un vaste bassin en pierre de taille, surmonté d'un piédestal également en pierre, avec des bas-reliefs en bronze, supportant un bassin en bronze bordé de têtes par lesquelles passe l'eau, qui tombe en cascades. Au centre sont les figures en bronze des nymphes de la Seine, de la Loire, de la Saône et de la Garonne, portant un bassin surmonté d'une patène d'où l'eau s'écoule et descend sur les figures et dans le bassin, qui est d'une grande proportion, et rend la place très-animée.

FONTAINE MOLIÈRE.

Ce monument, érigé en face de la maison où le grand comique français rendit le dernier soupir, est situé à l'angle des rues Richelieu et Molière. Elle est l'œuvre de Visconti, et a été inaugurée le 14 janvier 1844.

Le premier plan consiste en un piédestal en marbre blanc, dont la base repose sur un socle entouré d'un bassin en pierre recevant les eaux jaillissantes que lancent trois

têtes de lion. Une inscription gravée sur le piédestal ne porte que ces mots en gros caractères : « **Molière**, né le 15 janvier 1622, mort le 17 février 1673. *Souscription nationale.* »

Deux figures allégoriques en marbre, la Comédie sérieuse



Fontaine Louvois.

et la Comédie légère, par Pradier, sont placées de chaque côté du piédestal, surmonté de la statue en bronze de Molière, représenté assis et dans l'attitude de la méditation. Le monument a 8 mètres de haut sur 10 de large. Le second plan est un frontispice en pierre, composé d'un soubassement portant une niche décorée à droite et à gauche de colonnes corinthiennes surmontées de leur

entablement. Un fronton circulaire offre au centre un génie couronnant le nom de Molière. La hauteur totale est de 16 mètres. La statue de Molière est de M. Seurre.

FONTAINES DE LA CONCORDE.

Sur la place de la Concorde, au nord et au midi de l'obélisque de Louqsor, ont été établis en 1840 deux magnifiques bassins, l'un maritime, l'autre fluvial, de 16 mètres et demi de diamètre, au-dessus desquels s'élèvent deux bassins de moindre dimension; le bassin inférieur est orné de douze couples de piédestaux; le centre s'appuie sur une base hexagone, à chacune des faces de laquelle est assise une image allégorique de 1 mètre de haut, les pieds posés sur la proue d'un vaisseau. Chaque figure est séparée par des dauphins et des tritons ou néréides qui versent l'eau dans le bassin. Le centre du bassin représente l'Océan et la Méditerranée, par Debay, des génies à écailles de poissons, par Desbœufs et Valois. Les figures allégoriques du bassin supérieur de la fontaine maritime représentent l'Astronomie, le Commerce et la Navigation sur mer, par Brian. Les figures de la fontaine fluviale représentent, dans le bas, le Rhin et le Rhône, par Gechter; les génies des Fleurs et des Fruits, par Lanno; de la Vendange et de la Moisson, par Husson. Dans le haut, ce sont les génies de l'Agriculture, des Manufactures et de la Navigation fluviale, par Feuchères. Les tritons et les néréides sont de Moine, Elschouet et Parfait. Les bassins inférieurs sont formés de granit poli, et le reste est en fonte recouverte d'une couche de cuivre au moyen de la pile électrique.

FONTAINES DES CHAMPS-ÉLYSÉES.

Les contre-allées des Champs-Élysées sont décorées de fontaines jaillissantes, en fonte moulée d'un très-heureux dessin. Le sujet représente une femme peignant ses cheveux. La gerbe est reçue dans une première vasque, d'où

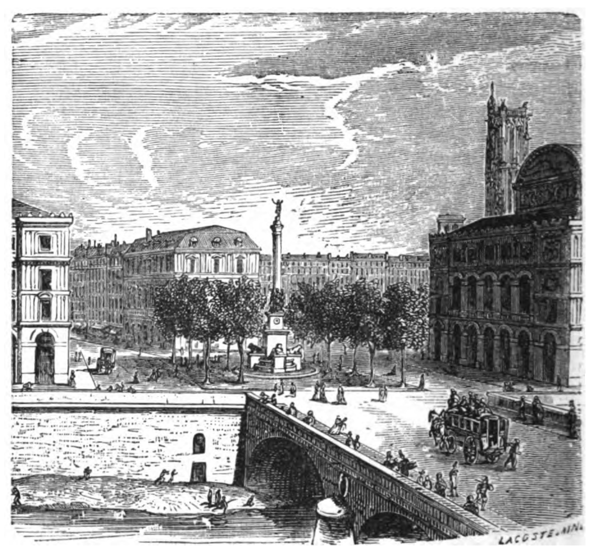
elle s'échappe en filets symétriquement espacés, qui retombent dans une seconde vasque plus large, et de là dans



Obélisque et fontaine maritime de la place de la Concorde.

un bassin. — Les jardinets disposés devant le Palais de l'industrie sont rafraîchis par des jets d'eau et des bassins.

— Au milieu du rond-point s'élevait autrefois une fontaine qui n'avait de remarquable que la puissance de son jet, et qui entravait la circulation des équipages dans les Champs-Elysées. Elle a été très-avantageusement remplacée par



Fontaine et colonne du Palmier.

six fontaines placées au milieu de petits jardins, et rangées symétriquement autour du rond-point.

FONTAINE ET COLONNE DU PALMIER OU DE LA VICTOIRE OU DU CHATELET.

La fontaine monumentale de la place du Châtelet, entre le théâtre Lyrique et le théâtre du Châtelet, a été érigée en 1808 d'après les dessins de Bralle, avec la colonne de 19 mètres de hauteur qui en fait tout l'ornement. Le fût de la colonne représente le tronc d'un palmier, et le cha-

piteau les branches de cet arbre d'Orient. Sur le piédestal sculpté dont les anges portent des cornes d'abondance, sont quatre statues représentant la Justice, la Force, la Foi et la Vigilance, qui joignent leurs mains et entourent la colonne. Le fût est partagé en zones de bronze doré sur lesquelles sont gravés les noms des principales victoires remportées par Napoléon Ier en Égypte et en Italie. Les côtés sont ornés d'aigles et de couronnes de laurier. Au-dessus du chapiteau sont plusieurs têtes représentant les Vents, et au centre est un globe que soutient une statue de la Victoire. Les travaux d'alignement exécutés aux abords de l'Hôtel-de-Ville et des Halles ont nécessité le déplacement de cette colonne, qui était à douze mètres du point où elle se trouve actuellement. On l'y a transportée d'un seul bloc, en l'élevant beaucoup, le 12 avril 1858. L'ancien piédestal est depuis cette époque sur un nouveau soubassement décoré de quatre sphinx. Ces quatre sphinx adossés au piédestal ancien, occupent le bassin inférieur de la fontaine, qui reçoit les eaux de deux autres bassins superposés.

FONTAINES DE LA PLACE DES VOSGES.

La place Royale ou place des Vosges a quatre beaux bassins qui environnent la statue de Louis XIII, et qui ne sont établis que depuis 1841 ; ils jettent dans les airs chacun une ample gerbe d'eau.

FONTAINE SAINT-GEORGES.

Cette fontaine a été érigée dans le faubourg Montmartre, à mi-côte de la rue Notre-Dame-de-Lorette, derrière la jolie petite église de ce nom.

FONTAINE DE L'ARBRE-SEC.

La fontaine de l'Arbre-Sec a deux façades, l'une au nord, rue Saint-Honoré ; l'autre, à l'est, rue de l'Arbre-Sec. Elles sont ornées toutes deux de pilastres à [illegible]

congélations, qui soutiennent un entablement d'ordre dorique, surmonté d'une balustrade. Entre deux croisées au premier étage sur la façade de la rue Saint-Honoré, se trouve une Naïade qu'on a attribuée par erreur à Jean Goujon et qui est de Boizot. Cette fontaine, qui était placée au milieu même de la rue de l'Arbre-Sec depuis François Ier, fut déplacée en 1606, par le prévôt des marchands Miron, puis réédifiée en 1770 sur les dessins de Soufflot; elle a été encore remaniée dans ces dernières années.

FONTAINE DU GROS-CAILLOU.

Cette fontaine, érigée en 1813, sous le titre de *fontaine de Mars*, est un monument carré long, orné de huit pilastres doriques et d'un entablement. Le bas-relief du front représente Hygie, déesse de la santé, offrant de l'eau à un soldat épuisé de fatigue. Sur les côtés sont des vases entourés du serpent d'Esculape et ornés de bas-reliefs. La gueule des dauphins verse l'eau dans le bassin.

FONTAINE SAINT-MICHEL.

La fontaine Saint-Michel est plaquée contre le mur de la maison qui fait l'angle du boulevard Saint-Michel et de la place Saint-André-des-Arts, au bout du pont Saint-Michel. Elle a été inaugurée le 15 août 1860. Saint Michel terrassant le Démon, groupe en bronze, occupe une niche centrale : du rocher sur lequel il est posé jaillit une cascade remarquable par son abondance ; quatre colonnes en marbre rouge supportent un fronton décoré de quatre statues emblématiques : la Vérité, la Prudence, la Force, la Justice. Au-dessus du tout, deux aigles déploient leurs ailes. De chaque côté des bassins sont deux chimères en bronze.

FONTAINE CUVIER.

Cette fontaine, érigée au coin de la rue Saint-Victor et de la rue Cuvier, près du Jardin des Plantes, d'après les dessins d'Alphonse Vigoureux, a succédé à celle qu'on y

avait placée en 1761. Son piédestal supporte deux colonnes ioniques avec un entablement très-délicatement ciselé, et où se lit l'inscription : *A Georges Cuvier.* Entre ces colonnes



Fontaine Saint-Michel.

est le génie de l'Histoire naturelle ; derrière est une niche, et à ses côtés sont : à gauche un hibou, et à droite un lion. Sur le front est un aigle tenant dans ses serres un mouton. L'emblème de l'Histoire naturelle porte dans sa

main droite cette légende : *Rerum cognoscere causas :* Apprendre les causes des choses. A ses pieds sont une foule d'animaux aquatiques et terrestres, délicatement sculptés. Les volutes des chapiteaux des deux colonnes sont ornées de coquilles en spirales. Une sorte de frise orne le haut du piédestal. Les sculptures sont dues au ciseau de Feuchères et à celui de Pomaroteau.

FONTAINE ET COLONNE DESAIX (FONTAINE DE LA PLACE DAUPHINE).

Ce monument, élevé en 1802, sur les dessins de MM. Percier et Fontaine, à la mémoire du général Desaix, tué à Marengo le 14 juin 1800, se compose d'un bassin circulaire formant soubassement et d'un fût de colonne surmonté d'une statue de la Victoire et du buste de Desaix que la France couronne. Deux renommées gravent les noms des batailles dans lesquelles s'est illustré ce guerrier.

FONTAINE DE L'ARCHEVÊCHÉ.

Dans le jardin qui occupe l'emplacement de l'ancien archevêché et derrière le chevet de Notre-Dame, s'élève cette fontaine, coquet petit monument du gothique le plus pur. Des dragons, terrassés par des anges armés d'épées flamboyantes vomissent l'eau dans deux bassins formant la base : le tout est surmonté d'un clocheton à découpures supporté par des colonnes.

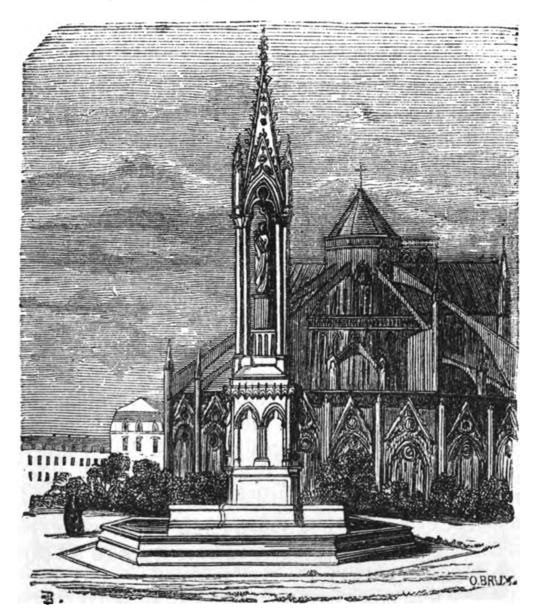
FONTAINE GAILLON OU LOUIS-LE-GRAND.

A l'angle formé par les rues de la Michodière et du Port-Mahon, s'élève cette belle fontaine, qui date de 1712, et qui fut réédifiée en 1828, sous Charles X. Elle consiste en deux colonnes entre lesquelles est une niche qui offre un génie frappant un dauphin avec le trident. Les chapiteaux, les corniches et l'entablement sont ornés de figures de poissons, de coquillages et de plantes aquatiques. Le bassin est formé d'une seule pierre représentant une immense

coquille. Une inscription latine rappelle l'époque et les circonstances de la réédification de cette fontaine.

COLONNE DU PUITS DE GRENELLE.

L'eau du puits de Grenelle s'élève dans un bassin de distribution qui a longtemps été établi au sommet d'un



Fontaine de l'Archevêché.

échafaudage en charpente, à l'entrée de l'abattoir. Cette construction a fait place, en 1859, à un élégant monument en fonte moulée, situé place Breteuil, en face du dôme des Invalides. Un soubassement en pierre, de 2 mè[illegible] à 3 mètres d'élévation, sert de base à la colo[illegible]

s'élève le tuyau de conduite des eaux, autour duquel règne un escalier d'une grande légèreté. Des fermes en fonte, formant arcade, avec consoles, supportent trois paliers hexagones, espacés à des distances égales. Le tout est terminé par un élégant campanile. Les eaux sont conduites de là au grand réservoir de la place du Panthéon, dont un compartiment est affecté aux eaux d'Arcueil.

FONTAINES DE LA PLACE DU THÉATRE-FRANÇAIS.

Les fontaines de la place du Théâtre-Français se composent d'un premier bassin à fleur du sol, d'une deuxième vasque en pierre d'Echaillon, du milieu de laquelle s'élève un piédouche en granit recevant une vasque en fonte galvanisée et qui sert de socle à un pylone en marbre, à pans coupés, sur lequel se silhouettent de petits pilastres, coupés par des médaillons et couronnés par une corniche dont l'extrémité reçoit une tête de lion en bronze doré qui vomit l'eau de la petite vasque de couronnement, surmontée elle-même par un génie ailé en bronze. Sur le socle en granit sont assis de petits enfants en bronze, charmants de composition et de mouvement. Les moindres détails de ces deux monuments reflètent le talent de M. Davioud qui les a conçus et qui est aussi l'auteur de la fontaine Saint-Michel. Il est à regretter que la finesse des détails nuise à l'ensemble de l'œuvre. Et, l'imagination aidant, on aimerait mieux voir ces fontaines dans un petit jardin. Elles y gagneraient et rien ne leur manquerait pour être des chefs-d'œuvre de goût. Une de ces fontaines a figuré à l'exposition de Vienne en 1873.

AUTRES FONTAINES.

Outre les fontaines dont il a été question dans ce chapitre, nous avons décrit la *fontaine de Médicis* en parcourant le jardin du Luxembourg, et mentionné les fontaines de la Halle au blé et du marché Saint-Martin, dans le chapitre des *Halles et marchés*.

Citons encore la fontaine de *François Ier*, aux Champs-Elysées, la fontaine de *Birague*, vis-à-vis de l'église Saint-Paul, rue Saint-Antoine ; la fontaine de *la Naïade*, au coin de la rue du Chaume ; la fontaine de l'*Institut*, etc.

CHAPITRE XVI

VOIES PUBLIQUES : PONTS ; RUES, QUAIS ET BOULEVARDS ; PLACES ; PASSAGES ET GALERIES ; PORTS

Examinons d'abord les ponts jetés sur la Seine pour mettre en communication les deux grands quartiers de la rive droite et de la rive gauche du fleuve.

I. — Ponts.

La capitale compte aujourd'hui entre les barrières d'enceinte de l'octroi vingt-six ponts, que nous décrirons en descendant la Seine, depuis Bercy jusqu'à Grenelle.

PONT NAPOLÉON III.

Le *chemin de fer de ceinture* franchit la Seine à l'extrémité de Bercy, entre la porte de Bercy (rive droite) et la porte de la Gare (rive gauche), en deçà et près des fortifications. Les arches sur la rivière, au nombre de cinq, sont en cintre surbaissé ; deux arches, de moindre dimension, laissent, de chaque côté du fleuve, passage à la route de terre. Le pont se raccorde à la ligne d'Orléans par quarante arches plus petites, en plein cintre, et une arche surbaissée ; avec la ligne de Lyon par cinq arches en plein cintre et un remblai. Le tablier est divisé en deux parties, séparées par une clôture en [illegible] des-tinées, l'une au chemin de fer, l'autre [illegible] la

nécessité de passer au-dessus des quais a fait donner au pont une grande hauteur au-dessus de l'étiage; aussi les voitures y arrivent au moyen de deux rampes assez rapides qui prolongent la chaussée, et ont exigé la construction de quinze petites arches en plein cintre sur la rive gauche, de cinq sur la rive droite. Les piétons, au lieu d'aller prendre la rampe destinée aux voitures, peuvent monter sur le pont par des escaliers établis sur le quai, de chaque côté du fleuve. Les parapets sont en fonte.

PONT DE BERCY.

Le *pont de Bercy*, établi près de l'ancienne barrière de la Gare, et communiquant du quai de la Râpée au quai d'Austerlitz, a été, il y a peu de temps, reconstruit en pierre. L'ancien pont, qui datait de 1834, était un pont suspendu.

PONT D'AUSTERLITZ.

Le *pont d'Austerlitz*, commencé en 1801, ouvert aux piétons en 1805, et aux voitures en 1807, est établi en face du Jardin des Plantes, pour mettre en communication les quartiers du boulevard de l'Hôpital et du quai Saint-Bernard avec le quai de la Râpée. Il a été, en 1855, rebâti en pierre de taille et mis en état de supporter les plus lourdes voitures. Il se compose de cinq arches en anse de panier, avec parapets en fonte.

PONT DE CONSTANTINE.

Complétement démoli, ce pont doit être remplacé par un grand pont en pierre, faisant suite au boulevard Saint-Germain.

PONT DE LA TOURNELLE.

Le *pont de la Tournelle*, construit d'abord en bois, en 1614, détruit en 1637, construit en pierre de taille en 1651, sur le bras méridional de la Seine, entre l'île Saint-Louis

le quai Saint-Bernard, et plusieurs fois depuis restauré et élargi, se lie à la rue qui traverse par le milieu l'île Saint-Louis et aboutit au pont Marie. Le pont de la Tournelle, ainsi appelé d'une vieille tour érigée par Philippe-Auguste, consiste en six arches semi-circulaires, et a 126 mètres de longueur sur 14 de largeur. Il est bordé de trottoirs, établis, au moyen d'arcs en fonte, en dehors des voûtes en pierres.

PONT MARIE.

Ce pont communique de l'île Saint-Louis au quai des Ormes. Commencé en 1614, il ne fut terminé qu'en 1635 et reçut le nom de son entrepreneur. Il a cinq arches à plein cintre et des trottoirs, 94 mètres de long et 25 de large. Il fut débarrassé de ses maisons en 1788.

PONT LOUIS-PHILIPPE.

Le *pont Louis-Philippe*, jeté entre la pointe orientale de la Cité et le Port au blé, avait été construit en fil de fer en 1834. On l'a remplacé, en 1862, par un pont en pierres, bâti en amont de l'ancien, entre les quais de l'Hôtel-de-Ville et des Ormes (rive droite) et le quai Bourbon (île Saint-Louis). Il se compose de trois arches surbaissées, et se raccorde avec la Cité par le pont Saint-Louis, et avec la rive gauche de la Seine par le pont de l'Archevêché.

PONT SAINT-LOUIS.

Le *pont Saint-Louis*, jeté sur les deux pointes des îles de la Cité et de Saint-Louis, c'est-à-dire sur le bras de la Seine qui sépare ces deux îles, a remplacé l'ancien pont Rouge, qui était un peu plus bas, et qui fut emporté par un débordement dans les premières années de la Révolution. Mais jusqu'en 1862, ce n'était qu'une passerelle pour les piétons. C'est aujourd'hui un pont d'une seule arche en fonte capable de supporter les plus lourds fardeaux. — A l'entrée de ce pont, à la pointe orientale de la Cité et derrière Notre-Dame, se trouve la *Morgue*, destinée à l'ex-

position des noyés et des morts que leurs parents, amis ou connaissances sont appelés à reconnaître.

PONT DE L'ARCHEVÊCHÉ.

Le *pont de l'Archevêché*, construit en 1827 sur le bras gauche de la Seine, vis-à-vis de la rue des Bernardins, communique du quai de l'Archevêché au quai de Montebello. Il a trois arches en pierre. Il se lie au pont Louis-Philippe par le pont Saint-Louis, dont il ne se trouve guère éloigné que d'une cinquantaine de pas.

PONT D'ARCOLE.

Le *pont d'Arcole* était un petit pont suspendu qui fut construit en 1828 pour les piétons, entre le quai de la Grève et le quai Napoléon. Il s'appelait, dans le principe, pont de la Grève, et il a reçu le nom d'Arcole en souvenir d'un jeune homme appelé Arcole, qui y fut tué par la troupe aux journées de Juillet 1830, lorsque, de la même manière que Napoléon Bonaparte au pont d'Arcole en Italie, il s'avançait à la tête d'un détachement de citoyens armés. Ce pont reposait sur un pilier placé au milieu de la rivière. Son plancher, presque horizontal, était supporté par des barres de fer articulées. On l'a remplacé depuis 1855 par un pont fixe en fer, de la plus grande hardiesse : une seule arche embrasse tout le bras droit de la Seine ; elle mesure 86 mètres d'ouverture.

PONT AU DOUBLE.

Le *pont au Double* est adossé au mur oriental des bâtiments de l'ancien Hôtel-Dieu, et ne servit longtemps qu'aux piétons. Il date de 1634, et doit son nom au double tournois qu'en y passant on était tenu de payer. Le double tournois équivalait à un centime. Ce pont, reconstruit en béton en 1848, n'a qu'une seule arche.

PONT NOTRE-DAME.

Le *pont Notre-Dame* est un des plus anciens ponts de Paris. Il fut construit en bois, en 1413, sous Charles VI, qui enfonça le premier pieu. Détruit en 1429, il fut construit en pierre et livré de nouveau à la circulation publique en 1512. Il débouche sur le quartier Notre-Dame, entre le quai Desaix et le quai Napoléon. En 1786, on le débarrassa des maisons dont il était chargé, et on répara ses diverses parties. Il vient encore d'être reconstruit, et ses abords ont été nivelés avec le sol des deux rives de la Seine.

PETIT PONT.

Le *petit Pont*, établi sur le bras gauche de la Seine, et qui unit la rue Saint-Jacques à la Cité, près de l'ancien Hôtel-Dieu, date de 1409. Il était en bois ; il fut emporté par les eaux et reconstruit en pierre. Emporté de nouveau en 1659, il fut rétabli de même manière, puis encore en 1718. Jamais pont n'éprouva plus de vicissitudes. Depuis 1855, il a été rebâti en pierre meulière et à une seule arche.

PONT AU CHANGE.

Le *pont au Change*, qui, jeté sur le bras droit de la Seine, met en communication la place du Châtelet avec celle du Palais de Justice, se nommait auparavant le *grand Pont*. En l'an 1241, Louis VIII y fit placer les boutiques des changeurs de monnaies, et le pont prit alors le nom de pont au Change. Après avoir été plusieurs fois détruit, il fut reconstruit en pierre en 1639, pour être livré à la circulation en 1647. Les maisons qui embarrassaient ses parapets furent aussi enlevées en 1788, et on les remplaça par des trottoirs. Ce pont, de 123 mètres de long sur 32 de large, a été reconstruit, en 1858, pour relier le boulevard de Sébastopol au boulevard du Palais, et de là à la rive gauche par le boulevard Saint-Michel.

PONT SAINT-MICHEL.

Le *pont Saint-Michel*, sur le bras gauche de la Seine, lie le boulevard Saint-Michel avec la Cité; il fait face au pont au Change. Le pont Saint-Michel existait déjà vers le milieu du XIIIe siècle; il a été plusieurs fois détruit et reconstruit. Le pont actuel est de 1855; on a un peu adouci sa pente, auparavant très-raide. Ce pont a une longueur de 57 mètres et une largeur de 30 mètres.

PONT NEUF.

Le *pont Neuf*, qui mène directement des quais de l'École et de la Mégisserie aux quais Conti et des Augustins, et de tous ces quais à ceux de l'Horloge et des Orfèvres, qui se trouvent dans la Cité, fut commencé par l'architecte Du Cerceau, sous Henri III, qui posa la première pierre le 30 mai 1578. Les travaux ayant été suspendus à cause des troubles de la Ligue, ne furent repris qu'à l'avénement de Henri IV, qui les fit continuer à ses frais, sous la direction de l'architecte Marchand. Le pont fut achevé en 1604; il se compose de deux parties inégales qui se réunissent sur l'extrémité occidentale de l'île de la Cité, où les deux bras de la Seine viennent se confondre. Le partie jetée sur le bras droit contient sept arches circulaires et celle du bras gauche en a cinq. La longueur totale du pont est de 340 mètres, et sa largeur de 26 mètres. Les arches sont hardies et supportent une corniche sculptée. Sur les piles sont des ressauts demi-circulaires où se trouvaient des boutiques et où l'on a établi des bancs. Sur l'extrémité de l'île, à la partie centrale du pont et du côté du pont des Arts, est la statue en bronze de Henri IV. Le pont Neuf avait une pompe, dite la Samaritaine, à cause d'un bas-relief en bronze qu'elle présentait, et sur lequel on voyait le Christ et la pécheresse de Samarie; cette pompe, qui envoyait de l'eau aux deux quartiers du Louvre et des Tuileries, fut démolie en 1813. Le pont Neuf était autrefois le rendez-vous des charlatans et des faiseurs de tours,

des banquistes et des marchands ambulants, des oisifs et des filous, ainsi que le rappellent plusieurs vers de Boileau. Ce pont est d'une belle exécution, et ses abords ont été adoucis en 1854 d'une manière très-sensible. — Sur la pointe de l'île au-dessous du pont se trouve le café-concert du Vert-Galant, auquel on arrive par deux escaliers placés derrière la statue de Henri IV.

PONT DES ARTS.

Le *pont des Arts*, commencé en 1802 et terminé en 1804, aux frais d'une compagnie qui y percevait un péage, traverse le cours entier de la Seine, et communique du Louvre au palais de l'Institut. Son nom lui vient du Louvre, qui portait le titre de palais des Arts dans la Révolution. Ses culées et ses piles en pierres de taille sont fondées sur pilotis. Il a neuf arches en fer fondu supportant le plancher, qui sert aux piétons et qui est bordé par une balustrade en fer. Le diamètre moyen des arches est de 16 mètres, la longueur entre les têtes est de 10 mètres, et la longueur totale du pont entre les culées est de 166 mètres et demi. Ce pont est, à Paris, le premier dont les arches aient été construites en fer.

PONT DU CARROUSEL.

Le *pont du Carrousel* ou *des Saints-Pères*, peut-être le plus élégant de tous les ponts de la capitale, a été construit en 1834, sous la direction de l'ingénieur Polonceau, l'un des auteurs de la magnifique route du Simplon. Il se compose de trois arches en fonte de la plus grande ouverture, et reposant sur des piliers en pierre. Chaque arche présente cinq travées formées par de longues planches de sapin superposées comme des ressorts de voitures, bien goudronnées et enfermées dans une enveloppe de fonte. Le sol de ce pont est formé d'un cailloutage compacte et solide. Les trottoirs sont en bitume provenant des mines de Seyssel combiné avec du cailloutage. Ce pont sert aux piétons et aux voitures; on y perçut un péage jusqu'en 1848.

PONT ROYAL.

Le *pont Royal* fut construit en 1684 par un moine dominicain italien, appelé frère Romain, qui dirigea les fondations et éleva les arches, d'après les dessins de Mansart. Il consiste en cinq arches semi-circulaires, et il a 144 mètres de long sur 17 de large. Il se trouve entre le palais des Tuileries et la rue du Bac, ainsi nommée à cause du bac qui existait auparavant sur ce point de la rivière. Un des piliers de ce pont offre une échelle divisée en mètres et décimètres, qui sert à noter la hauteur des eaux. La pente des deux extrémités de ce pont a été très-sensiblement adoucie en 1840 et de chaque côté on a établi de superbes trottoirs en asphalte.

PONT DE SOLFÉRINO.

Ce nouveau pont, qui tire son nom d'une des plus éclatantes victoires de l'armée française, met en communication le jardin des Tuileries avec la rue Bellechasse, ouverte entre le palais d'Orsay et celui de la Légion d'honneur. Il a été bâti de 1858 à 1859 et se compose de trois arches en fonte supportées par des piles en pierre. Il n'est continué par aucune rue sur la rive droite de la Seine.

PONT DE LA CONCORDE.

Le *pont de la Concorde*, qui a porté d'abord le nom de Louis XVI, sous le règne duquel il avait été décrété, fut commencé en 1787 et achevé en 1790 sur les dessins de l'ingénieur Perronnet. On employa dans sa maçonnerie les pierres provenant de la démolition de la Bastille, en 1789. Il est fondé sur pilotis et grillage, à 2 mètres 75 cent. au-dessus de la hauteur moyenne des eaux. Il a cinq arches surbaissées. L'arche du milieu a 31 mètres d'ouverture, les arches collatérales ont 27 mètres, et les deux autres attenantes aux culées ont chacune 26 mètres. La longueur totale entre les culées est de 150 mètres. Chaque pile a 3 mètres

d'épaisseur; leurs avant-becs présentent des colonnes engagées qui contiennent une corniche couronnée par une balustrade, laquelle sert de parapet aux trottoirs du pont.

PONT DES INVALIDES.

Le *pont des Invalides*, qui communique des Champs-Élysées à l'hôtel des Invalides, ou, plus exactement, du quai de la Conférence au quai d'Orsay, au Gros-Caillou, fut construit, en 1825. Il a été rebâti en pierre en 1855, et se compose de quatre arches en anse de panier. La pile du milieu est décorée de deux statues représentant, en amont un Génie, en aval la Paix.

PONT DE L'ALMA.

Ce nouveau pont, qui a emprunté son nom à la victoire du maréchal Saint-Arnaud sur les Russes, en Crimée, relie le quartier du Gros-Caillou et de Grenelle à celui de Chaillot. Il a été construit en 1855-56 et se compose de trois arches en pierre, à cintre surbaissé.

Les deux piles bâties dans la rivière sont décorées de quatre statues représentant, en amont un Zouave et un Chasseur, en aval un Fantassin et un Blessé.

Le siphon du pont de l'Alma, placé en 1869 dans le lit de la Seine, déverse dans le collecteur de la rive droite, qui a son débouché à Asnières, toutes les déjections des quartiers de la rive gauche ainsi que les eaux de la Bièvre. Ce siphon se compose de deux tubes de 1 mètre de diamètre intérieur, placés l'un à côté de l'autre et réunis par des entretoises espacés de 2 mètres 56 centimètres. Chaque tube a une longueur de 155 mètres, dont 138 entre les parapets des quais des deux rives. La différence de niveau entre les radiers des égouts à l'arrivée et au départ est de 55 centimètres seulement, mais cette charge peut être facilement portée à 1 mètre et même à 2 mètres. Avec la charge de 1 mètre, qui est la plus habituelle, les deux tubes peuvent débiter environ 300,000 mètres cubes par

vingt-quatre heures. La vitesse est à peu près de 2 mètres par seconde et suffit pour entraîner les gravois et même des pierres d'un volume ordinaire.

PONT D'IÉNA.

Le *pont d'Iéna*, situé en face de l'École militaire et du Champ-de-Mars, d'une part, et la place du Trocadéro de l'autre, fut commencé en 1809 et achevé en 1813, sous la direction des ingénieurs Lamandé et Dillon. Il est tout construit en pierres de taille; les piles et les culées sont fondées sur pilotis. Il se compose de cinq arches à plein cintre, dont le diamètre moyen est de 28 mètres. La largeur entre les têtes est de 12 mètres, et la longueur totale, entre les culées, est de 140 mètres. A chaque extrémité des parapets sont quatre piédestaux en marbre de Château-Landon, portant des statues. Au-dessus de chaque pile, et dans l'intervalle des arches, sont sculptées des aigles entrelacées de couronnes. La dénomination d'Iéna fut donnée à ce pont en mémoire de la fameuse bataille d'Iéna, gagnée le 14 octobre 1806, par l'empereur Napoléon sur les armées prussiennes. Après les événements de 1814, les Prussiens, arrivés à Paris, voulaient faire sauter ce pont; mais Louis XVIII leur signifia qu'il se ferait plutôt sauter avec lui, et on se contenta d'un changement de nom, changement qui n'a duré que jusqu'en 1830, où le premier nom a été officiellement rétabli, bien que, du reste, il n'eût pas disparu de la mémoire et du langage ordinaire de la population parisienne. Ce pont est décoré à chaque extrémité de deux chevaux sculptés en pierre.

PONT DE GRENELLE.

Ce pont, construit à l'extrémité du port de Grenelle, se compose de six arches en bois, supportées par des piliers en fer, et s'appuie sur l'île des Cygnes.

PONT-VIADUC D'AUTEUIL.

Le pont-viaduc d'Auteuil est jeté entre le quai d'Auteuil et le quai de Javel, et sert au passage du chemin de fer de ceinture.

Il se compose d'un pont inférieur offrant deux voies pour les piétons et les voitures, et d'un viaduc établi, pour le chemin de fer, entre ces deux voies et sur le pont inférieur. Il a été terminé tout récemment.

II. — Rues, Quais et Boulevards.

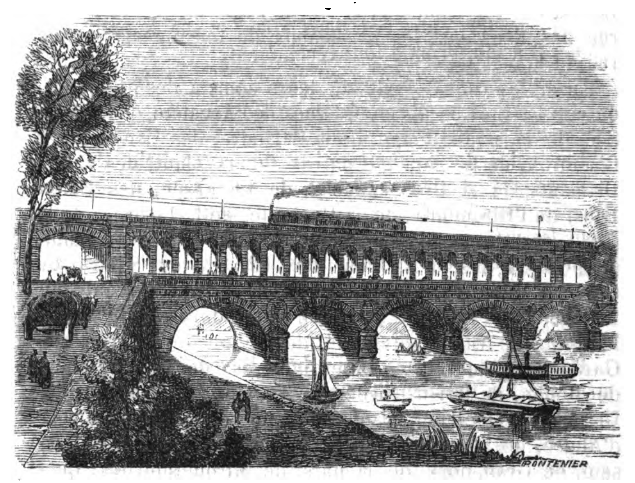
Les voies de communication de la capitale, dont le nombre est d'environ 3,000 depuis l'annexion, furent tracées, dans le principe, bien moins pour les voitures que pour les piétons; aussi les rues anciennes sont-elles, pour la plupart, étroites et tortueuses; et, il y a cinquante ans à peine, la circulation embarrassée dans Paris rendait encore applicable une grande partie de la satire de Boileau.

Depuis les premiers temps de la Révolution, le gouvernement et la municipalité ont beaucoup fait pour l'embellissement de Paris et la facilité des communications intérieures, les rues se sont élargies, de nouvelles ont été percées; des trottoirs se sont établis; de nouveaux quais ont bordé le fleuve; tous les lieux de passage ont été plus convenablement éclairés; on a prescrit le balayage et l'enlèvement régulier des boues; on a modifié le système de pavage et des ruisseaux.

Les rues de Paris se classent généralement, d'après leur direction, en rues parallèles et en rues transversales ou perpendiculaires à la Seine. Les rues parallèles ont leurs maisons numérotées suivant le cours de la rivière, c'est-à-dire en descendant, et les rues perpendiculaires commencent leurs numéros à partir du bord de la Seine. Les numéros pairs sont inscrits à droite, et les numéros impairs à gauche.

La plupart des rues doivent leurs noms aux institutions religieuses, civiles ou militaires qui s'y trouvaient, aux personnes qui y avaient formé un établissement remarquable, aux enseignes des maisons, comme aussi aux personnages illustres qui les ont habitées.

Autrefois les classes ouvrières, industrielles ou mar-



Pont-viaduc d'Auteuil.

chandes, habitaient des rues qui en rappelaient les professions. Ainsi, on trouvait les tisserands rue de la Tixéranderie; les corroyeurs, rue de la Corroierie; les drapiers, rue de la Draperie; les lingères, rue de la Lingerie; les orfèvres, rue Saint-Eloi; les bouchers, rue des Boucheries; les tonneliers, rue de la Tonnellerie; les poissonniers, rue de la Poissonnerie; les verriers, rue de la Verrerie; les armuriers, rue de la Heaumerie; les changeurs, sur le pont au Change; les potiers, rue de la Poterie; les mégissiers, quai de la Mégisserie; les pelletiers, rue des Fourreurs,

les blanchisseuses, rue des Lavandières; les tabletiers, rue de la Tabletterie; les fromagiers, rue de la Fromagerie; les charrons, rue de la Charronnerie; les cordonniers, rue de la Cordonnerie; les parcheminiers, rue de la Parcheminerie; les jongleurs ou ménétriers, rue des Ménétriers; les bains, dans la rue des Etuves; les usuriers, rue des Lombards; les fripiers, rue de la Friperie; les écrivains, rue des Écrivains; les marchands de fourrages, dans la rue du Foin, etc.

Parmi les rues qui ont dû leurs noms à des enseignes, on cite les rues ou anciennes rues de l'Arbalète, de l'Arbre-Sec, de la Boule-Rouge, de la Calandre, des Canettes, du Chaudron, de la Clef, du Coq, du Cœur-Volant, des Cinq-Diamants, de la Croix-Blanche, de l'Écharpe, des Deux-Écus, de l'Hirondelle, de la Huchette, de la Licorne, de la Perle, des Oiseaux, des Ciseaux, du Paon, du Plat-d'Étain, des Quatre-Fils, des Rats, du Renard, du Sabot, du Cherche-Midi, etc. Quelques hôtels marquants ont fait nommer les rues d'Antin, Barbette, du Bec, du Petit-Bourbon, de Cléry, de Condé, de Gaillon, de Duras, de la Garancière, de Jouy, de Lesdiguières, de Montmorency, de Rohan, du Roi-de-Sicile, du Temple, de Touraine, des Ursins, etc. Quelques grands seigneurs ont baptisé les rues d'Aligre, de Ventadour, de Vendôme, de Breteuil, de Choiseul, de Grammont, de Ménars, de Miromesnil, etc. Certains couvents ont nommé les rues des Audriettes, des Capucines, des Carmélites, des Nonnains-d'Yères, des Ursulines. Trois abbesses ont été marraines des rues Sainte-Anne, Bellefond et Rochechouart. Des ordres de moines nommèrent les rues des Grands-Augustins, des Petits-Augustins, des Blancs-Manteaux, des Bernardins, des Carmes, des Célestins, des Billettes, des Saints-Pères, des Petits-Pères, des Récollets. Des chapelles ou églises ont nommé, par exemple, les rues Sainte-Avoie, Saint-Benoît, Sainte-Croix, Saint-Eustache, Saint-Gervais, Sainte-Geneviève, Saint-Honoré, Saint-Jean-de-Latran, Jacob, Saint-Joseph, Saint-Laurent, Saint-Paul, Saint-Landry, Saint-Louis,

Saint-Marcel, Saint-Merri, Notre-Dame, Saint-Nicaise, Saint-Pierre, Sainte-Opportune, Saint-Thomas-du-Louvre. Des bourgeois ont laissé leurs noms aux rues Baillet, Bertin-Poirée, Coquillière, Geoffroi-Lasnier, Git-le-Cœur, Grenelle, Guillaume, Guillemin, Jean-Pain-Mollet, Jean-Robert, Joquelet, Pagevin, Pastourel, Portefoin, Quincampoix, Simon-le-Franc, Taranne, etc. Des marchands ont nommé les rues de l'Arche-Marion, Aubry-le-Boucher. Charlot, du Mouton, Tiquetonne. Des officiers de la ville ont nommé les rues Boucher, Fourcy, Mercier, Thévenot, François-Miron; et des officiers du parlement, les rues Bailleul, Béthizy, Férou, Meslay, Montigny, la Planche, Popincourt, etc.

Enfin, une foule de rues doivent leurs noms à des hommes célèbres, comme les rues Molière, Bossuet, Racine, Corneille, Favart, Grétry, Rameau, Marivaux, Massillon, d'Aguesseau, Lamoignon, Harlay, Buffon, Montesquieu, Richelieu, Jean-Jacques-Rousseau, Descartes, Cassini, Montaigne, Jean-Goujon, Pigalle, Soufflot, Napoléon, Trévise, Lobau, Cuvier, Desèze, Louis-Philippe, etc. Nous avons aussi imposé des noms de victoires aux nouvelles rues, comme celles du Mont-Thabor, Castiglione, Rivoli, Damiette, du Caire, des Pyramides, de Marengo, Lodi, Arcole, Ulm, Alger, Turbigo, Magenta, etc.; et aux quais de Valmy, de Jemmapes, d'Austerlitz, etc.

Les rues d'Arras, des Bons-Enfants, de la Marche, de Reims, de Rethel, rappellent des colléges supprimés; la rue du Mail et celle des Poulies doivent leurs noms à des jeux du temps; la rue de l'Université fut construite dans le Pré-aux-Clercs, qui appartenait à l'Université; les rues Saint-Paul et des Tournelles, de la Cerisaie et du Parc-Royal rappellent des hôtels royaux dont il ne reste plus que des débris ou des souvenirs; la rue du Ponceau vient d'un petit pont qui était jeté sur un égout; la rue des Martyrs est le chemin que prirent saint Denis et saint Eleuthère pour aller se faire décapiter à Montmartre; la rue Hautefeuille était le lieu où se vendaient les feuilles

vertes qui tapissaient en été les salles des riches; la rue des Francs-Bourgeois était exempte de taxes; la rue d'Enfer avait recélé le diable du temps de saint Louis; la rue de la Bûcherie vendait des bûches; la rue du Colombier avait le colombier abbatial de Saint-Germain-des-Prés; la rue de la Monnaie avait le vieil hôtel des Monnaies; la rue des Lombards était habitée surtout par les usuriers juifs désignés sous le titre de Lombards; la rue des Mauvaises-Paroles recélait les narquois ou gens de l'argot; la rue des Mauvais-Garçons, les voleurs et les meurtriers.

Du reste, plusieurs de ces rues ou n'existent plus, ou ont changé de noms.

Nous allons essayer de donner une idée générale de la viabilité de la capitale.

Paris est entouré de boulevards qui se lient sans solution de continuité et ne sont autre chose que l'ancienne route militaire. Ce sont les boulevards extérieurs : ils sont placés en dehors des anciennes barrières. Les boulevards intérieurs sont placés, au contraire, en dedans des anciens murs d'enceinte. Ces deux espèces de boulevards sont classés, d'après le cours de la Seine, en boulevards du nord et boulevards du midi.

Les boulevards intérieurs du nord ou de la rive droite, de la Bastille à la Madeleine, ont une longueur de 4,800 mètres qui se divise en onze portions, savoir : boulevard Beaumarchais, des Filles-du-Calvaire, du Temple, Saint-Martin, Saint-Denis, Bonne-Nouvelle, Poissonnière, Montmartre, des Italiens, des Capucines et de la Madeleine.

Les boulevards intérieurs du sud ou de la rive gauche, qui s'étendent du Jardin des Plantes aux Invalides sur une longueur de 5,500 mètres, se subdivisent en six portions appelées boulevard de l'Hôpital, d'Italie, de Saint-Jacques, d'Enfer, du Montparnasse et des Invalides. Le boulevard du Montparnasse se relie au boulevard de l'Hôpital par la ligne plus centrale des boulevards de Port-Royal et de Saint-Marcel. Ce boulevard Saint-Marcel se relie également par le boulevard Arago au boulevard d'[illegible] bou-

levard Saint-Jacques, de sorte que les trois boulevards, d'Enfer, Arago et Saint-Jacques aboutissent à l'ancienne barrière d'Enfer. Le boulevard de l'Hôpital, qui se termine à la Seine (place Walhubert), rejoint la ligne des boulevards intérieurs de la rive droite par les boulevards Bourdon et Contrescarpe qui, tous deux, sur la rive droite, vont de la Seine à la place de la Bastille.

Les boulevards extérieurs du nord ou de la rive droite se développent sans solution de continuité de la barrière du Trône (cours de Vincennes) jusqu'à l'arc de triomphe de l'Étoile, sous les noms de boulevard de Charonne, de Ménilmontant, de Belleville, de la Villette, de la Chapelle, de Rochechouart, de Clichy, de Batignolles et de Courcelles. Ce dernier se relie à l'arc de triomphe de l'Étoile par une portion de l'avenue Wagram. De la barrière du Trône au pont de Bercy la ligne se continue, mais plus brisée par les boulevards de Picpus, de Reuilly et de Bercy. Enfin, de la place du Trône au pont d'Austerlitz s'étend le boulevard Mazas.

Au sud, la ligne des anciens boulevards extérieurs part du pont de Bercy et comprend les boulevards de la Gare, d'Italie, Saint-Jacques, d'Enfer (jusqu'au boulevard de Montrouge), les boulevards de Montrouge, de Vaugirard et de Grenelle.

L'ensemble des lignes dont nous venons de parler forme, avec la route militaire, pratiquée le long du mur d'enceinte, un système de voies circulaires, enveloppant Paris d'une série de boulevards concentriques.

Parmi les voies transversales, les principales sont les quais, allant de l'est à l'ouest, des deux côtés de la Seine, depuis le pont du chemin de fer, à Bercy, jusqu'aux fortifications, au Point-du-Jour. A peu près dans le même sens, Paris se trouve coupé par une voie non moins longue qui prend le nom de Cours de Vincennes, rue du Faubourg-Saint-Antoine, rue Saint-Antoine, rue de Rivoli, les Champs-Élysées et l'avenue de Neuilly, et, un peu plus au nord, la rue La Fayette et le boulevard Haussmann traversent Paris presque dans toute sa largeur.

Du nord au sud, la principale voie transversale s'appelle successivement : avenue d'Orléans, rue d'Enfer, boulevards Saint-Michel, du Palais, de Sébastopol et de Strasbourg. La ligne droite, brisée à la gare de l'Est, se continue d'une part par le faubourg Saint-Denis, suivi de la Grande-Rue de la Chapelle ; d'autre part par le faubourg Saint-Martin, que continue la rue de Flandre ; d'autre part encore par le boulevard oblique de Magenta.

Les rues les plus renommées comme luxe sont les rues de Rivoli, de Castiglione, de la Paix, Richelieu, Vivienne, de la Chaussée-d'Antin, Taitbout, du Helder, Royale, de la Madeleine, Faubourg-Saint-Honoré, Tronchet, les Champs-Élysées et les rues adjacentes ; le mouvement commercial s'est surtout concentré dans les rues Montmartre et ses affluentes, le faubourg Montmartre, les rues Montorgueil, Poissonnière, les rues Rambuteau, Saint-Denis, Saint-Martin, du Temple, Saint-Honoré, le faubourg du Temple et les rues environnantes (industries métallurgiques).

Les rues aristocratiques du faubourg Saint-Germain sont surtout les rues de l'Université, de Grenelle, Saint-Dominique, de Babylone, de Varenne ; les rues du Bac, de Seine et de Tournon sont plus spécialement commerçantes.

Les rues les plus paisibles sont encore situées sur la rive gauche ; on peut citer : les rues de la Sorbonne, Cujas, Soufflot, Lhomond, d'Ulm, des Feuillantines, d'Enfer, de l'Ouest, de Notre-Dame-des-Champs, de Vaugirard, du Cherche-Midi, de Sèvres.

Les rues du quartier Saint-Marceau sont généralement les plus malpropres, et l'industrie des cuirs en rend le séjour peu agréable.

Parmi les voies les plus nouvellement ouvertes et non mentionnées jusqu'ici, nous citerons : le boulevard Voltaire (du Prince-Eugène), de la barrière du Trône à la caserne du Château-d'Eau ; le boulevard Richard-Lenoir, recouvrant le canal Saint-Martin, de la rue du Faubourg-du-Temple à la place de la Bastille ; le boulevard de Magenta, du Châ-

teau-d'Eau au boulevard de Rochechouart, le boulevard des Amandiers, du Château-d'Eau au boulevard de Ménilmontant, et dont il existe seulement une amorce près du Château-d'Eau; l'avenue du Roi-de-Rome et l'avenue de l'Empereur, qui traversent Passy et rayonnent sur la place du Trocadéro, nivelée et embellie; le boulevard Saint-Germain, déjà ouvert du quai Saint-Bernard à la rue Hautefeuille et qui viendra aboutir au quai d'Orsay.

III. — Places.

Tout espace un peu plus large que la rue se nomme place. Quelques-uns de ces espaces sont, à Paris, entourés de beaux édifices, et presque tous décorés de monuments ou de fontaines. Les principales places de Paris sont la place de la Concorde, la place du Carrousel, la place Vendôme, la place des Victoires, la place de la Bastille, et la place des Vosges.

La *place de la Concorde*, nommée d'abord *place Louis XV*, puis *place de la Révolution*, puis de la *Concorde*, est d'une magnificence que rien n'égale. Située entre le jardin des Tuileries à l'est, les Champs-Élysées et l'Arc-de-Triomphe de l'Étoile à l'ouest; ayant au sud le pont de la Concorde et le fronton du palais de la Chambre des députés; au nord le temple de la Madeleine, et plus près l'ancien Garde-Meuble et l'hôtel de la Marine, cette place offre ainsi de superbes points de vue, outre qu'elle est ornée avec un luxe merveilleux. Au centre est l'obélisque de Louqsor; à droite et à gauche, sur la ligne de la Madeleine et du Corps législatif, sont deux grands bassins que nous avons décrits. Du côté des Champs-Élysées sont les chevaux en marbre qui ont longtemps décoré l'abreuvoir de Marly. Les huit pavillons que l'on voit aux angles de la place sont surmontés des statues représentant les villes de Lyon, Marseille, Bordeaux, Rouen, Nantes, Lille, Strasbourg et Brest. De larges trottoirs en asphalte se développent autour de la

chaussée, qui est éclairée la nuit au gaz par des réverbères fixés sur des poteaux en fonte bronzée. Des colonnes rostrales et de riches candélabres, également éclairés par le gaz, ajoutent encore à l'ornement de la place de la Concorde, qui n'a point de rivale en Europe.

La *place du Carrousel* ne frappe que par son étendue et son arc de triomphe ; elle sert principalement à la revue des troupes. La place du Carrousel s'arrête sur la ligne des pavillons de Rohan, sur la rue de Rivoli, et de Lesdiguières, sur le quai. A partir de cette ligne s'ouvre la nouvelle *place de Napoléon III*, qui s'étend de là jusqu'au Louvre.

La *place Vendôme* fut construite en 1688, d'après les ordres de Louis XIV, sur le lieu même où existait un couvent de femmes qui venait d'être démoli. On la nomma d'abord *place des Conquêtes*, puis *place Louis-le-Grand*, et plus tard *place Vendôme*. Au centre était une statue équestre de Louis XV, au pied de laquelle un poëte satirique avait écrit : « Les vertus sont à pied, le vice est à cheval. » Cette statue, qui avait été enlevée dans les premiers temps de la Révolution, fut remplacée en 1806 par une colonne dont nous avons ailleurs donné la description. La forme de la place Vendôme est un quadrilatère de 150 mètres de long sur 140 de large, dont les angles sont coupés. Le célèbre Mansart décora ses façades de pilastres corinthiens supportés par un soubassement d'arcades. Le côté du sud aboutit à la rue Saint-Honoré et à la rue de Castiglione ; le côté du nord à la rue de la Paix.

La *place des Victoires*, qui date de 1685, et offre un segment de cercle, n'a de remarquable que la statue de Louis XIV dont nous avons parlé. On y voit encore du côté septentrional des façades des bâtiments du règne de Henri II. Les autres façades, qui sont dues aux dessins de Mansart, consistent en un rang de pilastres ioniques reposant sur un soubassement d'arcades.

La *place de la Bastille* occupe le terrain où se trouvait la prison d'État du même nom qui fut prise par le peuple le 14 juillet 1789, et démolie l'année suivante. Cette place

n'offre d'autre ornement que la colonne de Juillet, dont nous avons donné la description.

La *place Royale* ou *place des Vosges* occupe le sol où se trouvait une partie du palais des Tournelles, bâti en 1390, palais que Charles VI habita dans le temps de sa démence, et où Louis XII mourut en 1515, palais qui fut démoli en 1565, par Catherine de Médicis, après que Henri II y eut aussi rendu le dernier soupir. Sous Henri IV, cet emplacement fut entouré des bâtiments qui y sont encore aujourd'hui, et qui furent achevés en 1612. La place, ainsi entourée de trente-cinq pavillons uniformes, est parfaitement carrée; chaque côté a 144 mètres de longueur. Sous les bâtiments au rez-de-chaussée est une galerie ouverte au public, et qui fait le tour de la place, au milieu de laquelle le cardinal de Richelieu fit ériger, en 1639, la statue équestre de Louis XIII, qui, détruite en 1792, a été rétablie en 1829, ainsi que nous l'avons dit ailleurs.

Un arrêté des consuls de la République française de l'an VIII, rendu dans un moment où l'État manquait de fonds pour soutenir la guerre, portait que le premier département qui aurait versé le montant de ses contributions dans les caisses du Trésor donnerait son nom à une des places de Paris: le département des Vosges eut cet honneur insigne, outre qu'il avait fourni quatorze bataillons de volontaires; et, depuis lors, la *place Royale* reçut le nom de *place des Vosges*, qu'elle a conservé jusqu'en 1814, pour en être déshéritée par la Restauration, et même encore par le gouvernement de Juillet de 1830. Elle ne l'a repris qu'après la Révolution du 24 février 1848; et sur les plus pressantes réclamations des habitants des Vosges auprès du Gouvernement provisoire, pour la reperdre en 1852, et la reprendre en 1870.

IV. — Passages ou galeries.

Les *passages* couverts, pratiqués pour les piétons d'une rue à l'autre, ou pour aller d'une rue à un édifice sont

nombreux dans Paris ; quelques-uns prennent aussi le nom de *galeries*. Tous sont garnis de riches boutiques et éclairés par leur voûte vitrée. Les plus remarquables sont les *passages des Panoramas*, qui aboutissent à la rue et au boulevard Montmartre, et qui tirent leur nom des panoramas qui s'y trouvaient sous l'Empire ; le *passage Jouffroy* et le *passage Verdeau*, qui conduisent du boulevard au faubourg Montmartre ; la *galerie Vivienne* et la *galerie Colbert*, avec sa belle rotonde ; le *passage Choiseul*, qui conduit de la rue Neuve-des-Petits-Champs à la rue de Choiseul, débouchant sur le boulevard ; la *galerie Delorme*, qui mène de la rue Saint-Honoré au jardin des Tuileries ; le *passage du Saumon*, qui va de la rue Montmartre à la rue Montorgueil ; le *passage Véro-Dodat*, qui va de la rue Montesquieu à la rue de Grenelle-Saint-Honoré. Viennent ensuite le *passage du Caire*, qui, de la place de ce nom, aboutit à la rue Saint-Denis ; les *passages de l'Industrie* et du *Commerce*, rue du Faubourg-Saint-Denis ; les *passages Montesquieu*, *du Pont-Neuf, de la cité Bergère, du Grand-Cerf, de l'Ancre, de Bourg-l'Abbé* ; le *passage de l'Opéra*, le *passage des Princes*, qui va du boulevard des Italiens à la rue Richelieu, et qui primitivement s'appelait *passage Mirès*, et plusieurs autres. Tous ces passages abrègent considérablement les courses dans Paris lorsqu'on les connaît bien.

V. — Ports.

Les *ports*, sur la Seine, servent au débarquement des marchandises et des matériaux de construction. La rive droite a le *port de Bercy*, pour les vins ; le *port de la Râpée*, pour les pierres à plâtre, le bois flotté et le bois neuf ; le *port Saint-Paul*, pour les cloches et les pavés ; le *port au Blé*, près de la Grève ; le *port Saint-Nicolas*, quai des Tuileries, pour les pavés, les cidres et les denrées coloniales. La rive gauche a le *port de la Gare*, pour bois de construction, le *port de l'Hôpital*, près du quai d'Au[illegible] pour

les pavés ; le *port Saint-Bernard*, pour les vins et les bois ; le *port de la Tournelle*, ou des Miramionnes, pour les charbons et les tuiles ; le *port des Quatre-Nations*, pour les bois ; le *port d'Orsay*, pour les bateaux de la basse Seine (les pierres et les matériaux de construction) ; le *port des Invalides*, pour le bois ; la *gare de Grenelle*, pour toutes marchandises qualifiées encombrantes.

Les *ports du canal* sont spécialement affectés aux charbons, aux fers, aux denrées alimentaires, aux bois de chauffage, etc.

CHAPITRE XVII.

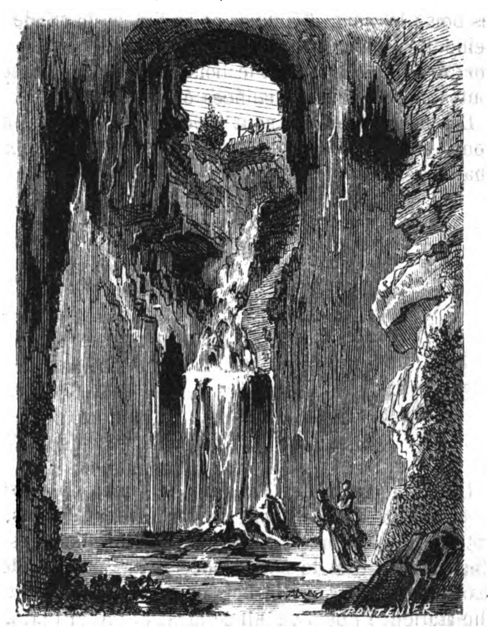
JARDINS ET PROMENADES.

Outre le jardin des Tuileries, le jardin du Luxembourg, le jardin du Palais-Royal, le Jardin des Plantes, qui ont été décrits plus haut, les principales promenades sont : les Champs-Élysées, le parc Monceaux, le parc de Montsouris, les Buttes-Chaumont, le bois de Boulogne et le Jardin d'acclimatation, le bois de Vincennes, et un certain nombre de squares.

CHAMPS-ÉLYSÉES.

Les *Champs-Élysées* s'étendent de l'est à l'ouest, depuis la place de la Concorde jusqu'à l'Arc de triomphe de l'Étoile ; et du nord au sud, depuis les maisons du faubourg Saint-Honoré jusqu'à la Seine. Toute cette superficie est plantée d'arbres, et les contre-allées sont coupées de charmantes pelouses et de frais massifs, à l'imitation des jardins

anglais. L'avenue, longue d'environ 2 kilomètres, est bordée en son entier de poteaux plantés près des arbres,



Cascade des Buttes-Chaumont.

pour l'éclairer avec le gaz; cette illumination produit le soir un effet magique. Entre les arbres et dans les éclaircies, sont des cafés et des échoppes ambulantes; le cirque d'été est aussi près de l'endroit appelé le Rond-Point, autour duquel jaillissent six jets d'eau. Les équipages, les cavalcades, circulent sans cesse dans cette longue et large avenue, dont les allées parallèles sont remplies également de promeneurs.

BUTTES-CHAUMONT.

Les Buttes-Chaumont forment, dans l'ancien Belleville (XIX[e] arrondissement), un parc en forme de triangle curviligne, dont la pointe aboutit à la rue de Puebla, dont les deux grands côtés longent les rues courbes de la Vera-Cruz et de Mexico, et dont le troisième et le plus petit côté longe la rue de Crimée. Elles offrent une fort belle promenade ornée de bouquets de bois et prairies verdoyantes, et qui est pour la région du nord ce que sont pour l'est et l'ouest les bois de Boulogne et de Vincennes. La grande cascade attire surtout l'attention des promeneurs.

PARC DE MONCEAUX.

Le parc de Monceaux était autrefois la propriété du fermier général Grimon de la Reynière, qui le vendit en 1778 à Philippe d'Orléans. A la Révolution française, il devint parc national. Devenu propriété de la Ville de Paris, il y a peu d'années, il a été complétement transformé. On y remarque la *Naumachie*. C'est un bassin demi-circulaire alimenté par une rivière et entouré d'un entre-colonnement d'ordre composite. On y voit aussi une grotte artificielle tapissée à l'intérieur de stalactites et de plantes agrestes et grimpantes. Il est entouré d'une grille reliant les unes aux autres les quatre entrées du parc. L'une de ces entrées se trouve rue de Courcelles, vis-à-vis de l'avenue de la Reine-Hortense qui conduit à la place de l'Étoile. Une seconde entrée, à l'opposé de celle-ci, donne sur le boulevard Malesherbes ; une troisième, rue de Valois. La quatrième, que représente la gravure ci-dessous, est située sur le boulevard de Courcelles. Celle-ci est double et les deux portes en sont séparées par une rotonde servant d'habitation aux gardiens.

PARC DE MONTSOURIS.

On a commencé de créer à Montsouris, sur la rive

gauche de la Bièvre, dans la XIVe arrondissement, un parc de plus de quinze hectares, dans lequel viennent se croiser le chemin de fer de Sceaux et le chemin de fer de ceinture.



Entrée du parc de Monceaux sur le boulevard de Courcelles.

Le terrain sec et aride de Montsouris verra couler l'eau à torrent dans les lits qu'on y creuse. Le chemin de fer de Sceaux a ouvert un débarcadère à l'entrée du parc sur le boulevard Jourdan et des avenues nouvelles rayonnent de toutes parts. Le palais du Bardo de Tunis, qu'on a vu au champ de Mars en 1867, a été transporté et réédifié sur l'une des élévations du parc, au milieu des nouvelles plantations. Ce palais est un spécimen des plus curieux du style mauresque. Il se compose d'un corps de bâtiment carré,

terminé par une terrasse et surmonté d'une coupole supportant une flèche élancée. Le portique de la façade principale est formé de huit colonnes : une balustrade en bois découpé l'entoure, et l'on y accède par un escalier flanqué de lions accroupis.

BOIS DE BOULOGNE ET JARDIN D'ACCLIMATATION.

Le bois de Boulogne commence aussitôt après la ligne des fortifications qui le bordent à l'est; la Seine le longe à l'ouest, depuis Boulogne jusqu'à Neuilly : enfin au nord et au sud, il est entouré d'un saut de loup qui le sépare de deux magnifiques boulevards. Il appartenait autrefois à une forêt plus vaste qui se nommait Rouveret ou Rouvray.

Il a possédé jadis deux châteaux et une abbaye célèbres.

Le plus vieux de ces châteaux était celui de Madrid, construit par François Ier, qui le nomme ainsi en souvenir de sa captivité. Sous ce nom de Madrid, il ne reste plus qu'une maison de campagne et un restaurant, en face duquel on remarque le chêne de François Ier. Madrid est aujourd'hui en dehors du bois de Boulogne entre la Seine, le boulevard du Nord et un espace couvert de villas et de jardins. Cet espace est Saint-James, qui dépend de la commune de Neuilly.

Le second des anciens châteaux du bois de Boulogne est le château de Bagatelle. Il a été reconstruit par le comte d'Artois, et il est entouré par le parc de Bagatelle, où l'on remarque une machine hydraulique renfermée dans un élégant pavillon.

L'abbaye de Longchamps s'élevait autrefois non loin de Bagatelle et de Madrid. Elle avait été fondée par Isabelle, sœur de saint Louis. Il ne reste plus de l'abbaye que deux tours et le pignon d'une grange.

Au sud de cette ancienne abbaye se trouve l'hippodrome de Longchamps, avec d'élégantes tribunes pouvant contenir 5,000 spectateurs.

Tout près et au sud-est de l'ancienne abbaye, en face de la route qui conduit à la porte de Suresnes, se trouve la grande cascade, ayant 14 mètres de hauteur sur 60 de largeur. Elle est alimentée par la mare de Longchamps, parsemé d'îlots, et où se jette la rivière de Longchamps.

Deux lacs ont été creusés au bois de Boulogne, dans la



Cascade du bois de Boulogne.

partie orientale de ce bois, non loin de la porte Dauphine, où l'on arrive par l'avenue du Général-Uhrich (avenue de l'Impératrice). Le lac inférieur a 11 hectares de superficie et contient deux îles reliées entre elles par un pont. Dans la plus grande de ces îles se trouve ce qu'on appelle le *Chalet des Iles*, qui est tout à la fois un café restaurant et une salle de bal et de concert. On se rend au chalet au moyen de bateaux-omnibus fort élégants qui, dans la belle saison, font le trajet de quinze minutes en quinze minutes. Le lac supérieur a trois hectares de superficie. Il est dominé par la butte Mortemart.

Au centre du bois de Boulogne est le Pré-Catelan. C'est un enclos réservé et affermé par la Ville. On y trouve café, bals, parterres de fleurs, de gazons et de feuillage, etc. Il se nomme ainsi parce qu'il est dans le voisinage d'une croix érigée à la place où le troubadour Arnauld de Catelan fut assassiné par l'escorte d'honneur que lui avait donnée le roi Philippe le Bel.

Le bois de Boulogne comprend dans son enceinte le Jardin d'acclimatation. Le prix d'entrée est de 1 fr. par personne pour le jardin et les serres, et de 3 francs par voiture. Le dimanche, on peut payer séparément 50 centimes pour visiter le jardin et 50 centimes pour visiter les serres. Le but de la création de ce jardin est d'acclimater, multiplier et répandre toutes les espèces animales ou végétales qui sont introduites en France et paraissent dignes d'intérêt par leur utilité ou leur agrément. On y voit du côté droit ou du nord la magnanerie (vers à soie), la grande volière, la poulerie ; au centre, les écuries des grands mammifères ; du côté gauche ou sud du jardin, un rucher, un jardin pour les plantes nouvellement introduites, et *l'aquarium* où se font les expériences de pisciculture et qui contient quatre lacs ou réservoirs pour les animaux d'eau douce, et dix autres pour les animaux d'eau marine. Près de l'entrée est la grande serre ou jardin d'hiver.

Le manque de vivres et de combustibles pendant le siége de Paris (août 1870 — janvier 1871) a forcé à dépeupler le Jardin d'acclimatation et à pratiquer des coupes dans le bois de Boulogne; mais dans peu de temps, tout sera réparé.

BOIS DE VINCENNES.

Le bois de Vincennes avait déjà été restauré une première fois sous Louis XV. Il a été transformé dans les dernières années du second Empire, comme l'avait été le bois de Boulogne. On y voit : le lac des Minimes avec trois îles en partie boisées qui le coupent; — le chalet dans l'une de ces trois îles (l'île de la Porte-Jaune); — la

cascade; — la pelouse; — le ruisseau de Nogent; — les mares d'où ce ruisseau s'échappe ; — le ruisseau des Minimes; — la ferme Napoléon; — le lac de Gravelle; — le lac de Saint-Mandé; — le champ de manœuvres; — le polygone d'artillerie; — le tir national; — l'école de pyrotechnie; — l'hippodrome de la plaine de Gravelle avec deux grandes tribunes de 100 mètres de longueur chacune. Pendant le siége de Paris des coupes ont été pratiquées au bois de Vincennes, comme au bois de Boulogne.

SQUARES.

Les principaux squares sont le *jardin de l'Archevêché*, derrière la cathédrale, orné de la belle fontaine gothique dont nous avons parlé; le *square de la tour Saint-Jacques*, entre le boulevard Sébastopol, la rue de Rivoli, la rue Saint-Martin et l'avenue Victoria; le *square des Innocents*, décoré de la fontaine de Jean Goujon, entre la rue Berger et des Innocents; le *square Louvois*, avec la fontaine du même nom, rue Richelieu; le *square des Arts-et-Métiers;* le *square du Temple*, sur l'emplacement de l'ancien édifice du même nom, avec rochers et fontaine; le *square de l'Hôtel Cluny*, autour du Musée de Cluny; le *square Montholon*, rue La Fayette.

PROMENADES DU 18e ARRONDISSEMENT.

Le XVIIIe arrondissement, qui se compose des anciens territoires de Montmartre, de Clignancourt et de la Chapelle Saint-Denis, offre des points de vue très-pittoresques. On y remarque le *moulin de la Galette* avec une ancienne guinguette à laquelle il sert d'enseigne; le moulin du *Point-de-Vue*, construit sur une plate-forme où l'on entre en payant 10 c. par personne; le café de la tour Montmartre, avec belvédère à deux étages et balcon, et dont l'enseigne porte cette inscription : *Au plus beau point de vue du monde.*

CHAPITRE XVIII

CIMETIÈRES.

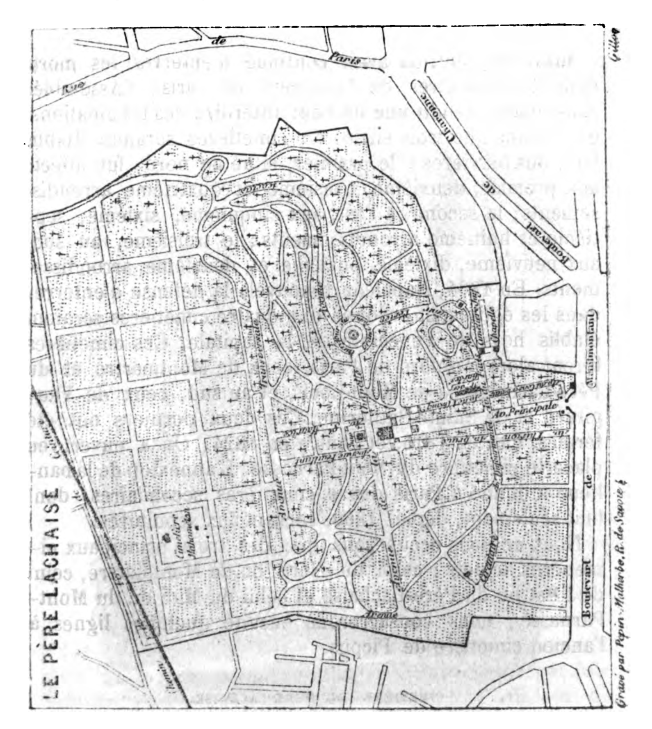
Jusqu'en 1790, on avait continué d'enterrer les morts dans les cimetières de l'intérieur de Paris; l'Assemblée constituante rendit une loi pour interdire ces inhumations, et ordonna que trois enclos de cimetières seraient établis hors des barrières : le premier, situé au nord, fut affecté aux premier, deuxième, troisième et quatrième arrondissements; le second, à l'est, aux cinquième, sixième, septième et huitième arrondissements; le troisième, au sud, aux neuvième, dixième, onzième et douzième arrondissements. En 1804, Napoléon renouvela la défense d'enterrer dans les églises, et ordonna que quatre cimetières seraient établis hors de l'enceinte de la capitale. Ces cimetières furent alors, au nord de Paris, ceux de Montmartre et du Père-Lachaise ou de Mont-Louis, et au sud, ceux de Vaugirard et de Sainte-Catherine. Ces deux derniers ont été fermés, l'un en 1815, et l'autre en 1824. On a ouvert en place le cimetière du Mont-Parnasse. L'annexion de la banlieue a donné à Paris douze cimetières secondaires, dont huit seulement, depuis 1860, servent aux sépultures.

Nous ne nous occuperons que des trois principaux cimetières actuels : celui du Nord ou de Montmartre, celui de l'Est ou du Père-Lachaise et celui du Midi ou du Mont-Parnasse; nous consacrerons ensuite quelques lignes à l'ancien cimetière de Picpus.

CIMETIÈRE DU PÈRE-LACHAISE.

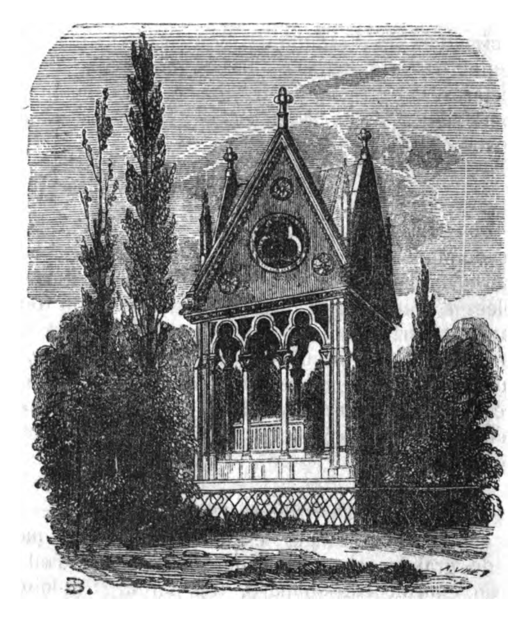
Le cimetière du Père-Lachaise est situé au delà du boulevard de la Bastille, à l'extrémité des rues de la Roquette et de Saint-André ; sa surface est d'environ 50 hectares ; il s'étend sur les flancs et sur le sommet de la plus orien-

tale des collines dominant Paris, vers Charonne, autrefois appelé Mont-Louis, lorsqu'il fut habité sous Louis XIV par le Père Lachaise ; cette situation avantageuse en a fait une sorte d'élysée : il présente des aspects extrêmement pit-



toresques et des points de vue aussi étendus que variés. Plus de cinquante mille tombeaux, mausolées, pierres tumulaires, sont accumulés dans cette vaste enceinte, où les curieux se pressent pour admirer le luxe des hommages

rendus à la mémoire des trépassés. On y remarque, en entrant, le tombeau d'Héloïse et d'Abailard, qui fut construit au Paraclet en 1165, et transféré à Paris en 1800, rue des Petits-Augustins, puis au cimetière de l'Est en 1817. Parmi les morts dont les tombeaux attirent le plus l'attention, nous citerons Visconti, Poinsot, Alfred de Musset, Rœderer, Arago, Royer-Collard, Destutt-Tracy, Delambre,



Tombeau d'Héloïse et d'Abailard.

Cuvier, Bichat, mademoiselle Mars, M.-J. Chénier, Lavoisier, de Gérando, Gourgaud, Pradier, Daunou, général

Hugo, Racine, Geoffroy Saint-Hilaire, Ney, Dupuytren, Sieyès, Monge, Poisson, Talma, la Harpe, Chérubini, Casimir Périer, maréchal Maison, La Fontaine, Molière, David (d'Angers), général Foy, C. Delavigne, Delille, de Sèze, le duc de Morny, etc., etc. Dans le cimetière israélite, on remarque les sépultures de mademoiselle Rachel, de la famille Fould, de la famille Rothschild.

CIMETIÈRE DE MONTMARTRE.

Le *cimetière du Nord* ou *de Montmartre*, situé près de l'ancienne barrière Blanche, occupe un espace d'environ 30 hectares. On y remarque les tombeaux du poëte Saint-Lambert, du sculpteur Pigalle, de Godefroy Cavaignac, d'Armand Marrast, etc.

CIMETIÈRE DU MONT-PARNASSE.

Le *cimetière du Sud* ou *du Mont-Parnasse*, dans la plaine de Montrouge, au delà du Mont-Parnasse, occupe une surface plane de 20 à 30 hectares, partagés par quatre allées d'ormes. On y distingue les tombes de Henrion de Pansey, mort premier président de la cour de cassation; de Nicolle, directeur du collége Sainte-Barbe, et le monument élevé par souscription au brave et infortuné contre-amiral Dumont-d'Urville, monument provoqué par la Société de géographie, dont le célèbre navigateur était le président.

ANCIEN CIMETIÈRE DE PICPUS.

Le cimetière de Picpus est oublié, inconnu, quoique plein de grands souvenirs; pour le trouver, il faut aller dans un endroit très-solitaire, très-perdu, très-loin des bruits de la ville. Au numéro 35 de la rue Picpus est un couvent qui est aussi une maison d'éducation. Derrière la chapelle, un grand jardin; au fond du jardin, un enclos; c'est le cimetière.

Ce cimetière a été acheté, dix années environ après la

Révolution, à l'aide d'une souscription organisée par madame de Montagu, fille de madame la duchesse d'Ayen.

Rien de plus simple et de plus grand : un espace nu, sans arbres, entouré de murs, mais planté de tombes ; ces tombes sont d'un style grave, peu ornées, d'un grand goût. Les noms des familles, des races, sont inscrits sur la pierre. A eux seuls ces noms font épitaphes ; on n'en met point d'autres, et c'est d'une humilité pleine d'orgueil. Les Montmorency, les de Noailles, les La Rochefoucauld, les Polignac, les Gontaut-Biron, les Grammont, les Tiron, les La Fayette, les Crillon, les Clermont-Tonnerre, les Lavau-Guyon, les Des Cards, les Lévis, les Choiseul, les Kergorlay, les Nantouillet, les de Saint-Priest, les Serent, les de Nadaillac, les d'Arsy, les Tascher de la Pagerie, les Doria, les Éblé, les Castelbajac, les Pimodan, les Talleyrand-Périgord, les Peyronnet, les Carayon-Latour, les Baudan, les Rochambeau, les d'Andlau, les Cadaval ; il y en a un arpent, mais beaucoup d'espace est encore libre.

Au bout de l'enclos, une petite grille s'ouvre, et on voit un autre enclos, celui-là beaucoup plus petit, planté de cyprès et de sapins ; un gazon bien vert couvre le sol : c'est le cimetière des guillotinés ! Au-dessus de la grille, une plaque de marbre porte ces mots :

SÉPULTURE

DE LA

MAISON DE SALM-KIRBOURG

et les 1306 qui ont péri à la barrière du Trône depuis le 20 prairial an II jusqu'au 9 thermidor suivant.

C'est là qu'en quelques mois 1306 cadavres furent jetés dans une fosse commune creusée au milieu des sables d'une carrière : victimes de la foi religieuse ou de la foi monarchique, victimes de tout rang, de toute condition, de tout âge, de toute profession.

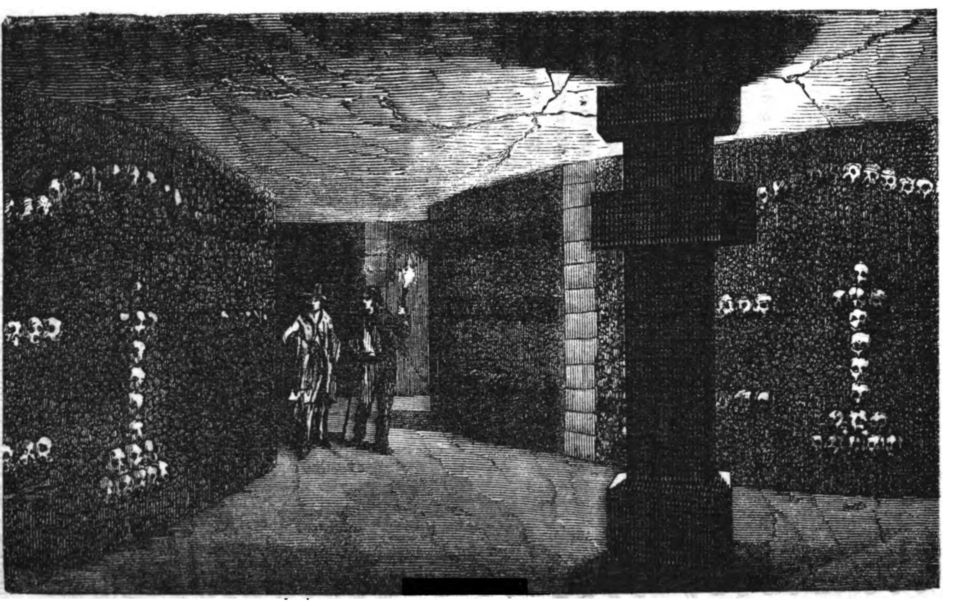
CHAPITRE XIX

CATACOMBES.

Une ville immense, cachée à tous les yeux, ignorée de la plupart des Parisiens, plus vaste que Paris même, existe sous le sol de cette grande cité, ayant ses rues, ses places, ses carrefours, ses fontaines, contenant plusieurs millions de cadavres humains, dont il ne reste plus que les ossements. Ces débris de l'espèce humaine sont rangés des deux côtés de ces voies prodigieuses en forme de murailles, dont les parois extérieures sont composées des ossements les plus volumineux ; les têtes constituent des espèces de créneaux, et le reste est jeté par derrière. Cette ville est décorée d'inscriptions ; on y voit même une sorte de musée où l'on a recueilli tous les ossements qui offraient pour la science quelque chose d'extraordinaire.

Ces innombrables souterrains, qui occupent sous le sol de Paris une surface de plus de 674,000 mètres, sont dus à l'extraction des pierres de taille ou autres pour la construction des maisons ou pour d'autres usages ; extraction qui a commencé avec le XIVe siècle. Ces souterrains sont situés en majeure partie sous le faubourg Saint-Jacques et sous le territoire de Montsouris et de Gentilly. Ce fut là qu'on établit, en 1786, des catacombes ou ossuaires composés de tous les ossements du cimetière des Innocents et d'autres cimetières de la capitale que l'on venait de supprimer. Dans la suite, et pendant ou après les orages révolutionnaires, les corps des personnes tuées dans les troubles politiques et les ossements des paroisses et maisons religieuses de Paris furent de même déposés aux Catacombes, où l'on amena encore, en 1808, 1809 et 1811, divers ossements trouvés dans des excavations.

Il y a plus de 70 escaliers pour descendre aux Catacombes ; les trois principaux se trouvent, le premier dans la



Les Catacombes.

cour du pavillon occidental de l'ancienne barrière d'Enfer ou d'Orléans ; le second à la Tombe-Issoire, qui est fermée depuis 1794 ; et le troisième dans la plaine de Montsouris.

Ce que l'on nomme l'autel des obélisques est une construction de 1810, qui eut lieu pour consolider le ciel de la carrière, dont les affaissements avaient fait naître des craintes. Cet autel et ces obélisques sont imités de l'antique, et ont des piédestaux faits avec des ossements. D'autres travaux de consolidation ont reçu la forme d'un monument sépulcral, appelé le tombeau Gilbert.

La lampe sépulcrale se compose d'une lampe antique et du piédestal en ossements qui la supporte ; près de là est un pilier sur lequel est gravée l'inscription : *Memento quia pulvis es*, qui veut dire : « Souviens-toi que tu n'es que poussière. » Sur un autre pilier sont des sentences tirées de *l'Imitation de Jésus-Christ*. Des chapelles, appelées l'une le tombeau de la Révolution, l'autre le tombeau des Victimes, contiennent aussi un grand nombre d'inscriptions, avec les ossements des victimes des premiers temps de la Révolution et des massacres des 2 et 3 septembre 1792.

Une source, que l'on découvrit près des travaux de consolidation, fut appelée d'abord source de l'Oubli, pour changer plus tard ce nom en celui de fontaine de la Samaritaine, à cause de l'inscription qu'elle porte, et qui rappelle les paroles adressées par le Christ à la Samaritaine.

Dans une exploitation inférieure, que reconnut en 1777 un militaire vétéran, appelé Décure, on remarque un très-curieux plan en relief de Port-Mahon, que ce vieux soldat mit cinq ans à exécuter.

Près de là, sur un vestibule, on lit entre autres inscriptions les deux suivantes, que nous traduisons du latin : « Au delà de ces limites reposent les ossements de ceux qui attendent une vie meilleure. »

« Arrête ! c'est ici l'empire de la mort. »

L'air, dans ces galeries, dont l'une s'étend jusqu'à 7 kilomètres, est épais et imprégné d'une sorte d'humidité âcre :

on finit par s'y trouver oppressé, et l'on a hâte de revoir la lumière du jour.

On ne peut visiter les catacombes que trois ou quatre fois par an, avec une permission de l'ingénieur en chef qui réside à l'Hôtel-de-Ville, permission qu'il est fort difficile d'obtenir.

PETIT GUIDE AUX ENVIRONS DE PARIS

Allons visiter quelques-unes des localités de la banlieue ; car la splendeur de la capitale n'est pas entièrement concentrée dans ses murs ; ses alentours y ont leur part ; et, sous ce rapport, aucune métropole n'en offre à l'œil d'aussi intéressants, n'eût-elle que Versailles, Saint-Germain, Saint-Cloud, Saint-Denis, Montmorency et Fontainebleau. Rendons-nous d'abord à Versailles par un des deux chemins de fer qui y conduisent.

I. — Versailles.

(Musée visible tous les jours, excepté le lundi.)

La première origine de Versailles est incertaine. Cette ville, qui avant Louis XIII n'était encore qu'un pauvre petit village, a une église dont on fait remonter la date à l'an 1084 de notre ère. Ce lieu n'était qu'un rendez-vous de chasse au sein des forêts qui l'entourent, et qui s'étendent d'un côté jusqu'à celle de Saint-Germain, de l'autre à celle de Rambouillet. C'est à ce puissant attrait de la chasse que Versailles a dû sa fortune. Elle commença sous Charles IX, qui y institua quatre foires et un marché. Le seigneur de l'endroit, Antoine de Loménie, fils d'une des nombreuses victimes de la Saint-Barthélemi, vendit Versailles à Louis XIII en 1627. Ce prince y fit bâtir un pavillon, puis une habitation plus grande, c'est-à-dire un corps de logis de 43 mètres sur chaque face, avec deux ailes terminées par quatre pavillons. Tel était le château

de Versailles lorsque, en 1660, Louis XIV conçut le projet d'en faire une des magnificences du monde. Empruntons à l'ouvrage de M. Vatout [1] ce passage, qui caractérise si parfaitement le Versailles du grand roi :

« Le génie de l'homme luttant contre la nature ; les fleuves détournés de leur cours pour apporter leurs eaux dans des lits de marbre ; une armée occupant ses loisirs à ces immenses travaux ; tous les arts à la fois rivalisant de zèle pour égaler la grandeur de la pensée qui les avait convoqués ; un palais plus splendide que tous les palais des rois, s'élevant sur les plans de Mansart et se décorant des trésors du pinceau de Lebrun ; des jardins merveilleux dessinés par Le Nôtre et ornés des chefs-d'œuvre de Puget et de Girardon ; une maison souveraine prodiguant par millions les riches tributs de ses conquêtes ; une cour fastueuse ajoutant par son luxe à l'éclat de ce royal séjour ; enfin, ces premières fêtes ordonnées par Colbert, animées par Molière, célébrées par La Fontaine, et présidées par un demi-dieu rayonnant de jeunesse, d'amour et de gloire : tel fut le spectacle que présenta la pompeuse création du palais de Versailles. »

Le palais de Versailles fut terminé en 1672, et Louis XIV, en y fixant sa résidence, y amena les ministères, les administrations et les divers établissements qui donnent de l'éclat aux cités. La noblesse et le clergé abandonnèrent Paris à la magistrature et à la bourgeoisie, pour habiter la nouvelle ville : chacun voulut y avoir un hôtel, ou au moins un pied-à-terre. Louis XIV ne quitta plus Versailles que pour aller, à sa mort, en 1715, rejoindre ses ancêtres à Saint-Denis. Pendant les sept années de minorité de son successeur Louis XV, la cour s'était tenue à Paris ; mais, en 1725, elle revint à Versailles, qui comptait près de 100,000 âmes, et y resta jusqu'en 1792, où l'infortuné Louis XVI en fut arraché pour être ramené à Paris. La

[1] *Souvenirs historiques des résidences royales de France*. 1 vol. in-8°, Paris, 1837.

Convention fit du palais de Versailles une succursale des Invalides; il était même question de le détruire, lorsqu'en 1799 l'avénement de Bonaparte au pouvoir sauva le monument royal, qui fut réuni à la couronne. Devenu empereur, Napoléon songea à le rétablir dans sa grandeur première. L'architecte Gondoin présenta un plan qui s'élevait à 50 millions et qui ne put avoir de suite; les architectes Percier et Fontaine en présentèrent un autre de 6 millions, que la campagne de Russie empêcha de mettre à exécution. Louis XVIII le fit reprendre, et l'on restaura l'édifice; mais la prudence du monarque recula devant les dépenses qu'il eût fallu faire pour le rendre habitable de nouveau par la cour de France.

Il était réservé à Louis-Philippe de restituer le palais de Versailles à son antique splendeur, ou plutôt de lui assurer la plus noble destination qu'il fût possible de lui donner, en le consacrant à toutes les gloires de la patrie. Ce prince, en effaçant de mesquines distributions, a su créer de nouveaux salons et des galeries immenses, pour y exposer, comme dans un musée, les richesses des arts; il a restauré les lambris, les plafonds, les peintures; il a prodigué partout l'or, les meubles, les ornements; il a su ajouter une majesté nouvelle à la majesté des anciens appartements, et l'on croirait que Louis XIV n'est absent que d'hier. Louis-Philippe y a, de plus, fait revivre sur la toile tous les hommes, toutes les actions, toutes les batailles qui ont illustré les annales françaises, depuis le berceau de la monarchie jusqu'à nos jours. Ici brillent nos plus beaux faits d'armes sous la première race; là, c'est Louis XIV environné de toutes les grandeurs de son règne; plus loin, c'est 1792, avec son élan, sa jeunesse et son enthousiasme; ailleurs, c'est Napoléon avec les prodiges de l'Empire; ailleurs encore, c'est le peuple de Juillet revendiquant les libertés publiques et renversant une branche aînée pour en adopter une plus vigoureuse et plus nationale; ce sont enfin nos victoires d'Afrique et celles plus récentes de la guerre d'Orient et de la campagne d'Italie. Ainsi le palais

d'abord consacré à l'apothéose d'un seul homme, est devenu celui des illustrations de toute la France, sans distinction d'époques, de règnes et d'opinions; ainsi toutes les gloires nationales sont venues s'agglomérer et se confondre dans le même sanctuaire, comme n'ayant tout naturellement qu'une seule et même patrie.

Notre objet ne saurait être ici de décrire les ronds et les ovales, les perrons et les astragales du palais de Versailles; un tel soin appartient aux gens de l'art et aux auteurs de livres spéciaux Nous ne devons, pour notre compte, parler de ce palais que comme *musée national*. La collection qu'il renferme se compose de tableaux, de portraits, de bustes et de statues, de vues de châteaux et de marines.

Les tableaux représentent : 1° les grandes batailles qui, depuis le commencement de la monarchie jusqu'à nos jours, ont immortalisé les armes françaises; 2° les événements ou les traits les plus remarquables de nos annales historiques; 3° le siècle de Louis XIV; 4° les règnes de Louis XV et de Louis XVI; 5° la levée en masse et les faits mémorables de 1792; 6° les victoires de la République; 7° les campagnes de Napoléon; 8° les actions merveilleuses et guerrières de l'Empire; 9° les règnes de Louis XVIII et de Charles X; 10° la révolution de 1830 et le règne de Louis-Philippe; 11° les fastes militaires du règne de Napoléon III. Outre ces tableaux, il existe une collection de gouaches qui retracent la campagne d'Italie.

Les portraits comprennent : 1° la collection de tous les rois de France, depuis Pharamond jusqu'à Louis-Philippe; 2° tous les grands amiraux de France; 3° tous les connétables; 4° tous les maréchaux; 5° nos autres généraux et officiers illustres qui ont marqué dans les fastes de la gloire militaire du pays.

La grande cour d'entrée offre, du côté des appartements, la statue équestre de Louis XIV en costume du temps. Elle paraît au milieu de seize statues colossales qui représentent : Du Guesclin, dont l'ombre gagnait des batailles; Bayard, chevalier sans peur et sans reproche; Turenne et

Condé, illustres généraux; Duquesne, Duguay-Trouin, Tourville et Suffren, célèbres marins; Suger, Sully, Richelieu et Colbert, ministres immortels; les maréchaux Masséna, Jourdan, Montebello et Trévise : alliance des siècles de grandeur et de grande renommée, qui prépare l'esprit du visiteur aux objets qu'il va contempler dans l'intérieur du palais, formé de trois corps de bâtiments principaux : le corps central, l'aile du sud et l'aile du nord.

Le salon des Pendules doit son nom à la magnifique pendule de Pasmant, exécutée par Dauthiot, qui s'y trouve avec d'autres, et qui marque régulièrement l'état du ciel, les phases de la lune, le cours des planètes, les jours, les mois et les années. On passe de ce salon au cabinet des Chasses, qui aboutit à un escalier au bas duquel, en 1757, Damiens frappa Louis XV d'un coup de canif, à l'instant où ce prince montait en voiture. Dans le voisinage est la salle à manger de Louis XIV, qui était grand amateur de bonne chère et ne buvait que du vin de Champagne, excepté dans les derniers temps de sa vie, où son médecin Fagon le réduisit au bourgogne. C'est là que le monarque se plaisait à recevoir à sa table Molière, et lui servait une aile de volaille, au grand dépit des courtisans. La salle des Croisades, autrefois dépendante de la salle de Comédie, qui n'existe plus, a été décorée par Louis-Philippe de tableaux qui retracent l'histoire des Croisades. La salle des États-Généraux, jadis salle de spectacle, offre trois grands tableaux qui représentent les états de 1506, sous Louis XII; les états de 1614, sous Louis XIII; et les états de 1789, sous Louis XVI. Le salon d'Hercule est l'ancienne chapelle où Bossuet faisait entendre devant Louis XIV, au milieu de sa cour et dans tout l'éclat de sa puissance, ces sublimes paroles : « Dieu seul est grand ! » C'est là aussi que prêcha Massillon et que fut célébré, en 1672, le mariage du duc de Chartres, depuis régent de France.

Dans les grands appartements, on admire la salle du Sacre, le salon de Diane, le salon de Mars, le salon de Mercure, le salon d'Apollon, jadis salle du Trône, où

Louis XIV reçut les ambassadeurs de Siam et l'ambassadeur de Perse. Viennent ensuite le salon de la Guerre, la grande galerie des Glaces, dont le plafond devint l'Apothéose de Louis XIV, en retraçant les victoires du monarque; le salon de la Paix, le salon de la Reine, la salle de 1792 ou des Cent-Suisses, qui offre surtout les deux tableaux des batailles de Jemmapes et de Valmy; et les salles des gouaches, ces peintures au nombre de plus de trois cents, qui comprennent toutes nos campagnes depuis 1795 jusqu'en 1809.

Le rez-de-chaussée du corps central du palais contient la salle des Amiraux de France, depuis Florent de Varennes, le premier qui eut cette charge en 1270, sous Louis IX ou saint Louis, jusqu'à nos jours; la salle des Connétables, au nombre de trente-neuf, depuis Albéric, le premier qui eut cette charge en 1050, jusqu'à Lesdiguières, en 1626, où s'éteignit cette haute dignité militaire; les quatorze salles des Maréchaux de France, depuis le premier créé en 1185, qui fut Pierre Ier, jusqu'à nos jours; les salles des Guerriers célèbres, depuis Dunois, compagnon de Jeanne d'Arc, jusqu'à nos jours. Viennent ensuite les salles des Rois de France et la salle des Vieux-Châteaux. L'aile du sud contient : au rez-de-chaussée, la galerie Napoléon et la galerie de sculpture; au premier étage, la grande galerie des Batailles, la salle de 1830, etc. L'aile du nord contient, au rez-de-chaussée, la galerie dite de l'Histoire de France, la galerie des statues et tombeaux des rois de France; et, au premier étage, la chapelle, la deuxième galerie de l'Histoire de France, la deuxième galerie des statues et tombeaux des rois de France, etc. Enfin, dans la même aile du nord, se trouve la salle de l'Opéra nouvellement restaurée.

Citons encore le jardin du palais et ses vastes bassins, ses allées ombragées, son orangerie et les deux *Trianons*, charmante retraite qu'affectionnaient Louis XVI et Marie-Antoinette. Nous ne parlerons point de la ville de Versailles proprement dite; sa description nous entraînerait

au delà des limites de notre sujet, et les voyageurs pourront, sans nous, admirer ses belles avenues, ses boulevards, ses grandes rues, son église, son théâtre, sa bibliothèque, et le monument élevé sur une de ses places à la mémoire du général Hoche, le pacificateur de la Vendée. Quant aux grandes eaux de Versailles, on sait qu'elles jouent dans certaines occasions que les journaux ont soin de faire connaître au public.

La route et la porte de Satory conduisent au bois de ce nom, situé sur une colline. Un vaste plateau y sert d'hippodrome pour les courses de chevaux. Près de Versailles se trouvent encore la ferme-école de Grignon et l'école militaire de Saint-Cyr.

Pendant le siége de Paris (1870), Versailles devint le quartier général du roi Guillaume. — L'armistice une fois signé (28 janv. 1871), l'Assemblée nationale, après un court séjour à Bordeaux, choisit Versailles pour le lieu de ses séances. Enfin, quand la Commune révolutionnaire eut été proclamée à l'Hôtel de Ville (18 mars 1871), le chef du pouvoir exécutif dut quitter Paris avec les ministres et rejoindre à Versailles l'Assemblée nationale.

II. — Saint-Germain.

La ville de Saint-Germain et son château sont situés sur une montagne au pied de laquelle coule la Seine : on y compte 14,283 habitants. La forêt de *Laie* ou *Laye*, qui donna primitivement son nom à cette ville, a pris ensuite celui de Saint-Germain tout court. L'établissement de l'abbaye Saint-Germain, sous le roi Robert, en 1010, avait attiré quelques paysans dans cette partie de la forêt ; le château royal y attira plus tard des seigneurs. La ville était déjà considérable en 1346, année où elle fut prise et pillée par les Anglais, puis brûlée, ainsi que le château. Rebâtie peu de temps après, elle fut détruite une seconde fois par les Anglais en 1419. Elle sortit de nouveau de ses cendres, et en 1561, Charles IX y établit la première manufacture de

glaces que nous ayons eue en France. Le procédé en avait été apporté par un ouvrier vénitien expatrié, et que Charles IX naturalisa et anoblit. Henri IV, en reconstruisant le château, en 1598, exempta les habitants de Saint-Germain de toutes charges et impôts; ils jouirent de ce privilége jusqu'en 1789, heureuse aurore de l'égalité relative des charges et de l'égalité absolue des droits devant la loi. Henri II, Charles IX et Louis XIV naquirent dans le château de Saint-Germain, près duquel, en présence du premier de ces princes, eut lieu le fameux duel entre la Châtaigneraye et Jarnac, ce dernier devenu si fameux par le célèbre coup d'escrime qui a reçu son nom. Louis XIV, pour augmenter le nombre des logements, ajouta au château de François Ier les cinq gros pavillons qui le flanquent : mais bientôt le grand roi quitta Saint-Germain pour Versailles, afin de ne plus apercevoir Saint-Denis, qui devait devenir un jour sa dernière demeure, spectacle que, de la terrasse de Saint-Germain, il avait sous les yeux du matin au soir. Le château de Saint-Germain fut ensuite habité par la tendre La Vallière et par le roi dévot Jacques II d'Angleterre, qui, deux fois précipité du trône, vint dans ce lieu cacher ses regrets et s'éteindre au milieu des moines, en 1718; il fut le dernier personnage historique de ce château, où, de nos jours, Napoléon établit une école de cavalerie, et où, depuis lors, tient garnison un régiment de cette arme.

La ville de Saint-Germain, remarquable par la beauté de sa situation et recherchée à cause de la pureté de l'air qu'on y respire, est assez vivante, et les maisons y sont bien bâties ; les rues, pour la plupart, sont larges et bien pavées ; elle a plusieurs places, une paroisse, un hôpital, une halle et un théâtre. Le bourg du Pecq s'étend sur la pente de l'escarpement du coteau de Saint-Germain et le long de la Seine ; il semble être un faubourg de la ville même de Saint-Germain. Le chemin de fer aboutit à l'esplanade du château, d'où l'on découvre un admirable panorama ; les bateaux à vapeur de Rouen et du Havre passent aussi au-dessous. La forêt de Saint-Germain, une des plus belles de

France, couvre tout le plateau élevé qu'entoure la Seine jusqu'à Poissy. Presque au milieu de cette forêt, on trouve la maison des Loges, succursale de celle de Saint-Denis, pour l'éducation des orphelines de la Légion d'honneur. Là se tient, le dimanche qui suit le 31 août, une foire ou fête champêtre extrêmement vivante et qui attire une affluence du beau monde de Paris et de ses environs, surtout de Versailles et de Saint-Cloud, dernier endroit que nous allons visiter en reprenant le chemin de fer.

III. — Saint-Cloud.

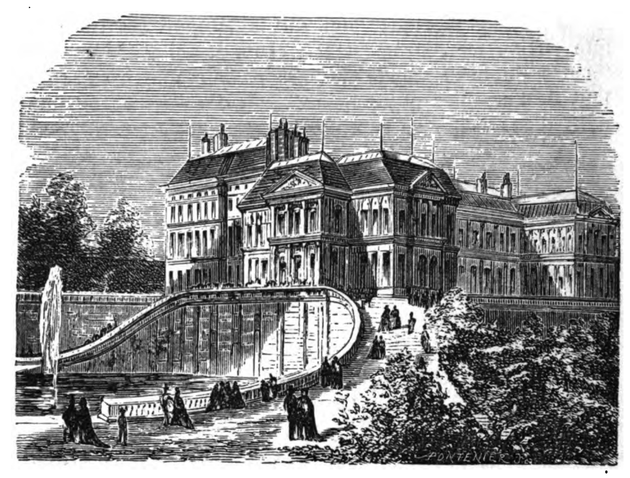
Le nom de *Saint-Cloud* vient de *Clodoald*, troisième fils de ce roi Clodomir qui fut tué à la bataille de Vézéronces, et dont les deux frères Childebert et Clotaire égorgèrent les deux premiers enfants pour s'emparer de sa succession. Ce troisième fils, sauvé comme par miracle, se réfugia dans un cloître qui existait déjà au lieu même où se trouve aujourd'hui Saint-Cloud, et il y fut révéré depuis sous ce nom. Dès l'an 811, le bourg avait pris de la consistance. En 1228, il subit les ravages des Anglais, et, en 1411, les fureurs des Armagnacs et des Bourguignons. En 1589, Henri III y reçut de Jacques Clément le coup de la mort. En 1674, Louis XIV érigea Saint-Cloud en duché-pairie. En 1785, Louis XVI l'échangea contre une autre seigneurie. En 1799, Saint-Cloud vit s'accomplir le 18 brumaire, qui amena Bonaparte au consulat.

Le château de Saint-Cloud a été brûlé pendant la guerre de Prusse. Nous en donnons une vue avant l'incendie. Peu de temps après cet incendie, attribué par les Prussiens aux obus du Mont-Valérien, et le jour même de l'armistice conclu entre M. Jules Favre et le prince de Bismark (28 janv. 1871), les derniers obus de l'ennemi détruisaient une grande partie des maisons de Saint-Cloud.

La foire de Saint-Cloud se tient en septem[illegible] dans le parc de Saint-Cloud, où l'on distingue un[illegible]

de laquelle, du milieu d'un vaste bassin, s'élance à 42 mètres un jet d'eau surnommé *le Géant*

Près de Saint-Cloud se trouve le château de la Marche,



Château de Saint-Cloud.

dans le parc duquel ont lieu chaque année des courses de chevaux.

IV. — Neuilly.

Le village de Neuilly, près de la rive droite de la Seine et du beau pont en pierres de taille jeté sur la rivière, en 1738, par l'ingénieur Perronnet, est un des plus jolis villages des environs de Paris; mais ce qui avait surtout donné, depuis 1830, de l'importance à cette localité, c'est le château que Louis-Philippe y possédait sur le bord du fleuve et que le monarque avait meublé avec une rare magnificence. C'est là que la famille royale aimait à se

retirer dans le temps des grandes chaleurs; c'est là que se rendait le prince royal, le 13 juillet 1842, lorsqu'il fut si malheureusement précipité de sa voiture et tué pour ainsi dire sur place, près la porte Maillot. Une troupe de malfaiteurs a profité des premiers moments d'effervescence de la Révolution du 24 février 1848 pour dévaster et livrer aux flammes le château de Neuilly, dont il ne reste plus aujourd'hui que les murailles.

Neuilly a été complétement abîmé pendant le siége de Paris et surtout pendant la lutte de la Commune révolutionnaire contre les troupes de Versailles (avril-mai 1871).

V. — Saint-Denis.

L'origine de Saint-Denis est due à l'abbaye qui s'y trouvait déjà vers 240 et qui fut dédiée à Saint-Denis, décapité, croit-on, à Montmartre. Dagobert fit bâtir l'église, qui, plusieurs fois agrandie, fut reconstruite en 1231 et achevée en 1281.

Cet édifice offre plusieurs genres d'architecture suivant les siècles auxquels les constructions appartiennent. Les trois portes sont couvertes de bas-reliefs en bronze. Les grilles du chœur sont d'un très-beau travail. Les caveaux de l'église renferment les tombeaux des rois depuis Clovis jusqu'à Louis XVIII, et excitent le plus vif intérêt.

Il faut aussi mentionner à Saint-Denis la Maison de la Légion d'honneur, qui occupe les bâtiments de l'ancienne abbaye.

VI. — Montmorency, Enghien.

La vallée de Montmorency est une des plus renommées par ses agréments. Sur le plateau se déroule la petite ville de Montmorency, dont un ermitage voisin est devenu célèbre par le séjour de J.-J. Rousseau. Dans le fond de la vallée, et à peu de distance de Montmorency, est Enghien, avec un lac et un parc délicieux. A quelques pas se trouve le joli village d'Epinay.

VII. — Fontainebleau.

Le palais de Fontainebleau a une date très-ancienne; elle paraît remonter jusqu'au temps de Robert, fils de Hugues Capet, vers l'an 1010. C'est dans ce palais que saint Louis médita si souvent sur le bonheur de la terre, tout en rêvant la gloire du ciel; c'est là que François Ier appela tous les arts d'Italie pour y répandre leurs prodiges; c'est là enfin qu'un souverain pontife, qui avait béni le mariage de l'empereur Napoléon avec une archiduchesse d'Autriche, passa plus tard des jours d'exil, et ce fut aussi dans la cour de ce palais que le plus grand capitaine du siècle prit congé de ses braves pour se retirer dans une île d'où il devait s'échapper au bout d'une année, et ressaisir la couronne impériale pour la perdre une seconde et dernière fois dans les champs de Waterloo. Ces souvenirs de tous les âges, de tous les caractères, ces voyages mystiques de nos anciens rois; tous les arts en travail pour enfanter ces brillantes galeries, ces tableaux, ces statues, cette mosaïque d'architecture de diverses époques; cette immense forêt avec ses sites agrestes, ses arbres séculaires, ses traditions merveilleuses : tout parle ici à l'imagination, au cœur, à la pensée; tout inspire l'ardeur de connaître en ses moindres détails l'un des plus poétiques monuments de la France.

Revenu de la Terre-Sainte, Philippe-Auguste, à Fontainebleau, se défiant des menées de Richard Cœur-de-Lion, créa les *gardes de son corps*, et ne marcha qu'entouré de sergents armés de masses de cuivre. Fatigué de la guerre, il se reposa dans le palais de Fontainebleau, et se livra au plaisir de la chasse dans la forêt où il avait, jeune encore, essayé son courage au milieu des bêtes fauves. La femme de Louis VIII, Blanche de Castille, aimait les frais ombrages de Fontainebleau, et Louis IX ou saint Louis, que nous avons déjà cité, agrandit le château, dont un pavillon enferme encore la chambre qu'il occupait en 1259, qui a



gardé son nom, et qui, plus tard, en 1314, après le supplice des Templiers, reçut le dernier soupir de Philippe le Bel, comme ce palais l'avait vu naître en 1268. Charles le Bel était dans ce palais lorsqu'il donna audience, en 1325, à sa sœur Isabelle, femme d'Edouard II, roi d'Angleterre. En 1350, le roi Jean y vint chercher un refuge contre la peste qui décimait la capitale. En 1364, Charles V, surnommé le Sage, fondait à Fontainebleau et à Paris les deux premières bibliothèques nationales de France ; et celle de Paris, en 1373, comptait déjà neuf cent dix volumes, collection assurément très-remarquable pour le temps. Si nous franchissons environ deux siècles, nous trouvons le restaurateur des lettres, François Ier, réalisant, dans le palais de Fontainebleau, ces merveilles des arts que Louis XIV et Louis XV surent développer encore, malgré leur prédilection pour Versailles. Charles IX était à Fontainebleau en 1564 ; ce prince fanatique et dévot quitta bientôt ce palais pour venir à Paris se préparer aux massacres de la Saint-Barthélemy, qui, pour la honte des temps et de l'histoire, allaient se faire huit ans plus tard. Henri IV a jeté une auréole de gloire et de bonheur sur Fontainebleau, où il se trouvait avec sa charmante Gabrielle, en 1599. Après la mort de celle-ci, le roi épousa Marie de Médicis, qui, en 1601, au palais même de Fontainebleau, mit au monde Louis XIII, pour accoucher, six ans après, d'un second fils, lequel fut le duc d'Orléans, jeune prince qui vécut à peine quatre ans, mais dont le nom passa au troisième fils de Henri IV, Gaston, duc d'Anjou, également né à Fontainebleau. Enfin Henri IV avait reçu à Fontainebleau, en 1601, les ambassadeurs vénitiens : il y donna audience en 1607 à un ambassadeur du sultan, qui vint solliciter son alliance, comme il allait y recevoir, en 1608, l'ambassadeur du roi d'Espagne.

Henri IV tombé à Paris sous le poignard du moine Ravaillac, Louis XIII alla se faire sacrer à Reims, et ne reparut à Fontainebleau qu'en 1620. Il y sign[illegible] la paix avec la Grande-Bretagne. Ce princ[illegible]

en 1634, par Jacques Lemercier, le fameux escalier du fer à cheval dans la cour dite du Cheval-Blanc; mais il vint, en 1643, mourir à Paris, peu de jours après le cardinal de Richelieu, dont le trépas l'avait tant réjoui. En 1657, la reine Christine de Suède, dans son second voyage en France, se trouvant au château de Fontainebleau, qui lui avait été assigné pour demeure, fit tuer sous ses yeux son écuyer Monaldeschi, qu'elle accusait de trahison envers sa souveraine. Cette action barbare indigna toute la cour, et Christine reçut l'ordre de quitter la France; néanmoins, cinq à six mois après cet attentat commis à Fontainebleau contre l'autorité du roi, contre le droit des nations et contre l'humanité, cette reine étrangère obtint encore du cardinal Mazarin la permission de venir à Paris voir danser un ballet où figurait Louis XIV, alors âgé de vingt ans. En 1660, ce prince épousa Marie-Thérèse d'Espagne, qui bientôt devint grosse, et la cour se fixa momentanément à Fontainebleau, où la nouvelle reine, en 1661, accoucha du Dauphin. En 1679, Louis XIV, avec toute sa cour, abandonna Fontainebleau pour Versailles, nouvel Olympe qui attendait le demi-dieu et devait le garder jusqu'à sa mort, arrivée en 1715. Cinquante ans plus tard, le fils unique de Louis XV expirait d'une maladie de poitrine à Fontainebleau, où son royal père l'avait envoyé, et où lui-même n'avait fait que de courtes et rares apparitions. Louis XVI ne parut non plus que rarement à Fontaine, bleau; mais l'empereur Napoléon s'y rendit fréquemment et c'est là qu'en 1814 il signa sa première abdication, et fit ses adieux à sa garde avant de partir pour l'île d'Elbe.

C'est là qu'enfin le pape Pie VII, cité plus haut, cédant à l'instance magique de l'Empereur, avait signé le fameux Concordat du 25 janvier 1813, appelé Concordat de Fontainebleau. Après le départ de Napoléon, cette résidence parut presque entièrement oubliée sous la Restauration. Charles X, qui aimait la chasse, y fit seulement quelques promenades. Mais, après la Révolution de juillet 1830,

Fontainebleau reprit une face nouvelle; ce palais doit à Louis-Philippe de magnifiques embellissements.

Terminons par un mot de description, relativement à l'intérieur du palais. La cour du Cheval-Blanc, devenue si fameuse, comme nous l'avons vu, par les adieux de l'empereur Napoléon à sa vieille garde, sert d'entrée principale. Il s'y trouvait primitivement une statue équestre de Marc Aurèle, qui fut brisée en 1626; mais la cour en a gardé le nom. La grande grille qui la ferme y fut placée par Napoléon. Le grand bâtiment à droite, appelé l'aile neuve, a succédé à la galerie d'Ulysse. A gauche, sont les appartements du régisseur. L'escalier du fer à cheval, regardé comme un chef-d'œuvre de difficulté vaincue, sert d'entrée principale au palais, dont la façade se compose de cinq pavillons. L'intérieur contient une suite de galeries et de grands et petits appartements meublés et décorés avec magnificence; il serait trop long de les décrire. La bibliothèque renferme plus de 20,000 volumes.

Le parc du château est divisé en deux parties par un canal long de 1,200 mètres, creusé sous Henri IV. — La treille du roi s'étend au nord de la pièce d'eau; elle produit chaque année de 3 à 4,000 kilogr. d'excellent chasselas.

La forêt, d'une superficie de 17,000 hectares et de 80 kilomètres de circuit, toute hérissée de rochers de grès, très-accidentée, très-agreste, offre aux voyageurs et aux artistes les sites pittoresques qu'on ne retrouve qu'aux pays de montagnes.

VIII. — Sceaux.

La petite ville de Sceaux, chef-lieu de la seconde sous-préfecture du département de la Seine, n'a de remarquable que son ancien château, bâti par Colbert en 1670, et que le duc du Maine acheta, en 1700, de l'héritier de ce ministre de Louis XIV. Sceaux dut un moment à ce prince, fils légitimé du grand roi, l'avantage de rassembler les gloires littéraires du XVIIIe siècle. C'est là que Vol-

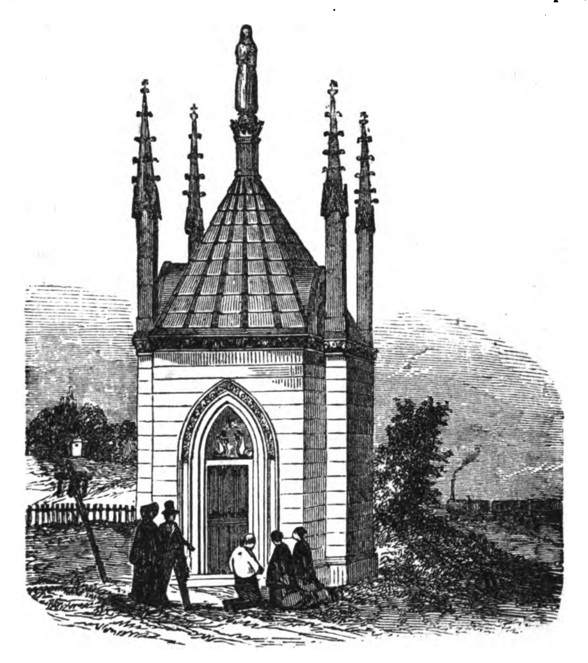
Voltaire, Fontenelle, la Motte, Sainte-Aulaire, Chaulieu, et une foule d'autres littérateurs, apportaient le tribut de leur esprit et contribuaient par l'agrément de leur conversation à l'amusement d'une société d'élite. Après la mort du duc du Maine, ce château devint la propriété du comte d'Eu, son fils, et, en 1775, il passa au duc de Penthièvre, qui avait attaché à sa personne l'aimable écrivain Florian, lequel y composa ses plus gracieux ouvrages, et y mourut en 1794. La tourmente révolutionnaire entraîna la ruine de cette magnifique résidence; le château fut vendu et en partie démoli : ce qui en reste aujourd'hui appartient à M. le duc de Trévise. La ferme y attenant est une des plus belles de France. Les jours de dimanche et de fête, pendant la belle saison, il se tient à Sceaux un bal champêtre, composé de l'élite de la population environnante. Au pied de la colline sur laquelle repose le bourg, et près de la grande route, a lieu le marché aux bestiaux, rival de celui de Poissy. L'ensemble de l'enclos à son usage forme un carré parfait, et près de là est un vaste abreuvoir.

Un chemin de fer d'une forme nouvelle a été établi et ouvert, en 1846, de Paris à Sceaux et Orsay. Il dessert, dans le trajet, les villages d'Arcueil, Fontenay-aux-Roses, Châtillon, et a une belle station à Bourg-la-Reine, où il se bifurque pour desservir Palaiseau et Orsay.

IX. — Meudon et Bellevue.

Le château de Meudon, habitation du prince Jérôme sous le second Empire, a été incendié par les obus pendant la guerre de Prusse. Les Prussiens s'étaient établis solidement sur la terrasse voisine. C'est en essayant de les en déloger que nos obus ont détruit le château. On y arrive par une longue avenue plantée de quatre rangées de tilleuls, qui conduit à l'entrée de la terrasse. Près de Meudon est *Bellevue*, superbe exposition qui séduisit la marquise de Pompadour, à laquelle Louis XV, son royal amant, fit élever, comme par enchantement, une maison

de plaisance. Ce lieu est devenu malheureusement célèbre depuis la catastrophe du 8 mai 1842, arrivée sur le chemin de fer. C'est en mémoire de ce triste événement que,



Chapelle de Notre-Dame des Flammes.

le 18 novembre de la même année, eut lieu une pieuse et touchante cérémonie à l'endroit même où le choc des wagons fit périr et brûler un si grand nombre de victimes, au nombre desquelles était l'illustre amiral Dumont-d'Uurville. Là s'élève une chapelle qui leur a été dédiée, et que l'évêque de Versailles est venu bénir et consacrer.

Cette chapelle, placée sous l'invocation de Notre-Dame

des Flammes, est de forme triangulaire, et présente un développement d'environ 4 mètres à chaque angle; elle est entièrement construite en pierres de taille; appuyée sur trois colonnes supérieures, également triangulaires, et surmontée d'une statue de petite dimension. Sur la façade principale, au-dessus de la porte d'entrée, on lit ces mots : « Paix aux victimes du 8 mai 1842. » A l'intérieur, au-dessus de l'autel, est une seconde statue de Notre-Dame des Flammes, ayant pour socle, comme la première, un globe enflammé sur lequel est écrit en caractères de feu : « Aux victimes du 8 mai 1842. » Ce sont là les seuls ornements qui s'offrent à l'œil du visiteur.

Au-dessous de Meudon et de Bellevue, se développe le village de *Sèvres*, sur la rive gauche de la Seine et sur le penchant de la colline. C'est aujourd'hui un lieu très-commerçant où l'on encave, pour les bonifier, les vins de la Bourgogne et de la Champagne; une cave, dite cave du Roi, peut contenir plus de 15,000 pièces de vin; elle est divisée en trente parties, formées par autant de rues creusées dans le roc. On sait la renommée de la manufacture de porcelaines, dont nous avons parlé plus haut, page 280.

X. — Boulogne.

Le village de *Boulogne*, sur la rive droite et à peu de distance de la Seine, est déjà ancien; il date de 1319, année où il obtint de Philippe le Long la permission de construire une église.

Le bois de Boulogne a été décrit plus haut, chapitre XVII, *Jardins et Promenades*.

XI. Vincennes.

Le bourg de *Vincennes*, où l'on arrive de Paris par une superbe avenue qui commence à l'ancienne barrière du

Trône, est contigu à un bois qui porte son nom, et dont nous avons parlé plus haut au chapitre XVII, *Jardins et Promenades*. Vincennes a un château entouré de larges fossés et garni d'une artillerie formidable. La partie appelée le Donjon présente une belle forteresse carrée, à quatre tours et de cinq étages, d'une hauteur considérable, qui domine au loin toute la plaine. Cette vaste forteresse résista, en 1814 et 1815, aux deux invasions des souverains coalisés, en fournissant à son brave gouverneur, le général Daumesnil, l'occasion de prouver un héroïque désintéressement, lorsqu'il refusa du général russe deux millions qui lui étaient offerts pour lui livrer cette place et son immense matériel d'artillerie. Ce vieux guerrier, qui est mort sans fortune il y a peu d'années, avait perdu une jambe à la bataille de la Moskowa ; il répondit d'une manière très-spirituelle à la proposition du lieutenant de l'empereur de Russie : « Quand vous m'aurez rendu la jambe qu'un de vos boulets m'a enlevée devant Moscou, je vous rendrai ma forteresse. »

Vincennes est d'une date déjà ancienne. En 1137, Louis le Jeune y bâtit une résidence, et plus tard saint Louis y faisait sa demeure, en y rendant la justice sous un chêne, au milieu de la vaste forêt qui alors entourait le château. Une pyramide érigée sur ce point a consacré ce glorieux souvenir. Philippe Auguste avait fait entourer d'une muraille la forêt tout entière, et il avait aussi fait agrandir le château, où Louis le Hutin et Charles le Bel devaient finir leurs jours. En 1333, Philipre de Valois prescrivit la démolition de l'ancien bâtiment et jeta les fondements du château actuel, qui fut complété par ses successeurs. Il n'est resté, du moyen âge, que le donjon, qui sert encore aujourd'hui de prison.

Au delà de Vincennes, on voit *Saint-Maur*, avec son beau canal, et *Fontenay-sous-Bois*, ainsi que *Nogent-sur-Marne;* dans le voisinage, *Charenton*, avec sa maison de santé et la jolie habitation qu'occupait Gabrielle d'Estrées; *Alfort*, avec son école vétérinair[illegible]*ve-Saint-*

Georges, avec le château de Beauregard sur une hauteur. Nous pourrions prolonger nos excursions dans la banlieue ; mais cela nous conduirait au delà des limites de notre sujet, et le peu que nous avons fait connaître à l'étranger des environs de la capitale suffira, nous le croyons, pour lui donner l'envie de voir le reste.

DICTIONNAIRE GÉNÉRAL

DES

RUES DE PARIS

Dans les rues parallèles à la Seine, l'ordre des numéros suit le cours du fleuve, les premiers numéros étant plus près du levant, et les plus forts s'avançant vers le couchant. Dans les rues perpendiculaires à la Seine, la série des numéros commence du côté du fleuve; les plus forts sont les plus éloignés. Les numéros pairs sont à droite en remontant la rue, les numéros impairs sont à gauche.

A

ARR.	VOIES PUBLIQUES.	TENANTS.	ABOUTISSANTS.
8	Abbatucci (rue).....	b. Malesherbes.......	r. du F.-St-Honoré.
6	Abbaye (rue de l')..	r. de l'Echaudé.......	r. Bonaparte.
6	Abbaye (pass. de l')..	r. du Four...........	r. Gozlin.
5	Abbé-de-l'Ep.(r.del').	r. d'Enfer............	r. St-Jacques.
15	Abbé-Groult (r. de l').	r. des Entrepreneurs..	r. Dombasle.
7	Abbé-La-Salle (r.del')	b. des Invalides.......	av. de Breteuil.
18	Abbesses (pl. des)...	r. des Abbesses.......	mair. de Montmartre.
18	Abbesses (r. des)...	r. Lepic..............	r. des Martyrs.
18	Abbesses (pass. des).	r. des Abbesses.......	
10	Abbeville (r. d')....	pl. La Fayette........	r. Maubeuge.
12	Abel-Leblanc (pas.).	r. de Charenton......	r. Crozatier.
2	Aboukir (r. d').....	pl. des Victoires......	r. St-Denis.
18	Abreuvoir (r. de l').	r. de la Saussaye.....	r. de la Font.-du-But.
18	Abreuvoir (pl. de l').	r. de la Font.-du-But.	r. Girardon.
18	Acacias (pass. des)..	r. de la Carrière......	r. des Acacias.
17	Acacias (r. des)....	av. de la Gr.-Armée..	av. des Ternes.
17	Acacias (pass. des)..	r. de Montenotte.....	r. des Acacias.
17	Acacias (imp. des)..	r. des Acacias........	
4	Adam (r.).........	q. de Gesvres, 4......	av. Victoria.
18	Affre..............	r. de Jessaint........	r. Myrrha.
8	Aguesseau (r. d')...	faub. St-Honoré......	r. de Suresne.
1	Aiguillerie (r. de l').	r. St-Denis..........	r. Ste-Opportune.
19	Aisne (r. de l')....	q. de l'Oise.........	r. de l'Ourcq.
15	Alain-Chartier (r.)..	r. Blomet............	r. de Vaugirard.
8	Albe (r. d')........	av. des Ch.-Elysées...	r. François Ier.
10	Albouy (r.)........	r. du Château-d'Eau...	r. des Vinaigriers.
14	Alembert (rue d')...	r. Bezout............	[illegible]

ARR.	VOIES PUBLIQUES.	TENANTS.	ABOUTISSANTS.
14	Alesia (r. d').......	r. de la Santé........	ch. de fer de l'Ouest.
15	Alexandre (pass.)...	b. de Vaugirard......	r. de l'Armorique.
18	Alex.-Lécuyer (imp.)	r. du Ruisseau........	b. Ney..
1	Alger (r. d').......	r. de Rivoli..........	r. St-Honoré.
10	Alibert (r.).........	q. de Jemmapes......	r. Parmentier.
1	Aligre (pass.)......	r. Bailleul	r. St-Honoré.
12	Aligre (r. d').......	r. de Charenton......	r. du f. St-Antoine.
12	Aligre (pl. d')......	r. de Cotte...........	r. de Beccaria.
11	Allée verte (r. de)..	r. St-Fabris.	
19	Allemagne (r. d')...	b. de la Villette......	b. Sérurier.
7	Allent	r. de Lille	r. de Verneuil.
15	Alleray (pl. d')......	r. d'Alleray..........	r. Dutot.
15	Alleray (r. d')......	r. de Vaugirard.......	r. des Fourneaux.
8	Alma (av. de l')....	q. de Billy,..........	av. des Champs-Elys.
7-16	Alma (pte de l')....	q. d'Orsay...........	q. de Billy.
7	Alma (pass. de l')...	r. St-Dominique......	r. de Grenelle.
19	Alouettes (r. des)...	r. de la Villette......	r. de la Vera-Cruz.
15	Alphonse (imp.)....	av. St-Charles........	q. de Javel.
10	Alsace (r. d').......	r. de Strasbourg......	r. La Fayette.
11	Amandiers (b. des)..	pl. du Château-d'Eau.	b. Richard-Lenoir.
20	Amandiers (r. des)..	b. de Ménilmontant...	ch. Ménilmontant.
5	Amboise (r. d').....	r. Richelieu..........	r. Favart.
11	Ambroise (r. St-)...	r. de la Fol.-Méricourt	r. St-Maur.
15	Ambroise (imp.)....	r. St-Ambroise.......	
10	Ambroise-Paré (r.)..	r. de Maubeuge.......	b. Magenta.
7	Amélie (r.).........	r. St-Dominique......	r. de Grenelle.
11	Amelot (r.)........	b. Richard-le-Noir....	b. Voltaire.
8	Ampère (r.)........	b. Malesherbes........	b. Pereire.
8-9	Amsterdam (r. d')...	r. St-Lazare..........	b. des Batignolles.
5	Amyot (r.).........	r. Tournefort.........	r. Lhomond.
3	Anastase (r. St-)....	r. de Turenne........	r. Thorigny.
6	Anc.-Coméd. (r. de l')	r. de Buci	r. de l'Ecole-de-Méd.
3	Ancre (pass. de l'.).	r. St-Martin..........	r. Turbigo.
16	André (av. St-).....	r. de l'Assomption.	
6	André (b. St-)......	pl. St-Michel.........	pl. St-André-des-Arts
18	André (r St-)	r. de Clignancourt....	pl. St-Pierre.
20	André (r. St-)......	b. Ménilmontant......	b. Charonne.
6	And.-d.-Arts (r.St).	pl. St-André-des-Arts..	r. Dauphine.
6	And.-d.-Arts (p. St-),	r. St-André..........	r. Hautefeuille.
16	Andreine (r.).......	p. Dauphine	av. du Général-Uhrich.
18	Andrieu (r.)........	r. Lagille.............	r. Championnet.
8	Andrieux (r.).......	r. Bernouilli..........	boul. des Batignolles.
17	Androuet (r.).......	r. des Poiriers.......	r. des 3 Frères.
18	Ange (pl. St-)......	r. de la Charbonnière.	r. de Chartres.
5	Anglais (r. des)....	r. Galande...........	r. des Noyers.
19	Anglais (pas. des)...	q. de la Seine........	r. de Flandre.
13	Anglaises (r. des)...	r. de Lourcine........	r. du Petit-Champ.
11	Angoulême (r. d')...	b. du Temple.........	r. des 3 Couronnes.
11	Angoulême (p. d')...	r. Oberkampf.........	r. d'Angoulême.
4	Anjou (q. d').......	r. Saint-Louis...... .	r. des 2 Ponts.
3	Anjou-au-M. (r. d').	r. Charlot............	r. des Enfants-Rouges.
8	Anjou-St-H. (r. d').	r. Faub -St-Honoré...	r. de la Pépinière.
1-2	Anne (r. Ste-)......	pl. du Théât.-Français.	r. Ne-St-Augustin.
2	Anne (pass. Ste-)...	r. Ste-Anne..........	pass. Choiseul.

ARR.	VOIES PUBLIQUES.	TENANTS.	ABOUTISSANTS.
12	Anne-Bercy (r. Ste-).	av. du petit Bercy....	r. Léopold.
13	Anne (pet. r. Ste-).	r. de la Glacière.....	r. de la Santé.
19	Annelets (r. des)...	r. des Solitaires......	r. de Crimée.
11	Annonciades (r. des)	r. St-Irénée..........	r. St-Ambroise.
16	Annonciation (r. de l')	r. Raynouard.........	pl. de Passy.
8	Antin (av. d')......	Cours-la-Reine........	Rond-Point des Ch.-El.
8	Antin (imp. d').....	avenue d'Antin.	
9	Antin (cité d')......	r. de Provence.	r. de la Ch.-d'Antin.
14	Antin (cité d')......	r. de Vanves........	r. de l'Ouest.
2	Antin (r. d').......	r. de Port-Mahon.....	r. Ne-des-P.-Champs.
6	Antoine-Dubois (r.).	pl. de l'Ecole-de-Méd.	r. Monsieur-le-Prince
4	Antoine (r. St-)....	r. de Fourcy.........	pl. de la Bastille.
12	Antoine (ch. de St-)	b. Picpus............	r. Michel-Bizot.
11	Antoine (pass. St-).	r. de Charonne.......	passage Josset.
2-3	Appoline (r. Ste-)..	r. St-Martin.........	r. St-Denis.
10	Aqueduc (r. de l')..	r. La Fayette........	b. de la Villette.
19	Arago (boul.)......	r. de Lourcine.......	pl. d'Enfer.
5	Arbalèle (r. de l')..	r. Bertholet..........	r. des Patriarches.
1	Arbre-Sec (r. de l').	q. de l'Ecole.........	r. St-Honoré.
8	Arcade (r. de l')...	b. Malesherbes.......	r. St-Lazare.
17	Arc-de-Tr. (r. de l').	pl. de l'Arc-de-l'Etoile.	r. des Acacias.
4	Archevêché (q. de l').	pt de l'Archevêché....	pt au Double.
5	Archevêché (pt de l').	q. de l'Archevêché...	q. de Montebello.
4	Arcole (pt d')......	r. d'Arcole..........	pl. de l'Hôtel-de-Ville.
4	Arcole (r. d')......	Parvis Notre-Dame...	q. Napoléon.
14	Arcueil (ch. d').....	r. de la Glacière.....	b. Jourdan.
19	Ardennes (r. des)..	r. d'Allemagne.......	q. de la Marne.
8	Argenson (r. d')....	b. Haussmann........	r. Abbatucci.
4	Argenson (imp. d').	r. Vieille-du-Temple..	
1	Argenteuil (r. d')...	r. des Frondeurs......	r. St-Roch.
19	Argonne (pl. de l')..	r. de l'Argonne......	
19	Argonne (r. de l')..	q. de l'Oise..	r. de Flandre.
1-2	Argoux (r. d')......	r. Coquillière........	r. Montmartre.
17	Armaillé (r. d')....	r. des Acacias.......	av. des Ternes.
15	Armorique (r. de l')	boul. de Vaugirard...	r. de Cotentin.
2	Arnaud (r. St-).....	r. Ne-des-Capucines..	r. Ne-St-Augustin.
5	Arras (r. d').......	r. Monge............	r. Clopin.
15	Arrivée (r. de l')...	b. Montparnasse......	av. du Maine.
4	Arsenal (r. de l')...	r. Mornay...	pl. de l'Arsenal.
4	Arsenal (pl. de l')..	r. de la Cerisaie......	r. de l'Orme.
16	Artistes (r. des)....	r. de Passy..........	r. de la Tour.
14	Artistes (r. des)....	r. de Gentilly........	r. Sarasin.
1-6	Arts (pont des).....	q. du Louvre.........	q. Conti.
14	Arts (pass. des)....	r. de Vanves.........	r. Couesnon.
3	Arts-et-M. (sq. des).	r. St-Martin.........	b. Sébastopol.
11	Asile (r. de l').....	r. Popincourt.........	pass. Mouffle.
11	Asile (pass. de l')..	r. Popincourt........	pas. du Chemin-Vert.
20	Asile (imp. de l')...	r. des Amandiers....	r. Riche.
17	Asnières (r. d')....	b. de Neuilly.........	p. d'Asnières.
6	Assas (r. d').......	r. de Vaugirard......	r. du Cherche-Midi.
19	Asselin (r.)........	b. de la Villette......	r. Monjol.
16	Assomption (r. de l').	r. Boulainvilliers.....	r. Montmorency.
8	Astorg (r. d')......	r. Ville-l'Evêque......	[illegible]sherbes.
1	Athènes (pass. d')..	r. St-Honoré.........	[illegible]Honoré.

ARR.	VOIES PUBLIQUES.	TENANTS.	ABOUTISSANTS.
9	Auber (r.).........	pl. de l'Opéra........	r. Tronchet.
18-19	Aubervilliers (r. d').	b. de la Villette......	b. Ney.
4	Aubigné (r. d').....	q. Henri IV..........	boul. Morland.
4	Aubriot (r.)........	r. Ste-C.-de-la-Breton.	r. desBlancs-Manteaux
1	Aubry-le-Boucher...	r. St-Martin..........	b. Sébastopol.
18	Audran (r.)........	r. Véron.............	r. des Abbesses.
20	Auger (r.).........	b. de Charonne.......	r. de Montreuil.
3	Aumaire (r.)........	r. Volta..............	r. St-Martin.
9	Aumale (r. d').....	r. St-Georges.........	r. deLa Rochefoucauld.
11	Aunay (impass. d').	r. Folie-Regnault.....	
12-13	Austerlitz (pt d')...	pl. Mazas.............	pl. Walhubert.
13	Austerlitz (q. d')...	b. de la Gare.........	pl. Walhubert.
16	Auteuil (pl. d').....	r. Rotrou.............	r. Verdelet.
16	Auteuil (q. d').....	pt de Grenelle........	p. de Billancourt.
16	Auteuil (r. d').....	pl. d'Aguesseau.......	b. Murat.
4	Ave-Maria (r. de l')	r. St-Paul............	r. du Fauconnier.
3	Avoie (pas. Ste-)...	r. de Rambuteau......	r. du Temple.
16	Aymès (av.)........	r. de La Fontaine....	r. de la Source.

B

1	Babille (r.).........	r. des Deux-Ecus.....	r. de Viarme.
7	Babylone (r. de)....	r. du Bac.............	b. des Invalides.
7	Bac (rue du).......	q. Voltaire...........	r. de Sèvres.
17	Bac-d'Asn. (imp.du).	r. du Bac-d'Asnières..	
17	Bac-d'Asnières(r.du)	pl. de Lévis.........	r. d'Asnières.
18	Bachelet (r.)......	r. Nicolet............	r. Lécuyer.
6	Bagneux (r. de).....	r. du Cherche-Midi...	r. de Vaugirard.
19	Bagnolet (r. de)....	pl. des Trois-Comm..	b. Sérurier.
20	Bagnolet (r. de)....	q. de Bagnolet.......	pl. de l'Eglise.
1	Baillet (r.)........	r. de la Monnaie.....	r. de l'Arbre-Sec.
1	Bailleul (r.).......	r. de l'Arbre-Sec.....	r. du Louvre.
1	Baillif (r.).........	r. de Valois.........	r. Croix-d.-Pet.-Ch.
3	Bailly (r.)..........	r. Beaubourg	r. du V.-M.-St-Martin.
17	Balagny (r.)........	av. de Clichy	av. de St-Ouen.
8	Balzac (r. de)......	av. des Ch-Elysées ...	r. duFaub.St-Honoré.
2	Banque (r. de la)...	r. Neuve-des-P.-Ch...	pl. de la Bourse.
13	Banquier (r. du)...	r. Duméril	av. des Gobelins.
19	Barbanègre (r. de)..	r. de Nantes.........	q. de la Gironde.
7	Barbet-de-Jouy (r.).	r. de Varenne........	r. de Babylone.
3	Barbette (r.).......	r. Elzévir............	r. Vieille-du Temple.
19	Barbette (cité).....	r. du Plateau........	r. du Tunnel.
13	Bargue (r.)........	r. Plumet............	r. Dutot.
13	Barrault (r.)... ...	b. d'Italie...........	enclos des Carrières.
6	Barrouillère (r.de la).	r. de Sèvres..........	r. du Cherche-Midi.
14	Barré (cité)........	r. du Terrier-aux-L..	pass. des Thermopyles
4	Barres (r. des).....	q. de l'Hôtel-de-Ville.	r. François-Miron.
15	Barthélemy (r.).....	av. de Breteuil.......	b. de Grenelle.
19	Barthélemy (villa)..	r. de la Villette......	
2	Basfour (pass.).....	r. Palestro...........	r. St-Denis.
11	Basfroi (r.)........	r. de Charonne.......	r. de la Roquette.
16	Bassano (r.).......	av. d'Iéna...........	av. des Champs-Elys.

ARR.	VOIES PUBLIQUES.	TENANTS.	ABOUTISSANTS.
5	Basse-des-Carm. (r.)	r. de la Mont.-Ste-Gen.	r. des Carmes.
9	Basse-du-Rempt (r.)	r. Scribe............	pl. de la Madeleine.
4	Basse-des-Ursins (r.)	r. des Chantres......	r. de la Colombe.
20	C.-Vignoles (r. des)	r. des Orteaux.......	r. des Haies.
16	Bassins (ch. des)...	av. du Roi-de-Rome..	r. Newton.
4	Bassompierre (r.)...	b. Bourdon..........	pl. de l'Asenal.
20	Basses-Gatines(r.des)	r. de Puebla.........	r. de la Dhuis.
19	Baste (r.)..........	r. Secrétant.........	imp. Bouret.
18	Bastien (r.)........	r. Durantin..........	r. Tholozé.
4-11-12	Bastille (pl. de la).	r. St-Antoine........	faub. St-Antoine.
16	Batailles (r. des)...	b. de l'Empereur.....	av. d'Iéna.
17	Batignollaises(r.d.).	b. des Batignolles....	av. de Clichy.
17	Batignolles (b. des).	av. de Clichy........	r. du Rocher.
5	Battoir (r. du).....	r. du Puits-de-l'Erm..	r de Lacépède.
16	Bauches (r. des)...	r. de Boulainvilliers..	r. Pajou.
18	Baudelique (pass.)..	r. du Mt-Cenis........	r Houdot.
18	Baudelique (r).....	r. des Portes-Blanches	b. Ornano.
9	Baudin (r.).........	r. Lafayette..........	r. Mayran.
4	Baudoyer (pl.)......	r. de Rivoli.........	der. la cas. Napoléon.
13	Baudricourt (r.)....	r. du Ch. des rentiers.	av. de Choisy.
4	Baudroirie (imp.)...	r. de Venise	
8	Baume (r. de la)....	av. Percier..........	r. de Courcelles.
15	Baussel (r.)........	pl. de Vaugirard.....	r. Groult-d'Arcy.
17	Bayen (r.).........	r. Poncelet..........	b. Gouv.-St-Cyr.
8	Bayard (r. de).....	Cours-la-Reine........	av. Montaigne.
3	Béarn (imp. de)....	r. de Béarn.	
3	Béarn (r. de).......	pl. des Vosges.......	r. St-Gilles.
3	Beaubourg (imp.)...	r. Beaubourg.	
1-4	Beaubourg (r.)......	r. Maubuée..........	r. de Réaumur.
3	Beauce (r. de)......	r. d'Anjou...........	r. de Bretagne.
8	Beaucourt (av.)....	r. du Faub-St-Honoré.	av. de la Reine Hortense.
1	Beaujolais (pass.)...	r. de Montpensier....	r. de Richelieu.
1	Beaujolais-P.-R. (r.)	r. de Valois.........	r. de Montpensier.
8	Beaujon (r.)........	av. Friedland........	av. de la Reine Hortense.
3-4	Beaumarchais (b.)..	r. St-Antoine........	r. du Pt-aux-Choux.
7	Beaune (r. de).....	r. Voltaire...........	r. de l'Université.
12	Beaune (r. de).....	r. d'Orléans.........	r. de Bercy.
16	Beaunier (r.).......	r. de la Tomb-Iss.....	av. de Châtillon.
2	Beauregard (r.).....	r. Poissonnière.......	b. Bonne-Nouvelle.
16	Beauséjour (b. de).	chauss. de la Muette.	r. de l'Assomption.
4	Beautreillis (r.).....	r. des Lions.........	r. St-Antoine.
8	Beauvau (pl.)......	r. du Faub.-St-Honoré.	r. Miroménil.
6	Beaux-Arts (r. des).	r. de Seine..........	r. Bonaparte.
12	Beccaria (r.).......	r. de Charenton......	pl. d'Aligre.
16	Beethoven (r.)......	q. de Passy..........	r. Raynouard.
12	Bel-Air (av. du)....	av. de St-Mandé......	pl. du Trône.
12	Bel-Air (cour du)...	r. du Faub. St-Ant.	
18	Belhomme (r.)......	b. Rochechouart......	r. de la Nation.
18	Belhomme (pl.)....	r. Belhomme.	
17	Bélidor (r.)........	av. des Ternes.......	b. Gouvion-St-Cyr.
15	Bella (r.)..........	r. Tessier............	r. de la Quintinie.
15	Bellart (r.).........	r. Pérignon..........	boul. de Sèvres.
7	Bellechasse (r. de)..	q. d'Orsay...........	r. de Varennes.
7	Bellechasse (pl. de).	r. St-Dominique......	r. Champagny.

ARR.	VOIES PUBLIQUES.	TENANTS.	ABOUTISSANTS.
9	Bellefond (r.)......	r. du Faub.-Poisson..	r. Rochechouart.
16	Belles-Feuill. (r.d.).	rond-point de Longch.	av. Bugeaud.
19	Belleville (r. de)...	b. de Belleville......	p. de Romainville.
11-20	Belleville (b. de)...	r. Oberkampf.........	r. du Faub.-du-Temp.
10	Belleville (c. de)...	r. du Faub.-du-Temple	r. du Buisson-S.-Louis.
19	Bellevue (r. de)....	r. des Lilas.........	r. Compans.
13	Bellièvre (r. de)...	q. d'Austerlitz.........	r. de la Gare.
16	Bellini (r.).........	r. de la Tour.........	r. Scheffer.
19	Bellot (r.).........	r. Tanger.............	r. d'Aubervilliers.
16	Belloy (r. de)......	pl. d'Iéna	pl. Galilée.
8	Bel-Respiro (r. du).	av. des Ch.-Elysées..	r. Beaujon.
10	Belsunce (r. de)...	b. de Magenta.......	r. de Maubeuge.
14	Bénard (r.)........	r. du Ch.-d.-Plantes.	r. du Terrier-aux-L.
5	Benoît (r. Cim.-St-)	r. Fromentel........	r. St-Jacques.
6	Benoît-St-G. (r.St-).	r. Jacob.............	r. de Rennes.
6	Benoît-St-G. (p.St-).	r. St-Benoît	pl. St-Germain-d.-P.
19	Béranger (cité).....	r. de Belleville.	
15	Béranger (imp.).....	r. de Vaugirard	
3	Béranger (r.).......	r. Charlot	r. du Temple.
12	Bercy (b. de)......	q. de Bercy..........	r. de Charenton.
12-13	Bercy (pt de)......	q. de Bercy..........	q de la Gare.
12	Bercy (q. de)......	b. de la Râpée.......	r. Nicolai
12	Bercy (r. de).......	r. Nicolaï............	b. de la Contrescarpe.
1	Berger (r.).	b. de Sébastopol......	r. Vauvilliers.
9	Bergère (r.)........	r. du Faub.-Poissonn.	r. de F.-Montmartre.
9	Bergère (cité)......	r. du Faub.-Montmart.	r. Bergère.
9	Bergère (galerie)....	r. de Montyon.......	r. Geoffroy-Marie.
15	Bergers (r. des.)...	r. de Javel...........	r. St-Paul.
15	Bergers (imp. des).	r. Leblanc.	
18	Beringer (pass.)....	av. de Clichy.	r. Capron.
6	Bérite (r.).........	r. du Cherche-Midi...	r. Gerbillon.
8-9	Berlin (r. de)......	r. de Clichy.........	pl. d'Europe.
11	Bernard (imp St-).	r. St-Bernard.	
11	Bernard (pass. St-).	r. du Faub.-St-Antoine.	r. St-Bernard.
5	Bernard (q. St-)....	pt d'Austerlitz........	pt de la Tournelle.
11	Bernard (r. St-)....	r. du Faub.-St Antoine.	r. de Charonne.
6	Bernard-Palissy (r.).	r. de Rennes.........	r. du Dragon.
5	Bernardins (r. des).	q. de la Tournelle....	r. des Ecoles.
8	Bernouilly (r.).....	r. de Rome..........	r. de Constantinople.
8	Berri-St-Honoré (r.)	av. d. Champs-Elysées.	r. du Faub.-St-Honoré.
8	Berryer (cité)......	r. Royale............	r. de la Madeleine.
3	Berthaud (imp.)....	r. Beaubourg.	
18	Berthe (r.).........	r. Ravignan..........	r. Chappe.
17	Berthier (boul.)....	porte Clichy..........	porte de la Révolte.
1	Bertin-Poirée (r.)...	q. de la Mégisserie...	r. de Rivoli.
16	Berton (r.)..........	q. de Passy...	r. Guillou.
7	Bertrand (r.).......	r. Eblé..............	r. de Sèvres
18	Bervic (r. de)......	b. Ornano	r. Belhomme.
17	Berzelius..........	av. de Ligny.........	r. des Epinettes.
18	Bès (imp.).........	pl. de la Mairie.	
11	Beslay (pass.)......	r. Popincourt........	r. Neuve-Popincourt.
17	Bessières (boul.)...	porte St-Ouen.......	porte de Clichy.
4	Béthune (q. de)....	r. St-Louis-en-l'Ile..	pt de la Tournelle.
17	Beudant (r.).......	boul. des Batignolles.	r. des Dames.

ARR.	VOIES PUBLIQUES.	TENANTS.	ABOUTISSANTS.
15	Beuret (r.).........	r. Cambronne........	r. Vaugirard.
14	Bezout (r.)........	r. de la Tombe-Issoire.	av. du Commandeur.
10	Bichat (r.).........	r. du Faub.-du-Temple	q. de Jemmapes.
8	Bienfais. (r. de la)..	r. du Rocher.........	b. Malesherbes.
5	Bièvre (r. de)......	q. de la Tournelle....	b. St-Germain.
16	Billancourt (r. de)..	route de Versailles...	b. Murat.
8	Billault (r.)........	Champs-Élysées......	b. Haussmann.
4	Billettes (r. des)....	r. de la Verrerie.....	r. Ste-Croix-de-la-Bie.
16	Billy (q. de).......	pt de l'Alma.........	q. de Passy.
17	Biot (r.)..........	b. des Batignolles.....	r. des Dames.
4	Birague (r. de).....	r. St-Antoine.........	pl. des Vosges.
12	Biscornet (r.)......	r. des Terres-Fortes..	b. de la Contrescarpe.
20	Bisson (r.).........	b. de Belleville.......	r. des Couronnes.
8-16	Bizet (r.)..........	q. de Billy...........	r. de Chaillot.
5	Blainville..........	r. Mouffetard.........	r. Tournefort.
20	Blaise (pl. St-).....	r. de Bagnolet........	r. St-Blaise.
20	Blaise (r. St-)......	r. de Bagnolet........	b. Davout.
9	Blanche (r.)........	r. de Châteaudun.....	pl. Blanche.
9	Blanche (pl.).......	r. Fontaine	r. Blanche.
14	Blanche (cité)......	ch. de Vanves........	ch. de fer de l'Ouest.
8	Blanchisseuses (im.)	r. Bizet.	
4	Blancs-Mant. (r. des)	r. Vieille-du-Temple..	r. du Temple.
9	Bleu (r.)...........	r. du Faub.-Poissonn.	r. La Fayette.
15	Blomet (r.).........	r. Lecourbe..........	r. St-Lambert.
2-3	Blondel (r.)........	r. St-Martin..........	r.St-Denis.
14	Blottière (r.).......	pass. Bournisien......	r. de la Procession.
14	Blottière (imp.).....	r. Blottière..........	
9	Bochart de Saron (r.)	r. Condorcet.........	b. Rochechouart.
4	Bœuf (imp. du).....	r. Neuve-St-Merri..	
5	Bœufs (imp. des)...	r. de l'École-Polytech..	
15	Bœufs (ch. des)....	r. des Fourneaux.....	r. Thiboumery.
2	Boïeldieu (pl.)......	r. Favart.............	r. Marivaux.
1	Boileau (r.)........	r. de la Ste-Chapelle..	q. des Orfévres.
16	Boileau (r.)........	r. d'Auteuil..........	route de Versailles.
18	Boinod (r.)..........	b. Ornano............	r. des Poisonniers.
19	Bois (r. des).......	r. du Pré............	b. Sérurier.
20	Bois (r. des).......	r. de Bagnolet........	r. des Hautes-Vignoles.
10	Bois-de-Boul. (pass.)	Faubourg-St-Denis....	boulev. St-Denis.
16	Bois-le-Vent (r.)....	pl. de Passy.........	r. Boulainvilliers.
16	Boissière (r.)......	pl. d'Iéna............	r. Lubeck.
8	Boissy-d'Anglas (r.)	place de la Concorde..	b. Malesherbes.
13	Boiton (imp.).......	r. de la But.-aux-Cailles	
4	Bon (r. St-)........	r. de Rivoli..........	r. de la Verrerie.
6	Bonaparte (r.)......	q. Malaquais.........	r. d'Assas.
10	Bondy (r. de)......	r. de la Douane......	r. du Faub.-St-Martin.
11	Bonne-Graine (c. de)	r. du F.-Saint-Antoine.	
2-10	Bonne-Nouv. (b.)...	r. St-Denis............	r. Poissonnière.
10	Bonne-Nouv. (imp.).	b. Bonne Nouvelle....	
1	Bons-Enf. (r. des)..	r. St-Honoré.........	r. Baillif.
16	Bons-Hommes (r. d.)	r. Beethoven.........	av. Franklin.
8	Bony (imp.)........	r. St-Lazare.	ch. de fer de l'Ouest.
12	Borda (r.)..........	r. Volta.............	r. de Montgolfier.
12	Bordeaux (r. de)....	q. de Bercy..........	r. de Bercy.
20	Borey (cité)........	pass. St-Louis........	imp. des Carrières.

ARR.	VOIES PUBLIQUES.	TENANTS.	ABOUTISSANTS.
11	Bornes (r. des 3)...	b. Richard-Lenoir.....	r. Saint-Maur.
20	Borrego (r. du).....	r. de Pelleport.......	r. Haxo.
15	Borromée (r.)......	r. Blomet............	r. de Vaugirard.
7	Bosquet (aven.).....	q. d'Orsay............	av. Lamotte-Piquet.
9	Bossuet (pass.).....	r. Neuve-des-Martyrs.	r. de la T.-d'Auvergne.
10	Bossuet (r.)........	r. de La Fayette.....	r. de Belsunce.
10	Bouchardon.........	r. de Bondy..........	r. du Château-d'Eau.
1	Boucher (r.)........	r. du Pont-Neuf......	r. de Rivoli.
19	Bouchet (imp.).....	r. de Meaux..........	
18	Boucry (r.)........	r. de la Chapelle.....	pl. Hébert.
9	Boudreau (r.).......	r. Auber.............	r. de Caumartin.
16	Boufflers (av.)......	av. des Tilleuls......	av. des Peupliers.
3	Boufflers (imp.).....	r. Dupetit-Thouars.	
7	Bougainville (r.)....	av. de la M.-Piquet...	r. Chevert.
16	Boulainvill. (ham. de)	r. de Boulainvilliers..	r. du Ranelagh.
16	Boulainvill. (r. de)..	r. de Passy..........	p^t de Grenelle.
5	Boulangers (r. des).	r. Monge.............	r. St-Victor.
14	Boulard (r.)........	r. du Champ-d'Asile...	r. Brezin.
17	Boulay (pass.)......	r. Marcadet...........	fortifications.
17	Boulay (r.)........	av. de Clichy........	r. Marcadet.
12	Boule-Blanche (p.)..	r. de Charenton......	r. du F.-St-Antoine.
9	Boule-N. (r. de la)..	r. de Montyon........	r. Richer.
11	Boulets (r. des).....	faub. St-Antoine.....	r. de la Roquette.
17	Boulevard (r. du)...	b. des Batignolles.....	r. des Dames.
17	Boulnois (pl.)......	r. Bayen.............	
9	Boulogne (r. de)....	r. Blanche...........	r. de Clichy.
1	Bouloi (r. du)......	r. Cr.-d.-P.-Champs...	r. Coquillière.
15	Bourbon (pass.)....	r. de Vaugirard......	r. des Tournelles.
4	Bourbon (q. de)....	r. des Deux-Ponts....	r. St-Louis.
6	Bourbon-le-Ch. (r.).	r. de Buci...........	r. de l'Échaudé.
9	Bourdaloue (r.).....	r. Ollivier............	r. St-Lazare.
8	Bourdin (imp.)......	av. Montaigne.	
4	Bourdon (b.).......	b. Morland...........	pl. de la Bastille.
1	Bourdonn. (r. des)..	q. de la Mégisserie....	r. St-Honoré.
1	Bourdonn. (imp.)...	r. des Bourdonnais.	
19	Bouret (r.).........	r. d'Allemagne.......	r. des But.-Chaumont.
2	Bourg-l'Abbé (pass.)	b. de Sébastopol......	r. St-Denis.
12	Bourgogne (c. de)..	r. de Charenton.......	r. du F.-St-Antoine.
7	Bourgogne (r. de)...	q. d'Orsay............	r. de Varennes.
12	Bourgogne (r. de)...	q. de Bercy..........	r. de Bercy.
13	Bourgon (r.).......	av. d'Italie...........	r. Damesme.
14	Bournisien (imp.)...	r. de Constantine.....	ch. de fer de l'Ouest.
17	Boursault (imp.)...	r. de Boursault.	
17	Boursault (r.)......	b. des Batignolles.....	pl. des Batignolles.
2	Bourse (pl. de la)..	r. N.-D.-des-Victoires.	r. Vivienne.
2	Bourse (r. de la)....	pl. de la Bourse......	r. de Richelieu.
4	Bourtibourg (r.)....	r. de Rivoli..........	r. Ste-Croix-de-la-Br.
4	Boutarel (r.).....a.	q. d'Orléans..........	r. St-Louis.
5	Boutebrie (r.)......	r. de la Parcheminerie.	b. St-Germain.
1	Bouteille (imp. de la)	rue Montorgueil.	
13	Boutin (r.)........	r. de la Glacière......	r. de la Santé.
5	Bouvart (imp.).....	r. St-Hilaire.	
11	Bouvines (r. de)....	av. de Bouvines......	r. de Tunis.
11	Bouvines (av. de)...	pl. du Trône.......	r. de Montreuil.

ARR.	VOIES PUBLIQUES.	TENANTS.	ABOUTISSANTS.
10	Brady (pass.)	r. du Faub.-St-Martin.	r. du Faub.-St-Denis.
15	Brancion (r.)	r. des Morillons	b. Lefèvre.
3	Brantôme (r.)	r. Beaubourg	r. St-Martin.
3	Braque (r. de)	r. du Chaume	r. du Temple.
6	Bréa (r.)	r. N.-D.-des-Champs	b. Montparnasse.
12	Brèche-aux-L. (r.)	r. de Charenton	r. de la Lancette.
12	Brèc.-aux-L. (ruelle)	r. et ruelie d. la Lanc.	ch. de Reuilly.
9	Bréda (pl.)	r. Bréda	r. Clausel.
9	Bréda (r.)	r. N.-D.-de-Lorette	r. Laval.
17	Bremontier (r.)	b. de Neuilly	b. Berthier.
10	Bretagne (cour de)	r. du Faub.-du-Temple	
3	Bretagne (r. de)	r. Vieille-du-Temple	r. du Temple.
7-15	Breteuil (av. de)	pl. de Vauban	r. de Sèvres.
7-15	Breteuil (pl. de)	av. de Breteuil	r. Duroc.
3	Breteuil (r. de)	r. de Réaumur	r. Vaucanson.
4	Bretonvilliers (r. de)	q. de Béthune	r. St-Louis-en-l'Ile.
17	Brey (r.)	av. Wagram	r. de Montenotte.
14	Brezin (r.)	av. d'Orléans.	ch. du Maine.
9	Briare (pass.)	r. Rochechouart	r. Maubeuge.
17	Bridaine (r.)	r. Truffaut	r. Boursault.
18	Briquet (pass.)	r. de la Carrière	r. Briquet.
18	Briquet (r.)	b. Rochechouart	r. des Acacias.
16	Briquet (ch. de la)	r. de l'Assomption	r. du Ranelagh.
4	Brise-Miche (r.)	r. du Cloître-St-Merri.	r. Simon-le-Franc.
4	Brissac (r. de)	r. Morland	r. Crillon.
17	Brochand (r.)	av. de Clichy	pl. des Batignolles.
2	Brongniart (r.)	b. Montmartre	r. N.-D.-des-Victoires.
14	Broussais (r.)	r. Darreau	Square Montpensier.
13	Bruant (r.)	b. de la Gare	r. Jenner.
14	Brune (boulev.)	p. d'Orléans	ch. de fer de l'Ouest.
17	Brunel (r.)	av. de la Gr.-Armée.	b. Pereire.
18	Bruno (r. St-)	r. Stephenson	r. Affre.
9	Bruxelles (r. de)	b. de Clichy	r. de Clichy.
5	Bucherie (r. de la)	pl. Maubert	r. du Petit-Pont.
6	Buci (r. de)	r. de l'Anc.-Comédie	r. de l'École-de-Méd.
4	Budé (r.)	q. d'Orléans	r. St-Louis.
9	Buffault (r.)	r. du Faub.-Montmart.	r. Lamartine.
5	Buffon (r. de)	b. de l'Hôpital	r. Geoffroy-St-Hilaire.
16	Bugeaud (av.)	pl. d'Eylau	av. du gén. Uhrich.
16	Buis (r. du)	r. Verdelet	r. d'Auteuil.
10	Buisson-St-L. (r. du)	r. St-Maur	b. de la Villette.
10	Buisson-St-L. (pas. d.)	r. du Buisson-St Louis.	
13	Buot (r.)	r. de l'Espérance	butte de la Bièvre.
18	Buroq (r.)	r. de l'Abbaye	r. Durantin.
13	Butte-aux-C. (r. de la)	r. du Moulin-des-Prés	r. de l'Espérance.
10	Butte-Ch. (r. de la).	b. de la Villette	r. du faub. St-Denis.
12	Buttes (r. des)	Gr.-r. de Reuilly	r. de Picpus.
18	Buzelin (r.)	r. de Torcy	r. Riquet.

C

14	Cabanis (r.)	r. Broussais	r. de la Santé.
9	Cadet (r.)	r. du F.-Montmartre.	r. Lamartine.

ARR.	VOIES PUBLIQUES.	TENANTS.	ABOUTISSANTS.
13	Cadot (ruelle).	r. Blomet............	r. Vaugirard.
18	Cadran (imp. du)...	boul. Rochechouart.	
3	Caffarelli (r.)......	r. de Bretagne........	pl. de la Rotonde.
10	Cail (r.)...........	r. du faub. St-Denis...	r. Philippe-de-Girard.
13	Caillaux (r.).......	av. de Choisy.	
2	Caire (pass. du)....	r. St-Denis...........	pl. du Caire.
2	Caire (pl. du)......	r. du Caire..........	r. d'Aboukir.
2-3	Caire (r. du).......	b. Sébastopol........	pl. du Caire.
20	Calais (imp. de)...	r. de Calais.	
20	Calais (r. de).......	r. Ménilmontant......	r. de Belleville.
9	Calais (r. de).......	r. Blanche....... ...	pl. de Vintimille.
16	Callot (r.)..........	route de Versailles....	r. de la Municipalité.
18	Calvaire (r. du)....	r. Gabriel...........	pl. du Tertre.
18	Calvaire (place du).	pl. du Tertre........	pass. du Calvaire.
16	Calvaire (sent. du)..	r. Mozart.	
8	Cambacérès (r.)......	r. des Saussaies......	r. Abbatucci.
19	Cambrai (r. de).....	r. de l'Ourcq.........	r. de Flandre.
15	Cambronne (pl.)....	r. Cambronne.	
15	Cambronne (r.).....	r. de Vaugirard.......	pl. Cambronne.
15	Camou (r.)..........	av. Rapp.	av. de la Bourdonnaie.
15	Camulogène (r.).....	r. des Morillons.......	r. Chauvelot.
14	Campagne-1re (r.)...	b. du Montparnasse...	b. d'Enfer.
13	Campo-Form. (r. d.)	r. Pinel..............	b. de l'Hôpital.
10	Canal-St-Mart. (r. du)	r. du F.-St-Martin....	q. de Valmy.
5	Candolle (r.).......	r. Daubenton.........	r. Censier.
6	Canettes (r. des)....	r. du Four-S.-Germain.	pl. St-Sulpice.
6	Canivet (r. du).....	r. Servandoni........	r. Férou.
20	Cantonnier (r. du)..	ch. de Ménilmontant.	
14	Capitaine (av. du)...	rue Dareau.	
18	Caplat (r.)..	r. de la Charbonnière.	r. de la Goutte-d'Or.
18	Capron (r.)........	av. de Clichy........	r. Forest.
18	Capron (av. de)....	av. de Clichy........	
2-9	Capucines (b. des)..	r. Louis-le-Grand.....	r. Ne-des-Capucines.
5	Cardinal-Lemoine (r)	q. de la Tournelle....	r. Lacépède.
6	Cardinale (r.).......	r. de Furstemberg.....	r. de l'Abbaye.
17	Cardinet (r.).......	av. de Wagram.	avenue de Clichy.
5	Carmélites (imp. d.)	r. St-Jacques.	
6	Carnot (r.)..........	r. d'Assas...........	r. N.-D.-des-Champs.
5	Carmes (r. des).....	b. St-Germain.........	r. St-Hilaire.
17	Caroline (r.)........	r. du Boulevard......	av. de Clichy.
4	Caron (r.)..........	pl. du M.-Ste-Cath...	r. Jarente.
6	Carpentier (r.).....	r. du Gindre.........	r. Cassette.
20	Carrières (pas. d.)..	r. des Amandiers.....	r. du Chaudron.
18	Carrières (r. des)...	av. de Clichy	r. de Maistre.
20	Car. d'Amér. (r. des)	r. Mexico............	b. Serurier.
16	Carrières (imp. d.)..	rue de Passy.	
18	Carrière (r. de la)..	b. Rochechouart......	pl. St-Pierre.
1	Carrousel (pl. du)...	Tuileries.............	Louvre.
1-6-7	Carrousel (pt du)...	q du Louvre.........	q. Voltaire.
20	Cascades (r. des)...	r. de Ménilmontant...	r. de la Mare.
6	Casim.-Delavig (r.)..	r. Monsieur-le-Prince.	pl. de l'Odéon.
7	Casimir-Périer......	r. St-Dominique.......	r. de Grenelle-St-G
6	Cassette (r.)........	r. de Rennes.........	r. de Vaugirard.
14	Cassini (r.)........	r. du Faub.-St-Jacq...	r. d'Enfer.

ARR.	VOIES PUBLIQUES.	TENANTS.	ABOUTISSANTS.
8	Castellane (r.)	r. Tronchet	r. de l'Arcade.
4	Castex (r.)	r. de la Cerisaie	r. St-Antoine.
1	Castiglione (r. de)	r. de Rivoli	r. St-Honoré.
5	Catherine (r. Ste-)	r. Soufflot	r. Gay-Lussac.
1	Catinat (r.)	r. de La Vrillière	pl. des Victoires.
18	Cauchois (impas.)	r. Cauchois.	
18	Cauchois (r.)	r. Lepic	r. Ste-Marie-Blanche.
18	Caulaincourt (r.)	b. Clichy	r. du Mt-Cenis.
9	Caumartin (r. de)	r. Basse-du-Rempart	r. St-Lazare.
18	Cavé (r.)	r. Stephenson	r. des Gardes.
9	Cécile (r. Ste-)	r. du Faub.-Poiss	r. du Conservatoire.
20	Célestins (imp. des)	r. du Pressoir.	
4	Célestins (q. des)	r. du Petit-Musc	r. d. Nonains-d'Hyères.
14	Cels (r.)	r. Fermat	ch. du Maine.
20	Cendriers (r. des)	b de Ménilmontant	r. des Amandiers.
5	Censier (r.)	r. Geoffroy-St-Hil	r. Mouffetard.
8	Centre (r. du)	r. Billaut	av. de Friedland.
4	Cerisaie (r. de la)	b. Bourdon	r du Petit-Musc.
2	Chabanais (r. de)	r. Ne-des-P.-Ch	r. Rameau.
10	Chabrol (r. de)	b. Magenta	r. de La Fayette.
16	Chabrol (r. de)	r. Spontini	av. de la Faisanderie.
8-16	Chaillot (r. de)	r. de Morny	av. des Ch.-Élysées.
16	Chaillot (sent. de)	r. de la Glacière.	
7	Chaise (r. de la)	r. de Grenelle-St-G	r. de Sèvres.
17	Chalabre (r.)	av. de Clichy	r. de l'Entrepôt.
16	Chalgrin	r. Lesueur	av. du général Uhrich.
12	Chalons (r. de)	r. de Rambouillet	b. Mazas.
7	Champagny (r. de)	r. Casimir-Périer	r. Martignac.
14	Champ-d'Asile (r. d.)	b. d'Enfer	ch. du Maine.
18	Championnet (r.)	r. du Poteau	av. de St-Ouen.
7	Ch.-de-Mars (r. du)	r. Duvivier	av. de La Bourdonnaie.
5	Champollion (r.)	r. des Ecoles	pl. de la Sorbonne.
16	Champs (r. des)	r. de Longchamp	r. de Lubeck.
20	Champs (r. des)	r. de Bagnolet	ch. des Partants.
8	Ch.-Elysées (av. d.)	pl. de la Concorde	pl. de l'Etoile.
7	Chanaleilles (r. de)	r. Vanneau	r. Barbet-de-Jouy.
16	Chanez (r.)	r. d'Auteuil	b. Exelmans.
1-7	Change (pt au)	pl. du Châtelet	q. aux Fleurs.
4	Chanoinesse (r.)	r. du Cloître-N.-D	r. de la Colombe.
5	Chantiers (r. des)	r. des Fossés-St-Bern.	r. du Cardinal-Lem.
4	Chantres (r. des)	q. Napoléon	r. Chanoinesse.
10-18	Chapelle (b. de la)	r. du Château-Landon.	r. des Poissonniers.
18	Chapelle (r de la)	pl. de la Chapelle	p. de la Chap. St-Denis
18	Chapelle (pl. de la)	b. de la Chapelle.	
1	Chap. (r. de la Ste-)	b. du Palais	q. des Orfèvres.
3	Chapon (r.)	r. du Temple	r. St-Martin.
18	Chappe (r.)	r. des Trois-Frères	r. Berthe.
9	Chaptal (r.)	r. Pigalle	r. Blanche.
18	Charbonnière (r.)	b. de la Chapelle	r. de Jessaint.
12	Charb.-St-Ant. (r. d.)	r. de Châlons	r. de Charenton.
19	Charente (q. de la)	q. de l'Oise	b. Macdonald.
12	Charenton (ch. de)	r. de Charenton	r. de Reuilly.
12	Charenton (r. de)	pl. de la Bastille	b. Poniatowski.
4	Charlem. (pass.)	r. Charlemagne	r. St-Antoine.

ARR.	VOIES PUBLIQUES.	TENANTS.	ABOUTISSANTS.
4	Charlemagne (r.)....	r. St-Paul...........	r. des Non.-d'Hyères.
15	Charles (av. St-)...	b. de Grenelle........	b. Victor.
7	Charles (cité St-)...	r. St-Dominique.	
4	Charles V (r.)......	r. du Petit-Musc......	r. St-Paul.
3	Charlot (r.)........	r. des Quatre-Fils....	b. du Temple.
17	Charlot (r.)........	av. Wagram..	av. du Prince-Jérôme.
13	Charlot (imp.)......	r. de Vaugirard.	
12	Charolais (r. du)...	av. Daumesnil........	b. de Bercy.
11	Charonne (b. de)...	cours de Vincennes...	r. du Mt-Louis.
11	Charonne (r. de)....	r. du Faub.-St-Ant...	b. de Ménilmontant.
12	Charpentier (ruelle).	ch. de Reuilly.	
5	Chartière (r.)......	r. St-Hilaire.........	r. de Reims.
18	Chartres (r. de)....	b. de la Chapelle.....	r. de la Goutte-d'Or.
18	Chassel.-Laubat (r.)	r. Lepic...	pl. St-Pierre.
17	Chasseurs (av. des).	b. Pereire...........	b. Malesherbes.
8	Châteaubriand (r.)..	r. Billault...........	r. du Bel-Respiro.
10	Chât.-d'Eau (r. du)..	b. Magenta...........	r. du Faub.-St-Denis.
8	Chât.-d.-Fl. (r. du)..	r. Horace-Vernet... .	Champs-Élysées.
13	Chât.-d.-Rent. (r. du)	b. de la Gare........	b. Masséna.
14	Chât.-du-M. (r. du)	ch. du Maine........	b. de Vaugirard.
9	Châteaudun (r. de)..	r. Lafayette..........	r. de la Ch.-d'Antin.
10	Chât.-Land. (r. du).	r. du Faub.-St-Mart..	b. de la Chapelle.
14	Châtelain (r.).......	r. de l'Ouest.........	r. de Vanves.
1-4	Châtelet (pl. du)....	q. de la Mégisserie...	r. St-Denis.
14	Châtillon (r. de)....	av d'Orléans.........	b. Brune.
9	Chauchat (r.).......	r. Rossini............	r. de la Victoire.
10	Chaudron (r. du)...	r. du Faub.-St-Mart...	r. du Château-Land.
19	Chaufourniers (r. d.)	r. de Meaux.........	dans les Buttes.
3-4	Chaume (r. du).....	r. des Blancs-Mant....	r. des Vieilles-Haud.
19	Chaumont (cit. St-).	b. de la Villette.	
9	Ch.-d'Ant. (r. de la).	b. des Italiens.......	r. St-Lazare.
10	Chausson (pass.)...	r. du Ch.-d'Eau......	b. Magenta.
8	Chauv.-Lagarde (r.)	pl. de la Madeleine...	b. Malesherbes.
14	Chauvelot (r.)......	r. Brancion.	
17	Chazelles (r. de). ..	r. Prony.............	r. de Courcelles.
13	Ch.-de-Fer (av. du).	ch. de fer d'Orléans..	r. du Chevaleret.
14	Ch.-de-Fer (r. des)..	r. de la Tombe-Issoire.	r. de la Voie-Verte.
4-15	Ch.-de-Fer Pl. (r. du)	b. Vaugirard.........	r. de Vanves.
14	Chem.-des-P. (r. du)	r. Bénard............	b. Brune.
11	Chemin-Vert (r. du)	b. de Beaumarchais...	b. Ménilmontant.
12	Chêne-Vert (c. du)..	r. de Charenton.	
2	Chénier (r.)........	r. Ste-Foy..........	r. de Cléry.
16	Chenilles (sent. des)	r. de l'Assomption....	r. du Ranelagh.
8	Cherbourg (gal. de).	r. de la Pépinière....	r. Laborde.
6-15	Cherche-Midi (r. du)	carr. de la Cr.-Rouge.	r. de Vaugirard.
14	Chereau (r.)........	r. de la Butte-aux-Cail.	
17	Cherroi (r.)....... ..	b. des Batignolles.....	r. des Dames.
2	Chérubini (r.).. ...	r. de Chabanais......	r. Ste-Anne.
11	Cheval-Bl. (pass. du)	r. du Faub.-St-Ant....	r. de la Roquette.
13	Chevaleret (r. du)...	b. de la Gare........	b. Masséna.
20	Chevaliers (imp. d).	r. de Calais..........	(Belleville).
14	Chevaux (marc. aux)	b. d'Enfer.	
5	Ch. (pas. du M.-a.-)	r. des Fos.-St-Marc...	r. du March.-aux-Ch
7	Chevert (r.)........	av. Latour-Maubourg..	av. de Tourville.

ARR.	VOIES PUBLIQUES.	TENANTS.	ABOUTISSANTS.
9	Chevetus (r.)	r. St-Lazare	r. de la Trinité.
6	Chevreuse (r. de)	r. N.-D.-des-Champs	b. du Montparnasse.
20	Chine (r. de la)	r. des Partants	r. de Ménilmontant.
2	Choiseul (pass.)	r. Ne-des-Pet.-Ch.	r. Ne-St-Augustin.
2	Choiseul (r. de)	r. Ne-St-Augustin	b. des Italiens.
13	Choisy (route de)	b. de la Gare	b. Masséna.
7	Chomel (r.)	r. de Babylone prol.	r. de Chabaise.
10	Chopinette (r. de la)	r. St-Maur	b. de la Villette.
18	Christiani (r.)	r. des Poissonniers	ch. Clignancourt.
6	Christine (r.)	r. des Gr.-Augustins	r. Dauphine.
16	Christ.-Colomb (r.)	av. de l'Alma	av. Joséphine.
16	Cimarosa (r.)	av. du Roi-de-Rome	r. Lauriston.
18	Cimetière (av. du)	b. de Clichy.	
5	Cim.-St-Benoît (r. d.)	r. Fromentel	r. St-Jacques.
13	Cinq-Diamants (r. d.)	b. d'Italie	butte aux Cailles.
8	Cirque (r. du)	av. Gabriel	r. du Faub.-St-Hon..
6	Ciseaux (r. des)	r. Gozlin	r. du Four.
4	Cité (pont de la)	q. de l'Archevêché	q. Bourbon.
4	Cité (r. de la)	q. Napoléon	Petit-Pont.
4	Cité (quai de la)	pont N.-Dame	Pont au Change.
12	Citeaux (r.)	f. St-Antoine.	
16	Claire (r. Ste-)	r. Guichard	r. de la Pompe.
17	Clairaut (r.)	av. de Clichy	r. Lemercier.
3	Clairvaux (imp. de)	r. St-Martin	
8	Chapeyron (r.)	r. de St-Péterbourg	b. des Batignolles.
9	Clary (r.)	r. Ne-des-Mathurins	r. St-Nicolas d'Antin.
3	Cl.-au-M. (imp. St-)	r. St-Claude.	
3	Cl.-au-Mar. (r. St-)	b. de Beaumarchais	r. de Turenne.
16	Claude-Lorrain (r.)	r. de la Municipalité	r. Boileau.
2	Cl-Mont. (imp. St-)	r. Montmartre.	
10	Claude-Villef. (r.)	r. Alibert	r. Grange-aux-Belles.
9	Clausel (r.)	r. des Martyrs	r. Breda.
19	Clavel (r.)	r. de Belleville	r. Fessart.
5	Clef (r. de la)	r. Daubenton	r. de Lacépède.
6	Clément (r.)	r. de Seine	r. Mabillon.
15	Cler (r.)	r. St-Dominique	av. Lam.-Piquet.
2	Cléry (r. de)	r. Montmartre	r. Beauregard.
17	Clichy (av. de)	b. de Clichy	b. Bessières.
9-18	Clichy (b. de)	r. des Martyrs	r. de Clichy.
9	Clichy (r. de)	r. St-Lazare	b. de Clichy.
18	Clignancourt (r.)	b. Rochechouart	r. Oudot.
13	Clisson (r.)	r. du Chevaleret	r. Baudricourt.
20	Cloche (sent. de la)	r. des Partants.	
4	Cloche-Perce (r.)	r. François-Miron	r. du Roi-de-Sicile.
1	Cloître-St-H. (r. du)	r. des Bons-Enfants	r. Montesquieu.
4	Cloître St-M. (r. du)	r. du Renard	r. St-Martin.
4	Cloître-N.-D. (r. du)	q. Napoléon	parvis Notre-Dame.
5	Clopin (imp.)	r. Descartes.	
5	Clopin (r.)	r. des Fos.-St-Victor	r. d'Arras.
16	Clos (av. des)	r. Boileau	av. Michel-Ange.
5	Clos-Bruno (r.)	r. des Carmes	r. de la M.-Ste-Genev.
1	Clos-Georg. (r. du)	r. de la F.-Molière	r. Ste-Anne.
20	Clos Ménilm (r. d.)	r. Courat	r. St-Blaise.
2	Clos-Réglisse (r. du)	r. des Orteaux	r. St-Germain.

ARR.	VOIES PUBLIQUES.	TENANTS.	ABOUTISSANTS.
20	Clos-Rosselin (r. du)	r. Montreuil..........	r. des Orteaux.
5	Clotaire (r.)........	pl. Ste-Geneviève.....	r. des Fos.-St-Jacq.
15	Clotilde (r.)........	r. Clovis.............	r. de la Vieille-Estr..
16	Cloud (av. de St-)..	pl. de l'Etoile........	porte de la Muette.
6	Cloud (porte de St-)	r. de la Reine........	r. de Versailles.
15	Clovis (r.).........	r. des Fos.-St-Victor..	r. Clotilde.
18	Cloys (r. des)......	r. du Ruisseau.......	les Carrières.
18	Cloys (impasse des).		r. des Cloys...... ..
15-8	Coches (cour des)...	r. de la Madeleine.....	r. du Faub-St-Honoré.
6	Cœtlogon (r)........	r. d'Assas............	r. de Rennes.
4	Cœur-de-Vé (imp.)..	r. d'Orléans.	
2	Colbert (gal.)......	r. Ne-des-Pet.-Ch.....	r. Vivienee.
2	Colbert (pass.).....	r. Ne-des-Pet.-Ch......	gal. Colbert.
2	Colbert (r)	r. Vivienne..	r Richelieu.
4	Coligny (r. d.)... .	q. Henri IV..........	b. Morland.
18	Colisée (r. du).....	av. des Ch.-Elyéses...	r. du Faub -St-Hon.
5	Collégiale (r. de la).	b. Saint-Marcel.......	r. du Fer-à-Moulin.
9	Collin (pass.).......	b. Clichy............	r. Duperré.
9	Colmar (r. de)... .	r. de Marseille........	q. de la Marne.
4	Colombe (r. de la)..	q. Napoléon......	r. Chanoinessc.
2	Colonnes (r. des)....	r, de Réaumur......	r. Feydeau.
7	Combes (r)....	r. Nicot..........	r. Malar.
7	Comète (r. de la)...	r. St-Dominique.......	r. de Grenelle.
14	Command. (av. du)..	r. Bezout............	ch. de Servitude.
15	Commerce (r. du)...	av. de la Motte-Piq...	r. des Entrepreneurs.
6	Comm. (pass. du)...	cour du Commerce....	r. de l'Anc. Comédie.
6	Commerce (c. du)..	r. St-André-des-Arts..	r. de l'Ecole de Méd.
15	Commerce (pl. du)..	r, du Commerce......	r. Vaugirard.
3	Commines (r.)......	r. Turenne...........	b. des Filles-du-Calv.
18	Compans (r.).......	r. de Crimée..........	r. de Belleville.
18	Compans (imp.).....	r. Compans.	
18	Compoint-Gr. (p.)...	r. Ne-Charbonnière....	r. de Romainville.
1-8	Concorde (pl. de la).	jardin des Tuileries...	Champs-Elysées.
7-8	Concorde (pt de la)..	q. des Tuileries......	q. d'Orsay.
6	Condé (r. de)... ...	r. de l'Odéon.........	r. de Vaugirard.
8	Conférence (q. de la)	pt de la Concorde....	pt de l'Alma.
9	Conservat. (r. du). .	r. Bergère......	r. Richer.
18	Constance (r.)......	impasse Cauchois.....	r. de Maistre.
4	Constantine (av. de)	b. du Pal. de Justice.	
4-5	Constantine (pt de)..	q. de Béthune........	q. St-Bernard.
18	Constant. (imp. de).	b. de Clichy..........	(Montmartre)
8	Constantinop. (r. de)	pl. d'Europe..........	r. du Rocher.
3	Conté (r.)..........	r. Montgolfier........	r. Vaucanson.
6	Conti (imp. de).....	q. de Conti.	
6	Conti (q. de).......	r. Dauphine......	q. Malaquais.
12	Contrescarpe (b.)...	q. de la Râpée.......	r. de Lyon.
16	Copernic (r.).......	av. du Roi-de-Rome..	pl. d'Eylau.
15	Copreau (r.)........	r. Blomet............	r de Vaugirard.
1	Coq-Héron (r. du)..	r. Coquillière.........	r. Pagevin.
4	Coq-St-J. (imp. du).	r. de la Verrerie.	
9	Coquenard (cité).....	r. Ne Coquenard......	
1	Coquillière (r.).....	r. du Jour............	r. Croix-des-P.-Ch.
10	Corbeau (r.)........	r. Bichat.............	r. St-Maur.
12	Corbineau (r.)......	ch. de la Gare........	b. de Bercy.

ARR.	VOIES PUBLIQUES.	TENANTS.	ABOUTISSANTS.
1	Corby (pass.).......	r. de Montpensier....	r. de Richelieu.
13	Cordelières (r. des).	r. Pascal............	r. Corvisart.
14	Corderie (imp. de la)	r. de Châtillon.......	(Montrouge).
3	Corderie (pl. de la)	r. de la Corderie.....	r. Dupetit-Thouars.
5	Cordiers (r. des)....	r. St-Jacques.........	r. Victor-Cousin.
16	Corneille (imp.).....	av. Despréaux........	(Auteuil).
6	Corneille (r.).......	pl. de l'Odéon........	r. de Vaugirard.
13	Cornes (r. des).....	r. du Banquier.......	r. des fos. St-Marcel.
18	Cortot (r.)..........	r. St-Denis...........	r. des Saussaies.
8	Corvettot (r.).......	r. Treilhard..........	r. de Lisbonne.
15	Corvisart (pass.)....	r. St-Paul............	
13	Corvisart (r.).......	r. de Lourcine.......	b. d'Italie.
1	Cossonner. (r. de la)	r. de Sébastopol......	r. Pierre-Lescot.
12	Côte-d'Or (r. de la).	r. de Bordeaux.......	r. de Bourgogne.
15	Cotentin (r. de)....	r. des Fourneaux.....	r. du Ch.-de-Fer.
12	Cotte (r.)..........	r. de Charenton.......	r. du Faub.-St-Ant.
18	Cottin (pass.).......	r. Ramey.............	r. de la Fontenelle.
14	Couesnon (r.).....	r. de Vanves.........	r. du Château.
4	C.-d.-Mirac (p. de la)	r. des Tournelles.....	imp. Jean-Beausire.
20	Courat (r.).........	ch. de Ceinture......	r. St-Blaise.
20	C. d. Noues (r. d. la)	r. Pelleport...........	b. Puébla.
1	Courbaton (imp.)....	r. de l'Arbre-Sec.....	
8-17	Courcelles (b. de)...	b. des Batignolles....	av. de Wagram.
8-17	Courcelles (r. de)...	r. de la Pépinière....	p'. de Courcelles.
20	Couronnes (r. des)..	b. de Belleville.......	r. Julien-Lacroix.
1	Courtalon (r.).......	r. St-Denis..........	pl. Ste-Opportune.
7	Courty (r.).........	b. Saint-Germain.....	r. de l'Université.
18	Coustou (r.)........	b. de Clichy..........	r. Lepic.
4	Coutellerie (r. de la)	av. Victoria...........	r. de Rivoli.
3	Coutur.-St-Gerv. (r.)	r. de Thorigny........	r. Vieille-du-Temple.
13	Coypel (r.).........	b. de l'Hôpital.......	r. Mouffetard.
6	Crébillon (r. de)....	r. de Condé..........	pl. de l'Odéon.
9	Crétet (r.)..........	r. Bochart-de-Saron...	r. Lallier.
4	Crillon (r. de)......	b. Morland	r. de l'Orme.
19	Crimée (r. de)......	r. des Fêtes..........	r. Aubervilliers.
14	Croisades (r.).......	r. de Constantine.....	r. de l'Ouest.
2	Croissant (r. du)...	r. du Sentier.........	r. Montmartre.
4	Cr.-de-la-Br. (r. Ste-)	r. Vieille-du-Temple..	r. du Temple.
4	Cr.-de-la-Br. (p. Ste-)	r. Ste-Croix-de-la-Br..	r. des Billettes.
1	Cr.-des-P.-Champs..	r. Saint-Honoré.......	place des Victoires.
15	Croix-Nivert (r.).....	pl. Cambronne........	r. Lecourbe.
6	Croix-Rouge (carr.).	r. du Four...........	r. de Sèvres.
13	Croulebarbe (r.)....	r. Mouffetard.........	r. Corvisart.
13	Crozatier (r.).......	pl. Rambouillet........	f. St-Antoine.
11	Crussol (pass.).....	r. Oberkampf.........	r. Crussol.
11	Crussol (r.)........	b. du Temple.........	r. Folie-Méricourt.
18	Cugnot (r.)..........	r. Ricquet...........	r. de l'Evangile.
5	Cujas (r.)..........	pl. du Panthéon.....	b. St-Michel.
3	Cunin-Gridaine (r.)..	r. de l'Eg. N.-D.-d.-Ch.	
16	Cure (r. de la).....	r. de l'Assomption....	r. de la Source.
19	Curial (r.)..........	r. de la Chapelle......	b. Macdonald.
19	Curial (passage).....	r. Curial.............	b. Macdonald.
18	Custine (r.)........	b. Ornano...........	r. Ramey.
5	Cuvier (r.).........	q. St-Bernard.........	r. Linné.

ARR.	VOIES PUBLIQUES.	TENANTS.	ABOUTISSANTS.
1	Cygne (r. du).......	b. Sébastopol.........	r. Mondetour.

D

14	Daguerre (r.).......	av. d'Orléans.........	ch. du Maine.
2	Dalayrac (r.).......	r. Méhul.............	r. Montsigny.
17	Dames (r. des)......	av. de Clichy.........	r. de Lévis.
7	Dames de la V. (r. d.)	pass. Ste-Marie.......	r. de Grenelle.
13	Damesmes (r.)	r. du Moulin-des-Pres.	b. Kellermann.
2	Damiette (r. de)....	cour des Miracles.....	r. d'Aboukir.
11	Damoye (pass.).....	pl. de la Bastille.....	r. Daval.
19	Dampierre (r. de)...	r. d'Argonne..........	q. de la Gironde.
18	Damrémont (r.).....	ch. des Bœufs........	r. du Poteau.
18	Dancourt (r. de)....	b. Rochechouart......	pl. Dancourt.
18	Dancourt (pl.)......	r. des Acacias........	r. Dancourt.
16	Dangeau (r.)........	r. de la Croix........	r. de la Glacière.
18	Danger (imp.).......	Ch. latéral au ch. de fer	de ceinture.
14	Danville (r.)........	r. Daguerre..........	r. Larochefoucauld.
8	Dany (imp.)........	r. du Rocher....	r. Larochefoucauld.
20	Darcy (r.)..........	ch. de Ménilmontant..	r. Hano.
4	Dareau (r.).........	boul. St-Jacques......	
8	Daru (r.)...........	r. du Faub.-St-Honoré.	r. de Courcelles.
14	Daubenton (r.)......	r. Geoff.-St-Hilaire....	r. Mouffetard.
5	Daumesnil (av.).....	r. de Lyon...........	pl. de Reuilly.
1	Dauphin (r. du).....	r. de Rivoli..........	r. St-Honoré.
6	Dauphine (r.).......	q. des Grands-Aug....	r. St-André-des-Arts.
1	Dauphine (pl.)......	r. du Harlay.........	pl. du Pont-Neuf.
6	Dauphine (pass.)....	r. Dauphine..........	r. Mazarine.
17	Dautancourt (r. de)..	av. de Clichy.........	pas. Moncey.
11	Daval (r.)..........	b. de Beaumarchais...	r. de la Roquette.
14	David (r.)..........	r. de la Tour........	r. Scheffer.
20	Davout (boul.)......	av. de Vincennes......	pte de Bagnolet.
17	Davy (r.)...........	av. de St-Ouen........	r. Balagny.
17	Débarcadère (r. du).	r. Brunel.............	b. Pereire.
3	Debelleyme (r)......	r. Turenne...........	r. Turenne.
16	Decamps (r.)........	r. de Longchamp......	r. de la Pompe.
1	Déchargeurs (r. d.).	r. de Rivoli....	r. St-Honoré.
14	Decrès (r.).........	r. de la Procession...	r. du Transit.
2	Begrés (r. des).....	r. Beauregard........	r. de Cléry.
8	Dalaborde (pl,)......	r. Delaborde..........	
8	Delaborde (r.)......	r. du Rocher.........	r. de Miroménil.
18	Delacroix (pass.)....	r. des Carrières......	av. de St-Ouen.
20	Delaître (r.)........	r. des Panoyaux......	r. de Ménilmontant.
14	Delambre (r.).......	b. Montparnâse......	b. de Montrouge.
16	Delaroche (r.)......	r. Vital..............	pl. Possoz.
11	Delaunay (imp).....	r. de Charonne.....	
15	Delécourt (av.)	r. Violet.............	(Grenelle).
10	Delessert (pass.)....	q. Valmy....	pas. Feuillet.
16	Delessert (r.).......	carrf. de la Montagne.	r. Franklin.
1	Delorme (gal)......	r. de Rivoli	r. St-Honoré.
19	Delouvain (r.)......	r. de la Villette......	r. Lassus.
9	Delta (r.)..........	r. du Faub.-Poiss.....	r. Rochechouart.
18	Demi-L. (pl. de la)..	r. de la Chapelle......	

ARR.	VOIES PUBLIQUES.	TENANTS.	ABOUTISSANTS.
20	Demi-L. (r. de la)...	r. de Charonne.......	b. de Ménilmontant.
17	Demours (r.)........	av. des Ternes.......	b. de Neuilly.
10	Denain (b. de)......	r. de Magenta........	r. de Dunkerque.
2-3-10	Denis (b. St-).......	r. St-Martin..........	r. St-Denis.
1-2	Denis (r. St-).......	pl. du Châtelet.......	b. de Bonne-Nouvelle.
20	Denoyez (r.)........	r. de Belleville.......	r. Ramponeau.
14	Deparcieux (r.).....	r. du Ch-d'Asile......	r. Daguerre.
14	Départ (r. du)......	b. Montparnasse......	b. de Vanves.
18-19	Département (r. du).	r. de Tanger..........	r. de la Chapelle.
19	Dépotoir (imp. du)..	r. d'Allemagne........	r. du Hainaut.
14	Deprez (r.).........	r. de Constantine....	r. de l'Ouest.
4	Desaix (r.).........	pt Notre-Dame........	pt au Change.
16	Desaugiers (r.).....	r. Molière............	r. du Buis.
16	Desbord-Valm. (r.)..	r. Ste-Claire..........	r. de la Tour.
5	Descartes (r.).......	r. de la Mont.-Ste-G..	r. Thouin.
20	Deschamps (pass.)..	b. de Belleville.......	r. du Pressoir.
17	Descombes (r.).....	r. de Louvain........	b. de Neuilly.
8-9	Desèze (r.)..........	r. Basse-du-Remp.....	Pl. de la Madeleine.
7	Desgenette (r.).....	q. d'Orsay............	r. de l'Université.
17	Desgranges (r.).....	b. de Courcell s......	r. Desrenaudes.
10	Désir (pass. du)....	r. du Faub.-St-Martin.	r. du Faub.-St-Denis.
20	Désirée (r.).......	ch. des Partants......	r. des Poiriers.
15	Desnouettes (r.)....	r. de Vaugirard	b. Victor.
14	Desprez (r.)........	r. de Constantine.....	r. de l'Ouest.
17	Desrenaudes (r.)....	b de Courcelles......	b. de Wagram.
4	Deux-Boules (r. des).	r. des Lavandières.....	r. Bertin-Poirée.
1	Deux-Ecus (r. des)..	r. des Prouvaires.....	r. de Grenelle.
18	Deux-Frères (imp. d.)	r. Girardon..........	
14	Deux-Lions (imp. d).	b. Jourdan...........	
4	Deux-Ponts (r. des).	q. d'Orléans..........	q. de Bourbon.
4	Deux-P.-St-J. (r. d.)	r. de Rivoli..........	r. de la Verrerie.
2	Deux-P.-St-S. (r. d.)	r. du Petit-Lion......	r. Thévenot.
11	Deux-Sœurs (c. d.)..	r. de Charonne.......	
9	Deux-Sœurs (pas. d.)	r. du Faub.-Montm ...	r. Lamartine.
20	Dhuis (r. de la)....	r. Pelleport..........	r. de Télégraphe.
18	Diard (r.)..........	r. Marcadet..........	r. de la Butte.
17	Dier (pass.)........	av. de Clichy........	r. Marcadet.
10	Dieu (r.)...........	r. de l'Entrepôt.......	q. Valmy.
17	Docteur (r. du).....	r. Marcadet..........	b. Bessières.
5	Domat (r.).........	r. des Anglais........	r. St-Jacques.
15	Dombasle (r.).......	Gr. r. de Vaugirard...	r. de l'abbé Groult.
15	Dombasle (pass.)....	r. de l'abbé Groult...	r. Dombasle.
16	Dôme (r. du).......	r. de Lauriston......	av. d'Eylau.
7	Dominiq. (psss St-)..	r. St-Domin.-St-G.....	
7	Domin. St-G. (r. St-)	r. des St-Pères........	av. La Bourdonnaye.
13	Domremy (r. de)...	r. du Chevaleret......	r. du ch. des Rentiers.
16	Donizetti (r.).......	r. de la Fontaine.....	av. Montmorency.
13	Doré (cité).........	pl. Pinel.............	r. Jenner.
16	Dosne (r.)..........	r. de la Pompe......	av. Bugeaud.
9	Douai (r. de).......	r. Pigalle...........	b. de Clichy.
10	Douane (r. de la)...	r. de Bondy.........	q. de Valmy.
4-5	Double (pt au)......	q. de l'Archevêché...	q. de Montebello.
18	Doudeauville (r.)....	Grande-Rue de la Ch..	r. Ramey.
6	Dragon (cour. du)..	r. de l'Egout........	r. du Dragon.

AR.	VOIES PUBLIQUES.	TENANTS.	ABOUTISSANTS.
6	Dragon (r. du)......	r. Taranne...........	r. du Four-St-G.
18	Drevet (r.).........	r. des Trois-Frères...	r. Gabrielle.
12	Driancourt (pas.)...	r. Citeaux............	r. Crozatier.
19	Drouot (r.).........	b. Montmartre........	r. de Lafayette.
10	Dubail (pass.)......	r. des Vinaigriers.....	f. St-Martin.
4	Du Bellay (r.)......	q. d'Orléans..........	q. Bourbon.
20	Dubois (imp.)......	r. du Pressoir.........	
19	Dubois (pass.)......	r. du Hainaut........	
4	Ducolombier (r.)....	r. St-Antoine........	r. d'Ormesson.
15	Ducouëdic (r.)......	r. de la Tombe-Issoire.	route d'Orléans.
20	Duée (r. de la).....	r. de Calais..........	r. des Pavillons.
16	Dufrénoy (r.).......	av. d'Eylau...........	b. Lannes.
12	Dugommier (r. du)..	b. Reuilly............	av. Dumesnil.
6	Duguay-Tr. (r.).....	r. d'Assas............	r. de Fleurus.
15	Duguesclin (r.).....	r. de Bayard.........	r. Dupleix.
18	Duhesme (r.).......	r. des Cloys..........	b. Ornano.
15	Dulac (pass.).......	r. de Vaugirard.......	r. des Fourneaux.
17	Dulong (r.).........	r. des Dames.........	r. Cardinet.
13	Duméril (r.)........	b. St-Marcel..........	b. de l'Hôpital.
16	Dumont-d'Urville....	pl. Galilée...........	av. d'Iéna.
9-10	Dunkerque (r. de)..	pass. de Lafayette....	r. Rochechouart.
13	Dunois (r.).........	r. de la Cr.-Rouge....	b. de la Gare.
9	Duperré (r.)........	r. de la Font.-St.....	b. de Clichy.
3	Dupet.-Thouars (r.).	pl. de la Rot.-du-T..	r. du Temple.
1-8	Duphot (r.).........	r. St-Honoré.........	b. de la Madeleine.
6	Dupin (r.)..........	r. de Sèvres...	r. du Cherche-Midi.
15	Dupleix (pl.).......	r. Dupleix............	
15	Dupleix (r.)........	av. Suffren...........	b. de Grenelle.
3	Dupuis (r.)..	r. Dupetit-Thouars....	r. Béranger.
6	Dupuytren (r.)......	r. de l'Ecole de Méd..	r. Monsieur-le-Prince.
7	Duquesne (av.).....	q. d'Orsay...........	av. de Ségur.
11	Duranti (r.).........	r. St-Maur...........	r. de la Fol.-Regnault.
18	Durantin (r.).......	r. Carignan...	r. Lepic.
8	Duras (r. de).......	r. du Faub-St-Honor..	r. Montalivet.
16	Duret (r.)..........	av. de la Gr.-Armée..	av. du gén. Uhrich.
20	Duris (r.)..........	r. des Amandiers.....	r. des Cendriers.
7	Duroc (r.)	b. des Invalides......	pl. de Breteuil.
15	Dutot (r.)..........	pl. d'Alleray.........	
7	Duvivier (r.).......	r. de Grenelle........	av. de la Mothe-Piquet.

E

AR.	VOIES PUBLIQUES.	TENANTS.	ABOUTISSANTS.
16	Eeaux (pass. des)...	q. de Passy..........	q. Renouard.
7	Eblé (r.)...........	b. des Invalides......	av. le Breteuil.
6	Echaudé-St-G. (r.)..	r. de Seine...........	pl. Gozlin.
1	Echelle (r. de l')....	r. de Rivoli..........	r. St-Honoré.
3	Echiq. (imp. de l')..	r. du Temple.	
10	Echiquier (r. de)...	r. du Faub.-St-Denis..	r. du Faub.-Poissonn.
10	Eclus.-St-Mart. (r. d.)	r. Grange-aux-Belles..	r. du Faub.-St-M.
9	Ecole (imp. de l')...	r. Ne Coquenard.	
1	Ecole (pl. de l')....	q. de l'Ecole.........	r. des Prêt.-St-G.-l'A.
6	Ecole-de-M. (r. de l')	b. St-Michel.........	r. de Buci.
6	Ecole-de-M. (pl. de l')	r. de l'Ecole de Méd..	

ARR.	VOIES PUBLIQUES.	TENANTS.	ABOUTISSANTS.
5	Ec.-Polyt. (pl. de l')	r. Descartes..........	r. de la Me-Ste-Genev.
5	Ec.-Polyt. (r. de l')..	r. des Carmes........	r. de la Me-Ste-Genev.
5	Ecoles (r. des)......	r. St-Nicolas-du-Ch...	b. St-Michel.
5	Ecosse (r. d').......	r. St-Hilaire..........	r. du Four-St-Jacq.
4	Ecouffes (r. des)....	r. du Roi-de-Sicile...	r. des Rosiers.
8	Ecur.-d'Art. (r. des).	r. de Morny..........	r. du Faub. St-Honoré.
2	Eginhard (r.).......	r. St-Paul............	r. Charlemagne.
20	Eglantiers (rue des).	r. des Panoyaux......	r. des Cendriers.
15	Egl.-Grenelle (r. d. l')	r. St-Louis...........	pourtour de l'Eglise.
10	Egout (imp. de l')..	r. du Faub.-St-Martin.	
18	Eleuthère (r. Ste-)..	r. Gabrielle..........	dans les buttes.
20	Elisa-Rorey (imp.)..	r. des Amandiers.	
3	Elisabeth (r. Ste-)..	r. des Fontaines......	r. Turbigo.
14	Elisabeth-d'Enf. (r.).	boul. d'Enfer.	
8	Elysée (r. de l')....	av. Gabriel..........	Faub. St-Honoré.
8	Elysée (pass. de l').	Faub. St-Honoré.....	r. de Courcelles.
18	Elysée (pass. de l').	b. de Clichy..........	r. de l'Abbaye.
3	Elzévir (r.).........	r. des Francs-Bourg..	r. du Parc-Royal.
16	Embarcadère (pl. de l')	r. d'Auteuil.	
15	Emeriau (r.).......	r. Chabrol............	r. Linois.
16	Empereur (av. de l')	pt de l'Alma..........	porte de la Muette.
15	Enfant-Jés. (imp.)...	r. de Vaugirard.	
3	Enf.-Rouges (r.)....	r. Pastourelle.........	r. Molay.
5-6 14	Enfer (r. d').......	b. St-Michel..........	b. d'Enfer.
14	Enfer (b. d').......	b. Montparnasse......	r. d'Enfer.
14	Enfer (av. d').......	b. d'Enfer...........	r. Delambre.
10	Enghien (r. d').....	r. du Faub.-St-Denis..	r. du Faub. Poissonn.
10	Entrepôt (pl. de l')..	r. des Marais.........	r. de l'Entrepôt.
10	Entrepôt (r. de l')..	r. du Faub.-du Temple	r. de Lancry.
17	Entrepôt (r. de l')..	r. Cardinet..........	b. Bessières.
15	Entrepren. (r. des).	q. de Javel...........	r. de la Croix-Nivert.
15	Entrep. (pass. des).	r. des Entrepreneurs.	
20	Envierges (r. des)...	r. Piat...............	r. de la Mare.
5	Epée de B. (r. de l')	r. Monge............	r. Mouffetard.
6	Eperon (r. de l')...	r. St-André-des-Arts..	r. du Jardinet.
17	Eperon (r. de l')....	r. St-Ferdinand.......	b. Pereire.
17	Epinettes (r. des)...	r. Marcadet..........	chemin de fer.
12	Erard (r.)...........	r. de Charenton.......	r. de Reuilly.
6	Erfurth (r. d')......	égl St-Germ. d. Prés	r. Gozlin.
16	Erlanger (r.).	gr.-rue d'Auteuil.....	b. Murat.
20	Ermitage (r. de l')..	ch. de Ménilmontant..	r. St-Martin.
18	Ernestine (r.)......	r. Doudeauville.......	r. Marcadet.
13	Espérance (r. de l').	r. de la Butte-aux-Cail.	r. de la Colonie.
13	Esquirol (r.)........	b. de l'Hôpital.......	r. Jenner.
5	Essai (r. de l').....	r. Poliveau...........	b. Saint-Marcel.
17	Essling (av. d').....	pl. de l'Etoile........	av. des Ternes.
19	Est-Pradier (r. de l')	r. Saint-Laurent.....	boul. Puebla.
4	Estacade (pont de l')	q. Henri IV..........	q. de Béthune.
5	Estrapade (pl. de l')	r. Lhomond..........	r. de la Vieille-Estrap.
7	d'Estrées (r.).......	b. des Invalides......	pl. de Fontenoi.
5	Etienne-du-Mont (r. St)	r. Descartes..........	r. de la Mont.-Ste-Genev.
8-16-17	Etoile (pl. de l')...	av. des Champs-Elys..	av. de la Gr.-Armée.
2	Etoile (imp. de l')..	r. Thévenot..........	cour [illegible]
17	Etoile (r. de l').....	av. de Wagram.......	r. [illegible]

ARR.	VOIES PUBLIQUES.	TENANTS.	ABOUTISSANTS.
16	Eug-Delacroix (r.).	r. Ribéra............	r. de la Tour.
15	Eugénie (av. Ste-)...	r. Dombasle.	
16	Euler (r.)..........	r. Bassano...........	av. Joséphine.
20	Eupatoria (r. d').....	r. Julien-Lacroix......	r de la Mare.
8	Europe (pl. de l')...	r. de Constantinople...	r. de Londres.
1	Eustache (imp. St-).	r. Montmartre.	
18	Evangile (r. de l')..	r. Torcy.............	chem. de fer de ceint.
1	Evêque (r. de l')...	r. des Frondeurs......	r. des Orties.
19	Evette (r.)..........	r. de Thionville.	
16	Exelmans (b.).. ...	q. d'Auteuil..........	r. d'Auteuil.
16	Eylau (av. d')......	pl. de l'Etoile........	porte de la Muette.
16	Eylau (pl. d').......	av. d'Eylau..........	av. Malakoff.

F

ARR.	VOIES PUBLIQUES.	TENANTS.	ABOUTISSANTS.
7	Fabert (r.)........	q. d'Orsay...........	r. de Grenelle.
13	Fagon (r.)..........	b. de l'Hôpital.......	b. de la Gare.
16	Faisand. (r. de la)..	av. de l'Impératrice...	av. d'Eylau.
18	Falaise (cité).......	chemin de Ceinture.	
17	Faraday (r.)........	r. Lebon............	r. Bayen.
20	Fargeau (r. St-).....	r. de Charonne.......	boul. Mortier.
11-12	Faub.-St-Ant. (r. du)	pl. de la Bastille.....	pl. du Trône.
10	Faub.-St-Den. (r. d.)	b. Bonne-Nouvelle....	b. de la Chapelle.
8	Faub.-St-Hon. (r. du)	r. Royale............	b. de Courcelles.
5	Faub.-St-Jacq. (r. du)	r. St-Jacques.........	r. de la Vieille-Estrap.
10	Faub. St-Mart. (r. du)	b. St-Denis..........	b. de la Villette.
9	Faub.-Montm. (r. du)	b. Montmartre........	r. Fléchier.
9	Faub. Poiss. (r. du)	b. Poissonnière.......	b. Rochechouart.
10-11	F.-du-Temp. (r. du).	b. du Temple........	b. de Belleville.
19	Fauch. (pass. des)..	r. de Belleville.	r. Rébéval.
4	Fauconnier (r. du)..	q. des Célestins.......	r. des Barres.
18	Fauvet (pass.).....	r. Polonceau.........	r. Cavé.
18	Fauvet (r.).........	r. des Carrières......	av. de St-Ouen.
2	Favart (r.).........	r. Grétry............	b. des Italiens.
15	Favorites (pass. des)	r. de Vaugirard.......	pl. d'Alleray.
12	Fécamp (r.)........	r. des Meuniers.......	b. Daumesnil.
6	Félibien (r.).......	r. Clément...........	r. Lobineau.
17	Félicité (r. de la)...	route d'Asnières......	r. Saussure.
9	Fénelon (cité)......	r. Ne des Martyrs....	r. de la Tour-d'Auv.
10	Fénelon (r.)......	r. d'Abbeville.........	r. de Belzunce.
15	Fenoux (r.)........	r. Gerbert............	r. de l'Abbé-Groult.
5	Fer-à-Moul. (r. du).	r. Geoffroy-St-Hilaire.	av. de Fontainebleau.
17	Ferdinand (pl. St-)..	r. St-Ferdinand.	
17	Ferdinand (r. St-)..	av. des Ternes.......	av. de la Gr.-Armée.
3	Ferd.-Berthoud (r.).	r. Montgolfier........	r. Vaucanson.
17	Ferdinandville (cité)	boul. Péreire, 18.	
14	Fermat (r.).........	r. du Ch.-d'Asile......	r. Daguerre.
15	Ferme-Gren. (r. d. la)	av. Suffren.	av. de la Mothe-Picq.
20	Ferme (c. de la)....	r. de Belleville.	
8-9	Ferme-d.-Math. (r.).	r. Tronchet..........	r. Basse-du-Rempart.
10	Ferme-St-L. (p. d. l.)	b. Magenta...........	r. de Chabrol.
17	Fermiers (r. des)...	r. d'Asnières.........	r. Saussure.
6	Férou (r.)........	pl. St-Sulpice........	r. de Vaugirard.

ARR.	VOIES PUBLIQUES.	TENANTS.	ABOUTISSANTS.
1	Ferronn. (r. de la)..	r. St-Denis...........	r. des Déchargeurs.
14	Ferrus (r.).........	b. St-Jacques.........	r. Cabanis.
19	Fessart (imp.)......	r. Fessart.	
19	Fessart (r.)........	r. de la Villette.......	buttes Chaumont.
19	Fêtes (r. des).......	r. de Belleville.......	r. Compans.
19	Fêtes (pl. des).....	r. des Fêtes	
15	Feugnières (ruelle).	r. St-Lambert.........	r. Desnouettes.
5	Feuillantines (r. d.).	r. de l'Arbalète......	r. St-Jacques.
10	Feuillet (pass.).....	r. des Ecluses-St-M...	q. Valmy.
18	Feutrier (r.).......	r. St-André...........	r. Ste-Marie.
2	Feydeau (r.).......	r. Montmartre........	r. de Richelieu.
2	Feydeau (gal.)......	r. St-Marc...........	gal. des Variétés.
4	Fiacre (imp. St-)...	r. St-Martin.	
2	Fiacre (r. St-)......	r. des Jeûneurs.......	b. Poissonnière.
15	Fiacre (pass. St-)...	b. de Grenelle........	r Miollis.
10	Fidélité (r. de la)...	b. de Strasbourg......	r. du Faub.-St-Denis.
4	Figuier (r. du).....	r. du Fauconnier......	r. Charlemagne.
2	Filles-Dieu (r. des).	r. St-Denis...........	r. d'Aboukir.
3	Filles-du-Calv. (r.)..	r. Turenne...........	b. des Filles-du-Calv.
3-11	Filles-du-Calv. (b.).	r. du Pont-aux-Choux.	r. Oberkampf.
2	Filles-St-Thom. (r. d.)	r. Vivienne...........	r. Richelieu.
18	Fillettes (r. des)....	r. de l'Evangile.......	b. Ney.
19	Flandre (r. de).....	b. de la Villette......	b. Macdonald.
16	Flandrin (boul.)....	av. Ingres............	b. Suchet.
9	Fléchier (r.)........	r. de Châteaudun.....	r. du Faub.-Montm.
17	Fleurs (cité des)....	av. de Clichy.........	r. Marcadet.
4	Fleurs (quai aux)...	pont Notre-Dame.....	pont au Change.
6	Fleurus (r. de).....	r. Bonaparte.........	r. N.-D.-des-Champs.
18	Fleury (r.).........	b. de la Chapelle.....	r. de la Charbonnière.
12	Fleury (r.).	b. de Reuilly.........	r. Raoul.
19	Florence (r. de)....	r. Lauzin............	r. Puébla.
8	Florence (r. de).....	r. de Rome..........	r. du Rocher.
1-8	Florentin (r. St-)...	pl. de la Concorde....	r. St-Honoré.
19	Florentine (cité)....	r. de la Villette.	
20	Florian......	r. Vitruve...........	r. de Bagnolet.
3	Foin (r. du)........	r. Ch.-des-Minimes....	r. Turenne.
11	Folie-Méricourt (r.).	r. Oberkampf.........	r. Fontaine-au-Roi.
11	Folie-Regnault (r.)..	r. des Boulets........	r. des Amandiers.
15	Fondary (imp.).....	r. de l'Abbé-Groult.	
15	Fondary (r.).......	r. Lourmel...........	r. de la Croix-Nivert.
12	Fonds-Verts (r. d.).	r. de la Nativité......	r. de Charenton.
20	Fontaine (r. de la).	r. de la Chine.......	r. Pelleport.
13	Font.-à-M. (ch. de la)	r. du Pot-au-lait......	ch. des Peupliers.
11	Fontaine-au-Roi (r.)	r. du Faub.-du-Temp.	r. Saint-Maur.
18	Fontaine-du-But (r.)	r. Girardon..........	r. Marcadet.
9	Fontaine-St-G. (r.)..	r. Pigale.............	boul. de Clichy.
3	Fontaines (r. des)..	r. du Temple.........	r. Volta.
18	Fontain.-T. (r. des).	r. de Louvain........	boul. de Neuilly.
5	Fontanes (r.).......	b St-Germain........	r. des Ecoles.
20	Fontarabie (r. de)...	r. de Bagnolet........	r. du Ch.-de-fer.
18	Fontenelle (r. de la)	r. Ramey............	r. du Mont-Cenis.
7	Fontenoi (pl. de)...	av. de Lowendal......	av. de Saxe.
16	Pontis (r. des).....	r. de l'Assomption....	senti[illegible]ère.
18	Forest (r.).........	b. de Clichy.........	r. Capron.

ARR.	VOIES PUBLIQUES.	TENANTS.	ABOUTISSANTS.
3	Forez (r. du)	r. Charlot	r. Beaujolais.
11	Forge-Royal (imp.)	r. du Faub.-St-Antoine.	
2	Forges (r. des)	r. de Damiette	pl. du Caire.
13	Fortin (avenue)	r. du Gaz	av. de Choisy.
8	Fortin (r.)	r. de Ponthieu	r. des Ecuries-d'Art.
5	Foss.-St-Bernard (r.)	b. St-Germain	r. St-Vict. r.
5	Fossés-St-Marc. (r. d.)	r. du Fer-à-Moulin	b. St-Marcel.
5	Fossés-St-J. (r. des)	r. Saint-Jacques	r. Lhomond.
13	Fos.-aux-C. (r. de la)	r. Daumesnil	r. d. Moul.-d.-l.-Pointe.
5	Fouarre (r. du)	r. de la Bûcherie	r. Galande.
17	Fourcroy (r.)	r. Laugier	r. Bayen.
4	Fourcy-St-Ant. (r.)	r. de Jouy	r. François-Miron.
15	Fourn. (pass. des)	ch. des Fourneaux	r. de la Procession.
15	Fourn. (r. des)	r. de Vaugirard	chem. de fer de ceint.
17	Fourneyron (r.)	r. des Moines	r. Brochant.
17	Fourniel (r.)	b. de Courcelles.	r. de Chazelles.
6	Four-St-Germ. (r.)	pl. Gozlin	carr. de la Croix-R.
5	Four-St-Jacq. (r.)	r. des Sept-Voies	r. d'Ecosse.
2	Foy (r. Ste-)	r. des Filles-Dieu	r. St-Denis.
2	Foy (pass. Ste-)	r. S Denis	r Ste-Foy.
2	Française (r.)	r. Mauconseil	r. du Petit-Lion.
16	François-Gérard (r.)	r. de la Fontaine	r. Molière.
8	François Ier (pl.)	r. de Bayard	r. Jean-Goujon.
8	François Ier (r.)	cours la Reine	av. de l'Alma.
4	François-Miron (r.)	r. de Fourcy	r. des Barres.
3-4	F. Bourg.-au-M. (r.)	r. de Turenne	r. du Chaume.
16	Franklin (ch.)	r. Delessert	q. de Billy.
16	Franklin (r.)	r. Vineuse	b. de Longchamps.
15	Frémicourt (r.)	pl. Cambronne	r. du Commerce.
3	Frépillon (pass.)	r. Volta.	
20	Fréquel (pass.)	r. Vitruve	r. de Fontarabie.
16	Freycinet (r.)	av. de l'Empereur	r. de Mony.
14	Friant (r.)	route de Châtillon, 16.	b. Brune.
8	Friedland (av. de)	r. du Faub.-St-Honoré.	pl. de l'Etoile.
9	Frochot (r.)	r. de Laval	r. Pigalle.
3	Froissart (r.)	r. Commines	r. Turenne.
	Froment (r.)	r. Sedaine	r. du Chemin-Vert.
5	Fromentel (r.)	r. Chartières	r. du Cimetière-St-B.
1	Frondeurs (r. des)	r. Saint-Honoré	r. d'Argenteuil.
13	Fulton (r.)	q. d'Austerlitz	r. de la Gare.
6	Furstemberg (r. de)	r. Jacob	r. de l'Abbaye.

G

8	Gabriel (avenue)	pl. de la Concorde	av. Matignon.
18	Gabrielle (r.)	r. Ravignan.	
9	Gaillard (cité)	r. Léonie	r. Blanche.
8	Gaillard (pass.)	av. Montaigne	r. Marbeuf.
2	Gaillon (r.)	r. Ne-des-Pet.-Champs	r. Ne-St-Augustin.
14	Gaîté (imp. de la)	r. de la Gaîté (Montr.)	
14	Gaîté (r. de la)	b. de Montrouge	ch. du Maine.
5	Galande (r.)	pl. Maubert	r. St-Jacques.

ARR.	VOIES PUBLIQUES.	TENANTS.	ABOUTISSANTS.
8-16	Galilée (r.)........	av. du Roi-de-Rome..	av. des Ch.-Elysées.
16	Galilée (pl.)........	r. Galilée............	
16	Galiote (ch. de la)..	q. d'Auteuil.........	route de Versailles.
20	Galleron (r.)........	r. Florian...........	r. Saint-Blaise.
12	Gallois (r.).........	port de Bercy........	r. de Bercy.
12	Galvani (r.).........	r. Laugier...........	boul. Gouv.-St-Cyr.
11	Gambey (r.).........	r. Oberkampf........	r. d'Angoulême.
6	Garancière (r.)......	r. St-Sulpice........	r. de Vaugirard.
18	Gardes (r. des).....	r. Polonceau..........	r. Myrha.
13	Gare (b. de la).....	q. d'Austerlitz.......	av. de Choisy.
13	Gare (q. de la	boul. de la Gare.....	porte de la Gare.
13	Gare (r. de la).....	q. d'Austerlitz........	boul. de la Gare.
18	Gareau (r.).........	r. Ravignan..........	r. Durantin.
20	Gasnier-Guy (r.)....	r. des Partants.......	ch. des Oiseaux.
15	Gasparin (r.).......	r. du Commerce.	r. Croix-Nivert.
11	Gaudelet (imp.).....	r. Ménilmontant.	
13	Gaudon (ruelle).....	r. des Malmaisons.	
17	Gauthey (r.)........	av. de Clichy........	r. Marcadet.
14	Gazan (r.)..........	av. Reille...........	b. Jourdan.
13	Gaz (r. du).........	b. d'Ivry............	av. Fortin.
16	Gén. Uhrich (av. du)	pl. de l'Etoile.......	bois de Boulogne.
5	Geneviève (pl. Ste-.	r. Clotilde..........	r. Soufflot.
5	Genev. (r. M.-Ste-)..	r. St-Victor.........	r. d. Prêt.-St-Et.-d.-M.
13	Génie (r. du).......	av. d'Italie..........	r. Damesme.
14	Gentilly (pte de)....	ch. des Prêtres......	r. de la Tombe-Issoire.
13	Gentilly-St-M. (r...	av. des Gobelins......	b. d'Italie.
12	Genty (pass.).......	q. de la Rapée.......	r. de Bercy.
17	Geoffroy-Didel (p.).	b. des Batignolles....	r. des Dames.
4	Geoffroy-l'Ang. (r.).	r. du Temple.........	r. Beaubourg.
4	Geoffroy-Lasn. (r.)...	q. de la Grève.......	r. St-Antoine.
9	Geoffroy-Marie (r.).	r. du Faub.-Montm....	r. Richer.
5	Geoffroy-St-Hil. (r..	r. du Fer-à-Moulin....	r. Cuvier.
14	Géorama (r. du)....	ch. du Maine.........	r. du Terrier-aux-L.
9	Georges pl. St-)...	r. St-Georges........	r. N.-D.-de-Lorette.
9	Georges (r. St-)....	r. de Provence........	pl. St-Georges.
17	Georges (r. St-) *Bat.*	av. de Clichy.........	r. Davy.
9	Gérando (r.).......	r. Rochechouart.....	r. Turgot.
13	Gérard (r.)..........	b. d'Italie...........	r. de la Butte-aux-C.
15	Gerbert (r.)...	r. Blomet.	r. Vaugirard.
11	Gerbier (r.)........	r. de la Folie-Regnault	r. de la Roquette.
6	Gerbillon (r.).......	r. des Missions.......	r. Bérite.
14-15	Gergovie (r.).......	r. de Vaugirard.......	r. d'Alésia.
16	Géricault (r.).......	r. d'Auteuil.	r. Poussin.
5 6	Germain (b. St-)....	q. de la Tournelle....	q. d'Orsay.
6	Germ.-des-P. (p St-)	r. Bonaparte.........	r. de Rennes.
1	Germ.-l'Aux. (r. St-)	pl. du Châtelet.......	pl. des Trois-Maries.
18	Germ.-Pilon (r.)....	boul. de Clichy.......	r. des Abbesses.
5	Gerson (pl.)........	r. St-Jacques........	r. Gerson.
5	Gerson (r.).........	pl. Gerson...........	r. Victor-Cousin.
4	Gesvres (q. de).....	pl. de l'Hôtel-de-Ville.	Pont-au-Change.
3	Gilles (r. St-)......	b. Beaumarchais......	r. Turenne.
6	Gindre (r. du)......	r. du Vieux-Colomb ..	r. de Mézières.
15	Ginoux (r.).........	r. Lourmel...........	r. Héricart.
18	Girardon (r.).......	r. Lepic.............	r. Fontaine-du-But.

ARR.	VOIES PUBLIQUES.	TENANTS.	ABOUTISSANTS.
18	Girardon (impasse)..	r. Girardon..........	
16	Girodet (r.)........	r. d'Auteuil..........	r. Poussin.
19	Gironde (q. de la)...	q. de l'Oise..........	boul. Macdonald.
6	Gît-le-Cœur (r.).....	q. des Gr.-Augustins..	r. St-André-des-Arts.
13	Glacière (r. de la)..	boul. Arago..........	boul. Kellermann.
9	Glück (r.)..........	r. Halévy............	b. Haussmann.
13	Gobelins (r. des)....	av. des Gobelins......	rivière de Bièvre.
13	Gobel. (ruelle des).	r. des Gobelins.......	r. Croulebarbe.
5-13	Gobelins (aven. des)	r. Monge.............	pl. Pinel.
13	Godefroy (r.).......	boul. de la Gare......	pl. Pinel.
9	Godot-de-Maur (r.)..	r. Basse-du-Rempart..	r. Ne-des-Mathurins.
1	Gomboust (r.)......	r. St-Roch...........	pl. du Marc.-St-Honoré
1	Gomboust (imp.)....	pl. du Marc.-St-Honoré	
12	Gondi (ruelle)......	r. de Charenton.......	ch. des Meuniers.
14	Gourdon (pass.)....	r. de la Tombe-Issoire.	b. St-Jacques.
17	Gourgaud (avenue)..	pl. de Courcelles.....	boul. Berthier.
18	Goutte-d'Or (r.).....	r. Polonceau..........	boul. Ornano.
17	Gouvion-St-Cyr (b.).	porte de la Révolte...	porte de Neuilly.
6	Gozlin (r.).........	r. Bonaparte.........	pl. Gozlin.
6	Gozlin (pl.)........	r. du Four...........	r. Gozlin.
5	Gracieuse (r.).......	r. de l'Epée-de-Bois...	r. de Lacépède.
10	Graffard (pass.).....	q. de Valmy.........	r. de Lafayette.
2	Grammont (r. de)...	r. Ne-St-Augustin.....	b. des Italiens.
3	Gr.-Chantier (r. du).	r. des Vieilles-Haudr..	r. Pastourelle.
2	Gr.-Cerf (pass. du).	r. St-Denis...........	r.des Deux-Portes-S.-S.
11	Grand-Prieure (r. du)	r. Crussol...........	r. Rampon.
18	Gr.-Bouteille (imp.)	r. du Poteau.........	
6	Gr.-Chaumière (r.)..	r. N.-D.-des-Champs..	b. du Montparnasse.
2	Gr.-Tête (imp. de la)	r. St-Spire......... ..	
1	Gr.-Truanderie (r.).	b. de Sébastopol......	r. de Turbigo.
18	Gr.-Carrières (r. des)	r. de Maistre.........	r. Marcadet.
16-17	Gr.-Armée (av. d. la)	pl. de l'Etoile	porte de Neuilly.
6	Gr.-August. (q. des).	pl. du pont St-Michel.	pont Neuf.
6	Gr.-Augustins (r. d.)	q. des Gr.-Augustins..	r. St-André-des-Arts.
2	Grands-Degrés (r. d.)	q. de la Tournelle....	r. Rossini.
10	Grange-aux-B. (r.)..	q. de Jemmapes... ..	boul. de la Villette.
9	Grange-Batel. (r.)...	r. du Faub.-Montmartre	r. Chauchat.
3	Gravilliers (p. des)..	r. Chapon............	r. des Gravilliers.
3	Gravilliers (r. des)..	r. du Temple.........	r. St-Martin.
8	Greffulhe (r.).......	r. Castellane.........	r. Ne-d.-Mathurins.
6	Grégoire-d.-T (r.)..	r. de Bucy...........	r. des Quatre-Vents.
15	Grenelle (b. de)....	av. de la Motte-Piquet.	r. Lecourbe.
7	Grenelle (imp. de)..	r. de Grenelle........	
16	Grenelle (pt de)....	porte d'Auteuil.......	q. de Grenelle.
15	Grenelle (q. de)....	q. d'Orsay...........	p. de Grenelle.
6-7	Grenelle-St-G.(r. de).	carr. de la la Cr.-Rouge	av. de la Bourdonnaye.
2-3	Grenata (r.)........	r. St-Martin.........	r. Montorgueil.
2	Greneta (passage)...	r. St-Denis..........	r. Greneta.
3	Grenier-St-Laz. (r.).	r. Beaubourg.........	r. St-Martin.
4	Gren.-sur-l'Eau (r.).	r. Goeffroy-Lasnier...	r. des Barres.
2	Gretry (r.).........	r. Favart............	r. Grammont.
16	Greuze (r.)........	b. de Longchamp.....	r. Decamps.
7	Gribeauval (r. de)..	p. St-Thomas-d'Aquin.	r. du Bac.
5	Gril (r. du)........	r. Censier...........	r. Daubenton.

ARR.	VOIES PUBLIQUES.	TENANTS.	ABOUTISSANTS.
16	Gros (r. du).......	r.-p. du pont de Gren..	r. de la Fontaine.
16	Gudin (r.).........	boul. Murat..........	route de Versailles.
18	Gué (r. du)........	r. de la Chapelle.....	
4	Guéménée (imp.)...	r. St-Antoine........	
6	Guénégaud (r.).....	q. de Conti..........	r. Mazarine.
11	Guénot (cité).......	b. Voltaire..........	
4	Guépine (imp.).....	r. de Jouy...........	
2	Guérin-Boiss. (r.)..	r. de Palestro........	r. St-Denis.
16	Guichard (r.)......	pl. Possoz...........	r. de Passy.
20	Guignier (r. du)....	r. de Puebla.........	r. des Rigoles.
9	Guillaume (c.St-)...	r. Ne-Coquenard.. ..	
4	Guillaume (r.)......	q. d'Orléans..........	r. des Croisades.
17	Guillaume-Tell (r.).	r. Laugier...........	b. de Neuilly.
7	Guillaume (r. St.)..	r. Perronet..........	r. de Grenelle-St-Germ.
12	Guillaumot (pass.)..	c. Mazas.............	
14	Guilleminot (r.)....	r. de l'Ouest.........	r. St-Louis.
4	Guillemites (r. des).	r. Ste-Croix-de-la Bret.	r. des Francs-Bourg.
6	Guillou (r.)........	q. de Passy..........	r. Berton.
16	Guisarde (r.).......	s. Mabillon...	r. des Canettes.
17	Guttin (r.).........	av. de Clichy........	boul. Bessières.
5	Guy-de-la-Brosse(r.).	r. Jussieu	r. Linné.
10	Guy-Patin (r.).....	b. de Mangenta......	boul. de la Chapelle.
7	Guyot (r.).........	b. de Neuilly........	r. de Courcelles.

H

ARR.	VOIES PUBLIQUES.	TENANTS.	ABOUTISSANTS.
20	Haies (r. des)......	r. de Montreuil......	r. Courat.
9	Hainaut (r. du).....	r. des Prés-St-Gervais.	b. Sérurier.
19	Halévy (r.)........	boul. des Capucines...	r. Ne-des-Mathurins.
14	Hallé (r.)..........	r. de la Tombe-Issoire.	av. du Commandeur.
1	Halles-St-Denis (r. d).	r. St-Denis	r.d.Lavandières-Ste-O.
8	Hambourg (r. de)...	r. d'Amsterdam......	r. de Valois-du-Roule.
16	Hamelin (r.).......	r. de Lubeck.........	av. du Roi-de-Rome.
15	Hameau (r. du).....	r. Desnouettes.......	boul. Victor.
2	Hanovre (r. de).....	r. de Choiseul........	r. Louis-le-Grand.
3	Harlay-au-Mar. (r.).	b. de Beaumarchais..	r. St-Claude.
1	Harlay-au-Pal. (r.).	q. de l'Horloge.......	q. des Orfèvres.
5	Harpe (r. de la)....	r. de la Huchette	b. St-Germain.
13	Harvey (r.)........	r. Nationale..........	r. du Ch.-des-Rentiers.
1	Hasard (r. du).....	r. Richelieu	r. Ste-Anne.
8	Haussmann (boul.)..	r. de la Chauss.-d'Ant.	av. Friedland.
5	Haut-Pavé (r. du)..	q. Montebello	r. de la Bûcherie.
20	H.-Gâtines (r. des) .	r. des Champs	r. Pelleport.
20	Hautes-Vignoles (r.).	pl. de la Réunion....	b. de Charonne.
6	Hautefeuille (r.)....	pl. St-André-des-Arts .	r. de l'Ecole-de-Méd.
5	Hautefort (imp. d')..	r. de Port-Royal......	
10	Hauteville (r.)......	b. Bonne-Nouvelle....	pl. de Lafayette.
19	Hautpoul (r. d')....	r. d'Allemagne.......	r. de Paris (Bell.).
9	Havre (pass. du)...	r. de Caumartin......	r. St-Lazare.
8-9	Havre (r. du)......	b. Haussmann........	r. St-Lazare.
19	Haxo (r.)..........	ch.-neuf de Ménilm...	boul. Serrurier.
18	Hébert (pl.)........	r. d'Aubervilliers.....	r. de Torcy.
9	Helder (r. du).....	b. des Italiens........	r. Taitbout.

ARR.	VOIES PUBLIQUES.	TENANTS.	ABOUTISSANTS.
17	Hélène (r.)........	av. de Clichy........	r. Lemercier.
13	Hélène (r.) *Gentilly*.	r. de la Santé.......	r. Palmyre.
19	Henri (cité)........	r. Compas...........	
20	Henri-Chevreau (r.).	r. de Ménilmontant....	r. de la Mare.
14	Henrion-d.-Pan. (r.)	r. de la Procession...	r. du Moulin-de-la-V.
1	Henri-Quatre (pass.).	r. des Bons-Enfants...	cour des Fontaines.
4	Henri-Quatre (q.)...	b. Morland..........	q. des Célestins.
15	Hériçart (r.).......	pont de Grenelle......	pl. St-Louis.
18	Hermel (r.)........	r. des Portes-Blanches.	b. Ornano.
16	Hérold (r.)........	av. de Boulainvilliers.	r. d'Auteuil.
15	Herr (r.)..........	r. de l'Eglise........	r. de Javel.
5	Hilaire (r. St-)....	r. des Sept-Voies.....	r. Charretière.
9	Hippolyte-Lebas (r.).	r. Maubeuge.........	r. des Martyrs.
13	Hippolyte (p. St-)...	route de Choisy......	r. de Fontainebleau.
23	Hippolyte (r. St-)..	b. Arago............	r. de la Glacière.
6	Hirondelle (r. de l').	pl. du Pt-St-Michel...	r. Git-le-Cœur.
15	Hoche (r.).........	r. Kléber...........	r. Duguesclin.
11	Holzbacher (cité)...	r. des Trois-Bornes...	r. Fontaine-au-Roi.
4	Homme-Ar. (r. de l').	r. Ste-Croix-de-la-Br..	r. des Blancs-Mant.
1-8	Honoré (r. St-).....	r. des Halles........	r. Royale.
6	Honoré-Cheval. (r.).	r. Bonaparte........	r. Cassette.
5-13	Hôpital (b. de l')...	pl. Valhubert........	pl. Pinel.
13	Hôpital (pl. de l')...	b. de l'Hôpital	
10	Hôp.-St Louis (r. d. l')	r. de la Grange-aux-B.	q. Jemmapes.
8	Horloge (cour de l').	r. du Rocher.	
1	Horloge (q. de l')...	pt au Change.......	pont Neuf.
4	Hosp.-St-Gerv. (r. d.).	r. des Rosiers.......	r. des Francs-Bourg.
5	Hôtel-Colbert (r. d. l').	q. de Montebello.....	r. Galande.
1	Hôt.-d.-Ferm. (p. d.)	r. de Grenelle-St-H...	r. du Bouloi.
4	Hôtel-de-V. (pl. d. l')	q. Le Pelletier.......	r. de Rivoli.
4	Hôtel-de-Vil. (q. de l')	r. Geoffroy-Lasnier...	pl. de l'Hôtel-de-Ville.
4	Hôtel-de-V. (r. de l')	r. du Figuier........	r. Jacques-de-Brosse.
20	Houdard (r.).......	r. des Amandiers.....	r. Mogador.
18	Houdon (r.).......	boul. de Clichy......	r. des Abbesses.
5	Huchette (r. de la).	r. du Petit-Pont......	r. de la Harpe.
1	Hulot (pass.)......	r. de Montpensier....	r. de Richelieu.
14	Humboldt (r.)......	r. de la Santé........	r. du Faub.-St-Jacques.
1	Hyacinthe-St-H. (r.).	r. de la Sourdière....	r. du Marché-St-Hon.

I

16	Iéna (av. d').......	pl. du Roi-de-Rome..	pl. de l'Étoile.
16	Iéna (pl. d').......	av. d'Iéna...........	
7-16	Iéna (pt d').........	q. de Billy..........	q. d'Orsay.
7	Iéna (r. d')........	q. d'Orsay...........	r. de Grenelle.
10	Industrie (p. de l')..	r. du Faub.-St-Martin	r. du Faub.-St-Denis.
15	Industrie (p. de l')..	r. Lourmel..........	r. Lecourbe.
13	Indust. (r. de l') *G*.	r. Bourgon..........	r. du Génie.
16	Ingres (av.)........	av. Raphaël.........	ch. de la Muette.
1	Innoc. (r. d.)......	r. St-Denis..........	r. de la Lingerie.
1	Innocents (sq. des).	r. des Innocents.....	r. Berger.
9	Institut (pl. de l')..	q. de Conti.........	
7	Invalides (b. des)...	r. de Grenelle-St-Germ.	r. de Sèvres.

ARR.	VOIES PUBLIQUES.	TENANTS.	ABOUTISSANTS.
7	Invalides (espl. des).	Hôtel des Invalides. .	q. d'Orsay.
7-8	Invalides (pt des),.,	q. de la Conférence..	q. d'Orsay.
11	Irénée (rue St.).....	av. Parmentier.......	r. St-Maur.
5	Irlandais (r. des)....	r. de la Vieill-Estrap.	r. Lhomond.
16	Isabey (r.)....... ...	r. d'Auteuil..........	r. Poussin.
19	Isly (imp. de l')....	pl. du Maroc	
20	Isly (pass. de l')...	r. de l'Alma....	r. de la Mare.
8	Isly (r. de l')......	r. du Havre.........	r. de l'Arcade.
14	Issoire (imp.)......	r. de la Tombe-Issoire.	
13	Italie (av. d')	pl. Pinel............	p. d'Italie.
13	Italie (b. d.).......	pl. Pinel.............	r. de la Santé.
2-9	Italiens (b. des)....	r. de Richelieu......	r. Louis-le-Grand.
13	Ivry (av. d').......	av. de Choisy.......	boul. Masséna.

J

ARR.	VOIES PUBLIQUES.	TENANTS.	ABOUTISSANTS.
4	Jabach (pass.)......	r. Ne-St-Méri........	r. St-Martin.
5	Jacinthe (r.).......	r. des Trois-Portes .	r. Galande.
6	Jacob (r.).........	r. de Seine..........	r. des Saints-Pères.
11	Jacquard (r.).......	r. Terneaux.........	r. Oberkampf.
17	Jacquemont (r.)....	av. de Clichy..	r. Lemercier.
4	Jacques-de-Br. (r.).	q. de l'Hôtel-de-Ville.	r. François-Miron.
14	Jacques (b. St-)....	r. de la Glacière.....	pl. d'Enfer.
14	Jacques (pl. St-)...	r. du Faub.-St-Jacques.	
5	Jacques (r. S)	r. Galande	boul. de Port-Royal.
4	Jacques-Cœur (r.)..	pl. de l'Arsenal......	r. St-Antoine.
4	Jacq.-la-B. (sq. St-).	r. de Rivoli..	av. Victoria.
19	Jandelle (cité)......	r. Rébéval.........	
20	Japon (r. du)......	cour des Noues......	
11	Japuy (r.).........	à l'ouest du Marché..	
17	Jaquemont (r.).....	av. de Clichy........	r. de Ménier.
6	Jardinet (r. du)....	r. Mignon...........	r. de l'Eperon.
11	Jardiniers (imp. des).	r. Amelot...........	
12	Jardiniers (r. des)..	r. de Charenton......	ch. des Meuniers.
4	Jardins (r. des)....	q. St Paul...........	r. Charlemagne.
4	Jarente (r.)...... ..	r. Turenne..........	r. Culture Ste-Cather.
15	Javel (q. de).......	p. de Grenelle.......	boul. Victor.
15	Javel (r. de).......	q. de Javel...... ...	r. Blomet.
16	Jean (r. St-).......	av. de Clichy........	r. Moncey.
6	Jean-Bart (r.)......	r. de Vaugirard	r. de Fleurus.
4	Jean-Beausire (r.)..	b. Beaumarchais.....	r. St-Antoine.
5	Jean-Beauvais (r.)..	r. des Noyers.	r. St-Hilaire.
16	Jean-Bologne (r.)...	r. de Passy	r. de l'Annonciation.
12	Jean-Bouton (imp.).	r. des Charbonn.-St-A.	
5	J.-de-Latr. (r. St-).	r. Fromentel........	r. des Ecoles.
18	Jean-Collin (r.).....	r. des Roses.........	r. Bouery.
1-8	Jean-Goujon (r.)...	av. d'Antin.	av. Montaigne.
1	J.-J.-Rousseau (r.).	r. St-Honoré..........	r. Montmartre.
1	Jean-Lantier (r.)....	r. St-Denis..........	r. Bertin-Poirée.
7	Jean-Nicot (r.).....	q. d'Orsay..........	r. St-Dominique.
18	Jean-Robert (r.)....	r. Doudeauville	r. Marcadet.
1	Jean-Tisson (r.)....	r. de Rivoli	r. Bailleul.
15	Jeanne (r.).........	r. de la Procession...	r. des [illegible].

ARR.	VOIES PUBLIQUES.	TENANTS.	ABOUTISSANTS.
13	Jeanne-d'Arc (r.)...	pl. Jeanne-d'Arc.....	boul. de la Gare.
13	Jeanne-d'Arc (pl.)....	r. Lahire............	r. Jeanne-d'Arc.
10-11	Jemmapes (p. de)..	pl. de la Bastille	boul. de la Villette.
13	Jenner (r.).........	b. de l'Hôpital.......	b. de la Gare.
18	Jessaint (r. de).....	r. de la Chapelle.....	r. de la Goutte-d'Or.
18	Jessaint (impasse)...	r. Jessaint...........	
11	J.-d.-Boule(pass.du).	r. des Fossés-du-T...	r. de Malte.
2	Jeûneurs (r. des)...	r. Poissonnière......	r. Montmartre.
10	Joinville (pass.)....	r. du Faub.-du-Temp.	r. Corbeau.
19	Joinville (r. de)....	q. de l'Oise..........	r. de Flandre.
14	Jolivet (r.)	boul. de Montrouge..	r. de la Gaité.
11	Joly (cité).........	r. du Chemin-Vert...	
19	Jomard (r.)........	r. de Bordeaux	r. de Joinville.
13	Jonas (r.)	b. d'Italie...........	r. des Cinq-Diamants.
2	Joquelet (r.).......	r. Montmartre.......	r. N.-D-des-Victoires.
11	Joseph (cour St-)...	r. de Charonne	
2	Joseph (r. St).....	r. du Sentier..	r. Montmartre
16	Joséphine (av.).....	pt de l'Alma.........	pl. de l'Etoile.
11	Josset (pass.)......	cour du Bras-d'Or....	r. de Charonne.
9	Joubert (r.).........	r. de la Chauss.-d'Ant.	r. de Caumartin.
9	Jouffroy (pass.)....	b. Montmartre.......	r. de la Gr.-Batelière.
17	Jouffroy (r.)......	r. du Cardinet.......	b. Malesherbes.
1	Jour (r. du).......	r. Coquillière........	r. Montmartre.
	Jourdain (r. du)....	r. de Belleville......	r. Pessart.
14	Jourdan (boul.)....	porte de Gentilly.....	porte d'Orléans.
16	Jouvenet (r.).......	r. de Versailles......	r. Boileau.
4	Jouy (r. de).......	r. des Nonnains-d'H..	r. St-Antoine.
20	Jouye-Rouve (r.)...	r. Julien-Lacroix.....	r. de Belleville.
15	Juge (r.)...........	r. Vala...............	r. Violet.
4	Juges-Consuls (r. d.)	r. de la Verrerie.....	r. du Cloître-St-Merri.
4	Juifs (r. des)......	r. de Rivoli....	r. des Rosiers.
16	Juigné (r.).........	ouest de l'égl. Chaillot.	
20	Juillet (r.).........	chauss. Ménilmontant..	chem. des Partants.
12	Jules-César (r.).....	r. de Lyon..........	b. de la Contrescarpe.
11	Jules (r. St-)......	r. du Faub.-St-Antoine.	r. de Montreuil.
20	Julien-Lacroix (r.)..	sq. Napoléon........	r. de Belleville.
5	Julien (r. St-)......	r. de la Bûcherie....	r. Galande.
13	Julienne (r.).......	r. Pascal............	r. de Lourcine.
2	Jussienne (r. de la)..	r. Pagevin...........	r. Montmartre.
5	Jussieu (pl.)......	r. de Jussieu	r. Linné.
5	Jussieu (r. de)....	r. Cuvier............	pl. Jussieu.
20	Justice (r. de la)...	ch. de Ménilmontant..	

K

19	Kabylie (r. de)....	boul. de la Villette...	r. Tanger.
11	Keller (r.).........	r. de Charonne.......	r. de la Roquette.
13	Kellermann (boul)..	porte d'Italie.........	porte de Gentilly.
16	Keppler (r.).......	r de Bassano........	r. de Galilée.
15	Kléber (r.)........	q. d'Orsay	av. Suffren.
19	Kuszner (pass)....	r. de Belleville.......	r. Rébéval.

L

ARR.	VOIES PUBLIQUES.	TENANTS.	ABOUTISSANTS.
18	Labat (r.).........	r. Ramey.............	r. Marcadet.
17	Labie (r.).........	av. des Ternes.......	r. Brunel.
7	La Bourdonn. (av.).	q. d'Orsay...........	av. Bosquet.
9	La Bruyère (r.)....	r. N.-D.-de-Lorette...	r. Blanche.
5	Lacépède (r.)......	r. Geoffroy-St-Hilaire..	r. Mouffetard.
17	Lacondamine (r. de).	av. de Clichy........	r. Dulong.
15	Lacretelle (r.).....	r. de Vaugirard......	r. Vaugelas.
17	Lacroix (r.).......	av. de Clichy........	r. Davy.
11	Lacuée (av.).......	pl. Mazas............	av. Daumesnil.
1-10	Lafayette (r. de)....	r. de la Ch.-d'Antin..	boul. de la Villette.
10	Lafayette (pl. de)...	r. de Lafayette......	
9	Laferrière (pass. de)	r. N.-D. de Lorette...	r. Bréda.
1-2	La Feuillade (r. de).	pl. des Victoires......	r. de la Vrillière.
9	Laffitte (r.)........	b. des Italiens.......	r. Ollivier.
16	Lafontaine (r.).....	r. Boulainvilliers.....	r. de Passy.
17	Lafontaine (cité)...	r. Lemercier.........	
18	Laghouat (r. de)...	r. Stephenson........	r. Léon.
18	Lagille (r.)........	av. St-Ouen..........	
20	Lagny (r. de).....	b. de Montreuil......	boul. Davout.
13	Lahire (r.)..........	r. Clisson...........	pl. Jeanne-d'Arc.
14	Lalande (r.)........	r. du Champ-d'Asile..	r. Larochefoucauld.
9	Lallier (r.).........	av. Trudaine........	b. Rochechouart.
17	Lamandé (r.)......	r. Bridaine..........	r. Legendre.
9	Lamartine (r.)......	r. Cadet.............	r. du Faub.-Montm.
18	Lambert (r.).......	r. Nicolet...........	r. Biron.
15	Lambert (r. St-)...	r. Lecourbe.........	r. de Vaugirard.
12	Lamblardie (r.)....	b. Reuilly...........	r. Picpus.
12	Lancette (r. de la)..	r. de Charenton......	r. de la Br. aux Loups.
16	Lancret (r.).......	r. de Versailles......	r. Juvenet.
10	Lancry (r. de).....	r. de Bondy.........	q. de Valmy.
16	Lannes (b.)........	pte de la Muette......	av. de l'Empereur.
16	Lapérouse (r.).....	pl. Galilée...........	r. de Presbourg.
5	Laplace (r.)........	r. Mont. Ste-Geneviève	r. des Sept-Voies.
11	Lappe (r. de)......	r. de Charonne......	r. de la Roquette.
15	La Quintinie (r.)...	r. Bargue...........	r. d'Alleray.
1	Lard (r. au)........	r. de la Lingerie.....	r. des Bourdonnais.
1	Lard (imp. au).....	r. au Lard..........	
16	Largillière (r.).....	r. Mozart...........	b. Beauséjour.
14	La Reynie (r. de)...	r. St-Martin.........	r. St-Denis.
12	Laroche (r.).......	av. du Petit-Château..	r. Léopold.
9	Larochefoucaud (r.).	r. St-Lazare.........	r. Pigalle.
5	Laromiguière (r.)...	r. de la Vieille Estrapad	r. Amiot.
6	Larrey (r.).........	r. du Jardinet........	r. de l'Éc.-de-Méd.
8	Larribe (r.)........	r. de Constantinople..	r. du Rocher.
7	Las-Cases (r.)......	r. de Bellechasse.....	r. de Bourgogne.
19	Lassus (r.)........	r. de Belleviller......	r. de Louvain.
18	Lathuile (pass.)....	av de Clichy........	pass. St-Pierre.
7	Latour-Maub. (b. de)	q. d'Orsay..........	av. de Tourville.
5	Latran (r. de)......	r. Jean-de-Beauvais...	r. Thénard.
17	Laugier (r.)........	r. Poncelet..........	boul. Gouvion-St-Cyr.

ARR.	VOIES PUBLIQUES.	TENANTS.	ABOUTISSANTS.
19	Laumière (r.)......	r. d'Allemagne.......	r. de Mexico.
10	Laurent (r. St-)....	r. du Faub.-St-Martin.	r. du Faub.-St-Denis.
16	Lauriston (r.)......	r. de Longchamp.....	pl. de l'Arc-de-Triom.
19	Lauzin (r.).........	r. Rébéval...........	r. de Puebla.
9	Laval (r. de)......	r. des Martyrs.......	r. Pigalle.
5	Lavandières (r. des).	pl. Maubert.........	boul. St-Germain.
1	Lavand.-Ste-Opp.(r.)	r. St-Germain-l'Aux..	r. des Halles.
18	La Vieuvillle (r.)...	pl. des Abbesses.....	r. des Trois-Frères.
8	Lavoisier (r.)......	r. d'Anjou-St-Honoré.	r. d'Astorg.
1	La Vrillière (r. de).	r. Croix-d.-P.-Champs.	r. de la Feuillade.
8-9	Lazare (r. St-).....	r. N.-D-de-Lorette....	r. de l'Arcade.
15	Leblanc (r.).......	q. de Javel..........	r. Lecourbe.
17	Lebon (r.)	r. Demours..........	b. Péreire.
14	Lebouis (r.).......	r. de l'Ouest.........	r. de Vanves.
17	Lebouteux (r.).....	r. Saussure..........	r. de Lévis.
13	Le Brun (r.).......	b. St-Marcel.........	av. Fontainebleau.
17	Lechapelais (r.)....	av. de Clichy.......	r. Lemercier.
14	Leclerc (r.)	r. du Faub.-St-Jacques.	b. St-Jacques.
17	Lecluse (r.)	b. des Batignolles....	r. des Dames.
17	Lecomte (r.).......	r. Legendre.	r. Ste-Thérèse.
15	Lecourbe (r.)......	b. de Grenelle.......	b. Victor.
18	Lécuyer (pass.)....	ch. du Poteau	b. Ney.
18	Lécuyer (r.).......	r. Ramey............	r. Lambert.
15	Lefèvre (b.).......	ch. de fer de l'Ouest.	pte de Versailles.
17	Legendre (r.)......	b. de Monceau.......	av. de St Ouen.
19	Legrand (r.).......	b. de la Villette.....	b. Puebla.
12	Legraverend (r.)...	b. Mazas...........	r. Beccaria.
16	Lekain (r.)........	r. de l'Eglise........	r. Singer.
14	Lemaignan (r.).....	r. de la Glacière.....	
15	Lemaire (pass.)....	r. Lourmel	r. Violet.
16	Lemarrois (r.)......	route de Versaill.s...	fortifications.
17	Lemercier (r.)......	r. des Dames........	r. Cardinet.
14	Lemoine (imp.).....	r. de la Procession...	
2	Lemoine (imp.).....	b. Sébastopol........	r. S-Denis.
18	Léon (r.).........	r. Cavé.............	r. d'Oran.
16	Léonard de Vinci (r.)	r. Villejust..........	place d'Eylau.
14	Léonidas (pass.)....	ch. des Plantes.......	r. Ste-Eugénie.
14	Léonie (pass. Ste-)..	r. Ste-Léonie	
9	Léonie (r.)	r. Labruyère.........	r. Chaptal.
12	Léopold (r.).......	port de Bercy........	r. de Bercy.
9	Le Peletier (r.)...	b. des Italiens.......	r. Ollivier.
12	Lepeu (r.)	r. Erard.	
18	Lepic (r.).........	b. de Clichy.........	r. Ravignan.
4	Le Regrattier (r.)....	q. d'Orléans..........	q. Bourbon.
16	Leroux (r.)	av. d'Eylau..........	r. Pergolèse.
20	Lesage (r.)........	r. de Tourtille.......	r. Jouye-Rouve.
4	Lesdiguières (r. de).	r. de la Cerisaie.....	r. St-Antoine.
16	Le Sueur (r.)......	r. Chalgrin.	av. de la Gr.-Armée.
15	Letellier (r.)	r. Croix-Nivert.......	r. Violet.
15	Letellier prol. (r.).	r. Lourmel..........	r. Viala.
18	Letort (r.)........	b. Ornano..........	r. des Portes-Blanch.
11	Levert (pass.)......	pass. Vaucanson......	r. Beffroi.
20	Levert (r.).........	r. de la Mare...	r. de Belleville.
17	Lévis (pl. de).....	r. de Lévis.	

ARR.	VOIES PUBLIQUES.	TENANTS.	ABOUTISSANTS.
17	Lévis (r. de)......	b. de Batignolles.....	r. Cardinet.
5	Lhomond (r.)......	r. de la Vieille-Estrapad.	r. de l'Arbalète.
14	Liancourt (r.)	r. Boulard...........	chauss. du Maine.
20	Liban (r. du).... .	r. des Maronites	r. Julien-Lacroix.
12	Libert (r.).........	r. du Commerce......	b. de Bercy.
11	Lilas (ruelle des)...	r. St-Sabin.	
19	Lilas (ruelle des)...	r. du Pré............	r. des Lilas.
19	Lilas (r. des)......	r. du Pré............	r. de Crimée.
7	Lille (r. de)	r. des Saints-Pères...	r. de Bourgogne.
14	Lille (r. de)........	b. d'Enfer.	r. Daguerre.
1	Lingerie (r. de la)..	r. de la Ferronnerie..	r. Berger.
5	Linné (r.)....	r. Lacépède.........	pl. Jussieu.
15	Linois (r.).	pont de Grenelle.... .	r. des Entrepreneurs.
4	Lions (r. des)......	r. du Petit-Musc.....	r. St-Paul.
8	Lisbonne (r. de)....	r. de Malesherbes....	r. de Messine.
4	Lobau (r. de)......	q. de la Grève.......	r. de Rivoli.
6	Lobineau (r.)......	r. de Seine..........	r. Mabillon.
19	Loire (q. de la)....	r. d'Allemagne	r. de Crimée.
13	Loiret (r. du)......	r. du Chevaleret......	
1-4	Lombards (r. des)..	r. St-Martin..........	r. St-Denis.
9	Londres (pass. de) .	r. St-Lazare...... ..	r. de Londres.
8-9	Londres (r. de).....	r. de Clichy.........	pl. d'Europe.
16	Longchamp (b. de).	av. de l'Empereur....	pl. du Trocadéro.
16	Longchamp (r. de)..	r. de Lubeck.	r. Spontini.
8	Lord-Biron (r.).....	r. de Châteaubriand..	r. du Bel-Respiro.
19	Lorraine (r. de)....	r. de Crimée.	
18	Louis (imp. St-)....	r. St-Louis.	
4	Louis-en-l'île (r. St-).	q. de Béthune.......	q. d'Orléans.
4	Louis (pass. St-)....	r. St-Paul..........	
10	Louis-du-T. (p. S-).	r. St-Maur...........	b. de la Villette.
11	Louis-St-A. (p. St).	faub. St-Antoine,.....	r. Lappe.
12	Louis B. (r. Saint-).	av. du Petit-Château.	r. Léopold.
15	Louis G. (r. Saint-).	réunie à l'av. St-Charles.	
20	Louis B. (pass. St-)..	r. des Amandiers.	
2	Louis-le-Gr. (r.)...	r. Ne-des-Pet.-Champs.	b. des Capucines.
4	Louis-Phil. (pt).....	q. de la Grève.......	q. Napoléon.
5-13	Lourcine (r. de)...	r. Mouffetard	r. de la Santé.
15	Lourmel (r.).......	b. de Grenelle.......	r. des Marais.
19	Louvain (r. de)....	r. Lassus...........	r. de la Villette.
2	Louvois (pl.).......	r. de Richelieu......	r. Ste-Anne.
2	Louvois (r. de)....	r. Lulli............	r. Ste-Anne.
1	Louvre (q. du).....	Pont-Neuf...........	nouv. guich. du Louv
1	Louvre (r. du).....	q. du Louvre	r. St-Honoré.
15	Lowendal (av.)... .	av. de Tourville.....	pl. Cambronne.
16	Lubeck (r. de).....	av. d'Iéna	av. de l'Empereur.
2	Lulli (r.).........	r. Rameau...........	r. de Louvois.
2	Lune (r. de la)....	b. Bonne-Nouvelle....	r. Poissonnière.
19	Lunéville (r. de)...	r. Petit............	r. d'Allemagne.
1	Luxembourg (r. de).	r. de Rivoli.........	b. de la Madeleine.
20	Lyonnes (r. des)...	r. de Bagnolet.......	r. de Pelleport
12	Lyon (r. de).......	b. Mazas	pl. de la Bastille.
5	Lyonnais (r. des)..	r. de Lourcine......	r. Berthollet.

M

ARR.	VOIES PUBLIQUES.	TENANTS.	ABOUTISSANTS.
6	Mabillon (r.)	r. du Four	r. St-Sulpice.
19	Macdonald (boul.)	canal de l'Ourcq	pte d'Aubervilliers.
12	Mâcon (r. de)	port de Bercy	r. de Bercy.
6	Madame (r.)	r. de Mézières	r. d'Assas.
6	Madame prol. (r.)	r. de Rennes	r. du Vieux-Colomb.
1-8-9	Madeleine (b. de la)	r. de Luxembourg	pl. de la Madeleine.
8	Madeleine (g. de la)	pl. de la Madeleine	r. Boissy-d'Anglas.
8	Madeleine (p. de la)	pl. de la Madeleine	r. de l'Arcade.
8	Madeleine (pl. de la)	r. Royale	r. Tronchet.
15	Mademoiselle (r.)	r. des Entrepreneurs	r. Cambronne.
18	Madone (r. de la)	r. Séguin	r. des Roses.
8	Madrid (r. de)	pl. d'Europe	r. de Lisbonne.
16	Magdebourg (r. de)	q. de Billy	av. du Roi-de-Rome.
16	Magellan (r.)	r. de Chaillot	r. Bassano.
13	Magendie (r.)	r. Corvisart	r. des Anglaises.
10	Magenta (b. de)	pl. du Château-d'Eau	b. Rochechouart.
20	Magenta-Mén. (r.)	ch. Ménilmontant	
10	Magnan (r.)	b. Magenta	q. Valmy.
2	Mail (r. du)	pl. des Petits-Pères	r. Montmartre.
11	Main-d'Or (p. de la)	r. du Faub.-St-Antoine	r. de Charonne.
15	Maine (av. du)	b. du Montparnasse	pl. du Maine.
14-15	Maine (ch. du)	b. de Vaugirard	av. d'Orléans.
15	Maine (imp. du)	av. du Maine	
13	Maison-Blanche (r.)	av. d'Italie	r. de Choisy.
14	Maison-Dieu (r.)	ch. du Maine	r. de Vanves.
20	Maison-Neuve (cit.)	r. des Panoyaux	
18	Maistre (r. de)	av. de St-Ouen	r. Lepic.
5	Maître-Albert (r.)	q. de la Tournelle	pl. Maubert.
16	Malakoff (av.)	b. de Longchamp	av. de la Gr.-Armée.
6	Malaquais (q.)	r. de Seine	r. des Sts-Pères.
7	Malar (r.)	q. d'Orsay	r. St-Dominique.
5	Malebranche (r.)	b. St-Michel	r. Paillet.
8-17	Malesherbes (b.)	pl. de la Madeleine	pl. Pentagonale.
8	Malesherbes (r. de)	b. de Malesherbes	r. de Valois-du-R.
4	Malher (r.)	r. de Rivoli	r. Pavée-au-Marais.
8	Malleville (r.)	r. Corvetto	r. Mollien.
13	Malmaison (r. de)	av. de Choisy	
11	Malte (r. de)	r. Oberkampf	r. du Faub.-du-Temp.
2	Mandar (r.)	r. Montorgueil	r. Montmartre.
12	Mandé (av. de St-)	r. de Picpus	b. Soult.
17	Manoir (r. du)	r. Marcadet	r. des Portes-Blanc.
9	Mansart (r.)	r. Fontaine	r. Blanche.
16	Manutention (r. de la)	q. de Billy	av. de l'Empereur.
20	Maraîchers (r. des)	r. de Lagny	r. de Bagnolet.
14	Marais (imp. des)	r. de Châtillon.	
10	Mar.-du T.-(r. des)	r. de la Douane	r. du Faub.-St-Martin.
8	Marbeuf (av.)	r. Marbeuf	av. des Ch.-Elysées.
8	Marbeuf (r.)	r. Bizet	av. des Ch.-Elysées.
2	Marc (r. St-)	r. Feydeau	r. Favart.
18	Marcadet (r.)	r. de la Chapelle	b. Bessières.
12	Marceau (r.)	r. de Charenton	r. Michel-Bizot.

ARR.	VOIES PUBLIQUES.	TENANTS.	ABOUTISSANTS.
5	Marcel (b. St-)	b. de l'Hôpital	r. de Lourcine.
13	Marcel (r. St-)	b. St-Marcel	r. Mouffetard.
11	Marcès (imp.)	r. Popincourt	
18	Marché (imp. du)	r. Riquet	Marché.
18	Marché Ch. (r. du)	r. Riquet	r. de Torcy.
15	Marché (Gr. r. du)	r. Croix-Nivert	r. du Commerce.
16	Marché-Passy (r. du)	r. de la Fontaine	pl. de la Mairie.
4	M.-d.-Bl.-Mant.(r.du.)	r. des Hosp.-St-Gerv.	r. Vieille-du-Temple.
4	M.-Ste-Cath.(pl.du)	r. d'Ormesson	r. Caron.
1	M.-St-Hon. (r. du)	r. St-Honoré	r. Ne-des-Petits-Ch.
5	M.-d.-Patr. (pas. du)	r. des Patriarches	r. Mouffetard.
5	M.-d.-Patr. (r. du)	r. des Patriarches	r. Monge.
11	M.-Popincourt (r. du)	r. Ternaux	
13	M.-aux-Porcs (p. d.)	r. de Choisy	r. de Fontainebleau.
4	Marché-Neuf (q. d.)	r. de la Cité	pt-St-Michel.
20	Mare (r. de la)	ch. de Ménilmontant	r. de Belleville.
1	Marengo (r. de)	r. de Rivoli	r. St-Honoré.
11	Marg.-St-A. (r. Ste-)	r. du Faub. St-Antoine	r. de Charonne.
15	Marguerites (r. d.)	q. de Javel	r. Lourmel.
12	Marguettes (r. d.)	av. St-Mandé	b. Soult.
4	Marie (pt)	q. des Célestins	q. d'Anjou.
18	Marie (r. Ste-)	r. du Sentier	r. Muller.
14	Marie (av. Ste-)	r. de Vanves.	
15	Marie-Gr. (r. Ste-)	av. St-Charles.	
10	Marie-du-T. (p. Ste-)	r. St-Maur	r. de la Chopinette.
11	Marie-du-T. (r. Ste)	r. Orillon	r. Faub.-du-Temple.
18	Marie-Antoinette (r.)	pl. St-Pierre	pl. des Artistes.
11	Marie-Pop. (pas. Ste-)	r. de Charonne	r. de Lappe.
7	Marie-St-Ger. (p. Ste)	r. du Bac	r. des-Des-de-la-Visit.
2	Marie-Stuart (r.)	r. des Deux-Portes	r. Montorgueil.
8	Marignan (r. de)	r. François Ier	av. des Ch.-Elysées.
8	Marigny (av. de)	av. Gabriel	r. du Faub.-St-Hon.
17	Mariotte (r.)	r. des Dames	av. de Clichy.
2	Marivaux (r. de)	r. Grétry	b. des Italiens.
15	Marmontel (r.)	r. de l'Abbé Groult	r. Olivier de Serres.
19	Marne (q. de la)	r. de Crimée	gare.
19	Marne (r. de la)	r. de Lagny	r. de Montreuil.
19	Maroc (pl. du)	r. de Tanger	r. du Maroc.
19	Maroc (r. du)	r. de Flandre	r. d'Aubervilliers.
20	Maronites (r. des)	r. Julien-Lacroix	b. de Belleville.
10	Maqfoy (r.)	r. du Terrage	r. des Ecluses-St-M.
16	Marronniers (r. des)	r. Raynouard	r. de Boulainvilliers.
10	Marseille (r. de)	r. de l'Entrepôt	r. des Vinaigriers.
2	Marsollier (r.)	r. Méhul	r. Monsigny.
10	Martel (r.)	r. des Petites-Ecuries	r. de Paradis.
7	Martignac (r.)	pl. de Bellechasse	r. de Gren.-St-Germ.
18-19	Martin (r.)	r. de la Chapelle	r. du Département.
3-10	Martin (b.-St-)	r. du Temple	r. St-Martin.
3	Martin (imp. St-)	r. de Réaumur.	
3-4	Martin (r. St-)	q. de Gesvres	b. St-Denis.
9	Martyrs (r. des)	r. Lamartine	boul. Rochechouart.
13	Masséna (boul.)	porte de la Gare.	porte d'Italie.
7	Masseran (r.)	r. Eblé	r. de Sèvres.
4	Massillon (r.)	r. Chanoinesse	r. du Cl.-Notre-De.

ARR.	VOIES PUBLIQUES.	TENANTS.	ABOUTISSANTS.
18	Masson (pass.).....	r. Tholozé...........	r. de l'Empereur.
19	Mathis (r.).........	r. de Flandre........	r. Curial.
8	Matignon (av.).....	r.-p. des Ch.-Elysées.	r. Rabelais.
7	Matignon (r.).......	r. Rabelais..........	r. du Faub.-St-Hon.
5	Maubert (imp.).....	pl. Maubert.	
5	Maubert (pl.).......	r. des Grands-Degrés.	boul. St-Germain.
10	Maubeuge (r. de)...	r. Montmartre........	boul. de la Chapelle.
15	Maublanc (r.)......	r. Blomet............	r. de Vaugirard.
4	Maubuée (r.).......	r. du Poirier........	r. St-Martin.
2	Mauconseil (imp.)..	r. St-Denis.	
1-2	Mauconseil (r.)...	r. St-Denis..........	r. Montorgueil.
10-11	Maur-Popinc. (r. St-	r. de la Roquette....	r. Grange-aux-Belles.
3	Maure (r. du)......	r. Beaubourg.........	r. St-Martin.
15	Maurice (pass.).....	r. du Chemin-Vert....	r. St-Maur.
13	Maurice-Meyer (r.)..	r. de la Santé.	
4	Mauv.-Garç. (r. des).	r. de Rivoli.........	r. de la Verrerie.
6	Mayet (r.).........	r. de Sèvres.........	r. du Cherche-Midi.
9	Mayran (r.)........	r. Montholon.........	o. Rochechouart.
10	Mazagran (imp. de).	r. de Mazagran.	
10	Mazagran (r. de)...	b. de Bonne-Nouvelle.	r. de l'Echiquier.
14	Mazagran-Pl. (rue de)	r. de Constantine....	r. de l'Ouest.
20	Mazagran (cité.)....	r. de la Duée........	r. de Calais.
6	Mazarine (r.).......	r. de Seine..........	r. Dauphine.
12	Mazas (b.).........	q. de la Rapée......	pl. du Trône.
12	Mazas (pass.).......	r. de Reuilly........	r. du Faub.-St-Ant.
12	Mazas (pl.).......	q. de la Râpée.......	pt d'Austerlitz.
6	Mazet (r.).........	r. Dauphine..........	r. St-André-des-Arts.
19	Meaux (r. de).....	b. de la Villette....	r. d'Allemagne.
14	Méchain (r.).......	r. de la Santé.......	r. du Faub.-St-Jacq.
14	Médard (r. St-).....	r. de Constantine....	r. de Vanves.
14	Médeah (r.)........	r. Vandamme........	r. de Constantine.
6	Médicis (r.)........	r. de Vaugirard......	r. Soufflot.
1	Mégisserie (q. de la).	pt au Change.........	pt Neuf.
2	Méhul (r.).........	r. Ne-des-Pet.-Ch....	r. Marsollier.
19	Meinadier (r.)......	av. Laumière.......	r. de Crimée.
2	Ménars (r.).........	r. de Richelieu.......	r. Grammont.
18	Ménessier (r.)......	r. Véron............	r. des Abbesses.
11	Ménilmontant (b. de)	r. Montlouis.........	r. Oberkampf.
11	Ménilmontant (imp.)	r. Oberkampf.	
11	Ménilmontant (p de)	r. Oberkampf........	boul. Ménilmontant.
20	Ménilmontant (ch.d.)	b. Ménilmontant......	r. de Charonne.
18	Menuisiers (r. des).	b. Ney..............	chem. de fer de ceint.
1	Mercier (r.)........	r. de Viarmes........	r. J.-J.-Rousseau.
11	Mercœur (r. de)....	b. Voltaire.	r. de la Muette.
11	Merlin (r.).........	r. de la Roquette..	r. du Chemin-Vert.
3	Meslay (r.).........	r. du Temple.........	r. St-Martin.
16	Mesnil (r.).........	pl. d'Eylau..........	r. St-Didier.
10	Messageries (r. des).	r. d'Hauteville.......	r. du Faub.-Poissonn.
1	Messag.-G. (p.d.)..	r. St-Honoré.........	r. de Grenelle.
2	Mes.-Impér. (p.des)	r. Montmartre.......	r. Notre-De-des-Vict.
14	Messier (r.).......	b. Arago............	r. Humboldt.
8	Messine (r. de).....	b. Haussmann........	r. de Val-du-Roule.
10	Metz (r. de).......	r. de Strasbourg.....	r. de Nancy.
12	Meuniers (ch. des)..	r. de la Brèche-aux-L.	

ARR.	VOIES PUBLIQUES.	TENANTS.	ABOUTISSANTS.
19	Meurthe (r. de la).	q. de la Marne.......	r. de Thionville.
19	Mexico (r. de).....	r. de Puebla..	r. de Crimée.
14	Meunier (av.)......	r. de la Procession..	r. d'Alésia.
9	Meyerbeer (r.)......	r. de la Ch.-d'Antin..	boul. Haussmann.
6	Mézières (r. de)....	r. Bonaparte.........	r. Cassette.
5-6	Michel (pl. St-)..	q. St-Michel.........	p. St-And.-des-Arts.
4	Michel (pt St-).....	q. des Orfèvres.......	q. St-Michel.
5	Michel (q. St-).....	pl. du Petit-Pont.....	pl. St-Michel.
5-6	Michel (b. St-).....	pont St-Michel........	av. de l'Observatoire.
16	Michel-Ange (r.)...	Gr.-R. d'Auteuil.....	boul. Murat.
15	Michel-Bizot (r.)....	r. de Charenton......	cours de Vincennes.
4	Michel-le-C. (r.)...	r. du Temple........	r. Beaubourg.
2	Michodière (r. de la).	r. Ne-St-Augustin	b. des Italiens.
16	Mignard (r.).......	av. de l'Empereur....	av. d'Eylau.
6	Mignon (r.)........	r. Serpente..........	r. du Jardinet.
19	Mignottes (r. des)..	r. des Solitaires......	r. Compans.
9	Milan (r. de).......	r. de Clichy....... ..	r. d'Amsterdam.
12	Millaud (av.).......	r. de Bercy..........	r. de Lyon.
9	Milton (r.).........	r. Lamartine.........	r. de la Tour-d'Auv.
9	Milton (cité).......	r. Choron...........	r. de la Tour-d'Auv.
3	Minimes (r. des)...	r. des Tournelles.....	r. Turenne.
15	Miollis (r.)........	b. de Grenelle.......	r. Cambronne.
16	Mirabeau (r.)......	route de Versailles....	r. de la Municipalité.
2	Miracles (c. des)....	r. de Damiette.... ..	r. des Forges.
8	Miroménil (r. de)...	r. du Faub.-St-Hon...	r. de Val.-du-Roule.
6	Missions (r. des)...	r. de Sèvres.........	r. de Vaugirard.
9	Mogador (r.)..	boul. Haussmann.....	r. St-Nicolas.
1	Moineaux (r. des)...	r. des Orties.........	r. St-Roch.
17	Moines (r. des)....	pl. des Batignolles...	av. Marcadet.
3	Molay (r.).........	r. des Enfants-Rouges	r. de Bretagne.
3	Molière (pass.).....	r. St-Martin.........	r. Quincampoix.
1	Molière (r.).......	av. de l'Opéra... ...	r. Richelieu.
16	Molitor (r.).......	b. Murat...........	r. de la Municipalité.
8	Mollien (r.).......	r. Treilhard.........	r. de Lisbonne.
8	Monceau (r. de)....	r. du Faub.-St-Honoré.	r. des Roches.
17	Moncey (pass.).....	r. Dautancourt.	
9	Moncey (r.)........	r. Blanche...........	r. de Clichy.
1	Mondétour (r. de)..	r. de Rambuteau.....	r. Mauconseil.
1	Mondovi (r. de) ...	r. de Rivoli.........	r. du Mont-Thabor.
	Monge (pl.)........	r. Monge...........	r. Gracieuse.
	Monge (r.).........	b. St-Germain.......	r. Mouffetard.
12	Mongenot (r.).....	b. Soult............	av. St-Mandé.
19	Monjol (r.)........	r. Asselin...........	r. Legrand
1	Monnaie (r. de la)..	pl. des Trois-Maries..	r. de Rivoli.
7	Monsieur (r.)......	r. de Babylone	r. Oudinot.
6	Monsieur-le-P. (r.).	carr. de l'Odéon.....	b. Saint-Michel.
2	Monsigny (r.)......	r. Marsollier	r. Ne-St-Augustin.
5	Me-Ste-Gen. (r. de la)	boul. St-Germain	pl. Ste-Geneviève.
8	Montaigne (av.)....	av. de l'Alma........	av. des Ch.-Elysées.
8	Montaigne (r.)......	av. des Ch.-Elysées..	r. du Faub.-St-Hon.
14	Montbrun (r.)......	r. Dareau...........	av. du Commandeur.
8	Montalivet (r.).....	r. d'Aguesseau	r. des Saussayes.
18	Montcalm (r.)	r. Damrémont	r. du Ruisseau.
18	Mont-Cenis (r. du) .	pl. du Tertre	[illegible] de Saint

ARR.	VOIES PUBLIQUES.	TENANTS.	ABOUTISSANTS.
5	Montebello (q. de)..	p. de l'Archevêché...	pl. du Petit-Pont.
12	Montempoiv. (r. d.)	r. de la Voûte-du-C..	b. Soult.
19	Monteneg. (pas.du).	r. de Romainville.....	r. de Pantin.
17	Montenotte (r.).....	av. des Ternes.......	av. d'Essling.
12	Montéra (r.).......	av. St-Mandé........	b. Soult.
1	Montesq (pass.)...	cl. St-Honoré.	r. de Montesquieu.
1	Montesquieu (r.)....	r. Cr.-des-Petits.-Ch .	r. des Bons-Enfants.
7	Montessuy (r.).....	av. de la Bourdonn...	av. Rapp.
6	Montfaucon (r.)	r. de l'Ecole-de-Méd..	r. Clément.
12	Montgallet (r.).....	r. de Charenton......	gr. r. de Reuilly.
3	Montgolfier (r.).....	r. Turbigo...	r. du Vertbois.
9	Montholon (r.).....	r. du Faub.-Poissonn.	r. Rochechouart.
11	Mont-Louis (r.),....	r. dela Folie-Regnault.	b. de Charonne.
12	Montmartel (r.).....	r. Nicolaï.	
2-9	Montmartre (b.)....	r. Montmartre........	r. de Richelieu.
1-2	Montmartre (r.)....	pte St-Eustache.......	b. Montmartre.
16	Montmor. (av. de)..	r. Poussin............	b. de Montmorency.
16	Montmor. (b. du)..	r. de l'Assomption....	r. d'Auteuil.
3	Montmorency (r.de).	r. du Temple........	r. St-Martin.
1-2	Montorgueil (r.).....	r. Montmartre........	r St-Sauveur.
6-14-15	Montparn. (b. de)..	r. de Sèvres.........	r. d'Enfer.
6	Montp. (imp. du). .	b. du Montparnasse.	
6-14	Montparn. (r. du).	r. Notre-D.-des-Ch....	r. Delambre.
1	Montpensier (r.)....	r. de Richelieu.......	r. de Beaujolais.
11	Montreuil (r. de...	r. du Faub.-St-Ant...	b. de Charonne.
20	Montreuil (r. de)...	b. de Charonne......	fortifications.
14	Montrouge (b.).....	chaussée du Maine....	b. d'Enfer.
14	Mont-Souris (imp.).	r. de la Tombe-Iss.	
1	Mont-Thabor (r. du)	r. d'Alger...........	r. de Mondovi.
9	Montyon (r. de)....	r. de Trévise.........	r. du Faub.-Montm.
11	Morand (r.).......	r. des Tr.-Couronnes.	r. de l'Orillon.
12	Moreau (r.).......	r. de Bercy..........	r. de Charenton.
14	Morère (r.).......	r. Friant............	av. de Châtillon.
11	Moret (r.)..........	r. Oberkampf........	r. des Trois-Couronn.
15	Morillons (r. des)...	ch. du Moulin........	r. des Fourneaux.
4	Morland (b.).......	q. Henri IV..........	r. de Sully.
9	Morlot (r.)........	sq. de la Trinité.	
4	Mornay (r.).... . .	r. Sully.............	r. de Crillon.
8	Morny (r. de)......	av. de l'Empereur....	r. du Faub.-St-Hon.
11	Mortagne (pas. de).	r. de Charonne.......	r. Keller.
20	Mortier (b.)........	pte de Bagnolet.......	pte de Romainville. .
8	Moscou (r. de).....	r. de Berlin..........	boul. des Batignolles.
19	Moselle (r. de la)...	q. de la Loire........	r. d'Allemagne.
7-15	Mothe-Piq. (av. de la)	av. de Latour-Maub...	r. de Grenelle.
5-13	Mouffetard (r).....	r. Thouin............	r. Monge.
11	Mouffle (pass.).....	r. du Chemin-Vert....	q. de Jemmapes.
12	Moulin (pass.)......	r. de Châlons........	imp. Bouton.
11	Moulin-Joly (imp.).	r. des Trois-Couronn..	
15	Moulin (ch. du)....	r. de Dombasle.......	fortifications.
14	Moul.-de-B (r. du)..	r. de Vandamme.....	r. de Constantine.
13	M.-de-la-P (r. du).	v. d'Italie...........	b. Kellermann.
14	Moul.-de-la-V. (r. d.)	r. Decrès............	r. de Vanves.
13	Moulin-d.-P. (r. du)	av. d'Italie..........	ch. du Moulin-des-Pr.
13	Moulin-d.-P. (ch. du)	r. du Moulin-des-Prés.	r. Vendrezanne.

ARR.	VOIES PUBLIQUES.	TENANTS.	ABOUTISSANTS.
14	Moulin-Vert (r. du).	chaus. du Maine......	r. du Ter.-aux-Lapins.
13	Moulinet (imp.).....	av. d'Italie	
1	Moulins (r. des)....	r. des Orties.........	r N.-D.-P.-champs.
18	Moulins-Bat. (r. des)	av. de Clichy........	
4	Moussi (r.).........	r. de la Verrerie.....	r. Ste-Croix de-la-Bret.
14	Mouton-Duvernet (r.)	av. d'Orléans.........	r. Boulard.
16	Mozart (imp.).......	r. Mozart.	
16	Mozart (r.)L........	r. de la Muette.......	r. de la Fontaine.
16	Muette (ch. de la).	r. de la Pompe.......	av. Raphaël.
1	Mulets (r. des).....	r. d'Argenteuil	r. des Moineaux.
19	Mulhouse (pass. de).	r. de Meaux...........	r. d'Allemagne.
2	Mulhouse (r. de)....	r. de Cléry....... ..	r. des Jeûneurs.
18	Muller (r.).........	r. Ramey............	r. Feutrier.
16	Municipal. (r. de la)	r. Jouvenet..........	r. Claude-Lorrain.
16	Murat (boul.).......	pte d'Auteuil.........	pte de Billancourt.
8	Murillo (r.).........	r. Rembrandt........	
11	Murs d. la Roq. (r. d)		
16	Musset (r. de)......	r. Jouvenet...........	r. Boileau.
18	Myrrha (r.)........	r. de Clignancourt...	r. Stephenson.

N

ARR.	VOIES PUBLIQUES.	TENANTS.	ABOUTISSANTS.
17	Naboulet (imp.).....	r. Marcadet.	
10	Nancy (r. de).......	r. du Faub.-St-Martin.	r. de Metz.
11	Nanettes (emp. des).	b. de Ménilmontant.	
14	Nansouty...........	av. Reille...	b. Jourdan.
19	Nantes (r. de)......	q. de l'Oise.........	r. de Flandre.
8	Naples (r. de)......	b. Malesherbes... ...	r. de Constantinople.
15	Napoléon (pass.)....	r. Blomet...........	r. de Vaugirard.
1	Napoléon (pl.)......	Louvre.............	pl. du Carrousel.
4	Napoleon (q.).......	pt de la Cité........	r. de la Cité.
12	Napoléon III (pont).	q. de Bercy.........	q. de la Gare.
20	Napoléon (sq.)......	r. Brisson.	
18	Nation (r. de la)...	b. Ornano...........	ch. de Clignancourt.
13	Nationale (r.).......	b. de la Gare........	r. du Chât.-des-Rent.
12	Nativité (imp. de la)	pl. de la Nativité.	
12	Nativité (pl. de la).	r. de Bercy.........	r. de la Nativité.
12	Nativité (r. de la)..	pl. de la Nativité.....	r. de Charenton.
9	Navarin (r. de).....	r. des Martyrs........	r. Bréda.
4	Necker (r.).........	r. d'Ormesson........	r. Jarente.
11	Nemours (r. de)....	r. Oberkampf........	r. d'Angoulême.
19	Nemours (r. de)....	q. de l'Oise.........	r. de l'Ourcq.
6	Nesle (r. de).......	r. Dauphine..........	r. de Nevers.
17	Neuilly (b. de).....	b. de Courcelles......	b. Gouvion-St-Cyr.
2	Ne-St Augustin (r.).	r. de Richelieu.......	b. des Capucines.
11	Ne-des-Boulets (r.)...	r. des Boulets........	r. de Nice.
3	Ne-Bourg-l'Abbé (r.)	r. Saint-Martin.......	b. de Sébastopol.
1-2	Ne-d.-Capucines (r.).	pl. Vendôme.........	r. du Luxembourg.
18	Ne de la Charb. (r.)	b. Ornano...........	r. Oudot.
9	Ne-Coquenard (r.)...	r. Lamartine..........	r. de la Tour-d'Auv.
1-2	Ne-des-Pet.-Ch. (r.).	r. Ne-des-Bons-Enf....	r. de la Paix.
3-4	Ne-Ste-Catherine (r.)	r. du Val-Ste-Catherine	r. Pavée.
9	Ne-Fontaine (r.).....	r. Duperré...........	r. de [illegible]

ARR.	VOIES PUBLIQUES.	TENANTS.	ABOUTISSANTS.
18	Ne de la G.-d'Or (r.)	b. de la Chapelle.....	r. de la Goutte-d'Or.
6	Ne-Guillemin (r.)....	r. du Four-St-Germ..	r. du Vieux-Colombier.
14	Ne du Maine (r.)....	r. de la Gaîté..	ch. du Maine.
8-9	Ne des Martyrs (r.).	b. Haussmann........	b. Malesherbes.
8-9	Ne-des-Mathur (r.)..	r. de la Ch.-d'Antin..	b. Malesherbes.
5	Ne-St-Médard (r.)....	r. Gracieuse..........	r. Mouffetard.
4	Neuve-St-Merri (r.).	r. du Temple........	r. Saint-Martin.
4	Ne-Notre-Dame (r.)..	parvis Notre-Dame....	r. de la Cité.
11	Ne-Popincourt (r.)..	r. Oberkampf.........	pass. Beslay.
11	Neuve-Pradier......	r. de l'Est-Pradier.	
12	Ne de Reuilly (r.)...	r. de Reuilly.........	b. Mazas.
6	Nevers (imp.).......	r. de Nevers.	
6	Nevers (r. de)......	q. de Conti.	r. d'Anjou.
10	Neveux (pass.).....	b. de Strasbourg.....	r. du Faub.-St-Denis
8	Newton (r. de)......	av. Joséphine........	av. d'Iéna.
18	Ney (b.)...........	pte d'Aubervilliers....	pte de St-Ouen.
11	Nice (r. de)........	r. Neuve-des-Boulets..	r. de Charonne.
15	Nice (r. de)........	r. de Brancion.......	r. de Palestro.
12	Nicolaï (r.)........	q. de Bercy..........	r. de la Lancette.
19	Nicolas (imp. St-)...	r. de Cambronne.	
5	Nic.-du-Ch. (r. St-)	r. St-Victor..........	r. Traversine.
4	Nicolas Flamel (r.)..	r. de Rivoli..........	r. des Lombards.
12	Nicolas (r. St-).....	r. de Charenton......	r. du Faub.-St-Antoine.
18	Nicolet (r).........	r. Ramey............	r. Bachelet.
16	Nicolo (r.).........	r. de Passy..........	r. de la Pompe.
14	Niepce (r.).........	r. Brezin............	r. du Ch.-d'Asile.
2	Nil (r. de).........	r. du Petit-Carreau....	r. Damiette.
16	Nitot (r.).........	r. Lubeck.	
17	Nollet (r.).........	r. des Dames.........	r. Cardinet.
4	Non.-d'Hyèr. (r. des)	q. des Ormes.........	r. de Jouy.
18	Nord (pass. du).....	r. du Mt-Cenis.......	r. de la Glacière.
19	Nord (pass. du)....	r. Petit.	
3	Normandie (r. de)...	r. de Périgueux.......	r. Charlot.
18	Norvins (r. de)......	pl. du Tertre.........	r. Girardon.
4	Notre-Dame (parv.)...	r. d'Arcole.	
4	Notre-Dame (pt)....	q. le Pelletier........	q. Napoléon.
2	N.-D.-de-B.-Ne (r.).	r. Beauregard........	b. Bonne-Nouv.
9	N.-D.-de-Lor. (r.)..	r. St-Lazare..........	r. Pigalle.
3	N.-D.-de-Nazar. (r.).	r. du Temple........	b. Sébastopol.
2	N.-D.-de-Rec. (r.)..	r. Beauregard........	b. Bonne-Nouvelle.
6	N.-D.-des-Ch. (r.)..	r. de Vaugirard......	carr. de l'Observatoire
2	N.-D.-des-V. (r.)....	pl. des Petits-Pères...	r. Montmartre.
5	Noyers (r. des).....	r. de la Mont.-Ste-Gen	r. St-Jacques.
11	Nys (r.)............	r. de l'Orillon........	b. de Belleville.

O

11	Oberkampf (r.).....	b. des Filles du Calv..	b. de Belleville.
16	Obligado (r.)........	r. Bellevue..........	av. de la Gr.-Armée.
1	Oblin (r.)..........	r. de Viarmes........	r. Coquillière.
14	Observ. (av. de l')..	b. du Montparnasse...	Observatoire.
5-6	Observ. (carr. de l')	r. de l'Est..........	b. du Montparnasse.
6	Odéon (carr. de l').	r. de l'École-de-Méd..	r. Monsieur-le-Prince.

ARR.	VOIES PUBLIQUES.	TENANTS.	ABOUTISSANTS.
6	Odéon (pl. de l')...	r. de l'Odéon.........	r. Racine.
6	Odéon (r. de l').....	r. Monsieur-le-Prince.	pl. de l'Odéon.
14	Odessa (cité d').....	r. du Départ.	
8	Odiot (cité)........	r. de Berry..........	r. Billault.
19	Oise (q. de l')......	r. de Bordeaux.......	b. Macdonald.
19	Oise (r. de l')......	q. de l'Oise.........	r. de l'Ourcq.
8	Oiseaux (r. des)....	marché des Enfants-R.	r de Beauce.
5-15	Otier (r.)..........	r. Desnouettes.......	Gr. r. de Vaugirard.
7	Olivet (r. d').......	r. Vanneau...........	r. Traverse.
15	Olivier-de-Serres (r).	r. d'Alleray..........	b. Lefebvre.
14	Omer-Talon (r.).....	r. Merlin............	r. Servan.
9	Opéra (pass. de l')..	b. des Italiens	r. Drouot.
9	Opéra (pl. de l')....	r. de la Paix........	r. Aubert.
10	Opport. (imp. Ste-).	r. Lancry.	
1	Opportune (r. Ste-)..	r. des Fourreurs.....	r. de la Ferronnerie.
18	Oran (r. d')........	r. Ernestine..........	r. des Poissonniers.
5	Orangerie (r. de l').	r. d'Aubenton........	r. Censier.
1	Orat.-d.-L. (r. de l')	r. de Rivoli..........	r. St-Honoré.
18	Ordener (r.).	r. des Poissonniers...	r. Championnet.
1	Orfévres (q. des). .	pt St-Michel..........	pont Neuf.
1	Orfévres (r. des)...	r. St-Germ.-l'Auxerr..	r. Jean-Lantier.
12	Orient (pass. d')...	r de Bercy...	r. de Lyon.
18	Orient (r. de l').....	r. Lepic........... .	
11	Orillon (r. de l')...	r. St-Maur-Popinc....	boul de Belleville.
17	Orléans (cité d')....	av. de Clichy.	
13	Orléans (r. d')......	r. des Tournelles.....	
4	Orléans (q. d')......	pt des Tournelles.....	q. Bourbon.
14	Orléans (av. d')....	b. St-Jacques........	boul. Brune.
12	Orléans (r. d').....	port de Bercy........	r. de Bercy.
12	Orléans (imp. d')...	r. de Mâcon.	
1	Orl.-St-Hon, (r. d').	r. St-Honoré.........	r. des Deux-Ecus.
20	Ormeaux (r. des)...	b. de Charonne......	r. de Montreuil.
18	Ornano (b.).........	boul. de la Chapelle..	boul. Ney.
15	Orne (r. de l')......	r. de la Procession...	route du Transit.
7-15	Orsay (q. d')........	r. du Bac............	q. de Grenelle.
18	Orsel (r. d').........	r. de Clignancourt....	r. des Martyrs.
20	Orteaux (r. des).....	r. de Bagnolet.......	r. Clos du Rosselin.
1	Orties (r. des).......	r. d'Argenteuil........	r. Ste-Anne.
3	Oseille (r. de l').....	r. Turenne...........	r. Vieille-du-Temple.
20	Ottoz (villa).........	r. Piat.	
7	Oudinot (r.).........	r. Vanneau..........	b. des Invalides.
18	Oudot (r.)..........	r. des Poissonniers....	r. du Poteau.
17-18	Ouen (av. de St-)...	av. de Clichy........	b Bessières.
18	Ouen (ch. de S).....	r. du Poteau.........	boul. Ney.
14	Ouest (r. de l')......	ch. du Maine.........	r. d'Alésia.
19	Ourcq (r. de l').....	r. d'Allemagne.......	r. d'Aubervilliers.
1-2-3	Ours (r. aux)........	r. St-Martin........ .	r. Montorgueil.

P

ARR.	VOIES PUBLIQUES.	TENANTS.	ABOUTISSANTS.
1-2	Pagevin (r.).........	r. Jean-J -Rousseau...	pl. des Victoires.
5	Paillet (r.).........	r. Soufflot...........	r. Saint-Jacques.
10	Paix (cité de la)....	r. de Meaux.......	[illegible]

ARR.	VOIES PUBLIQUES.	TENANTS.	ABOUTISSANTS.
2	Paix (r. de la).......	r. Ne-des-Pet.-Champs.	b. des Capucines.
15	Paix (r. de la).......	r. Maublanc..	r. Gerbert.
18	Pajol (r.).............	boul. de la Chapelle..	r de la Cr.-de-l'Evang.
16	Pajou (r.)...........	r. des Vignes.........	r. de l'Assomption.
7	Pal. Bourbon (pl.)...	r. de Bourgogne......	r. de l'Université.
7	Pal.-Bourb. (pl. du).	r. de l'Université.	
4	Palais (boul. du). ...	p. Saint-Michel.......	pt. au Change.
1	Pal.-Royal (pl. du)...	r. St-Honoré.........	r. de Rivoli.
6	Palatine (r.).........	r. Garancière.........	pl. St-Sulpice.
2	Palestro (r. de)......	r. de Turbigo.........	r. du Caire.
20	Pali-Kao (r. de).....	b. de Belleville.......	r. de Bisson.
13	Palmyre (r.)........	r. Hélène............	r. Maurice Meyer.
2	Panoram. (pass. d.)..	r. St-Marc...........	b. Montmartre.
2	Panoramas (r. des)..	r. Feydeau...........	r. St-Marc.
20	Panoyaux (imp. des).	r. des Panoyaux.	
20	Panoyaux (r des)....	b. Ménilmontant......	r. des Amandiers.
5	Panthéon (pl. du)....	r. Soufflot.	
6	Paon (imp. du).....	r. Larrey.	
9	Papillon (r.)........	r. Bleue.............	r. Lafayette.
13	Papin (r.)...........	q. d'Austerlitz........	r. de la Gare.
10	Par. Poiss (r. de)....	r. du Faub.-St-Denis..	r. du Faub.-Poisonn.
5	Parchemin (r. de la).	r. St-Jacques........	r. de la Harpe.
3	Parc-Royal (r. du)...	r. Turenne...........	r. des Trois-Pavillons.
9	Parme (r. de).......	r. de Clichy........ .	r. d'Amsterdam.
11	Parmentier (av.).....	r. du Chemin-Vert....	r. St-Ambroise.
10	Parmentier (r.)......	r. Corbeau...........	r. Alibert.
20	Partants (r. des).....	r. des Amandiers.....	r. de Pelleport.
20	Partants (ch. des)...	r. des Partants.......	r. du Ratrait
5-13	Pascal (r.)...........	r. Mouffetard........	r. Corvisart.
3-4	Pas-de-la-M. (r. du).	r. Turenne...........	r. des Tournelles.
8	Pasquier (r.)........	boul. Malesherbes.....	r. de Rome.
8	Pasquier (pass.).....	r. de l'Arcade........	r. Pasquier.
16	Passy (pl. de).......	r. de Passy.	
16	Passy (q. de).......	r. Beethoven.........	pt de Grenelle.
16	Passy (r. de).......	r. Raynouard........	chaus. de la Muette.
3	Pastourelle (r.)......	c. du Grand-Chantier .	r. du Temple.
13	Patay (r. de)........	b. Masséna...........	pl. Jeanne-d'Arc.
5	Patriarches (r. des).	r. Daubenton.........	r. de l'Epée-de-Bois.
16	Pâtures (r. des).....	route de Versailles...	r. Hérold.
4	Paul (r. St-)........	q. St-Paul...........	r. St-Antoine.
15	Paul (r. St-).........	q. de Javel..........	av. S-Charles.
14	Paul (r. St-)........	vieille route d'Orléans	r. de la Voie-Verte.
4	Paul-Lelong (r.)......	r. Montmartre........	r. de la Banque.
16	Pauquet (r.).........	r. de Chaillot........	av. du Roi-de-Rome.
16	Pauvres (imp. des)...	r. Boileau.	
4	Pavée-au-ar-Mar. (r.).	r. de Rivoli..........	r. des Francs-Bourg.
1	Pavillons (pass. d.).	r. de Beaujolais......	r. N.-des-Petits-Ch.
20	Pavillons (r. des)....	r. Borrégo...........	r. de Calais.
3	Paxent (r. St-).......	r. Bailly.............	r. Conté.
15	Payen (imp.)	r. Payen.	
15	Payen (r.)	r. de Javel...........	imp. de Javel.
3	Payenne (r.)........	r. des Francs-Bourg...	r. du Parc-Royal.
10	Péchouin (r.)........	b. de la Villette.....	r. Asselin.
15	Péclet (r.)..........	r. Mademoiselle.......	r. Blomet.

ARR.	VOIES PUBLIQUES.	TENANTS.	ABOUTISSANTS.
4	Pecquay (pass.).....	r. des Blancs-Mant...	r. de Rambuteau.
2	Peintres (imp. des)..	r. St-Denis.	
11	Pelée (imp.)........	r. St-Sabin.	
1	Pélican (r. du)......	r. J.-J.-Rousseau.....	r- Croix-des-Pet.-Ch..
20	Pelleport (r.).........	r. Bagnolet..........	r. de Belleville.
8	Penthièvre (r. de)....	r. d. Cambacérès.....	r. du Faub.-St-Honoré
8	Pépinière (r. de la)..	r. de l'Arcade........	r. du Faub.-St-Honoré
4	Percée-St-Ant. (r.)...	r. Charlemagne.......	r. St-Antoine.
14	Perceval (r.).........	r. Vandamme........	r. de l'Ouest.
16	Perchamps (pl. d.)...	r. des Perchamps.	
16	Perchamps (r. des)...	r. de la Fontaine.....	r. d'Auteuil.
3	Perche (r. du).......	r. Vieille-du-Temple..	r. Charlot.
8	Percier (av.)........	b. Haussmann........	r. Abbatucci.
10	Perdonnet (r.).......	r. du Faub.-St-Denis.	r. Philippe-de-Girard.
17	Pereire (boul.)......	av. des Ternes.......	av. de la Gr.-Armée.
6-7	Pères (r. des Ss-)...	q. Malaquais.........	r. de Sèvres.
16	Pergolèse (r.)........	av. du Général-Uhrich.	av. de la Grande-Arm
7-15	Pérignon (r).........	av. de Saxe..........	ch. de l'Ecole-Militaire.
16	Périne (p. Ste-). ...	r. Wilhem.	
3	Perle (r. de la)......	r. de Thorigny.......	r. Ve-du-Temple.
4	Pernelle (r.)........	r. St-Bon............	b. de Sébastopol.
14	Pernety (r.).........	r. de Constantine.....	r. du Terr.-aux-Lapins.
1	Perrault (r.).........	pl. du Louvre........	r. de Rivoli.
14	Perrel (r.)...........	r. Blottière...........	r. de Constantine.
7	Perronet (r.).........	r. des Saints-Pères...	r. Ne-de-l'Université.
15	Petel (r.)...........	r. Péclet.............	r. Blomet.
8	Pétersbourg (r. St-).	pl. d'Europe..........	b. des Batignolles.
19	Petit (r.)...........	r. de Meaux..........	b. Serrurier.
12	Pet.-Château (av. du)	r. Laroche..........	r. de Bercy.
2	Petit-Carreau (r. du).	r. St-Sauveur.........	r. de Cléry.
13	Petit-Champ (r. du)..	r. Corvisart..........	r. de la Glacière.
10	Pet.-Hôtels (r. des)..	b. de Magenta........	pl. de Lafayette.
4	Petit-Musc (r. du)....	q. des Célestins......	r. St-Antoine.
2	Pet.-Pères (pass. des)	pl. des Petits-Pères...	r. de la Banque.
2	Pet.-Pères (pl. des)..	r. N.-D.-des-Victoires.	
2	Petits-Pères (r. des)..	r. de la Banque......	pl. des Petits-Pères.
5	Petit-Pont (r. du)....	r. de la Bûcherie.....	r. Galande.
6	Pet.-Bouch. (p. d. l.).	r. de l'Abbaye.......	pl. Gozlin.
11	Petite-Pierre (r. de la).	r. N. des Boulets.....	r. de Charonne.
10	Pet-Ecur. (cour des)..	r. du Faub.-St-Denis..	r. d'Enghien.
10	Pet.-Ecuries (r. des).	r. du Faub.-St-Denis..	r. du Faub-Poissonn.
1	Pet.-Truand (r. d. l.)·	r. de Mondétour......	r. de la Grande-Truand.
16	Pétrarque (r.).......	r. Scheffer	
9	Pétrelle (r.).........	r. du Faub.-Poisonn.	r. Rochechouart.
13	Peupliers (ch. des)..	b. Kellermann.	
3	Phélipeaux (r.)..P...	r. du Temple.........	r. Volta.
16	Philibert (r.)........	r. Singer.............	r. des Vignes.
11	Philippe-Augte (av.)..	pl. du Trône.........	r. de Montreuil.
2	Philippe (r. St-).....	r. d'Aboukir..........	r. de Cléry.
13	Philippe-de-Ch. (r.)..	b. de l'Hôpital.......	av. des Gobelins.
10	Philip.-d.-Girard (r.).	r. de Lafayette......	r. de la Chapelle.
10	Ph.-de-Girard (imp.).	r. Philippe-de-Girard..	
8	Phil.-du-R. (pas. St-).	r. du Faub.-St-Honoré.	r. de Courcelles.
20	Piat (r.)...........	r. Vilin	r. de Belleville.

ARR.	VOIES PUBLIQUES.	TENANTS.	ABOUTISSANTS.
3	Picardie (r. de).....	r. de Bretagne.....	r. du Forez.
13	Picart (r.)..........	q. de la Gare........	r. du Chevaleret.
16	Piccini (r.).........	av. du Général-Uhrich.	av. Malakoff.
16	Picot (r.)...... ...	av. Bugeaud..........	av. de l'Impératrice.
16	Picpus (b. de)......	r. de Picpus..........	av. St-Mandé.
12	Picpus (r. de)......	r. du Faub.-St-Antoine	b. Poniatowski.
18	Piemontesi (pass.)..	pass. de l'Elysée.	
4	Pierre (pass. St-)...	r. St-Antoine.........	r. St-Paul.
7	Pierre (villa St-)....	r. Cler.	
4	Pierre-au-Lard (r.)..	r. Ne-St-Merri.	r. du Poirier.
4	Pierre-d.-Arc (r. St-)	r. Gervais-Laurent....	r. du Marché-aux-Fl.
16	Pierre-Guérin (r.)...	r. d'Auteuil..........	r. de la Source.
11	Pierre-Levée (r.)...	r. des Trois-Bornes...	r. de la Font.-au-Roi.
1	Pierre Lescot (r.)...	r. des Innocents......	r. de Rambuteau.
11	Pierre-Amelot (r.)..	r. Amelot............	q. Valmy.
11	Pierre (r. du t. St-)	r. de l'Orillon........	faub. du Temple.
18	Pierre-Picard (r.)...	r. Clignancourt.......	marché de St-Pierre.
6	Pierre-Sarrazin (r.).	boul. St-Michel.......	r. Hautefeuille.
9	Pigalle (r.).........	r. Blanche...........	pl. Pigalle.
13	Pinel (p.)...........	r. Pinel.	
13	Pinel (r.)...........	b. de Lannes........	b. de l'Hôpital.
1	Pirouette (r.).......	r. de Rambuteau.....	r. Mondétour.
5	Pilé (r. de la).....	r. du Pont-de-l'Ermite.	r. d'Aubenton.
5	Place aux Veaux (r. la)	r. de Poissy.........	r. de Pontoise.
19	Place (r. de la)....	r. des Fêtes.........	r. Compans.
6	Placide (r. Ste-)....	r. de Sèvres..-......	r. de Vaugirard.
20	Plaine (r. de la)....	r. des Maraîchers.	
3	Planchette (imp. d.).	r. St-Martin.	
12	Planchette (r. de la).	r. de Bercy..........	r. Libert.
12	Planch. (ruelle de la)	ch. de Bercy.........	r. de Charenton.
1	Plat-d'Etain (r. du).	r. des Lavandières....	r. des Déchargeurs.
19	Plateau (r. du).....	r. des Allouettes......	r. Fessart.
4	Plâtre-au-Mar (r.)..	r. de l'Homme-Armé..	r. du Temple.
15	Plumet (r.).........	r. de la Procession...	r. Bargue.
14	Poinsot (r.)........	r. Maine.............	b. de Montrouge.
1	Pointe-St-Eustache..	r. de Rambuteau......	Halles.
20	Poiriers (r. des)....	r. Richer............	r. du Progrès.
17	Poisson (r.)........	av. de la Gr.-Armée..	r. St-Ferdinand.
4	Poissonn. (imp. de la)	r. Jarente.	
2-9	Poissonnière (b.)...	r. Poissonnière.......	r. Montmartre.
2	Poissonnière (r.)...	r. de Cléry..........	b. Poissonnière.
18	Poissonniers (r. d.)	b. Ornano	b. Ney.
5	Poissy (r. de.).....	q. de la Tournelle....	r. St-Victor.
6	Poitevins (r. des)...	r. Hautefeuille	r. Serpent.
	Poitiers (r. de).....	q. d'Orsay..........	r. de l'Université.
3	Poitou (r. de)......	r. Vieille-du-Temple.	r. Charlot.
5	Poliveau (r. de)....	b. de l'Hôpital.......	r. Geoffroy-St-Hilaire.
8	Polonceau (r.).....	r. de Jessaint.......	r. des Poissonniers.
16	Pompe (r. de la)...	r. de Passy.........	av. de la Gr.-Armée.
2	Ponceau (pass. du).	b. de Sébastopol....	r. St-Denis.
2	Ponceau (r. du)....	r. St-Martin..........	r. St-Denis.
17	Poncelet (r.).......	av. des Ternes.......	r. de Courcelles.
12	Poniatowski (b.)....	q. de Bercy..........	av. Dauphine.
4-5	Pont (petit)........	r. de la Cité.........	q. St-Michel.

ARR.	VOIES PUBLIQUES.	TENANTS.	ABOUTISSANTS.
4	Po:it-L · Phil. (r. du)	q. de la Grève.......	r. François-Miron.
3	Pont-aux-Choux (r.)	b. Beaumarchais......	r. T. renne.
6	Ponthieu (r. de)....	av. Matignon.........	r. de Berri.
3	Pt-aux Choux (r. du).	b. de Beaumarchais...	r. Turenne.
6	Pont-de-Lodi (r. du)	r. des Gr.-Augustins.	r. Dauphine.
1	Pont-Neuf (r. du)..	q. de la Mégisserie...	Halles centrales.
1 6	Pont-Neuf	q. de la Mégisserie...	q. des Grands-August.
6	Pont-Neuf (pas. du).	r. Mazarine..........	r. de Seine.
1	Pont-Neuf (pl. du)..	q. de l'Horloge	q. des Orfèvres.
5	Pontoise (r. de)....	q. de la Tournelle....	r. St-Victor.
1-7	Pont-Royal.........	q. des Tuileries	q. d'Orsay.
11	Popincourt (pass.)..	r. Popincourt........	r. Neuve-Popincourt.
11	Popincourt (r.).....	r. de la Roquette.....	r. Oberkampf.
17	Port-St-Ouen (r. du).	av. de Clichy.........	b. Bessières.
2	Portalès (r.).......	r. Beauregard.........	b. Bonne-Nouvelle.
8	Portalis (av.).......	r. de la Pépinière....	r. de la Bienfaisance.
3	Portefoin (r.)......	r. des Enf.-Rouges...	r. du Temple.
2	Port-Mahon (r. d.).	r. Neuve-St-Augustin..	r. Louis-le-Grand.
5-13-14	Port-Royal (b. de)..	r. Mouffetard.........	av. de l'Observatoire
17	Port-St-Ouen (r. du)	av. de Clichy........	b. Bessières.
16	Possoz (pl.)........	r. Guichard...........	r. St-Clair.
13	Pot-au-Lait (r. du).	r. de la Glacière.....	fortifications.
5	Pot-de-Fer (r. du)..	r. Mouffetard	r. Lhomond.
18	Poteau (r. du)......	r. du Mont-Cenis.....	b. Ney.
4	Poterie (r. de la)...	r. de Rivoli..........	r. de la Verrerie.
1	Poterie-des-H. (r.)..	r. de la Lingerie	r. de la Tonnellerie.
1	Potier (pass.)......	r. de Montpensier.....	r. de Richelieu.
17	Pouillet (r.)........	r. Lebouteux..........	r. Legendre.
18	Poulet (r.).........	r. Ramey.............	r. des Poissonniers.
4	Poulletier (r.)......	q. de Béthune	q. d'Anjou.
16	Poussin (r.)........	r. de la Fontaine.....	pl. de l'Embarcadère.
19	Pradier (r.).........	r. Fessart............	r. Rébéval.
20	Prairies (r. des)....	av. de Bagnolet.. ...	ch. des Partants.
1	Prêcheurs (r. des)...	r. St-Denis...........	r. Pierre-Lescot.
7	Pré-aux-Clercs (r. du)	r. de l'Université.....	r. Perronnet.
18	Pré-Mauduit (r. du).	r. de la Chapelle.	
19	Pré (r. du).........	r. de Belleville.......	b. Serrurier.
8	Presbourg (r. de)...	av. des Champs-Elys..	av. de la Gr.-Armée.
20	Pressoir (r. du)....	r. de Constantine.....	r. d.s Couronnes.
14	Prêtres (ch. des)...	r. Darreau............	b. Jourdan.
1	Ps-St-G.-l'Aux.(r. d.)	pl. des Trois-Mar.es .	pl. du Louvre.
5	P.-St-Séverin (r. des)	r. St-Séverin.........	r. de la Parcheminerie.
13	Primatrice (r.)......	r. Coypel.............	r. Rubens.
17	Prince-Jérôme (av.)	pl. de l'Etoile........	pl. de Courcelles.
2	Princes (pass. des).	r. Richelieu..........	b. des Italiens.
6	Princesse (r.).......	r. du Four...........	r. Guisarde.
15	Procession (p. de la)	r. des Fourneaux.	
20	Progrès (r. du).....	r. Robineau..........	r. des Poiriers.
1	Prouvaires (r. des).	r. St-Honoré.........	les Halles.
1	Provençaux (imp. d.)	r. de l'Arbre-Sec.	
9	Provence (r. de)....	r. du Faub.-Montm....	r. de la Ch.-d'Antin.
16	Prudhon (av.)......	av. Raphaël...........	b. Suchet.
20-19	Puébla (r. de).....	b. de la Villette.....	cours de Vincennes.
18	Puget (r.)..........	b. de Clichy	r. Coustou.

ARR.	VOIES PUBLIQUES.	TENANTS.	ABOUTISSANTS.
19	Puits (imp. du).....	r. Rébeval.	
14	Puits (r. du).......	r. Lebouis.	
5	Puits-de-l'Her. (r.).	r. du Battoir.	r. Gracieuse.
17	Puteaux (r. de)....	b. des Batignolles....	r. des Dames.
4	Putigneux imp.....	r. Geoffroy-Lasnier...	
1	Pyramides (r. des)..	r. de Rivoli.........	r. St-Honoré.

Q

12	Quatre-Chem. (r. des)	av. Daumesnil........	b. de Reuilly.
3	Quatre-Fils (r. des)	r. Vieille-du-Temple..	r. du Chaume.
2	Quatre-Sept. (r. du)	r. Vivienne..........	pl. de l'Opéra.
6	Quat.-Vents (imp. d.)	r. de Seine.	
6	Quatre-Vents (r. des)	r. de Condé..........	r. de Seine.
10	Quentin (r. St-)....	b. de Magenta........	pl. Roubaix.
9	Quesnay (r.)........	sur le t. des Ab. Mont.	
3-4	Quincampoix (r.)...	r. des Lombards.....	r. aux Ours.
15	Quinault (r.).......	pourtour du Théâtre...	r. Mademoiselle.
12	Quinze-Vingts (pass.)	r. de Lyon..........	r. Moreau.

R

8	Rabelais (r.).......	r. de Matignon.......	r. Montaigne.
16	Racine (imp.)......	av. Despréaux (Auteuil).	
6	Racine (r.).........	b. St-Michel.........	pl. de l'Odéon.
1	Radziwill (pass.)...	r. Radziwill..........	r. de Valois-Pal.-Roy.
1	Radziwill (r.)......	r. Bailly.............	r. Ne-d. Pet-Champs.
12	Raguinot (pass.)....	r. de Châlons........	av. Daumesnil.
12	Rambouillet (r. de).	r. de Bercy..........	r. de Charenton.
1-3-4	Rambuteau (r. de)..	r. du Chaume........	r. Montorgueil.
2	Rameau (r.)........	r. de Richelieu.......	r. Ste-Anne.
18	Ramey (r.).........	r. Mulle.............	r. du Manoir.
11	Rampon (r.).......	b. Voltaire..........	b. Richard-Lenoir.
20	Ramponeau (r.)....	b. de Belleville......	r. de Tourtille.
16	Ranelagh (r. du)...	route de Versailles....	r. Mozart.
12	Raoul (r.).........	ch. de Reuilly........	r. Michel-Bizot.
12	Râpée (q. de la)...	b. de Bercy..........	r. Lacuée.
16	Raphaël (av.)......	porte de la Muette....	porte de Passy.
7	Rapp (av.)........	q. d'Orsay...........	av. delaBourdonnaye.
20	Ratrait (r. du).....	r. des Champs........	r. de Ménilmontant.
20	Rats (r. des)......	r. St-André..........	b. de Charonne.
18	Ravignan (r.)......	r. des Abbesses......	r. Lepic.
14	Rayer (r.).........	r. du Champ-d'Asile..	r. Daguerre.
16	Raynouard (r.).....	r. Beethoven.........	r. de Boulainvilliers.
1	Réale (r. de la)....	r. de Rambuteau.....	r. Grande-Truanderie
2-3	Réaumur (r. de)....	r. de Bretagne.......	r. St-Denis.
19	Rébeval (imp.).....	r. Rébeval.	
19	Rébeval (r.).......	b. de la Villette......	r. de Belleville.
10	Récollets (r. des)...	q. de Valmy.........	r. du Faub.-St-Martin.
6	Regard (r. du).....	r. du Cherche-Midi...	r. de Vaugirard.
6	Régis (r.).........	r. des Missions.....	r. Berite.
6	Regnard (r.).......	pl. de l'Odéon.......	r. de Condé.

ARR.	VOIES PUBLIQUES.	TENANTS.	ABOUTISSANTS.
13	Regnault (r.).......	r. Patay.	
4	Regrattier (r.).....	q. d'Orléans..........	r. St-Louis-en-l'Ile.
14	Reille (av.)........	r. de la Glacière.....	pte d'Orléans.
5	Reims (r. de)......	r. des Sept-Voies.....	r. Charretière.
13	Reine-Blanche (r.)	r. Le Brun...	r. Mouffetard.
11	R.-d.-Hong. (pass.)	r. Montorgueil........	r. Montmartre.
8	Reine-Hortense (av.)	pl. de l'Etoile........	r. de Courcelles.
8	Rembrandt (r.).....	r. Murillo............	parc Monceaux.
4	Renard (r. du).....	r. de Rivoli..........	r. Ne-St-Merry.
19	Renard (pass. du)..	r. de Belleville.......	r. Rébeval.
17	Renaudes (r. des)..	b. de Courcelles......	r. des Dames.
14	Renaut (cité).......	r. de Vanves.	
12	Rendez-Vous (r. du).	b. de Picpus.........	av. St-Mandé.
6	Rennes (r. de).....	pl. St-Germain-d.-Prés.	b. Montparnasse.
17	Rennequin (r.).....	r. des Dames.........	r. de Louvain.
20	Repos (imp. du)...	boul. Ménilmontant...	
5	Restaut (r.)........	r. Victor-Cousin......	r. Gerson.
12	Reuilly (b. de).....	r. de Charenton......	r. de Picpus.
12	Reuilly (r. de).....	r. du Faub.-St-Antoine.	pl. de Reuilly.
3	Réunion (pass. d.la)	r. du Maure.........	r. St-Martin.
20	Réunion (r. de la).	r. Bagnolet..	r. de Montreuil.
19	Rhin (r. du).......	r. de Meaux.........	r. de Puebla.
16	Ribéra (r.).........	r. de la Fontaine.....	r. Issengeau.
20	Riblette (r.)........	r. de Vincennes......	r. St-Blaise.
9	Ribouté (r.)........	r. Bleue......	r. Papillon.
13	Ricaut (pass.)......	r. du ch. des Rentiers.	r. Dupleix.
11	Richard-Lenoir (r.).	r. de Charonne.......	b. Voltaire.
11	Richard-Lenoir (b.).	recouvrant le canal...	
1-2	Richelieu (r. de.)..	r. St-Honoré.........	b. des Italiens.
1-8	Richepanse (r.).....	r. St-Honoré.........	r. Duphot.
9	Richer (r.).........	r. du Faub.-Poissonn.	r. du Faub.-Montmart.
20	Richer (r.).........	r. des Partants......	r. des Poiriers.
10	Richerand (av.)....	q. de Jemmapes......	r. Bichat.
18	Richomme (r.).....	r. des Gardes........	r. Polonceau.
16	Rigaud (r.)........	r. de Longchamp.....	av. du Roi-de-Rome.
8	Rigny (r.)..........	b. Malesherbes.......	r. Roy.
20	Rigoles (cité des)...	r. des Rigoles.......	(Belleville).
20	Rigoles (r. des)....	r. de Calais........ .	r. de Paris.
18-19	Riquet (r.).........	r. de *la Chapelle*.....	q. de la Seine.
10	Riverin (cité)......	r. de Bondy	r. du Chât.-d'Eau.
20	Rivière (pass.)......	r. des Cendriers......	r. des Panoyaux.
1	Rivoli (pl. de)......	r. de Rivoli..........	r. des Pyramides.
1-4	Rivoli (r. de).. ...	r. St-Antoine.........	pl. de la Concorde.
18	Robert (imp.)......	r. d'Aubervilliers.....	
18	Robert (r.)........	r. Doudeauville.......	r. Marcadet.
9	Rochambeau (r.)...	r. Mayran............	r. Baudin.
1	Roch (pass. St-)....	r. St-Honoré.........	r. d'Argenteuil.
1	Roch (r. St-).......	r. St-Honoré.........	r. Ne-des-Pet.-Ch.
9-18	Rochechouart (b.)..	b. Poissonnière.......	r. des Martyrs.
9	Rochechouart (r.)...	r. Lamartine.........	b. Rochechouart.
8	Rocher (r. du)......	r. de la Pépinière....	b. de Courcelles.
10	Rocroi (r. de).....	r. d'Abbeville........	b. de Magenta.
9	Rodier (r.).........	r. de la Tour-d'Auv..	av. Trudaine.
14	Roger (r.)..........	r. du Champ-d'Asile..	r. de la Pépinière.

ARR.	VOIES PUBLIQUES.	TENANTS.	ABOUTISSANTS.
1	Rohan (r.).........	r. de Rivoli..........	r. St-Honoré.
6	Rohan (cour de)....	r. du Jardinet.......	pass. du Commerce.
16	Roi-de-Rome (av.du)	pl. de l'Arc-de-Tr....	av. de l'Empereur.
4	Roi-de-Sicile (r.du).	r. Malher............	r. Vieille-du-Temple.
3	Roi-Doré (r. du)....	r. Turenne...........	r. St-Gervais.
1	Rollin-p.-G. (imp.).	r. d. Lavand.-Ste-Op.	
5	Rollin (r.)........	r. Contrescarpe.......	r. Lacépède.
6	Romain (r. St-)....	r. de Sèvres.........	r. du Cherche-Midi.
19	Romainville (r. de).	r. de Belleville.	
3	Rome (imp. de).....	r. Volta.	
8	Rome (r. de).......	r. de la Pépinière....	boul. Pereire.
20	Ronce (imp.).......	r. des Amandiers.....	(Charonne).
20	Ronce (pass.)......	r. des Couronnes.	
8	Roquépine (r. de)..	r. Cambacérès........	b. Malesherbes.
11	Roquette (av. de la)	r. de Charonne.......	r. de la Roquette.
11	Roquette (r. de la).	pl. de la Bastille.....	b. Ménilmontant.
4	Rosiers (r. des)....	r. Malher............	r. Vieille-du-Temple.
18	Roses (r. des).....	pl. Hébert...........	
19	Rossini (r.).......	r. de la Gr.-Batelière.	r. Laffitte.
12	Rottembourg (r.)...	r. Michel-Bizot.......	b. Soult.
6	Rotrou (r.)........	pl. de l'Odéon........	r. de Vaugirard.
3	Rot. du Temple (pl.)	r. du Forez..........	r. du Petit-Thouars.
10	Roubaix (pl)......	r. de Dunkerque......	g. du ch. de ferd. Nord.
11	Roubo (r).........	r. du Faub.-St-Antoine	r. de Montreuil.
15	Rouelle (r.).......	q. de Grenelle	r. Lourmel.
19	Rouen (r. de)......	q. de la Seine........	r. de Flandre.
9	Rougemont (r.)....	b. Poissonnière.......	r. Bergère.
1	Roule (r. du)......	r. de Rivoli..........	r. St-Honoré.
17	Roussel (r.).......	r. Cardinet..........	r. Guyot.
7	Rousselet (r.)......	r. Oudinot...........	r. de Sèvres.
15	Roussin (r.).......	r. Croix-Nivert.......	r. Blomet.
17	Routhiac (cité)......	b. des Batignolles....	
19	Rouvet (r.)........	r. de Flandre.	q. de la Gironde.
3	Rovigo (r.)........	b. Malesherbes.......	av. de Messine.
17	Roux (imp.).......	r. Hennequin.........	(Neuilly).
8	Roy (r.)...........	r. de la Pepinière....	r. de la Borde.
8	Royale-St-Hon. (r.)..	pl. de la Concorde....	pl. de la Madeleine.
5	Royer-Collard (imp.)	r. Royer-Collard.	
5	Royer-Collard (r.)...	r. St-Jacques.........	boul. St-Michel.
13	Rubens (r.)........	r. du Banquier.......	b. de l'Hôpital.
16	Rude (r.)..........	av. de la Gr.-Armée..	av. du Général-Uhrich
18	Ruisseau (r. du)....	r. Marcadet..........	b. Ornano.
18	Rustique (r. St-).....	r. du Mt-Cenis.......	r. de la Saussaie.
8	Ruysdael (av.).....	r. de Monceau........	
12	Ruty (r.)..........	r. du Rendez-Vous....	cours de Vincennes.

S

11	Sabin (r. St-)......	av. Parl.............	r. de la Roquette.
11	Sabin (pass. St-)....	r. St-Sabin.	
14	Sablière (r. de la)..	ch. du Maine.........	r. Terrier-aux-Lapins.
15	Sablonnière (r. de la)	r. Mademoiselle......	r. Lecourbe.
16	Sablons (r. des)....	pl. Possoz...........	r. point de Longchamps

ARR.	VOIES PUBLIQUES.	TENANTS.	ABOUTISSANTS.
6	Sabot (r. du)	r. Bernard-Palissy	r. de Rennes.
16	Saigon (r.)	r. Rude	r. Obligado.
3	Saintonge (r. de)	r. du Perche	b. du Temple.
5	Salembrière (imp.).	r. St-Séverin.	
17	Salneuve (r.)	r. Saussure	r. Legendre.
3	Salom.-de-Caus (r.).	r. St-Martin	b. de Sébastopol.
19	Sambre (q. de la)	gare circulaire	boul. Macdonald
18	Samson (r.)	r. du Moulin-des-Prés	r. de la Butte-aux-C.
9	Sandrié (imp.)	r. Scribe.	
13	Santé (imp. de la)	r. des Portes-Blanch.	(Montmartre).
13-14	Santé (r. de la.)	boul. de Port-Royal	r. de la Glacière.
5	Santeuil (r.)	r. Censier	r. du Fer-à-Moulin.
14	Sarrasin (r.)	r. des Artistes	r. de la Tombe-Issoir.
1	Sartine (r.)	r. de Viarmes	r. Coquillière.
17	Saurié-Leroy (r.)	r. Poncelet	r. Fourcroy.
17	Sauffroy (r.)	av. de Clichy	r. Marcadet.
18	Saules (r. des)	r. Norvins	r. Marcadet.
9	Saulnier (pass.)	r. Richer	r. de Lafayette.
20	Saumon (imp.)	r. des Amandiers	(Belleville).
2	Saumon (pass. du).	r. Montorgueil	r. Montmartre.
8	Saussaies (r. des)	r. du Faub.-St-Honoré	r. Cambacérès.
17	Saussure (r.)	r. des Dames	boul. Berthier.
19	Sauvage (pass.)	r. d'Allemagne	r. de Meaux.
13	Sauvage (r.)	q. d'Austerlitz	b. de la Gare.
1	Sauval (r.)	r. St-Honoré	r. de Viarmes.
2	Sauveur (imp. St-).	r. Montmartre	r. St-Sauveur.
2	Sauveur (r. St-)	r. St-Denis	r. Montmartre.
20	Savies (r. de)	r. de la Mare	r. des Cascades.
6	Savoie (r. de.)	r. Séguier	r. des Gr.-Augustins.
7-15	Saxe (av. de)	pl. de Fontenoi	r. de Sèvres.
7	Saxe (imp. de)	av. de Saxe.	
9	Say (r.)	r. Bochard	r. Lallier.
16	Scheffer (r.)	r. Vineuse	r. de la Pompe.
4	Schomberg (r. de).	b. Morland	r. de Sully.
14	Schomer (r.)	r. de Constantine	r. de Vanves.
5	Scipion (pl.)	r. Scipion	r. du Fer-à-Moulin.
5	Scipion (r.)	boul. St-Marcel	pl. Scipion.
9	Scribe (r.)	b. des Capucines	boul. Haussmann.
11	Sébastien (r. St-)	b. des Filles-du-Calv.	r. Popincourt.
11	Sébastien (pass. St-)	r. St-Pierre-Popinc.	q. de Valmy.
11	Sébastien (imp. St-).	r. St-Sébastien.	
1-2-3-4	Sébastopol (b.)	pl. du Châtelet	b. St-Denis.
19	Secrétan (r.)	r. Mexico	r. Puébla.
11	Sedaine (r.)	r. St-Sabin	av. Parmentier.
19	Sedan (r. de)	r. d'Allemagne	q. de la Sambre.
6	Séguier (r.)	q. des Gr.-Augustins.	r. St-André-des-Arts.
18	Seguin (r.)	r. Cugnot	r. de la Chapelle.
7	Ségur (av. de)	pl. Vauban	boul. de Grenelle.
19	Seine (q. de la)	r. de Flandr.	r. de Bordeaux.
6	Seine (r. de)	q. Malaquais	r. St-Sulpice.
2	Sentier (r. du)	r. de Cléry	b. Poissonnière.
5	Sept-Voies (r. des).	r. del'Ec.-Polytechn.	pl. Ste-Geneviève.
6	Serpente (r.)	b. St-Michel	r. de l'Eperon.
19	Sérurier (b.)	can. de l'Ourcq	... Romainville.

ARR.	VOIES PUBLIQUES.	TENANTS.	ABOUTISSANTS.
11	Servan (r.).........	r. de la Roquette.....	b. des Amandiers.
6	Servandoni (r.).....	r. Palatine...........	r. de Vaugirard.
5-6	Séverin (r. St-)......	r. St-Jacques.........	pl. St-André-des-Arts
3	Sévigné (r.).........	r. de Rivoli...........	r. du Parc-Royal.
6-7-15	Sèvres (r. de)......	r. du Cherche-Midi...	boul. du Montparn.
10	Sibour (r.).........	r. du Faub.-St-Martin.	b. de Strasbourg.
12	Sibuet (r.).........	b. de Picpus.........	av. Daumesnil.
18	Simart (r.).........	b. Ornano............	r. Marcadet.
4	Simon-le-Franc (r.).	r. du Temple.........	r. du Poirier.
16	Singer (r.).........	r. Raynouard.........	r. des Vignes.
16	Singer (cité).......	r. Singer............	r. des Vignes.
19	Soissons (r. de)....	r. de Flandre........	q. de la Seine.
1-7	Solferino (pt de)....	q. des Tuileries......	q. d'Orsay.
7	Solferino (r. de)....	q. d'Orsay...........	r. St-Dominique.
19	Solitaires (r. des)...	r. de la Villette......	r. des Fêtes.
1-2	Soly (r.)...........	r. de la Jussienne....	r. des Vieux-Augus'.
5	Sommerard (r. du).	r. des Carmes........	b. St-Michel.
20	Sorbier (r.)........	r. Gasnier-Guy.......	pte de Bagnolet.
5	Sorbonne (pass.d.la)	r. Sorbonne..........	r. des Maçons.
5	Sorbonne (pl.)......	r. de Cluny..........	b. St-Michel.
5	Sorbonne (r. de la).	r. des Mathurins......	pl. Sorbonne.
5	Soufflot (r.)........	pl. du Panthéon......	b. St-Michel.
12	Soulages (r.).......	q. de Bercy..........	b. de Bercy.
12	Soult (b.)..........	cours de Vincennes....	av. Daumesnil.
20	Soupirs (pas. des)..	r. de la Chine........	r. Puébla.
16	Source (r. de la)....	r. Decamps..........	r. des Vignes.
1	Sourdière (r. de la).	r. St-Honoré.........	r. de la Corderie.
3	Sourdis (r.)........	r. Charlot...........	r. d'Anjou.
2	Spire (r. St-).......	r. des Filles-Dieu.....	r. Ste-Foy.
16	Spontini (r.).......	r. de la Tour........	av. de l'Impératrice.
6	Stanislas (r.).......	r. N.-D.-des-Champs..	b. Montparnasse.
18	Stephenson (r.).....	r. de Jessaint.......	r. Marcadet.
8	Stockholm (r. de)...	r. d'Amsterdam......	r. de Londres.
10	Strasbourg (b. de)..	b. St-Denis..........	r. de Strasbourg.
10	Strasbourg (r. de)..	r. du Faub.-St-Martin.	r. du Faub.-St-Denis.
16	Suchet (b.)........	pte de la Muette......	pte d'Auteuil.
7-15	Suffren (av. de) ...	q. d'Orsay...........	boul. de Grenelle.
6	Suger (r.).........	pl. St-André-des-Arts.	r. de l'Eperon.
4	Sully (r. de).......	r. de Schomberg.....	b. Morland.
6	Sulpice (pl. St-)....	r. Férou.............	r. Bonaparte.
6	Sulpice (r. St-)....	r. de Condé..........	pl. St-Sulpice.
7	Surcouf (r.)........	q. d'Orsay...........	r. St-Dominique.
8	Suresnes (r. de)....	pl. de la Madeleine....	r. des Saussaies.

T

ARR.	VOIES PUBLIQUES.	TENANTS.	ABOUTISSANTS.
4	Tacherie (r. de la)..	q. le Pelletier........	r. de Rivoli.
4	Taille-Pain (r.).....	r. du Cloître-St-Merri.	r. Brisemiche.
11	Taillandiers (r. des)	r. de Charonne.......	r. de la Roquette.
11	Taillebourg (av. de)	pl. du Trône.........	b. de Charonne.
9	Taitbout (r.).......	b. des Italiens.......	r. d'Aumale.
16	Talma (r.).........	r. Bois-le-Vent.......	r. Singer.
19	Tanger (r.).........	b. de la Villette.	

ARR.	VOIES PUBLIQUES.	TENANTS.	ABOUTISSANTS.
6	Taranne (r.).......	r. St-Benoît........	r. des Saints-Pères.
17	Tarbé (r.)..........	r. Saussure..........	r. Cardinet.
18	Tardieu (r.)........	r. Léonie............	r. Chappe.
8	Téhéran (r. de).....	b. Haussmann........	r. de Valois.
20	Télégraphe (r. du).	r. St-Fargeau........	r. de Belleville.
3-11	Temple (b. du).....	r. des Filles-du-Calv..	r. du Temple.
3-4	Temple (r. du).....	r. de Rivoli..........	b. St-Martin.
3	Temple (sq. du)....	r. du Temple..........	r. de Bretagne.
14	Tenailles (imp.).....	ch. du Maine.	
16	Téniers (r.)........	q. d'Auteuil..........	route de Versailles.
11	Ternaux (r.).......	r. Popincourt........	r. Jacquard.
17	Ternes (av. des)....	b. de l'Etoile........	b. Gouvion-St-Cyr.
10	Terrage (r. du)....	r. du Faub.-St-Martin.	q. de Valmy.
17	Terrasse (r. de la)..	r. de Lévis...........	b. de Malesherbes.
12	Terres-Fort. (r. des)	r. Contrescarpe.......	r. Moreau.
14	Terrier-aux-L. (r.)..	r. du Château-du-M...	pass. Léonidas.
18	Tertre (pl. du).....	r. St-Denis...........	r. Traînée.
15	Tessier (r.)........	r. Bargue............	r. de la Procession.
15	Théâtre (r. du).....	q. de Grenelle.......	r. de la Croix-Nivert.
5	Thénard (r.)........	r. des Noyers.........	r. des Ecoles.
1	Thérèse (r.)........	r. Ste-Anne..........	r. Ventadour.
5	Thermes (sq. des)..	b St-Germain........	r. des Mathurins.
14	Thermopyles (pass.)	r. du Ch.-des-Plantes..	r. de Vanves.
2	Thévenot (r.).......	r. St-Denis............	r. du Petit-Carreau.
14	Thibaud (r.).......	r. d'Orléans..........	ch. du Maine.
15	Thiboumery (r.)....	r. d'Alleray..........	r. de l'Abbé-Groult.
11	Thiéré (pass.)......	r. de Charonne.......	r. de la Roquette.
19	Thierry (r.)........	r. Compans..........	r. du Pré.
19	Thionville (r. de)...	r. de Crimée.	
19	Thionv. (imp. de)...	r. de Thionville.	
18	Tholozé (r.)........	r. des Abbesses......	r. Lepic.
7	Thom.-d'A. (pl. St-).	r. St-Thomas.........	r. de Gribeauval.
7	Thom.-d'A. (r. St-).	pl. de ce nom........	r. St-Dominique.
3	Thorigny (r. de)....	r. de la Perle........	r. de Belle.
3	Thiers (r.)..........	r. Gérard............	r. Butte-aux-Cailles.
5	Thouin (r.)	r. des Fossés-St-Vict.	r. Descartes.
18	Tilleuls (av. des)...	r. Lepic.	
8	Tilsitt (r. de)......	av. des Ch.-Elysées...	av. de la Gr.-Armée.
15	Tiphaine (r.)	r. du Commerce......	r. Violet.
1-2	Tiquetonne (r.).....	r. Montorgueil.	r. Montmartre.
4	Tiron (r.)..........	r. de Rivoli..........	r. François-Miron.
13	Titien (r.)..........	r. du Banquier........	b. de l'Hôpital.
9	Tivoli (pass. de)....	r. St-Lazare.........	r. de Londres.
9	Tivoli (r. de).......	r. de Clichy..........	r. de Londres.
20	Tlemcen (r. de)....	b. Ménilmontant......	r. Duris.
8	Tocanier (pass.)....	r. de Reuilly.	
13	Tolbiac (r.)........	r. Patay..............	r. de la Glacière.
14	Tombe-Iss. (r. de la)	b. St-Jacques........	b. Jourdan.
18	Torcy (pl.).........	r. Torcy.	
18	Torcy (r.)..........	r. de la Chapelle.....	r. Cugnot.
5	Toullier (r.)........	r. Cujas.	
16	Tour (r. de la).....	carr. de la Montagne..	b. Lannes.
9	Tour-d'A. (r. de la).	r. Rochechouart......	r. des Martyrs.
9	Tour-des-Dam. (r.)..	r. la Rochefoucauld...	r. [illegible]

ARR.	VOIES PUBLIQUES.	TENANTS.	ABOUTISSANTS.
14	Tour-d.-V. (pass.)..	ch. du Maine.........	r. du Château.
20	Tourelles (r. des)...	r. Haxo.............	b. Mortier.
5	Tournefort (r.).....	r. Thouin............	r. Lhomond.
4 5	Tournelle (pt de la).	q. de la Tournelle....	q. de Béthune.
5	Tournelle (q. de la).	b. St-Germain..	q. de Montebello.
3-4	Tournell. (r. des)...	r. St-Antoine.........	b. Beaumarchais.
12	Tourneux (r. des)..	ch. de Reuilly.......	r. Michel-Bizot.
6	Tournon (r. de)....	r. St-Sulpice.........	r. de Vaugirard.
15	Tournus (pass.).....	r. Fondary...........	r. du Théâtre.
20	Tourtille (r. de)....	r. de Palikao.........	r. de Belleville.
20	Tourtille (imp. de)..	r. de Tourtille.	
7	Tourville (av. de)...	b. des Invalides......	av. de la Motte-Picq.
13	Touss.-Fér. (pass.)..	route d'Italie........	route de Choisy.
6	Toustain (r.).......	r. de Seine..........	r. Félibien.
13	Toutay (imp.)......	b. d'Italie.	
20	Touzet (imp.)......	r. des Amandiers.	
2	Tracy (r. de).......	b. Sébastopol........	r. St-Denis.
18	Traeger (cité)......	r. des Poissonniers.	
18	Traînée (imp.)......	r. Norvins.	
16	Traktir (r. de).....	r. Lauriston.........	av. du Général-Uhrich.
7	Traverse (r.).......	r. Oudinot..........	r. de Sèvres.
12	Traversière (r.).....	q. de la Râpée.......	r. du Faub.-St-Ant.
5	Traversine (r.)......	r. Monge...........	r. de la M.-Ste-Gener.
12	Treilhard (cité).....	b. Mazas............	r. Traversière.
8	Treilhard (r.).......	r. de Messine	r. de Miroménil.
6	Treille (pass. de la)	r. de l'Ecole-de-Méd..	r. Clément.
9	Trévise (r. de).....	r. Bergère..........	r. de Lafayette.
9	Trévise (cité de)....	r. Richer...........	r. Bleue.
17	Trézel (r.).........	av. de Clichy........	r. Davy.
2	Trinité (pass. de la)	r. de Palestro.......	r. St-Denis.
9	Trinité (r. de la)....	r. Blanche..........	r. de Clichy.
5	Triperet (r.).......	r. de la Clef.........	r. Gracieuse.
11	Trois-Bornes (r. des)	r. Folie-Méricourt....	r. St-Maur.
11	Trois-Cour. (r. des).	r. St-Maur..........	b. de Belleville.
20	Trois-Comm. (pl. des)	r. de Bagnolet.	
12	Trois-Chand. (r. des)	r. des Quatre-Chem...	r. Montgallet.
18	Trois-Frères (r. des)	r. des Acacias.......	r. Thouars.
1	Trois-Maries (pl. des)	q. du Louvre.........	r. de la Monnaie.
5	Trois-Portes (r. des)	pl. Maubert.........	r. de l'Hôtel-Colbert.
14	Trois-Sœurs (r. des)	r. Deprez...........	r. de la Procession.
3	Trois-Visag. (imp. d).	r. des Bourdonnais.	
8	Tronchet (r.).......	pl. de la Madeleine...	r. Ne-des-Math.
11-12	Trône (pl. du)......	r. du Faub.-St-Ant....	b. de Charonne.
8	Tronson-d.-Coudray.	r. d'Anjou..........	r. de l'Arcade.
9	Trudaine (av.)......	r. Rochechouart......	r. des Martyrs.
17	Truffault (r.).......	r. des Dames........	r. Cardinet.
16	Tuilerie (r. de la)..	av. de Boulainvilliers.	r. de la Fontaine.
1	Tuileries (q. des)...	q. du Louvre........	pl. de la Concorde.
11	Tunis (r. de).......	pl. du Trône........	r. de Montreuil.
19	Tunnel (r. du)......	r. de la Vera-Cruz..	r. des Alouettes.
1-2-3	Turbigo (r. de)....	Pointe-St-Eustache...	b. du Temple.
3-4	Turenne (r.).......	r. St-Antoine.......	r. Charlot.
9	Turgot (r.).........	r. Rochechouart......	av. Trudaine.
9	Turgot (cité).......	r. Turgot.	

ARR.	VOIES PUBLIQUES.	TENANTS.	ABOUTISSANTS.
8	Turin (r. de).......	r. de Berlin..........	b. des Batignolles.

U

5	Ulm (r. d').........	pl. du Panthéon......	r. des Feuillantines.
15	Universelle (cité)...	r. de la Croix-Nivert..	
7	Université (r. de l').	r. des Saints-Pères...	av. de la Bourdonn.
15	Usines (r. des)	q. de Grenelle.......	b. de Grenelle.
5	Ursulines (r. des)...	r. d'Ulm.........	r. St-Jacques.

V

7	Valadon (cité)......	r. de Grenelle-St-G. .	r. du Champ-de-Mars.
5	Val-de-Grâce (r.du).	r. St-Jacques........	b. St-Michel.
5	Valence (r. de).....	r. Mouffetard........	r. Pascal.
10	Valenciennes (pl. de)	b. de Magenta........	r. de Lafayette.
10	Valenciennes (r. de)	r. de St-Quentin......	b. de Magenta.
10-11	Valmy (q. de)......	b. de Beaumarchais..	b. de la Villette.
1	Valois (pl. de).....	r. des Bons-Enfants...	r. de Valois
8	Valois-du-Roule (r.)	r. de Courcelles......	r. du Rocher.
1	Valois-P.-Royal (r.).	r. St-Honoré.........	r. de Beaujolais.
14	Vandamme (r.)....	r. de la Gaîté........	r. du Château-du-Maine
8	Van-Dyck (av.).. ..	r. de Courcelles.	
13	Vandrezanne (r.).....	r. de Fontainebleau. .	r. de la Butte-aux-C.
16	Vanloo (r.).........	q. d'Auteuil..........	route de Versailles.
7	Vanneau (r.)........	r. de Varenne.......	r. de Sèvres.
1	Vannes (r. de)......	r. des Deux-Ecus.....	r. de Viarmes.
14	Vanves (r. de)......	ch. du Maine........	b. Brune.
7	Varennes (r. de)...	r. de la Chaise.......	b. des Invalides.
7	Vauban (pl.)........	av. de Tourville.	
11	Vaucanson (pass.)..	r. de Charonne.......	r. de la Roquette.
3	Vaucanson (r.).....	r. de Breteuil........	r. du Vertbois.
15	Vaugelas..........	ch. de la Poterne.....	r. Lacretelle.
6-15	Vaugirard (r. de)...	r. Monsieur-le-Prince. .	pte de Versailles.
15	Vaugirard (b. de)...	Gr.-Rue de Vaugirard..	r. Lecourbe.
15	Vaugirard (p. de)...	r. de Vaugirard.......	r. Blomet.
5	Vauquelin (r.)......	r. des Feuillantines....	r. Lhomond.
1	Vauvilliers (r.).....	r. St-Honoré.........	r. de Viarmes.
6	Vavin (r.).........	r. d'Assas...........	b. Montparnasse.
8	Velasquez (av.)....	b. Malesherbes.	
7	Velpeau (r.)........	r. de Babylone prol...	r. de Sèvres.
1	Vendôme (p.)......	r. St-Honoré.........	r. Ne-des-Capucines.
4	Venise (r. de)......	r. Beaubourg.........	r. Quincampoix
1	Ventadour (r.)......	r. Thérèse	r. Ne-des-Pet.-Ch.
19	Véra-Cruz (r. de la).	r. de Puébla.........	r. de Crimée.
14	Vercingétorix (rue de)	r. de Médéah........	r. d'Alésia.
9	Verdeau (pass.).....	r. de la Gr.-Batelière..	r. du F.-Montmartre.
1	Verderet (r.).......	r. Grande-Truanderie.	r. Mauconseil.
16	Verderet (r.)......	pl. d'Aguesseau.......	r. du Buis.
7	Verneuil (r. de)....	r. des Saints-Pères...	r. de Poitiers.
16	Vernet (r.)........	r. Basse............	r. Boulainvilliers.
17	Vernier (r.)........	boul. Gouvion-St-Cyr..	r. Bayen.

ARR.	VOIES PUBLIQUES.	TENANTS.	ABOUTISSANTS.
1	Véro-Dodat (pass.).	r. de Grenelle........	r. du Bouloi.
18	Véron (r.).........	r. des Beaux-Arts.....	r. Lepic.
13	Véronèse (r.).......	r. Rubens...........	r. Mouffetard.
4	Verrerie (r. de la)...	pl. du March.-St-Jean.	r. St-Martin.
16	Versail. (route de)..	pont de Grenelle.....	boul. Murat.
18	Versigny (r.).......	r. du Mt-Cenis.......	r. Lefort.
3	Vert-Bois (r. du)...	r. du Temple.........	r. St-Martin.
3	Vertus (r. des).....	r. des Gravilliers.....	r. Phélipeaux.
5	Vésale (r.).........	r. Scipion............	r. de la Collégiale.
8	Vézelay (r.)........	r. de Lisbonne.	
15	Viala (r.)..........	b. de Grenelle........	r. de l'Entrepôt.
1	Viarmes (r. de).....	entourant la Halle au	blé.
10	Vicq-d'Azyr (r.).....	r. Grange-aux-Belles..	boul. de la Villette.
9	Victoire (r. de la)..	r. du Faub.-Montmart.	r. Joubert.
1-2	Victoires (pl. des)..	r. Croix-d.-Pet.-Ch...	r. Pagevin.
15	Victor (b.).........	porte de Versailles...	porte du Bas-Meudon.
5	Victor (r. St-).....	r. de Lacépède.......	r. Monge.
5	Victor-Cousin (r.). .	r. Gerson............	r. Soufflot.
4	Victoria (av.)......	pl. de l'Hôtel-de-Ville.	r. des Lavandières.
2	Vide-Gousset (r.)...	pl. des Victoires.....	r. des Petits-Pères.
8	Vienne (r. de)......	pl. Laborde..........	pl. d'Europe.
7	Vierge (r. de la)....	q. d'Orsay..........	r. St-Dominique.
15	Vierge (r. de la)....	r. de la Croix-Nivert.	r. de Sèvres.
5	V.-Estrap. (r. d. la)	r. Ne-Ste-Geneviève..	r. Lhomond.
1	V.-Etuv.-St-H. (r. d.)	r. St-Honoré.........	r. des Deux-Ecus.
4	V.-Et.-St-M. (r. des)	r. Beaubourg.........	r. St-Martin.
3	Vieill.-Haudr. (r. d.)	r. du Chaume........	r. du Temple.
3-4	Vieille-du-Temp. (r.)	r. St-Antoine.........	r. Turenne.
20	Vieille (r. de Montr.)	r. de Montreuil.......	b. Davout.
6	Vieux-Colomb. (r. d.)	r. Bonaparte.........	r. du Cherche-Midi.
18	Vieux-Marché (r. du)	r. de la Cure.........	r. des Moulins.
2	Vigan (pass. du)...	r. des Vieux-August..	r. d'Aboukir.
5	Vignes (imp. des). .	r. Lhomond.	
16	Vignes (r. des).....	r. Raynouard.........	r. Boulainvilliers.
18	Vignes (r. des).....	ch. de fer de ceinture.	b. Ney.
20	Vilin (r.)..........	r. des Couronnes.....	r. Piat.
8	Vigny (r. de).......	r. de Courcelles......	b. de Courcelles.
7	Villars (av. de)....	pl. de Vauban.......	r. d'Estrées.
1	Villedo (r.)........	r. de Richelieu.......	r. Ste-Anne.
3	Villehardouin (r.)...	r. St-Gilles...........	r. Turenne.
3	Villehardouin (imp.)	r. Villehardouin.	
13	Villejuif (r. de)....	r. Pinel............	boul. de la Gare.
16	Villejust (r. de)....	b. du Roi-de-Rome....	av. Malakoff.
2	Villeneuve (r. de la)	r. Beauregard........	b. Bonne-Nouvelle.
10-19	Villette (b. de la)..	r. du Faub.-du-Temple	r. du Château-Landon.
19	Villette (r. de la)...	r. de Belleville.......	r. de Véra-Cruz.
17	Villiers (r. de).....	av. des Ternes.......	boul. Gouvion-St-Cyr.
12	Villiot (r.).........	q. de la Râpée.......	r. de Bercy.
10	Vinaigriers (r. des).	r. de Marseille.......	r. du Faub.-St-Martin.
12-20	Vincenn. (cours de).	b. de Picpus.........	boul. Soult.
20	Vincennes (r. de)...	r. au Maire..........	r. de Bagnolet.
19	Vincent (r.)........	r. de Belleville.......	r. Rébeval.
18	Vincent (r.)........	r. du Poteau.	
10	Vinc.-de-P. (r. St-).	r. de Belsunce........	r. Ambroise-Paré.

ARR.	VOIES PUBLIQUES.	TENANTS.	ABOUTISSANTS.
1	Vindé (cité)........	b. de la Madeleine.	
16	Vineuse (r.)........	r. Franklin..........	r. de Passy.
1	Vingt-Neuf-J. (r. du)	r. de Rivoli..........	r. St-Honoré.
9	Vintimille (pl. de)..	r. de Vintimille......	r. de Douai.
9	Vintimille (r. de)...	r. de Clichy.........	pl. de Vintimille.
10	Violet (pass.)......	r. d'Hauteville.......	r. du Faub.-Poissonn.
15	Violet (pl.)........	r. des Entrepreneurs..	b. de Grenelle.
15	Violet (r.)........	b. de Grenelle.......	pl. Violet.
15	Virginie (r.).......	r. de Javel...........	r. St-Paul.
18	Virginie (r.)........	b. Rochechouart......	pl. St-Pierre.
6	Visconti (r.)........	r. de Seine..........	r. Bonaparte.
16	Vital (r.)..........	Gr.-r. de Passy......	r. Nicolo.
20	Vitruve (r.)........	pl. de la Réunion.....	b. Davout.
2	Vivienne (r.).......	r. Neuve-des-Pet.-Ch..	b. Montmartre.
2	Vivienne (pass.)....	r. Neuve-des-Pet.-Ch..	r. Vivienne.
14	Voie-Verte (r. de la)	r. de la Tombe-Issoire.	b. Jourdan.
15	Volontaire (ruelle)..	Gr.-r. de Vaugirard...	ch. des Fourneaux.
3	Volta (r.)..........	r. au Maire...........	r. N.-D. de Nazareth.
	Voltaire (b.).......	b. du Temple.........	pl. du Trône.
	Voltaire (pl.)......	r. de la Roquette....	b. Voltaire.
7	Voltaire (q.).......	r. des Saints-Pères...	r. du Bac.
16	Voltaire (imp.).....	av. Despréaux........	av. Molière.
4	Vosges (pl. des)...	r. de Birague........	r. des Vosges.
4	Vosges (r. des).....	b. Beaumarchais......	r. Turenne.
15	Vouillé (rue de)....	r. Dombasle.	
12	Voûte-du-C. (r.)....	b. Soult............	av. Daumesnil.
1	Vrillière (r. de la)..	r. C. des Pet.-Champs.	r. de la Feuillade.

W

8-17	Wagram (av. de)...	pl. de l'Etoile........	b. Malhesherbes.
7	Wagram (pl. de)...	b. de Neuilly.........	av de Wagram.
5	Walhubert (pl.)....	pont d'Austerlitz.....	Jardin des Plantes.
13	Watt (pass.).......	b. de la Gare........	r. Bruant.
13	Watt (r.)...........	q. de la Gare........	r. du Chevaleret.
13	Watteau (r.).......	r. du Banquier.......	b. de l'Hôpital.
10	Wauxhall (cité du).	boul. Magenta........	r. des Marais.
16	Wilhem (r.)........	q. d'Auteuil..........	pl. d'Aguesseau.

X

13	Xaintrailles (r.)....	r. de la Croix-Rouge..	pl. Jeanne-d'Arc.

Y

12	Yonne (r. de l')....	port de Bercy........	r. de Bercy.
15	Yvart (r.)...........	r. d'Alleray.	

Z

5	Zacharie (r.).......	q. St-Michel..........	r. St-Séverin.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES

C

D

E

F

G

H

I

J

L

M

R

S

T

FIN DE LA TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES.

TABLE MÉTHODIQUE DES MATIÈRES

FIN DE LA TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES.





TABLE MÉTHODIQUE DES MATIÈRES

s,
de
nes
de
ins;
s les
Céré-
ondis-
agnes;
ltiques,

ièrement
ionnaires
ns, toutes
qu'ils ont
mille exem-
M. BESCHE-
le. 2 magni-
à 4 colonnes
s, sur papier
plus de 300
. . . . 50 fr.
. . . . 10 fr.

suet, de Fénelon,
ierre, de Château-
les écrivains les
BESCHERELLE FRÈRES
in-8. Complément indis-
. . . . . . 10 fr.
...ational. . . . . . .

FIN DE LA TABLE MÉTHODIQUE DES MATIÈRES.

Clichy. — Impr. P. Dupont, calle de Bac-d'Asnières, 12.

NOUVEAU DICTIONNAIRE CLASSIQUE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Comprenant : 1° Les mots du Dictionnaire de l'Académie française, et un très-grand nombre d'autres autorisés par l'emploi qu'en ont fait les bons écrivains; leurs acceptions propres et figurées et l'indication de leur emploi dans les différents genres de style; — 2° Les termes usités dans les sciences, les arts, les manufactures, ou tirés des langues étrangères; — 3° La synonymie rédigée sur un plan tout nouveau et d'après les travaux les plus récents sur cette matière, — 4° La prononciation figurée de tous les mots qui présentent quelque difficulté; — Un vocabulaire général de biographie, d'histoire et de géographie, etc., par MM BESCHERELLE aîné, auteur du *Dictionnaire national*, et J.-A. PONS. 1 vol gr. in-8 de 1,100 pages. . . . . 10 fr.

DICTIONNAIRE USUEL DE TOUS LES VERBES FRANÇAIS

Tant réguliers qu'irréguliers, par MM. BESCHERELLE frères. 3° édition. 2 forts vol in-8 à 2 colonnes. . . . . . 12 fr.

DICTIONNAIRE ENCYCLOPÉDIQUE D'HISTOIRE DE BIOGRAPHIE, DE MYTHOLOGIE ET DE GÉOGRAPHIE

Comprenant : 1° HISTOIRE : l'Histoire des peuples, la Chronologie des dynasties, l'Archéologie, l'Etude des institutions politiques, religieuses et judiciaires. — 2° BIOGRAPHIE : la Biographie des hommes célèbres, avec notices bibliographiques sur leurs ouvrages. — 3° MYTHOLOGIE : la Biographie des dieux et personnages fabuleux, l'Exposition des rites, fêtes et mystères. — 4° GÉOGRAPHIE : la géographie physique, politique, industrielle et commerciale, la géographie ancienne et moderne comparée, par LOUIS GRÉGOIRE, docteur ès lettres, professeur d'histoire et de géographie au lycée Condorcet et au collége Chaptal. Nouvelle édition mise au courant des modifications amenées par les événements politiques. 1 fort vol. grand in-8 jésus à deux colonnes de plus de 2,250 pages, caractères très-lisibles, contenant la matière d'environ 60 vol. in-8 ordinaire. . . . . 20 fr.

M. le Ministre de l'instruction publique a souscrit pour les bibliothèques à cette excellente publication.

DICTIONNAIRE GREC-FRANÇAIS, par CHASSANG, inspecteur général de l'instruction publique. Ouvrage rédigé d'après les plus récents travaux de philologie grecque, comprenant : 1° Les mots de la langue grecque, depuis Homère jusqu'aux écrivains bysantins; 2° Les noms propres de la langue grecque; 3° Les formes irrégulières, poétiques ou propres aux dialectes ; 4° Des renvois aux mots simples et aux racines. 1 vol. gr. in-8 relié. . . . . 15 fr.

GRAMMAIRE DE LA LANGUE ANGLAISE

Contenant : Un traité de la prononciation avec un *syllabaire* et de nombreux exercices ; — 2° Un cours de thèmes complet sur les règles et difficultés de la langue ; — 3° Idiotismes : — 4° Dialogues, par CLIFTON. 1 v. gr. in-18. 2 fr.

GRAMMAIRE THÉORIQUE ET PRATIQUE DE LA LANGUE ALLEMANDE

Par ERNEST GRÉGOIRE, ancien professeur d'allemand au collége Stanislas. 1 vol, grand in-18. . . . . 3 fr.

GRAMMAIRE ITALIENNE

En 25 leçons, d'après VERGANI, corrigée et complétée par C FERRARI, ancien professeur. 1 vol. cart.. . . . . . 2 fr.

GRAMMAIRE ESPAGNOLE-FRANÇAISE DE SOBRINO

Très-complète et très-détaillée, contenant toutes les notions nécessaires pour apprendre à parler et à écrire correctement l'espagnol. Edition refondue par A. GALBAN. 1 vol. in-8.. . . . . 4 fr.

GRAMATICA DE LA LENGUA FRANCESA

Para los Españoles, por CHANTREAU, corrigée avec le plus grand soin par A. GALBAN, professeur. 1 vol. in-8. . . . . 4 fr.

NUOVA GRAMATICA FRANCESE-ITALIANA

Di LODOVICO GOUDAR, con nuove regole e spiegazioni interno alla moderna pronunzia, alla natura dei dittonchi francesi ed ai participii, ricavate dalle opere de' migliori grammatici. Nuova edizione, correcta ed arrichita da CACCIA, autore del nuovo Dizionario italiano-spagnuolo. 1 vol. gr. in-18. 2 fr.

GRAMMAIRE PORTUGAISE

Remaniée et simplifiée par M. PAULINO DE SOUZA. 1 fort vol. gr. in-18. . . . . 6 fr.

NOUVELLE GRAMMAIRE GRECQUE

D'après les principes de la grammaire comparée, par A. CHASSANG, inspecteur. 1 vol. in-8, cartonné. . . . . . . 3 fr.
Abrégé de la même grammaire.. . . . . 1 fr. 50
Premiers éléments. 1 vol. . . . . 1 fr.

NOUVELLE GRAMMAIRE LATINE

D'après les principes de la grammaire comparée, par C. BEAUFILS, professeur au lycée Condorcet. 1 vol. in-8, cart. 3 fr.
Abrégé de la même grammaire.. . . . . 1 fr. 50

GRAMMAIRE DE LA LANGUE D'OIL

(Français des XII° et XIII° siècles), par BOURGUIGNON. 1 vol. in-18. . . . . 2 fr.

PETITS DICTIONNAIRES EN DEUX LANGUES

Avec la prononciation figurée, très-complets et exécutés avec le plus grand soin, à l'usage des voyageurs, des lycées, des colléges et de toutes les personnes qui étudient les langues étrangères. Format gr. in-32, relié.

Nouveau Dictionnaire anglais-français et français-anglais, par M. CLIFTON. 1 vol. rel. . . . . 5 fr.

Nouveau Dictionnaire allemand-français et français-allemand, par M. ROTTECK. 1 vol. rel. . . . . 5 fr.

Nouveau Dictionnaire français-espagnol et espagnol-français, par VICENTE SALVA. 1 vol.. . . . . 6 fr.

Nouveau Dictionnaire italien-français et français-italien, avec la prononciation figurée par FERRARI. 1 vol.. . . 5 fr.

Nouveau Dictionnaire portugais-français et français-portugais, avec la prononciation figurée dans les deux langues, par SOUZA PINTO. 1 fort vol . . . . 6 fr.

Nouveau Dictionnaire français-russe et russe-français, avec la prononciation. 1 vol. par de MONTEVERDE. . 6 fr.

Diccionario español-inglés é inglés-español portatil, con la pronunciacion en ambas lenguas, formada com presencia de los mejores diccionarios ingleses y españoles por Don F. CORONA BUSTAMENTE. 2 tomos. . . . . 6 fr.

By Birmingham New Dictionary of the English-Italian and Italian-English languages, from Baretti, Caccia, Graglia, etc. 1 vol. rel.. . . . . 6 fr.

Diccionario español-italiano é italiano-español, con la pronunciacion en ambas lenguas, compuesto por D. J. CACCIA. 1 tomo . . . . 5 fr.

Nouveau Dictionnaire latin-français, par E. DE SUCKAU. 1 fort vol. . . . . 5 fr.

Nouveau Dictionnaire français-latin, par EUGÈNE BENOIT, 1 fort vol. . . . . 5 fr.

Dictionnaire grec-français, rédigé sur un plan nouveau, par A. CHASSANG. 1 vol. relié. . . . . 6 fr.

GRAND DICTIONNAIRE ITALIEN-FRANÇAIS ET FRANÇAIS-ITALIEN, Rédigé d'après les ouvrages et les travaux les plus récents, avec la prononciation dans les deux langues. 2 forts vol. gr. in-8 jésus à trois colonnes, réunis en 1 vol. de plus de 1600 pages. Broché. . . . . . . 20 fr.

GRAND DICTIONNAIRE ESPAGNOL-FRANÇAIS ET FRANÇAIS-ESPAGNOL, avec la prononciation dans les deux langues, plus exact et plus complet que tous ceux qui ont paru jusqu'à ce jour, par D VICENTE SALVA, et F. DE NORIEGA ET GUIM. 1 fort volume grand in-8 jésus, d'environ 1,600 pages, à trois colonnes. . . . . 18 fr.

PETIT DICTIONNAIRE NATIONAL, par BESCHERELLE aîné, auteur du *Grand Dictionnaire national*. 1 fort vol. in-32 jésus. . . . . 2 fr.

PETIT DICTIONNAIRE D'HISTOIRE, DE GÉOGRAPHIE ET DE MYTHOLOGIE, par J.-P. QUITARD, faisant suite au *Petit Dictionnaire national* de M. BESCHERELLE aîné. 1 vol. in-32. . . . . 1 fr. 50

Les deux ouvrages réunis en 1 fort vol. relié en toile. 4 fr.

NOUVEAU DICTIONNAIRE DES RIMES, précédé d'un traité complet de versification, par P.-M. QUITARD. 1 vol. grand in-32. . . . . 2 fr.

GUIDES POLYGLOTTES

**Manuels de la conversation et du style épistolaire, à l'usage des voyageurs et des écoles, par MM. CLIFTON, VITALI, CORONA BUSTAMENTE, EBELING. Grand in-32, format dit Cazin, élégamment cartonné. Le volume. . . . . 2 fr.

Français-anglais, par M. CLIFTON. 1 vol.
Français-italien, par M. VITALI 1 vol.
Français-allemand, par M. EBELING. 1 vol.
Français-espagnol, par CORONA BUSTAMENTE. 1 vol.
Español-francés, par CORONA BUSTAMENTE. 1 vol.
English-french, by CLIFTON. 1 vol.
Hollandsch-fransch, par DUFRICHE. 1 vol.
English-portuguese, by CLIFTON and CAROLINO DUARTE. 1 vol.
Español-inglés, por CORONA BUSTAMENTE y CLIFTON. 1 vol.
Español-aleman, por CORONA BUSTAMENTE y EBELING. 1 vol.
English-Deutsch, by CAROLINO DUARTE. 1 vol.
Italiano tedesco, da GIOVANIO VITALI e Dr EBELING. 1 vol.
Español-italiano, por CORONA BUSTAMENTE y VITALI. 1 vol.
Portuguez-francez, por CAROLINO DUARTE y CLIFTON. 1 vol.
Portuguez-inglez, por DUARTE Y CLIFTON. 1 vol.
Français-grec moderne, par EMILE LEGRAND. 1 vol. . 3 fr.
Français-arabe. 1 vol. . . . . 3 fr.
Français-russe, par le comte DE MONTEVERDE. 1 vol. . 3 fr.

GUIDE EN SIX LANGUES. Français-anglais-allemand-italien-espagnol-portugais. 1 fort v. in-16 de 550 pag. 5 fr.

GUIDE EN QUATRE LANGUES, Français-anglais-allemand-italien. 1 fort vol. in-32. . . . . 3 fr.

Guide français-anglais, manuel de la conversation et du style épistolaire avec la prononciation figurée de tous les mots anglais. 1 vol. in-16. . . . . 4 fr.

Polyglot Guides Manual of conversation. English and French with the figured pronunciation of the French. 1 vol. in-16. . . . . 4 fr.

DICTIONNAIRE GÉNÉRAL DES SCIENCES THÉORIQUES ET APPLIQUÉES

Comprenant les mathématiques, la physique et la chimie, la mécanique et la technologie, l'histoire naturelle et la médecine, l'économie rurale et l'art vétérinaire, par MM PRIVAT-DESCHANEL et A. FOCILLON. 2 forts vol. gr. in-8. . 32 fr.

DICTIONNAIRE PORTATIF DES COMMUNES DE LA FRANCE, DE L'ALGÉRIE ET DES AUTRES COLONIES FRANÇAISES

Précédé de tableaux synoptiques, par M. GINDRE DE MANCY, accompagné d'une carte de France. Nouvelle édition revue, corrigée, contenant la liste des communes annexées à l'Allemagne. 1 fort vol. in-32 de 750 pages relié. . . . 5 fr.

ENCYCLOPÉDIE THÉORIQUE ET PRATIQUE DES CONNAISSANCES UTILES

Composée de traités sur les connaissances les plus indispensables, ouvrage entièrement neuf, avec environ 1,500 gravures intercalées dans le texte. 2 vol. grand in-8. . 25 fr.

BIOGRAPHIE UNIVERSELLE

BIOGRAPHIE PORTATIVE UNIVERSELLE, contenant 29,000 noms, suivie d'une table chronologique et alphabétique, par L. LALANNE, A. DELLOYS, etc. 1 vol. de 2,000 col., format du *Million de faits*, contenant la matière de 12 vol. . 8 fr.

UN MILLION DE FAITS

Aide-mémoire universel des sciences, des arts et des lettres, par MM. J. AICARD, LÉON LALANNE, LUDOVIC LALANNE, GERVAIS, etc. Un fort vol. portatif, in-8 de 1,720 colonnes, orné de gravures sur bois.. . . . . 9 fr.

CODES ET LOIS USUELLES

Classés par ordre alphabétique. 6e édition, contenant la législation jusqu'aujourd'hui, collationnée sur les textes officiels, représentant en notes sous chaque article, ses différentes modifications, la corrélation des articles entre eux, la concordance avec le droit romain, l'ancienne législation française accompagnée d'une table chronologique et d'une table générale des matières, par AUGUSTIN ROGER, avocat à la Cour d'appel de Paris, et ALEXANDRE SOREL, juge au tribunal civil de Compiègne. 1 beau volume grand in-8.. . . . 15 fr.

LE MÊME OUVRAGE, édition portative, format grand in-32 jésus, en 2 parties, 1re PARTIE. Les *Codes*, 4 fr. — 2e PARTIE. Les *Lois usuelles*. . . . . 4 fr.

BIBLIOTHÈQUE CHOISIE

Collection des meilleurs ouvrages français et étrangers, anciens et modernes, format in-18 (dit anglais), papier jésus vélin, divisée par séries. La première et la deuxième série contiennent des volumes de 400 à 500 pages, de 3 fr. 50 le volume. La troisième série est composée de volumes à 2 fr., dont beaucoup sont ornés de vignettes ou portraits.

1re série. — Volumes grand in-18 jésus à 3 fr. 50

Chaque volume se vend séparément.

Bellot (J.-B.). *Journal d'un voyage aux mers polaires*, exécuté à la recherche de sir John Franklin, avec son portrait et 1 carte. 1 vol.

Béranger (Œuvres complètes de). 4 volumes.
— *Chansons anciennes*. 2 vol. gr. in-18, papier vélin.
— *Œuvres posthumes. Dernières chansons* (1834 à 1851). 1 vol. gr. in-18.
— *Ma biographie. Ouvrages posthumes de Béranger*. Suivis d'un appendice. 1 vol. gr. in-18.

Berthoud (S. H.). *Les Petites chroniques de la science*, 1861-1872. 11 vol.
— *Légendes et traditions surnaturelles des Flandres*. 1 vol.
— *Les Femmes des Pays-Bas et des Flandres*. 1 vol.
— *Fantaisies scientifiques de Sam*. 4 vol.

Bossuet. *Méditations sur l'Évangile*. 1 vol.
— *Élévations à Dieu* sur les mystères de la religion. 1 vol.
— *Oraisons funèbres*. 1 vol.
— *Sermons*. (Edition complète.) 4 vol.
— *Traité de la connaissance de Dieu et de soi-même*. 1 vol.

De Pardieu (M. le comte Ch.) *Excursion en Orient*, 1 vol.

Deschapelles. *Traité du whist*. 1 vol.

Diodore de Sicile. Tradution nouvelle, avec une préface. 4 v.

Dupont. *Chansons et poésies*. 4e édition, augmentée. 1 vol.

Éducation des mères de famille, par Aimé Martin, ouvrage couronné par l'Académie française. 1 vol.

Éducation progressive, ou Étude du cours de la vie, par madame Necker de Saussure. 2 vol.

Flourens (Œuvres de), de l'Académie française.
— *De l'Unité de composition et du débat entre Cuvier et Saint-Hilaire*. 1 vol.
— *Examen du livre de M. Darwin sur l'origine des espèces*. 1 vol.
— *Ontologie naturelle*, 3e édit. revue. 1 vol.
— *Psychologie comparée*. 1 vol.
— *De la Phrénologie* et des études vraies sur le cerveau. 1 v
— *De la Vie et de l'intelligence*. 1 vol.
— *Circulation du sang* (histoire de sa découverte). 1 vol.



— *De la Longévité humaine* et de la quantité de vie sur le globe. 1 vol.
— *De l'Instinct* et de l'intelligence des animaux. 1 vol.
— *Histoire des travaux et des idées de Buffon.* 1 vol.
— *Cuvier. Histoire de ses travaux.* 1 vol.
— *Des Manuscrits de Buffon*, avec des fac-simile. 1 vol.
— *Éloges historiques*, lus dans les séances de l'Académie des sciences 3 vol.
— *Eloge historique de François Magendie* 1 vol.

Jouvencel (Paul de) *Genèse selon la science.* 3 v. avec fig.
I. *Les Commencements du monde.* 1 vol.
II. *La vie* (sa nature, son origine). 2e édition revue. 1 vol.
III. *Les déluges.* (développements du globe et de l'organisation). 1 vol.

Géruzez. *Essais de littérature française.* 2 vol.

Histoire macaronique de Merlin Coccaie, 1 vol.

Horace (Odes d'). Traduit par Vesseron. 1 vol.

Lamartine. *Histoire de la Révolution de* 1848. 4e édit. 2 v.

Lamennais. *L'Imitation de Jésus-Christ.* Belle édition, frontispice en couleurs, grav. sur acier. 1 vol.

Lavater et Gall *Physiognomonie et phrénologie*, par A. Ysabeau. 150 figures dans le texte. 1 vol.

Mennechet. *Matinées littéraires.* Cours complet de littérature moderne. 5e édition. 4 vol.
— *Nouveau Cours de littérature grecque*, revu par M. Charpentier, 1 vol.
— *Nouveau Cours de littérature romaine*, revu par M. Charpentier. 1 vol.
— *Histoire de France*, depuis la fondation de la monarchie. 2 vol. Ouvrage couronné par l'Académie.
— *Cours de lecture* à *haute voix.* 1 vol.

Reboul (Œuvres de J.) (de Nîmes). Poésies. 1 v. avec portrait.

Ricard (Adolphe). *L'Amour, les Femmes, le Mariage.* 1 vol.

Sainte-Beuve, de l'Académie française.
— *Causeries du lundi.* 15 vol.
Ce charmant recueil contient une foule d'articles non moins variés qu'intéressants.
— *Portraits littéraires et derniers portraits*, suivis des *Portraits de femmes.* Nouvelle édition. 4 vol
— *Châteaubriand et son groupe littéraire* sous l'Empire. Cours professé à Liége, 1868-1869. 2 vol.

Soudo. *La Musique ancienne et moderne.* 1 vol.

Un amateur. *Le Whist* rendu facile, suivi des Traités du whist de Gand, du boston de Fontainebleau. 1 vol.

2e série. — Volumes à 3 fr.

Abrégé des Voyages de Mlle Bremer dans l'ancien et le nouveau monde. Palestine et Turquie. 1 vol.

Bachaumont. *Mémoires secrets*. 1 vol.

Barthélemy. *Némésis*. Nouvelle édition, collationnée sur les éditions de 1833 et 1838. 1 vol.

Beaumarchais. *Mémoires*. 1 vol.
— *Théâtre*. 1 vol.

Bergerac (Cyrano de). *Œuvres comiques, galantes et littéraires*. 1 vol.

Blanchecotte (Mme). *Nouvelles poésies*. 1 vol. in-18.

Boccace. *Contes*, traduits par SABATIER DE CASTRES. 1 vol.

Boileau. *Œuvres*. Avec notice de M. SAINTE-BEUVE. 1 vol.

Bonaventure des Périers. *Le Cymbalum mundi*, précédé de Nouvelles récréations et Joyeux devis. 1 vol.

Bossuet. *Discours sur l'histoire universelle*. 1 vol.

Brantôme. *Vies des Dames illustres françoises et étrangères*. Avec une introduction par LOUIS MOLAND. 1 vol.

Brillat-Savarin. *Physiologie du goût*, suivie de *la Gastronomie*. 1 vol.

Bussy-Rabutin. *Histoire amoureuse des Gaules*, suivie de *la France galante*. 2 forts vol.

Byron (*Œuvres complètes* de Lord). Traduction de M. AMÉDÉE PICHOT. 4 vol.

Cent Nouvelles nouvelles (Les), texte revu. 1 vol.

Chansons populaires du comte Eugène de Lonlay. 1 vol.

Chasles (Philarète). *Études sur le seizième siècle en France*, précédées d'une histoire de la littérature de 1570 à 1610. 1 vol.
— *Études sur l'Espagne* et sur les influences de la littérature espagnole en France et en Italie. 1 vol.
— *Études sur la révolution d'Angleterre* au XVIIe siècle. — Olivier Cromwell, sa vie privée et sa correspondance; précédé d'un examen historique d Olivier Cromwell. 1 vol.
— *Études sur les mœurs et la littérature d'Angleterre* au XIXe siècle. 1 vol.
— *Études sur la littérature et les mœurs des Anglo-Américains* au XIXe siècle 1 vol.
— *Études sur Shakespeare, Marie Stuart et l'Arétin*. 1 vol.
— *Études sur l'Allemagne ancienne et moderne*. 1 vol.
— *Études sur l'Allemagne* au XIXe siècle. 1 vol.
— *Voyages, Philosophie et Beaux-Arts*. 1 vol.
— *Portraits contemporains*. 1 vol.
— *Encore sur les contemporains*. 1 vol.



Châteaubriand. *Génie du christianisme*, suivi de *la Défense*. 2 vol.
— *Les Martyrs*. 1 vol.
— *Itinéraire de Paris à Jérusalem*. 1 vol.
— *Atala*. — *René*. — *Le dernier Abencerage*. 1 vol
— *Voyages en Amérique, en Italie, au Mont-Blanc*. 1 vol.
— *Paradis perdu*. Littérature anglaise. 1 vol.
— *Histoire de France*. 1 vol.
— *Mélanges historiques*. — *Quatre Stuarts*. — *Vie de Rancé*. 1 vol.

Claude, Le Petit, Berthod, François Colletet, Scarron, Boileau, etc. *Paris ridicule et burlesque*. 1 vol.

Corneille. *Théâtre*. Nouvelle édition. 1 vol.

Courier (P.-L.). *Œuvres*, précédées d'un Essai sur la vie et les écrits de l'auteur, par Armand Carrel. 1 vol.

Cousin (**Œuvres de V.**), *Blaise Pascal*. 1 vol.
— *Jacqueline Pascal*. 1 vol.
— *Mélanges littéraires*. Fourrier, Domat, Mme de Longueville, Kant, Santa, Rosa. 1 vol.
— *Instruction publique en France* (1830-1848). Instruction primaire et secondaire. 2 vol.
— *Enseignement de la médecine*. 1 vol.

Créqui (La marquise de). *Souvenirs* (1718-1803). 10 tomes brochés en 5 vol. avec gravures.

Dassoucy. *Ses Aventures burlesques*. 1 vol.

Demoustier (C.-A.). *Lettres à Émilie sur la mythologie*. Edition revue. 1 vol.

Descartes. *Œuvres choisies*. Discours de la méthode, Méditations métaphysiques, etc. 1 vol.

Desportes (Philippe). *Œuvres poétiques*. 1 fort vol.
Le même ouvrage. 1 vol. in-16.

Dupont (Pierre). *Muse juvénile*. Études littéraires, vers et prose. 1 vol.

Fénelon. *Œuvres choisies*. — *De l'existence de Dieu*. — *Lettres sur la religion*, etc. 1 vol.
— *Dialogues sur l'éloquence*. De l'éducation des filles, recueil de fables, dialogues des morts. 1 vol.
— *Aventures de Télémaque*, avec des notes géographiques. 8 gravures. 1 vol.

Galland. *Les Mille et une nuits*, contes arabes traduits. Edition revue. 3 vol.

Gilbert. *Œuvres*, précédées d'une notice historique. 1 vol.

Gresset. *Œuvres choisies*. 1 vol.

Hamilton. *Mémoires de Gramont*. Préface par M. Sainte-Beuve. 1 vol.

Héloïse et Abélard. *Lettres*, traduites en français par M. Gréard. 1 vol.

Heptaméron (L'). Contes de la reine de Navarre. Nouvelle édition. 1 vol.

Héricault (Charles d'). *Maximilien et le Mexique*. Histoire des derniers mois de l'empire mexicain. 1 vol.

Homère. *Iliade*. Traduite par Dacier. Nouvelle édition, revue par Crouslé. 1 vol.

— *Odyssée*. Traduite par le même. 1 vol.

La Bruyère. *Les Caractères de Théophraste*, avec les Caractères ou les Mœurs de ce siècle. 1 vol.

La Fontaine. *Fables*, avec notes et illustrées. 1 vol.

— *Contes*. 1 vol.

Lélut, de l'Institut. *La Phrénologie*, son histoire. 1 vol.

Lamennais. *Essai sur l'indifférence en matière de religion*. 4 vol.

— *Paroles d'un croyant. — Une voix de prison. — Le Livre du peuple. — Du passé et de l'avenir*, etc. 1 vol.

— *Affaires de Rome*. 1 vol.

— *Les Évangiles*, avec des réflexions. 1 vol.

— *De l'Art et du beau*, tiré de l'*Esquisse d'une philosophie*. 1 vol.

— *De la Société première et de ses lois*. 1 vol.

La Rochefoucauld (De). *Réflexions, sentences et maximes morales*, suivies des *Œuvres choisies de Vauvenargues*. 1 vol.

Leroux de Lincy. *Le Livre des proverbes français*. 2 vol.
Le même ouvrage. 2 vol. in-16.

Le Sage. *Histoire de Gil Blas de Santillane*. 1 vol.

— *Le Diable Boiteux*. 1 vol.

Malherbe. *Œuvres*. 1 vol.

Marcellus (le comte de). *Souvenirs de l'Orient*. 1 vol.

Massillon. *Œuvres choisies. — Petit-Carême*, suivi de Sermons divers. 1 vol.

Merlin Coccaie. *Histoire macaronique de Coccaie*. 1 vol.

Michel (L.). *Tunis*. L'Orient africain, Arabes, Maures, Noces, Sérail, Harems. 1 vol.

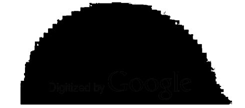
Millevoye. *Œuvres*, précédées d'une notice par M. Sainte-Beuve. 1 vol.

Mirabeau. *Lettres d'amour*. 1 vol.

Molière. *Œuvres complètes*, avec des remarques nouvelles. La Vie de Molière, par Voltaire. 3 vol.

Monnier (Henry). *Paris et la province*. 1 vol.

Montaigne (*Essais* de Michel de), avec les notes de tous les commentateurs. 2 vol.



Montesquieu. *L'Esprit des lois*, avec notes de Voltaire, de La Harpe. 1 vol.
— *Lettres persanes*, suivies de *Arsace et Isménie* et de Pensées. 1 vol.
— *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence*, suivies de l'*Essai sur le goût*, du *Temple de Gnide*, etc. 1 vol.
Hégésippe Moreau. Œuvres, *le Myosotis*, etc. 1 vol.
Ninon de Lenclos (*Lettres de*), précédées de Mémoires sur sa vie, par A. Bret. Nouvelle édition. 1 vol.
Parny. *Œuvres*. Élégies et poésies modernes. Préface de Sainte-Beuve. 1 vol.
Pasçal (Blaise). *Lettres écrites à un provincial*, précédées d'un *Essai sur les provinciales*. 1 vol.
— *Pensées*. 1 vol.
Pellico (Sylvio). *Mes prisons*, suivies des Devoirs des hommes, traduites par le comte H. de Messey. 6 grav. 1 vol.
Piron. *Œuvres choisies*, avec analyse de son théâtre et des notes, par M. Jules Troubat, notice de Sainte-Beuve. 1 vol
Plutarque. *Les Vies des hommes illustres*, traduites par Ricard. 4 vol.
Quitard. *L'Anthologie de l'amour*, choix de pièces érotiques, tirées des meilleurs poëtes français. 1 vol.
Rabelais. *Œuvres*. Nouvelle édition revue, éclaircie quant à l'orthographe, accompagnée d'un glossaire, par Louis Barré. 1 vol.
Racine. *Théâtre complet*, un choix de notes, par Lemaistre. 1 vol.
Régnier (M.). *Œuvres complètes*. 1 vol.
Rémusat (Mme de). *De l'education des femmes*, avec une préface par M. Ch. de Rémusat. 1 vol.
Rousseau (J.-J.). *Les Confessions*. 1 vol.
— *Émile*. Nouvelle édition revue. 1 fort vol.
— *La Nouvelle Héloïse*. 1 fort vol.
— *Contrat social*, suivi des *Discours sur les sciences*, *sur l'Inégalité des conditions*, la *Lettre sur les spectacles*, etc., etc. 1 vol.
Saint-Évremont. *Œuvres choisies*. Une Étude sur la vie et les ouvrages de l'auteur, par A.-Ch. Gidel. 1 vol.
Scarron. *Le Roman comique*. 1 vol.
Sévigné (Mme de). *Lettres choisies*. Accompagnées de notes explicatives et précédées d'observations littéraires, par M Sainte-Beuve. 1 vol.
Sorel. *Histoire comique de Francion*. 1 vol.
Staël (Mme de). *Corinne, ou l'Italie*, précédée des quelques observations, par Mme Necker de Saussure. 1 vol.
— *Delphine*. 1 vol.
— *De l'Allemagne*. 1 vol.

Tasse. *Jérusalem délivrée.* Traduction en prose. 1 vol.

Thierry (Œuvres d'Augustin). Édition définitive, revue par l'auteur. 9 vol.

— *Histoire de la conquête de l'Angleterre.* 4 vol.

— *Lettres sur l'histoire de France.* 1 vol.

— *Dix ans d'études historiques.* 1 vol.

— *Récits des temps mérovingiens.* 2 vol.

— *Essai sur l'histoire du tiers état.* 1 vol.

Trumelet (Lt-Colonel). *Les Français dans le désert.* 1 vol.

Vallet (de Viriville). *Chronique de la Pucelle,* ou Chronique de Cousinot. 1 fort vol.

Le même. 1 vol. in-16.

Vaux-de-Vire, d'Ollvier Basselin Notice par Charles Nodier. 1 vol.

Le même ouvrage. 1 vol. in-16.

Villeneuve-Bargemont (Vte Alban de). *Le Livre des affligés.* Douleurs et consolations. 2 vol.

Volney. *Les Ruines. — La Loi naturelle — L'Histoire de Samuel.* 1 vol.

Voltaire. *Théâtre,* contenant tous les chefs-d'œuvre dramatiques 1 vol.

— *Le siècle de Louis XIV.* Nouvelle édition revue. 1 vol.

— *Romans,* suivis de ses Contes en vers. 1 vol.

— *Histoire de Charles XII.* 1 vol.

— *Henriade* (La). 1 vol.

— *Contes en vers. — Satires. — Épîtres.* — 1 vol.

3e série. — Volumes à 2 fr.

Balsamo (Joseph). *Les Petits mystères de la destinée.* 1 vol. illustré.

Bourguignon. (A.). *Nouveau Guide usuel du propriétaire* et du locataire ou fermier, contenant les règles et les formules des baux à loyer, à ferme et à cheptel. 1 vol.

Brantôme (le seigneur de). *Vies des dames galantes.* 1 vol.

Cagliostro. *Le Grand interprète des songes.* 1 vol.

Colombey (E.). *Ruelles, salons et cabarets.* 1 vol.

Dunois (Armand). *Le Secrétaire des familles et des pensions,* contenant : 1° les règles du style épistolaire : 2° des exercices (matière et corrigés) sur les sujets des lettres. 1 v.

— *Le Secrétaire universel,* modèles de lettres sur toutes sortes de sujets. Choix de lettres des écrivains les plus célèbres, etc., etc. 1 vol.

Fayette (madame de la). *La princesse de Clèves,* suivie de *la Princesse de Montpensier.* 1 vol.

Fraissinet (Ed.). *Le Japon.* Histoire et descriptions, avec carte. 2 vol.



Lamartine (A. de). *Raphaël*. Pages de la vingtième année. 3e édition. 1 vol.

Lambert (Léon). *Le Galant secrétaire*, à l'usage des amants. 1 vol.

Madelaine (Philipon de la). *Manuel épistolaire à l'usage de la jeunesse*. 17e édition. 1 vol.

Merlin (Albertus). *Le Grand livre des oracles*, docteur ès sciences divinatoires. 1 fort vol.

Muret (Th.). *A travers champs. Souvenirs et Causeries d'un journaliste*. 2 vol.

Marmier (M. X.). *Lettres sur la Russie*. 2e édition. 1 vol.
— *Les voyageurs nouveaux*. 3 vol.
— *Voyage en Californie*, son sol, ses mines d'or. 1 vol.
— *Lettres sur l'Adriatique et le Monténégro*, Saint-Gall, Schwytz, Milan, Venise, Trieste, etc. 2 vol.
— *Du Danube au Caucase*. 1 vol.
— *Lettres sur l'Islande et Poésies*. Découverte de l'Islande, etc. 1 vol.
— *Du Rhin au Nil*. Souvenirs de voyages. Tyrol, Hongrie, Palestine, Egypte. 2 vol.
— *Lettres sur l'Algérie*. 1 vol.

Nouveau siècle de Louis XIV. Choix de chansons historiques et satiriques, de 1634 à 1712. 1 vol.

Prévost (l'abbé). *Histoire de Manon Lescaut et du chevalier des Grieux*. Notice par Jules Janin. 1 vol.

Regnault (Elias). *Histoire de Napoléon*, ornée de 8 gravures sur acier, d'après Raffet et de Rudder. 4 vol.

4e série. — Volumes, au lieu de 3 fr. 50, net 1 fr. 50

Blanchet (Mathurin). *Histoire populaire de Napoléon Ier*. 1 vol.

Bouvier (A.) *Les soldats du désespoir*. 1 vol.

Brizeux. (A.). *Primel et Nola*, poésies. 1 vol.

Comédies de S. A. R. la princesse Amélie de Saxe. 1 vol.

Edde (E.) et **Weisenburger** (E. de). *Monsieur Monqueur*. 1 vol.

Foussier. *Une journée d'Agrippa d'Aubigné*, drame en 5 actes. 1 vol.

Lacroix (F.) *Mystères de la Russie*. 1 vol.

Lapommeraye (Henri de). 365 *conseils*. 1 conseil par jour. 1 vol.

Latouche (H. de). *Fragoletta*, Naples et Paris en 1799, 2 v.

Les Chants de guerre de la France en 1870-1871. 1 vol.

Les Satiriques des dix-huitième et dix-neuvième siècles. Gilbert, M.-J. Chenier, etc. 1 vol.

Mougy (Dr Jules). *De l'extinction de la prostitution*, 1 vol.

Mirabal (Le vicomte H. de). *Manuel des courses*, dictionnaire des turfs. 1 vol.

Ponson du Terrail. *Amaury le vengeur*. E. Lachaud. 1 vol.

Robolski (Hermann). *Le siége de Paris raconté par un Prussien*. Traduction de W. Filippi. Paris, E. Lachaud. 1 vol.

Testut (Oscar). *Le Livre bleu de l'Internationale*, rapports de documents officiels lus aux congrès de Lausanne, Bruxelles et Bâle, par le Conseil de Londres et des délégués de toutes les sections de l'Internationale. 1 vol.

Texier (Edmond). *Lettres sur l'Angleterre*, 1 vol.

Volumes gr. in-18 à 3 fr., net 2 fr.

Beauvoir (Roger de). *Le Chevalier de Saint-Georges*. 4 vol. gravures.

Clément (d'Alexandrie). Œuvres choisies. — *Le Divin Maître*. 1 vol.

Jancigny (de). *Histoire de l'Inde*. 1 vol.

Histoire des quatre fils Aymon, de **Jean de Calais** et de **Jean de Paris**. 2 vol.

Histoire de Fortunatus, suivie de l'**Histoire des enfants de Fortunatus**, 1 vol.

Histoire de Robert le Diable, de **Richard sans Peur**, de **Pierre de Provence** et de **la Belle Maguelonne**. 1 vol.

SÉRIE D'OUVRAGES IN-32, FORMAT ELZÉVIRIEN

Œuvres complètes de Béranger, avec les 100 chansons. 1 vol. . . . . 3 fr. 50

Œuvres posthumes de Béranger, contenant les Dernières Chansons et Ma Biographie. 1 vol. . . . . 3 fr. 50

Chansons et poésies de Désaugiers. Nouvelle édition précédée d'une notice par Merle, avec vignettes. 1 vol. 2 fr.

Chansons populaires de la France avec biographies par Montjoye. 1 vol.. 2 fr.

Lettres d'amour, avec vignettes. 1 vol. . . . . . . 2 fr.

Drôleries poétiques, avec vignettes. 1 vol. . . . . . 2 fr.

Académie des jeux, règles, conventions et maximes. 1 vol. illustré . . . . 2 fr.

La Goguette ancienne et moderne. Choix de chansons guerrières, bachiques, joyeuses. 1 vol., vignettes.. . . . 2 fr.

Les Poëtes de l'amour. Recueil de vers du quinzième au dix-neuvième siècle. 1 vol. portraits et vignettes.. . 2 fr.

Un million de Rimes gauloises, fleur de la poésie drôlatique. 1 vol.. . . . . 2 fr.



NOUVELLE COLLECTION DE GUIDES EUROPÉENS

Tous accompagnés de cartes générales et spéciales, de plans de villes, de panoramas et de vues pittoresques.—Complets chacun en 1 fort vol. in-18 jésus à prix réduit.

Le nouveau Paris, Nouveau Guide général du voyageur en France, par Am. de Césena, carte des chemins de fer. 7 fr. 50 et . . . . 4 fr.

Le nouveau Paris, guide pratique, historique, descriptif et pittoresque par Am. de Césena, 7 fr. 50; net. . . . . . 4 fr.

Les environs de Paris, par Am. de Césena. Guide prat. 5 fr.

Nouveau Guide du voyageur aux Pyrénées, par Lacroix. 1 vol. . . . . 5 fr.

Nouveau Guide aux Bains de mer des côtes de France, par Eugène d'Auriac, 1 vol. 7 fr. 50 ; net. . . . . 5 fr.

Nouveau Guide général du voyageur en Algérie, par Achille Fillias. 1 vol. 5 fr.; net. . . . . 3 fr.

Nouveau Guide du voyageur aux bords du Rhin. par Edmond Renaudin. 5 fr. ; net. . . . . 3 fr.

Nouveau Guide général du voyageur en Allemagne et dans les Etats autrichiens, par E. Simon, 11 fr. ; net. . . 5 fr.

Nouveau Guide général du voyageur en Angleterre, en Ecosse et en Irlande, par William Darcy, 11 fr. net. 5 fr.

Nouveau Guide général du voyageur en Belgique et en Hollande, par d'Auriac. 8 fr.; net. . . . . 5 fr.

Belgique, avec carte et vues, etc.
Hollande. avec carte et vues, etc. 4 fr.; net chacun 2 fr.

Nouveau Guide général du voyageur en Espagne et en Portugal, par Lannau-Rolland, 10 fr.; net. . . . . . 5 fr.

Nouveau Guide général du voyageur en Suisse, par J. Lacroix. 10 fr.; net. . . . . 5 fr.

Nouveau Guide à Vichy. 1 vol. 2 fr. 50; net. . . . 2 fr.

Guide universel et complet de l'étranger dans Paris, suivi d'une vue des environs de Paris, par Albert Montémont ; 12ᵉ édition. 1 vol in-18. . . . . 4 fr.

Guide général du voyageur à Lyon, par un Lyonnais. 1 vol. in-32 jésus, orné d'un plan et de vignettes. . . 2 fr. 50

Carte générale des chemins de fer français, routes nationales et départementales, par Charle. 1 feuille colombier. 2 fr.

Nouvelle Carte itinéraire des chemins de fer de l'Europe centrale, par A. Vuillemin. 1 feuille grand aigle. . 2 fr.

Nouveau Plan illustré de Lyon. Dessiné par Driat. 1 feuille colombier. . . . . 2 fr.

Plan général de Marseille, dressé et gravé par Pépin-Malherbe. . . . . 1 fr.

Clichy. — Impr. Paul Dupont, rue du Bac-d'Asnières, 12.

